

Stratégie en action

Banque Scotia – Rapport annuel 2012



« Nous aidons nos clients à améliorer leur situation financière dans un monde en pleine évolution. »

La Banque Scotia offre ses services à plus de 19 millions de clients répartis dans plus de 55 pays.



Sections du rapport

- 1 Message de Rick Waugh, chef de la direction
- 7 Équipe de la haute direction
- 8 Message de John T. Mayberry, président du conseil

- 9 Conseil d'administration
- 10 Le rapport de gestion en un coup d'œil et message de Sean D. McGuckin, chef des affaires financières
- 12 Rapport de gestion

- 101 États financiers consolidés
- Programme *Un avenir meilleur* de la Banque Scotia
(voir la troisième de couverture)

Mesures de l'exercice 2012

Rendement des capitaux propres

19,7 %

Bénéfice par action (dilué)

5,22 \$

Ratio du capital de catégorie 1

13,6 %

Ratio de productivité

52,0 %

Le rapport annuel de la Banque Scotia en ligne Visitez notre site Web pour obtenir plus de détails sur le présent rapport, notamment des messages vidéo et des anecdotes des clients.

media.scotiabank.com/AR/2012/fr



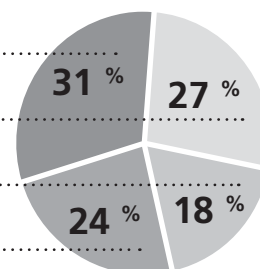
Secteurs d'activité % du bénéfice net de 2012 (en millions de dollars)*

Réseau canadien **1 938 \$**

Opérations internationales **1 734 \$**

Gestion de patrimoine mondiale **1 170 \$**

Services bancaires et marchés mondiaux **1 492 \$**



* % du bénéfice net de 2012, compte non tenu du secteur Autres.

Faits saillants financiers

(aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates)

	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾
Résultats opérationnels (en millions de dollars)		
Bénéfice net	6 466	5 330
Performance opérationnelle		
Bénéfice dilué par action (\$)	5,22	4,53
Rendement des capitaux propres (%) ²⁾	19,7	20,3
Ratio de productivité (%) (BMEF ²⁾)	52,0	53,9
Données de l'état de la situation financière (en millions de dollars)		
Total des actifs	668 044	594 423
Mesures du capital¹⁾		
Ratio du capital de catégorie 1 (%)	13,6	12,2
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque ²⁾ (%)	11,3	9,6
Données sur les actions ordinaires		
Rendement annuel pour les actionnaires (%)	7,6 %	(0,4) %
Rendement annuel composé sur 10 ans (%)	13,0 %	13,1 %
Rendement annuel composé sur 20 ans (%)	15,6 %	16,6 %
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	64 252	57 204
Dividendes par action (\$)	2,19	2,05
Rendement de l'action (%) ³⁾	4,2	3,7
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	29,76	24,20
Ratio cours-bénéfice	10,2	11,3

1) Les chiffres de 2012 et de 2011 sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les mesures du capital de 2011 n'ont pas été retraitées selon les IFRS étant donné qu'il s'agit des montants réellement établis pour cette période aux fins réglementaires.

2) Mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique portant sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

3) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour l'exercice.

« Servir les clients et gérer le risque sont au cœur de nos activités. »

– Rick Waugh, chef de la direction

Grâce à ses valeurs solides et à sa culture en matière de gestion du risque, la Banque Scotia a pour but premier de **garder la confiance** de ses clients tout en les aidant à **améliorer leur situation financière**.



Rick Waugh, chef de la direction

La Banque Scotia a enregistré des résultats records en 2012.

Bénéfice net total de

6 466

millions de dollars

En hausse de 21 % par rapport à celui de 2011 (compte tenu des profits immobiliers)

Pour de plus amples renseignements sur la performance de la Banque Scotia, veuillez consulter la section **Le rapport de gestion en un coup d'œil** à la page 10.

Chers actionnaires,

Je suis ravi de vous annoncer que, pour l'exercice 2012, la Banque Scotia a enregistré des résultats records. En effet, nous avons réalisé un bénéfice net de 6,5 milliards de dollars et avons atteint ou dépassé tous les objectifs financiers et opérationnels que nous nous étions fixés. Au cours de chacun des trimestres de 2012, nous avons enregistré des résultats constants ainsi qu'une bonne performance dans nos quatre secteurs d'activité, y compris une forte croissance interne et des apports croissants provenant des acquisitions récentes. Nous avons obtenu des résultats records au cours de huit des dix derniers exercices, notamment au cours de chacun des trois derniers exercices, ce qui témoigne de la pérennité de notre modèle d'affaires.

L'ensemble de nos quatre plateformes solides et diversifiées assure la stabilité tout en réduisant les risques, ce qui, par le passé, s'est révélé un atout majeur dans un contexte économique mondial continuellement marqué par la volatilité et l'incertitude.

Une fois de plus, ces résultats sont la preuve que nous avons adopté la bonne stratégie et que nous l'appliquons comme il se doit. La Banque Scotia a réalisé le meilleur rendement des capitaux propres moyens sur cinq ans parmi ses pairs et a généré de façon constante des rendements totaux pour les actionnaires à long terme supérieurs, y compris un rendement annuel composé sur 10 ans de 13,3 % et un rendement annuel composé sur 20 ans de 15,6 %.

Grâce à notre vigueur soutenue, nous avons bonifié notre dividende trimestriel deux fois en 2012 tout en conservant un bénéfice considérable aux fins du financement de nos initiatives de croissance.

Contexte difficile

Les résultats de l'exercice écoulé témoignent une fois de plus de la capacité de la Banque Scotia d'enregistrer des bénéfices malgré le ralentissement prolongé de la croissance économique, ainsi que le resserrement et l'évolution rapide de la réglementation. Nous gérons les affaires de la Banque et notre profil de risque en gardant à l'esprit que la conjoncture actuelle persistera au cours des prochaines années.

Dans un tel contexte, il est plus important que jamais que nous gagnions et conservions la confiance de nos clients et que nous travaillions de concert avec eux dans le but de croître et d'améliorer leur situation financière. Les clients doivent pouvoir être sûrs que leur argent est protégé et qu'ils peuvent effectuer leurs paiements en toute confiance.

Les banques ont un rôle primordial à jouer pour faire fructifier les dépôts de leurs clients dans le système financier, et pour accorder des prêts et fournir des solutions financières qui alimenteront la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois. À la Banque Scotia, nous sommes engagés à assurer une présence stable et solide

« La Banque Scotia m'a permis d'atteindre mes objectifs de retraite. » – Daryl Forbes, Island Tractor

Visitez le site media.scotiabank.com/AR/entreprises pour voir comment la Banque Scotia contribue à protéger la famille, les finances et l'avenir de ses clients.



et à contribuer positivement aux économies et aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. En 2012, le titre de « banque de l'année à l'échelle mondiale » a été décerné à la Banque Scotia par la revue *The Banker*, publication du *Financial Times*, et nous nous sommes également distingués dans sept autres catégories, notamment « banque de l'année au Canada » et « banque de l'année pour les Amériques ». En outre, la Banque Scotia a une fois de plus été classée par la revue *Global Finance* parmi les 50 premières banques du monde pour la sécurité.

Bases solides

L'année 2012 marque le 180^e anniversaire des activités de la Banque Scotia. Depuis sa fondation, notre Banque a toujours été axée sur la clientèle. En effet, la Banque a été créée dans le but d'aider ses clients œuvrant dans le commerce du poisson, de rhum et de bois d'œuvre à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Nous entretenons des relations significatives de longue date avec nos clients et nous savons tous que la clé de notre succès dépend de notre collaboration.

Nous sommes fiers d'être une banque canadienne et de bénéficier de toute la force du système bancaire canadien, qui, par ailleurs, est l'un des plus sûrs du monde et repose sur des principes plutôt que sur des règles. De plus, il fait l'objet d'une supervision étroite et est régi par des politiques gouvernementales. Afin d'équilibrer notre base solide au Canada, nous nous sommes bien implantés dans les marchés émergents à croissance élevée, ce qui nous a procuré à la fois la stabilité et d'excellentes occasions de croissance, tant à court qu'à long terme.

Nous nous sommes diversifiés en allant cibler de nouveaux secteurs et de nouveaux marchés grâce à la croissance interne et à des acquisitions ciblées très rigoureuses qui s'inscrivent dans notre stratégie de diversification et qui garantissent la création de valeur pour les actionnaires.

Depuis plus de 120 ans, nous tentons de conquérir les marchés internationaux petit à petit, tout d'abord en nous informant sur chacun des marchés, puis en développant notre investissement au fil du temps, en collaborant avec les populations locales et en mettant en place des réseaux locaux. Cette méthode est encore employée de nos jours. Dans la dernière décennie seulement, nous avons considérablement accru notre présence internationale tout en prenant de l'expansion au Canada, accueillant ainsi plus de 30 000 nouveaux employés et neuf millions de nouveaux clients.

Grâce à notre force et à notre stabilité, nous avons pu accroître nos activités à une époque où de nombreuses banques se rationalisent. En fait, depuis 2007, nous avons conclu une trentaine d'acquisitions d'une valeur totale dépassant les 14 milliards de dollars, la majorité de ces acquisitions ayant été effectuée auprès de banques qui se sont retirées d'un secteur ou d'un marché donné. La Banque Scotia a continué de réaliser des investissements stratégiques clés en 2012, notamment en annonçant l'acquisition d'ING DIRECT Canada, soit sa plus importante acquisition à ce jour. Nous avons mené cette transaction à terme en novembre, tout juste après la clôture de l'exercice.

Nous avons vu en l'acquisition d'ING une occasion d'affaires formidable, en raison de son excellente équipe de travail, d'une reconnaissance de la marque solide ainsi que d'une proposition de valeur claire aux clients. ING continuera d'exercer ses activités séparément en tant que plateforme autonome, mais son entrée au sein de nos rangs nous permettra d'être plus diversifiés grâce à l'ajout d'une composante qui offre des produits hautement compétitifs, à des prix attractifs, aux clients qui ne recherchent ni les services supplémentaires ni les relations qu'offre une banque traditionnelle. Par ailleurs, une acquisition de cette envergure permet d'équilibrer la croissance récente que nous avons entreprise à l'extérieur du Canada.

Au cours de l'exercice, nous avons également réalisé une de nos plus importantes acquisitions internationales à ce jour en achetant une participation de 51% dans la cinquième banque en importance de Colombie, soit Banco Colpatría. Cette acquisition permettra à la Banque Scotia de s'implanter solidement dans l'économie en croissance rapide de la Colombie tout en lui permettant d'accroître sa présence unique parmi ses pairs dans les marchés clés d'Amérique latine, à savoir le Pérou, le Chili, le Mexique et le Brésil.

Du côté des services de gros, nous avons misé sur notre position de chef de file dans le créneau spécialisé du financement lié au domaine de l'énergie en procédant à l'acquisition de la société énergétique américaine Howard Weil, acquisition qui nous permettra d'élargir notre gamme de produits et d'accroître notre potentiel dédié en matière de vente, de négociation et de recherche en ce qui a trait aux titres de participation aux États-Unis.

Culture et approche uniques

Depuis que je suis entré en service à la Banque, il y a plus de 40 ans, j'ai énormément voyagé et j'ai eu la chance de rencontrer des gens appartenant à des organisations du monde entier, ce qui m'a permis d'obtenir une appréciation élogieuse pour la culture unique qui nous est si chère à la Banque Scotia.

Nous avons à la base des valeurs solides qui caractérisent notre organisation et qui guident chacun de nos gestes.

Notre culture repose sur une grande discipline qui favorise un bon sens des affaires et fait notre force en ce qui a trait au contrôle des coûts, à la gestion des risques et au leadership, facteurs qui reflètent tous le sens des responsabilités dont nous faisons preuve à l'égard de nos clients, actionnaires, collectivités, ainsi que les uns envers les autres.

La Banque Scotia, l'un des principaux fournisseurs **internationaux** de services financiers, est aussi la plus internationale des banques canadiennes. Grâce à un **effectif** de plus de **81 000 employés**, la Banque Scotia et ses sociétés affiliées offrent une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés ainsi que des services de banque d'investissement, à plus de **19 millions de clients** dans plus de **55 pays**.

Qui plus est, à la Banque Scotia, nous sommes enthousiastes, nous avons un sens développé de la famille élargie et nous sommes engagés dans une mission plus grande que nous-mêmes. Nous avons adopté une culture d'inclusion parce que nous savons que des opinions et des perspectives différentes mènent à des idées et à des solutions plus novatrices.

Nous exportons vers nos nouveaux marchés la culture riche et les meilleures pratiques qui caractérisent nos activités tant à notre port d'attache du Canada que dans les divers pays où nous sommes présents, et je suis fier que nous ayons gagné la réputation de partenaire de confiance sur les marchés internationaux grâce à notre excellente feuille de route en matière de contribution aux objectifs de développement et de croissance économique.

Bien que nous continuions à rechercher des occasions d'acquérir de bons actifs stratégiques, j'estime que nous disposons déjà d'une excellente combinaison d'activités et d'une équipe fantastique. À l'heure actuelle, notre priorité est d'intégrer chacune de nos composantes, de renforcer la façon dont nous collaborons en tant qu'organisation et d'harmoniser nos diverses activités afin de mieux servir nos clients. Nous avons accordé une grande importance à la collaboration au sein de l'organisation afin d'offrir une expérience irréprochable à la clientèle de partout dans le monde au moyen des ressources complètes de nos divers secteurs.

Stratégie claire

Nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie à cinq volets, claire et facile à comprendre, qui s'est révélée efficace. Au cours des dernières années, la stratégie est demeurée constante, très peu de changements y ayant été apportés.

Notre modèle d'affaires direct, conforme à notre stratégie et qui a fait ses preuves est axé sur la diversification des activités. Chacun de nos quatre secteurs d'activité contribue à hauteur d'environ

Stratégie à 5 volets de la Banque Scotia



1 Croissance durable et rentable des revenus

Collaborer entre les secteurs d'activité et les régions pour offrir les meilleures solutions possible aux clients.

2 Gestion du capital et de la situation financière

La Banque Scotia est une institution solide et sûre et elle continue de soutenir la croissance en gérant activement le capital, les liquidités et le financement.

3 Leadership

Attirer le plus grand éventail possible de talents est une priorité. La diversité engendre plus d'idées novatrices et favorise de meilleures prises de décisions et de meilleurs résultats financiers.

4 Gestion prudente du risque et tolérance raisonnable au risque

Il importe d'établir un juste milieu entre les attentes de croissance et de performance et le niveau de risque acceptable, et ce, dans tous les aspects de l'organisation.

5 Efficacité et gestion des dépenses

L'efficacité opérationnelle est indissociable de la Banque Scotia – c'est une qualité essentielle et un atout concurrentiel.

« Nous sommes une société multinationale et la Banque Scotia est bien placée pour comprendre nos besoins et y répondre. »

– Gianfranco Truffello, Arauco

Visitez le site media.scotiabank.com/AR/regions pour voir comment la Banque Scotia a aidé ses clients du monde entier à saisir les occasions d'affaires, à dégager de la valeur et à atteindre leurs objectifs financiers.



20 % à 30 % à nos résultats, environ la moitié du bénéfice étant générée au Canada et l'autre moitié, internationalement. Nous visons à ce que près de 70 % de nos activités soient composées de services bancaires conventionnels à des entreprises et à des particuliers et jusqu'à 30 %, de services de gros.

Le client est au cœur de la stratégie de la Banque Scotia, tous les secteurs d'activité et toutes les fonctions visant un seul et unique but, soit exceller dans l'amélioration de la situation financière de chaque client. C'est cet objectif qui nous permet de garder notre organisation tout entière axée sur l'essentiel.

Nous avons la vision, l'occasion et le positionnement stratégique dans les régions et marchés qui nous permettent de cibler les occasions de croissance et de les mettre en œuvre. Notre stratégie et notre modèle d'affaires continueront de nous guider dans tout ce que nous entreprendrons.

Croissance durable et rentable des revenus

Les revenus records que nous avons enregistrés en 2012 montrent clairement que les efforts que nous avons déployés pour favoriser une croissance durable et rentable des revenus portent ses fruits. Ce résultat tient aux progrès que nous avons effectués dans les secteurs de croissance clés, à savoir les activités de paiement, de dépôt et de gestion du patrimoine, lesquels sont fondés sur des bases solides en ce qui a trait à la saine gestion du risque et des dépenses. Nous continuerons de mettre l'accent sur l'accroissement des revenus en continuant de bâtir des relations à plus long terme et plus étroites avec nos clients et en renforçant la collaboration au sein de l'organisation en vue de répondre aux moindres besoins des clients.

Gestion du capital et de la situation financière

La gestion du capital dynamique et efficace demeure une priorité pour la Banque Scotia. Un capital solide est primordial, car il nous assure que nous avons la souplesse voulue pour soutenir les stratégies des secteurs d'activité et accroître nos activités, ce qui nous permet d'offrir un meilleur rendement aux actionnaires.

Nous tenons à maintenir un solide capital afin de contrer les risques liés à la diversité des activités et, en 2012, nous avons continué de renforcer notre situation de capital déjà bien solide. Notre situation financière est très vigoureuse, nous sommes entièrement conformes aux exigences de Bâle III en matière de capital et la transition à ces nouvelles règles est maintenant terminée.

Le capital autogénéré est demeuré solide à chacun des quatre trimestres et nos coûts de financement ont été favorables au cours de l'exercice tant à l'égard des titres de créance que des titres de participation. Au cours de l'exercice 2012, nous avons émis près de 4 milliards de dollars en actions ordinaires au double de la valeur comptable, afin de financer nos diverses acquisitions.

Leadership

Nous continuons de mettre l'accent sur le perfectionnement en leadership à la Banque Scotia et j'estime que la nomination de Brian Porter au titre de président est un parfait exemple de la profondeur de l'ensemble de l'équipe de direction. En effet, M. Porter incarne bien les qualités que nous cherchons à développer chez les dirigeants de la Banque Scotia, c'est-à-dire une expérience approfondie dans de multiples secteurs d'activité

et une perspective ouverte sur le monde. M. Porter possède un riche bagage de connaissances acquises au cours d'une carrière diversifiée de plus de 30 ans au sein de la Banque Scotia ainsi qu'une parfaite compréhension de la culture de la Banque. Il est très respecté par tous nos intervenants, et je n'ai aucun doute qu'il fera un excellent travail dans ce poste.

La recherche et le perfectionnement des talents demeureront un élément clé puisque nous comptons appuyer et accroître notre réserve mondiale de talents afin d'assurer la réussite à long terme de la Banque Scotia. Nous continuons de travailler pour être un employeur de choix afin d'attirer et de garder les meilleurs talents et, en 2012, le Great Place to Work Institute a reconnu la Banque Scotia comme l'un des meilleurs employeurs du Canada, du Mexique, du Pérou, de Puerto Rico, de la République dominicaine, du Salvador, du Panama, du Costa Rica et du Guatemala.

Gestion prudente du risque et tolérance raisonnable au risque

La gestion du risque a toujours été une force sur laquelle la Banque a misé depuis sa fondation et, en 2012, elle a une fois de plus été à la base même de notre performance. Cette force est d'ailleurs primordiale à notre viabilité à long terme et elle continue de prendre une place très importante dans notre culture, particulièrement sur les marchés internationaux. Notre organisation tout entière est préparée à bien gérer les risques, tant dans notre structure que dans nos valeurs.

Notre approche en matière de gestion des risques commence par notre cadre de tolérance au risque

Culture de collaboration Tirer le meilleur parti des occasions d'affaires, des synergies, des pratiques exemplaires et de notre réserve mondiale de talents.

Intégrité Nos relations avec les autres sont caractérisées par l'éthique et la dignité. **Respect** Nous faisons preuve d'empathie et tenons compte de la diversité des besoins. **Engagement** Nous avons à cœur la réussite de nos clients. **Discernement** Nous tirons parti de nos vastes connaissances pour réagir de façon proactive et trouver la solution idéale. **Dynamisme** Nous agrémentons notre environnement de travail grâce au travail d'équipe, à un enthousiasme contagieux et à une attitude positive.

clairement défini, où les risques sont évalués et équilibrés en regard des rendements attendus. À cet effet, nous continuons d'améliorer notre infrastructure de gestion du risque en effectuant d'importants investissements à long terme dans la technologie et les processus de gestion des données. En outre, nous avons récemment apporté des améliorations aux cadres visant le risque de crédit des contreparties, la gestion du risque opérationnel et les essais dans des conditions critiques à l'échelle de la Banque.

Nos processus sont en constante évolution puisque les risques changent eux-mêmes continuellement. Nous prévoyons l'imprévu et nous nous ajustons et nous adaptons pour gérer les nouveaux risques dès qu'ils surviennent.

Efficiences et gestion des dépenses

Nous croyons que les entreprises qui ont une meilleure gestion des dépenses seront celles qui réussiront le mieux dans un climat économique instable et au ralenti. La Banque Scotia a très bien réussi à instaurer une culture de contrôle des coûts à l'échelle de l'organisation et celle-ci est pour nous un véritable avantage concurrentiel. Par le passé, nous avons toujours fait preuve d'un leadership en matière de contrôle des coûts parmi nos pairs et, en 2012, nous avons une fois de plus atteint le meilleur ratio de productivité de toutes les banques canadiennes. De plus, pour l'exercice écoulé, notre levier opérationnel a été positif, la croissance des revenus surpassant la croissance des dépenses.

Nous gérons nos finances avec circonspection, mais notre culture de gestion des dépenses nécessite également que nous ayons recours à une stratégie de placements très sélective et rigoureuse pour accroître nos activités de façon prudente. Notre capacité à contrôler efficacement les coûts a été un élément important de notre stabilité à long terme, et ce, particulièrement au cours des dernières années qui ont été marquées par la turbulence des marchés et de l'économie.

La Banque Scotia est la première banque canadienne à recevoir le titre de « **banque de l'année 2012 à l'échelle mondiale** » décerné par la revue *The Banker*.

Nos actionnaires ne s'attendent à rien de moins de nous, et la gestion des coûts demeurera une priorité importante au fur et à mesure que nous évoluerons dans le contexte actuel.

Responsabilité sociale

Nous estimons avoir l'obligation d'exercer nos activités en toute éthique et intégrité pour le bénéfice de tous les intervenants. Nous savons également qu'il existe d'importants liens entre le succès des entreprises et la vitalité des collectivités.

Grâce au programme philanthropique mondial Un avenir meilleur de la Banque Scotia, et aux activités bénévoles des employés, nous continuons d'appuyer les initiatives de chacun de nos marchés qui répondent aux besoins des collectivités locales sur le terrain.

Nous sommes également conscients du rôle de premier plan que nous jouons en participant aux enjeux sociaux dans la prestation de nos services bancaires. En 2012, nous avons continué de travailler en étroite collaboration avec les collectivités autochtones au Canada en vue de soutenir l'entrepreneuriat, de susciter l'engagement des jeunes et de contribuer à bâtir des entreprises locales. De plus, nous facilitons l'inclusion financière chez les populations défavorisées en développant nos activités de microcrédit et de financement aux particuliers, plus précisément en Amérique latine, où nous avons au cours de l'exercice créé un carrefour régional centralisé pour ce secteur au Pérou, ce qui est un bon exemple de la façon dont nous déployons les meilleures pratiques internationales pour mieux servir tous nos clients.

La stratégie de la Banque relative à la responsabilité sociale repose sur les domaines prioritaires suivants :

Gouvernance

Le conseil d'administration est ultimement responsable des actes et des résultats de la Banque.

Clientèle

La Banque Scotia a pour objectif principal d'aider les clients à améliorer leur situation financière.

Employés

La Banque Scotia s'efforce de créer un milieu favorable à l'épanouissement des employés talentueux.

Environnement

La Banque Scotia analyse et publie les données sur son empreinte écologique.

Collectivités

Par l'intermédiaire du programme *Un avenir meilleur*, la Banque Scotia contribue au bien-être des collectivités et à l'avancement de diverses causes un peu partout dans le monde.

« La Banque Scotia comprend bien les besoins de mon entreprise. »

– Debby Farnell-Rudolph, Farnell Packaging Limited

Visitez le site media.scotiabank.com/AR/entreprises pour voir comment la Banque Scotia aide les particuliers et les organisations du monde entier à atteindre leurs objectifs.



Nous abordons l'avenir avec confiance

Le contexte difficile qui a touché le secteur des services financiers et l'économie mondiale perdurera au cours de la prochaine année. Il est plus important que jamais de bien nous occuper de nos clients, de continuer de gagner leur confiance et de les aider à améliorer leur situation financière.

C'est ce que la Banque Scotia fait depuis plus de 180 ans malgré les crises et les ralentissements, se forgeant la réputation de l'une des institutions financières les plus sûres du monde grâce à ses valeurs solides et à ses capacités éprouvées dans les secteurs clés de la gestion du risque et de contrôle des coûts.

Notre performance en 2012 est une fois de plus la preuve que nous avons réussi à demeurer sur la voie de la croissance de manière sûre et prudente, tout en fournissant à nos actionnaires des rendements solides et durables ainsi que des dividendes bien protégés et en croissance.

À mesure que nous continuerons d'harmoniser les efforts que nous avons déployés à l'échelle mondiale et de tabler sur les changements que nous avons mis en place, la Banque sera bien positionnée pour poursuivre sur la voie de la croissance à long terme grâce à une présence diversifiée, à une stratégie qui a fait ses preuves et à la formidable équipe de la Banque Scotia qui la mettra en œuvre. Je tiens à remercier les membres du personnel, les actionnaires et les clients de la fidélité et de la confiance soutenues qu'ils accordent à la Banque Scotia.

Rendement réel de 2012 par rapport aux objectifs

(le rendement réel de 2012 compte non tenu des profits immobiliers de 2012 est présenté entre parenthèses)

Rendement des capitaux propres

19,7 % (17,6 %)

Objectif : de 15 à 18 %

Ratio du capital de catégorie 1

13,6 %

Objectif : maintien de ratios de capital de qualité

Croissance du bénéfice par action (dilué)

22,2 %* (8,0 %)

Objectif : de 5 à 10 %*

Ratio de productivité

52,0 % (54,3 %)

Objectif : moins de 58 %

* Compte non tenu des profits de 286 millions de dollars liés aux acquisitions inscrits au deuxième trimestre de 2011.

Objectifs de la Banque Scotia pour 2013

Performance financière

- Rendement des capitaux propres de 15 à 18 %
- Croissance du bénéfice par action (dilué) de 5 à 10 %[†]
- Maintien de solides ratios de capital

Clientèle

- Niveau élevé de satisfaction et de fidélité de la clientèle
- Relations plus étroites avec nos clients existants

Personnel

- Niveau élevé de mobilisation des employés
- Grande diversité de nos effectifs
- Promotion des femmes
- Collaboration
- Perfectionnement en leadership

Activités opérationnelles

- Ratio de productivité inférieur à 56 %
- Pratiques saines en matière de gouvernance d'entreprise et de conformité
- Efficacité et gestion des dépenses
- Engagement envers la responsabilité sociale de l'entreprise

[†] Exclut les profits immobiliers de 708 millions de dollars ou de 0,61 \$ par action inscrits en 2012.

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION DE LA BANQUE SCOTIA*

Rick Waugh*

Chef de la direction

M. Waugh dirige la Banque Scotia depuis les neuf dernières années. Il a su conduire la Banque vers une période d'excellents rendements et de croissance soutenue et a supervisé sa transformation en une institution financière véritablement internationale.

Depuis son entrée en service à la Banque Scotia il y a 42 ans à titre d'employé de succursale, M. Waugh a occupé divers postes au sein des divisions Trésorerie, Clientèle grandes entreprises, Opérations internationales et Services bancaires aux particuliers de la Banque.

Brian J. Porter*

Président

M. Porter supervise les opérations des quatre secteurs d'activité et la manière dont ils exécutent la stratégie de la Banque.

Depuis son entrée en service à la Banque il y a plus de 30 ans, M. Porter a occupé divers postes au sein des Services bancaires et marchés mondiaux, de la Gestion du risque global, de la Trésorerie du groupe ainsi que des Opérations internationales.

Sarabjit (Sabi) S. Marwah

Vice-président du conseil et chef de l'exploitation

M. Marwah a la responsabilité des affaires financières et des fonctions administratives de la Banque et participe activement à l'élaboration des plans et priorités stratégiques de la Banque.

Depuis son entrée en service à la Banque Scotia à titre d'analyste financier il y a 33 ans, M. Marwah a progressivement occupé des postes de direction au sein des Affaires financières.

CHEFS DE GROUPE

Sylvia D. Chrominska

Chef, Groupe Ressources humaines et communications mondiales

M^{me} Chrominska est responsable de l'ensemble des activités de la Banque Scotia qui sont liées aux ressources humaines, aux communications d'entreprise, aux affaires gouvernementales, à la politique publique et à la responsabilité sociale.

J. Michael Durland

Chef et cochef à la direction, Groupe Services bancaires et marchés mondiaux
M. Durland assure conjointement la responsabilité de la gestion de l'ensemble des activités de la division des Services bancaires et marchés mondiaux à l'échelle mondiale, tâche qu'il cumule avec la responsabilité spécifique de Marchés des capitaux mondiaux.

Christopher J. Hodgson

Chef, Groupe Gestion de patrimoine mondiale
M. Hodgson supervise tous les aspects du groupe Gestion de patrimoine mondiale, des activités d'assurance et du Groupe Transactions bancaires mondiales.

Dieter W. Jentsch*

Chef, Groupe Opérations internationales
M. Jentsch supervise toutes les activités liées aux services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises à l'extérieur du Canada.

Stephen D. McDonald

Chef et cochef à la direction, Groupe Services bancaires et marchés mondiaux
M. McDonald assure conjointement la responsabilité de la gestion de l'ensemble des activités de la division des Services bancaires et marchés mondiaux à l'échelle mondiale. Il est également responsable de l'ensemble des activités de la division des services aux grandes sociétés et des services bancaires d'investissement à l'échelle mondiale.

Robert H. Pitfield

Chef de groupe et chef, Gestion du risque

M. Pitfield est chargé de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, notamment les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel.

Anatol von Hahn

Chef, Groupe Réseau Canadien
M. von Hahn est responsable de tous les services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises au Canada.

SIÈGE SOCIAL

Deborah M. Alexander

Vice-présidente à la direction, Affaires juridiques et secrétariat général
M^{me} Alexander supervise le service juridique et le secrétariat général de la Banque.

Sue Graham Parker*

Vice-présidente à la direction, Ressources humaines mondiales
M^{me} Graham Parker est responsable des unités Stratégies d'emploi mondiales, Rétribution globale et Ressources humaines – Solutions systèmes.

Stephen P. Hart

Vice-président à la direction et chef du crédit
M. Hart supervise la gestion à l'échelle mondiale du risque de crédit pour la Banque. Il est président des comités de crédit clés pour le Réseau canadien, les Opérations internationales et les Services bancaires et marchés mondiaux.

Jeffrey C. Heath

Vice-président à la direction et Trésorier du groupe
M. Heath est responsable de la gestion mondiale de la trésorerie et des opérations de placement de la Banque Scotia, ce qui inclut la dotation en capital et le financement à moyen terme, la gestion de l'actif et du passif, de même que les portefeuilles de placements publics et privés.

Sean D. McGuckin

Vice-président à la direction et chef des affaires financières
M. McGuckin supervise les affaires financières, ce qui inclut les relations avec les investisseurs, la fiscalité et la gestion stratégique des approvisionnements.

Kim B. McKenzie

Vice-présidente à la direction, Technologie de l'information et Solutions
M^{me} McKenzie est responsable des services liés à la technologie de l'information pour l'ensemble de la Banque Scotia.

Luc A. Vanneste

Vice-président à la direction, Efficacité organisationnelle
M. Vanneste a pour responsabilité d'améliorer l'efficacité organisationnelle de la Banque à l'heure où celle-ci harmonise ses priorités et stratégies mondiales avec sa façon d'aborder l'évolution des tendances en matière de réglementation, de conformité et de gouvernance.

RÉSEAU CANADIEN

Robin S. Hibberd

Vice-président à la direction, Produits et services aux particuliers, Réseau canadien
M. Hibberd est responsable des actifs, des dépôts et des paiements du secteur des particuliers au Canada, y compris le crédit automobile et l'analyse des données tirées de la centrale de données.

James McPhedran*

Vice-président à la direction, Distribution – Services aux particuliers, Réseau canadien
M. McPhedran est responsable des canaux de distribution aux particuliers et aux petites entreprises au Canada.

GESTION DE PATRIMOINE MONDIALE

Alberta G. Cefis

Vice-présidente à la direction et chef, Transactions bancaires mondiales
M^{me} Cefis dirige l'évolution des activités de la Banque Scotia quant à la gestion de la trésorerie, aux paiements, aux dépôts d'entreprises, aux services bancaires électroniques, au financement des opérations commerciales et aux relations avec les banques correspondantes, et ce, afin d'offrir des solutions intégrées aux entreprises et aux institutions financières clientes à l'échelle mondiale.

Barbara Mason

Vice-présidente à la direction, Gestion de patrimoine mondiale
M^{me} Mason est responsable de la croissance et du développement rentables de l'ensemble des activités de gestion de patrimoine de la Banque Scotia, y compris la gestion d'actifs et les canaux de distribution, au Canada comme dans le reste du monde.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Wendy Hannam

Vice-présidente à la direction, Vente, service, produits et marketing, Opérations internationales
M^{me} Hannam est responsable des services bancaires internationaux aux particuliers, y compris la stratégie, l'optimisation des canaux de distribution, la conception des techniques de vente et la prestation des services, le marketing et la gestion des produits et des risques.

Marianne Hasold-Schilter

Vice-présidente à la direction et chef de l'administration, Opérations internationales
M^{me} Hasold-Schilter est responsable des finances, de l'exploitation, des fusions et acquisitions, des intégrations et de la surveillance conjointe des systèmes pour les Opérations internationales.

Troy Wright

Vice-président à la direction et président et chef de la direction de Grupo Financiero Scotiabank Mexico
Installé au Mexique, M. Wright est responsable des opérations des filiales mexicaines de la Banque, lesquelles emploient 11 000 personnes dans plus de 700 succursales.

SERVICES BANCAIRES ET MARCHÉS MONDIAUX

Anne Marie O'Donovan

Vice-présidente à la direction et chef de l'administration, Services bancaires et marchés mondiaux
M^{me} O'Donovan est responsable des fonctions opérationnelles, technologiques, réglementaires et de gouvernance de la division Services bancaires et marchés mondiaux à l'échelle mondiale.

* Au 1^{er} novembre 2012.



La Banque Scotia continue de dégager des **résultats solides et durables** pour ses actionnaires, ses clients, ses employés et les collectivités où elle exerce ses activités.



Des bases solides en matière de sens de la responsabilité, d'ouverture et d'intégrité.»



Chers actionnaires,

Dans un contexte où l'incertitude qui sévit partout dans le monde continue de mettre les institutions financières à rude épreuve, la Banque Scotia a obtenu de solides résultats pour ses actionnaires, ses clients, ses employés et les collectivités où elle offre ses services. Grâce à sa bonne performance et à la stabilité de son bénéfice, la Banque Scotia demeure une institution de choix en matière de placements, le rendement total pour les actionnaires sur 10 ans et sur 20 ans ayant surpassé maintes fois celui de la plupart de ses concurrents.

Notre stratégie axée sur la diversification continue d'évoluer et s'est traduite par une croissance durable et l'amélioration constante de nos quatre secteurs d'activité. Notre réussite repose sur une formidable équipe, formée maintenant de 81 000 personnes réparties dans plus de 55 pays. Ces personnes sont guidées par les mêmes valeurs et travaillent ensemble à établir de solides relations à long terme avec les clients afin que ces derniers améliorent leur situation financière. Elles sont dirigées par une équipe de haute direction talentueuse et expérimentée.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a procédé à plusieurs nominations importantes qui ont renforcé l'équipe, fourni des possibilités de perfectionnement et assuré la pérennité du leadership de la Banque Scotia – notamment, la récente nomination de Brian Porter au poste de président. M. Porter possède plus de 30 ans d'expérience dans divers postes touchant les services bancaires de gros, les activités bancaires internationales des particuliers et des entreprises et la gestion du risque global à la Banque Scotia, dont cinq ans à titre de chef de la gestion du risque. Le conseil est d'avis que sa nomination place la Banque Scotia dans une bonne position pour qu'elle poursuive sa réussite et tire profit de son modèle d'entreprise simple et direct qui a clairement fait ses preuves.

Des changements ont aussi été apportés au conseil cette année : Susan Segal s'est jointe à nous en 2011, et les actionnaires ont entériné sa nomination à l'assemblée annuelle qui a eu lieu en avril 2012. Au cours de la même assemblée, l'honorable Michael Kirby a pris sa retraite après avoir offert ses services au conseil et à la Banque pendant plus de 12 ans. Nous tenons à remercier M. Kirby pour ses nombreuses et précieuses contributions au succès de la Banque Scotia. En outre, nous avons appris avec tristesse le décès de notre collègue, Alexis Rovzar de la Torre, qui est survenu au Mexique en janvier 2012. Avocat, M. Rovzar s'était joint au conseil en 2005; nous lui sommes reconnaissants d'avoir partagé avec nous son expertise et ses conseils judicieux.

La réussite à long terme de la Banque Scotia repose sur des bases solides d'excellence en matière de gouvernance, dont une culture bien établie de gestion prudente du risque, un sens de la responsabilité et une intégrité sans faille.

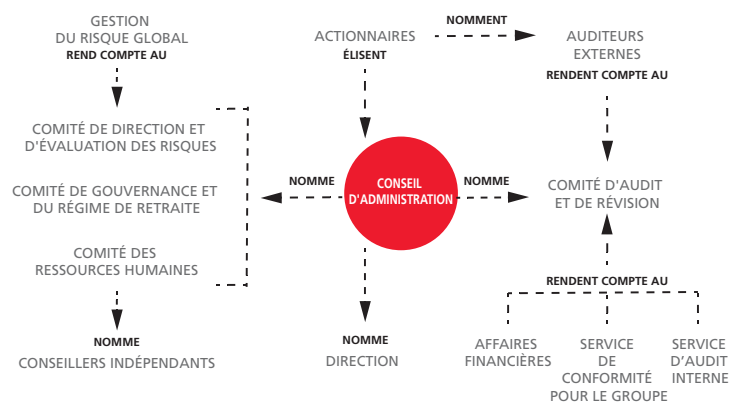
C'est principalement grâce à notre culture si nous avons maintenu notre vigueur et notre stabilité dans cette période de perturbations. La protection, le maintien et le renforcement de cette culture sont une responsabilité commune, que tous les membres de l'équipe de la Banque Scotia prennent au sérieux. Cette responsabilité est assumée d'abord par le plus haut échelon, le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Banque donnant l'exemple, puis elle s'étend à chaque employé de la Banque Scotia.

Au nom du conseil, je tiens à remercier notre chef de la direction, Rick Waugh, et l'équipe de la haute direction de leur leadership soutenu. J'aimerais aussi remercier les employés de la Banque Scotia du monde entier de leur dévouement envers les clients et leurs collègues, et de si bien représenter la Banque Scotia dans les nombreuses collectivités où nous offrons nos services. Nous ne doutons pas qu'ils continueront leur excellent travail pour des années encore.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Structure hiérarchique du conseil d'administration



Le rapport annuel de la Banque Scotia en ligne

Obtenez davantage de renseignements sur ces sujets en consultant la section Gouvernance d'entreprise de notre site Web :

media.scotiabank.com/AR/fr



Pour obtenir de plus amples renseignements :

Veuillez consulter la section À propos de la Banque Scotia du site scotiabank.com pour obtenir plus de détails sur les sujets suivants :

- Énoncé de la politique et des pratiques de divulgation et mandat du comité d'application de la politique de divulgation
- Normes d'indépendance des administrateurs
- Membres, comités, chartes et mandats du conseil d'administration
- Rémunération des administrateurs
- Fonctions et responsabilités des membres de la haute direction
- Rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise
- Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations, qui contient des renseignements sur chacun des administrateurs, les comités du conseil et les pratiques de gouvernance de l'entreprise
- Webdiffusion de l'assemblée annuelle et archives des rapports annuels et des assemblées annuelles
- Code d'éthique de la Banque Scotia

*Au 1^{er} novembre 2012.

1. John T. Mayberry, C.M.

M. Mayberry est président du conseil de la Banque. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994.

2. N. Ashleigh Everett

M^{me} Everett est présidente, secrétaire générale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997.

3. John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.

M. Kerr est président du conseil de Lignum Investments Ltd. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999.

4. Thomas C. O'Neill

M. O'Neill est administrateur de sociétés. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 mai 2008.

5. Allan C. Shaw, C.M., LL.D.

M. Shaw est président du conseil non membre de la direction de l'entreprise The Shaw Group Holding Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986.

6. Ronald A. Brenneman

M. Brenneman est administrateur de sociétés. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000.

7. C. J. Chen

M. Chen est avocat-conseil auprès de Rajah & Tann LLP, Solutions juridiques internationales, cabinet d'avocats de Singapour. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990.

8. David A. Dodge, O.C.

M. Dodge est conseiller principal de Bennett Jones LLP; il a occupé le poste de gouverneur de la Banque du Canada de 2001 à 2008. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 8 avril 2010.

9. Indira V. Samarasekera, O.C., Ph. D.

M^{me} Samarasekera est présidente et vice-chancelière de l'Université de l'Alberta. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 mai 2008.

10. Susan L. Segal

M^{me} Segal est présidente et chef de la direction de l'Americas Society et du Council of the Americas. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 2 décembre 2011.

11. Paul D. Sobey

M. Sobey est président et chef de la direction d'Empire Company Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999.

12. Barbara S. Thomas

M^{me} Thomas est administratrice de sociétés. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 2004.

13. Rick Waugh*

M. Waugh est chef de la direction de la Banque Scotia. Il a été nommé au conseil d'administration de la Banque Scotia le 25 mars 2003.

Le rapport de gestion en un coup d'œil

Sean D. McGuckin
Vice-président à la direction et
chef des affaires financières



Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de gestion pour l'exercice 2012. En générant un bénéfice net record de 6,5 milliards de dollars, la Banque Scotia a livré une excellente performance même si la croissance économique mondiale a été modérée à lente. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,22 \$, en hausse de 15,2 % par rapport à celui de 2011, et le rendement des capitaux propres est demeuré solide, se chiffrant à 19,7 %. Même après la prise en compte des profits immobiliers de 2012 et de profits non récurrents liés à des acquisitions en 2011, le bénéfice dilué par action de la Banque a progressé de 8,0 % et le rendement des capitaux propres, de 17,6 %. Nous avons atteint ou dépassé tous nos objectifs financiers et opérationnels et avons une fois de plus versé un dividende aux actionnaires, qui s'est chiffré à 2,19 \$ par action pour l'exercice 2012, en hausse de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent, et qui comprend deux augmentations trimestrielles en 2012.

Les quatre secteurs d'activité de la Banque Scotia et son siège social ont contribué aux résultats financiers supérieurs de l'exercice. Notre stratégie axée sur la diversification, des acquisitions sélectives et la croissance interne des activités existantes ont continué de soutenir une croissance durable et rentable des revenus au cours de l'exercice.

Nos revenus ont franchi un niveau inégalé jusqu'ici, totalisant 19,7 milliards de dollars, soit une hausse de 13,6 % en regard de ceux de l'exercice précédent, compte tenu de l'incidence des profits immobiliers de 838 millions de dollars. La croissance s'est manifestée dans tous les principaux postes – revenus d'intérêts nets, revenus tirés des frais et des commissions nets et autres revenus opérationnels – liés aux activités existantes et aux acquisitions. Ces acquisitions et les investissements soutenus dans des projets d'expansion ont aussi contribué à une hausse des charges opérationnelles d'un exercice à l'autre. Cependant, grâce à notre gestion prudente des charges bien enracinée, les revenus ont progressé plus rapidement que les charges, ce qui s'est traduit par un levier opérationnel positif en 2012. Les portefeuilles de prêts de la Banque affichent un rendement conforme à notre tolérance au risque, même si la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été augmentée au cours de l'exercice. L'augmentation de la dotation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement une hausse de 100 millions de dollars du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif au titre des prêts productifs en réaction aux prévisions économiques à la baisse et à l'incertitude mondiale persistante.

La Banque Scotia est déterminée à conserver un solide capital pour pouvoir assumer les risques inhérents à ses activités diversifiées et, en 2012, elle a poursuivi la croissance de sa situation de trésorerie. Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque a été excellent, s'établissant à 11,3 %, ce qui reflète l'avantage découlant du capital de 3,5 milliards de dollars généré en interne et d'un montant de plus de 3 milliards de dollars d'actions ordinaires émises dans le cadre de deux appels

publics à l'épargne visant à financer des acquisitions. Le ratio du capital de catégorie 1 aux termes des règles de Bâle II s'est chiffré à 13,6 %, ce qui est bien supérieur au minimum requis par la réglementation et satisfait largement aux normes internationales. Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aux termes des règles de Bâle III, une fois qu'elles seront mises en application dans leur totalité, s'établissait à 8,6 % (ou 7,7 % après prise en compte de l'incidence de l'acquisition d'ING DIRECT Canada dont la conclusion a eu lieu le 15 novembre 2012).

La Banque Scotia a continué de profiter d'occasions d'acquisitions stratégiques en 2012. En janvier, elle a conclu l'acquisition de 51 % de Banco Colpatria, située en Colombie, qui contribue déjà de manière importante à la croissance du bénéfice des Opérations internationales d'un exercice à l'autre. La Banque a aussi annoncé l'acquisition d'ING DIRECT Canada au quatrième trimestre. Cette acquisition renforce la position de la Banque Scotia en tant que troisième banque en importance au Canada en fonction des actifs et des dépôts personnels détenus et lui donne une excellente occasion de poursuivre sa croissance et de diversifier ses activités et sources de financement.

La Banque Scotia dispose d'un modèle d'entreprise simple et direct axé sur la diversité qui a fait ses preuves. Notre diversification assure la stabilité et réduit le risque. La Banque poursuit sa croissance au Canada, tout en mettant l'accent sur des marchés en forte croissance émergents. Notre performance passée est élogieuse : des résultats constants et des rendements annuels composée pour les actionnaires de 13,0 % sur 10 ans et de 15,6 % sur 20 ans.

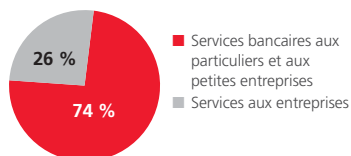
Le rapport de gestion de 2012 décrit le rendement de la Banque plus en détail et présente les perspectives de cette dernière pour 2013.

La Banque Scotia a affiché d'excellents résultats en générant un bénéfice net et des revenus records. Les quatre secteurs d'activité de la Banque ont contribué à ces résultats.

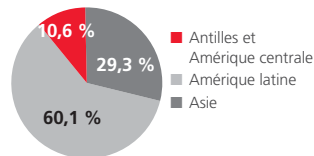
Revenus et bénéfice net de 2012 par secteurs d'activité (en millions de dollars)

Revenus

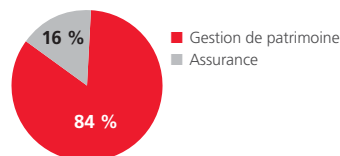
Réseau canadien



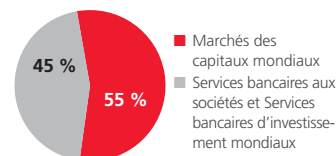
Opérations internationales



Gestion de patrimoine mondiale



Services bancaires et marchés mondiaux



Bénéfice net

1 938 \$

1 670 \$ en 2011
Hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent

1 734 \$

1 467 \$ en 2011
Hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent

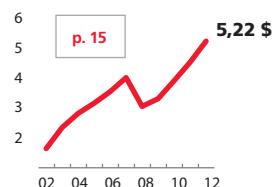
1 170 \$

1 255 \$ en 2011
Baisse de 7 % par rapport à l'exercice précédent (attribuable surtout à des profits liés à des acquisitions en 2011)

1 492 \$

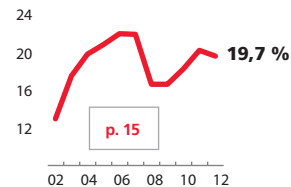
1 258 \$ en 2011
Hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent

Bénéfice par action* (dilué)



* Les chiffres de 2012 et de 2011 ont été calculés selon les IFRS et les chiffres des exercices antérieurs à 2011 ont été calculés selon le PCGR du Canada.

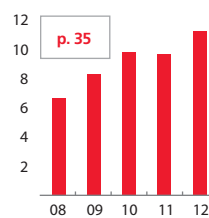
Rendement des capitaux propres*



* Les chiffres de 2012 et de 2011 ont été calculés selon les IFRS et les chiffres des exercices antérieurs à 2011 ont été calculés selon le PCGR du Canada.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

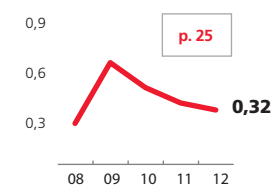
% aux 31 octobre



Tous les chiffres de 2011 et des exercices antérieurs ont été établis selon le PCGR du Canada.

Pertes sur créances*

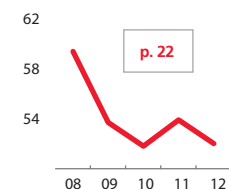
Dotations aux comptes de correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations



* Les chiffres de 2012 et de 2011 ont été calculés selon les IFRS et les chiffres des exercices antérieurs à 2011 ont été calculés selon le PCGR du Canada.

Ratio de productivité*

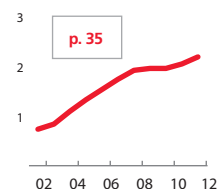
Charges opérationnelles en pourcentage des revenus (BMEF)



* Les chiffres de 2012 et de 2011 ont été calculés selon les IFRS et les chiffres des exercices antérieurs à 2011 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Croissance des dividendes

Dollars par action



Notations des instruments d'emprunt de premier rang

Agence	Note	Perspective
S&P	AA-	Négative ¹⁾
Moody's	Aa1	Négative ¹⁾
Fitch	AA-	Stable
DBRS	AA	Stable

Rendement total pour les actionnaires au 31 octobre 2012

Période	Rendement total
5 ans	4,6 %
10 ans	13,0 %
15 ans	12,4 %
20 ans	15,6 %

Autres données au 31 octobre 2012

Total des actifs	668,0 \$ milliards de dollars
Prêts	364,8 \$ milliards de dollars
Dépôts	463,6 \$ milliards de dollars
Succursales et bureaux ²⁾	3 123
GAB	7 728

- Ces agences de notation évaluent à l'heure actuelle l'ensemble du secteur bancaire canadien en raison surtout de considérations d'ordre macroéconomique.
- Exclusion faite des sociétés affiliées

Rapport de gestion

Table des matières

13	Énoncés prospectifs
14	Faits saillants financiers
Survol	
15	Résultats financiers
15	Perspectives
16	Rendement revenant aux actionnaires
17	Incidence de la conversion des devises
17	Incidence des acquisitions
17	Mesures non conformes aux PCGR

Résultats financiers du Groupe

18	Total des revenus
18	Revenus d'intérêts nets
20	Revenus nets tirés des frais et des commissions
21	Autres revenus opérationnels
22	Charges opérationnelles
23	Charge d'impôt sur le résultat
23	Qualité du crédit
28	Revue du quatrième trimestre
29	Sommaire des résultats trimestriels
30	Revue des résultats financiers – 2011 c. 2010 (PCGR du Canada)

Situation financière du Groupe

33	État de la situation financière
34	Gestion du capital
39	Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière
41	Instruments financiers
42	Principaux instruments de crédit

Secteurs d'activité

44	Survol
46	Réseau canadien
48	Opérations internationales
50	Gestion de patrimoine mondiale
52	Services bancaires et marchés mondiaux
54	Autres

Gestion du risque

55	Survol
58	Risque de crédit
62	Risque de marché
66	Risque de liquidité
68	Risque opérationnel
69	Risque de réputation
70	Risque environnemental
70	Risque d'assurance
71	Risque stratégique

Contrôles et méthodes comptables

72	Contrôles et procédures
72	Principales estimations comptables
76	Transition aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »)
78	Prises de position futures en comptabilité
78	Faits nouveaux en matière de réglementation
78	Transactions avec des parties liées

Données supplémentaires

80	Renseignements par secteurs géographiques
82	Risque de crédit
87	Revenus et charges
89	Informations trimestrielles choisies
90	Statistiques des onze derniers exercices

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques de la Banque comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; la liquidité; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; l'incidence qu'aurait tout changement aux notations de crédit attribuées à la Banque; les modifications apportées aux lignes directrices relatives au capital au titre des risques, aux directives de présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; le risque opérationnel et le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications aux méthodes comptables dont

la Banque se sert pour présenter sa situation et sa performance financières, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; le recours aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée en interne ou par des tiers, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre et les ouragans; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'électricité et l'eau; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la page 55 du rapport de gestion.

La liste des facteurs importants énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Les rubriques « Perspectives » contenues dans le présent document sont fondées sur les opinions de la Banque; leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Le 7 décembre 2012

RAPPORT DE GESTION

T1 Faits saillants financiers

Aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates	IFRS		PCGR du Canada		
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾	2010	2009	2008
Résultats opérationnels (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	10 003	9 014	8 621	8 328	7 574
Revenus d'intérêts nets (BMEF ²⁾)	10 020	9 035	8 907	8 616	7 990
Revenus autres que d'intérêts	9 698	8 296	6 884	6 129	4 302
Revenus autres que d'intérêts (BMEF ²⁾)	9 969	8 562	6 884	6 129	4 302
Total des revenus	19 701	17 310	15 505	14 457	11 876
Total des revenus (BMEF ²⁾)	19 989	17 597	15 791	14 745	12 292
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 252	1 076	1 239	1 744	630
Charges opérationnelles	10 403	9 481	8 182	7 919	7 296
Charge d'impôt sur le résultat	1 580	1 423	1 745	1 133	691
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF ²⁾)	1 868	1 710	2 031	1 421	1 107
Bénéfice net	6 466	5 330	4 339	3 661	3 259
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	6 023	4 965	4 038	3 361	3 033
Performance opérationnelle					
Bénéfice de base par action (en dollars)	5,31	4,63	3,91	3,32	3,07
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,22	4,53	3,91	3,31	3,05
Bénéfice dilué ajusté par action ²⁾ (en dollars)	5,33	4,62	3,97	3,37	3,11
Rendement des capitaux propres ²⁾ (en pourcentage)	19,7	20,3	18,3	16,7	16,7
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	52,0	53,9	51,8	53,7	59,4
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,32	2,32	s.o. ³⁾	s.o. ³⁾	s.o. ³⁾
Ratio de la marge sur activités bancaires au total des actifs moyens (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,10	2,11	s.o. ³⁾	s.o. ³⁾	s.o. ³⁾
Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	54 804	45 222	39 530	37 698	34 892
Actifs détenus à des fins de transaction	87 596	75 799	s.o. ³⁾	s.o. ³⁾	s.o. ³⁾
Prêts	364 766	327 573	284 224	266 302	288 680
Total des actifs	668 044	594 423	526 657	496 516	507 625
Dépôts	463 609	421 335	361 650	350 419	346 580
Actions ordinaires	35 252	26 356	23 656	21 062	18 782
Actions privilégiées	4 384	4 384	3 975	3 710	2 860
Actifs sous administration ²⁾	327 977	297 668	243 817	215 097	203 147
Actifs sous gestion ²⁾	114 694	102 733	53 532	46 304	40 460
Mesures du capital¹⁾					
Ratio du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	13,6	12,2	11,8	10,7	9,3
Ratio du capital total (en pourcentage)	16,7	13,9	13,8	12,9	11,1
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque ²⁾ (en pourcentage)	11,3	9,6	9,7	8,3	6,6
Ratio actifs/capital	15,0	16,6	17,0	16,6	18,0
Actifs pondérés en fonction du risque (en millions de dollars)	253 309	233 970	215 034	221 656	250 591
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars) ⁴⁾	1 973	1 957	3 044	2 563	1 191
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars)	2 969	2 689	2 796	2 875	2 634
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ⁴⁾	0,53	0,58	1,04	0,93	0,40
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et acceptations (annualisé)	0,35	0,34	0,45	0,60	0,24
Données sur les actions ordinaires					
Cours des actions (en dollars)					
Haut	57,18	61,28	55,76	49,19	54,00
Bas	47,54	49,00	44,12	23,99	35,25
Clôture	54,25	52,53	54,67	45,25	40,19
Actions en circulation (en millions)					
Moyenne – de base	1 133	1 072	1 032	1 013	987
Moyenne – dilué	1 160	1 108	1 034	1 016	993
Fin de l'exercice	1 184	1 089	1 043	1 025	992
Dividendes par action (en dollars)	2,19	2,05	1,96	1,96	1,92
Rendement de l'action (en pourcentage) ⁵⁾	4,2	3,7	3,9	5,4	4,3
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	64 252	57 204	57 016	46 379	39 865
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	29,76	24,20	22,68	20,55	18,94
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	1,8	2,2	2,4	2,2	2,1
Ratio cours-bénéfice	10,2	11,3	14,0	13,6	13,1
Autres données					
Effectif	81 497	75 362	70 772	67 802	69 049
Succursales et bureaux	3 123	2 926	2 784	2 686	2 672

1) Les chiffres pour 2012 et 2011 ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les chiffres antérieurs à 2011 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). Les mesures du capital pour 2011 n'ont pas été retraitées pour tenir compte des IFRS étant donné qu'elles représentent les montants réels de la période en cause aux fins de la réglementation.

2) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la page 17 pour les mesures non conformes aux PCGR.

3) Le sigle s.o. signifie sans objet/non présenté selon les PCGR du Canada.

4) Exclut les prêts garantis de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

5) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour l'exercice.

Survol

Résultats financiers

En 2012, la Banque Scotia a enregistré des résultats records et elle a atteint ou dépassé tous ses objectifs financiers. Le bénéfice net s'est établi à 6 466 millions de dollars, en hausse de 1 136 millions de dollars, ou de 21 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,22 \$, en croissance de 15,2 % comparativement à celui de 4,53 \$ pour 2011. Le rendement des capitaux propres est demeuré solide à 19,7 %.

En 2012, la Banque a comptabilisé des profits nets sur la vente de deux biens immobiliers (0,61 \$ par action) alors qu'en 2011, elle avait comptabilisé des profits non récurrents liés à des acquisitions (0,26 \$ par action). Après ajustement pour exclure l'incidence de ces éléments, le bénéfice par action s'est chiffré à 4,61 \$ en 2012, en hausse de 34 cents ou de 8 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le total des revenus a augmenté de 13,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent pour se chiffrer à 19 989 millions de dollars, sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »), compte tenu de l'incidence de profits immobiliers de 838 millions de dollars au cours de l'exercice à l'étude.

Les revenus d'intérêts nets (BMEF) ont augmenté de 985 millions de dollars, ou de 11 %, pour se chiffrer à 10 020 millions de dollars, cette hausse étant principalement attribuable à l'apport des acquisitions et à la croissance des actifs moyens des activités bancaires principales. La marge sur activités bancaires principales est restée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont chiffrés à 6 274 millions de dollars, en hausse de 547 millions de dollars ou de 9,6 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les acquisitions ont représenté la majeure partie de la hausse. La hausse des revenus tirés des services bancaires est attribuable à la forte croissance des revenus sur cartes et des frais liés aux dépôts. Les revenus tirés des fonds communs de placement ont aussi connu une croissance d'un exercice à l'autre.

Les autres revenus opérationnels (BMEF) se sont établis à 3 695 millions de dollars, en hausse de 860 millions de dollars ou de 30,3 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse reflète l'incidence des profits immobiliers et du profit sur la cession d'une entreprise de crédit-bail non stratégique au cours de l'exercice. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des profits liés aux acquisitions de 286 millions de dollars en 2011. La croissance restante s'est fait sentir partout, y compris dans les activités de transaction, où de forts revenus ont été enregistrés.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 176 millions de dollars pour s'établir à 1 252 millions de dollars. Les résultats de l'exercice à l'étude tiennent compte d'une hausse de 100 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif pour les prêts productifs, comparativement à une baisse de 60 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 922 millions de dollars, ou de 9,7 %, pour s'établir à 10 403 millions de dollars. Les acquisitions ont compté pour 603 millions de dollars de cette augmentation. La croissance restante est attribuable à la hausse des charges de rémunération, les salaires et les avantages du personnel ayant augmenté en raison de la hausse de la rémunération au mérite annuelle et des mesures soutenues visant la croissance. La hausse des frais liés aux locaux a découlé principalement de la vente de Scotia Plaza. Les taxes d'affaires et les taxes sur le capital ont augmenté principalement en raison de l'émission d'actions et de débentures au cours de l'exercice. La poursuite des investissements de la Banque dans les projets d'expansion a également contribué à la hausse des charges. Pour l'exercice, la Banque a affiché un levier opérationnel positif de 3,9 %. Après ajustement pour exclure l'incidence des profits immobiliers ainsi que celle des profits liés aux acquisitions au cours de l'exercice précédent, le levier opérationnel s'est établi à un pourcentage positif de 0,9 %.

Le taux d'impôt global a diminué de 150 points de base pour s'établir à 19,6 %, par rapport à 21,1 % en 2011. Cette baisse est essentiellement attribuable à la diminution du taux d'impôt prévu par la loi au Canada, à la baisse des ajustements d'impôt différé et au taux d'impôt moins élevé s'appliquant aux profits sur la vente de biens immobiliers imposés. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse des revenus exonérés d'impôt et par les profits découlant des acquisitions en 2011 qui n'étaient pas imposables.

Le ratio du capital de catégorie 1, à 13,6 %, et le ratio du capital total, à 16,7 %, ont été bien supérieurs au minimum requis par la réglementation et ont satisfait largement aux normes internationales.

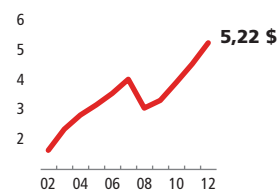
Perspectives

La croissance mondiale a ralenti et demeura vraisemblablement modeste en 2013, étant donné que les gouvernements de beaucoup de pays développés lourdement endettés imposent des mesures d'austérité supplémentaire afin de contenir leurs déficits surdimensionnés. Les principales économies émergentes ont aussi perdu de leur élan, mais elles demeureront les principaux moteurs de la croissance économique mondiale au cours du prochain exercice et des exercices suivants. Dans les pays émergents, la vigueur de la demande intérieure a contribué à soutenir les marchés mondiaux des marchandises et elle devient une importante occasion d'affaires pour les fabricants et les secteurs de services partout dans le monde.

L'économie américaine profite de la hausse des dépenses de consommation et des débuts d'une reprise dans le secteur de l'habitation aux États-Unis et devrait être soutenue par des mesures continues de stimulation monétaire. Les perspectives pour l'économie canadienne tireront également parti du renforcement de la demande intérieure aux États-Unis et du dynamisme général des marchés pour beaucoup de marchandises. Au Canada, malgré une croissance inquiétante des niveaux d'endettement, les clients et les portefeuilles de la Banque sont en bonne posture et cette dernière s'attend à ce que le fléchissement des prix des maisons donne lieu à un « atterrissage en douceur » en raison de la valeur réelle nette élevée des habitations et de la croissance soutenue de l'économie canadienne.

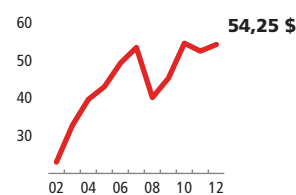
La Banque occupe une place de choix pour continuer à tirer profit de la croissance dans l'ensemble de ses secteurs d'activité. Son bénéfice s'est maintenu malgré le ralentissement de la croissance économique mondiale. Les plateformes diversifiées de la Banque, ses revenus durables, sa rentabilité élevée, son capital solide et son accent mis sur l'augmentation de sa clientèle, surtout dans les marchés à forte croissance, devraient continuer à soutenir la croissance en 2013 et après.

D1 Bénéfice par action (dilué)*

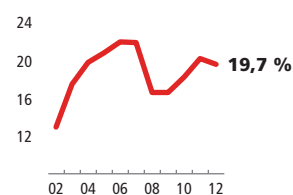


* Le bénéfice par action pour 2012 et 2011 est calculé conformément aux IFRS. Avant 2011, il était calculé conformément aux PCGR du Canada.

D2 Cours de clôture de l'action ordinaire
Avant 31 octobre



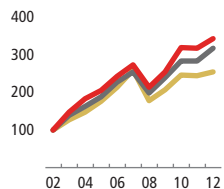
D3 Rendement des capitaux propres*



* Le rendement des capitaux propres pour 2012 et 2011 est calculé conformément aux IFRS. Avant 2011, il était calculé conformément aux PCGR du Canada.

D4 Rendement revenant aux actionnaires ordinaires

Augmentation du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis 2002 = 100



■ Banque Scotia
 ■ Indice de rendement global S&P/TSX pour les banques
 ■ Indice composé de rendement global S&P/TSX

Rendement revenant aux actionnaires

La relance de l'économie et la solide performance financière en 2012 ont généré un rendement total positif revenant aux actionnaires de 7,6 %, soit une hausse substantielle par rapport à un rendement négatif de 0,4 % en 2011, comme l'indique le tableau 2.

Le rendement annuel composé total des actions de la Banque revenant aux actionnaires s'est établi à 4,6 % au cours des cinq derniers exercices et à 13,0 % au cours des dix derniers exercices. Il a été supérieur au rendement total de l'indice composé S&P/TSX, lequel s'est établi à un rendement négatif de 0,4 % au cours des cinq derniers exercices et à un rendement de 9,8 % au cours des dix derniers exercices, comme le présente le diagramme 4.

Les dividendes trimestriels ont été accrus deux fois au cours de l'exercice, de 6 % pour le dividende versé au deuxième trimestre et encore de 4 % pour le dividende versé au quatrième trimestre. Par conséquent, les dividendes par action ont totalisé 2,19 \$ pour l'exercice, soit 6,8 % de plus qu'en 2011. Le ratio de distribution de la Banque s'est chiffré à 41 % pour l'exercice, ou 47 % exclusion faite des profits immobiliers, s'inscrivant ainsi dans la fourchette cible de 40 % à 50 %.

Le rendement des capitaux propres de la Banque s'est établi à 19,7 % pour l'exercice 2012, en baisse par rapport aux 20,3 % de l'exercice précédent.

T2 Rendement revenant aux actionnaires

Pour les exercices clos les 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	54,25	52,53	54,67	45,25	40,19	53,48
Dividendes versés (en dollars par action)	2,19	2,05	1,96	1,96	1,92	1,74
Dividendes versés (en pourcentage)	4,2	3,7	4,3	4,9	3,6	3,5
Hausse (baisse) du cours de l'action (en pourcentage)	3,3	(3,9)	20,8	12,6	(24,9)	8,5
Total du rendement annuel revenant aux actionnaires (en pourcentage) ¹⁾	7,6	(0,4)	25,7	18,8	(21,6)	12,2

1) Le total du rendement annuel revenant aux actionnaires suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels et, par conséquent, pourrait ne pas correspondre à la somme des rendements du dividende et du cours de l'action figurant dans le tableau.

T3 Incidence de la conversion des devises

Taux de change moyen	2012	2011
Dollar américain/dollar canadien	0,995	1,013
Incidence sur le bénéfice (en millions de dollars, sauf pour le bénéfice par action)	2012 c. 2011	2011 c. 2010
Revenus d'intérêts nets	7 \$	(138) \$
Revenus autres que d'intérêts	(6)	(94)
Charges opérationnelles	13	87
Autres éléments (après impôt)	(7)	38
Bénéfice net	7 \$	(107) \$
Bénéfice par action (dilué)	0,01 \$	(0,10) \$
Incidence par secteurs d'activités (en millions de dollars)		
Réseau canadien	3 \$	(5) \$
Opérations internationales	4	(53)
Gestion du patrimoine mondiale	3	(15)
Services bancaires et marchés mondiaux	(4)	(22)
Autres	1	(12)
	7 \$	(107) \$

T4 Incidence des acquisitions¹⁾

(en millions de dollars)	2012	2011
Revenus d'intérêts nets	634 \$	43 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 144	685
Autres revenus opérationnels	24	337 ²⁾
Charges opérationnelles	(1 165)	(562)
Autres éléments (après impôt)	(224)	(47)
Bénéfice net	413 \$	456 \$

1) Comprend les acquisitions effectuées en 2011 et en 2012, exclusion faite des frais de financement.

2) Comprend un profit non récurrent lié aux acquisitions de 286 millions de dollars.

Incidence de la conversion des devises

L'incidence de la conversion des devises sur le bénéfice de la Banque en 2012 a été négligeable. En moyenne, le dollar canadien s'est déprécié de 2 % par rapport au dollar américain et de 6 % par rapport au sol péruvien. Toutefois, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au peso mexicain, à l'euro et à de nombreuses autres devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités. Les variations des taux de change moyens ont eu une incidence sur le bénéfice net, tel que l'illustre le tableau 3.

Incidence des acquisitions

La Banque a réalisé un certain nombre d'acquisitions en 2011 et en 2012, lesquelles ont principalement contribué à la croissance des activités des secteurs Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Leur incidence sur les principaux postes du compte de résultat est présentée au tableau 4.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») ni définies par celles-ci. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles soient cohérentes et comparables à celles du même nom utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Actifs sous administration (les « ASA »)

Les ASA représentent les actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

Actifs sous gestion (« ASG »)

Les ASG représentent les actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé en ajustant le bénéfice dilué par action de manière à rajouter le montant de l'amortissement après impôt hors trésorerie des immobilisations incorporelles.

Capital économique et rendement du capital économique

Aux fins de l'information financière interne, la Banque répartit le capital entre ses secteurs opérationnels d'après leur profil de risque et selon une méthode qui tient compte du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et des autres risques propres à chaque secteur. Le montant de capital lié au risque réparti est communément appelé « capital économique ». Le rendement du capital économique des secteurs opérationnels correspond à un ratio du bénéfice net ajusté du secteur opérationnel par rapport au capital économique attribué au secteur. Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté au titre des coûts supplémentaires liés aux instruments de capitaux propres autres que les actions ordinaires.

Marge sur activités bancaires principales (BMEF)

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) divisés par les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et du total des actifs moyens liés au groupe Marchés des capitaux mondiaux du secteur Services bancaires et marchés mondiaux, ce qui est conforme à la présentation du compte consolidé de résultat de la Banque, dans lequel les revenus d'intérêts nets tirés des activités de transaction sont comptabilisés dans les revenus provenant des activités de transaction, qui sont inclus dans les autres revenus opérationnels.

Ratio de la marge sur activités bancaires au total des actifs moyens (BMEF)

La marge sur activités bancaires correspond aux revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) divisés par le total des actifs moyens, exclusion faite du total des actifs moyens liés aux activités du groupe Marché des capitaux mondiaux des Services bancaires et marchés mondiaux.

Levier opérationnel (BMEF)

La Banque définit le levier opérationnel comme le taux de croissance du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) moins le taux de croissance des charges opérationnelles.

Ratio de productivité (BMEF)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio représente les charges opérationnelles exprimées en pourcentage du total des revenus (BMEF).

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Banque calcule le rendement de ses capitaux propres à l'aide des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque

Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque est une mesure financière importante pour les agences de notation et les investisseurs. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représentent la somme du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales, déduction faite du goodwill et des immobilisations incorporelles non amorties après impôt. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés en pourcentage des actifs pondérés en fonction du risque. Les ratios de capital réglementaire, comme le ratio de capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

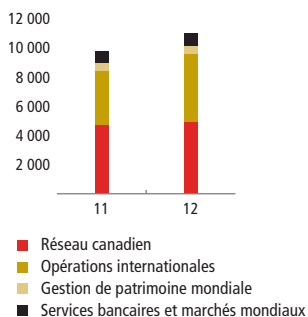
Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôt gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les autres revenus opérationnels jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des autres revenus opérationnels décaoulant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation des informations sectorielles, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres. Le montant de la majoration au titre de la BMEF à l'égard des revenus d'intérêts nets, des autres revenus opérationnels, du total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat est présenté ci-après :

Majoration au titre de la BMEF

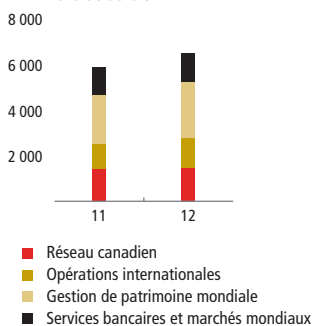
Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Revenus d'intérêts nets	17 \$	21 \$
Autres revenus opérationnels	271	266
Total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat	288 \$	287 \$

D5 Revenus d'intérêts nets par secteurs d'activité¹⁾
BMEF, en millions de dollars



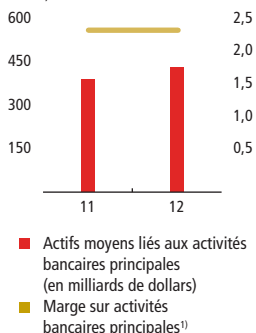
1) Compte non tenu du secteur Autres.

D6 Revenus nets tirés des frais et des commissions par secteurs d'activité¹⁾
En millions de dollars



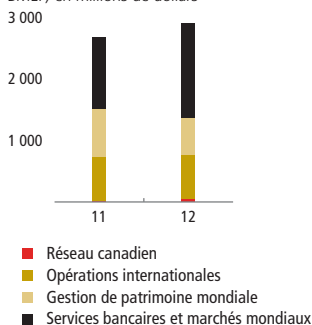
1) Compte non tenu du secteur Autres.

D7 Actifs moyens liés aux activités bancaires principales et marge connexe
BMEF, en millions de dollars



1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

D8 Autres revenus opérationnels par secteurs d'activité¹⁾
BMEF, en millions de dollars



1) Compte non tenu du secteur Autres.

RÉSULTATS FINANCIERS DU GROUPE

Total des revenus

Le total des revenus (BMEF) s'est établi à 19 989 millions de dollars en 2012, ce qui représente une hausse de 2 392 millions de dollars ou de 14 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Les trois groupes de revenus, à savoir les revenus d'intérêts nets, les revenus nets tirés des frais et des commissions et les autres revenus opérationnels, ont tous affiché une forte croissance par rapport à 2011.

L'augmentation de 985 millions de dollars ou de 11 % des revenus d'intérêts nets (BMEF) s'explique par la croissance des actifs moyens liés aux activités bancaires principales, y compris les acquisitions, la marge sur activités bancaires principales étant demeurée stable par rapport à celle de l'exercice précédent. Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 547 millions de dollars ou de 10 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'apport des acquisitions. Le reste de la croissance s'explique par les revenus sur cartes, les services de dépôt et de paiement ainsi que les commissions de gestion de patrimoine. L'augmentation des autres revenus opérationnels découle des profits immobiliers enregistrés en 2012, alors que les résultats de 2011 ont bénéficié des profits découlant des acquisitions. L'augmentation des revenus s'explique également par la progression des revenus provenant des activités de transaction et des revenus d'assurance.

Les revenus du Réseau canadien ont augmenté de 296 millions de dollars ou de 5 % pour s'établir à 6 287 millions de dollars, grâce à la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts. La progression des revenus d'intérêts nets s'explique par la hausse de 7 % des actifs productifs moyens traduisant la baisse de la marge d'un exercice à l'autre. Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 4 %, ce qui traduit en grande partie la hausse des revenus sur cartes tirés des transactions, des commissions sur dépôts et des commissions sur acceptations bancaires. La progression des autres revenus opérationnels traduit en grande partie le profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non stratégique.

Les revenus des Opérations internationales ont bondi de 1 109 millions de dollars ou de 21 % pour s'établir à 6 498 millions de dollars, essentiellement en raison des acquisitions. L'incidence du change s'est fixée à (8) millions de dollars. Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 889 millions de dollars ou de 25 % par rapport à ceux de l'exercice précédent du fait de la croissance de 17 % des actifs productifs moyens et de l'augmentation de la marge. Les prêts en Asie, au Pérou et au Chili ont affiché une forte croissance qui s'est ajoutée à l'incidence des acquisitions. L'augmentation de la marge traduit essentiellement les acquisitions en Colombie et en Uruguay ainsi que les améliorations en Asie et au Pérou. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 220 millions de dollars ou de 12 % en raison des acquisitions et des hausses au Pérou et au Mexique. Cette croissance a été contrebalancée en partie par le goodwill négatif constaté au titre d'acquisitions de moindre envergure réalisées au Brésil et au Chili en 2011.

Le total des revenus de la Gestion de patrimoine mondiale s'est accru de 136 millions de dollars ou de 4 % pour s'établir à 3 573 millions de dollars. Compte non tenu des profits découlant des acquisitions enregistrés en 2011, le total des revenus a progressé de 396 millions de dollars ou de 12 %. Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 58 millions de dollars, la croissance des actifs productifs ayant contrebalancé la modeste diminution de la marge. Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 264 millions de dollars ou de 12 % en raison de la hausse des honoraires liés aux fonds communs de placement qui reflète essentiellement l'incidence de l'acquisition de Patrimoine Dundee sur l'ensemble de l'exercice et la croissance des frais tirés des services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises. Abstraction faite du profit découlant des acquisitions, essentiellement lié à la progression des revenus d'assurance, les autres revenus opérationnels ont affiché une croissance d'un exercice à l'autre.

Les revenus des Services bancaires et marchés mondiaux ont progressé de 442 millions de dollars ou de 14 % pour s'établir à 3 582 millions de dollars. Les revenus d'intérêts nets ont affiché une augmentation de 3 % pour être portés à 792 millions de dollars, la hausse des volumes de prêts aux sociétés ayant été contrebalancée en partie par la diminution de la marge. Les autres revenus opérationnels ont bondi de 31 % du fait de la hausse des revenus provenant des activités de transaction, en particulier celles liées aux titres à revenu fixe, aux actions, aux marchandises et aux métaux précieux.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (BMEF) se sont établis à 10 020 millions de dollars, en hausse de 985 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le total des actifs productifs moyens a progressé de 60 milliards de dollars ou de 12 % pour s'établir à 580 milliards de dollars, les principales catégories ayant toutes affiché une hausse. La croissance s'explique par les prêts aux entreprises et aux administrations publiques à hauteur de 17 milliards de dollars ou de 17 %, par les titres mis en pension à hauteur de 12 milliards de dollars ou de 34 %, par les prêts hypothécaires à l'habitation à hauteur de 12 milliards de dollars ou de 8 % et par les dépôts auprès d'autres banques à hauteur de 11 milliards de dollars ou de 21 %.

Les actifs productifs moyens du Réseau canadien ont augmenté de 14 milliards de dollars ou de 7 % pour s'établir à 220 milliards de dollars, essentiellement au titre des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts automobiles à la consommation et des prêts aux entreprises.

Les actifs productifs moyens des Opérations internationales se sont accrus de 16 milliards de dollars ou de 17 %. Les prêts personnels ont augmenté de 18 %, essentiellement en raison de l'acquisition de Banco Colpatría, en Colombie, et de la solide croissance en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont progressé de 21 % en raison des acquisitions et d'une croissance à deux chiffres au Chili, au Pérou et en Asie.

Les actifs productifs moyens de la Gestion de patrimoine mondiale ont augmenté de 0,3 milliard de dollars pour s'établir à 10 milliards de dollars, essentiellement au titre des prêts personnels.

Les actifs productifs moyens des Services bancaires et marchés mondiaux ont progressé de 22 milliards de dollars, principalement en raison de la hausse des volumes de titres mis en pension et de titres détenus à des fins de transaction dans le secteur des titres à revenu fixe mondiaux. Les volumes de prêts aux entreprises ont augmenté aux États-Unis, en Europe et au Canada.

La marge sur activités bancaires principales s'est établie à 2,32 %, ce qui est identique à la marge enregistrée à l'exercice précédent. L'incidence favorable qu'a eue l'accroissement des écarts des Opérations internationales a été contrebalancée par la croissance des dépôts auprès d'autres banques générant des écarts plus faibles et par le rétrécissement des écarts du Réseau canadien.

La marge du Réseau canadien a diminué en raison du rétrécissement des écarts du portefeuille d'instruments à taux variable et des dépôts à taux fixe, ce qui reflète la concurrence accrue sur le marché.

La marge des Opérations internationales s'est accrue du fait de l'incidence favorable des acquisitions en Colombie et en Uruguay et de l'accroissement des écarts en Asie et au Pérou, contrebalancées en partie par la baisse des écarts au Mexique et au Chili.

La marge de la Gestion de patrimoine mondiale a affiché un rétrécissement modeste.

La marge des Services bancaires et marchés mondiaux a reculé durant l'exercice en raison de la légère baisse des écarts aux États-Unis, de la diminution des commissions de montage de prêts et d'une perte sur le rachat anticipé d'un billet émis par le fonds multicédants de la Banque aux États-Unis.

Perspectives

Les revenus d'intérêts nets de la Banque devraient s'accroître en 2013, surtout en raison d'une modeste croissance des actifs liés aux activités bancaires principales et de l'incidence, sur l'ensemble de l'exercice, des acquisitions réalisées en 2012 et des acquisitions conclues en 2013. La faiblesse des taux d'intérêt continuera d'exercer une pression sur la marge sur activités bancaires principales de la Banque pour la majeure partie de 2013. Cette pression pourrait être neutralisée en partie par le remboursement de financement à long terme plus coûteux.

T5 Revenus d'intérêts nets et marge sur activités bancaires principales¹⁾

(en milliards de dollars, sauf les pourcentages)	2012			2011		
	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen
Total des actifs moyens et revenus d'intérêts nets	659,5 \$	10,0		586,1 \$	9,0	
Déduire : total des actifs des Marchés des capitaux mondiaux ²⁾	183,8	–		160,0	–	
Ratio de la marge sur activités bancaires au total des actifs moyens	475,7 \$	10,0	2,10 %	426,1 \$	9,0	2,11 %
Déduire : actifs non productifs et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	46,1			37,9		
Actifs liés aux activités bancaires principales et marge connexe	429,6 \$	10,0	2,32 %	388,2 \$	9,0	2,32 %

1) Sur une base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

2) Les revenus d'intérêts nets tirés des actifs détenus à des fins de transaction liés au groupe Marchés des capitaux mondiaux sont comptabilisés dans les revenus provenant des activités de transaction sous les autres revenus opérationnels.

T6 Soldes moyens des actifs et passifs¹⁾ et revenus d'intérêts nets

BMEF ²⁾ Pour les exercices (en milliards de dollars)	2012			2011		
	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen
Actifs						
Dépôts auprès d'autres banques	61,4 \$	0,3	0,46 %	50,7 \$	0,3	0,54 %
Actifs détenus à des fins de transaction	90,8	0,1	0,15	86,2	0,1	0,16
Titres pris en pension	45,6	0,2	0,48	34,0	0,2	0,65
Titres de placement	34,6	0,9	2,67	33,9	0,9	2,57
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	167,9	6,5	3,86	156,2	6,4	4,10
Prêts personnels et sur cartes de crédit	65,7	4,9	7,49	62,4	4,3	6,89
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	116,9	4,3	3,59	99,8	3,7	3,68
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(2,9)			(2,7)		
Total des prêts	347,6 \$	15,6	4,49 %	315,5 \$	14,4	4,56 %
Total des actifs productifs	580,0	17,2	2,96	520,3	15,9	3,05
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8,8			7,9		
Autres actifs	70,7			57,9		
Total des actifs	659,5 \$	17,2	2,60 %	586,1 \$	15,9	2,71 %
Passifs et capitaux propres						
Dépôts						
Dépôts de particuliers	135,4 \$	2,4	1,75 %	129,3 \$	2,4	1,88 %
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	297,6	3,4	1,14	263,3	3,0	1,14
Dépôts d'autres banques	28,2	0,2	0,68	23,9	0,2	0,64
Total des dépôts	461,2 \$	6,0	1,29 %	416,5 \$	5,6	1,34 %
Obligations relatives aux titres mis en pension	54,5	0,3	0,48	37,3	0,4	0,95
Débitures subordonnées	7,3	0,4	5,19	6,9	0,4	5,34
Instruments de fonds propres – composante passif	1,8	0,1	7,30	2,1	0,1	6,61
Autres passifs portant intérêt	36,6	0,4	1,17	41,3	0,3	0,94
Total des passifs portant intérêt	561,4 \$	7,2	1,27 %	504,1 \$	6,8	1,36 %
Autres passifs, y compris les acceptations Capitaux propres ³⁾	61,5			51,7		
	36,6			30,3		
Total des passifs et des capitaux propres	659,5 \$	7,2	1,08 %	586,1 \$	6,8	1,17 %
Revenus d'intérêts nets		10,0			9,0	

1) Soldes quotidiens moyens. Les totaux pourraient ne pas correspondre à la somme des chiffres dans les colonnes en raison de l'arrondissement des chiffres.

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

3) Comprennent les participations ne donnant pas le contrôle de 1,7 milliard de dollars en 2012 et de 1,5 milliard de dollars en 2011.

T7 Revenus nets tirés des frais et des commissions	2012	2011	2012 c. 2011
Pour les exercices (en millions de dollars)			
Revenus tirés des frais et des commissions			
Services bancaires			
Revenus sur cartes	768 \$	608 \$	26 %
Services de dépôt et de paiement	846	761	11
Services de dépôt	237	212	12
Autres services de paiement	1 083 \$	973 \$	11
Commissions de crédit	690	668	3
Commissions sur engagement et autres commissions de crédit	207	188	10
Commissions sur acceptations	897 \$	856 \$	5
Autres	467 \$	435 \$	7
Total des revenus tirés des services bancaires	3 215 \$	2 872 \$	12 %
Gestion de patrimoine			
Fonds communs de placement	1 125	940	20
Commissions de courtage	721	728	(1)
Gestion de placements et services fiduciaires	141	133	7
Gestion et garde de placements	183	162	12
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	324 \$	295 \$	10
Total des revenus de gestion de patrimoine	2 170 \$	1 963 \$	11 %
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils	493	492	–
Commissions tirées des opérations de change à des fins autres que de transaction	365	349	5
Autres	293	267	10
Revenus tirés des frais et des commissions	6 536 \$	5 943 \$	10
Charges liées aux frais et aux commissions			
Charges liées aux cartes de crédit	189	153	23
Charges liées aux services de dépôt et de paiement	68	52	30
Autres charges	5	11	(49)
	262 \$	216 \$	21
Revenus nets tirés des frais et des commissions	6 274 \$	5 727 \$	10 %

Revenus nets tirés des frais et des commissions

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 6 274 millions de dollars, en hausse de 547 millions de dollars ou de 10 %, ce qui est attribuable à plusieurs catégories.

Les revenus sur cartes ont progressé de 160 millions de dollars ou de 26 % pour s'établir à 768 millions de dollars. Les revenus du Réseau canadien ont augmenté de 13 %, ce qui représente le troisième exercice consécutif de croissance à deux chiffres, essentiellement en raison de l'augmentation des frais tirés des transactions. La croissance des Opérations internationales provient des acquisitions en Colombie et en Uruguay ainsi que de la croissance interne dans le reste de l'Amérique latine.

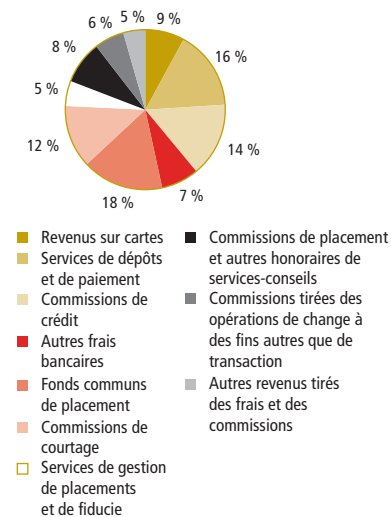
Les revenus tirés des services de dépôt se sont établis à 846 millions de dollars, soit une augmentation de 85 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de 2011. Bien que la croissance découle en grande partie des acquisitions des Opérations internationales, les revenus ont également bondi dans le Réseau canadien et au Mexique. Les revenus tirés des autres services de paiement ont également affiché une hausse dans le Réseau canadien et les Opérations internationales, plus précisément au Pérou et en Colombie.

Les commissions de crédit ont été supérieures de 5 % à celles de l'exercice précédent. Les commissions sur engagement et autres commissions de crédit se sont accrues, principalement en raison des acquisitions au Pérou. Les commissions sur acceptations du Réseau canadien et des Services bancaires et marchés mondiaux ont augmenté. Dans la catégorie Autres, les revenus tirés des prêts aux sociétés et des régimes de retraite en Colombie ont affiché une progression.

La hausse de 185 millions de dollars des honoraires liés aux fonds communs de placement reflète essentiellement l'incidence de l'acquisition de Patrimoine Dundee sur l'ensemble de l'exercice. La hausse restante traduit en grande partie l'augmentation des actifs sous gestion moyens des Fonds Scotia. Les commissions de courtage sont la seule catégorie à avoir affiché une baisse par rapport à l'exercice précédent, la diminution de la commission moyenne par opération et des volumes de transactions dans le secteur du courtage en ligne ayant plus que contrebalancé la hausse des revenus tirés des services de courtage de plein exercice. Les frais de gestion de placements et les frais de garde ont augmenté de 7 % ou de 8 millions de dollars pour s'établir à 141 millions de dollars. Les honoraires liés aux services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises ont augmenté de 21 millions de dollars, essentiellement en raison de l'acquisition en Colombie.

Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre, atteignant 493 millions de dollars. Les commissions de placement liées aux titres à revenu fixe ont augmenté, mais cette progression a été contrebalancée par le recul des honoraires de services-conseils de Scotia Waterous. Les commissions tirées des opérations de change à des fins autres que de transaction ont affiché une hausse de 5 % ou de 16 millions de dollars pour s'établir à 365 millions de dollars, l'augmentation des revenus des Opérations internationales ayant été contrebalancée en partie par la baisse des revenus du Réseau canadien.

D9 Sources des revenus nets tirés des frais et des commissions



Les autres revenus tirés des frais et des commissions étaient composés essentiellement de commissions de courtage non liées aux particuliers et de commissions d'assurance. L'augmentation de ces revenus sous-tend essentiellement l'apport des commissions d'assurance en Colombie et la hausse des revenus au Mexique.

Les charges liées aux frais et aux commissions ont progressé de 46 millions de dollars ou de 21 % pour s'établir à 262 millions de dollars. La hausse des charges liées aux cartes de crédit reflète l'augmentation des volumes de transactions du Réseau canadien et des Opérations internationales. La hausse des frais de dépôts traduit également l'augmentation des volumes de transactions et les acquisitions.

Perspectives

Les revenus nets tirés des frais et des commissions devraient afficher une forte croissance en 2013. La majorité des catégories devraient enregistrer une croissance interne. Les acquisitions récentes contribueront également à la croissance en 2013.

T8 Autres revenus opérationnels	2012	2011	2012 c. 2011
Pour les exercices (en millions de dollars)			
Revenus provenant des activités de transaction	1 316 \$	830 \$	58 %
Profit net sur les titres de placement	185	285	(35)
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	442	433	2
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres	388	294	32
Autres	1 093	727	51
Total des autres revenus opérationnels	3 424	2 569	33
Ajustement sur une base de mise en équivalence fiscale	271	266	2
Total des autres revenus opérationnels (BMEF) ²⁾	3 695 \$	2 835 \$	30 %

1) Sur une base de mise en équivalence fiscale, les revenus provenant des activités de transaction se sont établis à 1 587 \$ (1 096 \$ en 2011).

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

T9 Revenus provenant des activités de transaction

BMEF ¹⁾	2012	2011
Pour les exercices (en millions de dollars)		
Par produits de transaction		
Taux d'intérêt et crédit	520 \$	322 \$
Actions	386	293
Marchandises	425	335
Change	232	181
Autres	24	(35)
Total des revenus provenant des activités de transaction	1 587 \$	1 096 \$
En pourcentage du total des revenus	7,9 %	6,2 %

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels (BMEF) ont atteint 3 695 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 860 millions de dollars ou de 30 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, en grande partie du fait des profits immobiliers de 838 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice à l'étude, contrebalancés en partie par les profits découlant des acquisitions de 286 millions de dollars enregistrés en 2011. La croissance sous-jacente des revenus opérationnels s'est établie à 308 millions de dollars ou à 12 %.

Les revenus provenant des activités de transaction de 1 587 millions de dollars (BMEF) ont bondi de 491 millions de dollars ou de 45 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, et ce, dans toutes les catégories. Cette croissance découle d'une hausse de la demande de la clientèle et des conditions de marché plus favorables. La majeure partie de cette hausse découle des titres à revenu fixe mondiaux du fait de l'amélioration des conditions du marché. Les opérations de change ont augmenté de 28 % d'un exercice à l'autre, surtout en Amérique latine. Les revenus liés aux métaux précieux ont atteint des niveaux records, affichant une hausse de 16 % découlant de la demande continue des investisseurs et des conditions du marché favorables.

Les profits nets sur les titres de placement se sont établis à 185 millions de dollars en regard de 285 millions de dollars en 2011, les profits sur les titres de créance, les actions et les fonds liés aux rachats par emprunts ayant été inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées s'est fixé à 442 millions de dollars, en hausse de 9 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Les revenus de Bank of Xi'an, en Chine, ont augmenté du fait de la hausse de la participation dans cette banque. Les revenus de Thanachart Bank ont reculé, ce qui traduit l'incidence de l'inondation survenue en Thaïlande à la fin de 2011. Une charge d'impôt différé comptabilisée en 2012 a eu une incidence défavorable sur les revenus de CI; abstraction faite de cette charge, les résultats sous-jacents ont affiché une hausse.

Les revenus d'assurance ont bondi de 94 millions de dollars ou de 32 % pour s'établir à 388 millions de dollars. Les revenus de primes ont affiché une hausse de 16 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, contrebalancée en partie par l'augmentation des primes de réassurance versées et par la légère hausse des frais liés aux sinistres et autres.

Les autres revenus se sont chiffrés à 1 093 millions de dollars, 727 millions de dollars provenant de la vente de Scotia Plaza et 111 millions de dollars, du profit sur un actif immobilier dans l'Ouest canadien. En 2011, les autres revenus ont tenu compte de profits découlant des acquisitions de 286 millions de dollars. Compte non tenu de ces éléments, les autres revenus ont reculé de 186 millions de dollars, les résultats de 2011 tenant compte de profits de change liés à la transition aux IFRS et d'un goodwill négatif au titre des acquisitions à l'étranger.

Perspectives

Compte non tenu de l'incidence des profits immobiliers enregistrés en 2012, la croissance interne et la croissance découlant des acquisitions contribueront à la hausse des autres revenus opérationnels en 2013, bien que certaines activités soient sensibles à la volatilité du marché. Les revenus provenant des activités de transaction devraient être semblables à ceux de 2012, mais ils peuvent fluctuer en fonction de la volatilité du marché et de la demande de la clientèle.

T10 Charges opérationnelles et productivité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011	2012 c. 2011
Salaires et avantages du personnel			
Salaires	3 231 \$	3 018 \$	7 %
Rémunération liée à la performance	1 477	1 350	9
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	208	246	(16)
Prestations de retraite et autres avantages du personnel	833	744	12
	5 749 \$	5 358 \$	7
Locaux et technologie²⁾			
Loyers, montant net	321	276	16
Frais de réparation et d'entretien des locaux	100	90	11
Impôts fonciers	85	76	13
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	839	760	10
Autres frais liés aux locaux	262	244	7
	1 607 \$	1 446 \$	11
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles²⁾			
Amortissement des immobilisations corporelles	281	274	2
Amortissement du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	169	139	22
	450 \$	413 \$	9
Communications			
Télécommunications	86	82	4
Papeterie, poste et messagerie	287	262	10
	373 \$	344 \$	9
Publicité et prospection			
Publicité et activités promotionnelles	303	282	7
Déplacements et prospection	147	145	1
	450 \$	427 \$	5
Honoraires			
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	340	262	30
Taxes d'affaires	203	154	32
Taxes sur le capital	45	29	52
	248 \$	183 \$	35
Autres			
Formation du personnel	45	45	–
Autres	1 141	1 003	14
	1 186 \$	1 048 \$	13
Total des charges opérationnelles	10 403 \$	9 481 \$	10 %
Ratio de productivité (BMEF) ²⁾	52,0 %	53,9 %	

1) Compte non tenu des Régimes d'actionariat des salariés.

2) Sur une base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se sont établies à 10 403 millions de dollars en 2012, en hausse de 922 millions de dollars ou de 10 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Les acquisitions récentes expliquent cette hausse à hauteur d'environ 603 millions de dollars ou 66 %.

Les salaires et avantages du personnel se sont chiffrés à 5 749 millions de dollars en 2012, en hausse de 391 millions de dollars ou de 7 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui tient compte d'un montant de 237 millions de dollars lié aux acquisitions. Après ajustement pour tenir compte des acquisitions, les salaires se sont accrus de 90 millions de dollars ou de 3 %, ce qui rend compte des augmentations salariales annuelles et de l'augmentation des effectifs afin de soutenir les initiatives de croissance. Compte non tenu de l'incidence des acquisitions, la rémunération liée à la performance a affiché une hausse de 58 millions de dollars qui traduit l'amélioration des résultats dans certains secteurs d'activité. Les coûts liés aux prestations de retraite et aux autres avantages du personnel ont affiché une hausse de 89 millions de dollars ou de 12 %, essentiellement en raison des acquisitions et de l'accroissement des effectifs.

Les frais associés aux locaux et à la technologie se sont chiffrés à 1 607 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 161 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'augmentation des frais associés aux locaux rend compte de l'incidence des acquisitions et de la vente de Scotia Plaza, lesquelles ont donné lieu à une hausse des loyers. Les frais associés à la technologie se sont accrus de 79 millions de dollars ou de 10 % en raison des acquisitions et de l'investissement de la Banque dans des projets nouveaux et en cours.

Les frais de publicité et de prospection ont atteint 450 millions de dollars en 2012, en hausse de 23 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, essentiellement du fait des acquisitions.

Les honoraires ont grimpé de 78 millions de dollars ou de 30 % pour atteindre 340 millions de dollars, ce qui est attribuable en partie aux acquisitions, mais essentiellement à l'accroissement des dépenses liées à la technologie.

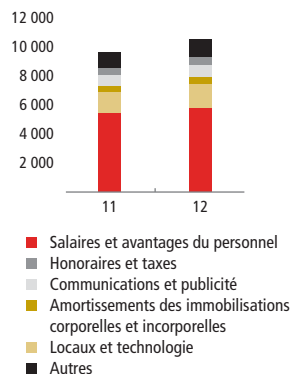
Les taxes d'affaires et taxes sur le capital ont progressé de 65 millions de dollars, une tranche de 40 millions de dollars ou de 62 % étant attribuable aux acquisitions et la tranche restante traduisant en grande partie l'émission d'actions et de débentures durant l'exercice.

Les autres charges se sont établies à 1 186 millions de dollars, en hausse de 138 millions de dollars ou de 13 % par rapport à celles de l'exercice précédent, en raison surtout des acquisitions.

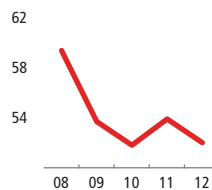
Le ratio de productivité s'est établi à 52,0 % en 2012 contre 53,9 % en 2011. Abstraction faite des profits immobiliers de 2012, le ratio de productivité a atteint 54,3 % par rapport à 54,8 % en 2011, après ajustement pour tenir compte des profits découlant des acquisitions.

Le levier opérationnel d'un exercice à l'autre s'est établi à un montant positif de 3,9 %. Après ajustement pour tenir compte des profits immobiliers de 2012 et des profits découlant des acquisitions de 2011, le levier opérationnel s'est tout de même fixé à un taux positif de 0,9 %.

D10 Hausse maîtrisée des dépenses
En millions de dollars



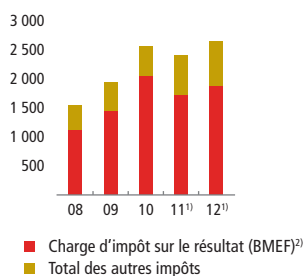
D11 Productivité*
Charges opérationnelles en pourcentage des revenus (BMEF)



* Les chiffres de 2012 et de 2011 sont établis selon les IFRS, alors que ceux des périodes antérieures à 2011 sont établis selon les PCGR du Canada.

D12 Impôts directs et indirects

En millions de dollars



- 1) Les chiffres de 2012 et de 2011 sont établis selon les Normes internationales d'information financière, alors que ceux des périodes antérieures à 2011 sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.
- 2) Ajustée sur une base de mise en équivalence fiscale.

Perspectives

En 2013, la Banque entend continuer de contrôler les coûts dans un contexte économique incertain. La Banque cible un levier opérationnel positif, mais elle continuera d'investir dans ses activités afin de favoriser la croissance interne. Les acquisitions et l'expansion des activités auront également une incidence sur la croissance des charges.

Impôt

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 1 580 millions de dollars, en hausse par rapport à 1 423 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif global de la Banque pour l'exercice à l'étude s'est établi à 19,6 %, ce qui représente une diminution par rapport au taux de 21,1 % de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à une diminution du taux d'impôt prescrit par la loi au Canada, de l'impôt lié aux profits sur la vente d'actifs immobiliers durant l'exercice et des charges non déductibles. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par le recul des revenus exonérés d'impôt pour l'exercice à l'étude. Le taux de l'exercice précédent a également été avantaagé par des profits non imposables liés aux acquisitions, mais ce facteur a été en partie contrebalancé par un ajustement pour moins-value imputé à un actif d'impôt différé relatif à la perte sur la cession des activités d'une filiale durant un exercice précédent.

Perspectives

Le taux d'impôt effectif consolidé de la Banque pour 2013 devrait se situer dans une fourchette de 20 % à 23 %.

Qualité du crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le montant total de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 1 252 millions de dollars en 2012, en hausse de 176 millions de dollars par rapport aux 1 076 millions de dollars inscrits à l'exercice précédent. Le montant total de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances tient compte de l'augmentation de 100 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs pour l'exercice à l'étude, par rapport à une baisse de 60 millions de dollars en 2011.

Le total de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux s'est établi à 1 152 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars ou de 1 % en regard de celui de 2011.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a totalisé 506 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 86 millions de dollars par rapport aux 592 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent, en raison de la diminution de la dotation au titre des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 613 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars par rapport aux 509 millions de dollars inscrits à l'exercice précédent. L'augmentation traduit essentiellement les acquisitions et la croissance des

T11 Prêts douteux par secteurs d'activité

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

Réseau canadien

Prêts aux particuliers
Prêts aux entreprises

Opérations internationales

Antilles et Amérique centrale
Amérique latine²⁾
Asie et Europe

Gestion de patrimoine mondiale

Services bancaires et marchés mondiaux
Canada
États-Unis
Europe

Total

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des prêts productifs

Montant net des prêts douteux, déduction faite du compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs

	Montant brut des prêts douteux		Compte de correction de valeur pour pertes sur créances		Montant net des prêts douteux	
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾
Réseau canadien	765 \$	826 \$	(462)\$	(452)\$	303 \$	374 \$
Prêts aux particuliers	326	294	(212)	(217)	114	77
Prêts aux entreprises	1 091 \$	1 120 \$	(674)\$	(669)\$	417 \$	451 \$
Opérations internationales	1 151	1 065	(369)	(285)	782	780
Antilles et Amérique centrale	1 005	1 013	(473)	(366)	532	647
Amérique latine ²⁾	25	38	(16)	(29)	9	9
Asie et Europe	2 181 \$	2 116 \$	(858)\$	(680)\$	1 323 \$	1 436 \$
Gestion de patrimoine mondiale	11	13	(1)	(2)	10	11
Services bancaires et marchés mondiaux	80	35	(28)	(14)	52	21
Canada	139	8	(21)	(8)	118	-
États-Unis	80	63	(27)	(25)	53	38
Europe	299 \$	106 \$	(76)\$	(47)\$	223 \$	59 \$
Total	3 582 \$	3 355 \$	(1 609)\$	(1 398)\$	1 973 \$	1 957 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des prêts productifs					(1 272)	(1 224)
Montant net des prêts douteux, déduction faite du compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs					701 \$	733 \$

Données relatives aux prêts douteux

Aux 31 octobre
(en millions de dollars)

Montant brut des prêts douteux en pourcentage du total du compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des capitaux propres³⁾
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux

	Montant net des prêts douteux	
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾
Montant brut des prêts douteux en pourcentage du total du compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des capitaux propres ³⁾	8,09 %	9,62 %
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,53 %	0,58 %
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	45 %	42 %

1) Compte non tenu des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

2) L'Amérique latine comprend le Mexique.

3) Il y a lieu de se reporter à la note 42 afférente aux états financiers consolidés pour connaître l'incidence sur les capitaux propres des nouvelles normes comptables adoptées le 1^{er} novembre 2010. Les montants de la période précédente ont été retraités afin de refléter la présentation de la période à l'étude.

prêts aux particuliers en Amérique latine, contrebalancées en partie par la baisse de la dotation aux Antilles et en Amérique centrale. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de l'exercice à l'étude tient compte d'un avantage net de 20 millions de dollars, lequel découle de l'amortissement net de l'ajustement au titre des pertes sur créances des prêts achetés de Banco Colpatria en sus des pertes réelles, ce qui est conforme aux échéances du portefeuille de prêts acquis.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la Gestion de patrimoine mondiale a totalisé 3 millions de dollars en 2012, ce qui représente une augmentation de 1 million de dollars par rapport à celle de l'an dernier.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 30 millions de dollars en 2012, en baisse de 3 millions de dollars par rapport à celle de 2011. La dotation de l'exercice à l'étude est principalement liée aux États-Unis et au Canada.

T12 Dotation au compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux par secteurs d'activité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011
Réseau canadien		
Prêts aux particuliers ¹⁾	419 \$	466 \$
Prêts aux entreprises	87	126
	506 \$	592 \$
Opérations internationales		
Antilles et Amérique centrale	192	209
Amérique latine ²⁾	413	296
Asie et Europe	8	4
	613 \$	509 \$
Gestion de patrimoine mondiale	3 \$	2 \$
Services bancaires et marchés mondiaux		
Canada	7	27
États-Unis	20	(12)
Europe	3	18
	30 \$	33 \$
Total	1 152 \$	1 136 \$

1) Les montants de 2011 ont été retraités en fonction des modifications apportées aux secteurs d'activité en 2011.
2) L'Amérique latine comprend le Mexique.

T13 Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations

Pour les exercices (en pourcentage)	2012	2011
Réseau canadien		
Prêts aux particuliers	0,21 %	0,25 %
Prêts aux entreprises	0,31	0,50
	0,23	0,28
Opérations internationales		
Prêts aux particuliers	1,93	1,88
Prêts aux entreprises	0,09	0,09
	0,75	0,75
Gestion de patrimoine mondiale	0,05	0,03
Services bancaires et marchés mondiaux¹⁾	0,09	0,11
Total partiel pondéré – dotation à l'égard des prêts douteux	0,32	0,36
Dotation à l'égard des prêts productifs	0,03	(0,02)
Total pondéré	0,35 %	0,34 %

1) Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement seulement.

T14 Radiations nettes¹⁾ en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations

Pour les exercices (en pourcentage)	2012	2011
Réseau canadien		
Prêts aux particuliers	0,22 %	0,24 %
Prêts aux entreprises	0,31	0,23
	0,23	0,24
Opérations internationales		
Prêts aux particuliers	1,28	1,61
Prêts aux entreprises	0,05	0,07
	0,49	0,64
Gestion de patrimoine mondiale	0,06	0,04
Services bancaires et marchés mondiaux²⁾	0,01	0,11
Total pondéré	0,26 %	0,31 %

1) Radiations, déduction faite des recouvrements.
2) Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement seulement.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur créances a grimpé pour s'établir à 2 969 millions de dollars au 31 octobre 2012, comparativement à 2 689 millions de dollars à pareille date l'an dernier. Cette augmentation de 280 millions de dollars s'explique essentiellement par la hausse de 100 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs et par des hausses dans la plupart des secteurs découlant de la croissance des activités. Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur créances tient compte d'une dotation de 88 millions de dollars couverte par des garanties par la FDIC au titre de R-G Premier Bank.

Le compte de correction de valeur du Réseau canadien s'est accru de 5 millions de dollars, principalement dans les portefeuilles de prêts aux particuliers, dans lesquels les nouvelles dotations ont dépassé les radiations de prêts.

Le compte de correction de valeur des Opérations internationales a augmenté de 178 millions de dollars pour s'établir à 858 millions de dollars, essentiellement en Amérique latine, aux Antilles et en Amérique centrale.

Le compte de correction de valeur des Services bancaires et marchés mondiaux est demeuré modeste, s'établissant à 76 millions de dollars par rapport à 47 millions de dollars.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs a augmenté de 100 millions de dollars en 2012, ce qui traduit les perspectives économiques sombres et l'incertitude continue à l'échelle mondiale. En 2011, ce compte de correction de valeur avait reculé de 60 millions de dollars.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux a augmenté pour s'établir à 3 582 millions de dollars au 31 octobre 2012, par rapport à 3 355 millions de dollars à la même date de l'exercice précédent.

Le montant des prêts douteux du Réseau canadien a diminué de 29 millions de dollars, essentiellement en raison des portefeuilles de prêts aux particuliers.

Le montant des prêts douteux des Opérations internationales a augmenté de 65 millions de dollars, en grande partie du fait des hausses aux Antilles et en Amérique centrale.

Le montant des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale a régressé de 2 millions de dollars.

Le montant des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux a affiché une hausse de 193 millions de dollars, essentiellement en raison des portefeuilles aux États-Unis et au Canada.

Le montant net des prêts douteux, déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, s'établissait à 1 973 millions de dollars au 31 octobre 2012, soit une hausse modeste de 16 millions de dollars par rapport à la même date l'an passé.

Comme l'indique le diagramme 14, le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,53 % au 31 octobre 2012, une amélioration comparativement au ratio de 0,58 % affiché à pareille date il y a un an.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Dans son évaluation de la juste valeur, la Banque tient compte des taux d'intérêt et des ajustements au titre des pertes sur créances. Tous les prêts acquis étant comptabilisés à la juste valeur, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'est comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière à la date de l'acquisition. En conséquence, on ne considère pas que les prêts acquis ont subi une dépréciation à la date de l'acquisition.

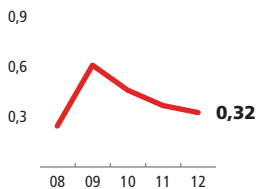
L'ajustement au titre des taux d'intérêt à la date de l'acquisition est principalement lié aux prêts à taux fixe, et il reflète l'incidence de l'écart entre le taux d'intérêt contractuel du prêt et le taux d'intérêt s'appliquant au prêt à la date de l'acquisition pour sa durée résiduelle. L'ajustement au titre des taux d'intérêt est amorti intégralement par imputation aux revenus d'intérêts dans le compte consolidé de résultat sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Un ajustement global de 549 millions de dollars au titre des pertes sur créances a été apporté à l'acquisition de Banco Colpatria afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à l'insuffisance des flux de trésorerie sur la durée des prêts, évaluée à la date de l'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte un volet lié aux pertes sur créances subies de 385 millions de dollars et un volet lié aux pertes futures prévues de 164 millions de dollars.

Dans les cas où les prêts sont évalués individuellement, l'ajustement au titre des pertes subies de 115 millions de dollars établi à la date de l'acquisition fait l'objet d'un suivi sur la durée du prêt. Les variations des flux de trésorerie attendus de ces prêts par rapport à ceux attendus à la date de l'acquisition donnent lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans le compte consolidé de résultat ou à une reprise sur ce compte, selon le cas. Au 31 octobre 2012, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel s'établissait à 112 millions de dollars.

D13 Pertes sur créances*

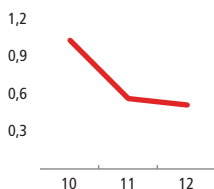
Dotation à l'égard des prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations



* Les chiffres de 2012 et de 2011 sont établis selon les IFRS, alors que ceux des périodes antérieures à 2011 sont établis selon les PCGR du Canada.

D14 Ratio du montant net des prêts douteux*

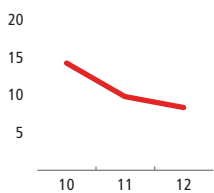
En pourcentage des prêts et des acceptations aux 31 octobre



* Les chiffres de 2012 et de 2011 sont établis selon les IFRS, alors que ceux de 2010 sont établis selon les PCGR du Canada.

D15 Montant brut des prêts douteux*

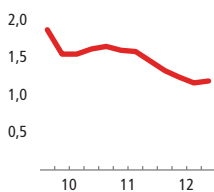
En pourcentage des capitaux propres et du compte de correction de valeur pour pertes sur créances aux 31 octobre



* Les chiffres de 2012 et de 2011 sont établis selon les IFRS, alors que ceux de 2010 sont établis selon les PCGR du Canada.

D16 Faibles défaillances dans le portefeuille de prêts aux particuliers au Canada

Prêts en défaut en pourcentage du total des prêts



Dans les cas où les pertes ne sont pas évaluées individuellement pour chaque prêt, la Banque utilise une approche axée sur le portefeuille pour déterminer les pertes à la date de l'acquisition. L'approche axée sur le portefeuille a donné lieu à un ajustement de 270 millions de dollars au titre des pertes subies et à un ajustement de 164 millions de dollars au titre des pertes futures prévues. L'ajustement au titre des pertes subies est comparé au rendement du portefeuille de prêts chaque date de clôture, et une augmentation des flux de trésorerie prévus donnera lieu à une reprise sur le compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans le compte consolidé de résultat. Les flux de trésorerie inférieurs aux attentes entraîneront une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. L'ajustement au titre des pertes futures prévues est amorti par imputation au résultat au fur et à mesure que les pertes sont comptabilisées ou que le portefeuille de prêts est amorti sur sa durée prévue. Le caractère raisonnable du solde non amorti au regard du portefeuille de prêts acquis est réévalué chaque date de clôture. Un avantage global est comptabilisé uniquement dans la mesure où le montant amorti est supérieur aux pertes réellement subies. Une charge est comptabilisée si les pertes réelles sont supérieures aux montants amortis. Au 31 octobre 2012, l'ajustement au titre des pertes subies et l'ajustement au titre des pertes prévues liés aux prêts qui ne sont pas évalués individuellement s'établissaient respectivement à 159 millions de dollars et à 137 millions de dollars.

Examen du portefeuille**Réseau canadien**

Au Canada, la qualité globale du crédit du portefeuille de prêts à la consommation s'est améliorée d'un exercice à l'autre. Le taux de défaillance à déclarer a reculé de 26 points de base pour s'établir à 1,17 %. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du portefeuille de prêts aux particuliers canadien s'est élevée à 419 millions de dollars, en baisse de 47 millions de dollars ou de 10 % par rapport à celle de l'exercice précédent. La dotation au compte de correction pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts s'est établie à 0,21 %, comparativement à 0,25 % pour l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux particuliers s'est amélioré par rapport à celui de 2011 puisqu'il a diminué de 7 % ou de 61 millions de dollars. Le nombre élevé de prêts garantis continue d'avoir une incidence positive sur la qualité du portefeuille, compte tenu du fait que 93 % de l'ensemble des prêts consentis aux particuliers sont garantis par un actif sous-jacent comme une maison ou une automobile. Le nombre élevé de prêts garantis témoigne de l'évolution du programme Crédit Intégré Scotia, dont tous les produits, notamment les marges de crédit et les cartes de crédit, sont garantis par des biens immeubles résidentiels. À l'heure actuelle, 64 % des portefeuilles Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Scotia VISA sont garantis.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du portefeuille canadien de prêts aux entreprises s'est chiffrée à 87 millions de dollars, en baisse de 39 millions de dollars ou de 31 % par rapport à celle de l'exercice précédent. Le montant brut des prêts douteux a augmenté de 32 millions de dollars pour s'établir à 326 millions de dollars.

Opérations internationales

La qualité du crédit aux particuliers s'est stabilisée dans la plupart des régions, sauf aux Antilles où la situation économique est demeurée faible. Dans le secteur des prêts aux particuliers, le montant brut des prêts douteux s'est accru de 47 millions de dollars pour atteindre 1 397 millions de dollars au cours de l'exercice en raison d'une augmentation attribuable aux acquisitions récentes en Amérique latine.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances relative aux prêts aux particuliers a augmenté, passant de 471 millions de dollars en 2011 à 568 millions de dollars en 2012, la hausse de la dotation en Amérique latine ayant été contrebalancée en partie par la baisse de la dotation aux Antilles et en Amérique centrale. Le taux de défaillance total s'est amélioré d'un exercice à l'autre, principalement au Chili et au Mexique.

Le montant brut des prêts douteux des services bancaires aux entreprises s'est chiffré à 784 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars par rapport au montant de l'exercice précédent, essentiellement aux Antilles et en Amérique centrale.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts aux entreprises s'est élevée à 45 millions de dollars en 2012 par rapport à 38 millions de dollars en 2011. Cette hausse s'explique par une augmentation de la dotation aux Antilles et en Amérique centrale.

Gestion de patrimoine mondiale

La qualité du crédit globale de Gestion de patrimoine mondiale a été excellente en 2012. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 3 millions de dollars et le montant brut des prêts douteux s'est établi à 11 millions de dollars pour le portefeuille canadien.

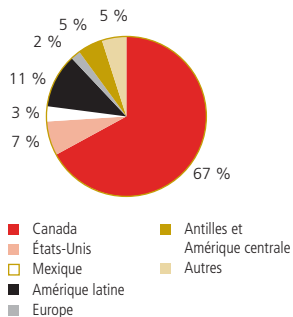
Services bancaires et marchés mondiaux

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 30 millions de dollars en 2012, en regard de 33 millions de dollars en 2011. La dotation de l'exercice à l'étude a touché principalement les États-Unis et le Canada.

Le montant brut des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux a augmenté de 193 millions de dollars en 2012 pour s'établir à 299 millions de dollars. La hausse s'explique en grande partie par le portefeuille américain, dont les prêts douteux ont augmenté de 131 millions de dollars d'un exercice à l'autre pour se fixer à 139 millions de dollars. Les prêts douteux du portefeuille canadien ont augmenté de 45 millions de dollars pour s'établir à 80 millions de dollars, alors que ceux du portefeuille européen ont augmenté de 17 millions de dollars pour s'établir à 80 millions de dollars.

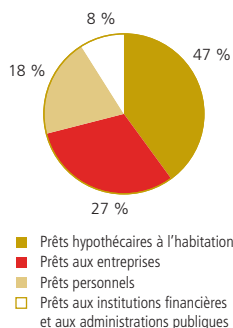
D17 Diversification équilibrée au Canada et à l'étranger...

Prêts et acceptations, octobre 2012



D18 ... ainsi que dans les prêts aux ménages et aux entreprises

Prêts et acceptations



Diversification des risques

Les risques auxquels la Banque s'expose, selon les divers pays et types d'emprunteurs, sont bien diversifiés. (Il y a lieu de se reporter au tableau 43 à la page 80). Le diagramme 17 illustre la répartition géographique des prêts et acceptations. Au Canada, c'est en Ontario que le risque est le plus grand, à 33 % du risque global. Par ailleurs, l'Amérique latine compte pour 11 % de l'exposition totale et les États-Unis, 7 %.

Le diagramme 18 illustre la répartition des prêts et acceptations par types d'emprunteur. (Il y a lieu de se reporter au tableau 47 à la page 82). Exception faite des prêts aux ménages, les risques les plus importants touchent le secteur des services financiers (7,2 %), le secteur de la vente en gros et au détail (3,4 %) et le secteur du pétrole et du gaz (3,1 %).

Exposition au risque lié au marché résidentiel et aux copropriétés au Canada

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs et des régions. Au 31 octobre 2012, ces prêts s'élevaient à 244 milliards de dollars ou à 65 % de l'encours total des prêts et des acceptations. Le portefeuille du Réseau canadien était garanti à 93 % et celui des Opérations internationales, à 68 %. Le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 156 milliards de dollars, dont une tranche de 142 milliards de dollars était liée à des biens francs et une tranche de 14 milliards de dollars, à des copropriétés. Une tranche de 60 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien est garantie, et le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non garantie est de 54 %.

Le portefeuille de prêts destinés à l'aménagement de copropriétés au Canada, activité dont la popularité a été élevée ces derniers temps, s'établissait à 695 millions de dollars. Il s'agit d'un portefeuille composé de prêts de qualité accordés à des sociétés d'aménagement immobilier reconnues qui entretiennent des relations de longue date avec la Banque.

Exposition au risque en Europe

En raison de ses diverses activités internationales, la Banque est exposée au risque-pays dans un certain nombre de pays. La Banque gère activement ce risque, notamment à l'aide de limites de risque établies en fonction de la solvabilité des pays en question.

T15 Exposition au risque en Europe

Les expositions actuelles au risque en Europe se détaillent comme suit :

	Au 31 octobre 2012				Au 31 octobre 2011		
	Prêts et équivalents de prêts			Autres			
(en millions de dollars)	Prêts et acceptations ¹⁾	Lettres de crédit et de garantie ²⁾	Engagements non prélevés ³⁾	Titres et dépôts auprès d'autres banques ⁴⁾	Transactions financières sur titres et dérivés ⁵⁾	Exposition totale au risque en Europe	Exposition totale au risque en Europe ⁶⁾
Expositions brutes	8 181 \$	1 456 \$	7 970 \$	10 528 \$	616 \$	28 751 \$	30 438 \$
Déduire :							
engagements non prélevés	–	–	7 970	–	–	7 970	7 946
Expositions provisionnées nettes	8 181 \$	1 456 \$	– \$	10 528 \$	616 \$	20 781 \$	22 492 \$

- 1) Déduction faite de la totalité des comptes de correction de valeur pour pertes sur créances de 27 \$. Les valeurs brutes correspondent aux valeurs nettes, les garanties n'étant pas portées en diminution de celles-ci.
- 2) Les lettres de crédit et de garantie sont incluses dans les expositions provisionnées puisqu'elles ont été émises.
- 3) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait devoir être versé advenant la défaillance d'un débiteur.
- 4) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur. Les valeurs brutes correspondent aux valeurs nettes, les garanties n'étant pas portées en diminution de celles-ci.
- 5) Les transactions financières sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions provisionnées nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 976 \$ et celles au titre des transactions financières sur titres, à 7 014 \$.
- 6) L'exposition au risque tient compte de titres détenus à des fins de transaction qui n'étaient pas pris en compte dans les états financiers au 31 octobre 2011.

L'exposition brute totale de la Banque au risque en Europe a été réduite au cours de l'exercice et s'établissait à 28,8 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (30,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011), compte tenu d'une exposition provisionnée nette de 20,8 milliards de dollars (22,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011), déduction faite des engagements non prélevés et des garanties détenues.

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (80 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données d'entrée non observables (niveau 3).

T16 Expositions provisionnées

Le tableau ci-dessous présente les positions provisionnées à l'égard du risque de crédit de tous les pays européens.

(en millions de dollars)	Aux				31 octobre 2011
	31 octobre 2012 ¹⁾				
	Emprunteurs souverains	Banques	Sociétés ²⁾	Total	
Grèce	– \$	– \$	426 \$	426 \$	348 \$
Irlande	130	71	97	298	341
Italie	(108)	626	177	695	1 206
Portugal	–	8	22	30	95
Espagne	123	145	(16)	252	652
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	145 \$	850 \$	706 \$	1 701 \$	2 642 \$
Royaume-Uni	2 660	1 735	4 316	8 711	7 151
Allemagne	622	1 020	1 272	2 914	3 988
France	553	584	810	1 947	2 364
Pays-Bas	140	383	745	1 268	1 749
Suisse	11	610	882	1 503	1 594
Autres	448	486	1 803	2 737	3 004
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	4 434 \$	4 818 \$	9 828 \$	19 080 \$	19 850 \$
Total – Europe	4 579 \$	5 668 \$	10 534 \$	20 781 \$ ²⁾	22 492 \$
Total – Europe – 31 octobre 2011	3 017 \$	8 529 \$	10 946 \$	22 492 \$	

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

2) Les sociétés comprennent les institutions financières autres que les banques.

3) Compte tenu de 183 \$ d'expositions liées à des agences supranationales.

Le risque de la Banque lié à certains pays européens qui ont fait récemment les manchettes, à savoir la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (le « groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne »), est négligeable. Au 31 octobre 2012, les positions provisionnées de la Banque à ces États souverains ainsi qu'aux banques, institutions financières autres que les banques et sociétés domiciliées dans ces pays totalisaient quelque 1,7 milliard de dollars, en baisse par rapport au chiffre de 2,6 milliards de dollars pour l'exercice précédent.

L'exposition au risque-pays de la Banque relativement aux titres du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne consistait en une exposition en Irlande de 130 millions de dollars au 31 octobre 2012, y compris des dépôts de 34 millions de dollars effectués auprès de la banque centrale découlant des

exigences réglementaires et visant à appuyer les opérations de la Banque en Irlande. La Banque détenait une position acheteur nette en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Espagne (123 millions de dollars) et de l'Irlande (21 millions de dollars) ainsi qu'une position vendeur nette en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Italie (108 millions de dollars); elle n'avait aucun titre d'États souverains de la Grèce ou du Portugal.

La Banque était exposée aux banques italiennes à hauteur de 626 millions de dollars au 31 octobre 2012 (1 083 millions de dollars au 31 octobre 2011), surtout au titre d'activités à court terme de transactions sur métaux précieux et de prêts. L'exposition en Grèce est principalement liée à des prêts garantis à des sociétés de transport maritime.

T17 Exposition de la Banque par pays

Les expositions de la Banque sont distribuées comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2012 ¹⁾					Au 31 octobre 2011
	Prêts et équivalents de prêts	Dépôts auprès d'autres banques	Titres	Transactions financières sur titres et dérivés	Total	
Grèce	427 \$	– \$	(1) \$	– \$	426 \$	348 \$
Irlande	21	76	125	76	298	341
Italie	533	–	161	1	695	1 206
Portugal	–	–	30	–	30	95
Espagne	304	–	(55)	3	252	652
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	1 285 \$	76 \$	260 \$	80 \$	1 701 \$	2 642 \$
Royaume-Uni	3 729	3 389	1 292	301	8 711	7 151
Allemagne	1 074	732	1 078	30	2 914	3 988
France	519	154	1 269	5	1 947	2 364
Pays-Bas	364	66	811	27	1 268	1 749
Suisse	931	92	399	81	1 503	1 594
Autres	1 735	41	869	92	2 737	3 004
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	8 352 \$	4 474 \$	5 718 \$	536 \$	19 080 \$	19 850 \$
Total – Europe	9 637 \$	4 550 \$	5 978 \$	616 \$	20 781 \$	22 492 \$

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

L'exposition de la Banque aux titres est comptabilisée sur la base de la juste valeur. Au 31 octobre 2012, la Banque détenait des titres au montant de 3,5 milliards de dollars dans des États souverains et banques d'Europe autres que dans le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne (5,0 milliards de dollars au 31 octobre 2011), surtout en regard d'émetteurs du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France. La quasi-totalité des placements présente une forte liquidité de marché.

La plus grande partie des expositions au risque de crédit provisionnées se compose actuellement de prêts provisionnés constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. En outre, l'exposition au risque de crédit de clients découle de transactions sur dérivés et de transactions financières sur titres (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de

titres). Les expositions au risque de contrepartie au titre des dérivés négociés de gré à gré se calculent sur la base de la juste valeur, alors que celles au titre des transactions financières sur titres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les engagements non prélevés de 8,0 milliards de dollars (7,9 milliards de dollars au 31 octobre 2011) sont composés d'engagements non provisionnés et de lettres de crédit au nom d'autres banques aux termes d'une entente relative à un consortium bancaire. Le total des engagements non provisionnés envers des sociétés en Europe (sauf le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne) s'établissait à 4,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (4,3 milliards de dollars au 31 octobre 2011). Au 31 octobre 2012, l'encours des lettres de crédit émises en faveur d'autres banques s'élevait à 3,1 milliards

de dollars (3,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011). Les engagements non prélevés sont détaillés par pays dans le tableau ci-après.

L'exposition indirecte de la Banque, comme l'indique en détail le tableau 18 ci-dessous, comprend ce qui suit :

- Titres assortis d'une exposition à des entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe
- Lettres de crédit et de garantie émises par des entités européennes en faveur d'entités non européennes

Sont inclus dans l'exposition indirecte aux titres un montant de 385 millions de dollars lié au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, un montant de 37 millions de dollars lié au Royaume-Uni et un montant de 125 millions de dollars lié à l'Allemagne. L'exposition indirecte sous la forme de lettres de crédit totalisait 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2012 (1 190 millions de dollars au 31 octobre 2011), dont une tranche de 196 millions de dollars représentait une exposition indirecte liée au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne. La Banque gère l'exposition indirecte par l'intermédiaire de son cadre de gestion du risque de crédit et d'une évaluation robuste de la contrepartie. Outre les expositions indirectes totales détaillées ci-après, la Banque détient des garanties libellées en euros de 507 millions de dollars (698 millions de dollars au 31 octobre 2011) fournies par des contreparties non européennes.

T18 Expositions indirectes

(en millions de dollars)	Engagements non prélevés		Exposition indirecte	
	Au 31 octobre 2012	Au 31 octobre 2011	Au 31 octobre 2012	Au 31 octobre 2011
Grèce	23 \$	38 \$	0 \$	0 \$
Irlande	28	46	2	2
Italie	38	51	155	224
Portugal	0	2	0	56
Espagne	231	189	423	537
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	320 \$	326 \$	580 \$	819 \$
Royaume-Uni	2 914	3 213	138	187
Allemagne	1 116	899	257	197
France	879	1 300	306	193
Pays-Bas	892	689	51	142
Suisse	942	630	125	98
Autres	907	889	206	331
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	7 650 \$	7 620 \$	1 083 \$	1 147 \$
Total – Europe	7 970 \$	7 946 \$	1 664 \$	1 966 \$

La Banque n'a recours à aucun swap sur défaillance comme mesure d'atténuation des risques visant à réduire son exposition au risque-pays. En ce qui a trait aux banques, aux institutions financières autres que les banques et aux sociétés, la Banque peut parfois avoir recours à des swaps sur défaillance pour compenser en partie son exposition à l'égard des prêts provisionnés. Pour ce qui est du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, la Banque bénéficiait d'une protection par voie de swap sur défaillance à l'égard des positions provisionnées touchant un seul compte, soit celui d'une société espagnole, à hauteur de 58 millions de dollars, au 31 octobre 2012. Au titre de son portefeuille de transaction, la Banque peut acheter ou vendre des swaps sur défaillance. Toutes les expositions, y compris celles liées aux swaps sur défaillance, sont soumises à des limites de risque et font l'objet d'une surveillance continue de la part du service indépendant de gestion des risques.

Comme d'autres banques, la Banque Scotia fournit aussi des services de règlement et de compensation à une clientèle variée dans ces pays et elle suit et gère activement les expositions intrajournalières découlant de ces services. Cependant, la Banque Scotia n'a aucune position provisionnée dans ces pays à l'égard des particuliers ou des petites entreprises.

Atténuation du risque

Afin d'atténuer son exposition au risque dans ses portefeuilles de prêts productifs aux sociétés, la Banque a recours à une diversification par sociétés, par secteurs et par pays, au moyen d'une utilisation prudente des cessions de prêts et des instruments dérivés de crédit. En 2012, les cessions de prêts se sont élevées à 649 millions de dollars, contre 412 millions de dollars en 2011. En 2012, le plus fort volume de prêts cédés a été enregistré dans le secteur des aliments et boissons et dans le secteur des télécommunications.

Au 31 octobre 2012, les dérivés de crédit ayant servi à atténuer l'exposition des portefeuilles totalisaient 80 millions de dollars (montant notionnel), contre 92 millions de dollars au 31 octobre 2011.

La Banque surveille activement les concentrations dans les secteurs et dans les pays. Elle continue de suivre attentivement les tendances émergentes et de prendre les mesures supplémentaires qui s'imposent pour atténuer les risques, comme elle le fait pour l'exposition aux risques de tous les secteurs. Elle gère de près les portefeuilles du secteur des loteries, du secteur hôtelier, du secteur des médias et du secteur de l'expédition.

Perspectives

Malgré le fait que la croissance économique mondiale demeure anémique, la qualité du portefeuille de prêts de la Banque devrait demeurer solide en raison de son exposition limitée aux secteurs et aux régions à risque et de son excellente diversification mondiale. À moins que les économies mondiales s'affaiblissent et aient une incidence sur les marchés plus isolés de la Banque, le ratio de pertes sur prêts de la Banque devrait afficher une croissance modérée en 2013, essentiellement dans les Opérations internationales. Cette situation traduit les acquisitions récentes, le ralentissement économique continu dans les Antilles et la modification de la combinaison d'activités, une croissance étant attendue pour les prêts à la consommation assortis d'écart plus élevés dans certains marchés internationaux, situation qui donnera lieu à une augmentation du ratio de pertes sur prêts des Opérations internationales en 2013.

Revue du quatrième trimestre

Comparaison du quatrième trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011

Bénéfice net

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 1 519 millions de dollars, en hausse de 362 millions de dollars ou de 31 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement la hausse des revenus, y compris l'apport des acquisitions, l'augmentation des actifs productifs ainsi que des revenus provenant des activités de transaction. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'augmentation des charges opérationnelles et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Total des revenus

Le total des revenus (BMEF) s'est chiffré à 4 938 millions de dollars, en hausse de 639 millions de dollars ou de 15 % en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à des hausses importantes des trois catégories de revenus. Les revenus d'intérêts nets se sont accrues du fait de l'accroissement de la marge sur activités bancaires principales, essentiellement en raison des acquisitions, et de la hausse des actifs liés aux activités bancaires principales. La progression des revenus nets tirés des frais et des commissions traduit essentiellement la hausse des frais tirés des services bancaires, des commissions de placement et des commissions de gestion de patrimoine. L'augmentation des autres revenus opérationnels s'explique en grande partie par la hausse des revenus provenant des activités de transaction et par une variation favorable de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de la gestion des actifs et des passifs.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (BMEF) ont augmenté de 250 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à la croissance de 7 % des actifs liés aux activités bancaires principales et à la hausse de 9 points de base de la marge sur activités bancaires principales. L'augmentation de cette dernière traduit la hausse des volumes de prêts dans tous les secteurs d'activité. La hausse de 9 points de base de la marge s'explique en grande partie par l'acquisition de Banco Colpatría, contrebalancée en partie par le rétrécissement de l'écart lié aux dépôts de particuliers en dollars canadiens.

Revenus nets tirés des frais et des commissions

Les revenus nets tirés des frais et des commissions de 1 634 millions de dollars sont en hausse de 145 millions de dollars ou de 10 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation traduit essentiellement la hausse des revenus sur cartes et des revenus tirés des services de dépôt et de paiement, compte tenu de l'apport de Banco Colpatría. Les commissions de placement ont affiché une hausse de 39 millions de dollars et les honoraires liés aux fonds communs de placement ont progressé de 26 millions de dollars, ce qui est attribuable à Patrimoine Dundee et aux Fonds Scotia.

Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels (BMEF) se sont établis à 720 millions de dollars, ce qui représente un bond de 244 millions de dollars ou de 51 % par rapport à ceux du quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des revenus provenant des

activités de transaction, surtout en ce qui a trait aux titres à revenu fixe, ainsi que par la hausse des revenus d'assurance et par une variation favorable de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de gestion des actifs et des passifs.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 321 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 281 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse traduit en grande partie le recul de 30 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs pour l'exercice précédent ainsi que l'augmentation de la dotation au titre des Opérations internationales pour l'exercice à l'étude.

Charges opérationnelles et productivité

Les charges opérationnelles se sont établies à 2 713 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 224 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les acquisitions comptent pour environ 123 millions de dollars ou 55 % de la croissance des charges. La hausse restante s'explique en grande partie par l'augmentation des salaires découlant des augmentations salariales annuelles et de l'ajout de personnel aux fins d'expansion des activités, ainsi que par l'augmentation de la rémunération liée à la performance. Par ailleurs, les frais liés aux locaux et à la technologie ainsi que les honoraires se sont accrues, rendant compte des dépenses au titre des initiatives de croissance. La hausse a été contrebalancée en partie par le recul du coût des prestations découlant des réévaluations actuarielles des régimes d'avantages à long terme.

Le ratio de productivité s'est fixé à 54,9 % au quatrième trimestre, ce qui représente une amélioration par rapport au ratio de 57,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Impôt

Le taux d'impôt effectif du trimestre à l'étude s'est établi à 17,0 % par rapport à 20,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable au recul du taux d'impôt prévu par la loi au Canada et à la prise en compte, dans les résultats de l'exercice précédent, d'une réduction de valeur comptabilisée à l'égard d'un actif d'impôt différé sur la cession des activités d'une filiale durant un exercice antérieur. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des économies d'impôt liées aux filiales à l'étranger et à un recul correspondant des revenus de dividendes exonérés d'impôt.

Comparaison du quatrième trimestre de 2012 et du troisième trimestre de 2012

Bénéfice net

Le bénéfice net du trimestre à l'étude s'est élevé à 1 519 millions de dollars, en baisse de 26 % par rapport au bénéfice net de 2 051 millions de dollars enregistré au trimestre précédent. Les résultats du trimestre précédent tiennent compte d'un profit après impôt de 614 millions de dollars sur la vente d'un bien immobilier à Toronto. Compte non tenu de ce profit, le bénéfice net a progressé de 6 % d'un trimestre à l'autre. L'incidence favorable de la baisse de l'impôt et des provisions a été contrebalancée en partie par la hausse des charges opérationnelles.

Total des revenus

Le total des revenus (BMEF) s'est chiffré à 4 938 millions de dollars, en baisse de 651 millions de dollars ou de 12 % en regard de celui du trimestre précédent, ce qu'explique à lui seul le profit immobilier comptabilisé au trimestre précédent. La hausse sous-jacente, soit 76 millions de dollars, traduit la légère augmentation des revenus d'intérêts nets en raison de la hausse de la marge sur activités bancaires principales, des revenus tirés des frais et des

commissions et des profits sur les titres de placement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus provenant des activités de transaction.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (BMEF) ont augmenté de 12 millions de dollars pour s'établir à 2 584 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts personnels. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des marges au Chili et dans le portefeuille d'instruments à taux fixe au Canada.

Revenus nets tirés des frais et des commissions

Les revenus nets tirés des frais et des commissions de 1 634 millions de dollars ont affiché une hausse de 71 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux du trimestre précédent. Cette augmentation traduit essentiellement la hausse saisonnière des revenus tirés des services bancaires en Amérique latine et l'augmentation des honoraires tirés des fonds communs de placement, des commissions de courtage et des commissions de placement et autres honoraires de services-conseils.

Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels (BMEF) se sont établis à 720 millions de dollars, ce qui représente un recul de 734 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, lequel traduit presque exclusivement le profit immobilier au troisième trimestre. Les revenus restants sont demeurés essentiellement stables, la baisse des revenus provenant des activités de transaction (surtout dans les activités liées aux titres à revenu fixe et de capitaux propres) et l'incidence du profit sur la vente d'une entreprise de location au trimestre précédent ayant été contrebalancées en partie par l'augmentation des profits sur les titres de placement.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 321 millions de dollars au quatrième trimestre, en baisse de 81 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Cette diminution traduit la hausse de 100 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs au trimestre précédent, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation à l'égard des prêts aux entreprises dans le Réseau canadien.

Charges opérationnelles et productivité

D'un trimestre à l'autre, les charges opérationnelles ont affiché une hausse de 95 millions de dollars ou de 4 %, laquelle s'explique en grande partie par les investissements accrus dans les initiatives produisant des revenus, ce qui a donné lieu à une augmentation des frais de publicité et de prospection ainsi qu'à une croissance des frais associés à la technologie et des honoraires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des avantages du personnel découlant des réévaluations actuarielles des régimes d'avantages à long terme.

Le ratio de productivité s'est fixé à 54,9 % au quatrième trimestre, par rapport à celui de 53,9 % pour le troisième trimestre, après ajustement pour tenir compte du profit immobilier comptabilisé au trimestre précédent.

Impôt

Le taux d'impôt effectif du trimestre à l'étude s'est établi à 17,0 %, par rapport à 17,7 % pour le trimestre précédent. Le taux d'impôt du trimestre à l'étude a été avantageux par les économies d'impôt, par la hausse des actifs d'impôt différé découlant des variations des taux d'impôt d'une filiale à l'étranger et par l'augmentation proportionnelle des revenus exonérés d'impôt. Le taux d'impôt du trimestre précédent avait été avantageux par la baisse de l'impôt du fait du profit sur la vente d'un bien immobilier et par le recul des charges non déductibles.

Sommaire des résultats trimestriels

Faits saillants financiers trimestriels

Trimestres clos les

	31 oct. 2012	31 juill. 2012	30 avril 2012	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 juill. 2011	30 avril 2011	31 janv. 2011
Total des revenus (en millions de dollars)	4 864 \$	5 512 \$	4 704 \$	4 621 \$	4 225 \$	4 298 \$	4 639 \$	4 148 \$
Total des revenus (BMEF ¹⁾) (en millions de dollars)	4 938	5 589	4 773	4 689	4 299	4 371	4 708	4 219
Bénéfice net (en millions de dollars)	1 519	2 051	1 460	1 436	1 157	1 303	1 621	1 249
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,20	1,70	1,18	1,23	0,99	1,12	1,42	1,11
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,18	1,69	1,15	1,20	0,97	1,10	1,39	1,08

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

La Banque a enregistré d'excellents résultats pour chacun des quatre trimestres de l'exercice, lesquels sont attribuables aux acquisitions et à la croissance interne.

Les revenus d'intérêts nets ont affiché une croissance continue durant l'exercice. Les actifs liés aux activités bancaires principales au Canada ont augmenté tout au long de l'exercice, alors que les volumes de devises ont fluctué en fonction des volumes de dépôts auprès d'autres banques. Les volumes de prêts en monnaies étrangères se sont accrues pour l'exercice à l'étude, essentiellement en raison de l'acquisition de Banco Colpatría et d'une croissance généralisée, surtout au Chili et au Pérou.

La marge sur activités bancaires principales de la Banque a affiché de légères fluctuations trimestrielles reflétant le moment des acquisitions en Colombie et en Uruguay, les variations des volumes de dépôts auprès d'autres banques générant des rendements moins élevés et les variations des écarts des portefeuilles de titres à taux fixe et à taux variable canadiens.

La marge du Réseau canadien a légèrement augmenté au premier trimestre, mais a reculé au cours des deux trimestres suivants, terminant l'exercice au même niveau qu'au quatrième trimestre de 2011. La marge des Opérations internationales a bondi au cours des deux premiers trimestres de 2012, ce qui reflète l'incidence des acquisitions, avant de s'accroître modérément au troisième trimestre et de reculer au quatrième trimestre. Les écarts du portefeuille de prêts aux entreprises des Services bancaires et marchés mondiaux sont demeurés relativement stables durant l'exercice.

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint des niveaux records en 2012, principalement en conséquence des profits sur la vente d'actifs immobiliers et d'une entreprise de crédit-bail non stratégique ainsi que des revenus récurrents liés aux acquisitions. Les revenus nets tirés des frais et des commissions

affichent une hausse depuis le premier trimestre, essentiellement en raison de l'augmentation des revenus liés aux commissions et d'une solide croissance liée aux cartes de crédit et aux volumes de paiement ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les marchés financiers ont été plus propices aux activités de transaction de titres à revenu fixe, de titres de capitaux propres, de marchandises et de métaux précieux pour l'exercice à l'étude. Les profits nets sur les titres de placement ont senti les effets du moment où se sont produites les réductions de valeur des titres disponibles à la vente. En outre, les revenus d'assurance ont affiché une hausse qui reflète la solide croissance des activités d'assurance à l'échelle mondiale.

Les pertes sur prêts sont demeurées stables au premier semestre de l'exercice et ont affiché une augmentation pour les deux derniers trimestres, ce qui reflète les acquisitions et la croissance des actifs. Les résultats du troisième trimestre tiennent compte d'une hausse du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs.

Les charges opérationnelles ont augmenté de manière stable en 2012, rendant compte en grande partie de l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice à l'étude. Les frais associés aux locaux ont augmenté au second semestre de l'exercice en raison de la vente de Scotia Plaza. Les augmentations du quatrième trimestre reflètent les initiatives de croissance et les dépenses liées aux projets.

Le taux d'impôt effectif a varié de 23 % à 17 % en raison des différents niveaux de revenus gagnés dans des territoires où les taux d'impôt sont moins élevés ainsi que de la baisse de l'impôt au titre des profits immobiliers comptabilisés pour l'exercice à l'étude.

Les tendances du bénéfice net au cours des huit derniers trimestres et d'autres données importantes sont présentées à la page 89.

Revue des résultats financiers – 2011 c. 2010 (PCGR du Canada)

Dans le but d'isoler les principales tendances commerciales entre 2010 et 2011, sans égard au référentiel comptable utilisé, les tableaux qui suivent présentent les résultats selon les PCGR du Canada et les explications connexes.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Revenus d'intérêts nets	4 889 \$	3 988 \$	345 \$	1 066 \$	(1 018)\$	9 270 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 351	1 420	2 973	1 894	380	8 018
Total des revenus	6 240 \$	5 408 \$	3 318 \$	2 960 \$	(638)\$	17 288 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	590	485	2	29	(60)	1 046
Frais autres que d'intérêts	3 069	3 056	1 890	1 409	140	9 564
Impôt sur le résultat	719	382	208	338	(237)	1 410
Bénéfice net	1 862 \$	1 485 \$	1 218 \$	1 184 \$	(481)\$	5 268 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	60	29	–	–	93
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 858 \$	1 425 \$	1 189 \$	1 184 \$	(481)\$	5 175 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Revenus d'intérêts nets	4 919 \$	3 616 \$	339 \$	1 093 \$	(1 346)\$	8 621 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 302	1 323	1 864	2 086	309	6 884
Total des revenus	6 221 \$	4 939 \$	2 203 \$	3 179 \$	(1 037)\$	15 505 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	705	616	1	(43)	(40)	1 239
Frais autres que d'intérêts	2 974	2 662	1 221	1 195	130	8 182
Impôt sur le résultat	772	504	165	677	(373)	1 745
Bénéfice net	1 770 \$	1 157 \$	816 \$	1 350 \$	(754)\$	4 339 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	68	31	–	–	100
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 769 \$	1 089 \$	785 \$	1 350 \$	(754)\$	4 239 \$

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est établi à 5 268 millions de dollars en 2011, en hausse de 929 millions de dollars ou de 21 % par rapport à celui de 2010. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,62 \$, une augmentation de 18 % comparativement à celui de 3,91 \$ pour 2010. D'un exercice à l'autre, l'incidence défavorable de la conversion des devises s'est chiffrée à 107 millions de dollars, entraînant une réduction de 0,10 \$ du bénéfice par action. Le rendement des capitaux propres en 2011 est demeuré fort à 18,8 %.

Le 1^{er} novembre 2010, la Banque a adopté de nouvelles normes comptables canadiennes liées aux regroupements d'entreprises, aux états financiers consolidés et aux participations ne donnant pas le contrôle. L'adoption de ces normes a donné lieu à la comptabilisation de profits découlant des acquisitions de 286 millions de dollars. Les profits découlent essentiellement de la

comptabilisation de l'acquisition d'une participation supplémentaire dans Patrimoine Dundee inc. Cette participation additionnelle a été considérée comme étant une acquisition progressive et a été comptabilisée à la juste valeur. Un profit de 260 millions de dollars été comptabilisé à la réévaluation de la participation initiale de 19 % de la Banque dans Patrimoine Dundee. Le profit restant de 26 millions de dollars est lié à la comptabilisation d'une autre acquisition, qui a été réalisée à un prix inférieure à la juste valeur. Les nouvelles normes exigent la comptabilisation du goodwill négatif en résultat sans diminution préalable des actifs non monétaires, ce qui donne lieu à la comptabilisation d'un profit plus élevé en résultat aux termes des nouvelles normes. Aux termes des PCGR du Canada antérieurs, un goodwill négatif de 26 millions de dollars aurait été comptabilisé. Aux termes des nouvelles normes, le goodwill négatif comptabilisé au titre de l'acquisition a totalisé 52 millions de dollars.

Total des revenus

Le total des revenus a augmenté de 11 % en 2011 par rapport à celui de 2010 pour atteindre 17 575 millions de dollars (BMEF), rendant compte de l'incidence défavorable de la conversion des devises de 232 millions de dollars et des profits de 286 millions de dollars découlant des acquisitions.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (BMEF) ont augmenté de 650 millions de dollars pour atteindre 9 557 millions de dollars en 2011, malgré l'incidence négative de 138 millions de dollars de la conversion des devises. La croissance est essentiellement attribuable à l'augmentation des volumes du Réseau canadien, à la hausse des apports des Opérations internationales, y compris les acquisitions, ainsi qu'à la baisse des coûts de financement de gros à long terme.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 8 018 millions de dollars en 2011, en hausse de 1 134 millions de dollars ou de 16 % par rapport à ceux de 2010, soit 18 % compte tenu de l'incidence défavorable de la conversion des devises. L'augmentation tient compte de profits découlant des acquisitions de 286 millions de dollars et d'un apport de 744 millions de dollars provenant de ces acquisitions, ces facteurs ayant été atténués par la baisse considérable des revenus provenant des activités de transaction d'un exercice à l'autre. En outre, la Banque a constaté des augmentations des revenus de titrisation, des commissions de crédit, des revenus sur cartes et des frais liés aux dépôts, de même qu'une croissance interne des revenus tirés des fonds communs de placement et des revenus de courtage.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 046 millions de dollars en 2011, en baisse de 193 millions de dollars par rapport à celle de 2010, principalement en raison de la diminution de la dotation aux comptes de correction de valeur individuels de 217 millions de dollars. En 2010, la dotation au compte de correction de valeur comprenait une reprise sur le compte de correction de valeur sectoriel de 49 millions de dollars et une réduction de 40 millions de dollars du compte de correction de valeur général, tandis que pour l'exercice 2011, une diminution du compte de correction de valeur général de 60 millions de dollars a été inscrite.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 9 564 millions de dollars en 2011, en hausse de 1 382 millions de dollars ou de 17 % par rapport à ceux de 2010, compte tenu de l'incidence favorable de la conversion des devises de 87 millions de dollars. Les acquisitions ont compté pour 651 millions de dollars de cette augmentation, et les charges liées à la rémunération ont compté pour la majeure partie du reste. Les salaires ont augmenté en raison de la hausse de la rémunération au mérite annuelle et des mesures de croissance courantes. Les coûts des prestations de retraite et des avantages du personnel se sont accrues en raison surtout des changements aux hypothèses actuarielles et de la variation de la valeur des actifs des régimes. L'accroissement des charges liées à la publicité, aux locaux et à la technologie rend compte de l'investissement de la Banque dans des mesures de croissance.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt global a diminué pour atteindre 21,1 % en 2011 en regard de 28,7 % en 2010, essentiellement en raison des profits non imposables découlant des acquisitions, d'un recul du taux d'impôt prévu par la loi au Canada, de la baisse de l'impôt des filiales à l'étranger et d'une hausse des revenus exonérés d'impôt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une réduction de valeur inscrite sur les actifs d'impôt différé au cours de l'exercice à l'étude.

Résultats financiers par secteurs d'activité

Réseau canadien

Le bénéfice net du Réseau canadien s'est établi à 1 862 millions de dollars en 2011, en hausse de 92 millions de dollars ou de 5 % par rapport à celui de 2010. La hausse du bénéfice net d'un exercice à l'autre s'explique par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de l'impôt sur le résultat, contrebalancé en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement du capital économique s'est fixé à 38,0 %, ce qui est semblable à celui de 2010.

Les revenus du Réseau canadien sont demeurés relativement stables en 2011 par rapport à ceux de 2010, la baisse des revenus d'intérêts nets ayant été contrebalancée par la hausse des autres revenus. La baisse des revenus d'intérêts nets reflète la diminution de la marge du fait de la hausse de 6 %

des actifs productifs moyens. Les principaux facteurs qui expliquent l'augmentation des autres revenus sont la hausse des frais tirés des services de dépôt et de paiement ainsi que la croissance des revenus sur acceptations et des revenus sur cartes.

Opérations internationales

Le bénéfice net des Opérations internationales s'est établi à un niveau record de 1 485 millions de dollars en 2011, en hausse de 328 millions de dollars ou de 28 % par rapport à celui de 2010. Cette hausse s'explique par l'apport favorable des acquisitions, par la forte croissance des revenus sous-jacents et par la baisse des pertes sur prêts, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par l'incidence défavorable de 54 millions de dollars qu'a eue l'appréciation du dollar canadien. Le rendement du capital économique s'est fixé à 14,4 %, contre 12,5 % à l'exercice précédent.

Le total des revenus des Opérations internationales a affiché une hausse de 9 % en 2011, malgré l'incidence défavorable de 128 millions de dollars de la conversion des devises d'un exercice à l'autre. Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 372 millions de dollars ou de 10 % du fait de la croissance des actifs productifs moyens et de la hausse de la marge. Les prêts aux particuliers et aux entreprises ont bondi, toutes les régions ayant affiché une croissance. La hausse de la marge reflète la progression des revenus tirés des sociétés associées et la hausse des marges dans la région du Pacifique. L'augmentation des autres revenus découle essentiellement de l'apport des acquisitions et de l'intensification des activités de prêts au Pérou. En outre, les résultats de 2010 tenaient compte d'une perte de valeur du placement dans une société affiliée au Venezuela, alors que ceux de 2011 comprennent un goodwill négatif de 79 millions de dollars lié aux acquisitions récentes.

Gestion de patrimoine mondiale

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine mondiale s'est établi à 1 218 millions de dollars en 2011, en hausse de 402 millions de dollars ou de 49 % par rapport à celui de 816 millions de dollars en 2010. Ces résultats traduisent le solide apport des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. La hausse tient également compte d'un profit non récurrent de 260 millions de dollars découlant des acquisitions au titre du placement initial de la Banque dans Patrimoine Dundee et de la hausse ultérieure de sa participation. Le rendement du capital économique s'est fixé à 18,2 %, contre 19,1 % à l'exercice précédent, du fait de l'acquisition de Patrimoine Dundee.

Le total des revenus de la Gestion de patrimoine mondiale a affiché une forte hausse de 51 % en 2011, laquelle provient presque entièrement des autres revenus du fait de l'apport des acquisitions. Bien que la prise en compte des revenus de Patrimoine Dundee soit le principal moteur de cette augmentation, les honoraires liés aux Fonds Scotia, au Mexique, au Chili et aux services de courtage de plein exercice ont également augmenté, tout comme les revenus d'assurance.

Services bancaires et marchés mondiaux

Le bénéfice net des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établi à 1 184 millions de dollars en 2011, en baisse de 166 millions de dollars ou de 12 % par rapport à celui de 2010. Les résultats de l'exercice 2011 reflètent l'incidence défavorable des conditions du marché difficiles, surtout au second semestre de 2011, ce qui a donné lieu à une baisse des revenus. Les charges ont augmenté en raison de la mise en œuvre d'initiatives de croissance et la dotation à l'égard des pertes sur prêts s'est accrue. La charge d'impôt a diminué d'un exercice à l'autre, ce qui découle essentiellement de l'augmentation des revenus exonérés d'impôt et des économies d'impôt pour l'exercice à l'étude. Le rendement du capital économique s'est fixé à 21,2 %, contre 20,4 % à l'exercice précédent.

En 2011, le total des revenus des Services bancaires et marchés mondiaux a reculé de 219 millions de dollars ou de 7 % par rapport à celui de 2010, essentiellement du fait des autres revenus. Les revenus d'intérêts nets ont diminué de 27 millions de dollars en 2011, surtout en raison d'un recul des volumes des prêts aux sociétés qui a été en partie contrebalancé par l'augmentation des écarts. La baisse des autres revenus s'explique surtout par les revenus provenant des activités de transaction en raison des conditions de marché difficiles au second semestre de l'exercice, et elle a été contrebalancée en partie par la hausse des activités de transaction de métaux précieux et de monnaies étrangères, des profits nets sur les titres, des revenus tirés des services bancaires d'investissement et des commissions de crédit.

Autres

Le secteur Autres a affiché une perte nette de 481 millions de dollars en 2011, contre une perte nette de 754 millions de dollars en 2010. Les revenus d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat tiennent compte de l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt. Ce montant est pris en compte dans les secteurs opérationnels, dont les résultats sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est établie à 287 millions de dollars en 2011 et à 286 millions de dollars en 2010.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à un montant négatif de 1 018 millions de dollars pour l'exercice 2011, contre un montant négatif de 1 346 millions de dollars en 2010. L'amélioration découle de la hausse des taux de gros à court terme utilisés pour les prix de transfert entre les secteurs, de la baisse des coûts du financement à long terme et d'une variation favorable de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de la gestion des actifs et des passifs. Les autres revenus se sont établis à 380 millions de dollars 2011, contre 309 millions de dollars en 2010. La hausse découle essentiellement de la progression des revenus de titrisation.

Situation financière – 2011 c. 2010 (PCGR du Canada)

Total des actifs

Le total des actifs de la Banque s'établissait à 575 milliards de dollars au 31 octobre 2011, en hausse de 49 milliards de dollars par rapport à celui de 2010. Compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 54 milliards de dollars ou de 10 % en 2011.

En 2011, les sources de trésorerie ont progressé de 8 milliards de dollars en raison de la hausse des dépôts portant intérêts auprès d'autres banques et des métaux précieux. Les titres pris en pension ont augmenté de 7 milliards de dollars, ce qui s'explique par l'expansion des activités liées aux titres à revenu fixe des Services bancaires et marchés mondiaux.

Le total des titres a augmenté de 3 milliards de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2010, essentiellement en raison des titres disponibles à la vente, qui ont progressé de 5 milliards de dollars en 2011 du fait des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* et liés aux prêts hypothécaires titrisés et conservés par la Banque ainsi que des titres de créance d'administrations publiques étrangères.

Le portefeuille de prêts de la Banque a augmenté de 14 milliards de dollars par rapport à celui de 2010, ce qui correspond à 17 milliards de dollars ou à 6 % si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des devises. L'augmentation découle en grande partie des prêts aux entreprises et

aux administrations publiques, qui se sont accrus de 12 milliards de dollars en 2011 du fait essentiellement de la croissance en Amérique latine, y compris les nouvelles acquisitions en Uruguay et au Brésil, et de la croissance liée à l'Asie et à ScotiaMocatta traduisant la hausse des volumes et du prix de l'or. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 3 milliards de dollars.

Total des passifs

Le total des passifs s'établissait à 542 milliards de dollars au 31 octobre 2011, en hausse de 43 milliards de dollars par rapport à celui de 2010. Compte non tenu de l'incidence défavorable de la conversion des devises, le total des passifs s'est accru de 49 milliards de dollars ou de 10 %.

Le total des dépôts a augmenté de 35 milliards de dollars en 2011, déduction faite de la conversion des devises de 4 milliards de dollars. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont progressé de 31 milliards de dollars, surtout aux États-Unis. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 4 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance des comptes d'épargne à intérêts élevés au Canada et de l'acquisition en Uruguay.

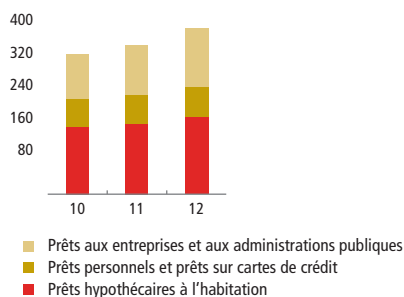
En 2011, les obligations relatives aux titres mis en pension se sont accrus de 6 milliards de dollars. Les passifs liés aux instruments dérivés ont augmenté de 9 milliards de dollars, ce qui est semblable à la hausse des actifs financiers dérivés. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la baisse de 6 milliards de dollars des obligations relatives aux titres vendus à découvert.

Capitaux propres

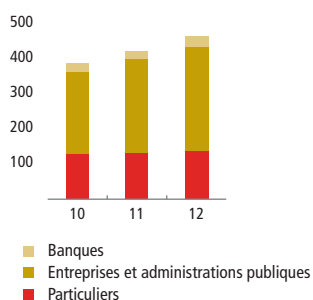
Le total des capitaux propres a augmenté de 5 190 millions de dollars par rapport à celui de 2010. La hausse découle de la génération interne de capital de 2 759 millions de dollars, de l'émission d'actions ordinaires de 1,8 milliard de dollars et d'actions privilégiées de 409 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition de Patrimoine Dundee, ainsi que des actions ordinaires de 783 millions de dollars émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et à l'exercice d'options. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la hausse de 667 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

D19 Portefeuille de prêts
prêts et acceptations, en milliards de dollars, aux
31 octobre



D20 Dépôts
en milliards de dollars, aux 31 octobre



État de la situation financière

Actifs

Au 31 octobre 2012, le total des actifs de la Banque s'élevait à 668 milliards de dollars, en hausse de 74 milliards de dollars ou de 12 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2011. La conversion des devises n'a pas eu d'incidence importante.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont progressé de 10 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des dépôts portant intérêt auprès des banques centrales des États-Unis et du Royaume-Uni.

Les métaux précieux se sont accrus de 3 milliards de dollars et les titres pris en pension ont augmenté de 13 milliards de dollars.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 12 milliards de dollars par rapport à ceux au 31 octobre 2011, ce qui s'explique principalement par la hausse de 12 milliards de dollars des titres détenus à des fins de transaction découlant de l'accroissement des placements en titres de créance d'administrations publiques des États-Unis et d'autres pays, et des placements en titres de capitaux propres ordinaires.

Titres de placement

Les titres de placement se sont accrus de 3 milliards de dollars en raison principalement de la hausse des placements en titres de créance d'administrations publiques des États-Unis et d'autres pays, augmentation qui a été annulée en partie par un recul des placements en titres de créance d'administrations publiques du Canada.

Au 31 octobre 2012, le profit latent sur les titres disponibles à la vente, compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles, s'établissait à 891 millions de dollars, en hausse de 155 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2011. La variation est surtout attribuable à la hausse de la valeur des obligations de sociétés et des titres de capitaux propres.

Prêts

Les prêts ont progressé de 37 milliards de dollars ou de 11 % depuis le 31 octobre 2011. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 19 milliards de dollars, principalement en raison de la croissance en Amérique latine, y compris l'acquisition de Banco Colpatria en Colombie, et de la croissance dans les Services bancaires et marchés mondiaux, surtout en ce qui a trait aux prêts de première qualité aux sociétés aux États-Unis et en Europe. Dans le secteur des prêts aux particuliers, les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 14 milliards de dollars, ce qui résulte essentiellement de la croissance au Canada. Les prêts personnels et les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 5 milliards de dollars, surtout en raison de l'acquisition de Banco Colpatria et de la croissance au Canada.

Passifs

Les passifs totalisaient 627 milliards de dollars au 31 octobre 2012, en hausse de 64 milliards de dollars ou de 11 % par rapport à ceux au 31 octobre 2011.

T19 État résumé de la situation financière

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)

Actifs

Liquidités, dépôts auprès d'autres banques et métaux précieux

Actifs détenus à des fins de transaction

Titres pris en pension

Titres de placement

Prêts

Autres

Total des actifs

Passifs

Dépôts

Obligations relatives aux titres mis en pension

Autres passifs

Débitures subordonnées

Instruments de fonds propres – composante passif

Total des passifs

Capitaux propres

Actions ordinaires

Actions privilégiées

Autres¹⁾

Total des capitaux propres

Total des passifs et des capitaux propres

	2012	2011	Solde d'ouverture au 1 ^{er} novembre 2010
Actifs			
Liquidités, dépôts auprès d'autres banques et métaux précieux	67,2 \$	54,5 \$	46,7 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	87,6	75,8	73,4
Titres pris en pension	47,3	34,6	27,9
Titres de placement	33,4	30,2	31,4
Prêts	364,8	327,6	308,0
Autres	67,7	71,7	56,6
Total des actifs	668,0 \$	594,4 \$	544,0 \$
Passifs			
Dépôts	463,6 \$	421,3 \$	384,3 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	56,9	38,2	32,8
Autres passifs	94,6	93,8	90,4
Débitures subordonnées	10,1	6,9	6,9
Instruments de fonds propres – composante passif	1,4	2,0	2,4
Total des passifs	626,6	562,2	516,8
Capitaux propres			
Actions ordinaires	35,3	26,3	21,7
Actions privilégiées	4,4	4,4	4,0
Autres ¹⁾	1,7	1,5	1,5
Total des capitaux propres	41,4	32,2	27,2
Total des passifs et des capitaux propres	668,0 \$	594,4 \$	544,0 \$

1) Comprend les participations ne donnant pas le contrôle de 1,7 milliard de dollars en 2012 et de 1,5 milliard de dollars en 2011 et au 1^{er} novembre 2010.

Dépôts

Le total des dépôts a affiché une hausse de 42 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 5 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance des dépôts au Canada et de l'acquisition de Banco Colpatria. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 29 milliards de dollars, surtout en raison de la croissance enregistrée aux États-Unis et au Canada et de l'apport de Banco Colpatria. Les dépôts d'autres banques ont augmenté de 9 milliards de dollars aux États-Unis et en Asie.

Autres passifs

Les obligations relatives aux titres mis en pension et celles liées aux titres vendus à découvert ont affiché une hausse respective de 19 milliards de dollars et de 3 milliards de dollars. Les passifs liés aux instruments dérivés ont reculé de 5 milliards de dollars, ce qui est semblable à la baisse des actifs liés aux instruments dérivés.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres a progressé de 9 139 millions de dollars depuis le 31 octobre 2011. Cette augmentation traduit l'autogénération de capital de 3 557 millions de dollars, l'émission d'actions ordinaires de 4 803 millions de dollars, notamment aux termes d'appels publics à l'épargne de 3 329 millions de dollars, le montant de 518 millions de dollars lié à l'acquisition de Banco Colpatria et le montant de 956 millions de dollars lié au Régime de réinvestissement de dividendes et à l'exercice d'options.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 466 millions de dollars en raison de l'augmentation des profits latents sur les titres disponibles à la vente, de l'amélioration des pertes de change latentes sur les investissements de la Banque dans ses établissements à l'étranger et de la baisse des pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales ont augmenté de 340 millions de dollars, surtout en raison de l'acquisition de Banco Colpatria et du bénéfice net de la période considérée attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres liés aux participations ne donnant pas le contrôle ont diminué de 97 millions de dollars en raison surtout des distributions.

Perspectives

Selon les prévisions, les actifs et les dépôts devraient poursuivre leur croissance en 2013. Une croissance est attendue dans tous les secteurs d'activité, et ce, même si les prêts hypothécaires à l'habitation au Canada en 2013 devraient croître plus lentement qu'en 2012.

Gestion du capital

Aperçu

La Banque Scotia est déterminée à conserver un capital solide pour pouvoir assumer les risques inhérents à ses activités diversifiées. Un capital solide permet à la Banque d'assurer la sécurité des sommes que lui confient ses clients, de gagner la confiance des investisseurs et de conserver une cote de crédit élevée. Il lui permet également de saisir les occasions de croissance au fur et à mesure qu'elles se présentent et d'accroître le rendement pour les actionnaires grâce à l'augmentation des dividendes ou au rachat d'actions. Le cadre de gestion du capital de la Banque comporte un processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital visant à assurer que la Banque dispose d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux risques actuels et futurs et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Les principales composantes du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital de la Banque comprennent une saine gouvernance d'entreprise, la constitution d'un cadre de tolérance au risque complet pour la Banque, une gestion et une surveillance du capital sur une base courante, mais aussi prospective, et l'utilisation de paramètres financiers appropriés qui mettent en corrélation le risque et le capital, notamment les mesures du capital économique et réglementaire.

Gouvernance et supervision

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital prudent afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. En outre, le conseil examine et approuve le plan annuel visant le capital. Le Comité de gestion du passif et la

haute direction assurent la gouvernance du processus de gestion du capital. Les groupes Finance, Trésorerie et Gestion du risque global collaborent à la mise en œuvre du plan de la Banque en matière de capital.

Tolérance au risque

Le cadre de tolérance au risque, qui définit la tolérance au risque à l'échelle de la Banque, en plus d'établir les cibles en matière de capital, est présenté sous la rubrique « Tolérance au risque » de la section traitant de la gestion du risque, à la page 57. Le cadre comporte des cibles à moyen et à long terme relativement aux seuils de capital réglementaire, au bénéfice, au capital économique et aux autres paramètres fondés sur les risques. Grâce à ces cibles, la Banque s'assure d'atteindre les objectifs globaux suivants : dépasser les cibles au titre du capital réglementaire et du capital généré en interne, gérer le capital en fonction de son profil de risque, conserver une cote de crédit élevée et offrir un rendement satisfaisant à ses actionnaires.

Gestion et surveillance du capital

La Banque gère et surveille son capital en fonction des changements prévus au chapitre de sa stratégie, des changements observés dans le contexte au sein duquel elle exerce ses activités ou des changements dans son profil de risque. Dans le cadre du processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital, la provenance et l'affectation du capital sont continuellement mesurées et surveillées au moyen de paramètres financiers, notamment les seuils réglementaires, le capital économique et les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. En outre, la Banque évalue la suffisance de son capital à la lumière de sa situation actuelle et par rapport à son profil et à sa situation en matière de risque prévus dans l'avenir.

L'évaluation de la suffisance du capital tient compte de l'incidence de divers scénarios d'essais dans des conditions critiques sur la situation du capital actuelle et future de la Banque. Des scénarios précis sont choisis en fonction de la conjoncture économique et des événements auxquels la Banque est exposée. Par ailleurs, l'évaluation prospective de la suffisance du capital de la Banque tient compte des résultats des essais dans des conditions critiques réalisés à l'échelle de la Banque. Ces essais servent à déterminer la mesure dans laquelle des événements graves, mais plausibles, pourraient influencer sur le capital de la Banque. Ces résultats sont également utilisés dans le cadre de la planification du capital et de la prise de décisions stratégiques.

La Banque dispose d'un cadre de gestion du risque élaboré pour s'assurer que les risques qu'elle prend dans l'exercice de ses activités commerciales correspondent à son degré de tolérance au risque et qu'il existe un bon équilibre entre le risque et l'avantage. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque », à la page 55, pour obtenir une analyse plus complète du cadre de gestion du risque de la Banque. La gestion du capital de la Banque exige qu'une attention particulière soit prêtée au coût et à la disponibilité des divers types de capital, à l'effet de levier financier souhaité, aux variations des postes de l'état de la situation financière et aux actifs pondérés en fonction du risque, de même qu'aux occasions d'utiliser le capital de manière rentable. Le capital requis pour couvrir les risques commerciaux et pour satisfaire aux exigences réglementaires est constamment équilibré de manière à atteindre l'objectif visé, à savoir générer un rendement approprié pour les actionnaires de la Banque.

Génération de capitaux

Le capital est autogénéré au moyen du bénéfice net, déduction faite du versement de dividendes. Par ailleurs, le capital est généré par l'émission d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'instruments innovateurs de catégorie 1 et de débentures subordonnées de catégorie 2.

Utilisation du capital

La Banque utilise le capital pour favoriser une croissance durable à long terme des revenus et du bénéfice net. Cette croissance peut s'effectuer par l'ajout de nouveaux clients aux activités existantes, l'augmentation des activités de ventes croisées auprès de la clientèle existante, la proposition de nouveaux produits et l'amélioration de la productivité des ventes, ou elle peut être le fruit d'acquisitions. Toutes les principales mesures d'utilisation du capital font l'objet d'une analyse rigoureuse, de la validation des hypothèses commerciales et de l'évaluation des avantages qui devraient en être tirés. Les principaux critères d'évaluation sont l'incidence sur le résultat par action, les ratios de capital, le rendement du capital investi, le délai prévu de récupération des coûts et le taux de rendement interne fondé sur les flux de trésorerie actualisés. Les acquisitions d'entreprises et les investissements éventuels, de même que les mesures stratégiques possibles, sont passés en revue et approuvés par le Comité exécutif de l'investissement stratégique de façon à garantir l'utilisation efficace du capital.

Capital réglementaire

Les normes en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par l'organisme canadien de réglementation, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Elles sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux (la « BRI »). Le capital réglementaire de la Banque se divise principalement en deux catégories, soit le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Ces deux composantes du capital soutiennent les opérations bancaires et procurent une protection aux déposants. Le capital de catégorie 1, qui est davantage permanent, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés financiers et les investisseurs. Le capital de catégorie 1 se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (à l'exclusion des profits et pertes latents sur les titres de créance disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie), des actions privilégiées à dividende non cumulatif, des instruments innovateurs de catégorie 1 et des participations ne donnant pas le contrôle, moins diverses déductions du capital. Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et des comptes de correction de valeur pour pertes de crédit admissibles, diminués des déductions du capital prescrites. Les ratios de capital servent à surveiller la suffisance du capital et la solidité financière des banques. On obtient les deux principaux ratios de capital réglementaire, soit le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, en divisant les composantes du capital par l'actif pondéré en fonction du risque.

Le capital réglementaire et l'actif pondéré en fonction du risque sont déterminés conformément au cadre sur le capital fondé sur le rapport intitulé « Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres », communément appelé Bâle II. Aux termes de ce cadre, le calcul des actifs pondérés en fonction du risque harmonise les paramètres de pondération du risque avec le profil de risque individuel de chaque banque. Par ailleurs, en 2012, la Banque a instauré de nouvelles règles de fonds propres afférentes aux risques de marché, connues sous le Bâle 2.5.

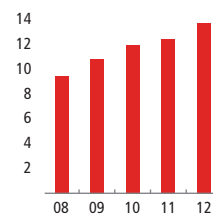
Les actifs pondérés en fonction du risque sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

- **Risque de crédit** : Il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : une approche standard, qui fait appel à des pondérations du risque prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer une partie ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul du capital réglementaire.

Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») doivent démontrer qu'ils disposent de systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer le capital réglementaire en fonction du risque de crédit et ils doivent obtenir du BSIF l'autorisation d'appliquer cette approche. La Banque applique l'approche NI avancée à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et d'Europe et, depuis le 1^{er} novembre 2010, à la majeure partie des portefeuilles internationaux de prêts aux sociétés et aux entreprises. Elle utilise l'approche standard pour tous les autres portefeuilles. En 2013, la Banque mettra en place l'approche NI avancée pour son portefeuille de prêts aux particuliers dans les Antilles. La Banque poursuit son évaluation des autres portefeuilles afin de déterminer si l'approche NI avancée pourrait éventuellement être appliquée.

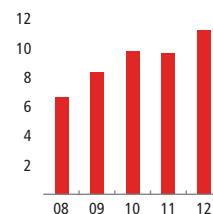
- **Risque de marché** : La Banque a recours tant à des modèles internes qu'à l'approche standard pour calculer le capital lié au risque de marché. Se reporter à la page 65 dans la rubrique « Risque de marché » pour en savoir davantage sur le capital lié au risque de marché.
- **Risque opérationnel** : La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis pour le risque opérationnel.

D21 Capital de catégorie 1
En %, aux 31 octobre



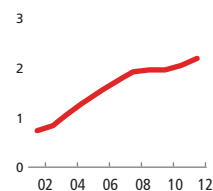
Tous les montants de 2011 et des exercices précédents sont en PCGR du Canada

D22 Capitaux propres corporels ordinaires
En %, aux 31 octobre

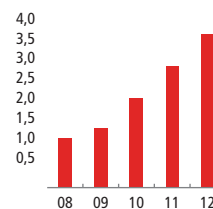


Tous les montants de 2011 et des exercices précédents sont en PCGR du Canada

D23 Croissance des dividendes
En dollars par action

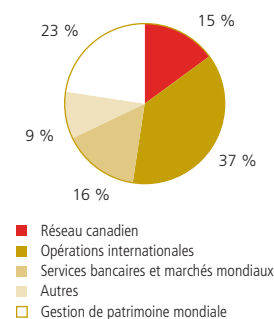


D24 Capital autogéré
En milliards de dollars, pour les exercices clos les 31 octobre



Tous les montants de 2011 et des exercices précédents sont en PCGR du Canada

D25 Total du capital économique par secteurs d'activité
Au 31 octobre 2012



RAPPORT DE GESTION

T20 Capital réglementaire

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	IFRS	PCGR du Canada ¹⁾			
	2012	2011	2010	2009	2008
Capital de catégorie 1					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires compris dans le capital réglementaire ²⁾	34 755 \$	27 932 \$	23 199 \$	20 945 \$	20 197 \$
Ajustement visant à tenir compte de la transition à la base d'évaluation selon les IFRS	322	—	—	—	—
Instruments de fonds propres innovateurs	2 150	2 900	3 400	3 400	2 750
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	4 384	4 384	3 975	3 710	2 860
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	966	640	579	554	502
Moins : goodwill	(5 239)	(4 377)	(3 050)	(2 908)	(2 273)
Autres éléments du capital ³⁾	(2 902)	(2 990)	(2 769)	(2 051)	(773)
	34 436 \$	28 489 \$	25 334 \$	23 650 \$	23 263 \$
Capital de catégorie 2					
Débiteures subordonnées ⁴⁾	8 893	5 723	5 790	5 833	4 227
Billets fiduciaires secondaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Montants admissibles du compte de correction de valeur général ⁵⁾	454	353	574	570	534
Profits nets latents sur titres de capitaux propres ⁶⁾	305	152	176	6	—
	10 652 \$	7 228 \$	7 540 \$	7 409 \$	5 761 \$
Moins : autres déductions du capital ⁷⁾	(2 895)\$	(3 184)\$	(3 275)\$	(2 471)\$	(1 177)\$
Total du capital	42 193 \$	32 533 \$	29 599 \$	28 588 \$	27 847 \$
Actifs pondérés en fonction du risque (en milliards de dollars)					
Risque de crédit	210,0	200,8	180,5	187,8	214,5
Risque de marché	13,8	5,9	10,5	11,4	15,5
Risque opérationnel	29,5	27,3	24,0	22,4	20,6
Total des actifs pondérés en fonction du risque	253,3 \$	234,0 \$	215,0 \$	221,6 \$	250,6 \$
Ratios de capital					
Ratio du capital de catégorie 1	13,6 %⁸⁾	12,2 %	11,8 %	10,7 %	9,3 %
Ratio du capital total	16,7 %⁸⁾	13,9 %	13,8 %	12,9 %	11,1 %
Ratio actifs/capital	15,0	16,6	17,0	16,6	18,0

1) Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités étant donné qu'ils représentent des montants réels présentés pour ces périodes à des fins réglementaires.

2) Le solde ne tient pas compte des profits ni des pertes latents sur les titres disponibles à la vente et sur les couvertures de flux de trésorerie.

3) Constitué de pertes nettes après impôt sur titres de capitaux propres disponibles à la vente, d'une déduction « 50/50 » au titre de certaines participations dans des sociétés associées, d'immobilisations incorporelles non admissibles et d'autres éléments.

4) Après amortissement.

5) Les montants admissibles du compte de correction de valeur général en excédent des pertes prévues au titre des expositions établies selon l'approche NI avancée et la tranche affectée se rapportant aux expositions établies selon l'approche standard peuvent être compris dans le capital, sous réserve de certaines conditions.

6) Profits nets latents (après impôt) sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

7) Constitué de participations dans des sociétés d'assurances, de la déduction « 50/50 » de certains placements dans des sociétés associées et d'autres éléments.

8) Compte tenu des capitaux propres émis en 2012 relativement à l'acquisition par la Banque d'ING Direct Canada, le ratio du capital de catégorie 1 aurait été de 12,9 % et le ratio total se serait chiffré à 16,0 %.

T21 Variation du capital réglementaire

Pour les exercices (en millions de dollars)	IFRS	PCGR du Canada ¹⁾			
	2012	2011	2010	2009	2008
Total du capital à l'ouverture de l'exercice	32 533 \$	29 599 \$	28 588 \$	27 847 \$	22 981 \$
Capital autogénéré					
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	6 243	5 175	4 239	3 547	3 140
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(2 713)	(2 416)	(2 224)	(2 176)	(2 003)
	3 530 \$	2 759 \$	2 015 \$	1 371 \$	1 137 \$
Financement externe					
Débiteures subordonnées ²⁾	3 250	(67)	(43)	1 606	2 775
Billets fiduciaires secondaires	—	—	—	—	—
Actions privilégiées	—	409	265	850	1 225
Instruments de fonds propres innovateurs	(750)	(500)	—	650	—
Actions ordinaires et autres réserves	4 873	2 657	829	1 117	263
Achat d'actions – primes versées au rachat	—	—	—	—	(37)
	7 373 \$	2 499 \$	1 051 \$	4 223 \$	4 226 \$
Autres					
Profits (pertes) latent(e)s après impôt sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente, montant net	58	(24)	170	201	(493)
Profits (pertes) de change latent(e)s, montant net	168	(654)	(590)	(1 736)	2 368
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	339	61	24	52	5
Autres ³⁾	(1 808)	(1 707)	(1 659)	(3 370)	(2 377)
	(1 243)\$	(2 324)\$	(2 055)\$	(4 853)\$	(497)\$
Total du capital généré	9 660 \$	2 934 \$	1 011 \$	741 \$	4 866 \$
Total du capital à la clôture de l'exercice	42 193 \$	32 533 \$	29 599 \$	28 588 \$	27 847 \$

1) Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités étant donné qu'ils représentent des montants réels présentés pour ces périodes à des fins réglementaires.

2) Après amortissement.

3) Représente la variation du montant admissible du compte de correction de valeur général, des déductions du capital réglementaire au titre du goodwill, des immobilisations incorporelles non admissibles, des participations dans des sociétés d'assurances, des participations dans des sociétés associées, des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges imputées (crédits imputés) aux résultats non distribués. Pour l'exercice 2012, le montant tient compte de l'incidence de l'adoption des IFRS.

Capital de catégorie 1

Le capital de catégorie 1 s'est accru pour atteindre 34,4 milliards de dollars, une hausse de 5,9 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent qui est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la croissance des résultats non distribués de 3,6 milliards de dollars;
- l'émission d'actions ordinaires de 3,8 milliards de dollars visant à financer les acquisitions de Banco Colpatria et d'ING Direct Canada de même que l'acquisition future de Bank of Guangzhou;
- l'émission de capital de 1,0 milliard de dollars par l'intermédiaire du régime de réinvestissement de dividendes et des régimes d'options sur actions à l'intention des salariés.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par ce qui suit :

- la répartition de l'incidence de 1,3 milliard de dollars sur les résultats non distribués relativement à la transition aux IFRS;
- le rachat par la Banque de 750 millions de dollars en instruments de fonds propres – titres fiduciaires.

Au cours des cinq derniers exercices, les capitaux autogénérés de la Banque sont demeurés solides. La Banque a généré des capitaux internes de 10,8 milliards de dollars, nonobstant un accroissement annualisé de 4,7 % des dividendes au cours de cette période.

Capital de catégorie 2

Le capital de catégorie 2 a augmenté de 3,7 milliards de dollars en 2012 pour s'établir à 7,8 milliards de dollars, en raison principalement des émissions de débentures subordonnées de 3,3 milliards de dollars, surtout dans le but de remplacer des instruments de capitaux propres rachetés ou arrivés à échéance.

Actifs pondérés en fonction du risque

Les actifs pondérés en fonction du risque se sont accrus de 19 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 253 milliards de dollars. Cette hausse est essentiellement attribuable à la mise en œuvre du nouveau cadre de risque de marché de Bâle, à l'acquisition par la Banque de Banco Colpatria et à la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux particuliers ainsi qu'aux engagements ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Ratios de capital réglementaire

En 2012, les deux ratios de capital réglementaire de la Banque sont demeurés solides, grâce à une gestion prudente du capital et à la stabilité soutenue des résultats. Le ratio de capital de catégorie 1 et le ratio du capital total s'élevaient à 13,6 % et 16,7 %, ou 12,9 % et 16,0 % compte non tenu des capitaux propres émis en 2012 relativement à l'acquisition par la Banque d'ING Direct Canada, qui a été conclue le 15 novembre 2012.

Ces ratios ont continué de dépasser largement les ratios de capital minimaux de 7 % et de 10 % établis par le BSIF, et étaient élevés selon les normes internationales. Selon les directives du BSIF, en plus des ratios de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximum, à savoir le ratio actif/capital. Le ratio actif/capital est calculé en divisant le total des actifs d'une banque, y compris certains éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que les effets remplaçant directement des instruments de crédit et les lettres de bonne exécution, par son capital total. Au 31 octobre 2012, le ratio de la Banque, qui était de 15,0:1, était bien en deçà des seuils réglementaires maximaux.

T22 Points saillants de la gestion du capital

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011	2010
Dividendes			
Ordinaires	2 493 \$	2 200 \$	2 023 \$
Privilégiés	220	216	201
Actions ordinaires émises ¹⁾²⁾	4 803	2 586	804
Actions privilégiées émises ³⁾	–	409	265
Débentures subordonnées émises ⁴⁾	3 250	–	–
Rachat et remboursement de débentures subordonnées ⁴⁾	(20)	–	(11)
Émission (rachat) de titres fiduciaires ⁵⁾	(750)	(500)	–

1) Représente principalement le montant en trésorerie reçu pour les options sur actions exercées au cours de l'exercice, les actions ordinaires émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions et les actions émises aux fins des acquisitions.

2) De plus amples renseignements sont fournis à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

3) De plus amples renseignements sont fournis à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

4) De plus amples renseignements sont fournis à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

5) De plus amples renseignements sont fournis à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Ratio des capitaux propres corporels

Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires constitue généralement une importante mesure de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences de notation et les investisseurs afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. À la clôture de l'exercice, le ratio des capitaux propres corporels de la Banque demeurait solide à 11,3 %, ou 10,6 %, compte non tenu des capitaux propres émis en 2012 relativement à l'acquisition par la Banque d'ING Direct Canada.

Capital économique

Le capital économique constitue une mesure des pertes imprévues inhérentes aux activités commerciales de la Banque. Le capital économique constitue également une mesure clé du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital de la Banque. Le calcul du capital économique repose sur des modèles qui sont assujettis à des examens et à des évaluations objectifs, tel que l'exigent les politiques à l'égard de la gestion du risque à l'aide de modèles de la Banque. La direction évalue le profil de risque de cette dernière afin de déterminer les risques pour lesquels la Banque devrait attribuer du capital économique.

Les principales catégories de risques comprises dans le capital économique sont les suivantes :

- Le *risque de crédit* désigne le risque qu'un emprunteur ou une contrepartie ne respecte pas ses obligations financières ou contractuelles à l'égard de la Banque. La mesure de ce risque se fonde sur les évaluations internes de la Banque du risque de crédit dans le cas des produits dérivés ainsi que des prêts aux sociétés et aux entreprises, et sur les notations dans le cas des prêts aux particuliers. Elle se fonde également sur les résultats réels de la Banque en matière de recouvrement et tient compte des différences en matière d'échéances, de la probabilité de défaut, du montant prévu de la perte en cas de défaut et des avantages tirés de la diversification de certains portefeuilles.
- Le *risque de marché* désigne le risque qu'une perte découle des fluctuations des prix du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, les cours des actions, les cours de change et les prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité. Le risque est évalué en fonction des modèles internes de la VAR et de risque additionnel utilisés aux fins des activités de transaction, de la VAR liée au risque de taux d'intérêt structurel, au risque de change structurel et au risque lié au marché des capitaux propres de la Banque et du risque lié aux options incorporées.
- Le *risque opérationnel* s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'insuffisance ou de l'échec de processus, de procédures, de systèmes ou de contrôles. La mesure de ce risque se fonde sur la répartition des pertes réelles de la Banque, complétées au besoin par des données sur les pertes provenant de sources externes.
- Les *autres risques* comprennent les risques supplémentaires pour lesquels du capital économique est attribué, notamment le risque commercial, les placements importants, le risque d'assurance et le risque immobilier. En outre, la Banque inclut le montant complet du goodwill et des immobilisations incorporelles dans le montant du capital économique. La Banque fait appel à son cadre de capital économique pour attribuer un capital aux secteurs d'activité (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR », à la page 17). Le diagramme 25 présente la ventilation du capital économique par secteur d'activité, ce qui permet à la Banque de comparer et de mesurer de manière appropriée les rendements des secteurs d'activité, selon le risque qu'ils assument. Pour obtenir plus de renseignements sur la gestion du risque et des détails sur les risques de crédit et de marché et sur le risque opérationnel, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque ».

Information sur les actions et les autres instruments de capitaux propres

Les données liées aux actions ordinaires et privilégiées de la Banque, ainsi qu'aux autres instruments de capitaux propres sont présentées dans le tableau 23. De plus amples renseignements, notamment les caractéristiques d'échange, sont fournis aux notes 22, 23, 26 et 27 afférentes aux états financiers consolidés.

T23 Actions et autres instruments

Au 31 octobre 2012

Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividendes	Taux d'intérêt nominal (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
Actions ordinaires ¹⁾	13 139 \$	0,57 \$	–	1 184 369
Actions privilégiées				
Actions privilégiées série 12 ²⁾	300 \$	0,328125 \$	5,25 %	12 000
Actions privilégiées série 13 ²⁾	300	0,300000	4,80	12 000
Actions privilégiées série 14 ²⁾	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées série 15 ²⁾	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées série 16 ²⁾	345	0,328125	5,25	13 800
Actions privilégiées série 17 ²⁾	230	0,350000	5,60	9 200
Actions privilégiées série 18 ²⁾ / ³⁾ / ⁴⁾	345	0,312500	5,00	13 800
Actions privilégiées série 20 ²⁾ / ³⁾ / ⁵⁾	350	0,312500	5,00	14 000
Actions privilégiées série 22 ²⁾ / ³⁾ / ⁶⁾	300	0,312500	5,00	12 000
Actions privilégiées série 24 ²⁾ / ³⁾ / ⁷⁾	250	0,390600	6,25	10 000
Actions privilégiées série 26 ²⁾ / ³⁾ / ⁸⁾	325	0,390625	6,25	13 000
Actions privilégiées série 28 ²⁾ / ³⁾ / ⁹⁾	275	0,390625	6,25	11 000
Actions privilégiées série 30 ²⁾ / ³⁾ / ¹⁰⁾	265	0,240625	3,85	10 600
Actions privilégiées série 32 ²⁾ / ³⁾ / ¹¹⁾	409	0,231250	3,70	16 346

Titres fiduciaires	Montant (en millions de dollars)	Distribution	Rendement (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
Titres fiduciaires Banque Scotia – Série 2002-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ¹³⁾	– \$	– \$	– %	–
Titres fiduciaires Banque Scotia – Série 2003-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ¹²⁾	750	31,41	6,282	750
Titres fiduciaires Banque Scotia – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ¹²⁾	750	28,25	5,650	750
Titres fiduciaires de catégorie 1 Banque Scotia – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia ¹²⁾	650	39,01	7,802	650

Billets fiduciaires secondaires

Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia – Série A, émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia ¹⁴⁾	Montant (en millions de dollars)	Taux d'intérêt (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
	1 000 \$	5,25 %	1 000

Options

Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ¹⁾ / ¹⁵⁾ / ¹⁶⁾				23 115
--	--	--	--	--------

- 1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle. Au 23 novembre 2012, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 184 648 milliers et à 23 035 milliers. Ces nombres comprennent 10 millions d'actions ordinaires émises le 17 janvier 2012 en contrepartie de l'acquisition de Banco Colpatria et 33 millions d'actions et 33,35 millions d'actions émises dans le cadre d'appels publics à l'épargne effectués respectivement le 9 février 2012 et le 7 septembre 2012.
- 2) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif.
- 3) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion (se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements).
- 4) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2013. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 5) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 octobre 2013. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 6) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 janvier 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 7) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 janvier 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 3,84 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 8) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2014. À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, ainsi que tous les cinq

- ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,14 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 9) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,46 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 10) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2015. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 11) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 1^{er} février 2016. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 12) Chaque titre donne droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulative (se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements).
- 13) Le 30 juin 2012, la Fiducie de Capital Banque Scotia a racheté la totalité des titres fiduciaires Banque Scotia de série 2002-1 émis et en circulation. Une tranche négligeable de ces titres a été convertie en actions privilégiées de série W et rachetée par la Banque le 29 juillet 2012.
- 14) Les billets confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir des intérêts payables semestriellement jusqu'au 31 octobre 2012 (se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés pour obtenir plus de renseignements).
- 15) Comprend 4 629 milliers d'options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante alternatives DAA »).
- 16) Au cours de 2012, certains salariés ont volontairement renoncé à 6 739 milliers de composantes alternatives DAA tout en conservant les options sur actions correspondantes.

Capital selon l'accord de Bâle III

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») a publié des changements aux exigences réglementaires qui touchent les institutions financières. Cette réforme comprend un certain nombre de changements apportés aux règles existantes sur le capital et introduit des normes internationales en matière de liquidité.

Ces nouvelles normes internationales, désignées sous le nom de « Bâle III », visent à accroître la quantité et la qualité du capital afin de mieux absorber les pertes et à renforcer la résilience du secteur bancaire en période de crise. Ces nouvelles règles mettent davantage l'accent sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur une définition plus stricte des autres instruments de fonds propres admissibles. Le BSIF a depuis publié des lignes directrices, des exigences en matière de présentation et des directives conformes à la réforme stipulée dans l'accord de Bâle III proposée par le CBCB.

Les principaux changements découlant de Bâle III sont les suivants :

- Accroissement des exigences en matière de capital :
 - le capital de catégorie 1 doit être principalement composé de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires;
 - les déductions seront imputées aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires;
 - les exigences minimales en matière de capital sont plus élevées.
- Accroissement des types de déductions et de leur montant;
- Accroissement des exigences en matière de capital pour le risque de contrepartie;
- Instauration d'un ratio de levier financier internationalement harmonisé, fondé sur le ratio actif/capital actuel du BSIF;
- Volant de conservation de capital et volant contra-cyclique dépassant les seuils réglementaires minimaux.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, Bâle III contient des dispositions transitoires applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 1^{er} janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive des nouvelles déductions des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur cinq ans, le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation de capital sur cinq ans. À compter de janvier 2019, les banques seront tenues de respecter les nouvelles exigences minimales liées aux actifs pondérés en fonction du risque suivantes : un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 4,5 % et un volant de conservation de capital de 2,5 %, pour un total de 7 %. Compte tenu du volant de conservation de capital, le ratio minimum du capital de catégorie 1 sera de 8,5 %, et le ratio du capital total, de 10,5 %. Le ratio de levier financier minimum (ratio du capital au total ajusté des actifs selon la définition du CBCB) sera de 3 %. Dans l'ensemble, les règles de Bâle III accroîtront les déductions réglementaires à partir des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les actifs pondérés en fonction du risque pour la Banque.

Toutefois, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019 en 2013, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de capital, et atteignent un ratio actions ordinaires/capital cible minimal de 7 %, d'ici le premier trimestre de 2013. Conformément à l'analyse et aux hypothèses formulées par la Banque, au 31 octobre 2012, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 selon les règles de Bâle III, qui ont été pleinement appliquées, s'établissait à 8,6 %. L'acquisition d'ING Direct Canada qui a été menée à terme le 15 novembre 2012, entraînera une diminution du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 d'environ 85 points de base.

Par ailleurs, le 13 janvier 2011, le CBCB a publié des directives supplémentaires traitant spécifiquement des critères d'admissibilité en matière d'absorption des pertes en ce qui a trait au capital en cas de non-viabilité. Ces exigences seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 pour les banques canadiennes. Ces règles modifient l'admissibilité des instruments qui peuvent être inclus dans le capital réglementaire et prévoient une période de transition et de retrait progressif des instruments non admissibles. La totalité des actions privilégiées, des instruments de fonds propres et des débentures subordonnées ne respectent pas ces critères supplémentaires et seront retirés progressivement à compter de janvier 2013. Certains instruments de fonds propres innovateurs de catégorie 1 émis par la Banque sont assortis d'un droit de rachat sur événement réglementaire. Bien qu'elle n'ait pas l'intention pour le moment d'invoquer toute clause de rachat sur événement réglementaire comprise dans ces instruments de capitaux propres, la Banque se réserve le droit de rembourser ou de racheter en tout temps ces instruments, selon les modalités de chaque émission.

Au cours de l'exercice, le CBCB a publié des règles portant sur la méthodologie d'évaluation à l'intention des établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale et sur les exigences supplémentaires en matière d'absorption des pertes. Le CBCB est d'avis que les mesures supplémentaires à l'égard des politiques visant les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale sont requises en raison des effets externes néfastes (c.-à-d. les effets secondaires négatifs) créés par les établissements bancaires d'importance systémique qui ne sont pas entièrement couverts par les politiques réglementaires actuelles. La méthodologie d'évaluation des établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale repose sur une approche fondée sur des indicateurs et comprend cinq grands ensembles, à savoir la taille, l'interdépendance, le manque de substituts disponibles immédiatement, les activités (transfrontalières) mondiales et la complexité. Les exigences supplémentaires en matière de capacité d'absorption des pertes peuvent inclure un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 1 % à 3,5 %, selon l'importance systémique de l'établissement bancaire et seront mises en œuvre en parallèle avec le volant de conservation de fonds propres et le coussin contra-cyclique prévus dans les règles de Bâle III, et ce, de 2016 à 2019. Banque Scotia n'est pas considérée comme un établissement bancaire d'importance systémique à l'échelle mondiale.

Étant donné que des effets externes semblables peuvent s'appliquer au niveau local, le CBCB a choisi d'appliquer le modèle visant les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale, en se concentrant sur les conséquences que pourraient avoir des difficultés financières majeures ou une faillite sur l'économie locale. Comme le modèle visant les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle locale complète le modèle visant les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale, le Comité estime qu'il serait approprié que les banques que les autorités nationales désignent comme établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle locale soient tenues par ces mêmes autorités de se conformer aux principes conformes aux arrangements progressifs liés au modèle visant les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale, c.-à-d., en janvier 2016. À l'heure actuelle, le BSIF n'a pas déterminé quelles banques canadiennes il considère comme établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle locale et n'a pas fourni de montants ou calendriers de mise en œuvre à l'égard des exigences accrues en matière de capacité d'absorption des pertes.

Dividendes

La solidité des résultats et de la situation du capital de la Banque lui a permis d'augmenter son dividende à deux reprises en 2012. Le dividende annuel versé en 2012 s'est établi à 2,19 \$, comparativement à 2,05 \$ en 2011. Les dividendes se sont accrues au taux annuel composé de 11,6 % au cours des 10 derniers exercices.

Cotes de crédit

Certaines cotes de crédit ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers et sur les coûts d'emprunt, ainsi que sur les conditions selon lesquelles la Banque peut conclure des opérations sur des instruments dérivés ou des opérations de couverture et obtenir des emprunts connexes. La Banque bénéficie toujours de cotes de crédit élevées. Les cotes de crédit actuelles sont les suivantes : AA par DBRS, Aa1 par Moody's et AA- par Standard & Poor's et par Fitch. Moody's et Standard and Poor's ont examiné les cotes de crédit de la Banque en vue d'une possible décote, tout comme elles l'ont fait pour d'autres banques canadiennes. Ces changements ne sont pas propres à la Banque; ils reflètent plutôt l'opinion de ces agences de notation sur les questions d'ordre macro-économique, notamment le niveau d'endettement des consommateurs, les prix élevés de l'immobilier au Canada et les risques liés à l'environnement économique touchant l'ensemble du système.

Perspectives

En 2013, la Banque continuera de solidifier son capital et de le gérer prudemment afin d'appuyer les initiatives de croissance interne, de procéder à des acquisitions choisies et de s'adapter aux changements de réglementation, et ce, tout en améliorant les rendements pour les actionnaires. La Banque s'attend à demeurer bien au-delà du ratio minimum actions ordinaires/capital de catégorie I de Bâle III pleinement appliqué de 7 %, comme l'exige le BSIF.

Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels avec des entités qui sont consolidées ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités ad hoc, les titrisations et les garanties et autres engagements.

Entités ad hoc

Les arrangements avec les entités ad hoc englobent les entités ad hoc qui offrent une vaste gamme de services à ses clients. Ces services comprennent les entités ad hoc établies en vue de permettre aux clients de titriser leurs actifs financiers tout en favorisant un financement économique et en offrant des occasions de placement. En outre, la Banque constitue, administre et gère des fiducies personnelles et des fiducies commerciales pour ses clients. En outre, elle parraine et gère activement des fonds communs de placement.

Toutes les entités ad hoc sont assujetties à des processus d'examen et d'approbation rigoureux qui visent à s'assurer que la Banque a bien évalué les risques pertinents et qu'elle les a traités. Pour bon nombre d'entités ad hoc auxquelles elle a recours en vue de fournir des services à ses clients, la Banque ne donne aucune garantie quant au rendement de leurs actifs sous-jacents et elle n'absorbe aucune perte connexe. D'autres entités ad hoc, comme les instruments de titrisation et de placement, peuvent exposer la Banque aux risques de crédit, de marché et de liquidité ou au risque opérationnel. La Banque tire des honoraires d'une entité ad hoc selon la nature de son association avec celle-ci.

Entités ad hoc consolidées

La Banque contrôle son fonds multicédant aux États-Unis et certains instruments de financement et autres instruments et consolide ces entités ad hoc dans les états financiers consolidés de la Banque.

Au 31 octobre 2012, le total des actifs des entités ad hoc consolidées s'élevait à 31,2 milliards de dollars, comparativement à 22,3 milliards de dollars à la fin de 2011. Cette hausse s'explique essentiellement par les actifs supplémentaires détenus par la fiducie Scotia Covered Bond Trust aux fins du soutien des nouvelles émissions d'obligations couvertes de la fiducie et des actifs supplémentaires détenus dans le fonds multicédants américain de la Banque, déduction faite de la réduction attribuable au rachat d'instruments de fonds propres. De plus amples renseignements sur les entités ad hoc consolidées de la Banque sont fournis à la note 14 a) afférente aux états financiers consolidés, aux pages 138 et 139.

Entités ad hoc non consolidées

La Banque est essentiellement associée à deux types d'entités ad hoc non consolidées :

- fonds multicédants canadiens gérés par la Banque;
- entités de financement structuré.

La Banque a touché des honoraires totaux de 20 millions de dollars et de 14 millions de dollars, respectivement, en 2012 et en 2011 de certaines entités ad hoc dans lesquelles elle détenait une participation importante à la clôture de l'exercice, mais qu'elle ne consolide pas. Des renseignements supplémentaires sur le recours de la Banque à des entités ad hoc, notamment des renseignements détaillés sur les concours de trésorerie et le risque de perte maximale par catégories d'entités ad hoc, sont présentés ci-après et à la note 14 b) afférente aux états financiers consolidés aux pages 139 et 140.

T24 Actifs détenus par les fonds multicédants canadiens parrainés par la Banque

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012			2011		
	Actifs financés ¹⁾	Engagements non provisionnés	Risque total ²⁾	Actifs financés ¹⁾	Engagements non provisionnés	Risque total ²⁾
Prêts-auto/locations	2 097 \$	619 \$	2 716 \$	1 318 \$	539 \$	1 857 \$
Créances clients	135	120	255	184	142	326
Prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien	406	104	510	174	30	204
Prêts pour régime de retraite	–	–	–	21	–	21
Total ³⁾	2 638 \$	843 \$	3 481 \$	1 697 \$	711 \$	2 408 \$

1) Les actifs financés sont présentés au coût initial, lequel se rapproche de la juste valeur estimée.

2) Le risque de la Banque a trait aux concours de trésorerie à l'échelle mondiale.

3) Ces actifs proviennent essentiellement du Canada.

Fonds multicédants canadiens gérés par la Banque

La Banque parraine deux fonds multicédants établis au Canada qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants ont versé à la Banque des droits d'émission de papier commercial, des honoraires de gestion des programmes, des commissions liées à la liquidité ainsi que d'autres honoraires, lesquels droits, honoraires et commissions ont totalisé 13 millions de dollars en 2012, contre 10 millions de dollars en 2011. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Comme il est décrit plus en détail ci-après, l'exposition de la Banque à ces fonds multicédants ne figurant pas à l'état de la situation financière se compose principalement de concours de trésorerie et de papier commercial détenu temporairement. Aux termes des IFRS, la Banque n'est pas tenue d'absorber les pertes ou de recevoir les avantages qui pourraient potentiellement être significatifs pour les fonds multicédants auxquels elle est exposée; par conséquent, elle ne consolide pas ces fonds. La Banque a mis en place des processus de surveillance de ces risques et des événements importants pouvant avoir une incidence sur les fonds multicédants afin de s'assurer que le contrôle ne change pas, ce qui pourrait obliger la Banque à consolider les actifs et les passifs des fonds multicédants à leur juste valeur.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

Le principal risque auquel la Banque est exposée relativement aux fonds multicédants au Canada découle des concours de trésorerie consentis, ceux-ci s'établissant, au total, à 3,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (2,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011). Cette hausse d'un exercice à l'autre s'explique par l'accroissement des activités des clients. Au 31 octobre 2012, le total du papier commercial en circulation relativement aux fonds multicédants établis au Canada se chiffrait à 2,6 milliards de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2011), et la Banque détenait moins de 0,2 % du total du papier commercial émis par ces fonds multicédants. Le tableau 24 présente un sommaire des actifs acquis détenus dans les deux fonds multicédants canadiens de la Banque aux 31 octobre 2012 et 2011, selon le risque sous-jacent.

Au 31 octobre 2012, environ 9 % des actifs financés étaient cotés AAA par une agence de notation externe, et les autres actifs financés avaient une cote équivalente à une cote AA- ou supérieure selon le programme de notation interne de la Banque. Au 31 octobre 2012, aucun actif de qualité inférieure n'était détenu dans ces fonds multicédants. La date d'échéance d'environ 76 % des actifs financés tombe à l'intérieur d'une période de trois ans et la période de remboursement moyenne pondérée, en fonction des flux de trésorerie, était d'environ un an. Ces deux fonds multicédants ne comportent aucune créance hypothécaire à risque élevé des États-Unis.

Entités à financement structuré

La Banque détient une participation dans des entités ad hoc utilisées afin d'aider les sociétés clientes à obtenir du financement économique au moyen de leurs structures de titrisation. Le risque de perte maximal de la Banque découlant d'entités à financement structuré s'établissait à 1 826 millions de dollars au 31 octobre 2012 (3 023 millions de dollars au 31 octobre 2011). La baisse d'un exercice à l'autre reflète les remboursements sur la dette, conformément à l'échéance des actifs sous-jacents.

Opérations de titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés en créant des titres hypothécaires qui sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »). La vente de ces prêts hypothécaires ne satisfait pas aux critères de décomptabilisation, exception faite des ventes de portefeuilles hypothécaires relatifs à des logements sociaux. Au 31 octobre 2012, le montant ne figurant pas à l'état de la situation financière des portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs à des logements sociaux titrisés s'établissait à 1 755 millions de dollars, contre 1 986 millions de dollars à l'exercice précédent. Les hypothèques transférées vendues à la FCH continuent d'être comptabilisées à l'état de la situation financière dans les emprunts garantis. De plus amples renseignements sont fournis à la note 12 afférente aux états financiers consolidés à la page 137.

Garanties et autres engagements

Les garanties et les autres engagements sont des produits à la commission que la Banque fournit à sa clientèle. Ces produits se catégorisent comme suit :

- Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie. Au 31 octobre 2012, le montant de ces lettres s'établissait à 22,1 milliards de dollars, contre 21,2 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Ces lettres sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète l'accroissement général des activités des clients;
- Concours de trésorerie. Ils représentent habituellement une source de financement de rechange aux fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs, au cas où une perturbation du marché empêcherait les fonds multicédants d'émettre du papier commercial ou, dans certains cas, lorsque certaines conditions précises ou certaines mesures de rendement ne sont pas respectées;
- Contrats d'indemnisation. Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats, aux termes desquels elle peut indemniser les contreparties aux contrats au titre de certains aspects de ses activités opérationnelles, selon la performance des autres parties ou lorsque certains événements surviennent. La Banque ne peut estimer, dans tous les cas, le montant maximum des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des dispositions de recours, qui diminuerait ces paiements. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a effectué aucun paiement important aux termes de ces contrats d'indemnisation;
- Engagements de prêt. La Banque a des engagements de crédit qui représentent une promesse de sa part de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Au 31 octobre 2012, ces engagements s'élevaient à 110 milliards de dollars, en regard de 108 milliards de dollars en 2011. Environ la moitié de ces engagements viennent à échéance à court terme, leur durée à courir jusqu'à l'échéance étant de moins de un an.

Ces garanties et engagements de prêt peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou de liquidité, et ils sont assujettis aux processus normaux d'examen et d'approbation de la Banque. En ce qui a trait aux produits garantis, les montants correspondent au risque de perte maximale si les parties visées par les garanties manquent à tous leurs engagements. Ces montants sont présentés compte non tenu des sommes recouvrées aux termes des dispositions de recours, des polices d'assurance ou des biens donnés en nantissement.

Les commissions au titre des garanties et engagements de prêt de la Banque, comptabilisées parmi les commissions de crédit au poste « Autres revenus » du

compte consolidé de résultat, se sont établies à 445 millions de dollars en 2012, en regard de 436 millions de dollars pour l'exercice précédent. La note 38 afférente aux états financiers consolidés aux pages 165 et 166 contient de l'information détaillée sur les garanties et les engagements de prêt.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. En ce qui a trait aux actifs, les instruments financiers englobent les liquidités, les titres, les titres pris en pension, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Pour ce qui est des passifs, les instruments financiers comprennent les dépôts, les acceptations, les obligations relatives aux titres mis en pension, les obligations relatives aux titres vendus à découvert, les déventures subordonnées et la composante passif des instruments de fonds propres. De plus, la Banque a recours à des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture.

En règle générale, les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur, à l'exception des prêts et créances détenus à des fins autres que de transaction, de certains titres et de la plupart des passifs financiers, qui sont comptabilisés au coût amorti, sauf s'ils sont désignés initialement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les profits et pertes latents sur les éléments suivants sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

- titres disponibles à la vente, déduction faite des couvertures connexes;
- dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie;
- couvertures d'investissement net.

Les profits et pertes sur les titres disponibles à la vente sont inscrits au compte consolidé de résultat au moment où ils sont réalisés. Les profits et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissement net sont inscrits au compte consolidé de résultat lorsque l'élément couvert a une incidence sur les résultats.

Toutes les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont inscrites au compte consolidé de résultat, à l'exception des variations des instruments désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'un investissement net, lesquels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les méthodes comptables visant les dérivés et les activités de couverture sont présentées plus en détail à la note 3 afférente aux états financiers consolidés (se reporter aux pages 113 et 115).

Les revenus et charges d'intérêts sur les instruments financiers portant intérêt détenus à des fins autres que de transaction sont inscrits au compte consolidé de résultat dans les revenus d'intérêts nets. Les pertes sur créances se rapportant à des prêts sont quant à elles comptabilisées dans la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Les revenus et charges d'intérêts, de même que les profits et pertes, sur les titres détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au poste « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction ». Les profits et pertes réalisés et les réductions de valeur découlant de la dépréciation de titres de créance disponibles à la vente ou d'instruments financiers sont inscrits dans les autres revenus opérationnels au poste « Profit net sur les titres de placement ».

Plusieurs risques découlent des transactions d'instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque opérationnel et le risque de marché. Ce dernier découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, les cours de change, le cours des actions et le prix des marchandises). La Banque gère ces risques au moyen de politiques et de pratiques intégrales de gestion du risque, notamment différents plafonds relatifs à la gestion du risque approuvés par le conseil.

Une analyse détaillée des politiques de gestion des risques de la Banque est présentée au chapitre « Gestion des risques » aux pages 55 à 71. Par ailleurs, la note 39 afférente aux états financiers consolidés qui se trouve aux pages 167 à 176 expose le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché découlant des instruments financiers, ainsi que les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque s'y rapportant.

Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Par exemple, le risque de taux d'intérêt découlant des instruments financiers de la Banque peut être estimé en tenant compte de l'incidence d'une augmentation de 100 ou de 200 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice annuel et la valeur économique des capitaux propres, comme il est décrit à la page 63. Pour les activités de transaction, le tableau de la page 65 présente la valeur à risque quotidienne moyenne par facteur de risque. En ce qui a trait aux instruments dérivés, selon leur profil d'échéance établi par la Banque, seulement 14 % (12 % en 2011) de ceux-ci ont une durée à courir jusqu'à l'échéance supérieure à cinq ans.

La note 9 afférente aux états financiers consolidés (se reporter aux pages 128 à 132) contient des renseignements détaillés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transactions ou de couverture, y compris les montants notionnels, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers de la Banque et une description de la méthode de calcul de ces montants sont présentées à la note 6 afférente aux états financiers consolidés (se reporter aux pages 122 à 126).

Lorsque comparée à leur valeur comptable, la juste valeur des instruments financiers de la Banque était favorable de 3 618 millions de dollars au 31 octobre 2012 (favorable de 2 554 millions de dollars au 31 octobre 2011). La différence découle d'actifs liés à des prêts, de passifs liés à des dépôts, de débetures subordonnées et de la composante passif des instruments de fonds propres. La variation d'un exercice à l'autre de la juste valeur par rapport à la valeur comptable a découlé principalement des fluctuations des taux d'intérêt. En outre, l'estimation de la juste valeur se fonde sur la conjoncture du marché au 31 octobre 2012 et peut donc ne pas refléter les justes valeurs futures. La rubrique portant sur les estimations comptables critiques aux pages 72 à 76 contient de plus amples renseignements sur la méthode de calcul des estimations de la juste valeur.

Les informations à fournir propres à certains instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées à la note 8 afférente aux états financiers consolidés (se reporter à la page 127). Ces désignations ont principalement pour but de réduire considérablement les non-concordances comptables.

Principaux instruments de crédit

Titres hypothécaires

Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction

Le total des titres hypothécaires classés comme étant disponibles à la vente représentait environ moins de 0,1 % du total des actifs de la Banque au 31 octobre 2012 et ces titres sont présentés dans le tableau 21 ci-dessous. L'exposition aux prêts hypothécaires à risque élevé aux États-Unis est négligeable.

Portefeuille de transaction

Le total des titres hypothécaires détenus à des fins de transaction représentait moins de 0,1 % du total des actifs de la Banque au 31 octobre 2012 et est présenté dans le tableau 25.

T25 Titres hypothécaires

Aux 31 octobre Valeur comptable (en millions de dollars)	2012		2011	
	Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction	Portefeuille de transaction	Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction	Portefeuille de transaction
Titres hypothécaires LNH canadiens ¹⁾	- \$	353 \$	11 \$	396 \$
Titres hypothécaires commerciaux	3 ²⁾	24 ³⁾	3 ²⁾	18 ³⁾
Autres titres hypothécaires à l'habitation	123	228	138	-
Total	126 \$	604 \$	152 \$	414 \$

- 1) La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre une garantie de paiement en temps opportun aux investisseurs dans des titres hypothécaires LNH.
- 2) Les actifs sous-jacents aux titres hypothécaires commerciaux dans le portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction se rapportent principalement à des propriétés non canadiennes.
- 3) Les actifs sous-jacents aux titres hypothécaires commerciaux dans le portefeuille de transaction se rapportent à des propriétés canadiennes.

Accord de Montréal sur le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA »)

Par suite de la restructuration du PCAA visé par l'accord de Montréal, au cours du premier trimestre de 2009, la Banque a reçu des titres assortis d'échéances plus longues, qui ont été classés comme étant disponibles à la vente. Environ 45 % de ces nouveaux billets se composaient de billets de catégorie A-1 assortis de la cote A et 36 %, de catégorie A-2 assortis de la cote BBB (bas). La valeur comptable de 167 millions de dollars de la Banque correspond à environ 74 % de la valeur nominale. Au cours du quatrième trimestre, la Banque a vendu la quasi-totalité des billets à des tiers et a constaté un profit avant impôt de 13 millions de dollars. Les billets qui demeurent en circulation étaient négligeables.

Dans le cadre de la restructuration, la Banque a participé à une facilité de financement sur marge qui a été comptabilisée comme un engagement de prêts non provisionné. La tranche de la facilité revenant à la Banque s'élève à 197 millions de dollars. Aucun montant n'a été prélevé sur celle-ci à l'heure actuelle.

Titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des prêts avec flux groupés

Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction

La Banque détient des placements dans des titres adossés à des créances avec flux groupés (« TCFG ») et des titres adossés à des prêts avec flux groupés (« TPFG ») dans son portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction. Les TCFG et les TPFG se trouvent habituellement exposés au risque lié au crédit structuré soit de façon synthétique par le recours à des dérivés de crédit, soit en raison des placements sous forme de prêts à des sociétés ou d'obligations de sociétés et de la détention de tels prêts ou obligations.

Les TCFG et les TPFG fondés sur des actifs liquides sont classés dans les prêts et comptabilisés au coût amorti. Ils sont soumis à un test de dépréciation à l'instar de tous les autres prêts. Les TCFG et les TPFG synthétiques continuent d'être classés dans les titres disponibles à la vente et toutes les variations de leur juste valeur attribuables au dérivé de crédit intégré sont comptabilisées dans le bénéfice net.

Au 31 octobre 2012, la valeur comptable des TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides et inscrits à l'état consolidé de la situation financière en tant que prêts s'établissait à 821 millions de dollars (867 millions de dollars au 31 octobre 2011), et leur juste valeur s'élevait à 717 millions de dollars (637 millions de dollars au 31 octobre 2011). Aucun de ces TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides n'était classé comme douteux. La quasi-totalité des actifs de référence des TCFG et des TPFG de la Banque sont des titres de sociétés, mais non des titres hypothécaires des États-Unis.

L'exposition résiduelle de la Banque à l'égard des TCFG et TPFG synthétiques s'établissait à 23 millions de dollars au 31 octobre 2012 (99 millions de dollars au 31 octobre 2011).

Au cours de l'exercice, la Banque a inscrit un profit avant impôt de 24 millions de dollars dans le bénéfice net en raison des variations de la juste valeur des TCFG et TCFG synthétiques (profit avant impôt de 5 millions de dollars en 2011). La variation de la juste valeur des TCFG et TCFG synthétiques tient essentiellement au resserrement des écarts de taux au cours de l'exercice précédent ainsi que de l'échéance de certains TCFG en 2012.

Portefeuille de transaction

La Banque détient également des TCFG synthétiques dans son portefeuille de transaction, en raison des activités de montage et de gestion menées auprès de clients et d'autres institutions financières. Afin de couvrir son risque lié aux transactions, la Banque acquiert des TCFG auprès d'autres institutions financières ou en cède à ces dernières, et elle achète ou vend des tranches indiciaires ou des swaps sur défaillance à désignation unique. Les variations des écarts de taux constituent le principal facteur ayant une incidence sur la valeur des TCFG et des swaps sur défaillance. Le tableau 26 ci-dessous présente le total des TCFG du portefeuille de transaction qui ont été acquis ou cédés.

T26 Titres adossés à des créances avec flux groupés (« TCFG »)

Aux 31 octobre En circulation (en millions de dollars)	2012		2011	
	Montant notionnel	Juste valeur positive/ (négative)	Montant notionnel	Juste valeur Positive/ (négative)
TCFG – protection vendue	2 793 \$	(156)\$	2 941 \$	(627)\$
TCFG – protection achetée	2 374 \$	202 \$	1 916 \$	462 \$

La variation des montants notionnels de la protection vendue des TCFG est principalement attribuable à des échanges qui se sont déroulés avec des contreparties au cours de l'exercice. La variation des montants notionnels de la protection achetée des TCFG est principalement attribuable à la restructuration

des transactions découlant de la consolidation d'une entité ad hoc. La variation de la juste valeur des TCFG découlait du resserrement des écarts de taux au deuxième semestre de l'exercice.

Selon les positions détenues au 31 octobre 2012, un accroissement de 50 points de base des écarts de taux visés dans ce portefeuille aurait entraîné une diminution avant impôt d'environ 1,7 million de dollars du bénéfice net.

Plus de 61 % des risques de crédit auxquels la Banque est exposée en ce qui a trait à des contreparties à des swaps de TCFG se rapportent à des entités dont la cote de crédit interne ou externe est de première qualité. La quasi-totalité des actifs de référence sous-jacents aux TCFG contenus dans le portefeuille de transaction sont des titres de sociétés, et il n'y a pas de titres hypothécaires.

Risques liés aux rehausseurs de crédit

L'exposition directe et indirecte de la Banque aux risques liés aux rehausseurs de crédit est négligeable. Son exposition se chiffre à 0,2 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 31 octobre 2011) sous forme de garanties qui offrent un rehaussement de crédit soit à des émetteurs de titres ou à des entités qui détiennent ces titres. Ces risques représentaient surtout des garanties de 0,1 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars au 31 octobre 2011) fournies par deux rehausseurs de crédit à l'égard d'une proportion importante des titres adossés à des actifs diversifiés détenus dans le fonds multicédant américain de la Banque, qui est une entité ad hoc consolidée. Ces deux rehausseurs de crédit avaient obtenu une cote de qualité inférieure des agences de notation externes au 31 octobre 2012.

Autres

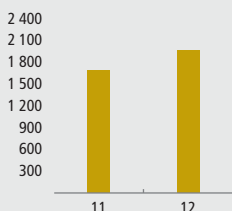
Au 31 octobre 2012, l'exposition de la Banque aux prêts à fort effet de levier financier en attente de syndication, aux titres à enchères, aux prêts de type Alt-A et aux placements dans des instruments de placement structuré était négligeable.

APERÇU DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

RÉSEAU CANADIEN

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net record de 1 938 millions de dollars en 2012, soit une augmentation de 268 millions de dollars, ou de 16 %, en regard de celui de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par la solide croissance des actifs et des dépôts dans tous les secteurs d'activité, la croissance des revenus sur cartes de crédit stimulée par des initiatives connexes et l'augmentation des revenus liés aux services bancaires aux entreprises. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la pression continue sur les marges attribuable aux faibles taux d'intérêt. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est améliorée de façon notable, tandis que les charges opérationnelles ont été bien maîtrisées.

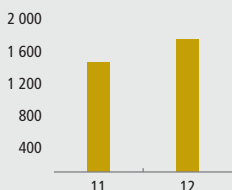
D26 Bénéfice net du Réseau canadien en millions de dollars



OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les Opérations internationales ont affiché des résultats accrus en 2012, le bénéfice net s'étant établi à 1 734 millions de dollars, en hausse de 267 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. La solide progression de 21 % des revenus est attribuable aux acquisitions et à la croissance interne significative des prêts et des dépôts en Amérique latine et en Asie. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 104 millions de dollars en raison de la croissance des actifs compte tenu de l'incidence des acquisitions. Les charges se sont accrues de 21 % en raison principalement des acquisitions, le reste de l'augmentation étant attribuable aux hausses entraînées par l'inflation et les initiatives visant la croissance.

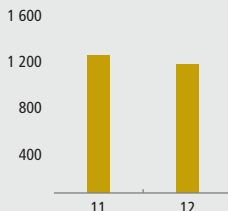
D27 Bénéfice net des Opérations internationales en millions de dollars



GESTION DE PATRIMOINE MONDIALE

Le groupe Gestion de patrimoine mondiale a enregistré un bénéfice net de 1 170 millions de dollars, en baisse de 85 millions de dollars, ou de 7 %, en regard de celui de l'exercice précédent, les résultats de 2011 tenant compte d'un profit de 260 millions de dollars lié à l'acquisition de Patrimoine Dundee. Compte non tenu de l'incidence de ce profit au cours de l'exercice précédent, le bénéfice a progressé de 175 millions de dollars, ou de 18 %, du fait de la solide croissance interne et des acquisitions. Les secteurs Assurance et Gestion de patrimoine ont tous deux affiché une hausse des revenus au cours de l'exercice, en raison de la solide croissance des ASA et ASG dans le cas du secteur Gestion du patrimoine.

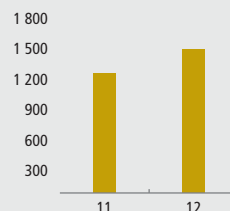
D28 Bénéfice net de Gestion du patrimoine mondiale en millions de dollars



SERVICES BANCAIRES ET MARCHÉS MONDIAUX

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice de 1 492 millions de dollars en 2012, en hausse de 234 millions de dollars, ou de 19 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la solide performance des activités liées aux titres à revenu fixe, aux titres de capitaux propres, aux marchandises et aux métaux précieux. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a reculé de 3 millions de dollars en 2012 alors que l'augmentation des charges opérationnelles a été bien contrôlée, à 3 %.

D29 Bénéfice net des Services bancaires et marchés mondiaux en millions de dollars



Changements relatifs à l'information sectorielle

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs d'activité, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait aux revenus d'intérêts nets et aux autres revenus opérationnels exonérés d'impôt, dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôt dans le cas des secteurs en question. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les autres revenus opérationnels imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

En 2012, la Banque a modifié sa méthode de répartition au titre de certains secteurs opérationnels. Ces attributions n'ont pas eu d'incidence sur les résultats consolidés de la Banque. Ces modifications ont trait aux éléments suivants :

- Prix de transfert de fonds – Une méthode de prix de transfert de fonds est utilisée aux fins de la répartition des revenus et des charges d'intérêts par produits à chaque secteur et au secteur Autres. Auparavant, les prix de transfert des actifs et des passifs étaient évalués par application de taux à court terme, alors que désormais, la Banque utilise des taux qui coïncident avec les échéances contractuelles et comportementales des actifs et des

passifs de chaque secteur d'activité (prix de transfert à échéances symétriques). Ce changement de méthode a principalement influé sur les résultats des secteurs Réseau canadien, Gestion de patrimoine mondiale et Autres. Les secteurs Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux ont été peu touchés.

- Accords de partage des revenus et des coûts entre le Réseau canadien et les Opérations internationales d'une part et la Gestion de patrimoine mondiale d'autre part – La Banque a modifié les méthodes de partage des revenus et des coûts entre le secteur Gestion de patrimoine mondiale et les deux autres secteurs mentionnés d'une façon qui facilite la vente et la distribution de produits de gestion de patrimoine. Ces méthodes ont été améliorées afin d'obtenir un mécanisme pertinent au titre de l'intéressement et du partage des revenus à l'intention des autres secteurs pour leurs activités de ventes croisées.
- Normalisation fiscale – Afin d'assurer le caractère raisonnable du taux d'impôt effectif des secteurs d'activité, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées est désormais ajusté aux fins de la normalisation fiscale. Un montant correspondant est comptabilisé dans le secteur Autres. Le résultat global de la Banque n'est pas touché.
- Répartition des activités du groupe Transactions bancaires mondiales (le « groupe TBM ») – Les activités du groupe TBM effectuées dans les succursales du Réseau canadien mais attribuées aux Services bancaires et marchés mondiaux et prises en compte dans les résultats de ce secteur étaient auparavant présentées dans un seul poste, à savoir les revenus d'intérêts nets. Elles sont désormais séparées entre les divers postes des états financiers, sans incidence globale sur le bénéfice net. En outre, certains revenus tirés des produits du groupe TBM sont maintenant attribués aux Services bancaires et marchés mondiaux.

Les montants de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter les méthodes révisées. Les principales variations découlant de l'adoption des nouvelles méthodes sont présentées ci-après :

Exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (révisé)	1 670 \$	1 467 \$	1 255 \$	1 258 \$	(320)\$	5 330 \$
Bénéfice net (présenté auparavant)	1 836	1 485	1 226	1 232	(449)	5 330
Variation	(166)\$	(18)\$	29 \$	26 \$	129 \$	– \$
Composition :						
Échéances symétriques	(194)	(25)	73	17	129	–
Partage des revenus et des coûts	37	7	(44)	–	–	–
Transactions bancaires mondiales	(9)	–	–	9	–	–
	(166)\$	(18)\$	29 \$	26 \$	129 \$	– \$

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La direction utilise plusieurs mesures clés pour surveiller la performance des secteurs d'activité :

- Bénéfice net
- Rendement du capital économique
- Ratio de productivité
- Ratio de pertes sur prêts
- Engagement des employés

T27 Performance financière de 2012

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	4 756 \$	4 468 \$	502 \$	792 \$	(515)\$	10 003 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 477	1 299	2 469	1 246	(217)	6 274
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	4	384	210	1	(157)	442
Autres revenus opérationnels ²⁾	50	347	392	1 543	650	2 982
Total des revenus ²⁾	6 287	6 498	3 573	3 582	(239)	19 701
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	506	613	3	30	100	1 252
Charges opérationnelles	3 152	3 687	2 067	1 519	(22)	10 403
Charge d'impôt sur le résultat ²⁾	691	464	333	541	(449)	1 580
Bénéfice net	1 938 \$	1 734 \$	1 170 \$	1 492 \$	132 \$	6 466 \$
Revenu net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	169	25	2	–	198
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	–	–	–	–	25	25
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 936 \$	1 565 \$	1 145 \$	1 490 \$	107 \$	6 243 \$
Rendement du capital économique ³⁾ (%)	39,1 %	12,3 %	14,5 %	27,9 %	s.o.	19,7 %
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	225 \$	109 \$	14 \$	219 \$	93 \$	660 \$
Total des passifs moyens (en milliards de dollars)	150 \$	70 \$	16 \$	165 \$	222 \$	623 \$

1) La catégorie Autres regroupe des secteurs opérationnels de moindre envergure, notamment la division Trésorerie du Groupe et d'autres ajustements du siège social qui ne sont pas affectés à un secteur opérationnel. Les ajustements du siège social comprennent la valeur résiduelle nette à l'égard du prix de transfert à échéances symétrique, l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et la charge d'impôt, les variations du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux secteurs opérationnels et l'incidence des titrisations.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Il y a lieu de se reporter à la page 17 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

3) Mesure non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité est calculé selon le capital économique affecté. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

Réseau canadien

Le Réseau canadien offre aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises du Canada une gamme complète de solutions et de conseils financiers, appuyés par un excellent service à la clientèle.

Réalisations en 2012

- La Banque a continué de tirer parti des forces de la Banque au Canada en annonçant l'acquisition de la Banque ING du Canada (ING DIRECT), tout en diversifiant encore davantage ses activités et en améliorant sensiblement sa part de marché en ce qui concerne les dépôts de particuliers.
- La Banque est la seule des principales banques canadiennes en mesure d'offrir à ses clients les avantages de la carte de marque American Express, qui met à la disposition des Canadiens une nouvelle gamme de cartes de crédit de fidélisation de premier plan, conçue pour plaire aux amateurs de voyage.
- La Banque a mis en oeuvre l'inscription au service InfoAlertes par le truchement des services bancaires mobiles; ce service transmet par courriel ou message texte de l'information sur les activités liées aux comptes et aux cartes.
- La marque *Vous êtes plus riche que vous le croyez* a été modifiée de façon à rejoindre les consommateurs de façon plus personnelle et profonde.
- La Banque a procédé au lancement d'un partenariat exclusif avec les magasins 7-Eleven au Canada et Cardtronics Canada, Ltd.; ce réseau permet aux clients de la Banque Scotia d'accéder sans frais à plus de 470 GAB supplémentaires dans les magasins 7-Eleven dans le centre et l'ouest du Canada.
- La Banque s'est associée à SecureKey afin d'offrir un nouveau service qui permettra aux Canadiens d'utiliser leur pièce d'authentification bancaire pour accéder à des services gouvernementaux en ligne.
- La Banque a travaillé de concert avec les autres institutions financières du Canada afin d'élaborer un modèle de référence pour les paiements mobiles par communication en champ proche (NFC) au Canada et d'ainsi établir des lignes directrices visant à créer un environnement convivial, efficace et sécurisé tant pour les consommateurs que les commerçants relativement aux paiements par carte de crédit ou carte de débit effectués à l'aide de téléphones intelligents.
- La Banque a agrandi la fonctionnalité des services bancaires mobiles afin que l'expérience client proposée se rapproche de celle qu'offrent les services bancaires en ligne.

La Banque reconnue pour son excellence :

- La Banque a été désignée comme « banque de l'année à l'échelle mondiale en 2012 » par la revue *The Banker*, publication de *Financial Times*. En outre, la Banque Scotia a reçu le titre de « banque de l'année 2012 » au Canada.
- Le programme de récompenses SCÈNE est devenu le premier programme de fidélisation canadien à recevoir deux prix *COLLOQUY Loyalty*; ces prix sont décernés aux initiatives de fidélisation axées sur la clientèle les plus novatrices dans le secteur à l'échelle mondiale.
- La Banque Scotia a récemment été nommée meilleure institution bancaire par Internet du Canada pour 2012 par le magazine *Global Finance*, en plus de remporter trois autres prix dans les sous-catégories suivantes pour l'Amérique du Nord : 1) meilleure banque de crédit et de dépôt en ligne, 2) meilleur fournisseur de services bancaires intégrés aux particuliers et 3) meilleures initiatives en matière de sécurité.
- Le magazine *Global Finance* a également désigné la Banque Scotia comme meilleur fournisseur de services bancaires en ligne aux entreprises en 2012 dans deux sous-catégories pour l'Amérique du Nord : meilleure gestion de trésorerie en ligne et meilleure banque de financement du commerce international.
- La Banque Scotia a encore une fois obtenu la distinction « platine » du Contact Center Employer of Choice pour ses centres de contact clientèle de Calgary, de Cornwall, de Toronto et de Halifax.

T28 Performance financière du Réseau canadien

(en millions de dollars)

	2012	2011
Revenus d'intérêts nets ¹⁾	4 756 \$	4 553 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 477	1 418
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	4	7
Autres revenus opérationnels	50	13
Total des revenus ¹⁾	6 287	5 991
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	506	592
Charges opérationnelles	3 152	3 084
Impôt sur le résultat	691	645
Bénéfice net	1 938 \$	1 670 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	3 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 936 \$	1 667 \$
Principaux ratios		
Rendement du capital économique	39,1 %	35,7 %
Ratio de productivité	50,1 %	51,5 %
Marge nette sur intérêts ²⁾	2,16 %	2,21 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances exprimée en pourcentage des prêts et acceptations	0,23 %	0,28 %
Points saillants de l'état consolidé de la situation financière (soldes moyens)		
Actifs productifs	223 904	209 359
Total des actifs	224 916	210 549
Dépôts	146 689	140 130
Total des passifs	150 434	143 217
Capital économique	4 918	4 626

1) Base de mise en équivalence fiscale.

2) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Profil sectoriel

Le Réseau canadien offre une gamme complète de conseils financiers et de solutions financières, appuyés par un excellent service à la clientèle, à plus de 7,5 millions de particuliers et entreprises partout au Canada, et ce, par l'intermédiaire d'un réseau de 1 037 succursales et de 3 488 guichets automatiques bancaires, ainsi que par Internet, par téléphone mobile, par téléphone et par l'intermédiaire de personnel de vente spécialisé et de tiers.

Le Réseau canadien se compose de deux principales unités :

Les **Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises** offrent aux particuliers et aux petites entreprises des conseils financiers et des solutions financières qui comprennent des produits bancaires courants, dont des cartes de débit, des comptes de dépôt, des cartes de crédit, des placements, des prêts hypothécaires, des prêts ainsi que des produits d'assurance connexes aux emprunteurs.

Les **Services aux entreprises** offrent des services-conseils et fournissent une gamme complète de solutions aux moyennes et aux grandes entreprises, notamment un vaste éventail de services de prêts, de dépôts et de gestion de trésorerie.

Stratégie

En perfectionnant sa proposition de valeur aux clients, le Réseau canadien améliorera grandement sa position concurrentielle en affichant une croissance supérieure dans les secteurs des paiements et des dépôts, ainsi qu'une croissance soutenue dans les autres secteurs fondamentaux. Le Réseau canadien continuera d'appuyer les efforts du groupe Gestion de patrimoine mondiale en distribuant les produits des groupes Transactions bancaires mondiales, Assurances et Gestion de patrimoine.

Priorités pour 2013

- Veiller à ce qu'ING DIRECT Canada continue d'exercer ses activités en tant qu'entité séparée, l'accent étant mis sur la fidélisation de la clientèle et la croissance.
- Continuer d'investir dans les activités de dépôts et de paiements.
- Poursuivre la collaboration avec le groupe Gestion de patrimoine mondiale pour s'assurer de répondre aux besoins des clients en matière de gestion de patrimoine.
- Effectuer des investissements soutenus dans les éléments suivants :
 - Amélioration continue de la proposition de valeur aux clients en offrant des conseils pratiques et des solutions personnalisées, appuyés par un excellent service à la clientèle.
 - Optimisation des canaux de distribution pour offrir une expérience client entièrement intégrée dans tous les canaux.
 - Réalisation d'efficacités sur le plan opérationnel par la simplification organisationnelle, la réorganisation des processus et la rationalisation des produits et services.
 - Établissement d'une équipe de leadership solide pour l'avenir.
 - Consolidation de l'infrastructure de systèmes d'information de gestion afin de mieux appuyer et gérer le capital, l'établissement des prix, les risques et la rentabilité client.

Performance financière

Le Réseau canadien a affiché un bénéfice net de 1 938 millions de dollars en 2012, soit une progression de 268 millions de dollars, ou de 16 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement du capital économique s'est établi à 39,1 %, contre 35,7 % à l'exercice précédent. Les services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises ont affiché de solides résultats.

Actifs et passifs

Les actifs moyens se sont accrus de 14 milliards de dollars, ou de 7 %, d'un exercice à l'autre. Cette hausse a découlé de la progression marquée des prêts hypothécaires à l'habitation, laquelle s'est chiffrée à 10 milliards de dollars, ou 7 %, ainsi que des prêts automobiles à la consommation de 2 milliards de dollars, ou 16 %. Les dépôts moyens ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou de 5 %. Les dépôts de particuliers ont crû de 3 milliards de dollars, ou de 3 %, y compris les dépôts dans les comptes à intérêts élevés, en hausse de 2 milliards de dollars, ou de 7 %, ainsi que les comptes chèques, en hausse de 1 milliard de dollars, ou de 7 %. Les dépôts dans les services bancaires aux petites entreprises et aux entreprises ont également affiché une très forte croissance, notamment celle des comptes d'opérations d'entreprises, en hausse de 3 milliards de dollars, ou de 14 %. Cette croissance est le fruit d'initiatives disciplinées menées de concert avec le groupe Transactions bancaires mondiales.

Revenus

Le total des revenus s'est établi à 6 287 millions de dollars, soit une amélioration de 296 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 4 % pour atteindre 4 756 millions de dollars. L'incidence de la solide croissance des volumes a été en partie neutralisée par une diminution de 5 points de base de la marge d'intérêt, qui s'est chiffrée à 2,16 %. La marge a baissé en raison principalement de la pression concurrentielle générale sur les écarts de taux dans le contexte actuel, qui continue d'être caractérisé par de faibles taux d'intérêt.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 1 477 millions de dollars en 2012, en hausse de 59 millions de dollars, ou de 4 %, principalement attribuable à l'augmentation des revenus et frais de dépôt tirés des activités de transaction sur cartes, attribuable principalement à la croissance nette considérable relativement aux comptes chèques et aux cartes de crédit. Les revenus ont également augmenté dans les Services bancaires aux petites entreprises et aux entreprises à la suite des programmes axés sur les services de consultation et de référence ainsi que les segments de marché ciblés.

Les autres revenus opérationnels se sont établis à 50 millions de dollars en 2012, en hausse de 37 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Compte non tenu du profit tiré de la vente d'une entreprise de crédit-bail non stratégique, les autres revenus ont fléchi de 7 millions de dollars.

Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises

Le total des revenus des services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises s'est établi à 4 681 millions de dollars, soit une hausse de 115 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 73 millions de dollars, ou de 2 %, en raison de la progression dynamique des prêts hypothécaires et des dépôts. Les autres revenus ont augmenté de 42 millions de dollars, ou de 4 %, principalement sous l'effet de la solide croissance des revenus tirés des cartes de crédit de 20 millions de dollars, ou de 10 %, et des revenus tirés des activités de transaction de 16 millions de dollars, ou de 3 %.

Services bancaires aux entreprises

Le total des revenus des services bancaires aux entreprises a augmenté de 181 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 1 606 millions de dollars en 2012. Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 130 millions de dollars, ou de 12 %, principalement en raison de la croissance des prêts et des comptes d'opérations d'entreprises. D'un exercice à l'autre, les autres revenus ont affiché une hausse de 52 millions de dollars, ou de 15 %, surtout en raison de la vente de l'entreprise de crédit-bail.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont été bien contenues, en hausse de 68 millions de dollars, ou de 2 % en 2012, et le levier opérationnel s'est établi à un montant positif de 2,8 %. Les économies attribuables aux initiatives d'efficacité opérationnelle ont été réinvesties dans le soutien de la croissance des activités et de certaines initiatives, ainsi qu'en vue d'améliorer l'expérience client. Ces initiatives comprenaient notamment le lancement de la nouvelle gamme de cartes de crédit AMEX de la Banque Scotia, la promotion de services et produits intégrés relativement aux services bancaires aux entreprises, ainsi que l'expansion du réseau de GAB et de la plateforme de services bancaires mobiles.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien s'est établie à 506 millions de dollars, en baisse de 86 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent, notamment en ce qui concerne les prêts aux particuliers et aux entreprises.

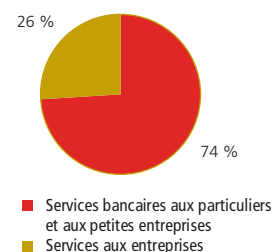
Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif a diminué pour l'exercice à l'étude, principalement en raison de la réduction du taux d'impôt prévu par la loi au Canada.

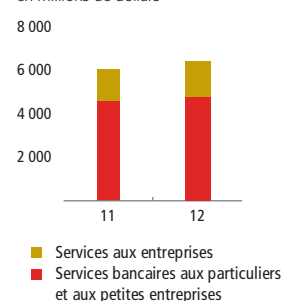
Perspectives

Les perspectives pour le Réseau canadien sont relativement bonnes dans la plupart des activités, quoique le taux de croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait ralentir légèrement. La croissance des dépôts continuera d'être freinée par la concurrence intense au vu de la faiblesse des taux d'intérêt. L'acquisition de Banque ING du Canada devrait accroître les dépôts et la clientèle du Réseau canadien et devrait contribuer largement à la hausse du bénéfice net. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances devrait connaître une augmentation parallèle à celle des actifs, bien que le ratio de pertes sur prêts devrait demeurer relativement stable en 2013. La gestion des charges sera une priorité clé. Dans l'ensemble, le Réseau canadien continuera de mettre en oeuvre ses priorités stratégiques afin d'améliorer encore davantage l'expérience client grâce à l'optimisation des canaux de distribution et à l'efficacité des activités.

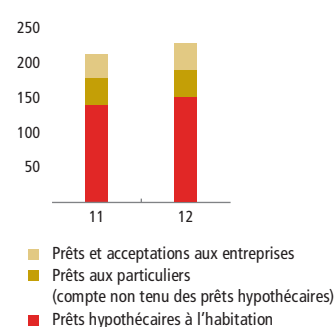
D30 Total des revenus



D31 Total des revenus par sous-secteurs en millions de dollars



D32 Moyenne des prêts et des acceptations en milliards de dollars



Opérations internationales

Le secteur Opérations internationales fournit une gamme complète de produits, solutions et conseils de nature financière aux particuliers et aux entreprises dans certains pays autres que le Canada.

Réalisations en 2012

- La Banque a parachevé l'acquisition de sa participation de 51 % dans Banco Colpatria, en Colombie, transaction qui fait de la Banque le 6^e groupe financier en importance dans ce pays.
- La Banque a réalisé l'intégration de R-G Premier Bank of Puerto Rico, portant ainsi sa part de marché à environ 9 %.
- La Banque a annoncé, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, l'acquisition de Credito Familiar, banque reconnue au sein du secteur du microcrédit et des services aux particuliers au Mexique.
- Les progrès remarquables de la Banque au chapitre de la technologie et des services bancaires mobiles ont été soulignés par Bill Clinton, dans un article paru dans la revue Time. Le partenariat de la Banque avec Digicel et YellowPepper à l'égard des services de portefeuille mobile en Haïti a rendu les services bancaires plus faciles, abordables et accessibles pour tous les Haïtiens.
- La Banque a revu le processus d'octroi de crédit aux entreprises de bout en bout ainsi que le modèle de couverture, de manière à améliorer l'expérience client et à soutenir la croissance dans les marchés clés en Amérique latine, dans les Antilles et en Amérique centrale.
- La Banque a défini et mis en œuvre de nouvelles normes de services en ce qui a trait à son réseau de succursales dans les Antilles et en Amérique latine, ce qui a contribué à une hausse de plus de 10 % de la productivité des ventes et à une amélioration de la satisfaction de la clientèle.

La Banque reconnue pour son excellence :

- La revue *The Banker*, publication du *Financial Times*, a désigné la Banque Scotia comme « banque de l'année 2012 à l'échelle mondiale ». La revue *The Banker* a en outre décerné les palmes suivantes à la Banque Scotia :
 - Banque de l'année 2012 pour les Amériques (catégorie régionale);
 - Banque de l'année 2012 pour Antigua, la Barbade, le Belize, les îles Turques-et-Caïques ainsi que les îles Vierges britanniques.
- Le magazine *Global Finance* a reconnu la Banque Scotia comme meilleur fournisseur pour les services de change, au Canada, en Jamaïque et au Pérou.
- Le magazine *Global Finance* a désigné la Banque Scotia comme meilleure banque au Costa Rica pour la sixième année d'affilée.
- La revue *Trade Finance* a désigné la Banque Scotia comme meilleure banque de financement du commerce international au Pérou pour la troisième année d'affilée.
- Le magazine *Global Finance* a accordé à la Banque Scotia le titre de meilleure banque au chapitre des services aux particuliers par Internet dans 19 pays des Antilles pour 2012.
- Le magazine *Global Finance* a également accordé à la Banque Scotia le titre de meilleure banque en matière de services aux entreprises et aux institutions par Internet dans 15 pays des Antilles.
- Contact Centre World a accordé la médaille d'or et la première place au centre de contact de la Banque Scotia en Jamaïque dans son classement des meilleurs centres de contact de taille moyenne des Amériques.

T29 Performance financière des Opérations internationales

(en millions de dollars)

	2012	2011
Revenus d'intérêts nets ¹⁾	4 468 \$	3 579 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 299	1 076
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	384	378
Autres revenus opérationnels ¹⁾	347	356
Total des revenus ¹⁾	6 498	5 389
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	613	509
Charges opérationnelles	3 687	3 038
Impôt sur le résultat ¹⁾	464	375
Bénéfice net	1 734 \$	1 467 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	169 \$	59 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 565 \$	1 408 \$
Principaux ratios		
Rendement du capital économique	12,3 %	13,2 %
Ratio de productivité ¹⁾	56,7 %	56,4 %
Marge nette sur intérêts ²⁾	4,14 %	3,89 %
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances exprimées en pourcentage des prêts et acceptations	0,75 %	0,75 %
Points saillants de l'état consolidé de la situation financière (soldes moyens)		
Actifs productifs	108 048	92 194
Total des actifs	109 135	93 185
Dépôts	54 305	45 182
Total des passifs	69 884	59 466
Capital économique	12 429	10 374

1) Base de mise en équivalence fiscale.

2) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Profil sectoriel

Le secteur Opérations internationales englobe les services bancaires aux particuliers et aux entreprises offerts par la Banque dans plus de 55 pays autres que le Canada, soit une présence à l'échelle internationale qu'aucune autre banque canadienne ne possède. Ce secteur exerce ses activités en Amérique latine, dans les Antilles, en Amérique centrale, et en Asie, avec plus de 69 000 employés (compte tenu de ceux des filiales et des sociétés affiliées). Il offre une gamme complète de services financiers aux particuliers et aux entreprises à plus de 13,5 millions de clients par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 2 800 succursales et bureaux et de 6 833 GAB, de services bancaires mobiles, de services bancaires par Internet et par téléphone, de comptoirs de services bancaires en magasin et de personnel de vente spécialisé.

Stratégie

Le plan de croissance du secteur Opérations internationales est axé sur ses quatre principales stratégies sectorielles :

- Continuer d'offrir des services bancaires aux particuliers et aux entreprises axés sur le client et bien diversifiés sur les marchés attrayants à croissance élevée dans les Amériques et en Asie.
- Dégager de solides résultats financiers en équilibrant judicieusement la croissance interne et les acquisitions de choix, tout en préconisant la gestion des risques prudente et l'efficacité opérationnelle.
- Continuer d'investir dans le leadership et d'autres stratégies axées sur les personnes afin de disposer des ressources humaines appropriées en vue de satisfaire les besoins des clients et d'accroître les résultats commerciaux.
- Établir des partenariats efficaces au sein de la Banque Scotia afin de maximiser les possibilités pour tous les secteurs, notamment les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la gestion de patrimoine, les assurances et les services bancaires de gros.

Priorités pour 2013

Services bancaires aux entreprises

- Mettre l'accent sur le marché intermédiaire en améliorant le modèle de couverture des relations clients.
- Continuer de tirer parti des capacités globales et sectorielles en collaborant avec les partenaires internes.
- Améliorer le service à la clientèle et l'efficacité des réseaux de distribution.

Services bancaires aux particuliers

- Renforcer les canaux de distribution au moyen de l'expansion des canaux hors succursales et rehausser la productivité des succursales.
- Optimiser la technologie de gestion des risques et de gestion de la relation client.
- Favoriser la croissance des secteurs Petites entreprises et Marché intermédiaire en procédant à la réorganisation de la gestion de l'octroi de crédit, des produits et des comptes afin d'accélérer la mise sur le marché et d'améliorer les ventes croisées.
- Mettre l'accent sur les prêts automobiles et les prêts hypothécaires et établir des partenariats permettant d'assurer la vente croisée de produits à marge élevée.
- Favoriser la croissance des activités de paiement en agrandissant la gamme de produits de cartes, en élargissant le réseau des acceptations et en élaborant des services financiers mobiles.

Performance financière

Les Opérations internationales ont établi un bénéfice net record de 1 734 millions de dollars, soit une hausse de 267 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Les résultats ont profité de l'incidence favorable des récentes acquisitions et de la forte croissance sous-jacente des revenus, en partie atténuées par l'augmentation des pertes sur prêts et des charges. Le rendement du capital économique s'est établi à 12,3 %, contre 13,2 % l'exercice précédent.

Actifs et passifs

Les actifs moyens ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou de 17 %, du fait des récentes acquisitions en Colombie, en Uruguay et au Brésil et de la croissance interne diversifiée et solide au chapitre des prêts. Les prêts aux particuliers (compte non tenu des acquisitions) ont affiché une croissance de 8 %, les prêts hypothécaires, les marges de crédit et les cartes de crédit en Amérique latine et dans les Antilles ayant enregistré une progression. Les prêts aux entreprises, compte non tenu des acquisitions, ont affiché une hausse de 13 % dans toutes les régions, la croissance ayant été particulièrement forte au Chili, au Pérou et en Asie.

Une forte croissance des dépôts a été enregistrée. La croissance des dépôts à faible coût s'est établie à 24 %, ce qui correspond à 8 % si l'on fait abstraction des acquisitions, les augmentations ayant été enregistrées en Amérique latine, dans les Antilles et en Amérique centrale.

Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 6 498 millions de dollars en 2012, en hausse de 1 109 millions de dollars, ou de 21 %. Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 889 millions de dollars, du fait des récentes acquisitions et de la croissance interne des prêts pour l'ensemble des activités. La marge nette sur intérêts s'est établie à 4,14 %, en hausse par rapport à 3,89 % en 2011, en raison principalement des acquisitions.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 21 % pour s'établir à 1 299 millions de dollars, du fait en grande partie des récentes acquisitions et de la hausse des revenus tirés des frais bancaires et des opérations de change en Amérique latine, aux Antilles et en Amérique centrale.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées s'est accru de 2 % pour s'établir à 384 millions de dollars.

Les autres revenus opérationnels se sont chiffrés à 347 millions de dollars, soit un fléchissement de 3 % ou de 9 millions de dollars en regard de ceux de l'exercice précédent du fait du goodwill négatif de 79 millions de dollars de l'exercice précédent à l'égard d'acquisitions, lequel a été contrebalancé par la hausse des revenus provenant des activités de transaction, des profits sur titres et de l'incidence des récentes acquisitions.

Amérique latine

Le total des revenus s'est chiffré à 3 905 millions de dollars, en hausse de 905 millions de dollars, ou de 30 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, principalement en raison de l'apport solide des acquisitions et de la forte croissance des volumes de prêts aux particuliers et aux entreprises, facteurs en partie contrebalancés par le goodwill négatif lié aux acquisitions au cours de l'exercice précédent. Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 685 millions de dollars, ou de 34 %, du fait principalement des acquisitions. Compte non tenu des acquisitions, la croissance des prêts aux particuliers s'est chiffrée à 11 %, principalement au Pérou et au Chili, et celle des prêts aux entreprises s'est établie à 17 % pour l'ensemble des activités. La hausse des revenus autres que d'intérêts s'est chiffrée à 220 millions de dollars, ou 22 %, du fait de l'augmentation des apports découlant des acquisitions. L'augmentation des revenus provenant des activités de transaction et des profits sur titres a été neutralisée par le goodwill négatif de l'exercice précédent à l'égard des acquisitions.

Antilles et Amérique centrale

Le total des revenus s'est établi à 1 907 millions de dollars, en hausse de 86 millions de dollars, ou de 5 %. Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 76 millions de dollars, ou de 6 %, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises ayant été solide. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 10 millions de dollars, ou de 2 %, en raison notamment de la hausse des revenus tirés des frais bancaires.

Asie

Le total des revenus s'est établi à 686 millions de dollars, en hausse de 118 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des revenus d'intérêts nets. Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 130 millions de dollars, ou de 64 %, en raison principalement de la forte croissance (15 %) des prêts aux entreprises et de la hausse des marges. Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 354 millions de dollars, en baisse de 12 millions de dollars, du fait de l'apport moindre des participations dans des sociétés associées et de l'incidence défavorable des variations de la juste valeur des instruments financiers utilisés pour la gestion des actifs et des passifs.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se sont chiffrées à 3 687 millions de dollars, en hausse de 21 % ou de 649 millions de dollars en regard de celles de l'exercice précédent. Une proportion de deux tiers de cette hausse est attribuable aux nouvelles acquisitions, tandis que le reste découlant de l'inflation et des charges liées à la croissance en Amérique latine et en Asie. Compte non tenu du goodwill négatif en 2011, le levier opérationnel correspond à un montant positif de 1 %.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 613 millions de dollars en 2012, en hausse de 104 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. La hausse de la dotation est principalement imputable à l'augmentation des comptes de correction pour les prêts aux particuliers en Amérique latine proportionnelle à la croissance des actifs ainsi qu'aux récentes acquisitions en Colombie et en Uruguay. Un profit net de 20 millions de dollars est inclus dans la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances pour l'exercice à l'étude en raison de l'excédent de l'amortissement net du rajustement au titre des pertes sur créances à l'égard des prêts acquis de Colpatría sur les pertes réelles, conformément à l'échéance du portefeuille acquis.

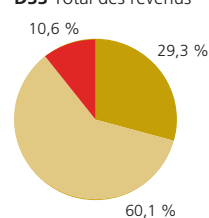
Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif a été de 21,1 %, contre 20,4 % en 2011, essentiellement du fait de l'acquisition de Banco Colpatría. Les ajustements aux actifs d'impôt différé ont eu une incidence favorable pour les deux exercices.

Perspectives

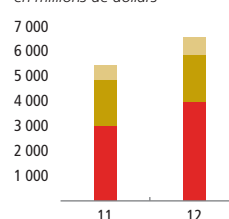
Ce secteur devrait continuer de tirer parti de ses activités diversifiées à l'échelle internationale et du profil relativement attrayant, tant du point de vue économique que démographique, qui caractérise les régions où il les exerce. Ces facteurs sont synonymes d'excellentes possibilités de croissance au chapitre de la clientèle, des prêts, des dépôts et de la rentabilité, surtout en regard de nombreuses autres régions du monde. Le secteur Opérations internationales se concentre essentiellement sur la croissance interne au sein de ses activités existantes, ses priorités étant la satisfaction de la clientèle et la gestion prudente des charges. En outre, il continue d'évaluer selon une approche disciplinée les possibilités d'acquisitions de choix qui favoriseraient la croissance de ses activités au sein de ses marchés existants ou la pénétration de nouveaux marchés qui cadrent avec sa stratégie. Dans l'ensemble, le positionnement du secteur Opérations internationales est idéal pour continuer à afficher une croissance intéressante.

D33 Total des revenus



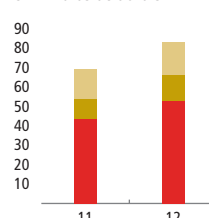
■ Antilles et Amérique centrale
■ Amérique latine
■ Asie

D34 Total des revenus par régions en millions de dollars



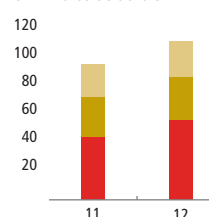
■ Antilles et Amérique centrale
■ Amérique latine
■ Asie

D35 Moyenne des prêts et des acceptations en milliards de dollars



■ Prêts hypothécaires à l'habitation
■ Prêts aux particuliers (compte non tenu des prêts hypothécaires)
■ Prêts et acceptations aux entreprises

D36 Actifs productifs moyens par régions en milliards de dollars



■ Antilles et Amérique centrale
■ Amérique latine
■ Asie

Gestion de patrimoine mondiale

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale fournit des services de gestion de patrimoine et d'assurance aux particuliers et aux entreprises au Canada et à l'étranger.

Réalisations en 2012

- La Banque a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation de 51 % dans Colfondos AFP, quatrième société de gestion de caisses de retraite en importance en Colombie.
- La Banque a pour l'essentiel achevé l'intégration de Patrimoine Dundee.
- Au 30 septembre 2012, les Fonds Scotia et les Fonds Dynamiques se plaçaient au deuxième rang parmi les banques et au sein du secteur depuis le début de l'exercice pour ce qui est du total net des ventes.
- La Banque a parachevé le regroupement des services de courtage en ligne et procédé au relancement de la nouvelle marque iTRADE et de la plateforme de négociation connexe.
- La Banque a lancé le nouveau programme d'assurance voyage de ScotiaVie au Canada.
- La Banque a lancé de nouveaux programmes d'assurance en République dominicaine, en Jamaïque, à Trinidad, aux îles Caïmans et au Chili.
- La Banque reconnue pour son excellence :
 - Les Fonds Dynamiques ont remporté le prix Analysts' Choice Fund Company of the Year lors des Canadian Investment Awards.
 - Les Fonds Dynamiques ont reçu 11 Lipper Awards, prix qui récompensent l'excellence au sein du secteur canadien, soit le plus grand nombre de prix pour une troisième année d'affilée.
 - Trust Scotia a atteint le premier rang en ce qui a trait au total des actifs immobiliers d'après Investors Economics.
 - Le nouveau site Web Scotia iTRADE s'est classé au premier rang des services de courtage par Internet à commissions réduites, comme l'illustrent les résultats du sondage scorCard sur le courtage en ligne à commissions réduites de Survivor Inc. pour le troisième trimestre de 2012.
 - Financière ScotiaVie est au premier rang du classement relatif à la pénétration des cartes de crédit du sondage Canadian Credit Card Balance Insurance.

Transactions bancaires mondiales (TBM) – Le groupe Transactions bancaires mondiales offre une gamme complète de solutions d'affaires virtuelles : gestion de trésorerie, services de paiement, services bancaires électroniques, dépôts d'entreprises et services de transaction commerciale, et ce, aux petites entreprises, aux entreprises et aux sociétés clientes de la Banque à l'échelle mondiale. Ce groupe offre également des services de relations avec les correspondants bancaires à d'autres institutions financières à l'échelle internationale. Les résultats de ce groupe sont compris dans les secteurs d'activité Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux.

Réalisations en 2012

- La Banque est reconnue pour son excellence :
 - Le magazine Global Finance a attribué à la Banque Scotia la palme de la meilleure banque d'Amérique du Nord au chapitre des services bancaires aux entreprises par Internet pour 2012 dans les sous-catégories suivantes : meilleure gestion de la trésorerie en ligne et meilleure plateforme de services de financement du commerce international pour le groupe TBM. Le magazine a également désigné la Banque Scotia comme la meilleure banque de financement du commerce international au Canada en 2012.
 - Pour la troisième année d'affilée, le magazine Trade Finance a désigné la Banque Scotia comme la meilleure banque de financement du commerce international au Pérou.

T30 Performance financière de Gestion de patrimoine mondiale

(en millions de dollars)

	2012	2011
Revenus d'intérêts nets ¹⁾	502 \$	444 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	2 469	2 205
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	210	212
Autres revenus opérationnels ¹⁾	392	576
Total des revenus ¹⁾	3 573	3 437
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	3	2
Charges opérationnelles	2 067	1 900
Impôt sur le résultat ¹⁾	333	280
Bénéfice net	1 170 \$	1 255 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	25 \$	29 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 145 \$	1 226 \$
Principaux ratios		
Rendement du capital économique	14,5 %	17,6 %
Ratio de productivité ¹⁾	57,9 %	55,3 %
Points saillants de l'état consolidé de la situation financière (soldes moyens)		
Actifs productifs	9 638	9 328
Total des actifs	13 539	12 324
Dépôts	15 227	11 826
Total des passifs	15 923	12 755
Capital économique	7 756	6 843
Autres (en milliards de dollars)		
Actifs sous administration	283	262
Actifs sous gestion	115	103

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Profil sectoriel

Le groupe Gestion de patrimoine mondiale (« GPM ») regroupe les activités de gestion de patrimoine et d'assurances de la Banque Scotia au Canada et à l'échelle internationale. Le groupe GPM couvre diverses régions et comprend diverses lignes de produits et solides activités.

Les activités de *gestion de patrimoine* sont intégrées et se composent de deux secteurs : Gestion d'actifs mondiale et Distribution de patrimoine mondiale.

Le groupe Gestion d'actifs mondiale représente les activités mondiales de création de placements et cherche avant tout à créer des solutions novatrices de placement pour les particuliers et les investisseurs institutionnels.

Le groupe Distribution de patrimoine mondiale représente les activités directes liées au patrimoine et comprend les services bancaires privés, les services de courtage en ligne et de courtage de plein exercice, ainsi que les services de conseillers indépendants. Ces produits et conseils de placement s'adressent principalement aux clients au Canada et à l'échelle mondiale.

Le groupe *Assurances* se divise en quatre principaux secteurs : les produits d'assurance aux emprunteurs, l'assurance vie et santé, l'assurance habitation et automobile et l'assurance voyage. À l'échelle internationale, une vaste gamme de produits d'assurance (assurances aux emprunteurs, assurance non liée aux prêts, assurance vie et santé et assurance de biens) sont vendus aux clients par le truchement de divers canaux de distribution de la Banque Scotia.

Stratégie

Le groupe GPM axe ses efforts sur la forte croissance interne. Pour ce faire, il offre des solutions et des conseils de placement ainsi qu'une excellente expérience client en mettant à contribution son personnel, son envergure et ses plateformes internationales, ainsi que son expertise. Le groupe GPM continuera d'améliorer sa position concurrentielle en misant sur la force des services offerts aux clients existants et en envisageant de nouvelles occasions stratégiques.

Priorités pour 2013

- Tirer parti des forces liées à la gestion des actifs et au réseau de distribution mondial afin d'accroître la pénétration des produits et services ainsi que des services-conseils à l'échelle mondiale.
- Mettre l'accent sur le secteur des clients fortunés aussi bien au Canada qu'à l'échelle mondiale.
- Miser sur la plateforme iTRADE et l'expertise connexe afin d'accroître la clientèle et d'explorer les possibilités d'expansion à l'échelle mondiale.
- Accroître la pénétration du marché de l'assurance aussi bien au Canada qu'à l'international.
- Continuer de forger de solides partenariats avec le Réseau canadien, les Opérations internationales et les Services bancaires et marchés mondiaux afin d'accroître les ventes croisées et les recommandations.

Performance financière

En 2012, le groupe Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice net de 1 170 millions de dollars, en baisse de 85 millions de dollars, ou de 7 %, en regard de celui de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable au profit non récurrent de 260 millions de dollars lié à la participation initiale de la Banque dans Patrimoine Dundee, comptabilisé à l'exercice précédent. Compte non tenu de ce profit, le bénéfice net a augmenté de 175 millions de dollars, ou de 18 %, en raison des solides ventes de produits d'assurance et de fonds communs de placement et de la hausse des actifs sous gestion et de des actifs sous administration, malgré la conjoncture difficile des marchés financiers. Le rendement du capital économique s'est établi à 14,5 % contre 17,6 % à l'exercice précédent, baisse attribuable au profit non récurrent lié à l'acquisition à l'exercice précédent.

Actifs et passifs

Les actifs sous gestion (ASG) se sont chiffrés à 115 milliards de dollars, en hausse de 12 milliards de dollars, ou de 12 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, du fait en partie des solides ventes de fonds communs de placement. Les actifs sous administration (ASA) se sont chiffrés à 283 milliards de dollars, soit une hausse de 21 milliards de dollars, ou de 8 %, des hausses ayant été constatées dans toutes les activités de gestion de patrimoine. Les ASG et les ASA liés à la participation de la Banque dans CI Financial ne sont pas compris dans ces montants.

Revenus

En 2012, le total des revenus s'est chiffré à 3 573 millions de dollars, en hausse de 136 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Compte non tenu du profit lié à l'acquisition, le total des revenus a progressé de 396 millions de dollars, ou de 12 %, du fait principalement de l'incidence de l'acquisition de Patrimoine Dundee sur un exercice au complet, de la hausse des revenus d'assurance à l'échelle mondiale, ainsi que des revenus tirés des services de gestion d'actifs et revenus tirés des services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 502 millions de dollars, en hausse de 58 millions de dollars, ou de 13 % d'un exercice à l'autre, la croissance des actifs moyens et des dépôts ayant été en partie contrebalancée par une faible compression des marges.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont chiffrés à 2 469 millions de dollars, en hausse de 264 millions de dollars, ou de 12 %, en raison de l'incidence de l'acquisition de Patrimoine Dundee sur un exercice au complet, de la croissance des revenus liés aux commissions en raison des niveaux accrus des ASG et des ASA ainsi que de la croissance des revenus d'assurance en raison des ventes plus élevées à l'échelle mondiale. Ces facteurs ont été en partie atténués par la baisse des revenus tirés des services de courtage en ligne. Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées a reculé de 2 millions de dollars, ou de 1 %, étant donné que la hausse des résultats provenant de CI Financial en 2012 a été plus que contrebalancée par la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des résultats de Patrimoine Dundee pendant un trimestre supplémentaire en 2011.

Les autres revenus opérationnels se sont établis à 392 millions de dollars, en baisse de 184 millions de dollars, ou de 32 %, en raison du profit non récurrent lié à la participation initiale de la Banque dans Patrimoine Dundee, comptabilisé à l'exercice précédent. Compte non tenu de ce profit, les autres revenus opérationnels se sont accrus de 76 millions de dollars, ou de 24 %, du fait de la hausse des revenus d'assurance à l'échelle mondiale.

Gestion de patrimoine

Le total des revenus s'est chiffré à 2 997 millions de dollars, soit une hausse de 52 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Compte non tenu du profit lié à l'acquisition, le total des revenus a progressé de 312 millions de dollars, ou de 12 %, en raison de l'incidence de l'acquisition de Patrimoine Dundee sur un exercice au complet et du bon rendement obtenu par les activités de gestion d'actifs à l'échelle mondiale du fait des solides ventes de fonds communs de placement. En outre, la hausse des revenus tirés des activités de gestion de patrimoine à l'échelle internationale et des services aux clients privés au Canada a été neutralisée en partie par le recul des revenus tirés des services de courtage en ligne.

Assurances

Le total des revenus a atteint 576 millions de dollars, en hausse de 84 millions de dollars, ou de 17 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, en raison surtout des ventes accrues à l'échelle internationale. Les revenus d'assurance ont représenté environ 16 % des revenus du groupe Gestion de patrimoine mondiale, comparativement à 14 % en 2011.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles en 2012 se sont établies à 2 067 millions de dollars, en hausse de 167 millions de dollars, ou de 9 % comparativement à celles de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de l'acquisition de Patrimoine Dundee sur un exercice au complet. Compte non tenu de cette incidence, les charges opérationnelles ont reculé légèrement étant donné que l'augmentation des charges de rémunération attribuable à l'accroissement du personnel et la croissance des charges liées au volume ont été plus que contrebalancées par la gestion des charges discrétionnaires et le fléchissement de la rémunération liée à la performance. Compte non tenu du profit lié à l'acquisition, le levier opérationnel s'est établi à 3,7 %.

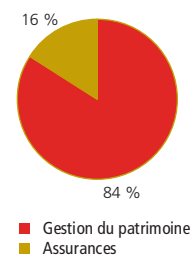
Charge d'impôt sur le résultat

La hausse du taux d'impôt effectif en 2012 rend essentiellement compte de la charge d'impôt différé liée à CI Financial en 2012 et de la combinaison d'activités au sein de Gestion de patrimoine mondiale. La baisse du taux d'impôt effectif en 2011 s'explique essentiellement par le profit non récurrent lié à l'acquisition.

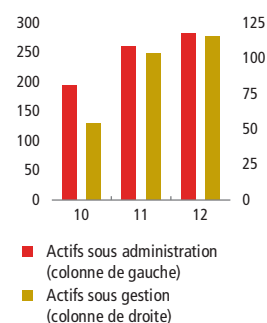
Perspectives

Les perspectives pour le groupe Gestion de patrimoine mondiale demeurent positives, mais elles sont assujetties à la volatilité des marchés financiers. Le groupe Gestion d'actifs mondiale devrait continuer d'afficher une solide croissance des ventes tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Au sein de Distribution de patrimoine mondiale, la croissance interne sera stimulée par l'acquisition de Colfondos AFP en Colombie et par les nouveaux clients, ainsi que par l'élargissement de la clientèle de la Banque. Les perspectives des activités d'assurance sont favorables, car celles-ci sont soutenues par la progression constante des ventes croisées, le lancement de nouveaux produits et la mise à contribution du réseau étendu de distribution de la Banque. La Banque continuera d'investir dans les activités tout en gardant comme priorité clé la gestion des charges.

D37 Total des revenus

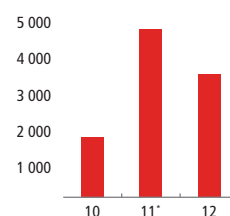


D38 Croissance des actifs de Gestion de patrimoine
en milliards de dollars, aux 31 octobre



* Les montants de 2011 ont été retraités pour tenir compte des liens intragroupe (conformément au rapport de gestion du premier trimestre de 2012)

D39 Ventes nettes de fonds communs de Gestion de patrimoine
en millions de dollars



* Les données de 2011 tiennent compte des ventes nettes des Fonds Dynamique de février à octobre 2011

Services bancaires et marchés mondiaux

Le groupe Services bancaires et marchés mondiaux, anciennement connu sous la dénomination Scotia Capitaux, offre un grand nombre de produits de services bancaires aux sociétés et de services bancaires d'investissement, ainsi que des produits liés aux marchés des capitaux, à une clientèle composée de sociétés, d'administrations publiques et d'investisseurs institutionnels au Canada et dans certains pays étrangers.

Réalisations en 2012

- La Banque Scotia s'est classée au premier rang du classement de Bloomberg, du 1^{er} janvier 2010 au 31 octobre 2012, pour le placement pour compte de titres de créance à rendement élevé de sociétés canadiennes et, du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2012, pour le placement pour compte d'obligations feuille d'érable.
- La Banque a fait l'acquisition de Howard Weil Incorporated, société de placement américaine reconnue comme un chef de file régional du secteur de l'énergie. Howard Weil offre des services de recherche sur les actions, des services de vente et de négociation aux institutions, ainsi que des services bancaires d'investissement.
- Le magazine Global Finance a décerné plusieurs mentions à la Banque Scotia, notamment :
 - « meilleure infrastructure bancaire mondiale » pour la quatrième année d'affilée;
 - « meilleure banque pour les opérations de change au Canada » pour la huitième année d'affilée et « meilleur fournisseur pour les services de change », pour la cinquième d'affilée au Pérou et la quatrième année d'affilée en Jamaïque.
- ScotiaMocatta, division des métaux précieux et des métaux de base de la Banque Scotia, a été reconnue comme la meilleure banque de métaux précieux en Inde par la Bombay Bullion Association pour la quatrième année d'affilée.
- La Banque a amélioré sa vaste gamme de produits et services en y ajoutant les produits agricoles; étant donné son engagement à l'égard du secteur agricole en tant que bailleur de fonds, la Banque offre désormais de multiples solutions de couverture et de financement aux clients de ce secteur.

Les opérations d'importance réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes :

- La Banque a agi à titre de conseiller financier exclusif pour Pembina Pipeline Corporation relativement à son acquisition de Provident Energy Ltd., transaction évaluée à environ 3,8 milliards de dollars. L'entité issue de la fusion sera le troisième fournisseur de services et de transport d'énergie au Canada, avec une valeur d'entreprise d'environ 10 milliards de dollars. La Banque a également agi à titre d'unique syndicataire chef de file, d'unique responsable des registres et d'agent administratif à l'égard d'une facilité de crédit renouvelable de 1,5 milliard de dollars consentie à Pembina Pipeline Corporation, dans le cadre de son acquisition de Provident Energy Ltd.
- La Banque a agi à titre de conseiller financier exclusif pour Pengrowth Energy Corporation relativement à son acquisition de NAL Energy Corporation, transaction évaluée à environ 1,9 milliard de dollars.
- La Banque a agi à titre de syndicataire chef de file et de fournisseur de couvertures dans le cadre du financement de la transaction d'infrastructure historique visant l'acquisition de 3,2 milliards d'euros d'Open Grid Europe – Vier Gas Transport, principal réseau de transport d'électricité en Allemagne. La société a été acquise par un consortium composé du European Infrastructure Fund de Macquarie (MEIF4), de la British Columbia Investment Management Corporation, de Infinity Investments S.A. et de MEAG.
- La Banque a agi à titre de syndicataire chef de file mandaté pour une transaction de financement quinquennal de 547 millions de dollars américains visant le projet de plateforme de forage La Muralla IV de la société mexicaine Grupo R dans le golfe du Mexique. À titre de fournisseur de couvertures pour ce projet, la Banque a également fourni un swap de taux d'intérêt de cinq ans.

Profil sectoriel

Les Services bancaires et marchés mondiaux constituent la branche de services bancaires de gros et de services liés aux marchés des capitaux de la Banque. Ils offrent une vaste gamme de produits à une clientèle composée de sociétés, d'administrations publiques et d'investisseurs institutionnels. Prêteur et courtier en placements fournissant des services complets au Canada et au Mexique, le groupe Services bancaires et marchés mondiaux offre un large éventail de produits aux États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, ainsi que dans certains pays d'Europe et de l'Asie-Pacifique. Le groupe Services bancaires et marchés mondiaux offre des services de prêts aux sociétés, des services de placement pour compte de titres de capitaux propres et de créance et des services-conseils en matière de fusions-acquisitions; il fournit également des produits et services liés aux marchés des capitaux comme des titres à revenu fixe, des produits dérivés, des services de courtage de premier ordre, des services de titrisation, des services de change, des services de vente de titres de capitaux propres, des services de transaction et de recherche, des services liés aux transactions sur les produits énergétiques et agricoles et, par l'intermédiaire de ScotiaMocatta, des services liés aux opérations sur métaux précieux et métaux de base.

Stratégie

La stratégie des Services bancaires et marchés mondiaux demeure axée sur la croissance durable des revenus et du bénéfice net ainsi que sur la réalisation d'un bon rendement des capitaux dans le cadre d'une gestion prudente des risques. Cette stratégie se concrétise au moyen d'une grande diversification des produits et des services et de la fidélisation de la clientèle. La vision stratégique des Services bancaires et marchés mondiaux consiste à réaliser une croissance supérieure en étant un partenaire financier de premier plan pour ses clients et un chef de file mondial réputé dans les secteurs clés. Pour y parvenir, ce secteur d'activité mise sur ses employés, son envergure internationale, sa connaissance des marchés et son expertise technique.

Priorités pour 2013

- Afficher une croissance durable des revenus et du bénéfice net dans les secteurs de base, soit l'énergie, les mines et l'infrastructure, ainsi que dans des secteurs précis, notamment les services bancaires aux sociétés, les services bancaires d'investissement, les titres à revenu fixe, les titres de capitaux propres, l'énergie et les produits agricoles, les métaux précieux et métaux de base ainsi que les transactions de change.
- Accroître la clientèle et procéder à des ventes croisées de produits et services liés aux marchés des capitaux à des clients des activités de prêts par l'intermédiaire de l'initiative mondiale de services bancaires de gros de la Banque, en continuant de mettre l'accent sur l'expansion en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique.
- Améliorer l'infrastructure des systèmes et les efficacités opérationnelles.
- Assurer une gestion prudente des risques et des charges au moyen d'une surveillance et d'une gouvernance globales.
- Renforcer les capacités de leadership et favoriser une culture axée sur la collaboration.

T31 Performance financière des Services bancaires et marchés mondiaux

(en millions de dollars)

	2012	2011
Revenus d'intérêts nets ¹⁾	792 \$	768 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 246	1 198
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	1	–
Autres revenus opérationnels ¹⁾	1 543	1 174
Total des revenus ¹⁾	3 582	3 140
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	30	33
Charges opérationnelles	1 519	1 482
Impôt sur le résultat ¹⁾	541	367
Bénéfice net	1 492 \$	1 258 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 490 \$	1 258 \$
Principaux ratios		
Rendement du capital économique	27,9 %	21,8 %
Ratio de productivité ¹⁾	42,4 %	47,2 %
Marge nette sur intérêts ²⁾³⁾	2,53 %	2,81 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances exprimée en pourcentage des prêts et acceptations ²⁾	0,09 %	0,11 %
Points saillants de l'état consolidé de la situation financière (soldes moyens)		
Actifs détenus à des fins de transaction	88 236	82 489
Prêts et acceptations	45 672	38 977
Actifs productifs	185 393	163 319
Total des actifs	219 045	191 578
Dépôts	46 478	46 965
Total des passifs	164 740	146 543
Capital économique	5 358	5 772

1) Base de mise en équivalence fiscale.

2) Pour les services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux seulement.

3) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Performance financière

En 2012, les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un excellent bénéfice net de 1 492 millions de dollars, en hausse de 234 millions de dollars, ou de 19 %, en regard de celui de l'exercice précédent. C'est l'un des meilleurs résultats jamais obtenus par le groupe, attribuable à l'incidence favorable de la forte demande des clients et de l'amélioration de la conjoncture du marché à la fin de l'exercice précédent. La solide croissance des revenus pour l'ensemble des activités a largement dépassé la hausse modérée des charges. Le rendement du capital économique s'est établi à 27,9 %, contre 21,8 % à l'exercice précédent.

Actifs et passifs

Les actifs moyens ont augmenté de 27 milliards de dollars, ou de 14 %, pour s'établir à 219 milliards de dollars en 2012, et ils se composent surtout d'actifs productifs, qui se sont accrus de 22 milliards de dollars, ou de 14 %, pour s'établir à 185 milliards de dollars. Cette hausse découle principalement de l'accroissement de 11 milliards de dollars des titres pris en pension et de celle de 6 milliards de dollars des titres, en raison surtout de l'expansion continue des activités liées aux titres à revenu fixe. En outre, les prêts et acceptations liés aux sociétés ont affiché une croissance de 4 milliards de dollars, principalement en ce qui a trait aux prêts de grande qualité aux États-Unis et en Europe. Les actifs liés aux instruments dérivés ont augmenté de 5 milliards de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, avec inscription d'une hausse correspondante des passifs liés aux instruments dérivés.

Revenus

Le total des revenus pour 2012 s'est chiffré à 3 582 millions de dollars, contre 3 140 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 14 %, les activités ayant continué de tirer parti de la plateforme de produits et services diversifiés. En outre, la conjoncture des marchés s'est améliorée sensiblement par rapport aux conditions économiques difficiles constatées durant 2011. Les revenus tirés des activités liées aux titres à revenu fixe, aux titres de capitaux propres, aux marchandises et aux métaux précieux ont connu une augmentation. Les revenus tirés des activités liées aux titres de capitaux propres et aux métaux précieux ont atteint un niveau record en 2012. Les activités de prêts aux sociétés en Europe ont également affiché une croissance très prononcée, alors que les activités de prêts aux États-Unis et au Canada ont de nouveau dégagé de solides résultats. Ces progressions ont été en partie neutralisées par le recul modéré des services bancaires d'investissement du fait de la faiblesse continue des fusions et acquisitions.

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 3 % pour s'établir à 792 millions de dollars, progression qui s'explique principalement par la hausse du volume de prêts aux sociétés d'un exercice à l'autre, laquelle a été compensée en partie par une certaine baisse des écarts de taux aux États-Unis et une perte au remboursement anticipé d'un passif lié à des billets émis par le fonds multicédant de la Banque aux États-Unis. Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 1 246 millions de dollars, en hausse de 4 %, en raison essentiellement des commissions de placement liées aux titres à revenu fixe. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 31 % pour se fixer à 1 543 millions de dollars, du fait principalement de la hausse des revenus tirés des marchés des capitaux relativement aux activités liées aux titres à revenu fixe, aux titres de capitaux propres, aux marchandises et aux métaux précieux et à la croissance des profits sur titres de placement au sein des activités de prêts aux sociétés aux États-Unis.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 3 % pour s'établir à 1 519 millions de dollars en 2012. Cette hausse est attribuable principalement à la rémunération liée à la performance. Les charges liées à la technologie et au soutien ont aussi augmenté afin de soutenir la croissance continue des activités ainsi qu'en raison des obligations réglementaires accrues, facteurs compensés par le fléchissement des charges salariales. Le levier opérationnel s'est établi à un montant positif de 11 %, car l'accroissement des revenus a été sensiblement supérieur à la hausse des charges opérationnelles.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances spécifique des Services bancaires et marchés mondiaux s'est chiffrée à 30 millions de dollars en 2012, soit un léger fléchissement puisqu'elle avait été de 33 millions de dollars en 2011. Les dotations pour l'exercice à l'étude visaient essentiellement les États-Unis et le Canada.

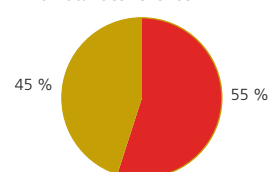
Charge d'impôt sur le résultat

La hausse du taux d'impôt effectif rend compte de la hausse des revenus exonérés d'impôt et des recouvrements en 2011, facteurs quelque peu compensés par la baisse du taux d'impôt prévu par la loi au Canada.

Perspectives

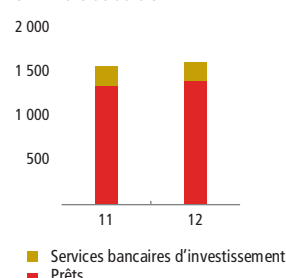
Les Services bancaires et marchés mondiaux continueront de mettre l'accent sur l'accroissement des revenus tirés des produits fondamentaux, des secteurs privilégiés et de la plateforme de services bancaires de gros à l'échelle mondiale. À court terme, les turbulences se poursuivront sur les marchés en raison de l'incertitude économique à l'échelle mondiale, facteur qui pourrait avoir un effet défavorable sur les activités liées aux marchés des capitaux. Toutefois, cet effet éventuel devrait être contrecarré par la diversification de la plateforme des Services bancaires et marchés mondiaux, le rendement obtenu à l'égard des investissements effectués dans les produits fondamentaux au cours des dernières années, ainsi que le regain de l'accent mis sur les revenus tirés des ventes croisées dans les régions clés. Les Services bancaires et marchés mondiaux continuent de gérer activement les risques et d'optimiser l'utilisation des capitaux. Le portefeuille de prêts aux sociétés devrait connaître une croissance modérée, les écarts de taux demeurant stables malgré les pressions concurrentielles. La qualité du crédit du portefeuille de prêts demeure solide et la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances devrait rester modeste. En vue de conserver un levier opérationnel positif, l'une des principales priorités des Services bancaires et marchés mondiaux continuera d'être la gestion des charges.

D40 Total des revenus

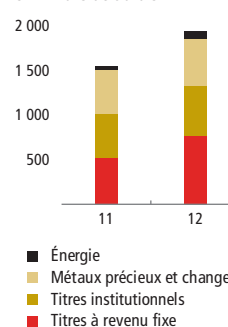


■ Marchés des capitaux mondiaux
■ Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondial

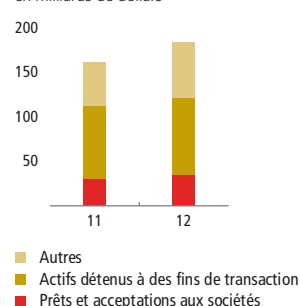
D41 Revenus tirés des services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondial en millions de dollars



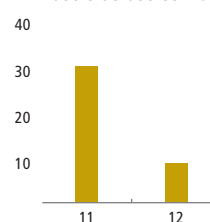
D42 Revenus tirés des marchés des capitaux mondiaux par secteurs d'activité en millions de dollars



D43 Composition des actifs productifs moyens en milliards de dollars



D44 Jours de bourse marqués par une perte



Autres

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs opérationnels de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier. En raison de la nature des activités et des ajustements consolidés pris en compte dans le secteur Autres, la Banque est d'avis qu'une analyse comparative des variations par périodes n'est pas pertinente.

Performance financière

Les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte de l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt. Ce montant est inclus dans les résultats des secteurs opérationnels, lesquels sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 288 millions de dollars en 2012, contre 287 millions de dollars à l'exercice précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements au titre de la normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Cet ajustement normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Outre la majoration au titre de la BMEF et l'ajustement de normalisation fiscale susmentionnés, les autres éléments significatifs suivants ont eu une incidence sur les résultats présentés de chaque exercice.

2012

Le bénéfice net de 132 millions de dollars reflète l'incidence du profit après impôt de 708 millions de dollars sur la vente d'actifs immobiliers et d'une hausse de 74 millions de dollars du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif au titre des prêts productifs. Compte non tenu de ces deux éléments, le secteur Autres a affiché une perte nette de 502 millions de dollars qui reflète l'incidence des activités de gestion des actifs et des passifs et les charges de rachat de 17 millions de dollars au titre d'une obligation liée aux instruments de fonds propres – composante passif, lesquelles ont été annulées intégralement par le biais des participations ne donnant pas le contrôle. En outre, un montant de 39 millions de dollars a été porté en diminution des revenus comptabilisés dans les autres secteurs opérationnels en raison de la prise ferme des actions ordinaires émises par la Banque durant l'exercice à l'étude, ce qui n'a eu aucune incidence sur les résultats consolidés de la Banque. Ces facteurs ont été en partie atténués par des profits nets de 43 millions de dollars sur les titres de placement.

2011

La perte nette de 320 millions de dollars reflète l'incidence des activités de gestion des actifs et des passifs, contrebalancée en partie par des profits nets de 131 millions de dollars sur les titres de placement, des profits de change de 64 millions de dollars découlant du basculement aux IFRS, lesquels ont depuis été couverts, et par une baisse de 43 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif pour pertes sur créances au titre des prêts productifs.

T32 Performance financière du secteur Autres

(en millions de dollars)

	2012	2011
Revenus d'intérêts nets ¹⁾	(515)\$	(330)\$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	(217)	(170)
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	(157)	(164)
Autres revenus opérationnels ¹⁾	650	17
Total des revenus ¹⁾	(239)	(647)
Dotation au (reprise sur le) compte de correction de valeur pour pertes sur créances	100	(60)
Charges opérationnelles	(22)	(23)
Impôt sur le résultat ¹⁾	(449)	(244)
Bénéfice net	132 \$	(320)\$

1) Tient compte de la valeur résiduelle nette à l'égard du prix de transfert à échéances symétrique et de l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et la charge d'impôt sur le résultat imputés aux secteurs d'activité.

GESTION DU RISQUE

La gestion efficace du risque est essentielle au succès de la Banque et représente l'une des cinq priorités stratégiques de la Banque. Par conséquent, la Banque Scotia possède une culture rigoureuse et disciplinée en matière de gestion du risque selon laquelle la gestion du risque est une responsabilité qui incombe à tous les employés de la Banque. L'un des principaux aspects de cette culture consiste en une bonne diversification par secteurs d'activité, par secteurs géographiques, par produits et par secteurs.

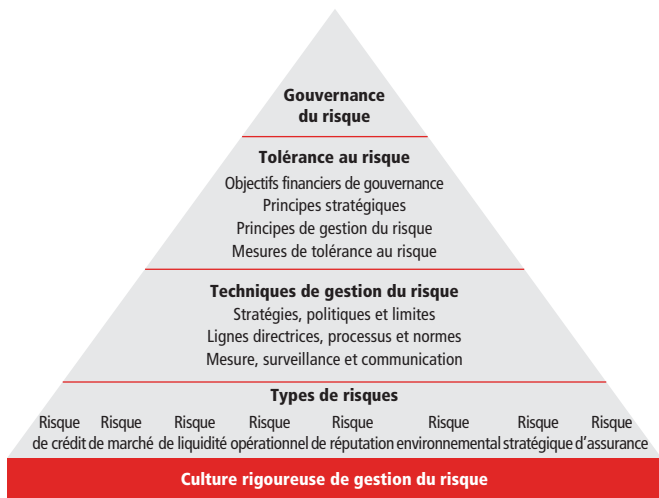
Cadre de gestion du risque

La gestion du risque vise essentiellement à faire en sorte que l'issue des activités comportant un risque corresponde aux stratégies ainsi qu'à la tolérance au risque de la Banque. Elle vise également à maintenir un juste équilibre entre le risque et les avantages en vue de maximiser les résultats pour les actionnaires. Le cadre de gestion du risque à l'échelle de la Banque offre le fondement pour atteindre ces objectifs.

Ce cadre est évalué régulièrement pour s'assurer qu'il répond aux exigences des marchés à l'échelle mondiale dans lesquels la Banque exerce ses activités, y compris les normes réglementaires et les meilleures pratiques du secteur. Les programmes de gestion du risque des filiales de la Banque sont conformes à tous les égards importants au cadre de gestion du risque de la Banque, même si leur mise en application peut différer en pratique. Lorsqu'elle procède à de nouvelles acquisitions ou vient d'obtenir le contrôle d'une filiale, la Banque évalue les programmes existants de gestion du risque et, au besoin, prépare un plan d'action pour les améliorer dans les plus brefs délais.

Le cadre de gestion du risque de la Banque est appliqué à l'échelle de celle-ci et il se compose de trois principaux éléments :

- gouvernance du risque,
- tolérance au risque,
- techniques de gestion du risque.



Gouvernance du risque

La gestion efficace du risque repose sur une gouvernance efficace du risque.

La Banque s'appuie sur une structure bien établie de gouvernance du risque et un conseil d'administration actif et engagé, tous deux soutenus par une équipe de haute direction expérimentée et un groupe de gestion centralisée du risque qui est indépendant des secteurs d'activité. La prise de décisions est fortement centralisée et confiée à certains comités de gestion du risque composés de membres de la haute direction et de cadres supérieurs.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, de manière directe ou par l'intermédiaire de ses comités, s'assure que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la tolérance au risque de la Banque. Le conseil d'administration reçoit régulièrement des mises à jour sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée – y compris un sommaire semestriel global du profil de risque et du rendement des portefeuilles de la Banque en regard des objectifs fixés, lequel est également présenté chaque trimestre au Comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration – et il approuve les principales politiques, limites et stratégies liées au risque ainsi que la tolérance au risque. Le service d'audit interne de la Banque présente au conseil d'administration des rapports indépendants (par l'intermédiaire du comité d'audit et de révision) portant sur l'efficacité de la structure de gouvernance du risque et le cadre de gestion du risque.

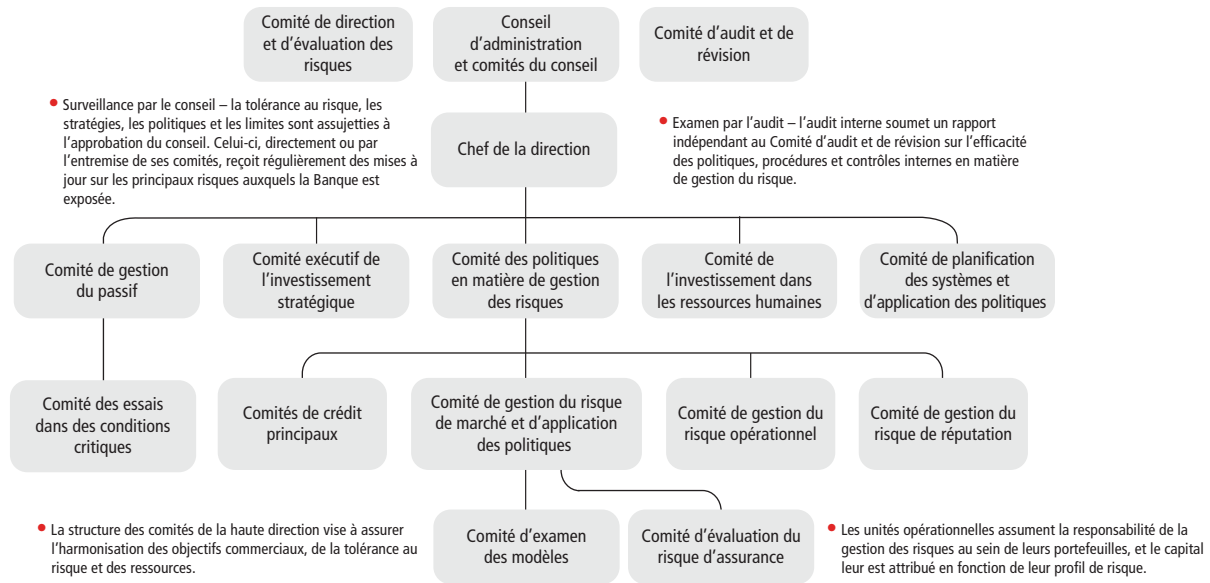
La direction

La responsabilité de la gestion du risque incombe à la haute direction, plus particulièrement au chef de la direction et au chef de la gestion des risques, sous la supervision du conseil d'administration. Le chef de la gestion des risques, qui supervise le groupe Gestion du risque global de la Banque, fait rapport au chef de la direction, mais a également un accès direct au Comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration. Le chef de la direction, le chef de la gestion des risques et d'autres membres de la haute direction président les comités de gestion du risque de la direction et de la haute direction de la Banque. Les structures et les principales responsabilités des comités sont présentées à la page 56.

Gestion du risque global

Le groupe Gestion du risque global de la Banque est chargé de concevoir et de mettre en application le cadre de gestion du risque de cette dernière et il est indépendant des unités opérationnelles de la Banque. Il surveille les risques de crédit, de marché, de liquidité, de change structurel et de taux d'intérêt structurel, ainsi que le risque opérationnel et le risque lié aux modèles.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU RISQUE DE LA BANQUE



Comités de direction

Le **Comité des politiques en matière de gestion des risques** examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis se prononce sur les problèmes en matière de risque que les Comités de crédit principaux, de gestion du risque de marché, de gestion du risque opérationnel et de gestion du risque de réputation lui soumettent.

Le **Comité de gestion du passif** fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque global de taux d’intérêt, de change, de liquidité et de financement, aux décisions liées aux portefeuilles détenus aux fins de transaction et de placement et à la gestion du capital.

Le **Comité exécutif de l’investissement stratégique** donne des avis, fournit des conseils et prend des décisions sur l’utilisation et la hiérarchisation efficaces des ressources en ce qui a trait au portefeuille d’activités et aux investissements stratégiques de la Banque, y compris les fusions et acquisitions et les cessions.

Le **Comité de planification des systèmes et d’application des politiques** examine et approuve les mesures commerciales d’importance qui touchent les systèmes et les installations informatiques dépassant les limites approuvées par les dirigeants désignés.

Le **Comité de l’investissement dans les ressources humaines** examine et approuve tous les nouveaux objectifs, stratégies, politiques et programmes en matière de ressources humaines dans l’ensemble de la Banque, notamment en ce qui a trait à la rémunération, ainsi que les modifications qui leur sont apportées, puis il examine et approuve les nominations à la haute direction et la dotation des postes clés.

Comités de la haute direction

Les **Comités de crédit principaux** sont responsables de l’octroi de crédit à l’intérieur des limites prescrites ainsi que de l’élaboration de règles de fonctionnement et de lignes directrices pour la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties qui sont des entreprises commerciales ou internationales ou des sociétés, ainsi que les entreprises de vente au détail, les petites entreprises et la gestion du patrimoine au Canada et à l’étranger.

Le **Comité de gestion du risque de marché et d’application des politiques** supervise et fixe les normes régissant les processus de la Banque en matière de gestion des risques de marché, de liquidité et d’assurance, notamment en ce qui a trait à l’examen et à l’approbation des nouveautés au chapitre des produits, des limites, des pratiques et des politiques se rattachant aux principales activités de transaction et de trésorerie de la Banque.

Le **Comité de gestion du risque opérationnel** soutient un cadre de gestion du risque opérationnel à l’échelle de la Banque visant à s’assurer que les risques opérationnels sont compris et communiqués et que les mesures appropriées sont prises pour atténuer les pertes connexes.

Le **Comité des essais dans des conditions critiques** établit l’orientation générale et prend les décisions clés relativement aux essais dans des conditions critiques à l’échelle de la Banque, de même qu’il dirige la conception, la mise en œuvre et l’évaluation des résultats du programme d’essais dans des conditions critiques à l’échelle de la Banque.

Le **Comité de gestion du risque de réputation** examine les activités commerciales, les mesures, les produits, les services, les transactions ou les processus qui lui sont présentés par les secteurs d’activité ou les comités de gestion du risque et il recommande ou non leur mise en application, à la lumière d’une évaluation du risque de réputation, afin de s’assurer que la Banque agisse selon des normes de probité professionnelle élevées et qu’elle soit perçue comme agissant ainsi.

Le **Comité d’examen des modèles** supervise les processus de soumissions modèles, d’examen détaillé, d’approbation et d’examen continu principalement en ce qui concerne les modèles de risque de marché et de trésorerie.

Le **Comité d’évaluation du risque d’assurance** fournit une orientation et une supervision à l’égard de la gestion du risque en ce qui a trait aux activités d’assurance comportant des risques à l’échelle de la Banque.

Culture de gestion du risque

Une gestion efficace du risque repose sur une culture solide, rigoureuse et systématique de gestion du risque.

Les secteurs d'activité sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'affaires conformes au cadre de gestion du risque de la Banque et ils assument la responsabilité des risques auxquels ils s'exposent. Comprendre et gérer ces risques fait partie intégrante de chaque plan d'affaires. Les unités opérationnelles de la Banque travaillent en collaboration avec le groupe Gestion du risque global pour s'assurer que les risques découlant de leurs activités sont évalués consciencieusement et traités adéquatement.

Le personnel des secteurs d'activité et du groupe Gestion du risque global a accès aux mêmes programmes de formation sur le risque ainsi qu'à des politiques et procédures documentées.

La prise de décisions à l'égard des questions liées au risque est fortement centralisée. Les comités de direction et de la haute direction chargés de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des transactions et de l'exposition au risque connexe se composent de chefs de secteurs d'activité et de responsables de la gestion du risque du groupe Gestion du risque global. Le flux d'informations et de transactions que reçoivent ces comités permet à la direction et à la haute direction d'être au courant des risques encourus par la Banque et ainsi de s'assurer que les transactions et les risques sont conformes au cadre de tolérance au risque de la Banque.

Tolérance au risque

La gestion efficace du risque nécessite une définition claire de la tolérance au risque de la Banque ainsi que de la façon dont le profil de risque de la Banque sera géré en fonction de cette tolérance.

Le cadre de tolérance au risque de la Banque régit les activités comportant un risque à l'échelle de la Banque.



Principes de gestion du risque

Les principes de gestion du risque sous-tendent le fondement qualitatif du cadre de tolérance au risque. Ils prévoient :

- la promotion d'une culture du risque rigoureuse,
- la responsabilisation des secteurs d'activité en ce qui a trait au risque,
- la supervision indépendante du risque en ce qui a trait au groupe Gestion du risque global,
- l'évitement de concentrations excessives de risques,
- l'obligation de s'assurer que les risques puissent être compris, évalués et gérés.

Principes stratégiques

Les principes stratégiques fournissent des repères qualitatifs pour guider la Banque dans l'atteinte de ses objectifs financiers de gouvernance et évaluer si les nouvelles initiatives sont conformes à la tolérance au risque de la Banque. Les principes stratégiques comprennent :

- mettre l'accent sur la diversité, la qualité et la stabilité des revenus,
- se concentrer sur les activités principales en capitalisant sur les avantages concurrentiels,
- faire des placements stratégiques choisis de manière méthodique.

Objectifs financiers de gouvernance

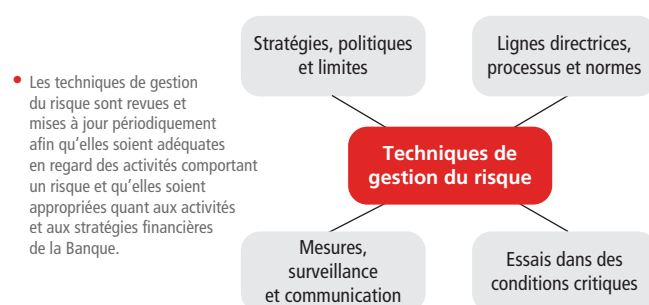
Les objectifs financiers de gouvernance portent sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Ils incluent la croissance durable des revenus, le maintien d'un capital adéquat par rapport au profil de risque de la Banque et l'accès à des ressources financières permettant de respecter les obligations financières au moment opportun et à un coût raisonnable.

Mesures de la tolérance au risque

Les mesures de la tolérance au risque fournissent des paramètres objectifs pour évaluer le risque et définir la tolérance au risque de la Banque. Elles établissent un lien entre les activités comportant un risque et les principes de gestion du risque, les principes stratégiques et les objectifs financiers de gouvernance susmentionnés. Ces mesures incluent des ratios de capital et de bénéfice, des limites de risques de marché et de liquidité et des objectifs en matière de risque de crédit et de risque opérationnel.

Techniques de gestion du risque

La gestion efficace du risque comprend des techniques qui sont définies par le cadre de tolérance au risque de la Banque et intégrées aux stratégies et aux processus de planification des activités de la Banque.



Stratégies, politiques et limites

Stratégies

Les stratégies proposent des lignes directrices quantitatives et qualitatives. Ces lignes directrices servent à leur tour à fixer des limites ainsi qu'à établir des directives sur les types d'activités comportant un risque que la Banque est prête à mener pour atteindre ses objectifs stratégiques et financiers.

Politiques

Les politiques s'appliquent à des types précis de risques ou aux activités qui servent à mesurer et à contrôler le risque. Elles sont fondées sur les recommandations des responsables de la gestion des risques, de l'audit et des secteurs d'activité ainsi que des membres de la haute direction. Les politiques tiennent également compte des meilleures pratiques du secteur et des exigences des organismes de réglementation. De plus, les politiques sont fonction de la tolérance au risque de la Banque et elles établissent les plafonds et les contrôles selon lesquels la Banque et ses filiales peuvent exercer leurs activités.

- Les principales politiques en matière de risque sont approuvées par le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire du comité de direction et d'évaluation des risques ou le comité d'audit et de révision (le « conseil d'administration »).
- Les politiques en matière de risque au niveau de la direction liées aux processus, notamment l'élaboration de modèles et les essais dans des conditions critiques, sont approuvées par la haute direction ou par les principaux comités de gestion du risque.

Limites

Les limites s'appliquent aux activités comportant un risque en fonction du seuil de tolérance établi par le conseil d'administration et la haute direction. Elles établissent aussi la responsabilité en ce qui a trait aux tâches clés liées aux activités comportant un risque ainsi que le niveau ou les conditions d'approbation ou de mise en œuvre des opérations.

Lignes directrices, processus et normes

Lignes directrices

Les lignes directrices constituent les directives fournies pour la mise en œuvre des politiques susmentionnées. Généralement, elles décrivent les types de facilités, l'ensemble des risques auxquels les facilités exposent la Banque ainsi que les conditions dans lesquelles la Banque est prête à mener ses activités. Ces lignes directrices servent à assurer que la Banque possède les connaissances suffisantes sur ses clients, ses produits et ses marchés et qu'elle saisisse entièrement les risques liés aux activités qu'elle entreprend. Les lignes directrices peuvent être modifiées à l'occasion en raison des conditions du marché ou d'autres circonstances. Les activités comportant un risque qui ne suivent pas les lignes directrices sont habituellement approuvées par les comités de crédit principaux de la Banque, par son Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques ou par son Comité des politiques en matière de risque.

Processus

Les processus constituent les activités liées à la détermination, à l'évaluation, à la documentation, à la communication et au contrôle des risques.

Normes

Les normes définissent l'étendue et la qualité de l'information requise pour prendre une décision ainsi que les attentes sur le plan de la qualité de l'analyse et de la présentation. Les processus et les normes sont établis à l'échelle de la Banque et consignés sous forme de politiques, de manuels et de guides dont le groupe Gestion du risque global est responsable. Les principaux processus portent sur l'examen et l'approbation des nouveaux produits, la validation des modèles et les essais dans des conditions critiques.

Mesures, surveillance et communication

Mesures

Il incombe au groupe Gestion du risque global de concevoir et de maintenir une gamme appropriée de techniques de gestion du risque afin de soutenir les activités des divers secteurs d'activité et d'appuyer l'évaluation du capital économique à l'échelle de la Banque. La section sur les risques contient une explication de l'utilisation de ces outils.

Les techniques de mesure du risque comprennent les modèles et les essais dans des conditions critiques. La Banque utilise des modèles pour divers objectifs, notamment pour évaluer la valeur des transactions, l'exposition aux risques, les notations et les paramètres de risque de crédit ainsi que le capital économique et réglementaire. L'utilisation de méthodes et de modèles quantitatifs de risque est équilibrée par un solide cadre de gouvernance et comprend l'exercice d'un jugement éclairé et fondé sur l'expérience. Le développement, l'examen indépendant et l'approbation des modèles sont soumis à des politiques officielles, le cas échéant, y compris la surveillance des comités de la haute direction, comme le comité d'examen des modèles pour les modèles de risque de marché (y compris le risque de crédit de contrepartie) et de risque de liquidité.

Surveillance régulière

La surveillance régulière permet de s'assurer que les activités commerciales s'exercent dans le respect des limites et des lignes directrices approuvées, et qu'elles sont conformes aux stratégies et à la tolérance au risque de la Banque. Le cas échéant, tout manquement à ces limites ou lignes directrices est signalé à la haute direction, aux comités responsables des politiques ou au conseil d'administration, selon la limite ou ligne directrice en cause.

Rapports sur le risque

Des rapports sur le risque sont utilisés pour regrouper les mesures du risque pour tous les produits et secteurs d'activité aux fins du respect des politiques, des limites et des lignes directrices. Ils fournissent aussi une idée précise des montants, types et sensibilités des divers risques liés aux portefeuilles de la Banque. Le conseil d'administration et la haute direction utilisent ces renseignements dans le but de comprendre le profil de risque et le rendement des portefeuilles de la Banque.

Les fonctions de contrôle et d'audit sont établies de façon à être indépendantes des organismes dont ils examinent les activités et dont le rôle consiste à s'assurer que toutes les composantes du cadre de gestion du risque sont efficaces et mises en application de façon courante.

Essais dans des conditions critiques

Les programmes d'essais dans des conditions critiques selon les divers risques et à l'échelle de la Banque permettent à la Banque d'évaluer l'incidence éventuelle sur ses revenus et son capital par suite de changements importants dans la conjoncture du marché, l'environnement de crédit, les besoins en matière de liquidités ou d'autres facteurs de risque. Chaque programme est élaboré avec l'aide d'un large éventail de parties prenantes et les résultats sont intégrés à la prise des décisions de gestion concernant le capital, le financement, les limites du risque de marché et la stratégie relative au risque de crédit. Les essais dans des conditions critiques à l'échelle de la Banque sont aussi intégrés aux processus de planification stratégique et financière. L'élaboration, l'approbation et l'examen continus des programmes d'essais dans des conditions critiques de la Banque sont encadrés par une politique officielle et sont sous la supervision du Comité des essais dans des conditions critiques, qui relève du Comité de gestion du passif.

L'accord de Bâle II

L'accord de Bâle II sur les exigences en matière de capital réglementaire régit ces exigences minimales afin de couvrir trois grandes catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Ce cadre s'articule autour de ces trois grandes catégories ou « piliers » :

- Le premier pilier énonce les méthodes et les paramètres devant être appliqués dans le calcul des exigences minimales en matière de capital.
- Le deuxième pilier présente l'exigence d'une évaluation interne en bonne et due forme de la suffisance du capital par rapport aux stratégies, à la tolérance au risque et au profil de risque réel. Les organismes de réglementation doivent examiner ce processus d'évaluation interne de la suffisance du capital (pour une analyse plus détaillée du processus, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du capital » à la page 34).
- Le troisième pilier améliore la communication au public en exigeant que des informations (tant quantitatives que qualitatives) détaillées soient fournies sur les risques et la manière dont le capital et les risques sont gérés aux termes de l'accord de Bâle II.

Les rubriques qui suivent portant sur le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel comprennent des descriptions des méthodes et des paramètres de risque liés au premier pilier, de même que certaines exigences au titre de la communication améliorée liées au troisième pilier.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Ce risque découle des activités de prêt direct de la Banque de même que de ses activités de financement, d'investissement et de transaction lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers elle.

Pour que la gestion du risque de crédit soit efficace, il faut établir une culture appropriée du risque de crédit. Les politiques clés en matière de risque de crédit et les stratégies de gestion du risque de crédit sont au cœur de cette culture.

Le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire du Comité de direction et d'évaluation du risque (le « conseil d'administration »), examine et approuve la stratégie de gestion du risque de crédit et la politique sur le risque de crédit de la Banque tous les ans :

- Les objectifs de la stratégie de gestion du risque de crédit sont de s'assurer que :
 - les marchés cibles et les produits offerts sont bien définis à l'échelle de la Banque et de chacun des secteurs d'activité;
 - les paramètres de risque à l'égard de l'octroi de nouveaux prêts et de l'ensemble des portefeuilles sont bien précisés;

- les opérations, notamment le montage, la syndication, la vente de prêts et les couvertures, sont gérées d'une manière qui est conforme à la tolérance au risque de la Banque.
- La politique de gestion du risque de crédit précise le cadre de gestion du risque de crédit, notamment :
 - les principaux principes de gestion du risque de crédit;
 - la délégation de pouvoir;
 - le programme de gestion du risque de crédit;
 - la gestion du risque de contrepartie pour les activités de négociation et de placement;
 - les limites globales, soit la limite au-delà de laquelle les demandes de crédit doivent recevoir l'approbation du conseil d'administration;
 - le risque inhérent à un emprunteur individuel ou à un groupe à partir duquel le conseil d'administration doit être mis au fait de l'existence d'un risque.

Le groupe Gestion du risque global élabore le cadre de gestion du risque de crédit et les politiques qui expliquent en détail, notamment, le système de notation du risque de crédit et les paramètres estimatifs connexes, la délégation du pouvoir d'octroyer du crédit, le calcul de la provision pour pertes sur créances et l'autorisation des radiations.

Le risque de crédit lié aux sociétés et aux entreprises est classé par pays et par grands groupes sectoriels. Les limites totales du risque de crédit de chacun de ces groupes sont également examinées et approuvées annuellement par le conseil d'administration. Les objectifs de la gestion des portefeuilles et la diversification du risque constituent des facteurs clés dont il faut tenir compte pour établir ces limites.

Conformément aux limites approuvées par le conseil d'administration, des limites d'emprunt sont fixées dans le cadre des critères et des lignes directrices établis pour les emprunteurs individuels, des secteurs d'activité particuliers, des pays donnés et certains types de prêts afin que la Banque ne souffre pas d'une concentration excessive auprès d'un emprunteur, d'un groupe d'emprunteurs, d'un secteur d'activité ou d'une région. Dans le cadre du processus de gestion des portefeuilles, les prêts peuvent faire l'objet d'une syndication dans le but de réduire le risque global lié à un emprunteur individuel. Pour certains segments des portefeuilles, des dérivés de crédit sont utilisés afin d'atténuer le risque de perte lié au défaut d'un emprunteur. Le risque est également atténué par la vente sélective de prêts.

Les unités opérationnelles de la Banque et le groupe Gestion du risque global examinent régulièrement les divers segments des portefeuilles de prêts à l'échelle de la Banque afin d'évaluer l'incidence des tendances économiques ou d'événements précis sur le rendement des portefeuilles et de déterminer si des mesures correctives doivent être prises. Ces examens comportent l'évaluation des facteurs de risque liés à des produits en particulier, à des secteurs d'activité et à des pays donnés. Les résultats de ces examens sont communiqués au Comité des politiques en matière de risque et, s'ils revêtent une importance particulière, au conseil d'administration.

Mesures du risque

Le système de notation du risque de crédit permet d'établir les principaux paramètres estimatifs du risque de crédit, lesquels mesurent le risque de crédit et le risque inhérent à une transaction. Ces paramètres de risque, soit la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut, sont transparents et doivent pouvoir être reproduits afin d'assurer l'uniformité pour ce qui est de l'approbation de crédit et des normes minimales de crédit par catégorie de notation du risque. Ces paramètres font partie intégrante des politiques et procédures à l'échelle de la Banque, qui englobent la gouvernance, la gestion du risque et la structure du contrôle, et sont utilisés dans plusieurs calculs internes et réglementaires visant à quantifier le risque de crédit.

Le système de notation du risque de crédit de la Banque est assujéti à un cadre rigoureux en matière de validation, de gouvernance et de supervision. Ce cadre a pour objectifs de veiller à ce que :

- les méthodes et les paramètres de notation du risque de crédit soient conçus et élaborés adéquatement, validés indépendamment et examinés régulièrement;
- les processus d'examen et de validation représentent une mise à l'épreuve efficace des processus de conception et d'élaboration.

Les méthodes et les paramètres de notation du risque de crédit autres qu'envers les prêts aux particuliers sont examinés et validés au moins une fois

l'an. Les unités du groupe Gestion du risque global sont responsables de la conception, de l'élaboration, de la validation et de l'examen de ces méthodes et paramètres et sont fonctionnellement indépendantes des unités opérationnelles responsables des opérations de montage. Elles sont également indépendantes, au sein du groupe Gestion du risque global, des unités qui prennent part à l'approbation des notations de risque et à l'approbation de crédit.

Les notations internes de risque de crédit et les paramètres de risque connexes influent sur l'établissement du taux d'intérêt d'un prêt, le calcul du compte de correction de valeur collectif pour pertes sur créances et le rendement du capital économique.

Sociétés et entreprises

L'exposition au risque de crédit lié aux sociétés et aux entreprises découle des activités des groupes Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux.

Approbation de crédit

Les unités responsables de l'approbation de crédit au sein du groupe Gestion du risque global analysent et évaluent toutes les demandes de crédit importantes provenant de sociétés et d'entreprises et donnant lieu à une exposition au risque de crédit afin de s'assurer que les risques sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. La prise de décisions commence par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur individuel ou de la contrepartie. Les facteurs clés de l'évaluation incluent les suivants :

- l'équipe de direction de l'emprunteur;
- les résultats financiers actuels et prévus ainsi que les antécédents en matière de crédit de l'emprunteur;
- le secteur d'activité de l'emprunteur;
- les tendances économiques;
- le risque géopolitique.

Au terme de cette évaluation, une cote de risque est attribuée à l'emprunteur ou à la contrepartie selon le système de notation du risque de la Banque.

Les facilités consenties font l'objet d'une notation distincte qui tient compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur le montant de la perte éventuelle en cas de défaut de paiement, comme la garantie, la priorité de la créance, la structure, l'échéance et toute mesure d'atténuation du risque de crédit. Les garanties prennent généralement la forme de droits grevant les stocks, les débiteurs, les biens immobiliers et les actifs opérationnels dans les cas où un prêt est consenti à des emprunteurs qui sont des sociétés ou des entreprises. En ce qui a trait aux activités de transaction, comme les prêts de titres, les opérations de rachat et les produits dérivés, les garanties sont sous forme de trésorerie ou de valeurs du Trésor. Les types de garanties acceptables et les processus d'évaluation connexes sont documentés dans les politiques et les manuels de gestion du risque. Les autres mesures d'atténuation du risque de crédit comprennent les cautionnements consentis par des tiers et, dans le cas des produits dérivés, les accords généraux de compensation.

Une notation interne du risque est attribuée à l'emprunteur et à la facilité au moment de l'approbation initiale de la facilité et cette notation est ensuite rapidement réévaluée et rajustée, au besoin, à la lumière des changements qui surviennent dans la situation financière du client ou dans ses perspectives d'affaires. La réévaluation est un processus continu et elle est effectuée dans le cadre de changements de la conjoncture économique, de perspectives propres à un secteur d'activité et de risques ponctuels comme la révision de prévisions financières, la publication de résultats financiers intermédiaires ou toute autre annonce exceptionnelle. Le groupe Gestion du risque global est l'arbitre suprême en matière de notations internes du risque.

Les notations internes du risque de crédit sont aussi prises en considération dans l'établissement des limites d'approbation, puisque les lignes directrices concernant les seuils de détention sont liées aux différentes notations attribuées. Les limites par emprunteur sont beaucoup plus basses pour les emprunteurs à risque élevé que pour les emprunteurs à faible risque.

Le processus d'approbation de crédit s'appuie aussi sur un modèle de rentabilité du rendement des capitaux propres ajusté en fonction du risque pour faire en sorte que le client et la structure de l'opération offrent un rendement approprié pour un niveau de risque donné. En ce qui a trait aux portefeuilles de prêts aux sociétés et aux gros emprunteurs des Opérations internationales, le Groupe de gestion des portefeuilles de prêts examine les résultats du modèle de rentabilité en les comparant avec des indices de

référence externes et émet une opinion sur le rendement relatif et la tarification de chaque opération au-dessus d'un seuil minimal.

Les unités opérationnelles ainsi que le groupe Gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client pour relever tout signe de détérioration. De plus, un examen et une analyse du risque de chaque emprunteur sont effectués une fois l'an ou plus souvent dans le cas des emprunteurs à risque élevé. Si, de l'avis de la direction, un compte exige le recours à des spécialistes en arrangement et en restructuration, il sera remis à un groupe responsable des comptes spéciaux aux fins de suivi et de résolution.

Produits négociés

Les produits négociés sont des opérations concernant des instruments dérivés, des opérations de change, des opérations sur marchandises, des opérations de pension sur titres et des opérations de prêts et d'emprunts de titres. Le risque de crédit lié aux produits négociés ne peut être déterminé avec certitude au départ puisque, pendant la réalisation d'une opération, la valeur monétaire de l'obligation de la contrepartie envers la Banque variera en fonction de l'évolution des marchés des capitaux (comme les fluctuations des cours des actions, des taux d'intérêt et des taux de change). La Banque approuve le risque de crédit lié aux produits négociés en tenant compte de leur juste valeur courante, majorée d'une composante additionnelle servant à refléter l'évolution éventuelle de leur évaluation à la valeur de marché. Le processus d'approbation du crédit comprend également l'évaluation de la possibilité de risque de corrélation défavorable, lequel se produit lorsque l'exposition à une contrepartie est corrélée de façon positive à la probabilité de défaut de cette contrepartie.

Le risque de crédit lié aux produits négociés est géré selon le processus d'approbation du crédit appliqué aux activités de prêt. La Banque tient compte du risque de crédit lié aux activités de prêt ainsi que du risque de crédit éventuel découlant des opérations sur produits négociés avec la contrepartie.

La plupart des opérations sur produits négociés sont soutenues par des techniques d'atténuation du risque de crédit, comme la compensation et le nantissement, qui sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de la contrepartie. Un accord général de compensation prévoit le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de nantissement avec une contrepartie prévoient la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total évalué à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli.

Les contreparties de première qualité représentent environ 87 % du montant exposé au risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque. Une proportion d'environ 50 % de l'exposition au risque de contrepartie lié aux produits dérivés est attribuable à des contreparties bancaires. Compte tenu des accords de compensation et de nantissement, le cas échéant, aucun montant net à risque en raison des opérations sur produits négociés avec une contrepartie en particulier n'était jugé important en regard de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2012. Aucun risque individuel lié à une contrepartie de première qualité n'était supérieur à 150 millions de dollars et aucun risque individuel lié à une contrepartie qui est une société n'était supérieur à 250 millions de dollars.

Notations de risque

Le système de notation du risque de la Banque se fonde sur des notations internes (« NI »), soit une échelle de 18 points utilisée pour distinguer le risque de défaut des emprunteurs et le risque de perte lié aux facilités. Le tableau 33 présente la relation générale entre les NI de la Banque à l'égard des emprunteurs et les notations des agences externes.

T33 Échelle de notation interne¹⁾ et notations équivalentes d'agences de notation externes

Notations internes	Description	Notations équivalentes		
		Moody's	S&P	DBRS
99 - 98	Première qualité	Aaa à Aa1	AAA à AA+	AAA à AA (élevé)
95 - 90		Aa2 à A3	AA à A-	AA à A (bas)
87 - 83		Baa1 à Baa3	BBB+ à BBB-	BBB (élevé) à BBB (bas)
80 - 75	Qualité inférieure	Ba1 à Ba3	BB+ à BB-	BB (élevé) à BB (bas)
73 - 70		B1 à B3	B+ à B-	B (élevé) à B (bas)
65 - 30	Sous surveillance	Caa1 à Ca	CCC+ à CC	
27 - 21	Défaut			

1) S'applique au portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers.

Les NI servent en outre à définir le niveau hiérarchique devant intervenir dans le processus d'approbation de crédit selon l'ampleur et le risque de chaque demande. Les demandes de crédit auxquelles une faible notation a été attribuée exigent l'intervention d'un palier plus élevé de la haute direction selon l'ampleur du risque global. Lorsqu'une décision dépasse leurs compétences, les unités responsables de l'approbation de crédit transmettent la demande, accompagnée de leur recommandation, à l'un des comités de crédit principaux aux fins de l'approbation du crédit. Les comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs décisionnels bien définis et, par conséquent, peuvent réacheminer certaines demandes au Comité des politiques en matière de risque. Dans certains cas, ces demandes doivent être transmises au Comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration.

Risque de crédit et capital

La Banque utilise l'approche fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») de Bâle II pour déterminer les exigences minimales en matière de capital réglementaire de ses portefeuilles de prêts canadiens, américains et européens ainsi que certains portefeuilles internationaux de prêts autres qu'aux particuliers. Les autres portefeuilles de prêts sont assujettis à l'approche standard, aux termes de laquelle les cotes de crédit des emprunteurs, si elles sont disponibles, sont utilisées pour calculer le capital réglementaire lié au risque de crédit. Dans le cas des portefeuilles soumis à l'approche NI avancée, les principales mesures du risque utilisées pour quantifier le capital réglementaire au titre du risque de crédit comprennent la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« PCD ») et l'exposition en cas de défaut (« ECD »).

- La PD mesure la probabilité qu'un emprunteur auquel a été attribuée une NI se trouve en situation de défaut dans un horizon temporel de un an. Chaque NI de la Banque à l'égard des emprunteurs est associée à une estimation de la PD.
- La PCD mesure la gravité de la perte sur une facilité advenant le défaut d'un emprunteur. Les NI de la Banque liées à la PCD sont associées à des fourchettes d'estimations de la PCD. Les notations liées à la PCD sont attribuées selon les caractéristiques des facilités, comme la priorité, le type et la portée de la garantie et d'autres éléments structurels.
- L'ECD mesure l'exposition prévue pour une facilité advenant le défaut d'un emprunteur.

Ces trois mesures du risque sont estimées au moyen des données historiques de la Banque ainsi que des étalons externes disponibles et sont régulièrement mises à jour. D'autres ajustements analytiques requis aux termes de Bâle II et des exigences énoncées dans les notes de mise en œuvre au Canada du BSIF sont appliqués aux estimations établies à partir des données historiques. Ces ajustements analytiques tiennent compte des exigences réglementaires ayant trait aux éléments suivants :

- L'estimation à long terme de la PD, aux termes de laquelle les estimations de la PD doivent tenir compte de la moyenne des défauts sur un nombre raisonnable d'années marquées par des taux de défaut élevés et bas pendant le cycle économique;
- L'estimation liée au ralentissement économique aux fins du calcul de la PCD et de l'ECD, qui requiert que ces estimations reflètent adéquatement les conditions observées au cours de périodes de tensions économiques;
- L'ajout d'une marge de prudence adéquate qui tient compte de diverses sources d'incertitude statistique inhérente aux estimations fondées sur des données historiques.

Ces mesures du risque entrent dans le calcul du capital réglementaire requis effectué selon des formules prescrites par l'accord de Bâle. La répartition, selon la qualité du crédit, du portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée est présentée dans le tableau 34.

T34 Évaluation du risque de crédit compte tenu des expositions

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée¹⁾

Au 31 octobre 2012	Exposition en cas de défaut ³⁾ (en millions de dollars)	PD moyenne pondérée en fonction des expositions (en pourcentage) ⁴⁾	PCD moyenne pondérée en fonction des expositions (en pourcentage) ⁵⁾	PR moyenne pondérée en fonction des expositions (en pourcentage) ⁶⁾
Première qualité ²⁾	278 667	0,10	23	16
Qualité inférieure	57 299	0,88	40	66
Sous surveillance	2 661	22,16	39	192
Défaut ⁷⁾	1 997	100,00	42	221
Total	340 624	0,99	26	27
Total au 31 octobre 2011	293 817	1,21	29	32

1) Exclut l'exposition aux risques liés aux actifs titrisés.

2) Comprend des prêts hypothécaires à l'habitation assortis de garanties consenties par des administrations publiques.

3) Compte tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit.

4) PD – probabilité de défaut.

5) PCD – perte en cas de défaut tenant compte d'une marge de prudence au titre de conditions économiques défavorables conformément à l'accord de Bâle.

6) PR – pondération du risque.

7) Montant brut des facilités en situation de défaut, compte non tenu de toute provision connexe. Il est possible que les facilités en situation de défaut selon la définition de Bâle II soient plus élevées que selon la définition aux fins de la comptabilité.

Prêts aux particuliers

L'exposition au risque de crédit lié aux prêts aux particuliers découle des secteurs Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

Approbation de crédit

Le processus décisionnel touchant les prêts aux particuliers fait en sorte que les risques de crédit sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. En général, les décisions en matière de crédit liées aux prêts à la consommation sont traitées par le logiciel d'approbation de crédit de la Banque et sont fondées sur des notations de risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs d'évaluation du crédit.

Les méthodes d'approbation de crédit et de gestion des portefeuilles de la Banque visent à assurer l'uniformité de l'octroi de crédit ainsi qu'à décélérer rapidement les prêts en difficulté. Les méthodes rigoureuses de la Banque en matière d'octroi de crédit et la modélisation des risques au Canada sont davantage centrées sur le client que sur le produit. La Banque estime qu'une telle démarche assure une meilleure évaluation des risques que celles centrées sur le produit et devrait contribuer à la baisse des pertes sur prêts avec le temps. Le système d'approbation de crédit de la Banque calcule la dette maximale que le client peut contracter, ce qui permet au client de choisir les produits qui satisfont à tous ses besoins de crédit. Le secteur Opérations internationales s'appuie sur une démarche similaire à l'égard de la modélisation des risques, de l'approbation de crédit et de la gestion de portefeuilles.

Toutes les modifications de la notation et des politiques sont proposées par les services du risque dans les secteurs d'activité, sous la gouvernance et la supervision du groupe Gestion du risque global et conformément aux approbations clés définies par celui-ci. Les modèles et paramètres de risque doivent aussi être validés et continuellement examinés par le groupe Gestion du risque global. Le processus d'examen prévoit le renvoi au Comité de crédit principal concerné pour approbation, au besoin. Les portefeuilles de prêts à la consommation font l'objet d'examen mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité des prêts et à déterminer si des mesures correctives s'imposent.

Notations de risque

Le système de notation du risque lié aux particuliers de la Banque est centré sur l'emprunteur et sur l'opération. Une notation du risque est attribuée à chaque prêt à un particulier en fonction des antécédents de crédit ou de l'évaluation de crédit interne du client. Le système automatisé de notation du risque de la Banque évalue mensuellement la solvabilité de chaque client. Ce processus permet d'assurer de façon valable et rapide le repérage et la gestion des prêts en difficulté.

Le système de notation du risque dans son ensemble aux termes de l'approche NI avancée fait l'objet d'un examen régulier comportant un suivi du rendement en cours des principales composantes. Les modèles du risque sont validés indépendamment des secteurs responsables de la conception et de la mise en œuvre du système de notation pour en assurer l'indépendance véritable.

Le système de notation du risque canadien lié aux particuliers de la Banque utilisé dans la gestion du risque centré sur l'emprunteur et sur l'opération constitue des données importantes pour les modèles de l'approche NI avancée de Bâle II. À l'heure actuelle, l'approche standard est appliquée aux portefeuilles de prêts des Opérations internationales.

Risque de crédit et capital – Prêts aux particuliers – Réseau canadien

La Banque utilise l'approche NI avancée pour déterminer les exigences minimales en matière de capital réglementaire relatives au portefeuille de prêts aux particuliers. Les portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent les groupes conformes à l'accord de Bâle suivants :

- les expositions garanties par des biens immeubles résidentiels, qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation ordinaires et à ratio élevé, de même que tous les autres produits aux termes du programme Crédit Intégré Scotia, tels que les prêts, les cartes de crédit et les marges de crédit garanties;
- les expositions aux prêts renouvelables admissibles, qui se composent de toutes les cartes de crédit et marges de crédit non garanties;
- les autres prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts à terme (garantis et non garantis) de même que les cartes de crédit et les marges de crédit garanties par des actifs autres que des biens immobiliers.

Dans le cas des portefeuilles soumis à l'approche NI avancée, les modèles et les paramètres suivants sont estimés :

- la probabilité de défaut (« PD ») est la probabilité que la facilité se trouve en situation de défaut au cours des 12 prochains mois;
- la perte en cas de défaut (« PCD ») mesure la perte économique proportionnellement au solde en situation de défaut;
- l'exposition en cas de défaut (« ECD ») correspond à une partie des facilités qui se trouveront en situation de défaut.

L'échelle de la probabilité de défaut des prêts aux particuliers est présentée dans le tableau 35.

Plusieurs techniques statistiques ont été utilisées pour élaborer les modèles, y compris la modélisation prédictive et les arbres décisionnels. Les modèles affectent des comptes à des secteurs homogènes au moyen d'antécédents de crédit d'emprunteurs ou de facilités consenties internes et externes. Tous les mois, les expositions sont automatiquement réévaluées selon les caractéristiques de risque et de perte. Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont ensuite assignées à chacun de ces segments en incorporant les exigences réglementaires relatives aux éléments suivants :

- La PD comprend la moyenne à long terme des défauts pour un cycle économique. Cette moyenne à long terme tient compte des années de taux de défaut élevés et bas.
- La PCD est ajustée afin de refléter adéquatement les conditions de ralentissement économique.
- L'ECD peut aussi être ajustée afin de refléter les conditions de ralentissement économique dans les cas où il existe une corrélation très marquée entre la PD et l'ECD.
- Les sources d'incertitude sont examinées régulièrement afin de s'assurer qu'à tous les paramètres estimatifs correspondent des marges de prudence adéquates.

La répartition, selon la qualité du crédit, du portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche NI avancée en octobre 2012 est présentée dans le tableau 36.

La Banque se sert également de modèles fondés sur l'approche NI avancée pour calculer le capital économique.

Prêts aux particuliers – Opérations internationales

Les portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales sont assujettis à l'approche standard et se composent des éléments suivants :

- les prêts immobiliers résidentiels garantis;
- les expositions renouvelables admissibles envers les prêts aux particuliers, qui se composent de toutes les cartes de crédit et marges de crédit;
- les autres prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts à terme.

T35 Échelle de la probabilité de défaut des prêts aux particuliers

Notation liée à la PD	Fourchette de PD
Très faible	0,0000 % – 0,2099 %
Faible	0,2100 % – 0,4599 %
Moyenne	0,4600 % – 3,1999 %
Élevée	3,2000 % – 17,2899 %
Très élevée	17,2900 % – 99,9999 %
Défaut	100 %

T36 Évaluation du risque de crédit compte tenu des expositions – Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l’approche NI avancée

	Exposition en cas de défaut (ECD) ¹⁾ (en millions de dollars)	PD moyenne pondérée en fonction des expositions (en pourcentage) ²⁾³⁾	PCD moyenne pondérée en fonction des expositions (en pourcentage) ³⁾⁵⁾	PR moyenne pondérée en fonction des expositions (en pourcentage) ⁴⁾⁵⁾
Au 31 octobre 2012				
Très faible	80 531	0,10	26	4
Faible	16 577	0,31	49	19
Moyenne	33 870	1,24	39	34
Élevée	7 547	6,29	49	92
Très élevée	1 458	36,47	37	123
Défaut ⁶⁾	503	100,00	70	–
Total	140 486	1,47	34	19
Total au 31 octobre 2011				
	144 118	1,31	31	16

- 1) Compte tenu des mesures d’atténuation du risque de crédit.
- 2) PD – probabilité de défaut.
- 3) PCD – perte en cas de défaut.
- 4) PR – pondération du risque.

- 5) L’exposition en cas de défaut sert de base aux pondérations estimatives.
- 6) Montant brut des facilités en situation de défaut, compte non tenu de tout compte de correction de valeur connexe.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque qu’une perte découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d’intérêt, les écarts de taux, les cours des actions, les cours de change et les prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l’ampleur de leur volatilité. Une description de chacune des catégories du risque de marché est donnée ci-après :

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt correspond au risque de perte attribuable aux variations du degré, de la forme et de l’inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d’intérêt et aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

Risque d’écart de taux

Le risque d’écart de taux correspond au risque de perte découlant des variations du prix du crédit sur le marché ou de la solvabilité d’émetteurs.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque de perte découlant des fluctuations des cours au comptant et des cours à terme ainsi que de la volatilité des cours de change.

Risque sur actions

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant des fluctuations des cours et de la volatilité des instruments de capitaux propres et des indices boursiers.

Risque sur marchandises

Le risque sur marchandises correspond au risque de perte découlant des fluctuations des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des métaux précieux, des métaux de base et des produits énergétiques.

Une fois l’an, le conseil d’administration examine et approuve les politiques et limites à l’égard du risque de marché. Le Comité de gestion du passif (le « CGP ») et le Comité de gestion du risque de marché et d’application des politiques (le « CGRMAP ») veillent à l’application du cadre établi par le conseil d’administration et surveillent le risque de marché auquel la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ce risque. Le CGRMAP établit des politiques de fonctionnement précises et des limites par produit, par portefeuille, par unité opérationnelle et par secteur d’activité, ainsi qu’à l’échelle de la Banque. Les limites sont examinées au moins une fois l’an.

Le groupe Gestion du risque global supervise indépendamment tout risque de marché important, soutenant le CGRMAP et le CGP à l’aide d’analyses, d’évaluations du risque, de la surveillance, de la communication, de la proposition de normes et du soutien à la création de produits. Afin d’assurer le respect des politiques et des limites, le risque de marché est surveillé indépendamment de manière continue par le groupe Gestion du risque global ou par les services administratifs. Ils fournissent à la haute direction, aux unités opérationnelles, au CGP et au CGRMAP des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels sur le risque de marché par secteurs d’activité et par types de risques.

La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour mesurer et contrôler le risque de marché. Ces mesures sont choisies en fonction d’une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Les principales techniques de mesure sont la valeur à risque (« VAR »), les essais dans des conditions critiques, l’analyse de sensibilité et les modèles de simulation ainsi que l’analyse des écarts de sensibilité aux taux d’intérêt. L’utilisation et les caractéristiques de chacune de ces techniques sont présentées à la rubrique « Sommaire des mesures du risque ». Les modèles sont validés indépendamment avant leur mise en œuvre et ils font l’objet d’un examen périodique en bonne et due forme.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	ACTIVITÉS D’INVESTISSEMENT	ACTIVITÉS DE TRANSACTION
Risque de taux d’intérêt	Risque de taux d’intérêt	Risque de taux d’intérêt
Risque de change	Risque d’écart de taux	Risque d’écart de taux
	Risque de change	Risque de change
	Risque sur actions	Risque sur actions
		Risque sur marchandises

Sommaire des mesures du risque

Valeur à risque (« VAR »)

La VAR est une méthode de mesure du risque de marché fondée sur un niveau de confiance et un horizon temporel communs. Elle consiste en une estimation statistique de la perte éventuelle prévue calculée en convertissant le risque associé à tout instrument financier en une norme commune. La Banque calcule la VAR chaque jour selon un niveau de confiance de 99 % et une période de détention de un jour pour ses portefeuilles de transaction. Par conséquent, il est prévu qu'une fois par tranche de 100 jours, les positions des portefeuilles de transaction subiront une perte supérieure à celle prévue par la VAR. La Banque calcule la VAR du risque de marché général et du risque spécifique aux capitaux propres à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. Pour la VAR du risque spécifique à la dette, la Banque utilise la méthode de simulation de Monte Carlo. La fluctuation de la VAR entre les périodes financières est généralement attribuable aux variations des niveaux d'exposition, de la volatilité ou des corrélations entre les catégories d'actifs. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placements. Les évaluations rétroactives sont aussi une partie importante et nécessaire du processus lié à la VAR, puisqu'elles valident la qualité et l'exactitude du modèle de la VAR de la Banque. Le conseil d'administration examine les résultats de la VAR tous les trimestres.

Essais dans des conditions critiques

La VAR mesure les pertes éventuelles que la Banque pourrait subir sur des marchés normalement actifs. L'une des limites inhérentes à la VAR est que celle-ci ne fournit aucune information sur la mesure dans laquelle les pertes pourraient excéder les niveaux prévus. Par conséquent, les essais dans des conditions critiques permettent d'examiner l'incidence, sur les portefeuilles de transaction, de mouvements anormalement amples des facteurs du marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme d'essais dans des conditions critiques est conçu de manière à détecter les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes éventuelles découlant d'événements anormaux. La Banque soumet ses portefeuilles de transaction à une série d'essais dans des conditions critiques sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle. Elle évalue aussi mensuellement le risque dans ses portefeuilles de placements en effectuant des essais dans des conditions critiques fondés sur des sensibilités à des facteurs de risque et à des événements précis sur le marché. Le programme d'essais dans des conditions critiques constitue une composante essentielle du cadre de gestion du risque global de la Banque, qui s'ajoute à la VAR ainsi qu'à d'autres mesures et contrôles du risque de la Banque. Le conseil d'administration examine les résultats des essais dans des conditions critiques tous les trimestres.

Analyse de sensibilité et modèles de simulation

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'incidence de l'évolution des taux d'intérêt sur les résultats courants et sur la valeur économique des capitaux propres se rapportant aux portefeuilles de titres détenus à des fins autres que de transaction. Cette analyse s'applique aux activités opérationnelles que la Banque mène dans chacune des grandes devises à l'échelle mondiale. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à l'évolution des taux d'intérêt, à la forme de la courbe de rendement, aux options intégrées aux produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation selon différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre aux particuliers.

Analyse des écarts de sensibilité aux taux d'intérêt

L'analyse des écarts de sensibilité aux taux d'intérêt sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt des opérations nationales et internationales de la Banque. Aux termes de cette analyse, les actifs, les passifs et les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont attribués à des périodes définies selon les dates prévues de révision des prix.

Activités de financement et d'investissement

Le risque de marché découlant des activités de financement et d'investissement de la Banque est déterminé, géré et contrôlé au moyen des processus de gestion de l'actif et du passif de la Banque. Le CGP se réunit toutes les semaines pour examiner les risques et les possibilités et pour évaluer les résultats à ce chapitre, notamment l'efficacité des stratégies de couverture.

Risque de taux d'intérêt

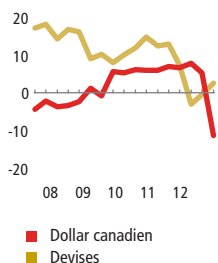
Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de prêt, de financement et d'investissement de la Banque est géré conformément aux politiques et limites globales approuvées par le conseil d'administration, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis les revenus d'intérêts nets et la valeur économique des capitaux propres. La limite relative aux revenus mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur les revenus d'intérêts nets annuels de la Banque au cours des douze prochains mois, tandis que la limite liée à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actualisée de l'actif net de la Banque. Ces limites sont fixées d'après le cadre de tolérance au risque documenté de la Banque. L'utilisation des limites à l'échelle du conseil fait régulièrement l'objet d'un rapport au Comité de gestion du passif et au conseil d'administration. Toute exception aux limites est déclarée conformément à la politique de suivi et de conformité relative aux limites de la Banque.

Les revenus d'intérêts nets et la valeur économique des capitaux propres résultent de la différence entre le rendement gagné sur les actifs autres que de négociation de la Banque et le taux d'intérêt versé sur ses passifs et de la disparité entre l'échéance et la modification de taux (l'écart) de ses actifs et de ses passifs. Cette disparité est inhérente aux opérations autres que de négociation de la Banque et expose cette dernière à des variations défavorables des taux d'intérêt. Le Comité de gestion du passif fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque de taux d'intérêt structurel dans le cadre de tolérance au risque approuvé par le conseil d'administration. Trésorerie du Groupe met en œuvre la stratégie de gestion de l'actif et du passif en vue d'améliorer les revenus d'intérêts nets dans le cadre de tolérance au risque établi. La Banque a par ailleurs recours à des analyses des écarts de sensibilité aux taux d'intérêt, à des modèles de simulation, à des analyses de sensibilité et à la VAR pour l'évaluation du risque, la surveillance des limites et la planification. Les calculs du risque de taux d'intérêt de la Banque se fondent généralement sur la révision des taux contractuels ou l'échéance des actifs et des passifs inscrits au bilan ou hors bilan, selon la première des deux éventualités, bien que certains actifs et passifs, comme ceux liés aux cartes de crédit et aux dépôts ne comportant pas d'échéance fixe, se voient attribuer un profil d'échéance basé sur la durée de l'exposition au risque. Les remboursements par anticipation prévus à l'égard des prêts et des produits d'investissement encaissables sont également intégrés aux calculs du risque. Il est présumé que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ne sont pas sensibles aux taux d'intérêt.

Le tableau 38 fait état de l'incidence après impôt d'une variation de 100 et de 200 points de base sur le bénéfice annuel et la valeur économique des capitaux propres, ce qui comprend également l'incidence des variations des taux liée aux instruments détenus à des fins de transaction. Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la clôture l'exercice 2012, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises et toutes les échéances, aurait pour effet de diminuer le bénéfice net après impôt d'environ 23 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Au cours de l'exercice 2012, ce chiffre a varié d'une baisse de 23 millions de dollars à une hausse de 160 millions de dollars. La même hausse des taux d'intérêt réduirait la valeur actualisée après impôt de l'actif net de la Banque d'environ 561 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2012, ce chiffre a varié de 240 millions de dollars à 561 millions de dollars. La sensibilité directionnelle de ces deux indicateurs clés est en grande partie déterminée par la différence d'horizons temporels (le bénéfice annuel n'illustre l'incidence que dans les douze prochains mois, alors que la valeur économique prend en compte l'incidence potentielle des variations du taux d'intérêt sur la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie futurs). Le bénéfice annuel et la valeur économique sont comparés aux limites approuvées par le conseil d'administration. Il n'y a pas eu de dépassements aux limites au cours de l'exercice.

D45 Écart de sensibilité aux taux d'intérêt

en milliards de dollars, écart de sensibilité aux taux d'intérêt pour un an



T37 Écart de taux d'intérêt

Positions sensibles aux taux d'intérêt¹⁾

Au 31 octobre 2012 (en milliards de dollars)	Moins de 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 1 an	Positions non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Dollars canadiens					
Actifs	206,8 \$	22,9 \$	108,4 \$	9,2 \$	347,3 \$
Passifs	191,5	49,6	95,6	10,6	347,3
Écart	15,3	(26,7)	12,8	(1,4)	-
Devises					
Actifs	243,0 \$	19,4 \$	30,7 \$	27,6 \$	320,7 \$
Passifs	247,0	12,9	15,6	45,2	320,7
Écart	(4,0)	6,5	15,1	(17,6)	-
Total					
Écart	11,3 \$	(20,2)\$	27,9 \$	(19,0)\$	- \$
Au 31 octobre 2011					
Écart	28,3 \$	(8,0)\$	1,9 \$	(22,2)\$	- \$

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts à la consommation, de prêts hypothécaires et de CPG encaissables. L'écart hors bilan est porté aux passifs.

T38 Sensibilité aux taux d'intérêt structurels

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012		2011	
	Valeur économique des capitaux propres	Bénéfice annuel	Valeur économique des capitaux propres	Bénéfice annuel
Incidence après impôt				
Hausse de 100 points de base des taux	(561)	(23)	(144)	178
Baisse de 100 points de base des taux	394	15	86	(185)
Incidence après impôt				
Hausse de 200 points de base des taux	(1 186)	(44)	(300)	368
Baisse de 200 points de base des taux	586	42	124	(366)

Risque de change

Le risque de change inhérent aux activités de financement et d'investissement non couvertes de la Banque découle essentiellement de ses placements nets dans des établissements étrangers et du bénéfice en devises qu'elle tire de ses succursales situées au pays et à l'étranger.

Le risque de change de la Banque lié à ses placements nets dans des établissements étrangers est assujéti à une limite approuvée par le conseil d'administration. Cette limite tient compte de facteurs tels que la volatilité éventuelle des capitaux propres et l'incidence éventuelle des fluctuations des taux de change sur les ratios de capital. Chaque trimestre, le CGP examine la position de la Banque relativement au risque de change lié à ses placements nets et détermine les stratégies de couverture appropriées. Les activités de couverture peuvent inclure le financement des placements dans la même devise ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des produits dérivés.

Les profits et les pertes de change découlant des placements nets dans des établissements étrangers, déduction faite des activités de couverture et des incidences fiscales connexes, sont portés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. En revanche, les ratios de capital réglementaire de la Banque ne sont pas touchés de manière importante par ces fluctuations des cours de change étant donné que les actifs pondérés en fonction du risque des établissements étrangers varient normalement dans la même direction.

La Banque est également exposée au risque de change sur le bénéfice de ses succursales situées au pays et à l'étranger. La Banque prévoit ses revenus et ses charges en devises, qui sont principalement libellés en dollars américains, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le CGP évalue aussi les tendances en matière de données économiques et effectue des prévisions afin de déterminer s'il faut couvrir une partie ou la totalité des revenus et des charges estimatifs futurs en devises. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises et les swaps de devises. Certaines de ces couvertures économiques peuvent ne pas être admissibles à la comptabilité de couverture et il pourrait donc y avoir un décalage entre le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes découlant des couvertures économiques et le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes de change sous-jacents. Conformément aux IFRS, les gains et les pertes de change découlant des éléments monétaires et non monétaires sont portés directement au compte de résultat.

Au 31 octobre 2012, en l'absence de couvertures, principalement à l'égard de l'exposition au dollar américain, une hausse de 1 % du dollar canadien par rapport à toutes les devises dans lesquelles la Banque exerce des activités aurait diminué d'environ 37 millions de dollars son bénéfice de l'exercice avant impôt. Au 31 octobre 2012, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien aurait donné lieu à une augmentation d'environ 185 millions de dollars des pertes de change latentes imputées au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Risques liés aux portefeuilles de placements

La Banque détient des portefeuilles de placements pour satisfaire aux exigences en matière de liquidités et de réserve légale, de même qu'à des fins d'investissement. Ces portefeuilles exposent la Banque aux risques de taux d'intérêt, de change et d'écart de taux ainsi qu'au risque sur actions. Les placements sous forme de titres de créance sont principalement constitués d'obligations d'États, d'organismes gouvernementaux et de sociétés. Les placements en titres de capitaux propres comprennent des actions ordinaires ou privilégiées et un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. La plupart de ces titres sont évalués à l'aide de prix obtenus de sources externes. Les portefeuilles sont assujétiés aux politiques et limites approuvées par le conseil d'administration.

Activités de transaction

Les politiques, processus et contrôles de la Banque à l'égard de ses activités de transaction sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de transaction et la gestion de la volatilité des résultats, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de transaction sont surtout axées sur le client, mais elles ont trait aussi aux besoins propres de la Banque.

Le risque de marché découlant des activités de transaction de la Banque est géré conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration et aux limites globales établies au moyen de la VAR et des essais dans des conditions critiques. La qualité de la VAR de la Banque est validée par des évaluations rétroactives régulières, au cours desquelles la VAR est comparée avec les résultats hypothétiques et réels. Une VAR à un niveau de confiance de 99 % indique la probabilité que les pertes soient supérieures à la VAR si les positions demeurent inchangées pendant le prochain jour ouvrable. Les positions de transaction sont toutefois gérées de façon dynamique et, par conséquent, les exceptions soulevées par les évaluations rétroactives par rapport aux résultats réels sont rares. Pendant l'exercice 2012, il n'y a eu aucune exception par rapport aux résultats hypothétiques et aucune exception par rapport aux résultats réels.

Au cours de l'exercice 2012, la VAR quotidienne totale de transaction s'est établie en moyenne à 18,7 millions de dollars, contre 15,4 millions de dollars en 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse du risque spécifique à la dette. La Banque calcule également une VAR ayant subi une simulation de crise calculée selon la même méthode de départ que la VAR. La VAR ayant subi une simulation de crise est cependant calculée en fonction de la volatilité de marché d'une période de un an considérée comme ayant subi une crise compte tenu du profil de risque du portefeuille de transaction. Au cours de l'exercice 2012, la VAR quotidienne de transaction ayant subi une simulation de crise s'est établie en moyenne à 37,1 millions de dollars.

En outre, la nouvelle règle sur le risque de marché mise de l'avant dans les exigences en matière de capital de Bâle entrée en vigueur au premier trimestre de 2012 impose la mesure du risque supplémentaire et du risque global du portefeuille de transaction, lesquels tiennent compte de ce qui suit :

Risque de défaillance. Désigne les pertes directes potentielles découlant de la défaillance d'un débiteur ainsi que les pertes indirectes potentielles pouvant survenir advenant un événement de défaillance.

Risque de migration du crédit. Désigne les pertes directes potentielles découlant de la révision à la baisse ou à la hausse de notations internes ou externes ainsi que les pertes indirectes potentielles pouvant survenir en cas d'évènement de migration du crédit.

Un outil de simulation fondé sur le modèle Monte Carlo est appliqué aux débiteurs sous-jacents aux portefeuilles de swaps sur défaillance et d'obligations aux fins de simulations de défaillance et de migration qui servent ensuite à réévaluer les instruments. L'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global sont calculées au 99,9^e centile sur un horizon de un an. La mesure du risque global d'un portefeuille de transaction en corrélation tient également compte d'un modèle de simulation de marché afin de tenir compte des variations historiques des prix.

Au 31 octobre 2012, les exigences en matière de capital lié au risque de marché pour l'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global se sont chiffrées respectivement à 118 millions de dollars et à 164 millions de dollars. La surcharge au titre de la mesure du risque global s'est établie à 169 millions de dollars.

Le diagramme 46 illustre la répartition des revenus de transaction quotidiens pour l'exercice 2012. Les revenus de transaction ont atteint une moyenne quotidienne de 6,1 millions de dollars, contre 4,3 millions de dollars en 2011. Les revenus ont été positifs pour plus de 97 % des jours de transaction au cours de l'exercice, soit un pourcentage plus élevé qu'en 2011. Au cours de l'exercice, la perte la plus importante subie en une seule journée, qui est survenue le 28 novembre 2011, s'est établie à 4,3 millions de dollars et était inférieure à la VAR totale de 19,9 millions de dollars la même journée.

T39 VAR quotidienne par facteur de risque

(en millions de dollars)	2012				2011 ²⁾			
	Clôture de l'exercice	Moyenne	Plafond	Plancher	Clôture de l'exercice	Moyenne	Plafond	Plancher
Taux d'intérêt	12,9	11,6	18,6	6,4	8,3	10,3	20,9	6,2
Actions	1,7	2,6	5,3	1,1	1,7	4,8	10,9	1,1
Change	0,8	1,1	2,5	0,4	1,3	1,2	2,4	0,4
Marchandises	3,3	2,8	4,2	1,5	2,6	2,2	4,5	1,2
Spécifique à la dette ¹⁾	13,7	14,5	17,6	11,9	12,5	10,2	16,4	6,9
Diversification	(14,0)	(13,9)	s.o.	s.o.	(11,3)	(13,3)	s.o.	s.o.
VAR à l'échelle de la Banque	18,4	18,7	24,2	15,2	15,1	15,4	22,1	11,2
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	38,8	37,1	43,6	32,5	34,1	28,8	37,2	18,2

1) Le risque spécifique à la dette n'était pas présenté auparavant.
 2) Les montants des périodes précédentes ont été retraités à des fins de conformité avec les méthodes actuelles.

Calcul du capital lié au risque de marché relatif aux activités de transaction

L'évaluation du capital lié au risque de marché pour les activités de transaction peut être établie à l'aide de la VAR au titre du risque de marché général, la VAR se rapportant au risque spécifique, l'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global

La Banque applique ses modèles internes pour calculer la charge au titre du capital lié au risque de marché. Les caractéristiques et les paramètres du modèle de VAR sont décrits à la rubrique « Sommaire des mesures de risque » à la page 63. Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSFI ») a approuvé les modèles internes de VAR, d'exigence de fonds propres incrémentale et de la mesure du risque global de la Banque aux fins de la détermination de ses exigences en matière de capital lié au risque de marché.

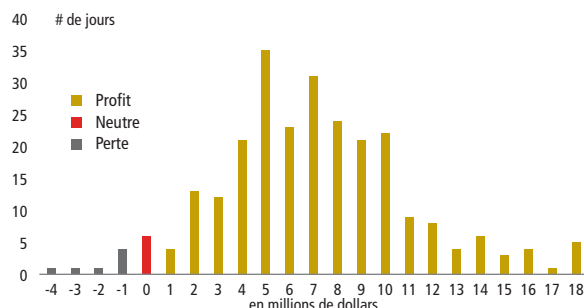
En ce qui concerne certains portefeuilles de transaction moins importants, la Banque applique l'approche standard pour calculer le capital exposé au risque de marché. La méthode standard fait appel à une approche « modulaire » aux termes de laquelle la charge en matière de capital est calculée séparément pour chacune des catégories de risque.

Aux fins du capital réglementaire, d'autres mesures de risque de marché ont été calculées au 1^{er} novembre 2011. Le tableau qui suit présente les exigences au titre du risque de marché au 31 octobre 2012.

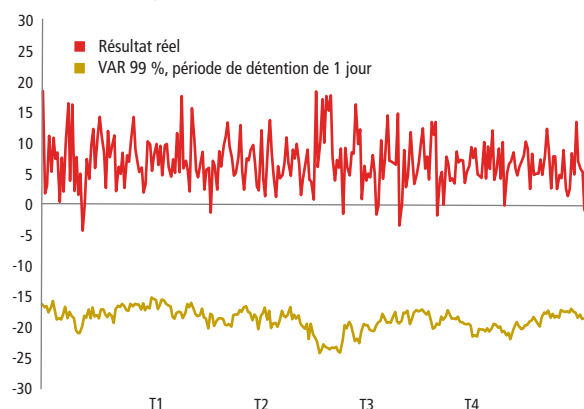
(en millions de dollars)	
VAR à l'échelle de la Banque	195 \$
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	421
Exigence de fonds propres incrémentale	118
Mesure du risque global	164
Surcharge au titre de la mesure du risque global	169
Approche standard	38
Total du capital – risque de marché	1 106 \$¹⁾

1) Équivalent à des actifs pondérés en fonction du risque de 13,8 milliards de dollars.

D46 Répartition des revenus de transaction
 Exercice clos le 31 octobre 2012



D47 Revenus de transaction quotidiens c. valeur à risque
 en millions de dollars, du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012



Produits dérivés et opérations structurées

Produits dérivés

La Banque a recours aux produits dérivés pour répondre aux besoins des clients, générer des revenus tirés des activités de transaction, gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités de prêt, de financement et d'investissement, et réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats à terme de gré à gré, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. Le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts et de placements est géré au moyen de swaps sur défaillance. En tant que courtier, la Banque offre une gamme de produits dérivés à ses clients, notamment des produits dérivés sur taux d'intérêt, sur cours de change, sur actions et sur marchandises, ainsi que des dérivés de crédit.

Le risque de marché découlant des opérations sur produits dérivés est assujéti aux techniques de contrôle, de communication et d'analyse présentées précédemment à la rubrique « Activités de transaction ». La Banque utilise d'autres contrôles et techniques d'analyse pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Opérations structurées

Les opérations structurées sont des opérations spécialisées qui peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités, d'autres actifs financiers et de produits dérivés afin de répondre aux besoins particuliers de la clientèle en matière de gestion du risque ou de financement. Ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à circonscrire les risques de crédit, de marché, de fiscalité et de réputation ainsi que le risque juridique et les autres risques, et à y faire face. Elles sont également assujéties à un examen interfonctionnel et à l'approbation de la direction des activités de transaction, du groupe Gestion du risque global et des services de la fiscalité, des finances et des affaires juridiques. Par ailleurs, les opérations structurées d'importance sont soumises à l'examen des comités de la haute direction chargés de la gestion du risque et évaluées conformément aux pratiques décrites plus loin à la rubrique « Risque de réputation ».

Ces opérations comportent habituellement un faible risque de marché et les revenus réalisés par la Banque proviennent du savoir-faire en structuration qu'elle offre et du risque de crédit qu'elle assume. Une fois effectuées, les opérations structurées sont assujéties aux mêmes examens de crédit continus et analyses du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Les examens et analyses comportent une surveillance prudente de la qualité des actifs sous-jacents ainsi que l'évaluation continue des produits dérivés et des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Les obligations financières comprennent les engagements envers les déposants, les paiements exigibles dans le cadre de contrats sur produits dérivés, le règlement d'opérations d'emprunt et de rachat de titres ainsi que les engagements en matière de prêt et d'investissement.

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour permettre aux principales unités commerciales de la Banque de continuer à générer des revenus, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le CGP supervise le risque de liquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine pour passer en revue le profil de liquidité de la Banque.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité sont les suivants :

- Mesure du risque et établissement d'un modèle – Le modèle de liquidité de la Banque permet de mesurer et de prévoir les rentrées et les sorties de fonds, y compris les flux de trésorerie ne figurant pas à l'état de la situation financière, sur une base quotidienne. Le risque est géré par l'établissement d'un ensemble de limites clés à l'égard des sorties de fonds nettes maximales, par devise, pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme précise (écarts de trésorerie), et par la mise en place d'un niveau minimal de liquidités de base.

- Communication – Le groupe Gestion du risque global supervise indépendamment tout risque de liquidité important, soutenant le CGP à l'aide d'analyses, d'évaluations du risque, d'essais dans des conditions critiques et de la communication.
- Essais dans des conditions critiques – La Banque effectue régulièrement des essais dans des conditions critiques concernant la liquidité pour évaluer l'incidence de perturbations propres au secteur d'activité ou propres à la Banque sur la liquidité de celle-ci. Les essais dans des conditions critiques concernant la liquidité ont de nombreux buts, notamment :
 - aider la Banque à comprendre l'évolution éventuelle, dans des conditions critiques, des diverses positions figurant et ne figurant pas à l'état de la situation financière;
 - à partir de cette compréhension, faciliter l'élaboration de plans d'atténuation des risques et d'urgence.

Les essais dans des conditions critiques concernant la liquidité de la Banque tiennent compte de l'incidence des changements d'hypothèses relatives au financement, du comportement des déposants et de la valeur marchande des actifs liquides. La Banque réalise des essais dans des conditions critiques qui correspondent aux pratiques du secteur et qui sont exigés par les organismes de réglementation et les agences de notation. Les résultats de ces essais sont examinés par la haute direction de la Banque et pris en considération lorsque le moment est venu de prendre des décisions en matière de liquidité.

- Planification d'urgence – La Banque a un plan d'urgence en matière de liquidité qui établit une approche devant permettre d'analyser les problèmes réels et potentiels au chapitre de la liquidité et d'y répondre. Le plan prévoit une structure de gouvernance adéquate aux fins de la gestion et de la surveillance des problèmes au chapitre de la liquidité ainsi que des processus efficaces de communication interne et externe, et il établit les mesures de prévention devant être envisagées aux différentes étapes de la crise. Un plan d'urgence est maintenu à l'échelle de la Banque et des principales filiales.
- Diversification des sources de financement – La Banque gère activement la diversification des passifs dépôts par sources, par types de déposants, par instruments, par durées et par régions géographiques.
- Liquidités de base – La Banque maintient un bloc d'actifs très liquides non grevés qui peuvent aisément être vendus ou donnés en nantissement pour garantir des emprunts si la conjoncture du marché est critique ou encore pour réagir en cas de circonstances particulières touchant la Banque. Cette dernière maintient également des actifs liquides pour remplir ses obligations de règlement quotidiennes relatives aux systèmes de paiement, de dépôt et de compensation.

T40 Liquidités

	IFRS		
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011	2010 ¹⁾
Actifs liquides en dollars canadiens			
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	671 \$	514 \$	488 \$
Dépôts auprès d'autres banques	2 412	2 341	3 255
Titres ²⁾	98 720	78 578	79 403
	101 803 \$	81 433 \$	83 146 \$
Actifs liquides en devises			
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	37 055	29 433	23 049
Dépôts auprès d'autres banques	14 666	12 934	13 439
Métaux précieux	12 387	9 249	6 497
Titres	40 599	25 062	20 678
Prêts à vue et à moins de un an	1 127	1 708	1 498
	105 834 \$	78 386 \$	65 161 \$
Total des actifs liquides			
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	37 726	29 947	23 537
Dépôts auprès d'autres banques	17 078	15 275	16 694
Métaux précieux	12 387	9 249	6 497
Titres ²⁾	139 319	103 640	100 081
Prêts à vue et à moins de un an	1 127	1 708	1 498
	207 637 \$	159 819 \$	148 307 \$
Actifs liquides en pourcentage du total des actifs	31,1 %	26,9 %	27,3 %

1) Au 1^{er} novembre 2010
 2) Comprend le portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires et disponibles à la vente de 41 040 \$ en 2012, de 21 466 \$ en 2011 et de 17 809 \$ au 1^{er} novembre 2010 qui sont constatés en tant que prêts hypothécaires à l'habitation.

Profil de liquidité

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2012, les actifs liquides s'élevaient à 208 milliards de dollars, ou 31 % du total des actifs, contre 160 milliards de dollars, ou 27 % du total des actifs, au 31 octobre 2011. Ces actifs liquides étaient composés de titres et d'autres actifs liquides, notamment de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques et des métaux précieux, à raison de 67 % et de 33 %, respectivement (65 % et 35 %, respectivement, au 31 octobre 2011). L'augmentation des actifs liquides s'explique en grande partie par la croissance du portefeuille de titres et des dépôts auprès d'autres banques. Les actifs liquides comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires qui sont classés dans les prêts hypothécaires à l'habitation aux fins de la comptabilité.

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être utilisés comme garantie dans le cadre de mises en pension. En outre, par suite de l'adoption des Normes internationales d'information financière, les titres hypothécaires vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation sont comptabilisés dans le bilan en tant qu'actifs donnés en nantissement. Au 31 octobre 2012, le total des actifs donnés en nantissement, y compris les titres mis en pension, s'établissait à 155 milliards de dollars, contre 124 milliards de dollars au 31 octobre 2011. Les actifs donnés en nantissement comprennent des actifs qui ont été reçus de contreparties dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de transactions financières sur titres et sur dérivés. La hausse d'un exercice à l'autre découle essentiellement de la hausse des nantissements en vue de soutenir les activités d'emprunts et de prêts garantis de la Banque, y compris les mises en pension, en vue de soutenir le programme d'obligations couvertes de la Banque. La note 38 c) afférente aux états financiers consolidés, à la page 167, fournit des renseignements sur les activités visant les actifs donnés en nantissement, y compris les variations annuelles. Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de ses obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées, que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales ainsi que le financement de gros (y compris la titrisation d'actifs).

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 191 milliards de dollars au 31 octobre 2012, comparativement à 174 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle de la hausse de 12 milliards de dollars du capital et de la croissance de 5 milliards de dollars des dépôts de particuliers. De plus, une partie des dépôts d'entreprises et de sociétés, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des passifs à plus long terme (échéance originale de plus de un an) de 90 milliards de dollars (78 milliards de dollars en 2011). Les passifs à plus long terme comprennent des billets de dépôt non garantis de rang supérieur, des titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation et des obligations couvertes.

La diversification est un élément essentiel de la stratégie globale de gestion des sources de financement et de liquidité de la Banque. Cette dernière fait preuve de prudence en diversifiant ses activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement qui lui permettent d'accéder aux marchés des capitaux internationaux, et elle obtient du financement dans toute une gamme d'échéances, de devises et de catégories d'investisseurs, y compris des

entreprises, des gestionnaires de fonds institutionnels, des caisses de retraite et des banques centrales.

Au Canada, la Banque obtient du financement de gros à court terme et à long terme par l'intermédiaire d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Au Canada, le financement à terme supplémentaire est généré au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et de l'émission de capitaux propres autres que des actions ordinaires, y compris les débetures subordonnées. Aux États-Unis, le financement à court terme est obtenu par l'émission de certificats de dépôt et par des programmes de papier commercial. Les billets à moyen terme d'une valeur de 16 milliards de dollars américains de la Banque servent à assurer le financement à plus long terme aux États-Unis. Ailleurs dans le monde, la Banque obtient du financement à court terme au moyen de certificats de dépôt libellés en diverses devises et d'un programme de papier commercial australien. En outre, la Banque obtient du financement à terme ailleurs dans le monde en diverses devises au moyen d'un programme de billets à moyen terme européen de 20 milliards de dollars américains ainsi que d'un programme d'obligations mondiales couvertes de 20 milliards de dollars américains (jusqu'à maintenant, les titres émis ont été libellés en dollars américains et en dollars australiens).

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis.

Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la Banque sont composées de contrats et d'obligations d'achat, notamment des ententes visant l'achat de biens et de services, auxquels la Banque ne peut se soustraire en droit.

Le tableau 41 présente une image globale, au 31 octobre 2012, des obligations contractuelles liées à tous les passifs financiers et autres passifs de la Banque qui ont une incidence sur ses besoins de liquidités et de capital. Le tableau fournit des détails à l'égard des flux de trésorerie contractuels non actualisés à l'échéance. Suivant la nature de ces obligations, elles sont inscrites ou non à l'état de la situation financière.

La Banque loue un grand nombre de ses succursales, bureaux et autres locaux. La plupart des baux ont une durée de cinq ans et sont assortis d'une option de reconduction. Le coût total des baux, déduction faite des revenus de location provenant des locaux sous-loués, s'est élevé à 321 millions de dollars en 2012 (276 millions de dollars en 2011). Cette hausse de 45 millions de dollars découle principalement de la vente de Scotia Plaza et de la reprise du bail de l'espace occupé par la Banque dans le complexe ainsi que de l'incidence sur un exercice complet de l'acquisition de Patrimoine Dundee réalisée en 2011 et de la croissance des plateformes de prestation de services au Canada et à l'échelle internationale.

La Banque a signé deux contrats d'impartition majeurs, le plus important étant un contrat conclu avec IBM Canada en 2001 et visant la gestion des activités informatiques de la Banque au pays, notamment les centres de données, les succursales, les guichets automatiques bancaires et les ordinateurs de bureau. La portée de ce contrat a été élargie en 2005 afin d'englober les activités informatiques aux Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Le contrat visant les activités canadiennes a été renouvelé en 2007 et prolongé jusqu'en 2013, de sorte qu'il arrivera à échéance au même moment que celui visant les activités au Mexique, aux Antilles et en Amérique centrale.

Le deuxième contrat, passé avec Symcor Inc. en 2003, est d'une durée de trois ans et comprend deux options de reconduction de cinq ans. Symcor Inc. gère le traitement des chèques et du règlement des factures de la Banque, y compris l'impression des relevés et des rapports partout au Canada. La dernière option de reconduction de cinq ans a été exercée. Ces contrats d'impartition sont résiliables moyennant un préavis.

T41 Obligations contractuelles

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Moins de un an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance définie*	Total
Dépôts	209 547	68 985	29 928	5 439	149 710	463 609
Acceptations	8 932					8 932
Obligations relatives à des titres vendus à découvert	18 622					18 622
Instruments financiers dérivés					35 299	35 299
Obligations relatives à des titres mis en pension	56 029	920				56 949
Débentures subordonnées	1 250			8 893		10 143
Instruments de fonds propres – composante passif	708			650		1 358
Autres passifs	3 585	1 231	2 023	2 547	22 367	31 753
Total partiel	298 673	71 136	31 951	17 529	207 376	626 665
Contrats de location simple	283	449	306	507	–	1 545
Obligations liées à l'impartition	185	141	12	–	–	338
Total	299 141	71 726	32 269	18 036	207 378	628 548

* Comprends les dépôts à vue et sur préavis.

Dépenses d'investissement

Le programme de dépenses d'investissement de la Banque lui procure de manière continue les ressources technologiques et immobilières qui lui sont indispensables pour servir ses clients et répondre aux exigences des nouveaux produits. Toutes les dépenses d'investissement d'importance font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation rigoureux.

Le total des dépenses d'investissement devrait s'établir à 328 millions de dollars pour 2012, soit une augmentation de 25 % par rapport à celui de 2011. La hausse a trait surtout aux dépenses en technologies, qui sont principalement attribuables au programme de remplacement des GAB et de signalisation numérique dans le réseau des succursales national de la Banque.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque opérationnel comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque opérationnel est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque. Il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci réussit très bien à gérer le risque opérationnel dans le but de protéger les actifs des clients et de préserver la valeur pour les actionnaires.

Gouvernance et organisation

La Banque a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque opérationnel soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces. Les principes directeurs dans le cadre du Programme de gestion du risque opérationnel de la Banque sont les suivants :

- Le modèle des trois points de contrôle contribue à garantir une reddition de comptes adéquate et définit clairement les rôles et les responsabilités pour la gestion du risque opérationnel. Les unités opérationnelles, qui assument les risques de leurs entreprises et de leurs activités, constituent le premier point de contrôle. Le deuxième point de contrôle est dirigé par une unité centrale de gestion du risque faisant partie de Gestion du risque global, laquelle unité est appuyée par les fonctions de contrôle et de gérance à l'échelle de la Banque. Le troisième point de contrôle est l'audit interne.

- Les divers secteurs d'activité sont assujettis à l'obligation de rendre des comptes en matière de gestion et de contrôle des risques opérationnels importants auxquels ils sont exposés.

La Banque dispose d'une structure de gouvernance et d'une structure organisationnelle qui permet une surveillance efficace et la gestion du risque opérationnel en fonction d'une tolérance au risque établie, notamment :

- un conseil d'administration responsable d'une saine gouvernance d'entreprise et qui approuve la politique de gestion du risque opérationnel et le cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque;
- un comité de gestion du risque opérationnel de la haute direction, composé des chefs des secteurs d'activité et des fonctions de contrôle principales, et dirigé par le chef du groupe et le chef de la gestion des risques, qui assure une surveillance uniforme de la gestion du risque opérationnel à l'échelle de la Banque;
- des comités de gestion du risque opérationnel des unités opérationnelles mises en place pour veiller à ce que les problèmes soient connus, qu'il fassent l'objet de discussions, qu'ils soient gérés et qu'ils soient communiqués aux personnes responsables, au besoin et en temps opportun;
- des cadres de direction dont les domaines de responsabilité sont clairement définis;
- une unité centrale dans Gestion du risque global responsable d'élaborer et d'appliquer des méthodes afin de déceler, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques opérationnels; et de rédiger des rapports sur les risques et sur les pertes réelles et jouer un rôle proactif pour les unités opérationnelles dans leurs évaluation et leur gestion du risque opérationnel;
- des spécialistes d'unités indépendants responsables de l'élaboration de méthodes pour atténuer des composantes précises du risque opérationnel, y compris la normalisation de politiques et de processus nécessaires pour maîtriser ces risques spécifiques;
- une séparation des tâches entre les fonctions principales;
- un service d'audit interne indépendant responsable de vérifier que les principaux risques opérationnels sont décelés et évalués ainsi que de déterminer si des contrôles adéquats sont en place afin de faire en sorte que le risque global se situe à un niveau acceptable. Le service d'audit interne est également responsable de l'audit et de l'évaluation du cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque, y compris de sa conception et de son efficacité.

Cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque

Le cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque énonce une approche intégrée qui a pour but de détecter, d'évaluer, de contrôler, d'atténuer et de signaler les risques opérationnels à l'échelle de la Banque. Les éléments suivants occupent une place importante dans le cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque :

- Le programme d'évaluation du contrôle des risques de la Banque, géré par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel, qui fait partie du groupe Gestion du risque global de la Banque, inclut des examens en bonne et due forme des opérations et processus importants afin de déceler et d'évaluer le risque opérationnel. Ce programme permet à la direction de s'assurer que les principaux risques ont été relevés et que les contrôles sont efficaces. La direction des secteurs d'activité confirme l'exactitude de chaque évaluation et élabore des plans d'action pour atténuer les risques si les contrôles ne sont pas efficaces. Les résultats de ces examens sont résumés et communiqués à la haute direction et au conseil d'administration.
- La Banque dresse un inventaire des risques opérationnels, qui font l'objet de discussions et qui sont examinés à chaque évaluation du risque.
- Le programme d'analyse de scénarios de la Banque fournit une vision plus prospective des principaux risques et donne à la direction un meilleur éclairage sur le caractère plausible de la survenance d'un risque opérationnel théorique à incidence élevée. L'analyse de scénarios facilite également la répartition de la gravité dans le modèle de capital de l'approche de mesures complexes (« AMC ») de la Banque (dont il est question ci-après).
- Le programme d'indicateurs de risques clés (« IRC ») de la Banque fournit à la direction un système de détection précoce des changements en ce qui a trait à l'exposition au risque susceptible d'indiquer que le seuil de tolérance au risque opérationnel peut avoir été enfreint. Les IRC sont présents dans chaque unité opérationnelle et à l'échelle de la Banque.

- Le programme des facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne prend en compte l'effet des principaux facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne dans le capital réglementaire alloué aux secteurs en utilisant un tableau de bord propre au programme. Le tableau de bord sert à ajuster les calculs du capital effectués au moyen du modèle de capital de l'AMC.
- La base de données centralisée sur les pertes opérationnelles de la Banque, gérée et maintenue par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel au sein du groupe Gestion du risque global, enregistre les principaux renseignements sur les pertes opérationnelles. Ces données sont analysées, comparées avec des données externes et des mesures significatives, puis elles sont communiquées à la haute direction et au conseil d'administration afin de leur donner une idée de la tolérance, des tendances et de l'exposition au risque opérationnel.
- La haute direction et le conseil d'administration de la Banque reçoivent un rapport du risque opérationnel. En plus des renseignements détaillés et des tendances en ce qui a trait aux pertes découlant du risque opérationnel, le rapport comprend également de l'information sur les évaluations et les scénarios relatifs aux risques et aux contrôles, sur les tendances du secteur et les événements importants, sur les indicateurs de risques clés et sur les résultats de l'analyse des facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne. La combinaison de ces sources d'information procure à la Banque une vision prospective et rétrospective du risque opérationnel.
- La Banque est membre de l'Operational Riskdata Exchange Association (l'« ORX »), consortium international de banques qui s'échangent des données de sources anonymes sur les pertes. Ces données de l'industrie servent à relever et à évaluer les risques et elles sont utilisées comme données d'entrée au modèle de capital de l'approche de mesures complexes de la Banque. Les forums de discussion de l'ORX permettent également à la Banque de se mettre au courant des meilleures pratiques et progrès du secteur.
- Le Bureau de la gestion des fraudes de la Banque, qui repère les menaces de crimes financiers, met en œuvre des systèmes et des processus de réduction des pertes et produit des rapports sur les pertes liées aux fraudes pour la haute direction.
- Le suivi par la Banque des événements touchant son secteur d'activité, qui permet de déceler les importantes pertes subies par d'autres institutions financières et fournit un cadre de référence pour l'examen et l'évaluation de sa propre exposition aux risques.
- Le groupe Conformité globale dirige un programme sur le risque de conformité au moyen d'un réseau établi et des processus connexes qui prévoient la surveillance des changements dans la réglementation, l'évaluation du risque de conformité, la mise en place de politiques et de procédures, de la formation, la surveillance et la résolution de problèmes ainsi que des rapports sur l'état de la conformité et des contrôles de conformité pour la haute direction, le conseil d'administration et les organismes de réglementation, au besoin.
- La politique de gestion du risque lié aux nouveaux produits et services de la Banque, qui décrit les principes généraux applicables à l'examen, à l'approbation et à la mise en œuvre de nouveaux produits et services au sein du groupe Banque Scotia vise à donner une orientation générale. Des processus sont en place à l'échelle de la Banque et dans chaque secteur d'activité pour l'évaluation des risques liés aux nouvelles activités, aux nouveaux services et aux nouveaux produits.
- Le service de gestion de la poursuite des activités de la Banque est responsable de la gouvernance et de la surveillance de la poursuite des activités de la Banque et surveille la conformité des unités à cet égard. Les politiques de gestion de la poursuite des activités de la Banque stipulent que toutes les unités opérationnelles doivent élaborer des mesures de poursuite des activités pour leurs fonctions respectives.
- La politique de gestion des risques à l'aide de modèles de la Banque prévoit le cadre pour l'examen au moyen de modèles et l'approbation sous la supervision du Comité de gestion du risque opérationnel.
- Les programmes de formation de la Banque, y compris les examens et les cours obligatoires sur la loi contre le blanchiment d'argent, le risque

opérationnel et la sécurité des renseignements permettent aux employés d'être renseignés et outillés pour protéger les actifs des clients et de la Banque.

- Les programmes d'atténuation du risque prévoient l'utilisation de polices d'assurance pour transférer le risque de pertes graves, lorsqu'il est jugé approprié et possible de le faire.

Capital

La Banque applique actuellement l'approche standard pour calculer le capital requis lié au risque opérationnel aux termes de l'accord de Bâle II. Le total du capital correspond à la somme du capital de chacune des huit unités d'exploitation définies dans l'accord de Bâle. Le capital de chacune des unités d'exploitation correspond au résultat de la multiplication par le facteur de risque pertinent, selon les définitions de l'accord de Bâle, du bénéfice brut de chaque unité opérationnelle. La Banque a soumis sa demande préliminaire au BSIF pour utiliser l'approche de mesures complexes (« AMC »). Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque devrait être conforme à l'AMC au cours de l'exercice 2014. En vertu de l'AMC, le calcul du capital réglementaire reflétera plus directement le contexte de risque opérationnel de la Banque grâce à l'utilisation d'un modèle de répartition des pertes qui fera entrer en jeu des pertes internes, des pertes externes, l'analyse de scénarios et des ajustements aux données représentant les facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne dans le but d'en arriver à un calcul final du capital réglementaire lié au risque opérationnel. L'incidence sur le capital réglementaire requis ne peut être déterminée à l'heure actuelle.

Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque qu'une publicité négative sur les pratiques commerciales ou les relations de la Banque, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence défavorable sur ses revenus, ses activités ou sa clientèle ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative sur les pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontologie et à l'intégrité ou à la qualité des produits et des services offerts. La publicité négative et le risque de réputation qui s'y rattache découlent souvent d'un autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque de réputation est géré et contrôlé à l'échelle de la Banque au moyen de codes de conduite, de pratiques de gouvernance ainsi que de programmes, politiques, procédures et activités de formation en matière de gestion du risque. De nombreux freins et contrepoids pertinents sont décrits plus en détail dans d'autres rubriques traitant de la gestion du risque, plus particulièrement « Risque opérationnel », où l'on fait allusion au programme de conformité bien établi de la Banque. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément au Code d'éthique de la Banque et de manière à réduire au minimum le risque de réputation. Quoique tous les employés, dirigeants et administrateurs doivent protéger la réputation de la Banque Scotia en se conformant au Code d'éthique de la Banque, ce sont les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Affaires publiques, internes et gouvernementales et Conformité ainsi que du Comité de gestion du risque de réputation qui sont le plus axées sur la gestion du risque de réputation.

Avant d'accorder du crédit, de donner des conseils, d'offrir des produits à ses clients ou d'établir des relations, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque de réputation. Elle a élaboré une politique bien établie et approuvée par le conseil d'administration à l'égard du risque de réputation, ainsi qu'une politique et des procédures pour gérer le risque de réputation et le risque juridique liés aux transactions de financement structurées. Le groupe Gestion du risque global joue un rôle primordial dans la détection et la gestion du risque de réputation dans le cadre de l'octroi de crédit. De plus, le Comité de gestion du risque de réputation peut aider le groupe Gestion du risque global ainsi que les autres comités de gestion du risque et les unités d'exploitation à évaluer le risque de réputation inhérent aux opérations, aux projets, aux nouveaux produits et aux services.

Le Comité de gestion du risque de réputation tient compte d'un large éventail de facteurs lorsqu'il évalue les opérations pour s'assurer que la Banque réponde aux exigences éthiques les plus strictes et qu'elle soit perçue comme ayant respecté ces exigences. Ces facteurs comprennent la portée et les résultats du contrôle diligent juridique et réglementaire propre à l'opération, le but économique de l'opération, l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client, la nécessité de présenter de l'information au client ou au public, les conflits d'intérêts, les questions d'équité et la perception du public.

Le Comité peut imposer des conditions aux opérations des clients, notamment en exigeant des clients qu'ils communiquent de l'information afin de favoriser la transparence de l'information financière, de sorte que les transactions répondent aux normes de la Banque. Si le Comité recommande de ne pas donner suite à une transaction et si le proposant de celle-ci souhaite quand même aller de l'avant, il revient au Comité des politiques en matière de risque de prendre l'affaire en main.

Risque environnemental

Le risque environnemental s'entend de la possibilité que des questions d'ordre environnemental mettant en cause le Groupe Banque Scotia ou ses clients puissent nuire aux résultats financiers de la Banque.

Soucieuse de se protéger et de protéger les intérêts de ses parties prenantes, la Banque se conforme à une politique environnementale qui est approuvée par le conseil d'administration. Cette politique, qui oriente ses activités quotidiennes, ses pratiques de prêt, ses ententes avec les fournisseurs, la gestion de son parc immobilier et ses pratiques de communication de l'information financière, est complétée par des politiques et pratiques propres à chacun des secteurs d'activité.

Les risques environnementaux liés aux activités commerciales de chaque emprunteur et les biens immobiliers donnés en garantie sont pris en compte lors de l'évaluation de crédit. Cela inclut une évaluation environnementale, le cas échéant, et la prise en considération des changements climatiques qui pourraient avoir des incidences importantes (notamment en ce qui concerne la réglementation, l'état physique et la réputation) sur l'emprunteur. Le groupe Gestion du risque global est le principal responsable de l'établissement des politiques, processus et normes d'atténuation du risque environnemental dans le cadre des activités d'octroi de prêts de la Banque. Les décisions sont prises conformément au cadre de gestion du risque présenté à la page 55.

Pour le financement de projets, les Principes d'Équateur révisés sont intégrés aux processus et procédures internes de la Banque depuis 2006. Ces lignes directrices environnementales et sociales, qui s'appliquent au financement de projets dont le coût en capital est d'au moins 10 millions de dollars américains, sont fondées sur les politiques de la Société financière internationale, la branche « secteur privé » de la Banque mondiale. Ces principes définissent des mesures de protection à l'égard de projets critiques afin de protéger les habitats naturels et les droits des populations autochtones ainsi que des mesures de protection s'opposant au travail des enfants et au travail forcé.

Les préoccupations environnementales jouent également un rôle de premier plan dans l'orientation des pratiques immobilières et des décisions d'achat de la Banque. Le Service des immeubles adhère à une politique de respect de l'environnement et assure la gestion responsable du parc immobilier de la Banque. De plus, d'importants programmes de recyclage et de gestion des ressources ont été institués dans les succursales et bureaux de direction de la Banque. Des systèmes de repérage ont été mis en place afin de surveiller l'utilisation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (« GES ») et la consommation de papier. En 2012, les données sur les émissions de GES pour le réseau de succursales et de bureaux du siège social ont fait l'objet d'une vérification externe. Diverses mesures de réduction de l'énergie, de l'utilisation du papier et des déchets ont été mises en place. Afin de réduire encore plus l'empreinte écologique de la Banque, une politique environnementale interne sur le papier a été instaurée.

Afin qu'elle puisse continuer à exercer ses activités dans le respect de l'environnement, la Banque surveille l'évolution des exigences politiques et législatives en établissant des relations soutenues avec les gouvernements, le secteur et les parties prenantes dans les pays où elle exerce ses activités. La Banque Scotia a rencontré des organismes environnementaux, des associations sectorielles et des organismes d'investissement éthique relativement au rôle que les banques jouent quant à des enjeux tels que les changements climatiques, la protection de la biodiversité, la promotion de pratiques forestières durables ainsi que d'autres enjeux environnementaux d'importance

pour les clients et les collectivités dans les régions où la Banque est établie. La Banque revoit continuellement ses politiques dans ces domaines.

La Banque Scotia offre également certains produits et services liés à l'environnement pour répondre aux demandes de ses clients et promouvoir l'économie « verte », notamment le Fonds Scotia mondial des changements climatiques, un Programme de financement ÉcoÉnergie conçu pour appuyer les particuliers et les petites entreprises qui souhaitent élaborer des petits projets axés sur l'énergie renouvelable, un produit de prêts automobiles pour véhicules hybrides, électriques et au diesel propre, un groupe axé sur les marchés environnementaux qui aide les sociétés clientes à créer et à échanger des crédits de carbone, et un programme de rénovation domiciliaire écologique ÉcoVie.

ÉcoVie

La Banque Scotia est également signataire, participante et commanditaire du Carbon Disclosure Project, qui fournit de l'information aux investisseurs sur les mesures prises par les sociétés à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la gestion des changements climatiques. En 2011, la Banque Scotia a été incluse dans le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) (Amérique du Nord), qui est un examen annuel reconnaissant les chefs de file mondiaux sur les plans financier, social et environnemental. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et pratiques environnementales de la Banque Scotia, veuillez consulter :

- son Bilan annuel des contributions communautaires, disponible en ligne au www.banquescotia.com;
- la section sur l'environnement du site Web de la Banque Scotia, au www.banquescotia.com/environnement;
- le site Web du programme ÉcoVie de la Banque, au www.banquescotia.com/ecovie;
- la réponse de la Banque Scotia au Carbon Disclosure Project, disponible en ligne au www.cdproject.net.

Risque d'assurance

La Banque distribue des produits d'assurance de tiers et est exposée au risque d'assurance. En tant que distributeur de produits d'assurance de tiers, la Banque reçoit des commissions, mais ne prend aucun risque d'assurance. La Banque est exposée au risque d'assurance dans le cadre de son rôle de souscripteur, que ce soit par la souscription directe ou par la réassurance.

Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte financière potentielle soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors du processus de tarification des produits d'assurance.

Par nature, l'assurance comprend la distribution de produits qui transfèrent des risques individuels à l'émetteur en vue d'en tirer un rendement prévu au moyen des primes d'assurance gagnées. La Banque est exposée au risque d'assurance principalement par l'intermédiaire de l'assurance crédit, de l'assurance-vie, de certaines de ses assurances immobilières et assurances dommages ainsi que de ses produits de réassurance.

La structure de gouvernance et le cadre de gestion du risque d'assurance sont calibrés au sein de chaque filiale du secteur de l'assurance en fonction de la nature et de l'importance du risque encouru. Les hauts dirigeants au sein des unités opérationnelles d'assurance sont responsables au premier chef de gérer le risque d'assurance, sous la supervision du groupe Gestion du risque global par l'intermédiaire du Comité d'évaluation du risque d'assurance. Les filiales qui sont des sociétés d'assurances ont leurs propres conseil d'administration et actuaire nommés indépendants qui veillent également à la surveillance en matière du risque.

Les sociétés d'assurances maintiennent un certain nombre de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance, et la bonne conception de produits en constitue un élément essentiel. La grande majorité des risques assurés sont par nature à court terme, c'est-à-dire qu'ils ne comportent pas de garanties de prix à long terme. La diversification géographique et la diversification de la gamme de produits constituent également des éléments importants. La réassurance est couramment utilisée comme un outil efficace pour gérer l'exposition au risque d'assurance. La Banque gère le risque d'assurance par des pratiques efficaces de souscription et d'approbation des réclamations, par un suivi constant des résultats réels et par des analyses de scénarios d'essais dans des conditions critiques.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que les stratégies d'affaires de la Banque soient inefficaces, ne soient pas bien mises en œuvre ou ne soient pas bien adaptées aux changements touchant le contexte commercial.

Le conseil d'administration est en définitive responsable de la surveillance du risque stratégique, en adoptant un processus de planification stratégique et en approuvant, tous les ans, un plan stratégique pour la Banque.

Le service de la Gestion de la stratégie et des projets de la direction de la Banque gère le processus de planification stratégique en travaillant avec l'équipe de la haute direction, les secteurs d'activité et les unités de contrôle afin d'élaborer le plan stratégique de façon rigoureuse et méthodique; en s'assurant que le plan cadre avec la stratégie à cinq volets de la Banque; en documentant sur une base annuelle la stratégie en cinq volets et le plan stratégique de la Banque en vue de leur approbation par le chef de la direction;

en surveillant l'efficacité de la stratégie de la Banque à l'aide d'une série d'objectifs de rendement établis, et en présentant régulièrement un rapport au chef de la direction.

Le chef de la direction :

- présente le plan stratégique chaque année au conseil d'administration;
- fait rapport périodiquement au conseil d'administration sur l'efficacité de la stratégie de la Banque par l'intermédiaire du tableau de bord équilibré.

La mise en œuvre et l'évaluation des plans stratégiques constituent un élément fondamental du cadre de gestion du risque à l'échelle de la Banque. Il incombe à tous les employés de comprendre clairement l'orientation et les objectifs de la Banque. Sur une base permanente, les secteurs d'activité et les unités de contrôle répertorient, gèrent et évaluent les événements et les risques internes et externes qui peuvent entraver l'atteinte des objectifs stratégiques. L'équipe de la haute direction se réunit régulièrement dans le but d'évaluer l'efficacité du plan stratégique de la Banque et de déterminer quelles modifications, le cas échéant, sont nécessaires.

CONTRÔLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Contrôles et procédures

La responsabilité qu'assume la direction à l'égard de l'information financière publiée dans le présent rapport annuel est décrite à la page 100.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est recueillie, puis communiquée aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant l'information devant être fournie.

En date du 31 octobre 2012, la direction de la Banque, avec le concours du chef de la direction et du chef des affaires financières, a procédé à une évaluation de l'efficacité de ses contrôles et de ses procédures de communication de l'information, au sens des règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») ainsi que par les organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada, et elle a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La mise en place et le maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Ce contrôle s'entend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des sorties d'actifs de la Banque;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et que les encaissements et les décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la Banque;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou sortie non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque est soit prévenue, soit détectée à temps.

Tous les systèmes de contrôle, sans égard à la qualité de leur conception, comportent des limites. Par conséquent, la direction de la Banque reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne prévient pas et ne détecte pas toutes les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. En outre, l'évaluation par la direction des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes liés au contrôle qui pourraient donner lieu à des inexactitudes importantes ont été détectés.

En outre, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière en se fondant sur le cadre établi par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »). Par suite de cette évaluation, la direction est d'avis qu'au 31 octobre 2012, le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence sur ce contrôle. L'adoption des IFRS n'a donné lieu à aucun changement pouvant avoir une incidence généralisée ou systématique sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales estimations comptables

Les méthodes comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans ce rapport annuel. Les principales méthodes comptables suivies pour dresser les états financiers consolidés de la Banque sont résumées à la note 3 qui figure aux pages 110 à 121. Certaines de ces méthodes exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et prenne des décisions subjectives faisant appel à son jugement qui sont à la fois difficiles et complexes et qui portent souvent sur des enjeux essentiellement incertains. Les méthodes comptables dont il est question plus loin revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation

financière et des résultats opérationnels de la Banque du fait que toute modification apportée aux décisions faisant appel au jugement et aux estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Ces estimations sont ajustées dans le cours normal des activités de la Banque pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture sous-jacente.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances traduit la meilleure estimation de la direction des pertes sur créances probables à l'égard du portefeuille de dépôts auprès d'autres institutions, de prêts consentis aux emprunteurs et d'acceptations. La direction passe régulièrement en revue la qualité du crédit afin de déterminer si le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est suffisamment élevé. Ce processus requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et prenne des décisions subjectives faisant appel à son jugement, et ce, à bien des égards. Ces décisions subjectives faisant appel au jugement comprennent notamment la détection des prêts douteux et la prise en compte des facteurs propres à chaque prêt de même que les caractéristiques et les risques du portefeuille. Le fait de modifier ces estimations ou encore de prendre d'autres décisions éclairées ou d'avoir recours à d'autres estimations raisonnables pourrait avoir une incidence directe sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances comprend tant les comptes de correction collectifs que ceux évalués individuellement.

Les comptes de correction de valeur à l'égard des risques de crédit individuels importants correspondent à une estimation des pertes probables qui seront subies à l'égard des prêts douteux existants. Pour déterminer ces comptes de correction de valeur à l'égard des risques de crédit individuels, la direction doit évaluer individuellement chaque prêt pour déterminer s'il existe des indications objectives de perte de valeur et juger si le prêt est douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction est d'avis qu'il n'y a désormais aucune assurance raisonnable quant au recouvrement des intérêts et des paiements sur le capital selon les modalités contractuelles originales. Lorsqu'il est établi qu'un prêt est douteux, la direction estime sa valeur de réalisation nette en faisant appel à son jugement quant au calendrier des flux de trésorerie futurs, à la juste valeur de la sûreté sous-jacente donnée en garantie, aux coûts de réalisation, aux valeurs de marché observables et aux perspectives futures de l'emprunteur et de ses garants.

La dotation au compte de correction de valeur individuel a été moins élevée en 2012 qu'en 2011, en raison surtout de la baisse des dotations du Réseau Canadien et des Services bancaires et marchés mondiaux, qui a compensé en partie la hausse des provisions au sein des Opérations internationales.

La direction estime sur une base collective les comptes de correction de valeur se rapportant aux risques liés à certains portefeuilles homogènes, y compris les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et la plupart des prêts aux particuliers. Cette évaluation collective à l'égard de ces positions comprend une estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille au moyen d'une formule tenant compte de l'ensemble des pertes subies récemment.

Un compte de correction de valeur est également établi à l'égard des pertes probables subies relativement au portefeuille de prêts productifs qui sont inhérentes au portefeuille, mais qui n'ont pas encore été relevées spécifiquement sur une base individuelle. La direction détermine ce compte de correction de valeur sur une base collective au moyen de l'évaluation de facteurs quantitatifs et qualitatifs. À l'aide d'un modèle conçu par la Banque, la direction élabore une première estimation quantitative du compte de correction de valeur collectif du portefeuille de prêts productifs en se fondant sur de nombreux facteurs, notamment les probabilités de défaut s'appuyant sur des données moyennes historiques, les taux de perte en cas de défaut et les facteurs jouant sur l'exposition en cas de défaut. Des modifications importantes apportées à l'un ou l'autre des paramètres ou hypothèses susmentionnés pourraient influencer sur l'ampleur des pertes sur créances prévues et, par conséquent, sur le compte de correction de valeur collectif. Si, par exemple, la probabilité de défaut ou les taux de perte en cas de défaut pour le portefeuille des prêts autres qu'aux particuliers augmentaient ou diminuaient indépendamment de 10 %, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution d'environ 90 millions de dollars de l'estimation quantitative (62 millions de dollars en 2011). L'estimation quantitative liée aux prêts autres qu'aux particuliers de 2012 comprend un ajustement à l'égard de la variation et de l'incertitude inhérentes aux paramètres de crédit fondés sur des données historiques.

Une évaluation qualitative du compte de correction de valeur collectif est effectuée à l'aide de données observables, comme les tendances et la conjoncture économiques, la concentration du portefeuille, l'évolution du risque et les tendances récemment observées concernant le volume et la gravité des retards, ainsi qu'une composante pour le caractère imprécis du modèle et des paramètres utilisés dans celui-ci. La direction procède à un examen trimestriel du compte de correction de valeur collectif afin de s'assurer qu'il est établi en fonction de la taille du portefeuille, des risques de crédit inhérents et des tendances en matière de qualité du portefeuille.

Le compte de correction de valeur total pour pertes sur créances collectif s'établissait à 2 456 millions de dollars au 31 octobre 2012, soit une augmentation de 283 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux fluctuations de la qualité du crédit. Le montant du compte de correction de valeur collectif rend principalement compte des prêts productifs aux entreprises et aux administrations publiques (965 millions de dollars), le reste étant attribuable aux prêts personnels et aux prêts sur cartes de crédit (937 millions de dollars), ainsi qu'aux prêts hypothécaires à l'habitation (554 millions de dollars). Les montants des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit, ainsi que des prêts hypothécaires à l'habitation comprennent les comptes de correction de valeur au titre des prêts productifs et des prêts douteux.

Juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les évaluations subséquentes des instruments financiers dépendent de leur classement. Les prêts et créances détenus à des fins autres que de transaction, certains titres et la plupart des passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, sauf s'ils sont classés ou désignés, à l'origine, à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme étant disponibles à la vente. Tous les autres instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur, y compris ceux qui sont désignés à l'origine à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur s'entend de la contrepartie dont conviendrait les parties dans des conditions de concurrence normale, autrement que dans un contexte de vente forcée ou de liquidation, parties qui seraient informées et consentantes et qui agiraient en toute liberté. La meilleure indication de la juste valeur est fournie par le cours acheteur ou vendeur, selon le cas, dans un marché actif (niveau 1). Lorsque le cours acheteur ou vendeur ne peut être obtenu, par exemple lorsque le marché n'est pas liquide ou n'est pas actif, la Banque a recours au prix convenu lors de la dernière transaction conclue à l'égard de cet instrument, sous réserve des ajustements nécessaires. Cette valeur peut, au besoin, également être complétée par des modèles d'évaluation internes ayant recours à des données de marché observables importantes (niveau 2) ou à des données non observables (niveau 3). Lorsque le cours du marché ne peut être obtenu, la Banque utilise le cours d'un instrument financier similaire (c'est-à-dire comportant des caractéristiques et risques similaires) ou des modèles internes qui maximisent l'utilisation de données de marché observables pour estimer la juste valeur (niveau 2). Par ailleurs, le recours à des données non observables de marché pour estimer la juste valeur donnera lieu à un classement dans le niveau 3.

Les instruments financiers des actifs détenus à des fins de transaction de la Banque comprennent principalement des titres et des prêts. Ces instruments détenus à des fins de transaction sont inscrits à leur juste valeur à l'état consolidé de la situation financière, les variations de la juste valeur des instruments détenus à des fins de transaction étant constatées dans le compte consolidé de résultat dans les « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction ».

Les titres désignés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces titres sont surtout évalués au moyen de prix cotés (niveau 1) ou de méthodes d'évaluation utilisant des données observables de marché (niveau 2). Les titres de capitaux propres non cotés sur un marché actif sont évalués à l'aide de modèles qui utilisent surtout des données non observables (niveau 3). Les profits et pertes latents qui sont attribuables aux variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente sont inscrits à l'état consolidé du résultat global.

Les dérivés désignés dans une relation de couverture doivent être comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Toutes les

variations de la juste valeur de ces instruments dérivés, à l'exception de ceux désignés comme couvertures de flux de trésorerie et de ceux désignés comme couvertures d'investissement net, sont inscrites au compte consolidé de résultat, tandis que les variations de la juste valeur des dérivés désignés comme de telles couvertures sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur des instruments dérivés cotés en Bourse se fonde sur les cours du marché (niveau 1), tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors Bourse est obtenue au moyen de modèles d'évaluation qui tiennent compte de données d'entrée telles que les prix actuellement en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe des taux ou de la volatilité des positions sous-jacentes. L'établissement de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs continus sur la durée de vie des instruments.

Les produits dérivés évalués au moyen de techniques d'évaluation à l'aide de données non observables (niveau 2) comprennent surtout les swaps de taux d'intérêt et les options, les swaps de devises et les contrats de change à terme. Les techniques d'évaluation les plus fréquentes comprennent les modèles de tarification de gré à gré et de swap, utilisant les calculs de la valeur actuelle. Les modèles intègrent diverses données dont le cours de change, les taux à terme et les courbes de taux d'intérêt.

Les produits dérivés évalués au moyen d'une technique d'évaluation utilisant des données non observables (niveau 3) sont des contrats de longue date (swaps de taux d'intérêt, swaps de devises, contrats de change à terme, contrats d'options et certains swaps sur défaillance) et les autres produits dérivés qui font référence à un panier d'actifs, de marchandises ou de devises. Ces modèles intègrent certaines données non observables telles que la volatilité et la corrélation.

La Banque a mis en place des processus et contrôles pour veiller à ce que ses justes valeurs soient adéquates. Un groupe d'examen des modèles indépendant examine les modèles d'évaluation de la Banque et en approuve l'utilisation pour des produits en particulier.

Les politiques d'évaluation de la Banque exigent que toutes les sources d'établissement des prix ou des taux, tels que les courtiers et les services de prix établis par consensus, utilisées aux fins de vérification des prix indépendants soient externes à la Banque. Périodiquement, une évaluation indépendante des sources de tarification ou des taux est effectuée afin de déterminer la présence sur le marché ainsi que la représentation sur ceux-ci.

De plus, les groupes de vérification des prix, lesquels sont indépendants des fonctions présentant des risques, veillent à ce que les prix de marché observables et les paramètres fondés sur le marché soient utilisés pour l'évaluation lorsque cela est possible. Pour les produits présentant un risque important lié aux paramètres pour lesquels des risques de marché ne sont pas observables, un examen indépendant des hypothèses formulées relativement à la tarification est effectué.

Pour en arriver à la juste valeur, des ajustements d'évaluation peuvent être effectués afin d'assurer que les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Ces ajustements mensuels incluent des variables telles que la qualité du crédit de la contrepartie, la solvabilité de la Banque, les contraintes de liquidités et des paramètres non observables. Les ajustements d'évaluation enregistrés à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs financiers s'établissaient à 273 millions de dollars au 31 octobre 2012 (469 millions de dollars en 2011), déduction faite de toute radiation. Ces ajustements d'évaluation sont principalement attribuables aux considérations liées au risque de crédit de contrepartie relatif aux transactions sur dérivés. L'incertitude relative aux estimations utilisées dans les modèles pourrait modifier la juste valeur et les résultats financiers comptabilisés. Par le passé, il n'était pas prévu que l'incidence d'un changement dans ces estimations puisse être importante. Toutefois, la volatilité qui a récemment marqué les marchés, entraînant des changements considérables et rapides en ce qui a trait aux données observables utilisées dans les modèles, peut accentuer la volatilité de la juste valeur établie selon ces modèles. Lorsque des données de marché non observables importantes sont utilisées comme données d'entrée clés pour évaluer certains dérivés, le profit ou la perte à la mise en place de ces dérivés est différé sur la durée du contrat sur dérivés ou jusqu'à ce que les données aux fins d'évaluation deviennent observables. Ce montant est présenté à la note 6 qui se trouve en page 126.

La Banque présente le classement de tous les instruments financiers inscrits à la juste valeur selon une hiérarchie basée sur le moyen de déterminer la juste valeur. Les niveaux hiérarchiques pour l'évaluation sont les suivants :

- Niveau 1 – La juste valeur est déterminée au moyen des prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments identiques;
- Niveau 2 – La juste valeur est déterminée au moyen de modèles s'appuyant sur des données observables de marché importantes autres que les prix cotés observables pour ces instruments;
- Niveau 3 – La juste valeur est déterminée au moyen de modèles s'appuyant sur des données importantes autres que les données observables de marché.

Les actifs et passifs de la Banque présentés à la juste valeur selon la hiérarchie des évaluations sont indiqués à la note 6 aux pages 122 à 126. Le pourcentage pour chaque catégorie d'actif et de passif, selon le niveau hiérarchique des évaluations à la juste valeur, se détaille comme suit :

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

Hiérarchie de la juste valeur	Actifs			Passifs	
	Titres de négociation	Titres disponibles à la vente	Dérivés	Obligations relatives aux titres vendus à découvert	Dérivés
Niveau 1	60 %	52 %	4 %	79 %	6 %
Niveau 2	38 %	43 %	95 %	21 %	92 %
Niveau 3	2 %	5 %	1 %	– %	2 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Dépréciation des titres de placement

Les titres de placement font l'objet d'un test de dépréciation chaque date de clôture, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations révèlent une indication objective de dépréciation.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en deçà de leur coût initial constitue une indication de dépréciation. La perte de valeur des instruments de créance classés comme étant disponibles à la vente et de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance est évaluée selon les mêmes critères que la dépréciation des prêts.

Lorsque la perte de valeur d'un instrument de créance ou de capitaux propres disponibles à la vente est attribuable à une dépréciation, la valeur des titres est ramenée à leur juste valeur. Les pertes découlant de la dépréciation sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global vers le poste « Autres revenus opérationnels – Profit net sur les titres de placement » dans le compte consolidé de résultat.

Les pertes découlant de la dépréciation des titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées sous « Autres revenus opérationnels – Profit net sur les titres de placement » dans le compte consolidé de résultat.

Au 31 octobre 2012, les profits bruts latents sur les titres disponibles à la vente portés au cumul des autres éléments du résultat global se chiffraient à 1 312 millions de dollars (1 397 millions de dollars en 2011) et les pertes brutes latentes, à 219 millions de dollars (434 millions de dollars en 2011), ce qui a occasionné des profits nets latents de 1 093 millions de dollars (963 millions de dollars en 2011) avant la prise en compte des instruments de couverture. Les profits nets latents compte tenu des instruments de couvertures s'établissaient à 891 millions de dollars (736 millions de dollars en 2011).

Au 31 octobre 2012, la perte latente portée au cumul des autres éléments du résultat global relativement aux titres en position de perte latente pour plus de 12 mois s'établissait à 140 millions de dollars (232 millions de dollars en 2011). Cette perte latente comprenait une tranche de 80 millions de dollars (135 millions de dollars en 2011) en titres de créance, une tranche de 44 millions de dollars (52 millions de dollars en 2011) liée à des actions privilégiées, et une tranche de 16 millions de dollars (45 millions de dollars en 2011) liée à des actions ordinaires. Les pertes latentes sur les titres de créance découlent essentiellement des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de

taux. En ce qui a trait aux titres de créance, sur la base de plusieurs facteurs, y compris la qualité du crédit sous-jacente des émetteurs, la Banque prévoit qu'elle continuera de recevoir les paiements d'intérêts et les paiements sur le capital futurs en temps voulu, conformément aux modalités relatives aux titres.

Avantages du personnel

La Banque parraine divers régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux à l'intention des salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont généralement établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire moyen à la date de son départ à la retraite. En règle générale, la Banque offre également d'autres avantages, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie postérieurs au départ à la retraite, de même que des avantages à long terme, notamment des prestations d'invalidité de longue durée.

La charge au titre des avantages futurs du personnel et les obligations connexes au titre des prestations constituées sont calculées selon des méthodes actuarielles et certaines hypothèses actuarielles. La plupart de ces hypothèses sont fondées sur les meilleures estimations de la direction et sont passées en revue et approuvées une fois l'an. Les hypothèses clés ont trait au rendement à long terme des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la rotation du personnel, à l'âge du départ à la retraite et à la mortalité. Pour procéder à ces estimations, la direction tient compte des attentes relatives aux tendances et à la conjoncture économiques futures, y compris les taux d'inflation, ainsi que d'autres facteurs. La direction examine également les rendements passés, les hausses salariales et le coût des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées constitue une autre hypothèse importante. Ce taux est prescrit et doit généralement correspondre au rendement actuel des obligations à long terme de premier ordre émises par des sociétés et ayant une durée jusqu'à l'échéance semblable à celle des obligations au titre des prestations constituées. Les hypothèses de la direction ayant la plus forte incidence éventuelle sont celles qui touchent le rendement à long terme hypothétique des actifs et le taux d'actualisation utilisé aux fins d'évaluation de l'obligation au titre des prestations constituées. Si ce rendement à long terme hypothétique avait été inférieur (ou supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2012 au titre des prestations constituées aurait été supérieure (ou inférieure) de 55 millions de dollars. Si le taux d'actualisation hypothétique avait été inférieur (ou supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2012, au titre des prestations constituées, aurait été supérieure (ou inférieure) de 95 millions de dollars.

La Banque se sert de la date de mesure du 31 octobre. En fonction de cette date, la Banque a enregistré un déficit de 1 071 millions de dollars dans ses principaux régimes de retraite, comme l'indique la note 31 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 157 à 159. La situation de capitalisation des régimes a décliné en raison d'une baisse des taux d'actualisation prescrits dans la plupart des pays, ce qui a donné lieu à une hausse des obligations au titre des prestations constituées. Le recul de la situation capitalisation des régimes aura une incidence sur la charge au titre des avantages du personnel pour 2013 et, éventuellement, sur celle des exercices futurs.

La différence entre les résultats réels et les hypothèses formulées par la direction donnera lieu à un écart actuariel net et entraînera une augmentation ou une diminution de la charge au titre des avantages du personnel des exercices futurs. Conformément aux IFRS, l'écart n'est pas immédiatement constaté comme bénéfice ou charge, puisque la Banque a choisi d'employer la méthode du corridor selon laquelle les écarts actuariels sont amortis en résultat pour les périodes futures.

La direction détermine si l'écart actuariel net non constaté correspond à plus de 10 % du plus élevé des actifs du régime ou des obligations au titre des prestations à l'ouverture de chaque exercice. Tout écart actuariel net non constaté en excédent du seuil de 10 % est généralement amorti par imputation aux résultats sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés, s'échelonnant de 8 à 18 ans pour les principaux régimes de retraite de la Banque et de 8 à 26 ans pour les principaux régimes d'avantages du personnel de la Banque.

Les détails concernant les régimes d'avantages du personnel de la Banque, notamment les montants relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages du personnel, les hypothèses clés de la direction ainsi qu'une analyse de la sensibilité des obligations et de la charge au titre des avantages du personnel à des changements à ces hypothèses sont présentés à la note 31 afférente aux états financiers consolidés de 2012, qui figure aux pages 157 à 159.

Impôt sur le résultat des entreprises

La direction doit recourir à son jugement pour calculer le montant de la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que celui des actifs et passifs d'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est établie en fonction des prévisions de la direction quant aux incidences fiscales de transactions et d'événements survenus au cours de l'exercice. La direction interprète les lois fiscales de chaque territoire où elle exerce ses activités et pose des hypothèses relativement à la date prévue de la résorption des actifs et des passifs d'impôt futur. Si l'interprétation de la loi que fait la direction devait différer de celle de l'administration fiscale ou si la date réelle à laquelle a lieu la résorption des actifs ou des passifs d'impôt futur devait différer de celle qui a été prévue, la charge d'impôt sur le résultat des exercices futurs pourrait augmenter ou diminuer.

Le montant total des actifs d'impôt différé relativement aux pertes fiscales inutilisées découlant de filiales ayant eu lieu au cours d'exercices antérieurs se chiffrait à 169 millions de dollars au 31 octobre 2012 (268 millions de dollars en 2011). La note 30 des états financiers consolidés de 2012, qui figure aux pages 155 et 156, fournit d'autres renseignements sur la charge d'impôt sur le résultat de la Banque.

Entités ad hoc

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes avec des entités ad hoc au nom de ses clients et pour son propre compte. Ces entités ad hoc sont généralement considérées comme des fonds multicédants émettant du papier commercial, des instruments de financement bancaire ou des entités de financement structuré. De plus amples détails sont fournis à la rubrique « Arrangements hors bilan », aux pages 40 et 41.

La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si une entité ad hoc doit être consolidée. Pour procéder à cette détermination, elle doit comprendre les ententes, déterminer si une entité est considérée comme une entité ad hoc et si la Banque contrôle l'entité ad hoc en fonction des facteurs suivants :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de la Banque selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que la Banque obtienne des avantages des activités de l'entité ad hoc;
- la Banque a le pouvoir décisionnel d'obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme de « pilotage automatique », la Banque a délégué ce pouvoir décisionnel;
- la Banque a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc;
- la Banque conserve la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

L'analyse s'effectue au moyen de techniques d'analyse qualitative et quantitative et comporte le recours à un certain nombre d'hypothèses sur l'environnement dans lequel l'entité ad hoc exerce ses activités et sur le montant et la date de réalisation des flux de trésorerie futurs.

La direction doit recourir à son jugement pour déterminer s'il s'est produit un changement du contrôle. Aux fins de l'application des directives aux termes des IFRS, la Banque est d'avis que les événements suivants laissent croire qu'une modification du contrôle peut avoir eu lieu : les documents qui gouvernent l'entité ad hoc ou les arrangements contractuels sont modifiés; la Banque ou des tiers cèdent une partie ou la totalité de leur participation à des parties non liées; ou de nouveaux instruments conférant des droits sont émis en faveur de la Banque ou de tierces parties.

En 2012, il ne s'est produit aucun événement ayant modifié le contrôle qui a obligé la Banque à revoir le contrôle des fonds multicédants qui sont des entités ad hoc.

Comme l'indique la note 14 afférente aux états financiers consolidés (aux pages 138 à 140), ainsi que l'analyse des arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière (aux pages 40 et 41), la Banque ne détient pas le contrôle des deux fonds multicédants canadiens émettant du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») qu'elle parraine et n'est donc pas tenue de les consolider à l'état de la situation financière de la Banque. La Banque exerce un contrôle sur son fonds multicédants et consolide celui-ci dans son état consolidé de la situation financière.

Goodwill

Selon les IFRS, le goodwill n'est pas amorti; il fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait s'être dépréciée.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque date de clôture pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT de la Banque qui devrait bénéficier de l'acquisition, et ce, à la date de l'acquisition. Aux fins du test de dépréciation du goodwill, les UGT auxquelles le goodwill a été attribué sont regroupées afin que le test de dépréciation ait lieu au niveau le moins élevé auquel le goodwill est surveillé aux fins de gestion interne.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité. Si la juste valeur diminuée des coûts de vente ou la valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable, il n'est pas nécessaire de déterminer l'autre valeur. La Banque détermine la juste valeur diminuée des coûts de vente au moyen d'un modèle d'évaluation approprié. Le modèle tient compte de plusieurs facteurs, notamment du résultat normalisé, du résultat projeté et des ratios cours/bénéfice. Ces calculs sont corroborés par des multiples de valorisation, les cours des actions des filiales cotées en Bourse ou d'autres indicateurs de la juste valeur disponibles. Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises.

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation selon la méthodologie applicable au 31 octobre 2012. Ce test n'a révélé aucune perte de valeur.

Provisions

Aux termes des IFRS, la Banque devrait comptabiliser une provision si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Dans le présent contexte, probable signifie plus probable qu'improbable.

Litiges et autres

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou éventuelles ou sont parties à des poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs. Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auraient une incidence défavorable importante sur l'état consolidé de la situation financière de la Banque ou sur ses résultats opérationnels.

Risques de crédit liés à des éléments non inscrits à l'état de la situation financière

Le compte de correction de valeur pour risques de crédit liés à des éléments non inscrits à l'état de la situation financière a surtout trait aux risques de crédit hors bilan tels que les engagements de prêts non prélevés, les lettres de crédit et les lettres de garantie. Ces risques sont évalués collectivement, conformément au compte de correction de valeur collectif pour les prêts productifs non inscrits à l'état de la situation financière.

Transition aux IFRS

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2010, la Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 ont été établis conformément aux IFRS, tout comme l'ont été les états financiers comparatifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Puisqu'il s'agit des premiers états financiers consolidés dressés selon les IFRS, les dispositions de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ont été appliquées. Auparavant, la Banque établissait ses états financiers principaux selon les PCGR du Canada.

Pour des explications détaillées sur l'incidence de l'adoption des IFRS sur l'état consolidé de la situation financière de la Banque, se reporter à la note 42 « Première application des IFRS » afférente aux états financiers consolidés.

Rapprochement du bénéfice net selon les PCGR du Canada et du bénéfice net selon les IFRS

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du bénéfice net selon les PCGR du Canada et du bénéfice net selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 :

IFRS 1, Première application des IFRS

L'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (l'« IFRS 1 »), exige l'application rétrospective de toutes les normes IFRS, mais prévoit certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires. Les autres choix prévus aux termes de l'IFRS 1 qui ne sont pas significatifs ou pertinents pour la Banque ne sont pas analysés aux présentes. Les informations fournies doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés audités de 2011 et la rubrique « Modifications comptables futures » figurant

aux pages 83 à 89 du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 42, « Première application des IFRS », afférente aux états financiers consolidés et au communiqué de presse publié par la Banque le 24 janvier 2012 pour obtenir de plus amples renseignements sur la transition aux IFRS.

À la date de transition (le 1^{er} novembre 2010), la Banque a choisi les exemptions suivantes à l'application rétrospective complète des IFRS :

Exemptions facultatives

Avantages du personnel

La Banque a comptabilisé dans les résultats non distribués au 1^{er} novembre 2010 toutes les pertes actuarielles cumulatives non amorties sur les obligations au titre des prestations définies des salariés (soit une charge de 1 432 millions de dollars, après impôt).

Montant cumulé des écarts de conversion

La Banque a remis à zéro le montant cumulé des écarts de conversion pour tous les établissements à l'étranger au 1^{er} novembre 2010, ce qui a donné lieu au reclassement d'un montant de 4 507 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

La Banque a choisi de modifier la désignation de certains instruments financiers.

- Des prêts aux sociétés de 2 098 millions de dollars auparavant désignés comme étant évalués à la juste valeur selon les PCGR du Canada ont été reclassés dans la catégorie des prêts détenus à des fins de transaction selon les IFRS. Les PCGR du Canada ne permettaient pas que ces prêts soient classés comme étant détenus à des fins de transaction.
- Certains titres de créance (555 millions de dollars) négociés sur un marché non actif ont été reclassés des titres disponibles à la vente vers les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Exceptions obligatoires

Titrisation

La Banque a appliqué les dispositions de décomptabilisation prévues dans les IFRS aux transactions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2004. Les titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation assurés de la Banque au moyen du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (les « OHC ») qu'a instauré le gouvernement canadien ne font plus l'objet d'un traitement hors bilan. L'incidence nette se traduit par une augmentation de 15 milliards de dollars des actifs, de 15 milliards de dollars des passifs et de 140 millions de dollars des résultats non distribués, et par une diminution de 336 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

Comptabilité de couverture

Comme les stratégies de couverture actuelles de la Banque sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les IFRS, il n'y a aucune incidence importante.

Pour les exercices clos les (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les				Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011
	31 janvier 2011	30 avril 2011	31 juillet 2011	31 octobre 2011	
Bénéfice net aux termes des PCGR du Canada	1 200 \$	1 543 \$	1 285 \$	1 240 \$	5 268 \$
Ajustements aux termes des IFRS					
Consolidation	15	30	28	–	73
Titrisation	(23)	(16)	(2)	(56)	(97)
Avantages du personnel	16	(12)	13	8	25
Incidence des variations des cours de change	28	77	(7)	(34)	64
Autres	13	(1)	(14)	(1)	(3)
Total des ajustements du bénéfice net	49	78	18	(83)	62
Bénéfice net selon les IFRS	1 249 \$	1 621 \$	1 303 \$	1 157 \$	5 330 \$

Actifs et passifs des filiales

Comme la Banque a adopté les IFRS après certaines de ses filiales à l'étranger, le classement et la valeur comptable des actifs et des passifs de ces filiales dans les états financiers consolidés doivent être les mêmes que dans les états financiers distincts de ces filiales. L'incidence de ce choix représente une diminution des titres disponibles à la vente de 543 millions de dollars accompagnée d'une hausse correspondante des titres détenus jusqu'à leur échéance de 270 millions de dollars, une hausse des prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 258 millions de dollars, une augmentation de l'impôt différé de 3 millions de dollars et une diminution des capitaux propres de 12 millions de dollars.

Estimations

Les estimations établies selon les IFRS sont cohérentes avec les estimations établies selon les PCGR du Canada, des ajustements n'ayant été apportés qu'afin de refléter les différences entre les méthodes comptables. Toute estimation supplémentaire conforme aux IFRS, qui n'était pas imposée selon les PCGR du Canada, se fonde sur l'information et les conditions qui existaient à la date de l'estimation.

Analyse des principales incidences des IFRS sur les résultats financiers de 2011

Le texte qui suit est un résumé des différences les plus significatives qui s'appliquent à la Banque et de leurs incidences sur les résultats financiers comparatifs de 2011 établis selon les PCGR du Canada :

Consolidation

Entités ad hoc

Selon les IFRS, la Banque a consolidé certaines entités ad hoc qui ne l'étaient pas auparavant selon les PCGR du Canada. L'incidence de la consolidation de ces entités ad hoc, ainsi que l'incidence connexe sur les couvertures qui avaient été mises en place selon les PCGR du Canada se traduisent par un ajustement du bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait augmenté de 15 millions de dollars, en raison de l'adoption des IFRS.

Fiducies de financement

Certains instruments de fonds propres émis par les fiducies de financement, qui sont consolidés selon les IFRS, doivent être inclus, en totalité ou en partie, dans les capitaux propres autres que ceux revenant aux actionnaires ordinaires. Par conséquent, le bénéfice est supérieur selon les IFRS puisqu'une tranche des charges d'intérêts auparavant comptabilisées est désormais traitée comme une distribution aux détenteurs d'instruments de capitaux propres. Ce changement n'a toutefois aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ou le bénéfice de base par action.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait augmenté de 58 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Titrisation

En raison des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada concernant les critères de décomptabilisation, les prêts hypothécaires à l'habitation assurés que la Banque cède à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), dans le cadre du Programme des OHC du gouvernement canadien, ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation et sont donc comptabilisés comme des emprunts garantis selon les IFRS.

Selon les PCGR du Canada, ces prêts hypothécaires étaient réputés avoir été vendus et un profit sur la vente était comptabilisé. Les swaps du vendeur entre la Banque et la FCH étaient comptabilisés et évalués à la valeur de marché. Selon les IFRS, les prêts hypothécaires demeurent inscrits au bilan, un passif au titre du financement connexe est comptabilisé et les swaps du vendeur n'apparaissent plus au bilan. L'écart en ce qui a trait au bénéfice net selon les IFRS est attribuable à la comptabilisation des revenus tirés des prêts hypothécaires, des charges d'intérêts sur le financement connexe, de l'annulation du profit sur la vente ainsi que de l'annulation des profits ou pertes liés à l'évaluation de la valeur de marché des swaps du vendeur.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait diminué de 97 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Avantages du personnel

La constatation de pertes actuarielles cumulatives non comptabilisées auparavant dans les résultats non distribués au moment de la transition aux IFRS donne lieu à une baisse de la charge de retraite des périodes futures.

Au deuxième trimestre de 2011, un ajustement au coût de la vie a été apporté au régime de retraite. Cet ajustement a été immédiatement comptabilisé dans le compte consolidé de résultat selon les IFRS, mais il était amorti selon les PCGR du Canada.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait augmenté de 25 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Changements de monnaie fonctionnelle

Selon les IFRS, la Banque doit déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque établissement à l'étranger en tenant compte de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et des facteurs primaires et secondaires ayant une incidence sur ces entités, sans toutefois accorder la priorité aux facteurs secondaires. Les changements de monnaie fonctionnelle influent sur la conversion des placements libellés en monnaies étrangères de même que sur les couvertures d'un investissement net connexes.

Conformément aux IFRS, la Banque a procédé à une évaluation visant à déterminer la monnaie fonctionnelle de ses établissements à l'étranger, ce qui a conduit à des changements pour un petit nombre de ceux-ci. Les écarts de conversion de ces établissements sont imputés au bénéfice net plutôt qu'aux autres éléments du résultat global. Les couvertures d'investissement net qui avaient été mises en place pour ces établissements selon les PCGR du Canada ne sont plus admissibles aux termes des IFRS, de sorte que l'incidence de la conversion sur ces couvertures a été imputée au bénéfice net plutôt qu'aux autres éléments du résultat global. En 2011, de nouvelles stratégies de couverture ont été mises en œuvre pour contrebalancer l'incidence des changements de monnaie fonctionnelle pendant le reste de l'exercice.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait augmenté de 51 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Conversion des titres de capitaux propres disponibles à la vente

Tous les titres de capitaux propres disponibles à la vente libellés en monnaie étrangère ont été couverts au moyen de passifs au titre du financement libellés dans la même monnaie. Par conséquent, selon les PCGR du Canada, l'incidence de la conversion de ces titres était contrebalancée en totalité par la conversion des passifs au titre du financement connexes. Selon les IFRS, l'incidence de la conversion de ces titres est imputée aux autres éléments du résultat global, tandis que celle des passifs au titre du financement l'est au compte de résultat. L'incidence sur le bénéfice net de 2011 reflète les variations des cours de change. À la fin de 2011, de nouvelles stratégies de couverture ont été mises en place et elles serviront à contrebalancer l'incidence des pertes de change en 2012.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait diminué de 13 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Autres

Cette rubrique présente l'incidence sur le bénéfice net des éléments individuellement négligeables qui ont découlé de l'adoption des IFRS. Ces éléments incluent ce qui suit :

- les regroupements d'entreprises – incidence de la comptabilisation à la juste valeur des contreparties éventuelles.
- les économies hyperinflationnistes – incidence des ajustements de l'indice général des prix sur la comptabilisation de la participation dans les entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- les paiements fondés sur des actions – incidence de l'évaluation à la juste valeur des attributions classées dans les passifs comparativement à la valeur intrinsèque.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada avait diminué de 3 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS pour ces éléments.

Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes et les modifications de normes existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le BSIF.

L'IASB a publié bon nombre de nouvelles normes ou de normes révisées. La Banque ne peut adopter de façon anticipée les normes publiées, mais qui ne seront pas en vigueur le 1^{er} novembre 2013 (à l'exception de l'IFRS 7) tel que le mentionne l'avis du BSIF publié en octobre 2011. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

En vigueur au 1^{er} novembre 2013

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace les dispositions relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. La norme présente un modèle unique de consolidation basé sur la notion de contrôle, sans égard au fait que l'entité soit contrôlée par le biais de droits de vote ou par le biais d'autres accords contractuels, tel qu'il est courant pour les entités ad hoc. Le contrôle est fondé sur la capacité actuelle de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur les activités clés d'une filiale ou d'une entité ad hoc dans le but d'influer sur son exposition ou sur le rendement généré par la filiale ou l'entité ad hoc. Une modification apportée par la suite a fourni des directives additionnelles.
- L'IFRS 11, *Partenariats*, annule et remplace l'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme corrige les incohérences dans la présentation des partenariats par la suppression de la méthode de la consolidation proportionnelle comme méthode de comptabilisation visant les entités sous contrôle conjoint et améliore la comptabilisation des partenariats par l'introduction d'une approche fondée sur des principes qui exige d'une partie à un partenariat qu'elle comptabilise ses droits et obligations selon le type de partenariat, plutôt que selon sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas).
- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, élargit la définition du terme intérêt et impose l'amélioration des informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations à fournir sur la juste valeur aux termes de l'ensemble des normes IFRS.
- L'IAS 19, *Avantages du personnel*, élimine le recours à la méthode du corridor (soit la méthode que la Banque utilise actuellement) et exige que les gains et pertes actuariels soient comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global (AERG). L'excédent ou le déficit net des régimes serait pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les montants comptabilisés dans les AERG ne sont jamais reclassés dans le compte consolidé de résultat. De plus, le taux d'actualisation devant être utilisé pour la comptabilisation du montant net des revenus d'intérêts et des charges d'intérêts est établi au moyen du taux d'actualisation des passifs et non au taux de rendement attendu des actifs. Cette situation donne lieu à une hausse des charges comptabilisées dans le compte consolidé de résultat, en fonction de la situation de capitalisation du régime. En outre, les soldes des AERG varient directement en fonction des fluctuations des gains et pertes actuariels.
- L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir (Compensation des actifs financiers et des passifs financiers)*, prévoit de nouvelles informations à fournir par les entités, dont les montants bruts faisant l'objet de droits de compensation, les montants compensés et le risque de crédit net correspondant.

En vigueur au 1^{er} novembre 2015

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, remplacera les directives contenues dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui a trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers. Cette norme a été modifiée par l'IASB de manière à repousser sa date d'entrée en vigueur de deux ans par rapport à la date prévue initialement. Il s'agit de la première étape d'un projet en trois étapes visant à remplacer la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers. Les autres étapes du projet, qui sont en cours d'élaboration, portent sur la dépréciation d'actifs financiers et la comptabilité de couverture. La Banque continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que ses répercussions.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, comme les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes des normes mondiales établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Bâle III »), les réformes des dérivés négociés hors Bourse, les nouvelles mesures de protection des consommateurs et les réformes financières ciblées, notamment la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*. La Banque surveille activement l'évolution de ces sujets et d'autres questions, et elle s'efforce de minimiser leur incidence sur ses activités, s'il en est.

Transactions avec des parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants s'entendent des personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de superviser et de contrôler les activités de la Banque, tant directement qu'indirectement, à savoir notamment les administrateurs de la Banque, le chef de la direction, toutes les personnes qui relèvent directement de ce dernier ainsi que le chef des affaires financières.

(en millions de dollars)	2012	2011
Salaires et incitatifs en trésorerie ¹⁾	20 \$	19 \$
Rémunération fondée sur des actions ²⁾	31	29
Prestations de retraite et autres ¹⁾	1	1
Total	52 \$	49 \$

1) Passés en charges au cours de l'exercice.

2) Attribuée au cours de l'exercice

Les administrateurs peuvent affecter une partie ou la totalité de leurs jetons de présence à l'acquisition d'actions ordinaires de la Banque au prix du marché aux termes du Régime d'achat d'actions des administrateurs. Les administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants (se reporter à la note 29 « Rémunération fondée sur des actions » pour en savoir davantage sur ces régimes).

Prêts et dépôts des principaux dirigeants

(en millions de dollars)	2012	2011
Prêts	2 \$	4 \$
Dépôts	15 \$	15 \$

Au Canada, des prêts sont actuellement consentis aux principaux dirigeants selon les modalités du marché. Le 1^{er} mars 2001, la Banque a cessé de consentir des prêts à taux avantageux aux principaux dirigeants canadiens. Les prêts de ce type ayant été consentis avant le 1^{er} mars 2001 bénéficient d'une clause d'antériorité jusqu'à leur échéance.

Au 31 octobre 2012, les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par des administrateurs s'élevaient à 4,3 millions de dollars (4,4 millions de dollars en 2011), tandis que leur encours réel se chiffrait à 1,6 million de dollars (2,0 millions de dollars en 2011).

Transactions avec des entreprises associées et des coentreprises

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre les services bancaires habituels à des sociétés associées ou liées et conclut des transactions avec celles-ci, selon des modalités analogues à celles qui sont offertes à des parties non liées. Les transactions qui sont éliminées au moment de la consolidation ne sont pas présentées dans les transactions avec des parties liées. Les transactions que la Banque conclut avec des sociétés associées et des coentreprises répondent aussi à la définition de transactions avec des parties liées et elles se présentent comme suit :

Aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)	2012	2011
Bénéfice net	21 \$	25 \$
Prêts	451	255
Dépôts	572	392
Garanties et engagements	49	41

La Banque gère des actifs de 1,7 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2011) ce qui représente une tranche des principaux actifs des régimes de retraite de la Banque Scotia, et elle touche des commissions de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 octobre 2011).

Surveillance et gouvernance

Les responsabilités en matière de surveillance du Comité d'audit et de révision (le « CAR ») en ce qui a trait aux transactions entre parties liées comprennent la revue des politiques et des pratiques afin de cerner les transactions entre parties liées qui risquent d'avoir une incidence notable sur la Banque et l'examen des procédures censées garantir la conformité aux dispositions de la *Loi sur les banques* en ce qui concerne les transactions entre parties liées. Les exigences de la *Loi sur les banques* portent sur une gamme plus vaste de transactions entre parties liées que celles prévues dans les PCGR. En outre, le CAR approuve les modalités de toutes les transactions entre la Banque et les structures d'accueil de titrisation de créances qu'elle parraine afin de s'assurer que ces transactions se font selon les conditions du marché. La Banque a mis en place divers processus pour s'assurer que l'information sur les parties liées est détectée et signalée au CAR semestriellement. Elle fournit au CAR des rapports détaillés qui attestent sa conformité quant aux procédures qu'elle a établies.

Le Service d'audit interne de la Banque procède aux contrôles voulus pour fournir au CAR l'assurance raisonnable que les politiques et procédures de la Banque en matière de détection, d'autorisations et de présentation des transactions avec des parties liées sont bien conçues et appliquées efficacement.

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES*

Renseignements par secteurs géographiques

T42 Bénéfice net par secteurs géographiques

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012						2011					
	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Autres pays	Total
Revenus d'intérêts nets	4 762 \$	542 \$	846 \$	832 \$	3 144 \$	10 126 \$	4 613 \$	579 \$	879 \$	647 \$	2 382 \$	9 100 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	4 227	422	416	376	1 004	6 445	4 014	395	409	343	744	5 905
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	214	—	3	4	377	598	219	—	1	—	377	597
Autres revenus opérationnels	1 489	275	58	23	986	2 831	825	171	46	16	926	1 984
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	515	20	89	180	348	1 152	621	(12)	145	85	297	1 136
Charges opérationnelles	5 715	412	878	587	2 915	10 507	5 483	441	869	520	2 269	9 582
Charge d'impôt sur le résultat	879	290	28	156	374	1 727	626	264	73	138	234	1 335
Bénéfice net	3 583 \$	517 \$	328 \$	312 \$	1 874 \$	6 614 \$	2 941 \$	452 \$	248 \$	263 \$	1 629 \$	5 533 \$
Ajustements du siège social ¹⁾					(148)							(203)
					6 466 \$							5 330 \$
Bénéfice net attribuable :												
Aux participations ne donnant pas le contrôle					223							149
Aux actionnaires privilégiés					220							216
Aux actionnaires ordinaires					6 023 \$							4 965 \$

1) L'adoption de la norme visant les regroupements d'entreprises donne lieu à un changement quant à la définition du bénéfice net, qui exclut les participations ne donnant pas le contrôle.

T43 Prêts et acceptations par secteurs géographiques¹⁾

À l'exclusion des prises en pension

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	IFRS		PCGR du Canada			Pourcentage du total	
	2012 ²⁾	2011 ²⁾	2010	2009	2008	2012	2008
Canada							
Provinces de l'Atlantique	17,0 \$	15,7 \$	17,0 \$	15,7 \$	16,2 \$	4,5 %	5,6 %
Québec	22,8	20,5	17,7	16,0	16,7	6,1	5,8
Ontario	124,7	117,7	101,7	96,0	103,5	33,2	35,7
Manitoba et Saskatchewan	11,4	10,4	6,6	6,2	6,4	3,0	2,2
Alberta	36,8	33,9	21,7	20,3	22,4	9,8	7,7
Colombie-Britannique	39,2	36,1	21,1	18,8	21,2	10,4	7,3
	251,9	234,3	185,8	173,0	186,4	67,0	64,3
États-Unis	26,1	16,8	21,1	22,0	20,6	6,9	7,1
Mexique	10,3	10,3	10,1	9,7	10,9	2,7	3,8
Autres pays							
Amérique latine ⁴⁾	40,4	28,5	23,4	21,5	22,6	10,7	7,8
Europe	8,9	9,1	6,5	12,9	18,4	2,4	6,3
Antilles et Amérique centrale ⁴⁾	18,3	17,8	18,8	15,6	14,8	4,9	5,1
Autres	20,3	21,1	17,0	15,1	16,1	5,4	5,6
	87,9	76,5	65,7	65,1	71,9	23,4	24,8
	376,2	337,9	282,7	269,8	289,8	100,0 %	100,0 %
Compte de correction de valeur collectif ³⁾	(2,4)	(2,1)	s.o.	s.o.	s.o.		
Prêts garantis par la FDIC	(0,1)	(0,1)					
Compte de correction de valeur général	s.o.	s.o.	(1,4)	(1,4)	(1,3)		
Total des prêts et des acceptations	373,7 \$	335,7 \$	281,3 \$	268,4 \$	288,5 \$		

1) Les chiffres des périodes antérieures à 2011 reflètent les soldes au 30 septembre, et le compte de correction de valeur général au 31 octobre.

2) Les chiffres pour 2012 et 2011 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière. Les chiffres antérieurs à 2011 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

3) La provision générale est maintenant le compte de correction de valeur collectif au titre des prêts productifs et ce dernier représente une tranche de 1,2 million de dollars du compte de correction de valeur collectif.

4) Les chiffres des exercices 2008 à 2011 ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

T44 Montant brut des prêts douteux par secteurs géographiques

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾	2010	2009	2008
Canada	1 182 \$	1 168 \$	1 276 \$	1 258 \$	761 \$
États-Unis	139	8	179	408	107
Mexique	145	152	250	238	216
Pérou	266	230	219	194	272
Autres pays	1 850	1 797	2 497	1 841	1 138
Total	3 582 \$	3 355 \$	4 421 \$	3 939 \$	2 494 \$

1) Exclusion faite des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

T45 Dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux par secteurs géographiques

Pour les exercices (en millions de dollars)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Canada	515 \$	621 \$	712 \$	804 \$	388 \$
États-Unis	20	(12)	(13)	192	16
Mexique	89	145	168	185	141
Pérou	180	86	104	102	(45)
Autres pays	348	296	352	290	130
Total	1 152 \$	1 136 \$	1 323 \$	1 573 \$	630 \$

T46 Exposition au risque outre-frontière – pays choisis¹⁾

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Transactions	Dépôts interbancaires	Titres d'administrations publiques et autres titres	Participations dans des filiales et sociétés affiliées	Autres	Total de 2012	Total de 2011
Asie								
Chine	2 480 \$	2 705 \$	353 \$	388 \$	227 \$	11 \$	6 164 \$	5 679 \$
Inde	2 318	1 293	31	103	–	22	3 767	3 799
Corée du Sud	1 453	399	–	448	–	68	2 368	2 755
Thaïlande	397	29	–	7	1 570	1	2 004	1 501
Hong Kong	673	253	39	204	–	16	1 185	1 449
Malaisie	808	94	–	274	268	5	1 449	1 274
Japon	359	41	133	987	–	62	1 581	722
Autres pays d'Asie ²⁾	575	253	70	109	–	77	1 085	1 235
							19 603 \$	18 414 \$
Amérique latine								
Mexique	2 368 \$	290 \$	– \$	133 \$	2 317 \$	49 \$	5 158 \$	4 578 \$
Chili	2 695	331	165	34	2 532	43	5 800	4 357
Pérou	1 410	381	–	–	2 236	8	4 035	2 905
Brésil	1 572	1 695	–	179	179	10	3 636	2 903
Costa Rica	871	146	–	–	605	–	1 622	1 730
Panama	2 191	65	21	2	–	16	2 296	1 879
El Salvador	314	18	–	–	382	–	714	590
Uruguay	133	5	–	19	291	–	448	479
Colombie	282	181	–	2	1 184	3	1 651	467
Venezuela	5	–	–	–	164	–	169	142
							25 529 \$	20 030 \$

1) Une exposition au risque outre-frontière représente une réclamation contre un emprunteur situé dans un pays étranger, libellée dans une monnaie autre que la monnaie locale et établie en fonction du risque ultime. Les totaux pourraient ne pas correspondre à la somme des chiffres dans les colonnes en raison de l'arrondissement des chiffres.

2) Comprend l'Indonésie, les Philippines, Singapour et Taïwan.

Risque de crédit

T47 Prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs¹⁾

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	IFRS		2011	2010 ¹⁾
	2012			
	Solde	Pourcentage du total		
Prêts aux ménages				
Prêts hypothécaires à l'habitation	175,6 \$	46,7 %	161,7 \$	152,3 \$
Prêts sur cartes de crédit	12,6	3,3	11,0	10,9
Prêts personnels	55,7	14,8	52,3	52,6
	243,9	64,8	225,0	215,8
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques				
Services financiers	27,0	7,2	20,7	17,8
Commerce de gros et de détail	12,7	3,4	10,7	9,7
Secteur immobilier	11,4	3,0	10,3	10,2
Pétrole et gaz	11,8	3,1	9,6	8,8
Transport	8,0	2,1	7,3	6,6
Secteur de l'automobile	6,7	1,8	5,4	4,8
Agriculture	5,7	1,5	5,2	4,3
Administrations publiques	3,6	1,0	4,2	4,0
Hôtels et loisirs	3,5	0,9	3,4	3,8
Exploitation minière et métaux de première fusion	5,7	1,5	6,3	5,1
Services publics	5,7	1,5	4,9	4,6
Soins de santé	3,7	1,0	3,8	3,4
Télécommunications et câble	4,3	1,1	3,8	3,1
Médias	1,3	0,4	1,4	1,5
Produits chimiques	1,4	0,4	1,5	1,1
Aliments et boissons	2,6	0,7	2,7	2,6
Produits forestiers	1,3	0,4	1,1	1,0
Autres	15,9	4,2	10,6	9,6
	132,3	35,2	112,9	102,0
	376,2	100 %	337,9	317,8
Compte de correction de valeur collectif au titre des prêts productifs ²⁾	(2,4)		(2,1)	(2,1)
Prêts garantis par la FDIC	(0,1)		(0,1)	
Total des prêts et des acceptations	373,7 \$		335,7 \$	315,7 \$

1) Chaque catégorie de prêts est présentée déduction faite du compte de correction de valeur individuel.

2) Au 1^{er} novembre 2010.

T48 Instruments de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Engagements de crédit ¹⁾	109,9 \$	104,7 \$	103,6 \$	104,5 \$	130,2 \$
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	22,1	21,1	20,4	21,9	27,8
Prêts de titres, engagements d'achat de titres et autres	16,2	14,2	14,0	12,7	12,8
Total	148,2 \$	140,0 \$	138,0 \$	139,1 \$	170,8 \$

1) Exclusion faite des engagements qui sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque.

T49 Variations du montant net des prêts douteux

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011
Montant brut des prêts douteux¹⁾		
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 355 \$	3 668 \$
Ajouts nets		
Ajouts	2 825	2 790
Déclassements, remboursements et ventes de prêts	(1 407)	(1 708)
	1 418	1 082
Radiations		
Prêts hypothécaires à l'habitation	(66)	(130)
Prêts personnels	(730)	(374)
Prêts sur cartes de crédit	(299)	(628)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(203)	(192)
	(1 298)	(1 324)
Change et autres	107	(71)
Solde à la clôture de l'exercice	3 582	3 355
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 398	1 377
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 252	1 076
Radiations	(1 298)	(1 324)
Recouvrements par portefeuille		
Prêts hypothécaires à l'habitation	30	55
Prêts personnels	184	71
Prêts sur cartes de crédit	76	152
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	85	71
	375	349
Change et autres ²⁾	(118)	(80)
Solde à la clôture de l'exercice	1 609	1 398
Montant net des prêts douteux		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 957	2 291
Variation nette du montant brut des prêts douteux	227	(313)
Variation nette du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	(211)	(21)
Solde à la clôture de l'exercice	1 973	1 957
Compte de correction de valeur collectif pour les prêts productifs ²⁾	(1 272)	(1 224)
Solde après déduction du compte de correction de valeur collectif pour les prêts productifs à la clôture de l'exercice	701 \$	733 \$

1) Exclusion faite des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

2) Comprend un virement de 4 \$ provenant des/vers les autres passifs (8 \$ en 2011).

RAPPORT DE GESTION

T50 Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011
Dotation brute	1 637 \$	1 653 \$
Reprises	(110)	(168)
Recouvrements	(375)	(349)
Montant net de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 152	1 136
Dotation au (reprise sur le) compte de correction de valeur collectif pour les prêts productifs	100	(60)
Total du montant net de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 252 \$	1 076 \$

T51 Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux par catégorie d'emprunteurs

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011
Prêts personnels		
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 \$	176 \$
Autres prêts personnels	875	760
	987	936
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Services financiers	2	(7)
Commerce de gros et de détail	21	23
Secteur immobilier	25	29
Pétrole et gaz	3	48
Transport	6	43
Secteur de l'automobile	2	(2)
Agriculture	19	(1)
Administrations publiques	2	–
Hôtels et loisirs	6	6
Exploitation minière et métaux de première fusion	–	1
Services publics	4	3
Soins de santé	10	4
Télécommunications et câble	(7)	1
Médias	14	15
Produits chimiques	–	–
Aliments et boissons	–	3
Produits forestiers	7	4
Autres	51	30
	165	200
Total de la dotation au compte de correction de valeur pour prêts douteux	1 152 \$	1 136 \$

T52 Prêts non productifs par catégorie d'emprunteurs

	2012 ¹⁾			2011 ¹⁾		
	Montant brut	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net	Montant brut	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant Net
Aux 31 octobre (en millions de dollars)						
Prêts personnels						
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 301 \$	341 \$	960 \$	1 336 \$	238 \$	1 098 \$
Autres prêts personnels	861	807	54	840	676	164
	2 162	1 148	1 014	2 176	914	1 262
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques						
Services financiers	8	2	6	39	24	15
Commerce de gros et de détail	150	69	81	177	85	92
Secteur immobilier	257	51	206	176	54	122
Pétrole et gaz	57	41	16	55	61	(6)
Transport	86	35	51	118	51	67
Secteur de l'automobile	9	4	5	13	1	12
Agriculture	92	31	61	62	23	39
Administrations publiques	53	9	44	32	6	26
Hôtels et loisirs	196	31	165	187	31	156
Exploitation minière et métaux de première fusion	15	5	10	16	10	6
Services publics	57	5	52	11	4	7
Soins de santé	40	21	19	17	9	8
Télécommunications et câble	14	7	7	27	10	17
Médias	92	30	62	42	16	26
Produits chimiques	1	–	1	1	–	1
Aliments et boissons	15	4	11	34	14	20
Produits forestiers	17	11	6	22	8	14
Autres	261	105	156	150	77	73
	1 420	461	959	1 179	484	695
Total	3 582 \$	1 609 \$	1 973 \$	3 355 \$	1 398 \$	1 957 \$

1) Exclusion faite des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

T53 Total de l'exposition au risque de crédit par secteurs géographiques¹⁾²⁾

	IFRS					PCGR du Canada
	2012					2011
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Montants prélevés	Engagements non prélevés	Autres expositions ³⁾	Prêts aux particuliers	Total	Total
Canada	55 549 \$	27 222 \$	23 375 \$	233 174 \$	339 320 \$	305 644 \$
États-Unis	52 787	17 173	24 555	269	94 784	80 603
Mexique	7 913	242	759	5 165	14 079	12 501
Pérou	8 106	262	1 643	4 528	14 539	12 345
Autres pays						
Europe	16 308	4 997	6 418	–	27 723	27 279
Antilles et Amérique centrale	16 247	1 744	2 014	12 695	32 700	31 835
Amérique latine	17 547	612	564	9 050	27 773	17 131
Autres	27 179	3 145	2 051	110	32 485	33 292
Total	201 636 \$	55 397 \$	61 379 \$	264 991 \$	583 403 \$	520 630 \$

- 1) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime. Comprend la totalité des portefeuilles exposés au risque de crédit et exclut les titres de capitaux propres disponibles à la vente et les autres actifs.
2) Exposition en cas de défaut.
3) Comprend les instruments de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que les lettres de crédit, les lettres de garantie, les instruments dérivés, les titrisations et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties.

T54 Exposition au risque de crédit par échéance selon l'approche NI avancée¹⁾²⁾

	IFRS				PCGR du Canada
	2012				2011
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Montants prélevés	Engagements non prélevés	Autres expositions ³⁾	Total	Total
Prêts autres qu'aux particuliers					
Moins de 1 an	93 462 \$	16 744 \$	28 752 \$	138 958 \$	130 689 \$
De 1 an à 5 ans	57 071	34 696	29 045	120 812	112 417
Plus de 5 ans	6 837	1 211	1 698	9 746	11 625
Total des prêts autres qu'aux particuliers	157 370 \$	52 651 \$	59 495 \$	269 516 \$	254 731 \$
Prêts aux particuliers					
Moins de 1 an	19 396 \$	12 508 \$	–	31 904 \$	27 925 \$
De 1 an à 5 ans	145 232	–	–	145 232	120 296
Plus de 5 ans	6 241	–	–	6 241	3 989
Crédits renouvelables ⁴⁾	34 240	11 613	–	45 853	45 459
Total des prêts aux particuliers	205 109 \$	24 121 \$	– \$	229 230 \$	197 669 \$
Total	362 479 \$	76 772 \$	59 495 \$	498 746 \$	452 400 \$

- 1) Durée à courir jusqu'à l'échéance des expositions au risque de crédit. Comprend la totalité des portefeuilles exposés au risque de crédit et exclut les titres de capitaux propres disponibles à la vente et les autres actifs.
2) Exposition en cas de défaut, compte tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit.
3) Comprend les instruments de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que les lettres de crédit, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties.
4) Cartes de crédit et lignes de crédit sans échéance déterminée.

T55 Total de l'exposition au risque de crédit et actifs pondérés en fonction du risque

	IFRS			PCGR du Canada		
	2012			2011		
	Exposition en cas de défaut ¹⁾			Total des actifs pondérés en fonction du risque	Total de l'exposition en cas de défaut ¹⁾	Total des actifs pondérés en fonction de du risque
Approche NI avancée	Approche standard ²⁾	Total				
Aux 31 octobre (en millions de dollars)						
Prêts autres qu'aux particuliers						
Exposition sur les entreprises						
Montants prélevés	77 418 \$	35 556 \$	112 974 \$	82 239 \$	99 796 \$	75 405 \$
Engagements non prélevés	40 560	2 496	43 056	20 311	42 509	20 783
Autres ³⁾	14 919	1 846	16 765	7 095	15 222	7 307
	132 897	39 898	172 795	109 645	157 527	103 495
Exposition sur les banques						
Montants prélevés	31 623	3 588	35 211	8 047	26 024	8 473
Engagements non prélevés	10 893	167	11 060	2 754	11 341	2 851
Autres ³⁾	7 804	38	7 842	1 190	10 425	1 536
	50 320	3 793	54 113	11 991	47 790	12 860
Exposition sur les emprunteurs souverains						
Montants prélevés	48 329	5 122	53 451	4 079	50 012	4 392
Engagements non prélevés	1 198	83	1 281	220	1 128	225
Autres ³⁾	291	–	291	27	236	17
	49 818	5 205	55 023	4 326	51 376	4 634
Total des prêts autres qu'aux particuliers						
Montants prélevés	157 370	44 266	201 636	94 365	175 832	88 270
Engagements non prélevés	52 651	2 746	55 397	23 285	54 978	23 859
Autres ³⁾	23 014	1 884	24 898	8 312	25 883	8 860
	233 035 \$	48 896 \$	281 931 \$	125 962 \$	256 693 \$	120 989 \$
Prêts aux particuliers						
Prêts hypothécaires à l'habitation aux particuliers						
Montants prélevés	156 266 \$	18 848 \$	175 114 \$	13 005 \$	143 941 \$	10 446 \$
Engagements non prélevés	–	–	–	–	–	–
	156 266	18 848	175 114	13 005	143 941	10 446
Marges de crédit garanties						
Montants prélevés	18 404	–	18 404	4 701	17 937	4 651
Engagements non prélevés	11 759	–	11 759	1 267	11 780	1 393
	30 163	–	30 163	5 968	29 717	6 044
Expositions renouvelables sur les particuliers admissibles						
Montants prélevés	14 414	–	14 414	6 444	14 239	5 867
Engagements non prélevés	11 613	–	11 613	1 397	12 195	1 418
	26 027	–	26 027	7 841	26 434	7 285
Autres prêts aux particuliers						
Montants prélevés	16 025	16 913	32 938	19 642	27 209	15 911
Engagements non prélevés	749	–	749	93	630	67
	16 774	16 913	33 687	19 735	27 839	15 978
Total des prêts aux particuliers						
Montants prélevés	205 109	35 761	240 870	43 792	203 326	36 875
Engagements non prélevés	24 121	–	24 121	2 757	24 605	2 878
	229 230 \$	35 761 \$	264 991 \$	46 549 \$	227 931 \$	39 753 \$
Exposition sur les actifs titrisés	17 636	–	17 636	4 170	14 466	4 423
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	18 845	–	18 845	5 434	21 540	5 612
Total partiel	498 746 \$	84 657 \$	583 403 \$	182 115 \$	520 630 \$	170 777 \$
Capitaux propres	3 155	–	3 155	3 155	3 184	6 606
Autres actifs	–	41 514	41 514	17 197	35 968	15 622
Total du risque de crédit avant le facteur scalaire	501 901 \$	126 171 \$	628 072 \$	202 467 \$	559 782 \$	193 005 \$
Ajout lié au facteur scalaire de 6 % ⁴⁾				7 499		7 743
Total du risque de crédit	501 901 \$	126 171 \$	628 072 \$	209 966 \$	559 782 \$	200 748 \$

1) Montant en cours au titre de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière, compte non tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit.

2) Déduction faite des comptes de correction de valeur spécifiques pour pertes sur créances.

3) Les autres expositions comprennent les instruments de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que les lettres de crédit, les lettres de garantie, les dérivés détenus à des fins autres que de transaction et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties.

4) Le Comité de Bâle a imposé un facteur scalaire (6 %) s'appliquant aux actifs pondérés en fonction du risque pour les portefeuilles exposés au risque de crédit soumis aux notations internes.

Revenus et charges

T56 Analyse de la variation des revenus d'intérêts nets selon le volume

BMEF¹⁾

(en millions de dollars)

	Augmentation (diminution) attribuable à la variation 2012 c. 2011		
	Du volume moyen	Du taux moyen	Variation nette
Revenus d'intérêts nets			
Total des actifs productifs	1 504	(208)	1 296
Total des passifs portant intérêt	656	(345)	311
Variation des revenus d'intérêts nets	848	137	985
Actifs			
Dépôts auprès d'autres banques	58	(45)	12
Actifs détenus à des fins de transaction	7	(12)	(4)
Titres pris en pension	75	(76)	(1)
Titres de placement	20	36	56
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	483	(401)	82
Prêts personnels et sur cartes de crédit	232	395	628
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	629	(105)	524
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances			
Total des prêts	1 344	(111)	1 233
Total des actifs productifs	1 504	(208)	1 296
Total des passifs			
Dépôts			
Dépôts de particuliers	114	(173)	(59)
Dépôts des entreprises et des administrations publiques	392	(14)	378
Dépôts auprès d'autres banques	27	12	39
Total des dépôts	533	(175)	358
Obligations relatives aux titres mis en pension	163	(255)	(92)
Débitures subordonnées	23	(11)	12
Instruments de fonds propres - composante passif	(19)	12	(6)
Autres passifs portant intérêt	(45)	84	40
Total des passifs portant intérêt	656	(345)	311

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17. Les totaux pourraient ne pas correspondre à la somme des chiffres dans les colonnes en raison de l'arrondissement des chiffres.

T57 Charge d'impôt sur le résultat

Pour les exercices (en millions de dollars)	IFRS		PCGR du Canada			2012 c. 2011
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾	2010	2009	2008	
Impôt sur le résultat						
Charge d'impôt sur le résultat	1 580 \$	1 423 \$	1 745 \$	1 133 \$	691 \$	11 %
Ajustement sur une base de mise en équivalence fiscale ²⁾	288	287	286	288	416	-
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF ²⁾)	1 868	1 710	2 031	1 421	1 107	9
Autres impôts						
Charges sociales	247	222	197	184	177	11
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	248	183	171	177	116	35
Taxe de vente harmonisée et autres taxes ³⁾	252	263	133	136	129	(4)
Total des autres impôts	747	668	501	497	422	12
Total de l'impôt sur le bénéfice et des autres impôts (BMEF ²⁾) ⁴⁾	2 615 \$	2 378 \$	2 532 \$	1 918 \$	1 529 \$	10 %
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	8 046 \$	6 753 \$	6 084 \$	4 794 \$	3 950 \$	19 %
Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	19,6	21,1	28,7	23,6	17,5	(1,5)
Taux d'impôt effectif (BMEF ²⁾) (en pourcentage) ⁵⁾	22,4	24,3	31,9	28,0	25,4	(1,9)
Total du taux d'impôt (en pourcentage) ⁶⁾	26,5	28,2	34,1	30,8	25,5	(1,7)

1) Les chiffres pour 2012 et 2011 ont été établis selon les Normes internationales d'information financière. Les chiffres antérieurs à 2011 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

3) La taxe de vente harmonisée est entrée en vigueur en juillet 2010. Les montants antérieurs comprennent la taxe sur les produits et services.

4) Ce montant se compose d'une tranche de 1 555 \$ en impôts canadiens (1 398 \$ en 2011, 1 365 \$ en 2010, 675 \$ en 2009, et 569 \$ en 2008) et de 1 060 \$ en impôts étrangers (968 \$ en 2011, 1 167 \$ en 2010, 1 243 \$ en 2009, et 960 \$ en 2008).

5) Charge d'impôt sur le résultat (BMEF) en pourcentage du bénéfice net avant l'impôt sur le résultat.

6) Total de l'impôt sur le résultat et des autres impôts en pourcentage du bénéfice net avant l'impôt sur le résultat et les autres impôts.

RAPPORT DE GESTION

T58 Actifs sous administration et actifs sous gestion

(en milliards de dollars)	IFRS		
	2012	2011	2010 ¹⁾
Actifs sous administration			
Particuliers			
Courtage au détail	117,6 \$	108,1 \$	87,7 \$
Gestion de placements et services fiduciaires	79,9	72,6	68,8
	197,5	180,7	156,5
Fonds communs de placement	82,2	73,5	38,8
Institutions	48,3	43,5	32,8
Total	328,0 \$	297,7 \$	228,1 \$
Actifs sous gestion			
Particuliers	24,3 \$	18,4 \$	14,3 \$
Fonds communs de placement	73,8	67,7	33,2
Institutions	16,6	16,6	6,0
Total	114,7 \$	102,7 \$	53,5 \$

1) Au 1^{er} novembre 2010.

T59 Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Pour les exercices (en millions de dollars)	2012	2011
Services d'audit	20,7 \$	18,9 \$
Services liés à l'audit	0,5	1,4
Services-conseils en fiscalité autres que d'audit	0,1	0,1
Divers services autres que d'audit	0,5	0,5
Total	21,8 \$	20,9 \$

Informations trimestrielles choisies

T60 Informations trimestrielles choisies¹⁾

Pour les trimestres	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultats opérationnels (en millions de dollars)								
Revenus d'intérêts nets	2 580	2 567	2 481	2 375	2 329	2 296	2 136	2 253
Revenus d'intérêts nets (BMEF ²⁾)	2 584	2 572	2 484	2 380	2 334	2 302	2 141	2 258
Revenus autres que d'intérêts	2 284	2 945	2 223	2 246	1 896	2 002	2 503	1 895
Revenus autres que d'intérêts (BMEF ²⁾)	2 354	3 017	2 289	2 309	1 965	2 069	2 567	1 961
Total des revenus	4 864	5 512	4 704	4 621	4 225	4 298	4 639	4 148
Total des revenus (BMEF ²⁾)	4 938	5 589	4 773	4 689	4 299	4 371	4 708	4 219
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	321	402	264	265	281	250	270	275
Charges opérationnelles	2 713	2 618	2 565	2 507	2 489	2 348	2 395	2 249
Charge d'impôt sur le résultat	311	441	415	413	298	397	353	375
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF ²⁾)	385	518	484	481	372	470	422	446
Bénéfice net	1 519	2 051	1 460	1 436	1 157	1 303	1 621	1 249
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 398	1 946	1 336	1 343	1 071	1 209	1 528	1 157
Performance opérationnelle								
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,20	1,70	1,18	1,23	0,99	1,12	1,42	1,11
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,18	1,69	1,15	1,20	0,97	1,10	1,39	1,08
Bénéfice dilué ajusté par action ²⁾ (en dollars)	1,21	1,72	1,18	1,23	1,00	1,12	1,41	1,10
Rendement des capitaux propres ²⁾ (en pourcentage)	16,4	24,6	18,6	19,8	16,4	19,1	25,7	20,9
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	54,9	46,9	53,7	53,5	57,9	53,7	50,9	53,3
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,35	2,33	2,37	2,25	2,26	2,31	2,30	2,41
Ratio de la marge sur activités bancaires au total des actifs moyens (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,12	2,11	2,14	2,03	2,07	2,09	2,09	2,21
Données tirées de l'état de la situation financière (en milliards de dollars)								
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	54,8	62,4	67,6	52,9	45,2	48,7	63,4	44,6
Actifs détenus à des fins de transaction	87,6	93,8	94,2	88,1	75,8	87,1	88,6	80,5
Prêts	364,8	356,6	345,1	341,2	327,6	318,1	311,6	310,2
Total des actifs	668,0	670,0	659,7	637,1	594,4	587,6	590,7	559,4
Dépôts	463,6	461,0	460,9	451,6	421,3	415,2	419,5	398,8
Actions ordinaires	35,3	32,4	30,6	28,1	26,4	25,6	24,6	22,3
Actions privilégiées	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,0
Actifs sous administration	328,0	315,4	318,2	310,8	297,7	302,5	305,7	236,3
Actifs sous gestion	114,7	108,7	108,7	106,0	102,7	104,6	105,9	55,8
Mesures du capital¹⁾								
Ratio de capital de catégorie 1 (en pourcentage)	13,6	12,6	12,2	11,4	12,2	12,3	12,0	11,8
Ratio du capital total (en pourcentage)	16,7	14,4	14,0	13,2	13,9	14,1	13,9	13,7
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque ²⁾ (en pourcentage)	11,3	10,2	9,4	8,5	9,6	9,6	9,3	9,9
Ratio actif/capital	15,0	17,2	17,5	17,7	16,6	17,0	17,6	17,6
Actifs pondérés en fonction du risque (en milliards de dollars)	253,3	252,4	252,9	253,1	234,0	224,8	222,3	215,3
Qualité du crédit								
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars) ³⁾	1 973	2 032	1 999	1 806	1 957	1 990	2 107	2 205
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars)	2 969	2 862	2 713	2 750	2 689	2 677	2 639	2 646
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ³⁾	0,53	0,56	0,57	0,52	0,58	0,61	0,66	0,69
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et acceptations (annualisé)	0,34	0,44	0,30	0,32	0,34	0,32	0,36	0,36
Données sur les actions ordinaires								
Cours des actions (en dollars)								
Haut	55,00	54,89	57,18	56,95	54,96	59,73	61,28	57,72
Bas	51,24	50,25	50,22	47,54	49,00	53,77	56,25	52,11
Clôture	54,25	52,35	54,80	51,53	52,53	54,18	57,69	56,46
Actions en circulation (en millions)								
Moyenne (de base)	1 166	1 142	1 134	1 091	1 086	1 082	1 078	1 044
Moyenne (diluée)	1 184	1 160	1 168	1 125	1 118	1 115	1 113	1 081
Clôture du trimestre	1 184	1 146	1 141	1 103	1 089	1 085	1 082	1 047
Dividendes par action (en dollars)								
Rendement de l'action ⁴⁾ (en pourcentage)	4,3	4,2	4,1	4,0	4,0	3,7	3,5	3,6
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	64,3	60,0	62,5	56,8	57,2	58,8	62,4	59,1
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	29,76	28,29	26,78	25,49	24,20	23,59	22,78	21,29
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	1,8	1,9	2,0	2,0	2,2	2,3	2,5	2,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	10,2	10,3	12,1	10,8	11,3	11,7	12,8	13,8

1) La Banque a adopté les IFRS en date du 1^{er} novembre 2011. Tous les montants comparatifs, sauf les mesures du capital, reflètent l'adoption des IFRS. Les mesures du capital n'ont pas été retraitées pour tenir compte des IFRS étant donné qu'elles représentent les montants réels de la période en cause aux fins de la réglementation.

2) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 17.

3) Exclusion faite des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

4) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

Statistiques des onze derniers exercices

T61 État consolidé de la situation financière

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	IFRS	
	2012	2011
Actifs		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	54 804 \$	45 222 \$
Métaux précieux	12 387	9 249
Actifs détenus à des fins de transaction		
Titres	74 639	62 192
Prêts	12 857	13 607
Autres	100	–
	87 596	75 799
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	197	375
Titres pris en pension	47 354	34 582
Instruments financiers dérivés	30 327	37 322
Titres de placement	33 361	30 176
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	175 630	161 685
Prêts personnels et sur cartes de crédit	68 277	63 317
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	123 828	105 260
	367 735	330 262
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	2 969	2 689
	364 766	327 573
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 932	8 172
Immobilisations corporelles	2 260	2 504
Participations dans des sociétés associées	4 760	4 434
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	8 692	7 639
Actifs d'impôt différé	1 936	2 214
Autres actifs	10 672	9 162
	37 252	34 125
	668 044 \$	594 423 \$
Passifs		
Dépôts		
Particuliers	138 051 \$	133 025 \$
Entreprises et administrations publiques	295 588	266 965
Banques	29 970	21 345
	463 609	421 335
Autres		
Acceptations	8 932	8 172
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	18 622	15 450
Instruments financiers dérivés	35 299	40 236
Obligations relatives aux titres mis en pension	56 949	38 216
Débiteures subordonnées	10 143	6 923
Instruments de fonds propres	1 358	2 003
Autres passifs	31 753	29 848
	163 056	140 848
	626 665	562 183
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		
Actions ordinaires	13 139	8 336
Résultats non distribués	21 978	18 421
Cumul des autres éléments du résultat global	(31)	(497)
Autres réserves	166	96
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35 252	26 356
Actions privilégiées	4 384	4 384
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	39 636	30 740
Participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	966	626
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	777	874
Total des capitaux propres	41 379	32 240
	668 044 \$	594 423 \$

T62 Compte consolidé de résultat

	IFRS	
	2012	2011
Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)		
Revenus		
Revenus d'intérêts		
Prêts	15 608 \$	14 376 \$
Titres	1 041	986
Titres pris en pension	220	220
Dépôts auprès d'autres banques	285	273
	17 154	15 855
Frais d'intérêts		
Dépôts	5 947	5 589
Débitures subordonnées	381	369
Instruments de fonds propres	132	138
Autres	691	745
	7 151	6 841
Revenus d'intérêts nets	10 003	9 014
Revenus nets tirés des frais et des commissions	6 274	5 727
Autres revenus opérationnels	3 424	2 569
Total des revenus	19 701	17 310
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 252	1 076
Charges opérationnelles	10 403	9 481
Bénéfice avant impôt sur le résultat	8 046	6 753
Charge d'impôt sur le résultat	1 580	1 423
Bénéfice net	6 466 \$	5 330 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	223	149
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	198	91
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	25	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	6 243	5 181
Actionnaires privilégiés	220	216
Actionnaires ordinaires	6 023 \$	4 965 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	5,31 \$	4,63 \$
Dilué	5,22 \$	4,53 \$

T61 Bilan consolidé – PCGR du Canada

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	PCGR du Canada	
	2010	2009
Actif		
Liquidités	46 027 \$	43 278 \$
Titres		
Détenus à des fins de transaction	64 684	58 067
Disponibles à la vente	47 228	55 699
Placement	–	–
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	4 651	3 528
	116 563	117 294
Titres pris en pension	27 920	17 773
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	120 482	101 604
Prêts personnels et sur cartes de crédit	62 548	61 048
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	103 981	106 520
	287 011	269 172
Provision pour pertes sur créances	2 787	2 870
	284 224	266 302
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 616	9 583
Instruments dérivés ¹⁾	26 852	25 992
Terrains, bâtiments et matériel	2 450	2 372
Autres actifs ¹⁾	15 005	13 922
	51 923	51 869
	526 657 \$	496 516 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	128 850 \$	123 762 \$
Entreprises et administrations publiques	210 687	203 594
Banques	22 113	23 063
	361 650	350 419
Autres		
Acceptations	7 616	9 583
Obligations relatives aux titres mis en pension	40 286	36 568
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	21 519	14 688
Instruments dérivés ¹⁾	31 990	28 806
Autres passifs ¹⁾	28 947	24 682
	130 358	114 327
	5 939	5 944
Débiteures subordonnées	500	500
Obligations au titre des instruments de capitaux propres		
Capitaux propres	3 975	3 710
Actions privilégiées		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5 775	4 946
Actions ordinaires et surplus d'apport	21 932	19 916
Bénéfices non répartis	(4 051)	(3 800)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	23 656	21 062
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	27 631	24 772
Total des capitaux propres attribuables aux porteurs de titres de capitaux propres de la Banque	579	554
Participations ne donnant pas le contrôle	28 210	25 326
Total des capitaux propres	526 657 \$	496 516 \$

1) Les chiffres des exercices antérieurs à 2004 n'ont pas été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice à l'étude en ce qui a trait aux dérivés, étant donné que l'information ne peut être facilement obtenue.

PCGR du Canada

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
37 318 \$	29 195 \$	23 376 \$	20 505 \$	17 155 \$	20 581 \$	20 273 \$
48 292	59 685	62 490	50 007	43 056	42 899	34 592
38 823	28 426	–	–	–	–	–
–	–	32 870	23 285	15 576	20 141	21 439
920	724	142	167	141	152	163
88 035	88 835	95 502	73 459	58 773	63 192	56 194
19 451	22 542	25 705	20 578	17 880	22 648	32 262
115 084	102 154	89 590	75 520	69 018	61 646	56 295
50 719	41 734	39 058	34 695	30 182	26 277	23 363
125 503	85 500	76 733	62 681	57 384	64 313	77 181
291 306	229 388	205 381	172 896	156 584	152 236	156 839
2 626	2 241	2 607	2 469	2 696	3 217	3 430
288 680	227 147	202 774	170 427	153 888	149 019	153 409
11 969	11 538	9 555	7 576	7 086	6 811	8 399
44 810	21 960	12 098	12 867	15 488	15 308	15 821
2 449	2 061	2 103	1 836	1 823	1 944	2 101
14 913	8 232	7 893	6 777	7 119	6 389	7 921
74 141	43 791	31 649	29 056	31 516	30 452	34 242
507 625 \$	411 510 \$	379 006 \$	314 025 \$	279 212 \$	285 892 \$	296 380 \$
118 919 \$	100 823 \$	93 450 \$	83 953 \$	79 020 \$	76 431 \$	75 558 \$
200 566	161 229	141 072	109 389	94 125	93 541	93 830
27 095	26 406	29 392	24 103	22 051	22 700	26 230
346 580	288 458	263 914	217 445	195 196	192 672	195 618
11 969	11 538	9 555	7 576	7 086	6 811	8 399
36 506	28 137	33 470	26 032	19 428	28 686	31 881
11 700	16 039	13 396	11 250	7 585	9 219	8 737
42 811	24 689	12 869	13 004	16 002	14 758	15 500
31 063	21 138	24 799	18 983	13 785	14 145	15 678
134 049	101 541	94 089	76 845	63 886	73 619	80 195
4 352	1 710	2 271	2 597	2 615	2 661	3 878
500	500	750	750	2 250	2 500	2 225
2 860	1 635	600	600	300	300	300
3 829	3 566	3 425	3 317	3 229	3 141	3 002
18 549	17 460	15 843	14 126	13 239	11 747	10 398
(3 596)	(3 857)	(2 321)	(1 961)	(1 783)	(1 074)	102
18 782	17 169	16 947	15 482	14 685	13 814	13 502
21 642	18 804	17 547	16 082	14 985	14 114	13 802
502	497	435	306	280	326	662
22 144	19 301	17 982	16 388	15 265	14 440	14 464
507 625 \$	411 510 \$	379 006 \$	314 025 \$	279 212 \$	285 892 \$	296 380 \$

RAPPORT DE GESTION

T62 État consolidé des résultats – PCGR du Canada

	————— PCGR du Canada —————	
Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2010	2009
Revenu d'intérêts		
Prêts	12 171 \$	13 973 \$
Titres	4 227	4 090
Titres pris en pension	201	390
Dépôts auprès d'autres banques	292	482
	<u>16 891</u>	<u>18 935</u>
Frais d'intérêts		
Dépôts	6 768	8 339
Débitures subordonnées	289	285
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	37	37
Autres	1 176	1 946
	<u>8 270</u>	<u>10 607</u>
Revenu d'intérêts net	8 621	8 328
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 239	1 744
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	7 382	6 584
Autres revenus	6 884	6 129
Revenu d'intérêts net et autres revenus	<u>14 266</u>	<u>12 713</u>
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	4 647	4 344
Autres ¹⁾	3 535	3 575
	<u>8 182</u>	<u>7 919</u>
Bénéfice avant la charge d'impôts	6 084	4 794
Charge d'impôts	1 745	1 133
Bénéfice net	<u>4 339 \$</u>	<u>3 661 \$</u>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	100	114
Bénéfice net attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Banque	4 239	3 547
Actionnaires privilégiées	201	186
Actionnaires ordinaires	<u>4 038 \$</u>	<u>3 361 \$</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	1 032	1 013
Dilué	1 034	1 016
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	3,91 \$	3,32 \$
Dilué	<u>3,91 \$</u>	<u>3,31 \$</u>
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	<u>1,96 \$</u>	<u>1,96 \$</u>

1) Les frais autres que d'intérêts comprennent une perte sur la cession des activités d'une filiale de 31 \$ et de 237 \$, respectivement, en 2003 et en 2002.

PCGR du Canada

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
15 832 \$	13 985 \$	11 575 \$	9 236 \$	8 480 \$	9 073 \$	9 635 \$
4 615	4 680	4 124	3 104	2 662	2 859	3 087
786	1 258	1 102	817	594	872	1 073
1 083	1 112	881	646	441	442	573
22 316	21 035	17 682	13 803	12 177	13 246	14 368
12 131	10 850	8 589	5 755	4 790	5 222	5 519
166	116	130	134	112	139	203
37	53	53	53	164	182	158
2 408	2 918	2 502	1 990	1 410	1 735	1 971
14 742	13 937	11 274	7 932	6 476	7 278	7 851
7 574	7 098	6 408	5 871	5 701	5 968	6 517
630	270	216	230	390	893	2 029
6 944	6 828	6 192	5 641	5 311	5 075	4 488
4 302	5 392	4 800	4 529	4 320	4 015	3 942
11 246	12 220	10 992	10 170	9 631	9 090	8 430
4 109	3 983	3 768	3 488	3 452	3 361	3 344
3 187	3 011	2 675	2 555	2 410	2 370	2 630
7 296	6 994	6 443	6 043	5 862	5 731	5 974
3 950	5 226	4 549	4 127	3 769	3 359	2 456
691	1 063	872	847	786	777	594
3 259 \$	4 163 \$	3 677 \$	3 280 \$	2 983 \$	2 582 \$	1 862 \$
119	118	98	71	75	160	154
3 140	4 045	3 579	3 209	2 908	2 422	1 708
107	51	30	25	16	16	16
3 033 \$	3 994 \$	3 549 \$	3 184 \$	2 892 \$	2 406 \$	1 692 \$
987	989	988	998	1 010	1 010	1 009
993	997	1 001	1 012	1 026	1 026	1 026
3,07 \$	4,04 \$	3,59 \$	3,19 \$	2,87 \$	2,38 \$	1,68 \$
3,05 \$	4,01 \$	3,55 \$	3,15 \$	2,82 \$	2,34 \$	1,65 \$
1,92 \$	1,74 \$	1,50 \$	1,32 \$	1,10 \$	0,84 \$	0,73 \$

T63 État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	IFRS	
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾
Actions ordinaires		
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 336 \$	5 750 \$
Émission d'actions	4 803	2 586
Rachat aux fins d'annulation	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	13 139	8 336
Résultats non distribués		
Solde à l'ouverture de l'exercice (PCGR du Canada)	—	21 932
Ajustements selon les IFRS	—	(6 248)
Solde à l'ouverture de l'exercice (IFRS)	18 421	15 684
Ajustements	—	—
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque ²⁾	6 023	4 965
Dividendes : Actions privilégiées ³⁾	—	—
Actions ordinaires	(2 493)	(2 200)
Achat d'actions et prime au rachat d'actions	8	—
Autres	19	(28)
Solde à la clôture de l'exercice	21 978	18 421
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde à l'ouverture de l'exercice (PCGR du Canada)	—	(4 051)
Ajustements selon les IFRS	—	4 320
Solde à l'ouverture de l'exercice (IFRS)	(497)	269
Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables	—	—
Autres éléments du résultat global	466	(766)
Solde à la clôture de l'exercice	(31)	(497)
Autres réserves⁴⁾		
Solde à l'ouverture de l'exercice	96	25
Paievements fondés sur des actions	38	46
Autres	32	25
Solde à la clôture de l'exercice	166	96
Total des actions ordinaires	35 252	26 356
Actions privilégiées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 384	3 975
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés de la Banque ²⁾	220	216
Dividendes sur les actions privilégiées ³⁾	(220)	(216)
Émission d'actions	—	409
Solde à la clôture de l'exercice	4 384	4 384
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde à l'ouverture de l'exercice (PCGR du Canada)	—	579
Ajustements selon les IFRS	—	936
Solde à l'ouverture de l'exercice (IFRS)	1 500	1 515
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	198	154
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(159)	(181)
Incidence des taux de change et autres	204	12
Solde à la clôture de l'exercice	1 743	1 500
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice	41 379 \$	32 240 \$

- 1) Les chiffres pour 2012 et 2011 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les chiffres antérieurs à 2011 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).
- 2) Aux termes des PCGR du Canada, ces montants constituaient le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et privilégiés de la Banque.
- 3) Aux termes des IFRS, les dividendes sur les actions privilégiées sont portés en diminution des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Aux termes des PCGR du Canada, les dividendes sont portés en diminution des bénéfices non répartis.
- 4) Aux termes des PCGR du Canada, ces montants constituaient le surplus d'apport.
- 5) Se rapporte à l'adoption de nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers aux termes des PCGR du Canada.
- 6) Se rapporte à l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur la rémunération fondée sur des actions aux termes des PCGR du Canada.
- 7) Se rapporte à l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur le goodwill aux termes des PCGR du Canada.
- 8) Se rapporte à l'adoption de la nouvelle norme comptable visant la perte de valeur et le classement des instruments financiers aux termes des PCGR du Canada.

T64 État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	IFRS	
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾
Bénéfice net	6 466 \$	5 330 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat		
Variation nette des profits (pertes) de change latents	149	(697)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente	151	(169)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	116	105
Autres éléments du résultat global provenant de participations dans des sociétés associées	25	—
Autres éléments du résultat global	441	(761)
Résultat global	6 907 \$	4 569 \$
Résultat global attribuable aux		
Actionnaires ordinaires de la Banque	6 489	4 199
Actionnaires privilégiés de la Banque	220	216
Participations ne donnant pas le contrôle	173	96
Débiteurs d'instruments de fonds propres de la Banque – composante capitaux propres	25	58
	6 907 \$	4 569 \$

- 1) Les chiffres de 2012 et 2011 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière. Les chiffres antérieurs à 2011 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PCGR du Canada

2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
4 946	3 829	3 566	3 425	3 316	3 228	3 140	3 002	2 920
804	1 117	266	184	135	172	117	163	101
-	-	(3)	(43)	(26)	(84)	(29)	(25)	(19)
5 750	4 946	3 829	3 566	3 425	3 316	3 228	3 140	3 002
19 916	18 549	17 460	15 843	14 126	13 239	11 747	10 398	9 674
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	(61) ⁵⁾	(25) ⁶⁾	-	-	-	(76) ⁷⁾
4 239	3 547	3 140	4 045	3 579	3 209	2 908	2 422	1 708
(201)	(186)	(107)	(51)	(30)	(25)	(16)	(16)	(16)
(2 023)	(1 990)	(1 896)	(1 720)	(1 483)	(1 317)	(1 110)	(849)	(732)
-	-	(37)	(586)	(324)	(973)	(290)	(201)	(154)
1	(4)	(11)	(10)	-	(7)	-	(7)	(6)
21 932	19 916	18 549	17 460	15 843	14 126	13 239	11 747	10 398
(3 800)	(3 596)	(3 857)	(2 321)	(1 961)	(1 783)	(1 074)	102	239
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	595 ⁸⁾	-	683	-	-	-	-	-
(251)	(799)	261	(2 219)	(360)	(178)	(709)	(1 176)	(137)
(4 051)	(3 800)	(3 596)	(3 857)	(2 321)	(1 961)	(1 783)	(1 074)	102
-	-	-	-	1	1	1	-	-
25	-	-	-	(1)	-	-	1	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	1	1	1	-
23 656	21 062	18 782	17 169	16 947	15 482	14 685	13 814	13 502
3 710	2 860	1 635	600	600	300	300	300	300
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
265	850	1 225	1 035	-	300	-	-	-
3 975	3 710	2 860	1 635	600	600	300	300	300
554	502	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
100	114	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
(35)	(36)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
(40)	(26)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
579	554	502	497	435	306	280	326	662
28 210 \$	25 326 \$	22 144 \$	19 301 \$	17 982 \$	16 388 \$	15 265 \$	14 440 \$	14 464 \$

PCGR du Canada

2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
4 339 \$	3 661 \$	3 259 \$	4 163 \$	3 677 \$	3 280 \$	2 983 \$	2 582 \$	1 862 \$
(591)	(1 736)	2 368	(2 228)	(360)	(178)	(709)	(1 176)	(137)
278	894	(1 588)	(67)	-	-	-	-	-
62	43	(519)	76	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
(251)	(799)	261	(2 219)	(360)	(178)	(709)	(1 176)	(137)
4 088 \$	2 862 \$	3 520 \$	1 944 \$	3 317 \$	3 102 \$	2 274 \$	1 406 \$	1 725 \$
3 787	2 562	3 294	1 775	3 189	3 006	2 183	1 230	1 555
201	186	107	51	30	25	16	16	16
100	114	119	118	98	71	75	160	154
-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 088 \$	2 862 \$	3 520 \$	1 944 \$	3 317 \$	3 102 \$	2 274 \$	1 406 \$	1 725 \$

T65 Autres statistiques

Pour les exercices clos les 31 octobre	IFRS	
	2012 ¹⁾	2011 ¹⁾
Performance opérationnelle		
Bénéfice de base par action (en dollars)	5,31	4,63
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,22	4,53
Rendement des capitaux propres (en pourcentage) ²⁾	19,7	20,3
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	52,0	53,9
Rendement des actifs (en pourcentage)	0,98	0,91
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,32	2,32
Ratio de la marge sur activités bancaires au total des actifs moyens (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,10	2,11
Marge nette sur intérêts sur le total des actifs moyens (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	s.o.	s.o.
Mesures du capital³⁾		
Ratio du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	13,6	12,2
Ratio du capital total (en pourcentage)	16,7	13,9
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque ²⁾ (en pourcentage)	11,3	9,6
Ratio actif/capital	15,0	16,6
Données sur les actions ordinaires		
Cours de l'action (en dollars)		
Haut	57,18	61,28
Bas	47,54	49,00
Clôture	54,25	52,53
Nombre d'actions en circulation (en millions)	1 184	1 089
Dividendes par action (en dollars)	2,19	2,05
Rendement de l'action (en pourcentage) ⁴⁾	4,2	3,7
Ratio cours-bénéfice ⁵⁾	10,2	11,3
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	29,76	24,20
Autres données		
Total des actifs moyens (en millions de dollars)	659 535	586 101
Nombre de succursales et de bureaux	3 123	2 926
Nombre de salariés	81 497	75 362
Nombre de guichets automatiques bancaires	7 341	6 260

1) Les ratios financiers pour 2012 et 2011 sont fondés sur des montants préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les ratios financiers antérieurs à 2011 sont fondés sur des montants préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les mesures du capital antérieures à 2011 n'ont pas été retraitées pour tenir compte des IFRS étant donné qu'elles représentent les montants réels de la période en cause aux fins de la réglementation.

2) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

3) Depuis le 1^{er} novembre 2007, les ratios de capital réglementaire sont déterminés selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des périodes antérieures sont déterminés selon les règles de Bâle I.

4) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour l'exercice.

5) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

PCGR du Canada

2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
3,91	3,32	3,07	4,04	3,59	3,19	2,87	2,38	1,68
3,91	3,31	3,05	4,01	3,55	3,15	2,82	2,34	1,65
18,3	16,7	16,7	22,0	22,1	20,9	19,9	17,6	13,0
51,8	53,7	59,4	53,7	55,3	56,3	56,9	55,9	55,7
0,84	0,71	0,72	1,03	1,05	1,06	1,05	0,89	0,63
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
1,73	1,68	1,75	1,89	1,95	2,00	2,10	2,16	2,29
11,8	10,7	9,3	9,3	10,2	11,1	11,5	10,8	9,9
13,8	12,9	11,1	10,5	11,7	13,2	13,9	13,2	12,7
9,7	8,3	6,6	7,4	8,3	9,3	9,7	8,8	8,3
17,0	16,6	18,0	18,2	17,1	15,1	13,8	14,4	14,5
55,76	49,19	54,00	54,73	49,80	44,22	40,00	33,70	28,10
44,12	23,99	35,25	46,70	41,55	36,41	31,08	22,28	21,01
54,67	45,25	40,19	53,48	49,30	42,99	39,60	32,74	22,94
1 043	1 025	992	984	990	990	1 009	1 011	1 008
1,96	1,96	1,92	1,74	1,50	1,32	1,10	0,84	0,73
3,9	5,4	4,3	3,4	3,3	3,3	3,1	3,0	3,0
14,0	13,6	13,1	13,2	13,7	13,5	13,8	13,8	13,7
22,68	20,55	18,94	17,45	17,13	15,64	14,56	13,67	13,39
515 991	513 149	455 539	403 475	350 709	309 374	283 986	288 513	296 852
2 784	2 686	2 672	2 331	2 191	1 959	1 871	1 850	1 847
70 772	67 802	69 049	58 113	54 199	46 631	43 928	43 986	44 633
5 978	5 778	5 609	5 283	4 937	4 449	4 219	3 918	3 693

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La responsabilité de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière incombe à la direction de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque »), et celle-ci a conçu un tel contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'après les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework*, lequel constitue un cadre reconnu et adéquat élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission.

Le chef de la direction,
Rick Waugh

Toronto, Canada
Le 7 décembre 2012

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012, et elle a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace. La direction n'a relevé aucune faiblesse importante à cet égard.

KPMG S.F.I./S.E.N.C.R.L., les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, qui ont audité les états financiers consolidés, ont également audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière et ils ont délivré le rapport ci-dessous.

Le vice-président à la direction et
chef des affaires financières,
Sean McGuckin

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de La Banque de Nouvelle-Écosse au 31 octobre 2012 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission. La direction de La Banque de Nouvelle-Écosse est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation figure dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de La Banque de Nouvelle-Écosse, sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante du contrôle interne, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne selon notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui :

- 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent

- 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit prévenue, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, La Banque de Nouvelle-Écosse maintient, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états consolidés de la situation financière de La Banque de Nouvelle-Écosse au 31 octobre 2012, au 31 octobre 2011 ainsi qu'au 1^{er} novembre 2010, des comptes consolidés de résultat, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie des exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, ainsi que des notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Notre rapport daté du 7 décembre 2012 exprime une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG S.F.I./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Canada)

Le 7 décembre 2012

États financiers consolidés

Table des matières

102	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
103	Rapport des auditeurs du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant
104	État consolidé de la situation financière
105	Compte consolidé de résultat
106	État consolidé du résultat global
107	État consolidé des variations des capitaux propres
108	Tableau consolidé des flux de trésorerie
109	Notes afférentes aux états financiers consolidés 2012

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de l'intégrité et de la présentation d'une image fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel incombe à la direction de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque »). Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés sont également conformes aux exigences comptables de la *Loi sur les banques*.

Les états financiers consolidés comprennent, au besoin, des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel est conforme à celle figurant dans les états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris l'établissement et la diffusion d'états qui donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque. À cet égard, la direction a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens, protégés contre un usage ou une cession non autorisés et les passifs, dûment comptabilisés. Le système prévoit aussi des politiques et des procédures écrites, le recrutement judicieux et la formation appropriée de salariés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une répartition précise et appropriée des tâches ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des affaires à l'échelle de la Banque.

La direction, sous la supervision du chef de la direction et du chef des affaires financières et en collaboration avec ces derniers, a mis en place un processus d'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux règlements sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis.

Le système de contrôle interne est en outre renforcé par une équipe professionnelle d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, le chef de l'audit de la Banque

communique librement avec les membres du comité d'audit et de révision du conseil d'administration et les rencontre périodiquement. De plus, la fonction de conformité de la Banque maintient des politiques, des procédures et des programmes visant à assurer la conformité aux exigences réglementaires, notamment des règles établies en matière de conflit d'intérêts.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, dont le mandat consiste à protéger les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, procède à un examen des activités et des affaires de la Banque ainsi qu'à toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour déterminer si les dispositions de la *Loi sur les banques* sont observées et si la situation financière de la Banque est saine.

Les membres du comité d'audit et de révision, qui sont tous des administrateurs externes, examinent les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les auditeurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et présentés aux actionnaires de la Banque.

Les membres du comité d'audit et de révision examinent toutes les transactions avec des parties liées pouvant avoir une incidence importante sur la Banque et font état de leurs conclusions au conseil d'administration.

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L., les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont audité la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2012, au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010 ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et le 31 octobre 2011 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, et ils ont exprimé leur opinion à l'issue de leurs audits dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Les auditeurs nommés par les actionnaires communiquent librement avec les membres du comité d'audit et de révision, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leurs audits, notamment de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Le chef de la direction,
Rick Waugh

Toronto, Canada
Le 7 décembre 2012

Le vice-président à la direction et chef des affaires financières,
Sean McGuckin

Rapport des auditeurs du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Banque de Nouvelle-Écosse, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 octobre 2012 et 2011 ainsi qu'au 1^{er} novembre 2010, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie des exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de La Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 2012 et 2011 ainsi qu'au 1^{er} novembre 2010, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons également audité, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), le contrôle interne à l'égard de l'information financière de La Banque de Nouvelle-Écosse au 31 octobre 2012 d'après les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission, et dans notre rapport daté du 7 décembre 2012, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de La Banque de Nouvelle-Écosse.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 décembre 2012

État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)	Notes	Aux		Ouverture au
		31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5	54 804 \$	45 222 \$	40 231 \$
Métaux précieux		12 387	9 249	6 497
Actifs détenus à des fins de transaction				
Titres	7 a)	74 639	62 192	61 987
Prêts	7 b)	12 857	13 607	11 427
Autres		100	–	–
		87 596	75 799	73 414
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	8	197	375	823
Titres pris en pension		47 354	34 582	27 920
Instruments financiers dérivés	9	30 327	37 322	26 908
Titres de placement	10	33 361	30 176	31 381
Prêts	11			
Prêts hypothécaires à l'habitation		175 630	161 685	152 324
Prêts personnels et sur cartes de crédit		68 277	63 317	63 531
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		123 828	105 260	94 811
		367 735	330 262	310 666
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	13 b)	2 969	2 689	2 630
		364 766	327 573	308 036
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		8 932	8 172	7 616
Immobilisations corporelles	15	2 260	2 504	2 398
Participations dans des sociétés associées	16	4 760	4 434	4 635
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	17	8 692	7 639	3 661
Actifs d'impôt différé	30 c)	1 936	2 214	2 976
Autres actifs	18	10 672	9 162	7 474
		37 252	34 125	28 760
		668 044 \$	594 423 \$	543 970 \$
Passifs				
Dépôts				
Particuliers	20	138 051 \$	133 025 \$	128 850 \$
Entreprises et administrations publiques		295 588	266 965	233 349
Autres banques		29 970	21 345	22 113
		463 609	421 335	384 312
Autres				
Acceptations		8 932	8 172	7 616
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		18 622	15 450	21 519
Instruments financiers dérivés	9	35 299	40 236	31 438
Obligations relatives aux titres mis en pension		56 949	38 216	32 788
Débiteures subordonnées	22	10 143	6 923	6 939
Instruments de fonds propres	23	1 358	2 003	2 415
Autres passifs	24	31 753	29 848	29 725
		163 056	140 848	132 440
		626 665	562 183	516 752
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				
Actions ordinaires	26	13 139	8 336	5 750
Résultats non distribués		21 978	18 421	15 684
Cumul des autres éléments du résultat global		(31)	(497)	269
Autres réserves		166	96	25
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		35 252	26 356	21 728
Actions privilégiées	27	4 384	4 384	3 975
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		39 636	30 740	25 703
Participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	34 b)	966	626	559
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	23	777	874	956
		41 379	32 240	27 218
		668 044 \$	594 423 \$	543 970 \$

John T. Mayberry
Président du conseil

Rick Waugh
Chef de la direction

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Compte consolidé de résultat

Exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	Note	2012	2011
Revenus			
Revenus d'intérêts			
Prêts		15 608 \$	14 376 \$
Titres		1 041	986
Titres pris en pension		220	220
Dépôts auprès d'autres banques		285	273
		17 154	15 855
Charges d'intérêts			
Dépôts		5 947	5 589
Débitures subordonnées		381	369
Instruments de fonds propres		132	138
Autres		691	745
		7 151	6 841
		10 003	9 014
Revenus d'intérêts nets			
Revenus tirés des frais et des commissions			
Services bancaires	35	3 215	2 872
Services de gestion de patrimoine	35	2 170	1 963
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		493	492
Opérations de change à des fins autres que de transaction		365	349
Autres		293	267
		6 536	5 943
Charges liées aux frais et aux commissions		262	216
		6 274	5 727
Revenus nets tirés des frais et des commissions			
Autres revenus opérationnels			
Revenus provenant des activités de transaction	36	1 316	830
Profit net sur les titres de placement	10 d)	185	285
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	16	442	433
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres		388	294
Autres		1 093	727
		3 424	2 569
		19 701	17 310
Total des revenus			
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	13 b)	1 252	1 076
		18 449	16 234
Charges opérationnelles			
Salaires et avantages du personnel		5 749	5 358
Locaux et technologie		1 607	1 446
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		450	413
Communications		373	344
Publicité et prospection		450	427
Honoraires		340	262
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		248	183
Autres		1 186	1 048
		10 403	9 481
		8 046	6 753
Bénéfice avant impôt sur le résultat			
Charge d'impôt sur le résultat		1 580	1 423
		6 466 \$	5 330 \$
Bénéfice net			
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		223 \$	149 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	34 b)	198	91
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres		25	58
		6 243	5 181
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		220	216
Actionnaires privilégiés		6 023 \$	4 965 \$
Actionnaires ordinaires			
		6 023 \$	4 965 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)¹⁾			
De base	37	5,31 \$	4,63 \$
Dilué	37	5,22 \$	4,53 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Bénéfice net	6 466 \$	5 330 \$
Autres éléments du résultat global		
Variation nette des profits (pertes) de change latents :		
Profits (pertes) de change latents, montant net	85	(726)
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	(33)	47
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(97)	18
	149	(697)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres de placement :		
Profits (pertes) latents sur les titres de placement, montant net	331	(107)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(176)	(112)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	4	(50)
	151	(169)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	32	91
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	124	57
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	40	43
	116	105
Autres éléments du résultat global provenant de participations dans des sociétés associées	25	–
Autres éléments du résultat global	441	(761)
Résultat global	6 907 \$	4 569 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	198 \$	154 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	173	96
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	25	58
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	6 709	4 415
Actionnaires privilégiés	220	216
Actionnaires ordinaires	6 489 \$	4 199 \$

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global seront reclassés dans le compte consolidé de résultat au cours de périodes futures.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

(en millions de dollars)	Cumul des autres éléments du résultat global								Participations ne donnant pas le contrôle				Total
	Actions ordinaires (note 26)	Résultats non distribués ¹⁾	Différences de conversion	Réserve disponible à la vente	Réserve aux fins de la couverture des flux de trésorerie	Quote-part des sociétés associées	Autres réserves ²⁾	Total des actions ordinaires	Actions privilégiées (note 27)	Total des actions ordinaires et privilégiées	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales [note 34b)]	Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres (note 23)	
Solde au 1^{er} novembre 2011	8 336 \$	18 421 \$	(697) \$	441 \$	(251) \$	10 \$	96 \$	26 356 \$	4 384 \$	30 740 \$	626 \$	874 \$	32 240 \$
Bénéfice net	–	6 023	–	–	–	–	–	6 023	220	6 243	198	25	6 466
Autres éléments du résultat global	–	–	169	156	116	25	–	466	–	466	(25)	–	441
Total du résultat global	– \$	6 023 \$	169 \$	156 \$	116 \$	25 \$	– \$	6 489 \$	220 \$	6 709 \$	173 \$	25 \$	6 907 \$
Actions émises	4 803	8	–	–	–	–	(26)	4 785	–	4 785	–	–	4 785
Dividendes versés sur les actions ordinaires	–	(2 493)	–	–	–	–	–	(2 493)	–	(2 493)	–	–	(2 493)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	(220)	(220)	–	–	(220)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(44)	(115)	(159)
Paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	–	–	38	38	–	38	–	–	38
Autres	–	19	–	–	–	–	58 ³⁾	77	–	77	211 ⁴⁾	(7)	281
Solde au 31 octobre 2012	13 139 \$	21 978 \$	(528) \$	597 \$	(135) \$	35 \$	166 \$	35 252 \$	4 384 \$	39 636 \$	966 \$	777 \$	41 379 \$
Solde au 1^{er} novembre 2010	5 750 \$	15 684 \$	– \$	616 \$	(357) \$	10 \$	25 \$	21 728 \$	3 975 \$	25 703 \$	559 \$	956 \$	27 218 \$
Bénéfice net	–	4 965	–	–	–	–	–	4 965	216	5 181	91	58	5 330
Autres éléments du résultat global	–	–	(697)	(175)	106	–	–	(766)	–	(766)	5	–	(761)
Total du résultat global	– \$	4 965 \$	(697) \$	(175) \$	106 \$	– \$	– \$	4 199 \$	216 \$	4 415 \$	96 \$	58 \$	4 569 \$
Actions émises	2 586	–	–	–	–	–	(11)	2 575	409	2 984	–	–	2 984
Dividendes versés sur les actions ordinaires	–	(2 200)	–	–	–	–	–	(2 200)	–	(2 200)	–	–	(2 200)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	(216)	(216)	–	–	(216)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(41)	(140)	(181)
Paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	–	–	46	46	–	46	–	–	46
Autres	–	(28)	–	–	–	–	36	8	–	8	12 ⁴⁾	–	20
Solde au 31 octobre 2011	8 336 \$	18 421 \$	(697) \$	441 \$	(251) \$	10 \$	96 \$	26 356 \$	4 384 \$	30 740 \$	626 \$	874 \$	32 240 \$

- 1) Comprend des résultats non distribués de 38 \$ (34 \$ en 2011) liés aux sociétés associées à l'étranger soumises à des restrictions réglementaires locales.
- 2) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions. Se reporter à la note 29.
- 3) Comprend l'incidence des composantes alternatives DAA auxquelles certains salariés ont renoncé tout en conservant les options sur actions correspondantes. Se reporter à la note 29.
- 4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises et des sorties.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Rentrées (sorties) nettes de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Bénéfice net	6 466 \$	5 330 \$
Ajustements pour :		
Revenus d'intérêts nets	(10 003)	(9 014)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	450	413
Profits liés aux acquisitions	–	(286)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 252	1 076
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	38	46
Profit net sur les titres de placement	(185)	(285)
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(442)	(433)
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles	(864)	(5)
Charge d'impôt sur le résultat	1 580	1 423
Variations des actifs et des passifs opérationnels		
Actifs détenus à des fins de transaction	(11 976)	(2 758)
Titres pris en pension	(13 322)	(7 462)
Prêts	(33 351)	(22 250)
Dépôts	36 878	38 997
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	3 560	(5 939)
Obligations relatives aux titres mis en pension	18 936	6 206
Instruments financiers dérivés, montant net	2 206	(1 422)
Autres, montant net	(2 070)	1 393
Dividendes perçus	1 026	1 583
Intérêts perçus	16 224	17 535
Intérêts versés	(7 293)	(10 139)
Impôt sur le résultat payé	(1 041)	(1 304)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	8 069	12 705
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	(8 475)	(4 174)
Achat de titres de placement	(34 856)	(30 440)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	31 780	31 889
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités opérationnelles, déduction faite de la trésorerie acquise	(458)	(544)
Produit de la sortie de biens immobiliers	1 407	–
Autres immobilisations corporelles, déduction faite des sorties	(434)	(371)
Autres, montant net	(298)	(4 167)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(11 334)	(7 807)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit tiré des débentures subordonnées	3 250	–
Remboursement de débentures subordonnées	(20)	–
Remboursement d'instruments de fonds propres	(750)	(500)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	4 200	736
Dividendes versés en trésorerie	(2 713)	(2 416)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(159)	(181)
Autres, montant net	287	(1 914)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	4 095	(4 275)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(88)	(59)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	742	564
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	4 294	3 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice ¹⁾	5 036 \$	4 294 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres banques (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux

états financiers consolidés 2012

Table des matières

Page	Note		Page	Note	
110	1.	Entité présentant l'information financière	144	21.	Programme d'obligations couvertes
110	2.	Base d'établissement	145	22.	Déventures subordonnées
110	3.	Principales méthodes comptables	146	23.	Instruments de fonds propres
121	4.	Prises de position futures en comptabilité	147	24.	Autres passifs
122	5.	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	147	25.	Provisions
122	6.	Juste valeur des instruments financiers	148	26.	Actions ordinaires
127	7.	Actifs détenus à des fins de transaction	148	27.	Actions privilégiées
127	8.	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	150	28.	Gestion du capital
128	9.	Instruments financiers dérivés	151	29.	Rémunération fondée sur des actions
133	10.	Titres de placement	155	30.	Impôt sur le résultat
135	11.	Prêts	157	31.	Avantages du personnel
137	12.	Titrisation	159	32.	Secteurs opérationnels
137	13.	Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances	162	33.	Transactions avec des parties liées
138	14.	Entités ad hoc	163	34.	Principales filiales et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales
140	15.	Immobilisations corporelles	164	35.	Revenus tirés des frais et des commissions
141	16.	Participations dans des sociétés associées	164	36.	Revenus provenant des activités de transaction
141	17.	Goodwill et autres immobilisations incorporelles	165	37.	Résultat par action
143	18.	Autres actifs	165	38.	Garanties et engagements
143	19.	Contrats de location	167	39.	Instruments financiers – gestion des risques
144	20.	Dépôts	176	40.	Regroupements d'entreprises
			178	41.	Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière
			178	42.	Première application des IFRS

1 Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2 Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). Étant donné que le Conseil des normes comptables du Canada a adopté les IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'IASB, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les IFRS ont remplacé les PCGR du Canada comme référentiel d'information financière pour toutes les entreprises ayant une obligation d'information du public, y compris la Banque. Comme il s'agit des premiers états financiers consolidés que la Banque prépare conformément aux IFRS, ceux-ci ont été établis selon l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*.

La note 42, intitulée « Première application des IFRS », explique dans quelle mesure le passage aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Banque. Cette note comprend un rapprochement des capitaux propres et du résultat global total pour les périodes comparatives ainsi que des capitaux propres constatés à la date de transition selon les PCGR du Canada antérieurs avec ceux constatés selon les IFRS pour les mêmes périodes et à la date de transition.

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 a été autorisée par le conseil d'administration le 7 décembre 2012.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments énoncés significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
- Instruments financiers dérivés
- Titres de placement disponibles à la vente

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains,

mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation de titres de placement, la dépréciation d'actifs non financiers, la détermination du contrôle des entités ad hoc, le contrôle de fait d'autres entités, la comptabilité de couverture et les provisions. Les résultats réels pourraient différer des estimations présentées ici et ailleurs.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, y compris toute exigence comptable supplémentaire fixée par le BSIF, comme il est indiqué ci-dessous, ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés et dans le cadre de l'établissement de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} novembre 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, la performance financière et les flux de trésorerie de la Banque et ceux de ses filiales, après élimination des transactions et des soldes intragroupe. Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Banque et ne comprennent pas les sociétés associées et les coentreprises. Les filiales de la Banque peuvent être classées dans les entités contrôlées au moyen de droits de vote ou les entités ad hoc.

La Banque consolide une filiale à partir de la date à laquelle elle obtient le contrôle. Le contrôle s'entend du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages des activités de l'entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle, y compris les détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, sont présentées à l'état consolidé de la situation financière dans les capitaux propres, de façon distincte des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et privilégiés de la Banque. Les cessions partielles et les acquisitions supplémentaires de participations dans une filiale qui ne donnent pas lieu à un changement de contrôle sont comptabilisées à titre de transactions sur titres de capitaux propres avec les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Toute différence entre la valeur comptable de la participation et le montant de la transaction est comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués.

Filiales – droits de vote

Le contrôle est présumé lorsque la participation est constituée de plus de 50 % des droits de vote d'une entité.

La Banque peut consolider une entité lorsqu'elle détient moins de 50 % des droits de vote si elle possède au moins une des caractéristiques de pouvoir suivantes :

- le pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord;
- le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat;
- le pouvoir de nommer ou de démettre la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe;
- le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité compte tenu du nombre de droits de vote qu'elle détient par rapport au nombre des droits détenus respectivement par les autres détenteurs de droits de vote et à leur dispersion et de la tendance du vote aux assemblées des actionnaires (c.-à-d. contrôle de fait).

Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont créées pour réaliser certains objectifs bien définis. La Banque peut en devenir participante au stade de la formation ou à une date ultérieure. Les circonstances suivantes peuvent indiquer une relation dans

laquelle la Banque contrôle une entité ad hoc et doit, en conséquence, consolider cette entité ad hoc :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de la Banque selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que la Banque obtienne des avantages des activités de l'entité ad hoc;
- la Banque a le pouvoir décisionnel d'obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme de « pilotage automatique », la Banque a délégué ce pouvoir décisionnel;
- la Banque a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc;
- la Banque conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

La Banque consolide toutes les entités ad hoc qu'elle contrôle, y compris le fonds multicédants aux États-Unis et certains instruments de financement et autres instruments.

Sociétés associées et coentreprises

Une société associée est une entité ayant des politiques financières et opérationnelles sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, mais non le contrôle. Ordinairement, la Banque est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. La Banque peut aussi exercer une influence notable par voie d'une représentation au sein du conseil d'administration. L'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles est pris en considération au moment d'apprécier si la Banque détient une influence notable.

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint et chacune des parties a droit à sa quote-part dans le résultat net des activités de la coentreprise.

Les participations dans des sociétés associées et des coentreprises sont initialement inscrites au coût. Les participations dans des sociétés associées et des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle reflète la quote-part de la Banque dans la hausse ou la baisse du résultat postérieurement à l'acquisition et certaines autres variations des capitaux propres de la société associée ou de la coentreprise.

Les profits et les pertes latents qui découlent de transactions conclues avec des sociétés associées et des coentreprises sont pris en compte dans la participation dans les sociétés associées et les coentreprises à hauteur de la participation de la Banque dans l'entreprise détenue.

Les participations dans des sociétés associées et des coentreprises font l'objet d'un test de dépréciation chaque date de clôture ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent l'existence d'indications objectives de dépréciation. Lorsque la baisse de valeur d'une participation dans une société associée ou une coentreprise est attribuable à une dépréciation, la valeur comptable de la participation est ajustée pour refléter la valeur recouvrable et une perte de valeur est comptabilisée sous « Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées » dans le compte consolidé de résultat.

Conversion des devises

Les états financiers de chacun des établissements à l'étranger de la Banque sont évalués dans leur monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal de chaque établissement.

Les profits et les pertes de change liés aux éléments monétaires de la Banque sont comptabilisés au compte consolidé de résultat sous « Autres revenus opérationnels ». Les revenus et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de change moyens, sauf l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en monnaie étrangère des établissements à l'étranger intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux cours historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont

convertis dans la monnaie de fonctionnement au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les profits et les pertes de change sur les éléments non monétaires sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat si le profit ou la perte sur les éléments non monétaires est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat. Les profits ou les pertes de change sur les éléments non monétaires sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global si le profit ou la perte sur les éléments non monétaires est comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

Les profits et les pertes latents qui résultent de la conversion des établissements à l'étranger sont portés au crédit ou au débit du poste « Variation nette des profits (pertes) de change latents » à l'état consolidé du résultat global; il en va de même pour les profits ou les pertes découlant des couvertures de ces positions nettes des investissements dans la mesure où elles sont efficaces. Au moment de la sortie d'une filiale à l'étranger entraînant la perte du contrôle, les différences de conversion précédemment comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisées au compte consolidé de résultat. La Banque applique la méthode de comptabilisation par paliers pour déterminer le montant des soldes des différences de conversion latentes présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global de la Banque et devant être reclassé dans le résultat net consolidé de la Banque lorsqu'un établissement à l'étranger fait l'objet d'une sortie.

Actifs et passifs financiers

Date de comptabilisation

La Banque comptabilise initialement les prêts, les dépôts, les débetures subordonnées et les titres de créance émis et effectués à la date à laquelle ils ont été créés ou achetés. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers, autres que les prêts et créances, sont comptabilisés à la date de règlement. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Classement et évaluation initiaux

Le classement des actifs et des passifs financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend de la raison pour laquelle les actifs financiers ont été acquis et les passifs financiers, repris, ainsi que de leurs caractéristiques. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale, autrement que dans un contexte de vente forcée ou de liquidation. La meilleure indication de la juste valeur est fournie par le cours acheteur ou vendeur d'un instrument financier coté sur un marché actif. Il n'est pas toujours possible d'obtenir un cours pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif ont été évalués à l'aide des cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées. Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la conjoncture du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter la juste valeur future.

Les profits ou les pertes sur les dérivés survenus au moment de la conclusion du contrat ne sont constatés que lorsque l'évaluation repose sur des données de marché observables; autrement, ils sont différés sur la durée de vie du contrat en cause ou jusqu'à ce que les données d'évaluation deviennent observables.

*Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers***Décomptabilisation d'actifs financiers**

Les critères de décomptabilisation s'appliquent au transfert d'une partie d'un actif plutôt que de l'actif entier uniquement si cette partie comprend des flux de trésorerie identifiés de manière spécifique comme provenant de l'actif, une part parfaitement proportionnelle des flux de trésorerie provenant de l'actif, ou une part parfaitement proportionnelle des flux de trésorerie spécifiquement identifiés comme provenant de l'actif.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie de l'actif sont expirés, que la Banque a transféré les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie de l'actif financier ou qu'elle a pris en charge l'obligation de rembourser ces flux de trésorerie à un tiers indépendant et qu'elle a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif à un tiers indépendant.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier n'est ni conservée ni transférée, la Banque ne décomptabilise l'actif transféré que lorsqu'elle a cessé d'exercer un contrôle sur l'actif. Le contrôle sur les actifs correspond à la capacité pratique de vendre l'actif transféré. Si la Banque conserve le contrôle sur l'actif, elle continuera de comptabiliser l'actif en proportion des liens conservés avec celui-ci. Ces liens conservés peuvent prendre la forme d'un placement dans des tranches de premier rang ou des tranches subordonnées de billets émis par l'intermédiaire d'entités ad hoc non consolidées.

Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier, l'écart entre la valeur comptable et la somme de i) la contrepartie reçue (y compris tout nouvel actif obtenu après déduction de tout nouveau passif repris) et de ii) tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global doit être comptabilisé dans le compte consolidé de résultat.

Les transferts d'actifs financiers qui ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation sont présentés comme des financements garantis.

Décomptabilisation de passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation aux termes du passif est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Si un passif financier existant est remplacé par un autre provenant de la même contrepartie dont les modalités sont substantiellement différentes, ou que les modalités du passif existant ont fait l'objet d'une modification substantielle, cet échange ou cette modification sont traités comme une décomptabilisation du passif financier original et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif existant et du nouveau passif est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat comme profit ou perte.

Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers se rapportant à la même contrepartie sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques comprennent de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des dépôts à vue auprès d'autres banques et des placements très liquides facilement convertibles en trésorerie, qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qui peuvent comporter des restrictions dans certaines circonstances. Ces placements comportent une échéance d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

Métaux précieux

Les métaux précieux sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et toute variation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est portée au débit ou au crédit des « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction » dans le compte consolidé de résultat.

Les revenus et les charges d'intérêts liés à ces actifs et passifs sont comptabilisés respectivement sous « Revenus d'intérêts – Autres » et « Charges d'intérêts – Autres ».

Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

Les actifs et passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière, et les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés au compte consolidé de résultat. Les profits et les pertes réalisés sur la sortie et les profits (pertes) latents attribuables aux variations de la juste valeur des actifs et passifs détenus à des fins de transaction sauf certains instruments dérivés sont comptabilisés comme composante des « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction » dans le compte consolidé de résultat. Les actifs et passifs détenus à des fins de transaction ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale.

Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers et les passifs financiers classés dans cette catégorie sont ceux qui ont été désignés par la Banque au moment de la comptabilisation initiale ou au moment du passage aux IFRS. La Banque ne peut désigner un instrument comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net que lorsqu'un des critères ci-après a été satisfait, et la désignation est faite instrument par instrument :

- la désignation élimine ou réduit significativement les traitements contradictoires qui autrement découleraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes;
- les actifs et les passifs font partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers, ou les deux, qui sont gérés ensemble, leur performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement, l'information sur ce groupe est fournie aux dirigeants clés, et il peut être démontré que les risques financiers significatifs sont éliminés ou considérablement réduits;
- l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui modifient significativement les flux de trésorerie autrement nécessaires.

Les actifs financiers et les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat, tout comme les dividendes et les intérêts gagnés ou accumulés.

Titres pris en pension et titres mis en pension

Les titres pris en pension (les « prises en pension ») et les titres mis en pension (les « mises en pension ») sont traités comme un financement garanti et sont comptabilisés au coût amorti. La partie qui débourse le montant prend possession des titres garantissant le financement et ayant une valeur de marché égale ou supérieure au capital prêté. Les titres reçus aux termes de prises en pension et les titres livrés aux termes de mises en pension ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ou décomptabilisés de celui-ci à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés. Les revenus et charges d'intérêts connexes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le compte consolidé de résultat.

Obligations relatives aux titres vendus à découvert

Les obligations relatives aux titres vendus à découvert surviennent dans le cadre d'activités de négociation ou de tenue de marché aux termes desquelles des titres de créance et des titres de capitaux propres sont vendus sans que les titres en question soient détenus.

De même, si des titres pris en pension sont par la suite vendus à des tiers, l'obligation de restituer les titres est comptabilisée comme une vente à découvert à l'état consolidé de la situation financière. Ces passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont inclus sous « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction » dans le compte consolidé de résultat. Les charges d'intérêts sur les titres de créance vendus à découvert sont inscrites sous « Charges d'intérêts – Autres ».

Prêts et emprunts de titres

Les transactions de prêts et d'emprunts de titres sont généralement garanties par des titres ou de la trésorerie. Le transfert de titres aux contreparties n'est reflété dans l'état consolidé de la situation financière que lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété sont également transférés. La trésorerie versée ou reçue en garantie est comptabilisée soit comme un actif, soit comme un passif. Les frais reçus ou payés sont comptabilisés respectivement sous « Revenus tirés des frais et des commissions » ou « Charges liées aux frais et aux commissions » dans le compte consolidé de résultat.

Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière, sauf s'ils sont alors vendus à des tiers, auquel cas l'obligation visant à restituer les titres est comptabilisée comme un passif détenu à des fins de transaction et elle est évaluée à la juste valeur, les profits et les pertes étant inclus sous « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction » dans le compte consolidé de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change, du prix des marchandises, du cours de titres de capitaux propres ou d'autres variables financières. La plupart des instruments financiers dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change, contrats sur l'or, contrats sur marchandises, contrats sur titres de capitaux propres ou dérivés de crédit. Les instruments financiers dérivés sont des contrats négociés soit en bourse, soit de gré à gré. Les contrats négociés de gré à gré incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à de tels dérivés aux fins de transaction de même qu'aux fins de la gestion des risques (c.-à-d. pour gérer l'exposition de la Banque aux risques de taux d'intérêt et de change ainsi qu'à d'autres risques). La Banque entreprend des activités de négociation afin de répondre aux besoins de ses clients de même qu'en vue de générer des revenus tirés des activités de transaction pour son propre compte.

Tous les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui doivent être comptabilisés séparément, sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. L'établissement de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs continus sur la durée de vie des instruments. Les profits ou les pertes sur les dérivés survenus au moment de la mise en place du contrat ne sont constatés que lorsque l'évaluation repose sur des données de marché observables; autrement, ils sont différés sur la durée de vie du contrat en cause ou jusqu'à ce que les données d'évaluation deviennent observables.

Les profits et les pertes résultant des variations des justes valeurs des dérivés utilisés à des fins de transaction sont inscrits sous « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction » dans le compte consolidé de résultat.

Les variations de la juste valeur des dérivés utilisés à des fins autres que de transaction qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisées sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour gérer la volatilité des paiements fondés sur des actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur en lien avec les unités couvertes est comptabilisée sous « Charges opérationnelles – Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisées sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat pour ce qui est des couvertures de juste valeur, et sous « Autres éléments du résultat global » dans l'état consolidé du résultat global pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net.

Titres de placement

Les titres de placement se composent des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance.

Titres de placement disponibles à la vente

Les titres de placement disponibles à la vente se composent de titres de capitaux propres et de titres de créance. Les placements en titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente sont ceux qui ne sont ni classés comme étant détenus à des fins de transaction, ni désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance de cette catégorie sont ceux achetés en vue d'être détenus pour une durée indéterminée et qui peuvent être vendus si la Banque a besoin de liquidités ou en réaction à l'évolution de la conjoncture du marché. Les titres de placement disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les profits et pertes latents étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. À leur réalisation, ces profits et pertes sont reclassés de l'état consolidé du résultat global au compte consolidé de résultat, au coût moyen. Le profit ou la perte comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour les titres de placement non monétaires désignés comme étant disponibles à la vente tient compte des profits ou pertes de change connexes, s'il en est. Les profits et pertes de change liés au coût amorti d'un titre de créance disponible à la vente sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat.

Les surcotes, décotes et coûts de transaction connexes sur les titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument sous « Revenus d'intérêts – Titres » dans le compte consolidé de résultat, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sur les titres de placement disponibles à la vente sont initialement inscrits à l'actif, puis intégrés au montant net du profit ou de la perte réalisé à la vente ultérieure de l'instrument dans le compte consolidé de résultat.

Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance

Les titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe que la Banque a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et qui ne répondent pas à la définition de prêt, qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente. Après leur évaluation initiale, les titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la dépréciation. Le coût amorti est évalué compte tenu de toute décote ou surcote à l'acquisition, des coûts de transaction et des frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement est comptabilisé sous « Revenus d'intérêts – Titres » dans le compte consolidé de résultat.

La vente ou le reclassement d'une quantité non négligeable de placements détenus jusqu'à leur échéance donnerait lieu au reclassement de tous les instruments détenus jusqu'à leur échéance dans les placements disponibles à la vente et empêcherait la Banque de classer les titres de placement comme étant détenus jusqu'à leur échéance pour l'exercice visé et les deux exercices suivants. Il n'y aurait cependant aucun reclassement par suite de ventes ou de reclassements qui :

- sont tellement proches de l'échéance que des variations du taux d'intérêt du marché n'auraient pas un effet important sur la juste valeur de l'actif financier;
- surviennent après que la Banque a encaissé la quasi-totalité du montant en capital d'origine de l'actif;
- sont attribuables à des événements isolés, indépendants du contrôle de la Banque et qu'elle n'aurait pas pu raisonnablement anticiper.

Dépréciation des titres de placement

Les titres de placement font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation révèlent une indication objective de dépréciation.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en deçà de leur coût initial constitue une indication de dépréciation. La perte de valeur des instruments de créance classés comme étant disponibles à la vente et de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance est évaluée selon les mêmes critères que la dépréciation des prêts.

Lorsque la perte de valeur d'un instrument de créance ou de capitaux propres disponible à la vente est attribuable à une dépréciation, la valeur comptable du titre continue de refléter la juste valeur. Les pertes découlant de la dépréciation sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global vers le poste « Autres revenus opérationnels – Profit net sur les titres de placement » dans le compte consolidé de résultat.

Les pertes découlant de la dépréciation des titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées sous « Autres revenus opérationnels – Profit net sur les titres de placement » dans le compte consolidé de résultat.

Les reprises de pertes de valeur d'instruments de créance disponibles à la vente découlant d'augmentations de la juste valeur liées à des événements survenus après la date de la dépréciation sont prises en compte sous « Autres revenus opérationnels – Profit net sur les titres de placement » dans le compte consolidé de résultat, jusqu'à concurrence de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur de titres de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas comptabilisées dans le compte consolidé de résultat; les augmentations de la juste valeur de ces instruments après la dépréciation sont portées aux capitaux propres.

Les reprises de pertes de valeur de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont prises en compte sous « Autres revenus opérationnels – Profit net sur les titres de placement » dans le compte consolidé de résultat, jusqu'à concurrence du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale.

Prêts

Les prêts se composent de prêts et d'avances montés ou acquis par la Banque qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance ni désignés comme étant à la juste valeur. Les titres de créance qui ne sont pas des titres détenus à des fins de transaction ou qui n'ont pas été désignés comme étant disponibles à la vente et qui ne sont pas inscrits à la cote d'un marché actif sont également classés dans les prêts.

Les prêts montés par la Banque sont comptabilisés lorsque les sommes sont avancées à l'emprunteur. Les prêts acquis sont comptabilisés lorsque la contrepartie est payée par la Banque. Les prêts sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif moins les pertes de valeur, s'il en est. Les prêts sont présentés déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Dans son évaluation de la juste valeur, la Banque tient compte des ajustements au titre des taux d'intérêt et au titre des pertes sur créances. Tous les prêts acquis étant comptabilisés à la juste valeur, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'est comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière à la date de l'acquisition. En conséquence, on ne considère pas que les prêts acquis ont subi une dépréciation à la date de l'acquisition.

L'ajustement au titre des taux d'intérêt à la date de l'acquisition est principalement lié aux prêts à taux fixe, et il reflète l'incidence de l'écart entre le taux d'intérêt contractuel du prêt et le taux d'intérêt s'appliquant au prêt à la date de l'acquisition pour sa durée résiduelle. L'ajustement au titre des taux d'intérêt est amorti intégralement par imputation aux revenus d'intérêts dans le compte consolidé de résultat sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Un ajustement global au titre des pertes sur créances est apporté afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à l'insuffisance des flux de trésorerie sur la durée des prêts, évaluée à la date de l'acquisition.

L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte un volet lié aux pertes sur créances subies et un volet lié aux pertes futures prévues.

Dans les cas où les prêts sont évalués individuellement, l'ajustement au titre des pertes sur créances établi à la date de l'acquisition fait l'objet d'un suivi sur la durée du prêt. Les variations des flux de trésorerie attendus de ces prêts depuis la date de l'acquisition donnent lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans le compte consolidé de résultat ou à une reprise sur ce compte, selon le cas.

Dans les cas où les pertes ne sont pas évaluées individuellement pour chaque prêt, la Banque utilise une approche axée sur le portefeuille pour déterminer les pertes prévues à la date de l'acquisition. L'approche axée sur le portefeuille donne lieu à un ajustement au titre des pertes subies et à un ajustement au titre des pertes futures prévues. L'ajustement au titre des pertes subies est comparé au rendement du portefeuille de prêts chaque date de clôture, et une augmentation des flux de trésorerie prévus donnera lieu à une reprise sur le compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans le compte consolidé de résultat, alors que des flux de trésorerie inférieurs aux attentes entraîneront une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. L'ajustement au titre des pertes futures prévues est amorti par imputation au résultat au fur et à mesure que les pertes sont comptabilisées ou que le portefeuille de prêts réduit ses activités sur sa durée prévue. Le caractère raisonnable du solde non amorti au regard du portefeuille de prêts est réévalué chaque date de clôture. Un avantage global est comptabilisé uniquement si le montant amorti est supérieur aux pertes réellement subies. Une charge nette est comptabilisée si les pertes réelles sont supérieures aux montants amortis.

Pertes de valeur de prêts et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La Banque considère qu'un prêt est douteux lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation découlant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la date de comptabilisation initiale du prêt et que cet événement a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus du prêt pouvant être estimée d'une manière fiable. Est considérée comme une indication objective toute donnée observable portée à l'attention de la Banque sur les événements qui indiquent :

- des difficultés financières importantes de l'emprunteur;
- un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal;
- une probabilité élevée de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur;
- une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimatifs provenant du prêt ou des actifs sous-jacents au prêt.

S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible aux termes du contrat de prêt est en retard de 90 jours, sauf si le prêt est entièrement garanti, si la créance est en voie de recouvrement ou si les efforts en vue de recouvrer les sommes dues permettront, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement du prêt ou feront en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Aussi, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible aux termes du contrat accuse un retard de 180 jours, sauf si le prêt est garanti ou assuré par le gouvernement du Canada, par l'un des gouvernements provinciaux du Canada ou par un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat. Les pertes prévues au titre d'événements futurs ne sont pas comptabilisées.

La Banque examine les prêts et les avances individuellement et collectivement afin de déterminer la présence d'une indication de dépréciation.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances individuel

Une fois par période, la Banque détermine s'il y a lieu de comptabiliser une perte sur créances pour chaque prêt qui est considéré comme individuellement significatif.

La perte de valeur des prêts pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation et que la Banque considère comme dépréciés est évaluée en fonction de l'exposition globale de la Banque au client, en tenant compte des facteurs suivants :

- la capacité du client de générer des flux de trésorerie suffisants pour satisfaire aux obligations de service de la dette;
- la mesure dans laquelle les engagements des autres créditeurs sont de rang supérieur ou égal à ceux de la Banque et la probabilité que les autres créditeurs continuent de soutenir la société;
- la complexité de l'évaluation du montant global et du rang de toutes les réclamations des créditeurs et la mesure dans laquelle il existe des incertitudes juridiques et liées à l'assurance;
- la valeur de réalisation du titre (ou autres facteurs d'atténuation du risque de crédit) et la probabilité de reprise de possession.

Les pertes de valeur sont évaluées au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus d'un prêt à son taux d'intérêt effectif initial et de la comparaison de la valeur actuelle résultante avec la valeur comptable du prêt à ce moment. Ainsi, les revenus d'intérêts sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif initial.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif

La Banque regroupe les prêts qui n'ont pas été évalués individuellement comme ayant fait l'objet d'une dépréciation et elle les évalue collectivement. Des comptes de correction de valeur collectifs sont établis autant pour les prêts douteux que pour les prêts productifs. Les comptes de correction de valeur visant les prêts productifs constituent une estimation des pertes probables engagées qui sont inhérentes au portefeuille, mais qui n'ont pas encore été relevées spécifiquement comme faisant l'objet d'une perte de valeur.

Prêts douteux

La Banque considère que les prêts aux particuliers, qui se composent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts sur cartes de crédit et des autres prêts personnels, sont des groupes homogènes de prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. Tous les groupes homogènes de prêts font l'objet d'un test de dépréciation collectif.

La Banque utilise un modèle de taux de migration pour évaluer les pertes de valeur de ces éléments collectivement, étant donné qu'il n'est pas possible d'effectuer des évaluations individuelles de chaque prêt. Aux termes de cette méthode, les prêts présentant des caractéristiques de crédit similaires sont regroupés en fourchettes en fonction du nombre de jours d'arriéré, et une analyse statistique est utilisée pour déterminer la probabilité que les prêts de chaque fourchette franchissent les diverses étapes de défaut et s'avèrent éventuellement irrécouvrables. Ce modèle nécessite le recours à des analyses statistiques des données historiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant des prêts qui seront finalement radiés par suite d'événements ne pouvant être rattachés à un prêt en particulier. Pour les petits portefeuilles ou lorsque les informations sont insuffisantes ou insuffisamment fiables pour appliquer un modèle de taux de migration, la Banque applique une formule de base fondée sur les taux de pertes historiques.

Prêts productifs

En plus des corrections de valeur individuelles et des corrections de valeur découlant de l'application du modèle de taux de migration aux prêts à des particuliers, les prêts évalués individuellement pour lesquels il n'existait aucune indication de dépréciation sont regroupés en fonction de leurs caractéristiques de risque de crédit aux fins de leur réévaluation collective. Cette méthode vise à refléter les pertes de valeur que la Banque a subies par suite d'événements pour lesquels aucune perte spécifique n'a été relevée.

Le compte de correction de valeur collectif pour ces prêts est déterminé compte tenu de ce qui suit :

- les taux de pertes historiques de portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables (p. ex. : par secteurs, catégories de prêts ou produits);
- la période estimative entre la naissance de la dépréciation et l'identification de la perte et sa matérialisation au moyen d'une correction de valeur appropriée du prêt individuel;

- le jugement de la direction, qui doit évaluer si la conjoncture de l'économie et du crédit est telle que le niveau réel des pertes inhérentes à la date de clôture sera vraisemblablement plus ou moins élevé que le suggèrent les données passées. Dès que la direction est mise au courant d'informations permettant de recenser les pertes sur des prêts individuels au sein du groupe, ces prêts sont sortis du groupe et font l'objet d'un test de dépréciation individuel.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière

Un compte de correction de valeur a été établi à l'égard des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière de la Banque et il est comptabilisé dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière. La méthode utilisée pour établir ce compte de correction est semblable à celle qui est utilisée pour les prêts. Toute variation du compte de correction de valeur est comptabilisée sous « Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances » dans le compte consolidé de résultat.

Radiation de prêts

Les prêts (et les comptes de correction de valeur connexes) sont habituellement radiés, en tout ou en partie, lorsque leur recouvrement est peu probable. Dans le cas des prêts garantis, cette radiation survient généralement après la réception du produit de la réalisation du titre, s'il en est. Si la valeur de réalisation nette de la garantie connexe a été déterminée et qu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement futur, la radiation peut survenir plus tôt.

Reprises de pertes de valeur

Si le montant d'une perte de valeur à l'égard d'un prêt diminue au cours d'une période ultérieure et que la diminution peut objectivement être reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, l'excédent est repris au moyen d'une baisse correspondante du compte de correction de valeur. La reprise est comptabilisée sous « Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances » dans le compte consolidé de résultat.

Prêts restructurés

Les prêts restructurés sont les prêts dont la Banque a renégocié les modalités d'origine en accordant des conditions avantageuses à l'emprunteur. Ces conditions avantageuses peuvent comprendre l'ajustement des taux d'intérêt, le report ou la prolongation des paiements de principal et d'intérêt et la renonciation à une tranche du principal ou des intérêts. Une fois que les modalités du prêt ont été renégociées et que l'emprunteur les a acceptées, le prêt est considéré comme étant restructuré. À la date de la restructuration, l'investissement dans le prêt est ramené au montant des flux de trésorerie nets à recevoir aux termes des modalités modifiées, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt. Le prêt n'est plus considéré comme étant en souffrance, et la baisse de sa valeur comptable est comptabilisée dans les charges au titre des pertes de valeur de prêts dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle le prêt a été restructuré. Dans d'autres cas, la Banque peut juger que la restructuration est assez importante pour entraîner la comptabilisation d'un nouveau prêt.

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les engagements potentiels de la Banque aux termes des acceptations figurent à titre de passif à l'état consolidé de la situation financière. La Banque possède un droit équivalent à l'égard de ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, lequel est comptabilisé comme un actif. Les commissions qui lui sont versées figurent sous « Revenus tirés des frais et des commissions – Frais bancaires » dans le compte consolidé de résultat.

Comptabilité de couverture

La Banque consigne en bonne et due forme toutes les relations de couverture, de même que son objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture, à la naissance de la relation. Les éléments documentés au titre des couvertures portent notamment sur l'actif, le passif, la transaction prévue visée par un engagement ferme ou dont la réalisation est éminemment probable et

faisant l'objet de la couverture, la nature du risque couvert, l'instrument de couverture utilisé et la méthode servant à évaluer l'efficacité de la couverture. La Banque détermine aussi en bonne et due forme, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Toute inefficacité d'une couverture est évaluée et comptabilisée sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat.

Il existe trois types de couvertures : i) les couvertures de juste valeur, ii) les couvertures de flux de trésorerie et iii) les couvertures d'investissement net.

Couvertures de juste valeur

Dans une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est contrebalancée dans le compte consolidé de résultat par la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert. La Banque utilise les couvertures de juste valeur essentiellement pour convertir le taux fixe des instruments financiers en taux variable. Les éléments couverts comprennent les titres de créance et de capitaux propres disponibles à la vente, les prêts, les passifs dépôts et les débiteures subordonnées. Les instruments de couverture comprennent des swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie, des swaps de taux d'intérêt dans différentes monnaies et des passifs libellés en monnaies étrangères.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où il est efficace, est inscrite dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les profits et pertes sur l'élément couvert soient comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. La Banque utilise des couvertures de flux de trésorerie essentiellement pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie ayant trait aux instruments financiers à taux variable et les revenus prévus dont la réalisation est éminemment probable. Les éléments couverts comprennent les titres de créance disponibles à la vente, les prêts, les passifs dépôts et les revenus prévus dont la réalisation est éminemment probable. Les instruments de couverture comprennent des swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie, des swaps de taux d'intérêt dans différentes monnaies et des contrats de change à terme.

Couvertures d'investissement net

Dans une couverture d'investissement net, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où il est efficace, est inscrite dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les différences de conversion correspondantes au titre de l'investissement net couvert soient comptabilisées en résultat. La Banque désigne les passifs libellés en monnaies étrangères et les contrats de change à terme en tant qu'instruments de couverture pour gérer l'exposition aux monnaies étrangères et l'incidence sur les ratios de capital découlant des établissements à l'étranger.

Immobilisations corporelles

Terrains, immeubles et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les immeubles (y compris les agencements), le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, s'il en est. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif correspondant moins toute valeur résiduelle, comme suit : immeubles – 40 ans; agencements – 15 ans; matériel – de 3 à 10 ans; et améliorations locatives – durée du bail plus une période de renouvellement, jusqu'à concurrence de 15 ans. L'amortissement est comptabilisé sous « Charges opérationnelles – Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles » dans le compte consolidé de résultat. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à la fin de chaque exercice et ajustés au besoin.

Si les principales composantes des immeubles et du matériel sont assorties de durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et amorties sur la durée d'utilité estimative de chaque composante.

Les profits nets et les pertes nettes découlant de la sortie sont comptabilisés sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat de l'exercice au cours duquel la sortie survient.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, ou les deux. La Banque détient certains immeubles de placement qu'elle présente à l'état consolidé de la situation financière en tant qu'immobilisations corporelles selon le modèle du coût.

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'utilité estimative de 40 ans. Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévaluées à la fin de chaque exercice et ajustées au besoin.

Au besoin, la Banque retient les services de spécialistes indépendants en immobilier pour évaluer la juste valeur des immeubles de placement aux fins de la communication de l'information au moyen de techniques d'évaluation reconnues. S'il existe des prix obtenus dans le cadre de transactions récentes sur des biens comparables, la juste valeur est fondée sur ces transactions.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non financiers acquis en contrepartie de prêts dans le cadre d'une réalisation ordonnée sont comptabilisés dans les actifs détenus en vue de la vente ou détenus pour être utilisés.

Les actifs sont considérés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que de leur utilisation continue. L'actif acquis est comptabilisé dans les autres actifs à sa juste valeur (diminuée des coûts de la vente), jusqu'à concurrence de la valeur comptable du prêt (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur créances) à la date de l'échange. Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis. Toute perte de valeur subséquente de l'actif acquis pour la ramener à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisée sous « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat. Toute hausse subséquente de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, dans la mesure où celle-ci ne dépasse pas la perte de valeur cumulative, est également comptabilisée sous « Autres revenus opérationnels », de même que les profits ou pertes réalisés à la sortie.

Si l'actif acquis ne peut être considéré comme étant détenu en vue de la vente, il est considéré comme étant détenu pour être utilisé. Il est alors initialement évalué au coût et comptabilisé comme un actif semblable acquis dans le cours normal des activités.

Regroupements d'entreprises et goodwill

La Banque a recours à la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des acquisitions de filiales. Elle considère que la date d'acquisition correspond à la date à laquelle le contrôle est obtenu et la contrepartie des actifs acquis et des passifs repris de la filiale, légalement transférée. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie payée. La juste valeur de la contrepartie transférée par la Banque dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la somme de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par la Banque, des passifs engagés par la Banque envers les anciens propriétaires de la société acquise de même que des participations, y compris les options, s'il en est, émises par la Banque. La Banque comptabilise la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation auparavant détenue dans la filiale et de la contrepartie conditionnelle dans la contrepartie transférée en échange de l'acquisition. Un profit ou une perte sur les participations auparavant détenues dans une entreprise acquise, s'il en est, est comptabilisé sous « Autres revenus opérationnels – Autres ».

En règle générale, les actifs identifiables acquis (y compris les immobilisations incorporelles) et les passifs repris (y compris les passifs éventuels) sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. La Banque comptabilise les immobilisations incorporelles identifiables, peu importe si la société acquise comptabilisait ou non ces immobilisations avant le regroupement. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables, sauf indication contraire. Lorsque la Banque a l'obligation d'acquies une participation ne donnant pas le contrôle en contrepartie de trésorerie ou d'un autre actif financier, une

tranche de la participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée à titre de passif financier en fonction de la meilleure estimation de la valeur actualisée du montant de remboursement que puisse établir la direction. Lorsque la Banque est en droit de régler l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle en émettant de ses propres actions ordinaires, aucun passif financier n'est inscrit.

Tout excédent du coût de l'acquisition par rapport à la part de la Banque de la juste valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût de l'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant à la Banque des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, le profit qui en résulte est immédiatement comptabilisé sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat.

Au cours de la période d'évaluation (qui ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition), la Banque peut, de manière rétrospective, ajuster les montants comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

La Banque passe les coûts liés aux acquisitions en charges dans les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services, rendus.

Après l'acquisition, la Banque comptabilise les actifs et les passifs constatés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises de la manière décrite ci-après :

- Jusqu'à ce qu'ils soient réglés, les passifs éventuels sont évalués au montant qui ferait l'objet d'une provision ou au montant initialement comptabilisé, si celui est plus élevé, les variations étant comptabilisées dans le compte consolidé de résultat.
- Les actifs compensatoires sont évalués de la même manière que l'élément auquel la compensation est liée.
- Les contreparties éventuelles classées dans les passifs sont évaluées à la juste valeur et toute variation est constatée dans le compte consolidé de résultat.
- Les passifs relatifs aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la variation correspondante étant comptabilisée en capitaux propres.

Après la comptabilisation initiale du goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le goodwill dans son ensemble est évalué au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Le goodwill n'est pas amorti; il fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait s'être dépréciée.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque date de clôture pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT de la Banque qui devrait bénéficier de l'acquisition, et ce, à la date de l'acquisition. Aux fins du test de dépréciation du goodwill, les UGT auxquelles le goodwill a été attribué sont regroupées afin que le test de dépréciation ait lieu au niveau le moins élevé auquel le goodwill est surveillé aux fins de la gestion interne.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou la valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable, il n'est pas nécessaire de déterminer l'autre valeur. La Banque détermine la juste valeur diminuée des coûts de la vente au moyen d'un modèle d'évaluation approprié. Le modèle tient compte de plusieurs facteurs, notamment du résultat normalisé, du résultat projeté et des ratios cours/bénéfice. Ces calculs sont corroborés par des multiples de valorisation, les cours des actions des filiales cotées en bourse ou d'autres indicateurs de la juste valeur disponibles. Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent des actifs non monétaires identifiables et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou encore générés en interne. Les

immobilisations incorporelles de la Banque se composent essentiellement des logiciels, des relations clients, des immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base et des contrats de gestion de fonds.

Le coût des immobilisations incorporelles acquises séparément comprend leur prix d'achat et les coûts directement attribuables à leur préparation pour leur utilisation prévue.

Le coût des immobilisations incorporelles générées en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation des actifs en vue de leur exploitation de la manière envisagée par la direction.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, s'il en est.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont initialement évaluées au coût et amorties linéairement sur leur durée d'utilité comme suit : logiciels – de 5 à 10 ans; et autres immobilisations incorporelles – de 5 à 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. L'amortissement est comptabilisé sous « Charges opérationnelles – Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles » dans le compte consolidé de résultat.

Les immobilisations incorporelles étant considérées comme des actifs non financiers, le modèle d'amortissement des actifs non financiers est appliqué. Par ailleurs, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuel.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers de la Banque, à l'exception du goodwill et des actifs d'impôt différé, traités séparément, fait l'objet d'un test chaque date de clôture en vue de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Aux fins du test de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être évalués individuellement sont regroupés dans le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

S'il existe une indication de dépréciation, la Banque estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs non sectoriels de la Banque ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe une indication qu'un actif non sectoriel pourrait s'être déprécié, la Banque détermine la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif non sectoriel appartient.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur des activités poursuivies sont comptabilisées au compte consolidé de résultat dans les catégories de charges correspondant à la nature de l'actif déprécié. Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures sont réévaluées à la date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication que la perte a diminué ou disparu. Une perte de valeur est reprise si les estimations utilisées pour évaluer la valeur recouvrable ont été modifiées. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Ces reprises sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat.

Impôt sur le résultat

La Banque utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de l'impôt sur le résultat. Aux termes de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé représentent l'impôt cumulatif applicable aux différences temporelles, qui s'entendent des différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'il existera des bénéfices imposables suffisants pour y appliquer les actifs d'impôt différé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels on s'attend à ce que les différences temporelles soient recouvrées ou réglées.

Les actifs et les passifs d'impôt différé et d'impôt exigible ne sont compensés que s'ils surviennent dans le même groupe fiscal et que la Banque a le droit juridique et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La Banque constitue des provisions à l'égard de positions fiscales incertaines, lesquelles provisions, à son avis, reflètent adéquatement le risque lié aux positions fiscales faisant l'objet d'entretiens, de contrôles, de différends ou d'appels avec les autorités fiscales ou qui sont autrement considérées comme étant incertaines. Ces provisions sont constituées selon la meilleure estimation de la Banque quant au montant qui devrait être payé, compte tenu de tous les facteurs pertinents, lesquels sont réévalués chaque date de clôture.

L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé au même poste que l'élément connexe.

Contrats de location

La Banque en tant que bailleur

Les actifs loués à des clients aux termes de conventions qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, avec ou sans le titre juridique ultime, sont classés dans les contrats de location-financement et présentés sous « Prêts » dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs loués en vertu d'un contrat de location-financement sont décomptabilisés, et la Banque comptabilise une créance qui correspond à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat. Les coûts directs initialement engagés au titre de la négociation et de la conclusion d'un contrat de location-financement sont intégrés à la créance par le biais du taux d'actualisation appliqué au contrat. Les revenus au titre des contrats de location-financement sont comptabilisés sur la durée du contrat sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

Les actifs loués à des clients aux termes de conventions qui ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés dans les contrats de location simple. Les actifs loués sont inscrits sous « Immobilisations corporelles » dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les loyers sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat sous « Autres revenus opérationnels – Autres » dans le compte consolidé de résultat. Les coûts directs initialement engagés au titre de la négociation et de la conclusion d'un contrat de location simple sont intégrés à la valeur comptable de l'actif loué et passés en charges linéairement sur la durée du contrat.

La Banque en tant que preneur

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière, à un montant équivalant à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. L'obligation au titre des contrats de location-financement correspondante est incluse dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière. Le taux d'actualisation servant au calcul de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location est le taux d'intérêt implicite du contrat. Les loyers conditionnels sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Les loyers au titre des contrats de location simple sont passés en charges linéairement sur la durée du contrat, qui débute dès que le preneur contrôle l'utilisation physique de l'actif. Les incitatifs à la location sont traités comme une réduction des charges locatives et sont également comptabilisés linéairement sur la durée du contrat. Les loyers conditionnels découlant des contrats de location simple sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Cession-bail

La Banque comptabilise immédiatement en résultat net les profits et les pertes sur les transactions de cession-bail visant un actif non financier à la juste valeur de marché qui font en sorte que la Banque conserve un contrat de location simple (aux termes duquel le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété). Si la transaction de

cession-bail donne lieu à un contrat de location-financement, le profit sur cession, s'il en est, est différé et comptabilisé en résultat net sur la durée résiduelle du contrat.

Améliorations locatives

Les améliorations locatives sont des investissements visant à adapter les immeubles et les bureaux visés par des contrats de location simple en vue de leur utilisation prévue. La valeur actuelle des coûts estimatifs de remise en état nécessaires pour restaurer un bien loué à sa condition initiale à la fin du contrat, si nécessaire, est inscrite à l'actif dans le total des coûts des améliorations locatives. Parallèlement, un passif correspondant est comptabilisé afin de refléter l'obligation engagée. Les coûts de rétablissement sont comptabilisés en résultat net par le biais de l'amortissement des améliorations locatives inscrites à l'actif sur leur durée d'utilité estimative.

Instruments de fonds propres

La Banque classe les instruments de fonds propres comme des passifs financiers, des titres de capitaux propres ou des instruments financiers composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres, selon les modalités contractuelles des instruments.

Lorsque certaines caractéristiques de paiement ne suscitent pas une obligation inévitable de payer en trésorerie, il s'agit alors de caractéristiques de capitaux propres. Lorsqu'un instrument de fonds propres renferme des caractéristiques de passif et de capitaux propres, il est alors considéré comme un instrument composé. La composante passif d'un instrument composé est évaluée initialement lors de la comptabilisation initiale, et la valeur résiduelle est attribuée à la composante capitaux propres.

La composante passif est classée sous « Instruments de fonds propres – composante passif » dans l'état consolidé de la situation financière, et les charges d'intérêts connexes sont comptabilisées au compte consolidé de résultat.

Les instruments de fonds propres qui sont considérés en totalité ou en partie comme des titres de capitaux propres sont présentés sous « Participations ne donnant pas le contrôle – Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres » dans l'état consolidé de la situation financière. Lorsque la Banque est tenue de verser des distributions à des détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, les distributions sont déduites directement des capitaux propres et une hausse correspondante est inscrite sous « Autres passifs – Autres ». Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres des participations ne donnant pas le contrôle représente le bénéfice net tiré des fiducies de financement, lequel bénéfice n'est pas attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque.

Lorsque la Banque rachète un instrument composé, elle affecte la contrepartie versée à la composante passif en fonction de la juste valeur à la date de rachat, tout montant restant étant constaté directement dans les capitaux propres. Tout écart entre la juste valeur du passif et sa valeur comptable est constaté à titre de profit ou de perte dans le compte consolidé de résultat et affecté entièrement aux participations ne donnant pas le contrôle, sous « Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres ».

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation de la Banque quant à la contrepartie nécessaire pour régler l'obligation, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision représente la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus actualisés à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres à ce passif. L'augmentation de la provision pour refléter l'écoulement du temps est comptabilisée sous « Charges d'intérêts – Autres » dans le compte consolidé de résultat.

Contrats d'assurance

Les primes brutes au titre des contrats d'assurance-vie sont comptabilisées en revenus lorsqu'elles deviennent exigibles. Les primes brutes au titre des autres contrats d'assurance, principalement des contrats d'assurance dommages, sont comptabilisées en revenus sur la durée des contrats. Les primes non gagnées représentent la partie des primes souscrites pour l'exercice visé ayant trait à la période de risque après la date de clôture. Les recouvrements au titre des demandes de règlement sont comptabilisés en résultat dans la même période que les sinistres connexes.

Les demandes de règlement brutes au titre des contrats d'assurance-vie reflètent le coût de toutes les demandes survenues durant l'exercice. Les demandes de règlement brutes au titre des contrats d'assurance dommages comprennent les demandes réglées et les variations des passifs au titre des demandes non réglées. Les primes d'assurance cédées à des réassureurs sont passées en charges dans la même période que les primes des contrats d'assurance directs auxquels elles se rapportent.

Garanties

Les garanties comprennent les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les indemnisations, les rehaussements de crédit et d'autres contrats similaires. Les garanties admissibles à titre de dérivés sont comptabilisées conformément à la méthode visant les instruments dérivés. Dans le cas des garanties qui ne peuvent être admissibles à titre de dérivés, un passif est comptabilisé pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation prise en charge à l'origine. La juste valeur de l'obligation à l'origine est généralement fondée sur les flux de trésorerie actualisés de la prime à recevoir au titre de la garantie, ce qui engendre un actif correspondant. Après la comptabilisation initiale, ces garanties sont comptabilisées selon le plus élevé du montant initial, diminué de l'amortissement pour tenir compte des commissions gagnées au cours de la période, et de la meilleure estimation du montant nécessaire à l'extinction de toute obligation financière résultant de la garantie. Toute augmentation du passif est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat.

Avantages du personnel

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux aux salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les régimes de retraite offerts prennent surtout la forme de régimes de retraite à prestations définies (lesquelles sont, en règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et du salaire moyen des cinq dernières années de service), et parfois celle de régimes de retraite à cotisations définies (en vertu desquels la Banque verse des cotisations définies et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires). La Banque offre également d'autres avantages, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie postérieurs au départ à la retraite, de même que des avantages à long terme, notamment des prestations d'invalidité de longue durée.

Régimes de retraite à prestations définies et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Le coût de ces avantages du personnel est établi annuellement par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des meilleures estimations de la direction quant à diverses hypothèses, notamment en ce qui a trait au taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de rendement, à la date de clôture, d'obligations de sociétés de première qualité dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la Banque. Le rendement attendu des actifs des régimes est fondé sur la juste valeur des actifs des régimes au 31 octobre.

L'actif net ou le passif net de la Banque au titre des régimes d'avantages du personnel est calculé séparément pour chacun des régimes et il correspond à la différence entre la valeur actuelle des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour les périodes antérieures et la juste valeur des actifs des régimes, ajustée pour tenir compte des écarts actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés.

Lorsque le montant net figurant dans l'état consolidé de la situation financière est un actif, le montant de l'actif comptabilisé ne peut dépasser le total net des pertes actuarielles cumulées non comptabilisées, des coûts des services passés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime. Pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques, il faut tenir compte des exigences de financement minimal applicables à tout régime dont la Banque est le promoteur. Un avantage économique est disponible si la Banque peut le réaliser à un moment quelconque pendant la durée de vie des régimes ou au moment du règlement des passifs des régimes.

L'actif net ou le passif net est inclus sous « Autres actifs » ou sous « Autres passifs », selon le cas, dans l'état consolidé de la situation financière.

Si l'écart actuariel net cumulé non comptabilisé excède 10 % de la juste valeur des actifs des régimes ou de l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice si cette dernière est plus élevée, l'excédent à ce seuil de 10 % est alors généralement amorti sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés. Pour les principaux régimes de retraite et les principaux régimes d'avantages du personnel de la Banque, ces périodes s'échelonnent respectivement de 8 ans à 18 ans et de 8 ans à 26 ans.

Quand il y a augmentation (réduction) des avantages au titre d'un régime, la fraction de l'obligation au titre des prestations définies ainsi accrue (réduite) relative aux services passés rendus par les membres du personnel et dont les droits ne sont pas acquis est comptabilisée en résultat net, selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis. Si des droits à prestations sont acquis immédiatement, il y a comptabilisation immédiate de la charge (du produit) en résultat net.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite précités, sauf que les écarts actuariels et les coûts au titre des services passés sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes à cotisations définies

Certains salariés à l'extérieur du Canada participent à des régimes de retraite à cotisations définies. Les coûts inhérents à ces régimes correspondent aux cotisations versées par la Banque au nom des salariés au cours de l'exercice.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges si la Banque est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus et un passif non actualisé est calculé, après déduction des paiements effectués.

Comptabilisation des revenus et des charges

Les revenus ne sont comptabilisés que s'il est probable que les avantages économiques iront à la Banque et que si le montant des revenus peut être évalué de façon fiable. Pour être en mesure de comptabiliser les revenus, la Banque doit d'abord satisfaire aux critères énoncés ci-dessous :

Intérêts et revenus et charges d'intérêts assimilés

Les revenus d'intérêts et les charges d'intérêts liés à tous les instruments financiers portant intérêt, y compris les instruments détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une

période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) et inclut les commissions ou les coûts marginaux directement imputables à l'instrument faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, mais ne tient pas compte des pertes sur créances futures.

Si la Banque révisé ses estimations de décaissements ou d'encaissements, elle ajuste la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt qui sont évalués au coût amorti ou classés comme étant disponibles à la vente. La Banque calcule la valeur comptable ajustée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial et comptabilise la variation de la valeur comptable sous « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat.

Dès que la valeur comptable d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires a été dépréciée à la suite d'une perte de valeur, les revenus d'intérêt continuent d'être comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif net inhérent au placement.

Les coûts de montage de prêts sont différés et amortis en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée prévue du prêt. Les commissions de montage de prêts sont comptabilisées dans les revenus d'intérêts de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans les revenus d'intérêts à la réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont différés et amortis sur la durée résiduelle du prêt hypothécaire initial selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions d'engagement de prêts visant des prêts susceptibles d'être utilisés et les autres commissions de crédit sont différées (de même que les autres coûts marginaux) et prises en compte dans le taux d'intérêt effectif du prêt. Lorsqu'il est peu probable qu'un prêt sera utilisé, la commission d'engagement de prêt est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de l'engagement.

Aux fins de la présentation au compte consolidé de résultat, les revenus d'intérêts et les charges d'intérêts provenant des activités de transaction sont reclassés dans les revenus tirés des activités de transaction.

Revenus tirés des frais et des commissions

La Banque tire des revenus des frais et des commissions pour la prestation d'une vaste gamme de services à ses clients. Les revenus tirés des frais appartiennent à deux catégories :

Les revenus tirés des frais pour la prestation de services pendant une période donnée sont comptabilisés sur cette période. Ces revenus tirés des frais comprennent les revenus tirés des commissions, les commissions de syndication de prêts ainsi que les honoraires de gestion d'actifs, les frais de garde et les autres honoraires de gestion et de services- conseils.

Les revenus tirés des frais découlant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une transaction pour le compte d'un tiers, comme un accord visant l'acquisition d'actions ou d'autres titres ou encore l'achat ou la vente d'entreprises, sont comptabilisés à la clôture de la transaction sous-jacente. Les revenus tirés des frais ou les composantes de ceux-ci qui sont liés à l'exécution sont comptabilisés lorsque les critères correspondants sont satisfaits.

Charges liées aux frais et aux commissions

Les charges liées aux frais et aux commissions ont trait à des frais au titre de transactions et de services qui sont passés en charges lorsque les services sont reçus.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sur les titres de capitaux propres sont comptabilisés dans les revenus d'intérêts dès qu'est établi le droit de la Banque d'en recevoir le paiement.

Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions attribués à des salariés sont constatés à titre de charge de rémunération au compte consolidé de résultat sur la période d'acquisition des droits selon le nombre d'attributions dont les droits devraient devenir acquis, compte tenu de l'incidence des

renonciations prévues. Pour ce qui est des attributions qui sont accordées en tranches, chacune des tranches est reconnue comme une attribution distincte et amortie séparément.

Les droits à l'appréciation d'actions et autres droits qui sont réglés en trésorerie sont classés dans les passifs. Les droits classés dans les passifs sont réévalués à la juste valeur chaque date de clôture tant et aussi longtemps qu'ils restent en circulation.

Les options sur actions attribuées aux salariés qui sont assorties d'une composante alternative de droits à l'appréciation d'actions donnent aux salariés le droit d'exercer leurs options soit pour recevoir des actions, soit pour recevoir de la trésorerie. Ces options sont classées comme des passifs et sont réévaluées à la juste valeur chaque date de clôture tant et aussi longtemps qu'elles demeurent en circulation. Si une option est exercée, ce qui par le fait même annule la composante alternative de droits à l'appréciation d'actions, le produit du prix d'exercice ainsi que la charge à payer et l'impôt connexe sont inscrits sous « Capitaux propres – Actions ordinaires » dans l'état consolidé de la situation financière.

Les options sur actions classiques et autres attributions qui doivent être réglées en contrepartie d'actions sont classées comme des attributions réglées en titres de capitaux propres. Celles-ci sont passées en charges en fonction de leur juste valeur à la date d'attribution avec une augmentation correspondante sous « Capitaux propres – Autres réserves » dans l'état consolidé de la situation financière. Si une option est exercée, le produit de l'exercice ainsi que le montant comptabilisé sous « Capitaux propres – Autres réserves » est porté sous « Capitaux propres – Actions ordinaires » dans l'état consolidé de la situation financière.

Pour ce qui est de la composante alternative de droits à l'appréciation d'actions, des droits à l'appréciation d'actions et des options sur actions classiques, la Banque estime leur juste valeur en recourant à un modèle d'évaluation des options. Ce modèle utilise des données telles que le prix d'exercice de l'option, le cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, les dividendes attendus, la volatilité attendue (laquelle est calculée en utilisant une pondération égale de la volatilité implicite et de la volatilité historique) et les comportements particuliers des salariés en matière d'exercice d'options, selon des données statistiques. Pour ce qui est des autres attributions, la juste valeur correspond au cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de clôture.

Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la rémunération fondée sur des actions, les profits et pertes connexes découlant de l'évaluation à la valeur de marché sont pris en compte dans le poste « Salaires et avantages sociaux » sous la rubrique des charges opérationnelles au compte consolidé de résultat.

Toute renonciation volontaire à une composante alternative de droits à l'appréciation d'actions dans le cadre de laquelle le salarié conserve l'option sur actions correspondante sans qu'il n'y ait de changement à la juste valeur globale de l'attribution entraîne un reclassement du passif comptabilisé ainsi que de l'impôt connexe dans le poste « Capitaux propres – Autres réserves » à l'état consolidé de la situation financière. Ce reclassement est évalué à la juste valeur des attributions ayant fait l'objet d'une renonciation à la date de cette renonciation. Après les renonciations volontaires, les attributions sont comptabilisées à titre d'options sur actions classiques en fonction de la juste valeur à la date de la renonciation.

Programmes de fidélisation de la clientèle

La Banque exploite des programmes de fidélisation qui permettent à la clientèle d'accumuler des points lorsqu'ils utilisent les produits et les services de la Banque. En contrepartie de ses points cadeaux, le client peut obtenir des biens ou des services gratuits ou à moindre coût, si certaines conditions sont remplies.

La contrepartie reçue est répartie entre les biens vendus ou les services rendus et les points cadeaux émis, et la contrepartie affectée aux points cadeaux correspond à leur juste valeur. La juste valeur des points cadeaux est généralement établie au moyen de prix de détail équivalents pour une gamme de cadeaux dont l'échange était attendu. La juste valeur des points cadeaux attribués est différée dans les autres passifs et comptabilisée sous « Revenus tirés des services bancaires » lorsque les points sont échangés ou qu'ils expirent.

Dividendes sur les actions

Les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées sont comptabilisés comme un passif et déduits des capitaux propres une fois approuvés par le conseil d'administration de la Banque. Les dividendes intermédiaires sont portés en réduction des capitaux propres au moment où ils sont déclarés et non pas à la discrétion de la Banque.

Information sectorielle

La détermination des secteurs opérationnels repose sur le point de vue interne de la direction. Les secteurs opérationnels sont ceux dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de la Banque en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. La Banque compte quatre secteurs opérationnels, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. La catégorie Autres regroupe des secteurs opérationnels de moindre envergure comprenant la Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas attribués à un secteur opérationnel. Ces secteurs opérationnels offrent différents produits et services et sont gérés séparément, en fonction de la structure de gestion et de présentation de l'information interne de la Banque. La direction de la Banque passe régulièrement en revue les rapports de gestion interne.

Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies par la Banque dans l'établissement des états financiers consolidés. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait aux revenus exonérés d'impôt et au revenu provenant de sociétés associées, dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôt dans le cas des secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il faut recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans l'établissement de l'information financière sectorielle. La valeur de financement des actifs et des passifs est établie aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacun des secteurs en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les secteurs selon une méthode fondée sur le risque. Les transactions conclues entre les secteurs sont inscrites dans les résultats de chacun d'eux comme si elles avaient été conclues avec un tiers et sont éliminées au moment de la consolidation.

Avant 2011, les actifs ou les passifs nets étaient évalués aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros à court terme.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le bénéfice net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période visée.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le bénéfice net ajusté de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution, en circulation au cours de la période visée. Dans le calcul du résultat dilué par action, le résultat est ajusté pour tenir compte des variations des revenus et des charges qui pourraient découler de l'émission d'actions dilutives. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation pour la période rend compte de la dilution qui pourrait survenir si des options, des titres ou d'autres contrats conférant à leurs détenteurs le droit d'obtenir des actions ordinaires avaient été en circulation depuis l'ouverture de la période (ou à une date ultérieure) jusqu'à la clôture de la période (ou à une date antérieure). Les instruments qui sont estimés avoir eu un effet antidilutif au cours de la période sont exclus du calcul du résultat dilué par action.

Le résultat est ajusté en fonction du montant après impôt des distributions liées aux instruments de fonds propres dilutifs qui ont été comptabilisés au cours de la période. Pour ce qui est de la composante alternative de droits à l'appréciation d'actions qui est inscrite dans les passifs, la réévaluation après impôt incluse dans le poste « Salaires et avantages sociaux », déduction

faite des couvertures connexes, est ajustée pour tenir compte de la charge comme si ces droits avaient été classés dans les capitaux propres.

Dans le cas des options dont le paiement est fondé sur des actions, le nombre d'actions supplémentaires prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action est déterminé à l'aide de la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre net d'actions ordinaires supplémentaires est déterminé en posant comme hypothèse que les options sur actions dans le cours sont exercées et que le produit est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen en vigueur durant la période.

Le nombre d'actions supplémentaires liées à des instruments de fonds propres qui pourraient donner lieu à une émission d'actions ordinaires est établi selon les modalités du contrat.

4 Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes et les modifications de normes existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le BSIF.

L'IASB a publié bon nombre de nouvelles normes ou de normes révisées. La Banque ne peut adopter de façon anticipée les normes qui sont publiées, mais qui ne seront pas en vigueur au 1^{er} novembre 2013 (à l'exception de l'IFRS 7), comme l'explique l'avis du BSIF publié en octobre 2011. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

En vigueur au 1^{er} novembre 2013

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace les dispositions relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. La norme présente un modèle unique de consolidation basé sur la notion de contrôle, sans égard au fait que l'entité soit contrôlée par le biais de droits de vote ou par le biais d'autres accords contractuels, tel qu'il est courant pour les entités ad hoc. Le contrôle est fondé sur la capacité actuelle de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur les activités clés d'une filiale ou d'une entité ad hoc dans le but d'influer sur son exposition ou sur le rendement généré par la filiale ou l'entité ad hoc. Une modification apportée par la suite fournit des directives additionnelles.
- L'IFRS 11, *Partenariats*, annule et remplace l'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme corrige les incohérences dans la présentation des partenariats par la suppression de la méthode de la consolidation proportionnelle comme méthode de comptabilisation visant les entités sous contrôle conjoint et améliore la comptabilisation des partenariats par l'introduction d'une approche fondée sur des principes qui exige d'une partie à un partenariat qu'elle comptabilise ses droits et obligations selon le type de partenariat, plutôt que selon sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas).
- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, élargit la définition de participation et impose l'amélioration des informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur aux termes de toutes les normes IFRS.
- L'IAS 19, *Avantages du personnel*, élimine le recours à la méthode du corridor (soit la méthode que la Banque utilise actuellement) et exige que les gains et pertes actuariels soient comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global (les « AERG »). En effet, l'excédent ou le déficit net des régimes serait pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les montants comptabilisés dans les AERG ne sont jamais reclassés dans le compte consolidé de résultat. De plus, le taux d'actualisation devant être utilisé pour la comptabilisation du montant net des revenus d'intérêts et des charges d'intérêts est établi au moyen du taux d'actualisation des passifs et non au taux de rendement attendu des actifs. Cette situation donne lieu à une hausse des charges comptabilisées dans le compte consolidé de résultat, en fonction de la situation de capitalisation du régime. En outre, les soldes des AERG varient directement en fonction des fluctuations des gains et pertes actuariels.

- L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir (Compensation des actifs financiers et des passifs financiers)*, prévoit de nouvelles informations à fournir par les entités, dont les montants bruts faisant l'objet de droits de compensation, les montants compensés et le risque de crédit net correspondant.

En vigueur au 1^{er} novembre 2015

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, remplacera les directives contenues dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui

5 Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques

(en millions de dollars)

Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques
 Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques
 Total

Le montant des soldes que la Banque devait maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 11 748 millions de dollars (7 114 millions de dollars au 31 octobre 2011; 5 906 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

6 Juste valeur des instruments financiers

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes [se reporter à la note 9 d) pour obtenir la juste valeur des instruments dérivés].

La Banque présume que la juste valeur des ressources en trésorerie, des titres pris en pension, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres actifs, des obligations relatives aux titres mis en pension, des acceptations, des obligations relatives aux titres vendus à découvert et des autres passifs se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

La juste valeur des prêts détenus à des fins de transaction est établie au moyen d'une technique d'évaluation fondée sur l'utilisation de données d'entrée observables sur le marché.

Les titres détenus à des fins de transaction et les titres de placement sont évalués en fonction de cours, si possible. Si les cours ne sont pas faciles à obtenir, les justes valeurs sont estimées en fonction des cours de titres semblables ou d'autres méthodes d'évaluation. Les titres de capitaux propres qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont évalués au moyen de modèles pouvant comporter d'importantes données d'entrée observables ou non observables sur le marché.

Les justes valeurs des instruments dérivés négociés en bourse sont fondées sur les cours de marché, alors que celles des instruments dérivés négociés de gré à gré sont déterminées en fonction de modèles d'établissement des prix, lesquels reposent sur des données d'entrée comme les cours de marché et les prix contractuels courants des instruments sous-jacents, ainsi que la valeur temps et la courbe de rendement, ou de facteurs de volatilité sous-jacents aux positions. L'établissement de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs continus sur la durée des instruments. Les produits dérivés évalués en fonction d'une méthode d'évaluation reposant sur des données d'entrée observables sur le marché sont principalement les swaps de taux d'intérêt, les options de taux, les swaps de devises et les contrats de change à terme. Les modèles d'établissement des prix et de swaps en fonction de chiffres actualisés sont les méthodes d'évaluation les plus fréquemment utilisées. Les modèles

a trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers. Cette norme a été modifiée par l'IASB de manière à repousser sa date d'entrée en vigueur de deux ans par rapport à la date prévue initialement. Il s'agit de la première étape d'un projet en trois étapes visant à remplacer la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers. Les autres étapes du projet, qui sont en cours d'élaboration, portent sur la dépréciation d'actifs financiers et la comptabilité de couverture. La Banque continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que ses répercussions.

	Aux	Ouverture au
31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques	4 294 \$	3 730 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	40 928	36 501
Total	45 222 \$	40 231 \$

Certains dépôts auprès d'autres banques de néant (néant au 31 octobre 2011; 701 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) sont donnés en garantie de certains passifs connexes au programme de titrisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

reposent sur diverses données d'entrée, y compris les taux de change au comptant et à terme et les courbes de taux d'intérêt.

Les produits dérivés évalués selon une méthode d'évaluation reposant sur d'importantes données d'entrée non observables sont les contrats à long terme (swaps de taux d'intérêt et de devises, contrats de change à terme, contrats d'options et certains swaps sur défaillance) et d'autres produits dérivés visant un groupe d'actifs, de marchandises ou de monnaies. Ces modèles tiennent compte de certaines données d'entrée non observables comme la volatilité et la corrélation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis le montage ou l'achat des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- Pour les prêts à taux variable, les ajustements éventuels au titre des changements aux écarts de taux ne sont pas pris en compte dans l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur est présumée être égale à la valeur comptable.
- Pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus pour ces prêts au moyen des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée n'est pas ajustée au titre des changements aux écarts de taux. Par conséquent, il est présumé que la juste valeur de ces types de dépôts est égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des modalités et des risques similaires.

La juste valeur des débetures subordonnées et des instruments de fonds propres est établie d'après le cours du marché. Lorsque le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après le prix actuel sur le marché pour des titres de créance comportant des modalités et des risques similaires.

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas incluse dans ces montants.

(en millions de dollars)	Aux					
	31 octobre 2012			31 octobre 2011		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)
Actifs						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	54 804 \$	54 804 \$	– \$	45 222 \$	45 222 \$	– \$
Métaux précieux	12 387	12 387	–	9 249	9 249	–
Actifs détenus à des fins de transaction	87 596	87 596	–	75 799	75 799	–
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	197	197	–	375	375	–
Titres pris en pension	47 354	47 354	–	34 582	34 582	–
Instruments financiers dérivés (note 9)	30 327	30 327	–	37 322	37 322	–
Titres de placement	33 361	33 361	–	30 176	30 176	–
Prêts	371 370	364 766	6 604	332 639	327 573	5 066
Autres actifs	8 831	8 831	–	7 637	7 637	–
Passifs						
Dépôts	466 054	463 609	(2 445)	423 201	421 335	(1 866)
Acceptations	8 932	8 932	–	8 172	8 172	–
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	18 622	18 622	–	15 450	15 450	–
Instruments financiers dérivés (note 9)	35 299	35 299	–	40 236	40 236	–
Obligations relatives aux titres mis en pension	56 949	56 949	–	38 216	38 216	–
Débiteures subordonnées	10 482	10 143	(339)	7 381	6 923	(458)
Instruments de fonds propres	1 560	1 358	(202)	2 191	2 003	(188)
Autres passifs	29 382	29 382	–	26 546	26 546	–

Les fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de taux constituent la principale cause des variations de la juste valeur des instruments financiers de la Banque, ce qui se traduit par un écart favorable ou défavorable par rapport à la valeur comptable. En ce qui a trait aux instruments financiers de la Banque qui sont inscrits au coût ou au coût amorti, la valeur comptable n'est pas ajustée en fonction des augmentations ou des diminutions de la juste

valeur découlant des fluctuations du marché, y compris celles attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des titres de placement, des instruments dérivés et des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est continuellement ajustée en fonction de la juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs

La Banque évalue les instruments comptabilisés à la juste valeur à l'aide de prix cotés sur des marchés, lorsque de tels prix sont disponibles. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Lorsque de tels prix cotés ne sont pas disponibles, la Banque utilise autant que possible des données observables dans ses modèles d'évaluation. Lorsque toutes les données importantes sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

Les tableaux qui suivent présentent la hiérarchie des justes valeurs des instruments comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	– \$	12 857 \$	– \$	12 857 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	23 364	–	–	23 364
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	4 974	6 257	–	11 231
Titres de sociétés et autres titres de créance	110	9 482	37	9 629
Fonds / fiducies de revenus et fonds de couverture	167	4 348	1 281	5 796
Titres de capitaux propres	24 477	87	55	24 619
	53 092 \$	33 031 \$	1 373 \$	87 496 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	165	32	197
Titres de placement¹⁾				
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	11 312 \$	561 \$	– \$	11 873 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	2 958	8 117	270	11 345
Titres de sociétés et autres titres de créance	886	5 305	481	6 672
Titres hypothécaires	–	126	–	126
Titres de capitaux propres	1 938	146	1 071	3 155
	17 094 \$	14 255 \$	1 822 \$	33 171 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	17 889 \$	5 \$	17 894 \$
Contrats de change et sur l'or	38	8 824	98	8 960
Contrats sur actions	535	156	216	907
Dérivés de crédit	–	972	45	1 017
Autres	545	997	7	1 549
	1 118 \$	28 838 \$	371 \$	30 327 \$
Passifs				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	17 377 \$	9 \$	17 386 \$
Contrats de change et sur l'or	43	8 178	–	8 221
Contrats sur actions	1 441	640	613	2 694
Dérivés de crédit	–	5 187	164	5 351
Autres	476	1 171	–	1 647
	1 960 \$	32 553 \$	786 \$	35 299 \$
Obligations liées aux titres vendus à découvert	14 778 \$	3 844 \$	– \$	18 622 \$

1) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 190 \$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	– \$	13 607 \$	– \$	13 607 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	16 559	–	–	16 559
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	2 563	6 481	–	9 044
Titres de sociétés et autres titres de créance	–	9 866	–	9 866
Fonds / fiducies de revenus et fonds de couverture	–	3 113	1 420	4 533
Titres de capitaux propres	22 106	–	84	22 190
	41 228 \$	33 067 \$	1 504 \$	75 799 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	342	33	375
Titres de placement¹⁾				
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	12 154 \$	764 \$	– \$	12 918 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	324	5 710	305	6 339
Titres de sociétés et autres titres de créance	278	5 910	926	7 114
Titres hypothécaires	–	152	–	152
Titres de capitaux propres	2 174	153	1 093	3 420
	14 930 \$	12 689 \$	2 324 \$	29 943 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	14 \$	20 611 \$	– \$	20 625 \$
Contrats de change et sur l'or	85	12 505	102	12 692
Contrats sur actions	820	70	227	1 117
Dérivés de crédit	–	1 514	222	1 736
Autres	252	900	–	1 152
	1 171 \$	35 600 \$	551 \$	37 322 \$
Passifs				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	8 \$	20 169 \$	– \$	20 177 \$
Contrats de change et sur l'or	107	11 796	–	11 903
Contrats sur actions	1 116	689	477	2 282
Dérivés de crédit	–	4 201	570	4 771
Autres	221	882	–	1 103
	1 452 \$	37 737 \$	1 047 \$	40 236 \$
Obligations liées aux titres vendus à découvert	10 150 \$	5 300 \$	– \$	15 450 \$

1) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 233 \$.

Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010 (en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	– \$	11 427 \$	– \$	11 427 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	21 293	–	–	21 293
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	4 519	4 710	–	9 229
Titres de sociétés et autres titres de créance	–	9 220	20	9 240
Fonds / fiducies de revenus et fonds de couverture	–	–	1 067	1 067
Titres de capitaux propres	21 158	–	–	21 158
	46 970 \$	25 357 \$	1 087 \$	73 414 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	784	39	823
Titres de placement¹⁾				
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	14 465 \$	– \$	– \$	14 465 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	–	4 449	500	4 949
Titres de sociétés et autres titres de créance	–	7 330	485	7 815
Titres hypothécaires	–	766	506	1 272
Titres de capitaux propres	1 939	104	567	2 610
	16 404 \$	12 649 \$	2 058 \$	31 111 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	5 \$	13 333 \$	– \$	13 338 \$
Contrats de change et sur l'or	89	10 378	95	10 562
Contrats sur actions	271	76	365	712
Dérivés de crédit	–	1 248	355	1 603
Autres	134	548	11	693
	499 \$	25 583 \$	826 \$	26 908 \$
Passifs				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	3 \$	13 351 \$	25 \$	13 379 \$
Contrats de change et sur l'or	106	11 717	–	11 823
Contrats sur actions	277	326	1 372	1 975
Dérivés de crédit	–	2 774	479	3 253
Autres	120	881	7	1 008
	506 \$	29 049 \$	1 883 \$	31 438 \$
Obligations liées aux titres vendus à découvert	17 685 \$	3 832 \$	2 \$	21 519 \$

1) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 270 \$.

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les tableaux qui suivent résument les variations se rapportant aux instruments de niveau 3.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Actifs détenus à des fins de transaction ¹⁾	Instruments financiers dérivés	Titres de placement
Solde au 31 octobre 2011	1 537 \$	(496)\$²⁾	2 324 \$
Profits (pertes) inscrit(e)s dans le résultat net ³⁾	96	336	149
Profits (pertes) inscrit(e)s dans les autres éléments du résultat global	–	–	(18)
Achats	277	(250)	372
Ventes et échéances	(258)	38	(1 021)
Transferts vers/depuis le niveau 3	(247)	(43)	16
Solde au 31 octobre 2012	1 405 \$	(415)\$²⁾	1 822 \$

1) Lest titres détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Représente un passif net.

3) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.

	Actifs détenus à des fins de transaction ¹⁾	Instruments financiers dérivés ²⁾	Titres de placement
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars)			
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	1 126 \$	(1 057) \$	2 058 \$
Profits (pertes) inscrit(e)s dans le résultat net ³⁾	37	71	28
Profits (pertes) inscrit(e)s dans les autres éléments du résultat global	–	–	242
Achats et nouvelles transactions	564	495	127
Ventes et échéances	(209)	–	(250)
Transferts vers/d depuis le niveau 3	–	–	119
Autres	19	(5)	–
Solde au 31 octobre 2011	1 537 \$	(496) \$	2 324 \$

1) Les variations des titres détenus à des fins de transaction de niveau 3 sont présentées déduction faite des variations des obligations relatives aux titres vendus à découvert.

2) Représente un passif net.

3) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.

Analyse de sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3. Les titres disponibles à la vente de niveau 3 de la Banque comprennent certains titres de créance non liquides, titres de capitaux propres non cotés et placements de crédit structurés. Les données non observables utilisées pour évaluer ces titres sont principalement les corrélations de défauts, le rendement de certaines obligations ainsi que le moment et le montant des flux de trésorerie. Une analyse de sensibilité a été effectuée dans le but de déterminer le profit ou la perte éventuel, et les montants de différentes hypothèses ont été modifiés à cette fin (par exemple en faisant passer le rendement des obligations de +/- 2 %). En ce qui a trait à ces titres, l'application de ces autres hypothèses raisonnablement possibles s'est traduite par un profit éventuel de 17 millions de dollars (18 millions de dollars en 2011) et une perte éventuelle de 41 millions de dollars (44 millions de dollars en 2011). La tranche de ce profit éventuel qui aurait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global s'établit à 10 millions de dollars (16 millions de dollars en 2011) et celle de la perte éventuelle, à 24 millions de dollars (40 millions de dollars en 2011). Les instruments dérivés, les titres détenus à des fins de transaction et les obligations relatives aux titres vendus à découvert de niveau 3 de la Banque contiennent des titres adossés à des créances avec flux groupés synthétiques non provisionnés, certains swaps de taux d'intérêt, des options sur titres de capitaux propres et des titres de capitaux propres qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de ces instruments sont principalement les corrélations de défaut et la volatilité des options sur titres de capitaux propres. Une analyse de sensibilité a été effectuée à l'égard de

ces évaluations et les montants de différentes hypothèses ont été modifiés à cette fin (par exemple en faisant passer la volatilité implicite de +/- 3 %). En ce qui a trait aux titres détenus à des fins de transaction, aux instruments dérivés et aux obligations relatives aux titres vendus à découvert de la Banque, l'application de ces autres hypothèses raisonnablement possibles s'est traduite par un profit net éventuel de 69 millions de dollars (70 millions de dollars en 2011) et une perte nette éventuelle de 70 millions de dollars (71 millions de dollars en 2011).

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations ou d'informations supplémentaires visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, les transferts importants suivants ont été effectués à partir des niveaux 1, 2 et 3 ou vers ceux-ci.

Au cours de l'exercice à l'étude, des titres détenus à des fins de transaction totalisant 247 millions de dollars ont été virés du niveau 3. Des titres totalisant 116 millions de dollars ont été virés au niveau 2 en raison d'informations nouvelles obtenues par l'intermédiaire d'un service de fixation de prix par consensus, lesquelles sont considérées comme une donnée d'entrée observable. Des titres totalisant 131 millions de dollars ont été virés au niveau 1 en raison d'une information nouvelle permettant de considérer les données d'entrée comme étant observables.

Des passifs dérivés totalisant 43 millions de dollars et des titres de placement totalisant 16 millions de dollars ont été virés du niveau 2 au niveau 3 du fait que, durant l'exercice, des données de marché ont cessé d'être observables.

Profit initial

La Banque ne comptabilise aucun profit initial au titre des instruments évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données d'entrées qui ne sont pas toutes observables sur le marché. Lorsque les données d'entrée deviennent observables au cours de la durée de vie des instruments ou que les instruments sont cédés (décomptabilisés), le profit est comptabilisé en résultat.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Solde au début de l'exercice	13 \$	15 \$
Profit différé ou perte différée sur les nouvelles transactions	1	3
Comptabilisation dans le compte de résultat durant la période	(5)	(3)
Instruments cédés	(1)	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	8 \$	13 \$

7 Actifs détenus à des fins de transaction

a) Titres détenus à des fins de transaction

Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des titres détenus à des fins de transaction :

(en millions de dollars)	Durée à courir jusqu'à l'échéance						Aux		Ouverture au	
							31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	
	Moins de trois mois	De trois à douze mois	De un an à cinq ans	De cinq à dix ans	Plus de dix ans	Sans échéance déterminée	Valeur comptable	Valeur comptable	Valeur comptable	
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres de créance du gouvernement du Canada	624 \$	3 227 \$	5 513 \$	1 656 \$	2 515 \$	– \$	13 535 \$	12 759 \$	16 186 \$	
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	931	289	1 274	621	1 518	–	4 633	4 228	4 487	
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	18	372	7 740	1 346	692	–	10 168	3 492	5 065	
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	947	1 084	2 199	752	1 279	–	6 261	5 123	4 755	
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	30 417	30 417	26 724	22 267	
Autres	513	970	5 787	1 928	427	–	9 625	9 866	9 227	
Total	3 033 \$	5 942 \$	22 513 \$	6 303 \$	6 431 \$	30 417 \$	74 639 \$	62 192 \$	61 987 \$	
Total par monnaies (en dollars canadiens équivalents)										
Dollar canadien	1 933 \$	3 771 \$	10 737 \$	3 079 \$	4 380 \$	24 750 \$	48 650 \$	46 059 \$	49 065 \$	
Dollar américain	39	1 009	9 418	2 488	831	2 769	16 554	7 823	7 158	
Peso mexicain	264	325	687	260	49	141	1 726	2 935	2 553	
Autres monnaies	797	837	1 671	476	1 171	2 757	7 709	5 375	3 211	
Total des titres détenus à des fins de transaction	3 033 \$	5 942 \$	22 513 \$	6 303 \$	6 431 \$	30 417 \$	74 639 \$	62 192 \$	61 987 \$	

b) Prêts détenus à des fins de transaction

Le tableau qui suit présente la répartition par secteurs géographiques des prêts détenus à des fins de transaction :

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	
Prêts détenus à des fins de transaction^{1), 2)}				
États-Unis ³⁾	5 984 \$	5 832 \$	5 381 \$	
Europe ⁴⁾	3 108	4 333	3 442	
Asie-Pacifique ⁴⁾	2 610	2 382	1 802	
Canada ⁴⁾	134	274	334	
Autres ⁴⁾	1 021	786	468	
Total	12 857 \$	13 607 \$	11 427 \$	

1) La répartition par secteurs géographiques des prêts détenus à des fins de transaction se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime de l'actif sous-jacent.

2) Prêts libellés en dollars américains.

3) Comprend des prêts détenus à des fins de transaction servant de couverture à des swaps de crédit sur rendement total liés à des prêts s'établissant à 2 315 \$ (3 035 \$ au 31 octobre 2011; 3 112 \$ au 1^{er} novembre 2010), tandis que le reste a trait aux activités de transactions sur métaux précieux et aux activités de prêt à court terme.

4) Ces prêts ont trait aux activités de transactions sur métaux précieux et aux activités de prêt à court terme.

8 Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains portefeuilles d'actifs et de passifs comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces éléments sont inscrits à leur juste valeur et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat.

Ces portefeuilles comprennent :

- certains titres de créance afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;
- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de prorogation afin de réduire considérablement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces passifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur.

(en millions de dollars)	Juste valeur			Variations de la juste valeur ¹⁾	
	Aux		Ouverture au		Pour les exercices clos les
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Titres de placement – créances	197 \$	375 \$	823 \$	– \$	(13) \$
Passifs au titre de billets de dépôt ²⁾	157	101	99	(6)	–

1) Les montants des profits ou des pertes sont constatés sous « Autres revenus opérationnels – Autres ».

2) Au 31 octobre 2012, la Banque était tenue aux termes de contrats de verser 149 \$ aux détenteurs des billets à l'échéance (100 \$ au 31 octobre 2011).

Une analyse de la valeur comptable des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est présentée ci-après :

(en millions de dollars)	Durée à courir jusqu'à l'échéance					Aux		Ouverture au
						31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
	Moins de trois mois	De trois à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Sans échéance déterminée	Valeur comptable	Valeur comptable	Valeur comptable
Titres de placement								
Titres de créance	– \$	30 \$	135 \$	– \$	– \$	165 \$	342 \$	784 \$
Autres	–	–	–	–	32	32	33	39
Total	– \$	30 \$	135 \$	– \$	32 \$	197 \$	375 \$	823 \$

9 Instruments financiers dérivés

a) Montants notionnels

Le tableau qui suit indique le total des montants notionnels des instruments dérivés non réglés par types et ventilés selon que la Banque les utilise à des fins de transaction ou les désigne dans des relations de couverture. Les montants notionnels de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le profit ou la perte éventuel afférent au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant notionnel représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué en vue de l'établissement des flux de trésorerie à échanger. Les dérivés de crédit classés dans la catégorie des autres contrats dérivés se composent principalement de swaps sur défaillance achetés ou vendus. Dans une moindre mesure, cette catégorie comprend également des swaps sur rendement total liés à des prêts et à des titres de créance. Les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux autres produits de base tels que l'énergie et les métaux communs sont classés sous « Autres contrats dérivés – autres ».

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012			2011		
	Transaction	Couverture	Total	Transaction	Couverture	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Cotés en bourse						
Contrats à terme standardisés	134 252 \$	– \$	134 252 \$	120 028 \$	– \$	120 028 \$
Options achetées	25 134	–	25 134	67 228	–	67 228
Options vendues	27 938	–	27 938	77 041	–	77 041
	187 324	–	187 324	264 297	–	264 297
De gré à gré						
Contrats de garantie de taux	218 077	–	218 077	140 434	–	140 434
Swaps	1 592 361	68 257	1 660 618	1 421 270	54 845	1 476 115
Options achetées	7 626	–	7 626	12 775	–	12 775
Options vendues	7 565	–	7 565	8 171	–	8 171
	1 825 629	68 257	1 893 886	1 582 650	54 845	1 637 495
Total	2 012 953 \$	68 257 \$	2 081 210 \$	1 846 947 \$	54 845 \$	1 901 792 \$
Contrats de change et sur l'or						
Cotés en bourse						
Contrats à terme standardisés	15 260 \$	– \$	15 260 \$	16 590 \$	– \$	16 590 \$
Options achetées	589	–	589	1 999	–	1 999
Options vendues	789	–	789	2 188	–	2 188
	16 638	–	16 638	20 777	–	20 777
De gré à gré						
Au comptant et à terme	281 937	18 256	300 193	270 423	5 873	276 296
Swaps	172 111	12 885	184 996	179 671	9 527	189 198
Options achetées	2 676	–	2 676	1 994	–	1 994
Options vendues	2 212	–	2 212	2 301	–	2 301
	458 936	31 141	490 077	454 389	15 400	469 789
Total	475 574 \$	31 141 \$	506 715 \$	475 166 \$	15 400 \$	490 566 \$
Autres contrats dérivés						
Capitaux propres de gré à gré	44 037 \$	– \$	44 037 \$	34 608 \$	– \$	34 608 \$
Crédit de gré à gré	68 384	–	68 384	72 997	–	72 997
Autres	65 719	–	65 719	41 881	–	41 881
Total	178 140 \$	– \$	178 140 \$	149 486 \$	– \$	149 486 \$
Total des montants notionnels des contrats en cours	2 666 667 \$	99 398 \$	2 766 065 \$	2 471 599 \$	70 245 \$	2 541 844 \$

b) Durée à courir jusqu'à l'échéance

Le tableau qui suit présente un sommaire de la durée à courir jusqu'à l'échéance des montants notionnels des instruments financiers dérivés de la Banque par types :

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme standardisés	79 807 \$	54 445 \$	– \$	134 252 \$
Contrats de garantie de taux	180 220	37 857	–	218 077
Swaps	539 768	801 444	319 406	1 660 618
Options achetées	28 495	3 504	761	32 760
Options vendues	29 250	5 139	1 114	35 503
	857 540	902 389	321 281	2 081 210
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme standardisés	10 497	4 763	–	15 260
Au comptant et à terme	268 892	30 419	882	300 193
Swaps	29 246	103 449	52 301	184 996
Options achetées	2 181	1 084	–	3 265
Options vendues	2 080	921	–	3 001
	312 896	140 636	53 183	506 715
Autres contrats dérivés				
Capitaux propres	32 626	11 199	212	44 037
Crédit	16 351	49 224	2 809	68 384
Autres	36 562	28 097	1 060	65 719
	85 539	88 520	4 081	178 140
Total	1 255 975 \$	1 131 545 \$	378 545 \$	2 766 065 \$

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme standardisés	77 293 \$	42 735 \$	– \$	120 028 \$
Contrats de garantie de taux	119 120	21 314	–	140 434
Swaps	500 230	727 900	247 985	1 476 115
Options achetées	76 160	3 417	426	80 003
Options vendues	80 494	4 055	663	85 212
	853 297	799 421	249 074	1 901 792
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme standardisés	9 846	6 443	301	16 590
Au comptant et à terme	248 179	27 757	360	276 296
Swaps	43 884	96 754	48 560	189 198
Options achetées	2 419	1 574	–	3 993
Options vendues	3 273	1 216	–	4 489
	307 601	133 744	49 221	490 566
Autres contrats dérivés				
Capitaux propres	24 124	10 232	252	34 608
Crédit	14 813	52 832	5 352	72 997
Autres	24 945	16 920	16	41 881
	63 882	79 984	5 620	149 486
Total	1 224 780 \$	1 013 149 \$	303 915 \$	2 541 844 \$

c) Risque de crédit

Tout comme les autres actifs financiers, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers corresponde au montant du principal, déduction faite de toute provision pour pertes sur créances applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant notionnel de l'instrument dérivé.

De façon générale, les contrats dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à son

engagement de paiement. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés de gré à gré présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés sur un marché organisé. La variation nette de la valeur des contrats négociés en bourse est normalement réglée quotidiennement en trésorerie. Les détenteurs de ces contrats se tournent vers un marché organisé pour l'exécution de ces derniers.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère comme solvables, et elle gère le risque de crédit associé aux instruments dérivés en appliquant le même processus de gestion du risque de crédit que pour les autres actifs financiers.

La Banque recherche activement des moyens de réduire son exposition aux pertes sur créances associées aux instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des conventions-cadres de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie ne sont réglés qu'après la réalisation des contrats favorables.

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque met en œuvre les mêmes mesures et processus de gestion du risque de crédit que ceux qui sont utilisés dans les activités de prêt aux fins de l'évaluation et de l'approbation du risque de crédit éventuel.

Le tableau qui suit présente un sommaire du risque de crédit de la Banque lié aux instruments dérivés de gré à gré. Le montant exposé au risque de crédit (« MERC ») représente le coût de remplacement estimatif, ou la juste valeur positive, pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de toute convention-cadre de compensation ou garantie conclue. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (« RCÉ ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le Surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance du capital. Le solde pondéré en fonction du risque est obtenu en multipliant le RCÉ par les exigences en matière de capital (« K »), celles-ci étant multipliées par 12,5 et établies en fonction de la probabilité de défaut (« PD »), de la perte en cas de défaut (« PCD »), de l'échéance et des facteurs de corrélation déterminés. Le poste « Autres » sous « Autres contrats dérivés » comprend les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux autres marchandises, notamment les dérivés sur l'énergie et les métaux communs.

	IFRS				PCGR du Canada			
	Aux							
	31 octobre 2012				31 octobre 2011 ²⁾			
(en millions de dollars)	Montant notionnel	Montant exposé au risque de crédit (MERC) ¹⁾	Risque de crédit équivalent (RCÉ) ¹⁾	Actifs pondérés en fonction du risque ¹⁾	Montant notionnel	Montant exposé au risque de crédit (MERC) ¹⁾	Risque de crédit équivalent (RCÉ) ¹⁾	Actifs pondérés en fonction du risque ¹⁾
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés	134 252 \$	– \$	– \$	– \$	120 028 \$	– \$	– \$	– \$
Contrats de garantie de taux	218 077	–	144	25	140 434	7	52	10
Swaps	1 660 618	2 721	4 993	1 633	1 476 115	3 065	6 337	1 867
Options achetées	32 760	3	23	9	80 003	15	14	6
Options vendues	35 503	–	–	–	85 212	–	–	–
	2 081 210	2 724	5 160	1 667	1 901 792	3 087	6 403	1 883
Contrats de change et sur l'or								
Contrats à terme standardisés	15 260	–	–	–	16 590	–	–	–
Au comptant et à terme	300 193	956	3 812	819	276 296	1 707	4 311	932
Swaps	184 996	1 421	4 268	1 077	189 198	2 017	5 163	1 256
Options achetées	3 265	26	60	15	3 993	102	30	11
Options vendues	3 001	–	–	–	4 489	–	–	–
	506 715	2 403	8 140	1 911	490 566	3 826	9 504	2 199
Autres contrats dérivés								
Capitaux propres	44 037	445	1 750	515	34 608	1 012	2 525	454
Crédit	68 384	360	2 171	432	72 997	58	2 165	666
Autres	65 719	1 072	2 422	1 109	41 881	786	1 817	668
	178 140	1 877	6 343	2 056	149 486	1 856	6 507	1 788
Total des instruments dérivés	2 766 065 \$	7 004 \$	19 643 \$	5 634 \$	2 541 844 \$	8 769 \$	22 414 \$	5 870 \$

1) Les montants présentés ne comprennent pas les garanties et les conventions-cadres de compensation par produit. Les montants liés aux conventions-cadres de compensation et aux garanties ont totalisé 23 323 \$ (28 439 \$ en 2011) pour le MERC et 32 656 \$ (37 412 \$ en 2011) pour le RCÉ.

2) Les montants des périodes antérieures n'ont pas été retraités, puisqu'ils représentent les montants réellement déclarés aux fins réglementaires pour cette période.

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés cotés en bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés de gré à gré est obtenue au moyen de modèles d'évaluation qui tiennent compte des prix en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents ainsi que de la valeur temps et de la courbe des taux ou de la volatilité des positions sous-jacentes.

La Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, évalue le risque comme étant la juste valeur positive actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque de crédit comme la compensation et le nantissement. Les contreparties de grande qualité représentaient une proportion considérable de l'exposition au risque de crédit découlant des transactions sur produits dérivés de la Banque au 31 octobre 2012.

Les instruments dérivés utilisés par la Banque comprennent les dérivés de crédit dans ses portefeuilles de placement et de prêts. La Banque accorde de la protection de crédit comme solution de rechange à la prise en charge d'un risque découlant d'une participation dans des actifs constitués d'obligations ou de prêts, tandis qu'elle obtient de la protection de crédit pour gérer ou atténuer les risques de crédit.

L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés tient compte du

risque de crédit et des coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments dérivés par types, ventilés selon que la Banque les détient à des fins de transaction ou les désigne dans une relation de couverture.

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012		2012		2011	
	Juste valeur moyenne ¹⁾		Juste valeur à la clôture de l'exercice		Juste valeur à la clôture de l'exercice	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
À des fins de transaction						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	126 \$	90 \$	66 \$	50 \$	94 \$	48 \$
Swaps	19 294	19 143	16 550	16 625	19 394	19 235
Options	131	133	85	125	139	122
	19 551	19 366	16 701	16 800	19 627	19 405
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme de gré à gré	4 247	4 228	3 432	3 056	5 620	5 655
Swaps	5 792	5 345	4 919	4 691	6 386	5 532
Options	98	130	77	83	164	210
	10 137	9 703	8 428	7 830	12 170	11 397
Autres contrats dérivés						
Capitaux propres	1 200	2 662	981	2 715	1 133	2 282
Crédit	1 419	5 080	1 042	5 351	1 698	4 771
Autres	1 430	1 479	1 390	1 626	1 153	1 103
	4 049	9 221	3 413	9 692	3 984	8 156
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de transaction	33 737 \$	38 290 \$	28 542 \$	34 322 \$	35 781 \$	38 958 \$
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps			1 191 \$	555 \$	1 008 \$	772 \$
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme de gré à gré			177	180	26	98
Swaps			417	242	507	408
			594	422	533	506
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de couverture			1 785 \$	977 \$	1 541 \$	1 278 \$
Total des instruments dérivés avant compensation			30 327 \$	35 299 \$	37 322 \$	40 236 \$
Moins : incidence des accords-cadres de compensation, des garanties et d'autres éléments ²⁾			23 323	23 323	28 553	27 786
Total des instruments dérivés			7 004 \$	11 976 \$	8 769 \$	12 450 \$

1) La juste valeur moyenne de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de transaction s'est établie comme suit pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 : favorable dans une mesure de 28 226 \$ et défavorable dans une mesure de 32 179 \$. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) Conformément à la réglementation.

e) Activités de couverture

Les activités de couverture de la Banque admissibles à la comptabilité de couverture sont les couvertures de juste valeur, les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissement net.

Inefficacité des relations de couverture

En raison de la partie inefficace des couvertures désignées, la Banque a inscrit les montants qui suivent sous « Autres revenus opérationnels – Autres » :

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Couvertures de juste valeur		
Profit inscrit (perte inscrite) sur les éléments couverts	(318)\$	(274)\$
Profit inscrit (perte inscrite) sur les dérivés de couverture	317	343
Inefficacité	(1)\$	69 \$
Couvertures de flux de trésorerie		
Inefficacité	7 \$	49 \$
Couvertures d'investissement net		
Inefficacité	–	–

Instruments de couverture

La valeur de marché est présentée par types de relations :

(en millions de dollars)	Aux				Ouverture au	
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture de juste valeur ¹⁾	1 413 \$	486 \$	1 334 \$	546 \$	703 \$	551 \$
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture de flux de trésorerie	221	367	186	703	126	825
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture d'investissement net ¹⁾	151	124	21	29	4	24
Total des instruments dérivés désignés dans des relations de couverture	1 785 \$	977 \$	1 541 \$	1 278 \$	833 \$	1 400 \$

1) Au 31 octobre 2012, la juste valeur des instruments non dérivés désignés dans des relations de couverture d'investissement net et de juste valeur s'établissait à 5 573 \$ (5 646 \$ en 2011). Ces instruments de couverture non dérivés sont présentés sous « Dépôts auprès d'autres banques » dans l'état consolidé de la situation financière.

Couvertures de flux de trésorerie

Les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie visant des éléments couverts devraient se produire ainsi que leur incidence sur le compte consolidé de résultat sont les suivants :

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans
Entrées de trésorerie liées à des actifs	2 071 \$	410 \$	– \$
Sorties de trésorerie liées à des passifs	(1 365)	(3 791)	(92)
Flux de trésorerie nets	706 \$	(3 381)\$	(92)\$
Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans
Entrées de trésorerie liées à des actifs	431 \$	158 \$	– \$
Sorties de trésorerie liées à des passifs	(2 803)	(2 117)	(19)
Flux de trésorerie nets	(2 372)\$	(1 959)\$	(19)\$

Les revenus découlant des flux de trésorerie d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument sous-jacent. Les profits ou les pertes de change découlant des flux de trésorerie futurs tirés des éléments monétaires figurant à l'état de la situation financière sont comptabilisés au fur et à mesure. Les revenus prévus sont comptabilisés sur la période à laquelle ils se rapportent.

10 Titres de placement

Les titres de placement comprennent des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres disponibles à la vente.

a) Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des titres de placement :

	Durée à courir jusqu'à l'échéance						Aux	Ouverture au	
	Moins de trois mois	De trois à douze mois	De un an à cinq ans	De cinq à dix ans	Plus de dix ans	Sans échéance déterminée	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
(en millions de dollars)							Valeur comptable	Valeur comptable	Valeur comptable
Disponibles à la vente									
Titres de créance du gouvernement du Canada	7 \$	153 \$	5 846 \$	720 \$	6 \$	– \$	6 732 \$	9 568 \$	11 817 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	70	140	3 074	7	8	–	3 299	2 319	1 131
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	345	377	3 197	–	8	–	3 927	683	1 240
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	2 315	2 201	3 417	837	249	–	9 019	6 751	5 070
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	–	54	9	134	–	197	271	312
Autres titres de créance	966	1 536	3 484	124	731	–	6 841	6 968	8 366
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	415	415	419	470
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	2 741	2 741	2 964	2 705
Total des titres disponibles à la vente	3 703	4 407	19 072	1 697	1 136	3 156	33 171	29 943	31 111
Détenus jusqu'à leur échéance									
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	–	76	99	7	8	–	190	233	270
	–	76	99	7	8	–	190	233	270
Total des titres de placement	3 703 \$	4 483 \$	19 171 \$	1 704 \$	1 144 \$	3 156 \$	33 361 \$	30 176 \$	31 381 \$
Total par monnaies (en dollars canadiens équivalents)									
Dollar canadien	90 \$	289 \$	8 188 \$	546 \$	21 \$	1 679 \$	10 813 \$	13 100 \$	14 299 \$
Dollar américain	662	864	6 325	289	629	1 184	9 953	7 389	9 014
Peso mexicain	142	42	1 325	4	298	37	1 848	290	313
Autres monnaies	2 809	3 288	3 333	865	196	256	10 747	9 397	7 755
Total des titres de placement	3 703 \$	4 483 \$	19 171 \$	1 704 \$	1 144 \$	3 156 \$	33 361 \$	30 176 \$	31 381 \$

b) Le tableau qui suit présente une analyse des profits et des pertes latents sur les titres disponibles à la vente :

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance du gouvernement du Canada	6 606 \$	127 \$	1 \$	6 732 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 260	39	–	3 299
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	3 929	3	5	3 927
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	8 850	194	25	9 019
Obligations de pays désignés à marché naissant	124	73	–	197
Autres titres de créance	6 607	307	73	6 841
Actions privilégiées	442	18	45	415
Actions ordinaires	2 260	551	70	2 741
Total des titres disponibles à la vente	32 078 \$	1 312 \$	219 \$	33 171 \$

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance du gouvernement du Canada	9 413 \$	160 \$	5 \$	9 568 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	2 285	38	4	2 319
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	685	–	2	683
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	6 539	242	30	6 751
Obligations de pays désignés à marché naissant	163	108	–	271
Autres titres de créance	6 897	254	183	6 968
Actions privilégiées	453	19	53	419
Actions ordinaires	2 545	576	157	2 964
Total des titres disponibles à la vente	28 980 \$	1 397 \$	434 \$	29 943 \$

Au 1 ^{er} novembre 2010 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance du gouvernement du Canada	11 635 \$	183 \$	1 \$	11 817 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	1 101	30	–	1 131
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	1 225	19	4	1 240
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	4 834	276	40	5 070
Obligations de pays désignés à marché naissant	180	132	–	312
Autres titres de créance	8 223	290	147	8 366
Actions privilégiées	489	24	43	470
Actions ordinaires	2 249	585	129	2 705
Total des titres disponibles à la vente	29 936 \$	1 539 \$	364 \$	31 111 \$

Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente de 1 093 millions de dollars (profit de 963 millions de dollars en 2011; profit de 1 175 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) a diminué pour s'établir à 891 millions de dollars (profit de 736 millions de dollars en 2011; profit de 955 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010), compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles. Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

c) Le tableau qui suit présente une analyse des titres disponibles à la vente pour lesquels des pertes latentes existent de manière continue :

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Moins de douze mois			Douze mois ou plus			Total		
	Coût	Juste valeur	Pertes latentes	Coût	Juste valeur	Pertes latentes	Coût	Juste valeur	Pertes latentes
Titres de créance du gouvernement du Canada	54 \$	53 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	54 \$	53 \$	1 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	29	29	–	–	–	–	29	29	–
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	2 207	2 205	2	48	45	3	2 255	2 250	5
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	2 166	2 156	10	91	76	15	2 257	2 232	25
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres titres de créance	856	845	11	808	746	62	1 664	1 591	73
Actions privilégiées	8	7	1	403	359	44	411	366	45
Actions ordinaires	656	602	54	168	152	16	824	754	70
Total des titres disponibles à la vente	5 976 \$	5 897 \$	79 \$	1 518 \$	1 378 \$	140 \$	7 494 \$	7 275 \$	219 \$

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Moins de douze mois			Douze mois ou plus			Total		
	Coût	Juste valeur	Pertes latentes	Coût	Juste valeur	Pertes latentes	Coût	Juste valeur	Pertes latentes
Titres de créance du gouvernement du Canada	1 927 \$	1 922 \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	1 927 \$	1 922 \$	5 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	629	625	4	10	10	–	639	635	4
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	35	33	2	42	42	–	77	75	2
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	2 616	2 599	17	42	29	13	2 658	2 628	30
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres titres de créance	1 933	1 872	61	1 076	954	122	3 009	2 826	183
Actions privilégiées	8	7	1	403	351	52	411	358	53
Actions ordinaires	661	549	112	280	235	45	941	784	157
Total des titres disponibles à la vente	7 809 \$	7 607 \$	202 \$	1 853 \$	1 621 \$	232 \$	9 662 \$	9 228 \$	434 \$

Au 31 octobre 2012, le coût des titres disponibles à la vente de 689 \$ (694 \$ en 2011) excédait de 219 millions de dollars leur juste valeur (434 millions de dollars en 2011). Cette perte latente est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global, dans les profits (pertes) latent(e)s sur les titres disponibles à la vente. Sur les titres de placement d'un montant de 689 \$ (694 \$ en 2011), des titres d'une valeur de 203 \$ (162 \$ en 2011) affichaient une perte latente de manière continue depuis plus de un an, ce qui se traduisait par une perte latente de 140 millions de dollars (232 millions de dollars en 2011). La diminution des pertes latentes sur les titres de créance est principalement attribuable à l'amélioration des écarts de taux. En ce qui a trait aux instruments de capitaux propres, l'amélioration des marchés financiers est venue réduire la perte latente.

Les titres de placement sont considérés comme ayant subi une perte de valeur seulement s'il existe une indication objective qu'un ou plusieurs événements générateurs de pertes se sont produits et ont eu une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés, compte tenu de la garantie disponible.

En règle générale, les garanties ne sont pas fournies directement par les émetteurs des titres de créance. Cependant, certains titres de créance peuvent être garantis par des actifs déterminés pouvant être obtenus en cas de défaillance.

Les titres de placement font l'objet d'un test de dépréciation chaque date de clôture, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation révèlent l'existence d'indications objectives de dépréciation.

d) Profit net sur les titres de placement

Le tableau qui suit présente une analyse du profit net sur les titres de placement :

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Profits ou pertes réalisés, montant net	281 \$	384 \$
Pertes de valeur ¹⁾	96	99
Profit sur les titres de placement, montant net	185 \$	285 \$

1) Les pertes de valeur proviennent des titres de capitaux propres à hauteur de 74 \$ (43 \$ en 2011) et d'autres titres de créance à hauteur de 22 \$ (56 \$ en 2011).

11 Prêts

a) Prêts en cours par secteurs géographiques¹⁾

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et du compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des prêts, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	157 024 \$	145 461 \$	136 388 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	53 158	50 747	49 657
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	42 055	36 275	35 115
	252 237	232 483	221 160
États-Unis			
Prêts personnels	1 619	2 807	4 847
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	21 085	15 495	13 282
	22 704	18 302	18 129
Mexique			
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 771	3 412	3 686
Prêts personnels et sur cartes de crédit	1 884	1 744	1 987
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	5 636	5 602	4 725
	11 291	10 758	10 398
Pérou			
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 195	930	747
Prêts personnels et sur cartes de crédit	3 434	2 636	1 905
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	5 518	4 544	3 595
	10 147	8 110	6 247
Autres pays			
Prêts hypothécaires à l'habitation	13 640	11 882	11 503
Prêts personnels et sur cartes de crédit	8 182	5 383	5 135
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	49 534	43 344	38 094
	71 356	60 609	54 732
Déduire : compte de correction de valeur pour pertes sur créances	2 969	2 689	2 630
Total ²⁾	364 766 \$	327 573 \$	308 036 \$

1) La répartition par secteurs géographiques des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.

2) Les prêts libellés en dollars américains totalisaient 71 021 \$ (63 650 \$ au 31 octobre 2011; 57 136 \$ au 1^{er} novembre 2010), les prêts libellés en pesos mexicains se chiffraient à 8 566 \$ (8 299 \$ au 31 octobre 2011; 8 554 \$ au 1^{er} novembre 2010) et les prêts libellés dans d'autres monnaies s'élevaient à 39 201 \$ (28 710 \$ au 31 octobre 2011; 26 076 \$ au 1^{er} novembre 2010).

b) Prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs¹⁾

(en millions de dollars)	Aux				Ouverture au	
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Solde	% du total	Solde	% du total	Solde	% du total
Particuliers						
Prêts hypothécaires à l'habitation	175 630 \$	46,7 %	161 685 \$	47,8 %	152 324 \$	47,9 %
Prêts sur cartes de crédit	12 541	3,3	11 026	3,3	10 949	3,4
Prêts personnels	55 736	14,8	52 291	15,5	52 582	16,5
	243 907 \$	64,8 %	225 002 \$	66,6 %	215 855 \$	67,8 %
Entreprises et administrations publiques						
Services financiers	27 030	7,2	20 699	6,1	17 751	5,6
Commerce de gros et de détail	12 685	3,4	10 705	3,2	9 701	3,1
Immobilier	11 442	3,0	10 345	3,1	10 189	3,2
Pétrole et gaz	11 789	3,1	9 611	2,8	8 841	2,8
Transport	8 005	2,1	7 304	2,2	6 553	2,1
Automobile	6 708	1,8	5 365	1,6	4 825	1,5
Agriculture	5 706	1,5	5 198	1,5	4 313	1,4
Administrations publiques	3 567	1,0	4 213	1,2	3 958	1,2
Hôtels et loisirs	3 518	0,9	3 439	1,0	3 764	1,2
Exploitation minière et métaux de première fusion	5 733	1,5	6 284	1,9	5 113	1,6
Services publics	5 697	1,5	4 908	1,5	4 635	1,5
Soins de santé	3 731	1,0	3 797	1,1	3 391	1,1
Télécommunications et câble	4 238	1,1	3 789	1,1	3 096	1,0
Médias	1 323	0,4	1 374	0,4	1 492	0,5
Produits chimiques	1 344	0,4	1 535	0,5	1 092	0,3
Aliments et boissons	2 563	0,7	2 674	0,8	2 560	0,8
Produits forestiers	1 338	0,4	1 055	0,3	1 040	0,3
Autres	15 882	4,2	10 653	3,1	9 624	3,0
	132 299 \$	35,2 %	112 948 \$	33,4 %	101 938 \$	32,2 %
	376 206 \$	100 %	337 950 \$	100 %	317 793 \$	100 %
Compte de correction de valeur collectif	(2 420)		(2 138)		(2 141)	
Compte correction de valeur collectif au titre des prêts garantis par la FDIC	(88)		(67)		–	
Total des prêts et acceptations	373 698 \$		335 745 \$		315 652 \$	

1) Chaque catégorie de prêts est présentée déduction faite du compte de correction de valeur évalué individuellement.

c) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont entièrement garantis et que les mesures de recouvrement devraient raisonnablement permettre d'obtenir leur remboursement ou faire en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux selon la politique de la Banque.

(en millions de dollars)	Aux				Ouverture au							
	31 octobre 2012 ²⁾				31 octobre 2011 ²⁾				1 ^{er} novembre 2010 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 232 \$	424 \$	184 \$	1 840 \$	1 363 \$	488 \$	191 \$	2 042 \$	1 403 \$	466 \$	202 \$	2 071 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	451	219	47	717	377	187	55	619	398	207	58	663
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	220	95	199	514	226	242	393	861	513	208	389	1 110
Total	1 903 \$	738 \$	430 \$	3 071 \$	1 966 \$	917 \$	639 \$	3 522 \$	2 314 \$	881 \$	649 \$	3 844 \$

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

2) Compte non tenu des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

12 Titrisation

Programmes de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (« SCHL »)

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme de TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme de TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »). La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs. La Banque a déjà vendu des TH directement à la SCHL dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (le « PAPH »).

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après.

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012 ²⁾	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actifs			
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	16 253 \$	17 156 \$	14 035 \$
Autres actifs associés ¹⁾	9 223	7 846	9 346
Passifs			
Valeur comptable des passifs connexes	25 706	25 334	23 659

- 1) Ces montants comprennent les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du principal que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.
- 2) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 25 737 \$ et la juste valeur des passifs connexes, à 26 042 \$, ce qui correspond à une position nette de (305) \$.

13 Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts douteux¹⁾

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au		
	31 octobre 2012 ²⁾	31 octobre 2011 ²⁾	1 ^{er} novembre 2010 ²⁾		
	Prêts douteux, montant brut ¹⁾	Montant net	Montant net	Montant net	
	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances				
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 420 \$	461 ³⁾ \$	959 \$	695 \$	971 \$
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 301	341 ⁴⁾	960	1 098	1 230
Prêts personnels et sur cartes de crédit	861	807 ⁴⁾	54	164	90
Total	3 582 \$	1 609 \$	1 973 \$	1 957 \$	2 291 \$
Par secteurs géographiques					
Canada			479 \$	483 \$	552 \$
États-Unis			118	–	90
Autres pays			1 376	1 474	1 649
Total			1 973 \$	1 957 \$	2 291 \$

- 1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012 ont totalisé 24 \$ (30 \$ au 31 octobre 2011).
- 2) Compte non tenu des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.
- 3) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.
- 4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels et sur cartes de crédit est évalué sur une base collective.

Pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011, la Banque aurait comptabilisé des revenus d'intérêts supplémentaires de 261 millions de dollars et de 253 millions de dollars, respectivement, au titre des prêts douteux si ceux-ci avaient été classés dans les prêts productifs.

b) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

	Aux						Ouverture au	
	31 octobre 2012						31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
(en millions de dollars)	Solde au début de l'exercice	Radiations ¹⁾	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les différences de conversion	Solde à la clôture de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Individuel	484 \$	(200)\$	80 \$	149 \$	(52)\$	461 \$	484 \$	489 \$
Collectif	2 138	(1 098)	291	1 086	3	2 420	2 138	2 141
Total avant les prêts garantis par la FDIC ³⁾	2 622	(1 298)	371	1 235	(49)	2 881	2 622	2 630
Prêts garantis par la FDIC	67	–	4	17	–	88	67	–
	2 689 \$	(1 298)\$	375 \$	1 252 \$	(49)\$	2 969 \$	2 689 \$	2 630 \$
Représenté par :								
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux						1 609 \$	1 398 \$	1 377 \$
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs ²⁾						1 272	1 224	1 253
Total avant les prêts garantis par la FDIC						2 881	2 622	2 630
Prêts garantis par la FDIC						88	67	–
						2 969 \$	2 689 \$	2 630 \$

1) Les prêts restructurés durant l'exercice se sont établis à 25 \$ (28 \$ en 2011). Il n'y a eu aucune radiation de prêts restructurés durant l'exercice (39 \$ en 2011).

2) Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques de (965) \$ (981 \$ au 31 octobre 2011; 1 105 \$ au 1^{er} novembre 2010), la tranche restante étant répartie entre les prêts personnels et sur cartes de crédit de (121) \$ (187 \$ au 31 octobre 2011; 95 \$ au 1^{er} novembre 2010) et les prêts hypothécaires à l'habitation de (186) \$ (56 \$ au 31 octobre 2011; 53 \$ au 1^{er} novembre 2010).

3) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les autres actifs.

c) Total des prêts garantis par la FDIC

	Aux	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
(en millions de dollars)		
R-G Premier Bank		
Encours du principal	3 284 \$	4 012 \$
Ajustements à la juste valeur	(648)	(1 034)
Valeur comptable nette	2 636	2 978
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(88)	(67)
	2 548 \$	2 911 \$

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes sur prêts. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée à ces prêts est présentée dans le compte consolidé de résultat déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est présenté selon le montant brut à l'état consolidé de la situation financière. Au 31 octobre 2012, la valeur comptable des prêts garantis par la FDIC s'établissait à 2,5 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2011) et le montant net à recevoir de la FDIC s'élevait à 534 millions de dollars (775 millions de dollars au 31 octobre 2011), et il était pris en compte sous « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

14 Entités ad hoc

a) Entités ad hoc consolidées

Le tableau suivant présente de l'information sur les entités ad hoc consolidées par la Banque :

	Aux		Ouverture au	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	
(en millions de dollars)				
Fonds multicédants américain géré par la Banque	5 959 \$	3 310 \$	2 841 \$	
Structures de financement de la Banque	25 038	18 776	16 547	
Autres	242	225	350	
Total	31 239 \$¹⁾	22 311 \$ ¹⁾	19 738 \$ ¹⁾	

1) Comprend des instruments émis par d'autres entités de la Banque de 24,2 milliards de dollars (18,9 milliards de dollars en 2011; 16,7 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010) qui sont compensés lors de la consolidation.

Fonds multicédants américain

Le fonds multicédants parrainé par la Banque aux États-Unis achète des actifs financiers de première qualité auprès de tiers (les « vendeurs ») au moyen de fonds obtenus par l'émission de papier commercial adossé à des actifs bénéficiant d'une cote élevée. Les vendeurs continuent de gérer les actifs et de fournir des rehaussements de crédit au titre de leur tranche des programmes au moyen de protections par surnantissement et de réserves de trésorerie.

Chacun des actifs achetés par le fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie qui lui est propre, fournie par la Banque sous la forme d'une convention d'achat d'actifs liquides (une « CAAL »). L'objet premier de la facilité de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où le fonds multicédants se trouverait dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. L'agent administratif peut exiger de la Banque, en sa qualité de fournisseur de trésorerie, qu'elle s'exécute conformément aux CAAL applicables, auquel cas la Banque est tenue d'acheter une participation dans les actifs connexes détenus par le fonds multicédants. La Banque n'est pas tenue de s'exécuter conformément aux CAAL si le fonds multicédants lui-même devient insolvable.

Les conventions de liquidités que la Banque a conclues avec le fonds multicédants exigent de celle-ci qu'elle finance la valeur nominale intégrale de l'ensemble des actifs, y compris les actifs en souffrance, s'il en est, du fonds multicédants. Cette facilité sert à éponger les pertes relatives aux actifs en souffrance, s'il en est, qui sont en sus des pertes assumées par les rehaussements de crédit propres à des actifs particuliers et à certains autres billets émis par le fonds multicédants. En outre, la Banque fournit au fonds multicédants un rehaussement de crédit pour l'ensemble du programme et détient les billets subordonnés émis par celui-ci.

L'exposition de la Banque liée au fonds multicédants américain aux termes de la CAAL, y compris l'obligation d'acheter des actifs en souffrance, de même que le rehaussement de crédit pour l'ensemble du programme fourni

par la Banque et le placement de la Banque dans les billets subordonnés du fonds multicédants, obligent la Banque à éponger les pertes découlant du fonds multicédants américain qui pourraient être importantes au regard de celui-ci, ce qui, de concert avec sa capacité de diriger les activités du fonds multicédants, fait en sorte que la Banque consolide le fonds multicédants américain.

La majorité des actifs du fonds multicédants sont inclus sous « Prêts aux entreprises et aux administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque.

Structures de financement de la Banque

La Banque a recours à des structures de financement pour faciliter le financement économique de ses propres activités, y compris l'émission d'obligations couvertes, d'instruments de fonds propres et de certaines débetures subordonnées. Ces structures de financement comprennent la Fiducie Scotia Covered Bond Trust, la Fiducie de Capital Banque Scotia, la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia et la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia.

Les activités de ces entités ad hoc se limitent généralement à la détention de groupes d'actifs ou de créances générés par la Banque, ou d'un dépôt auprès de la Banque, et à l'utilisation des fonds pour financer des distributions à leurs investisseurs. Ces entités ad hoc sont consolidées, la Banque ayant le pouvoir décisionnel et la capacité d'obtenir la majorité des avantages des fiducies.

Les notes 21, 22 et 23, respectivement, présentent le détail des émissions et des rachats d'obligations couvertes, de débetures subordonnées et d'instruments de fonds propres par les structures de financement consolidées de la Banque.

Autres

Les actifs des autres entités ad hoc consolidées sont composés de titres, de dépôts auprès d'autres banques et d'autres actifs visant à répondre aux besoins de la Banque et à ceux de ses clients.

b) Entités ad hoc non consolidées

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les autres entités ad hoc dans lesquelles la Banque détient une participation importante, mais sur lesquelles elle n'exerce pas le contrôle et que, par conséquent, elle ne consolide pas. En règle générale, il y a participation importante si la Banque est exposée à 10 % ou plus du risque de perte maximal de l'entité ad hoc non consolidée.

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au			
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Total des actifs	Risque de perte maximal	Total des actifs	Risque de perte maximal	Total des actifs	Risque de perte maximal
Fonds multicédants canadiens gérés par la Banque	2 638 \$	2 638 \$	1 697 \$	1 697 \$	945 \$	945 \$
Entités de financement structuré	3 544	1 826	4 617	3 023	7 090	5 240
Autres	815	144	946	122	369	97
Total	6 997 \$	4 608 \$	7 260 \$	4 842 \$	8 404 \$	6 282 \$

Le risque de perte maximal de la Banque représente le montant notionnel des garanties, des facilités de trésorerie et des autres mécanismes de soutien au crédit offerts à l'entité ad hoc, le montant exposé au risque de crédit de certains contrats dérivés conclus avec les entités et le montant investi lorsque la Banque détient une participation dans l'entité ad hoc. La Banque a inscrit un montant de 2,0 milliards de dollars (3,1 milliards de dollars en 2011; 5,3 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010) à son état consolidé de la situation financière au 31 octobre 2012 au titre du risque de perte maximal total, montant qui correspond essentiellement à sa participation dans les entités ad hoc.

Fonds multicédants canadiens gérés par la Banque

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens. Les fonds multicédants achètent des actifs auprès de tiers (les « vendeurs ») au moyen de fonds obtenus par l'émission de papier commercial adossé à des actifs.

Les vendeurs continuent de gérer les actifs et de fournir des rehaussements de crédit au titre de leur tranche des programmes au moyen de protections par surnantissement et de réserves de trésorerie. La Banque ne détient aucun droit sur ces actifs, étant donné qu'ils sont disponibles pour couvrir les obligations des programmes respectifs, mais elle gère, contre rémunération, les programmes de vente de papier commercial. Pour assurer le remboursement du papier commercial en temps opportun, chaque groupe d'actifs financé par les fonds multicédants est assorti d'une convention d'achat d'actifs liquides (une « CAAL ») qui lui est propre, conclue avec la Banque. Aux termes de la CAAL, la Banque, en sa qualité de fournisseur de trésorerie, est tenue d'acheter les actifs qui ne sont pas en souffrance, lesquels sont transférés par le fonds multicédants au coût initialement payé par celui-ci, comme l'indique le tableau ci-dessus. Aux termes des conventions de liquidités, la Banque n'est pas tenue d'acheter les

actifs en souffrance. De plus, la Banque n'a fourni aucun rehaussement de crédit pour l'ensemble du programme au titre de ces fonds multicédants. La Banque fournit des facilités de trésorerie supplémentaires à ces fonds multicédants jusqu'à concurrence de 0,8 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars en 2011; 0,4 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2010) en fonction de leurs acquisitions futures d'actifs.

Aux termes des IFRS, l'exposition de la Banque au fonds multicédants canadien ne l'oblige pas à absorber les pertes ou à recevoir les avantages qui pourraient potentiellement être importants au regard de ces fonds; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants canadiens.

Entités de financement structuré

La Banque détient une participation dans des entités ad hoc qui aident les sociétés clientes à obtenir du financement économique au moyen de leurs structures de titrisation.

Autres

Cette catégorie comprend des placements dans des fonds sous gestion, des entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés et d'autres entités ad hoc. Le risque de perte maximal de la Banque inclut son placement net dans ces fonds.

15 Immobilisations corporelles

(en millions de dollars)	Terrains	Immeubles	Matériel	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	314 \$	1 905 \$	3 008 \$	1 043 \$	6 270 \$
Acquisitions	8	246	111	55	420
Entrées	17	64	118	37	236
Sorties	(7)	(146)	(62)	(38)	(253)
Différences de conversion et autres	(1)	(16)	13	10	6
Solde au 31 octobre 2011	331 \$	2 053 \$	3 188 \$	1 107 \$	6 679 \$
Acquisitions	21	238	93	10	362
Entrées	2	158	289	56	505
Sorties ²⁾	(56)	(792)	(253)	(94)	(1 195)
Différences de conversion et autres	2	(10)	(1)	(1)	(10)
Solde au 31 octobre 2012	300 \$	1 647 \$	3 316 \$	1 078 \$	6 341 \$
Cumul de l'amortissement					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	– \$	760 \$	2 459 \$	653 \$	3 872 \$
Amortissement	–	62	159	53	274
Sorties	–	(10)	(23)	(8)	(41)
Différences de conversion et autres	–	32	30	8	70
Solde au 31 octobre 2011	– \$	844 \$	2 625 \$	706 \$	4 175 \$
Amortissement	–	43	180	58	281
Sorties ²⁾	–	(207)	(79)	(80)	(366)
Différences de conversion et autres	–	5	(9)	(5)	(9)
Solde au 31 octobre 2012	– \$	685 \$	2 717 \$	679 \$	4 081 \$
Valeur comptable nette					
Solde au 31 octobre 2011	331 \$	1 209 \$	563 \$	401 \$	2 504 \$ ¹⁾
Solde au 31 octobre 2012	300 \$	962 \$	599 \$	399 \$	2 260 \$¹⁾

1) Comprend des immeubles de placement de 33 \$ (252 \$ en 2011).

2) Durant l'exercice, la Banque a vendu certains biens immobiliers, ce qui a donné lieu à une diminution de 295 \$ des terrains, des immeubles et du matériel et de 219 \$ des immeubles de placement, et elle a comptabilisé un profit après impôt de 708 \$.

16 Participations dans des sociétés associées

Participations importantes dans des sociétés associées

Le tableau qui suit présente les participations importantes de la Banque dans des sociétés associées :

(en millions de dollars)	Aux					Ouverture au	
	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers ¹⁾	Valeur comptable	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
31 octobre 2012							
Sociétés associées							
CI Financial Corp. ²⁾	Canada	Gestion de patrimoine	36,9 %	30 septembre 2012	2 511 \$	2 468 \$	2 411 \$
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	30 septembre 2012	1 570	1 430	1 367
Maduro & Curiel's Bank N.V.	Curaçao	Services bancaires	48,2 %	30 septembre 2012	168	152	138
Bank of Xi'an Co. Ltd.	Chine	Services bancaires	18,1 % ³⁾	30 septembre 2012	227	95	72
Patrimoine Dundee inc. ⁴⁾	Canada	Gestion de patrimoine	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	372

- 1) Reflète la date des plus récents états financiers ayant été publiés, lorsqu'ils sont disponibles, des états financiers dressés par la direction de la société associée ou d'autres informations publiées afin d'estimer les variations au chapitre de la participation de la Banque depuis les plus récents états financiers publiés.
 - 2) D'après le cours des actions de CI Financial Corp. à la Bourse de Toronto au 31 octobre 2012, la participation de la Banque s'établissait à 2 442 \$ (2 092 \$ au 31 octobre 2011; 2 237 \$ au 1^{er} novembre 2010).
 - 3) La Banque a la capacité d'exercer une influence notable grâce à sa représentation au conseil d'administration. En 2012, la Banque a haussé sa participation dans Bank of Xi'an Co. Ltd. en acquérant une participation supplémentaire de 3,3 % pour environ 100 \$.
 - 4) Le 1^{er} novembre 2010, la Banque exerçait une influence notable sur Patrimoine Dundee grâce à sa participation de 19 %, laquelle était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. D'après le cours des actions de Patrimoine Dundee à la Bourse de Toronto au 1^{er} novembre 2010, la participation de la Banque s'établissait à 477 \$. Au deuxième trimestre de 2011, la Banque a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Patrimoine Dundee.
- s.o. – sans objet étant donné que le contrôle de Patrimoine Dundee a été acquis le 1^{er} février 2011.

Le tableau qui suit présente le sommaire de l'information financière des principales sociétés associées de la Banque :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2012 et pour la période de douze mois close à cette date ¹⁾			
	Revenus	Bénéfice net	Total des actifs	Total des passifs
CI Financial Corp.	1 418 \$	345 \$	3 107 \$	1 452 \$
Thanachart Bank Public Company Limited	1 472	232	30 815	28 205
Maduro & Curiel's Bank N.V.	260	77	3 377	3 012
Bank of Xi'an Co. Ltd.	478	212	15 197	14 203

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2011 et pour la période de douze mois close à cette date ¹⁾			
	Revenus	Bénéfice net	Total des actifs	Total des passifs
CI Financial Corp.	1 482 \$	377 \$	3 180 \$	1 524 \$
Thanachart Bank Public Company Limited	1 547	277	28 466	26 095
Maduro & Curiel's Bank N.V.	253	73	3 336	2 998
Bank of Xi'an Co. Ltd.	377	161	12 521	11 724

- 1) Reflète les plus récents états financiers disponibles.

17 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Le tableau qui suit présente les variations de la valeur comptable du goodwill par unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou par groupe d'UGT :

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Gestion de patrimoine mondiale	Marchés des capitaux mondiaux	Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux		Amérique latine	Antilles/Amérique centrale	Pacifique	Total
Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010	334 \$	774 \$	17 \$	103 \$	1 171 \$	665 \$	– \$	– \$	3 064 \$
Acquisitions	–	1 232 ¹⁾	–	–	86	–	–	–	1 318
Différences de conversion et autres	–	(5)	(1)	6	(22)	(9)	–	–	(31)
Solde au 31 octobre 2011	334 \$	2 001 \$	16 \$	109 \$	1 235 \$	656 \$	– \$	– \$	4 351 \$
Acquisitions	2	–	71	–	819 ²⁾	–	–	–	892
Différences de conversion et autres	(17)	14	–	–	9	(10)	–	–	(4)
Solde au 31 octobre 2012	319 \$	2 015 \$	87 \$	109 \$	2 063 \$	646 \$	– \$	– \$	5 239 \$

- 1) La variation des montants inscrits au 31 octobre 2011 par rapport à ceux inscrits au 1^{er} novembre 2010 est principalement attribuable à l'acquisition de Patrimoine Dundee inc. Il y a lieu de se reporter à la note 40 pour obtenir de plus amples renseignements.
- 2) La variation par rapport aux montants inscrits au 31 octobre 2011 est principalement attribuable à l'acquisition de Banco Colpatría. Il y a lieu de se reporter à la note 40 pour obtenir de plus amples renseignements.

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises est attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies de l'acquisition en cause. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances peuvent donner lieu à une baisse de la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT en deçà de sa valeur comptable.

La valeur comptable tient également compte du montant du goodwill et des immobilisations incorporelles non amorties attribué à une UGT ou à un groupe d'UGT. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité si celle-ci est plus élevée. La valeur recouvrable est évaluée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente par application de ratios cours/bénéfice au bénéfice net normalisé des quatre trimestres les plus récents. Des ratios cours/bénéfice de

7 à 14 sont appliqués au bénéfice net normalisé, le résultat obtenu étant majoré au besoin d'une prime de contrôle fondée sur la moyenne pondérée sur cinq ans des primes à l'acquisition versées pour des entreprises comparables. Les coûts de la vente sont portés en diminution de la juste valeur de chaque UGT ou groupe d'UGT, et la valeur recouvrable ainsi obtenue est ensuite comparée à la valeur comptable appropriée.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est sensible aux variations des ratios cours/bénéfice et de la prime de contrôle. La direction est d'avis que des variations négatives raisonnables des principales hypothèses utilisées pour établir la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT ne donneraient pas lieu à une dépréciation.

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation annuel en date du 31 juillet 2012, du 31 juillet 2011 et du 1^{er} novembre 2010, et aucune perte de valeur n'a été relevée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'actifs à durée d'utilité indéterminée et d'actifs à durée d'utilité déterminée. Les actifs à durée d'utilité indéterminée sont principalement composés de contrats de gestion de fonds. Les contrats de gestion de fonds visent la gestion de fonds à capital variable. Les actifs à durée d'utilité déterminée sont composés d'actifs comme des logiciels, des relations clients et des dépôts de base.

(en millions de dollars)	Durée déterminée		Durée indéterminée		Total
	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Contrats de gestion de fonds ¹⁾	Autres immobilisations incorporelles	
Coût					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	448 \$	651 \$	– \$	– \$	1 099 \$
Acquisitions	1	213	2 325	65	2 604
Entrées	210	22	–	–	232
Sorties	(1)	(1)	–	–	(2)
Différences de conversion et autres	(5)	2	–	–	(3)
Solde au 31 octobre 2011	653 \$	887 \$	2 325 \$	65 \$	3 930 \$
Acquisitions	–	4	–	2	6
Entrées	263	90	–	–	353
Sorties	(3)	(2)	–	–	(5)
Différences de conversion et autres	1	(2)	–	–	(1)
Solde au 31 octobre 2012	914 \$	977 \$	2 325 \$	67 \$	4 283 \$
Cumul de l'amortissement					
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	91 \$	411 \$	– \$	– \$	502 \$
Amortissement ²⁾	64	75	–	–	139
Sorties	–	–	–	–	–
Différences de conversion et autres	(1)	2	–	–	1
Solde au 31 octobre 2011	154 \$	488 \$	– \$	– \$	642 \$
Amortissement ²⁾	82	87	–	–	169
Sorties	(1)	–	–	–	(1)
Différences de conversion et autres	–	20	–	–	20
Solde au 31 octobre 2012	235 \$	595 \$	– \$	– \$	830 \$
Valeur comptable nette					
Au 31 octobre 2011	499 \$	399 \$	2 325 \$	65 \$	3 288 \$
Au 31 octobre 2012	679 \$	382 \$	2 325 \$	67 \$	3 453 \$

1) Les contrats de gestion de fonds sont attribuables à Patrimoine Dundee inc.

2) Il n'y a eu aucune radiation, perte de valeur ou reprise de perte de valeur pour les périodes présentées.

Test de dépréciation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. Elles sont plutôt soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'immobilisation pourrait avoir subi une dépréciation. Dans le cadre du test de dépréciation, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable des contrats de gestion de fonds est calculée en fonction de la valeur d'utilité, au moyen de la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes. Cette méthode utilise les projections de flux de trésorerie figurant aux budgets financiers qu'a approuvés la direction, lesquelles sont fondées sur des hypothèses clés liées à l'appréciation du marché, aux ventes nettes de fonds et aux marges opérationnelles, compte tenu de l'expérience passée et des attentes du marché. Les prévisions de flux de trésorerie portent sur une période de cinq ans, un taux de croissance final de 3,5 % étant appliqué par la suite. Ces flux de trésorerie ont été actualisés au taux de 12 %.

Au 31 octobre 2012, aucune dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'a été relevée.

18 Autres actifs

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Intérêts courus	1 703 \$	1 567 \$	1 519 \$
Débiteurs	1 748	2 036	1 569
Actifs d'impôt exigible	488	49	120
Actifs des régimes de retraite (note 31)	330	170	135
Montants à recevoir de courtiers et de clients	1 523	763	292
Montants à recevoir de la Federal Deposit Insurance Corporation	534	775	852
Autres	4 346	3 802	2 987
Total	10 672 \$	9 162 \$	7 474 \$

19 Contrats de location

a) La Banque en tant que bailleur

Créances au titre des contrats de location-financement

La Banque propose du financement adossé à des actifs et elle travaille de concert avec un large éventail d'entreprises dans les secteurs de la technologie, de l'équipement industriel et du commerce afin d'offrir des programmes de financement sur mesure aux fabricants, aux négociants et aux distributeurs de biens.

Les créances au titre des contrats de location-financement sont incluses dans les prêts. L'investissement net de la Banque dans les créances au titre des contrats de location-financement s'établissait comme suit :

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Investissement brut dans les créances au titre des contrats de location-financement	Revenus financiers futurs	Valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir au titre de la location
Moins de un an	1 120 \$	142 \$	978 \$
Plus de un an, mais au plus cinq ans	2 536	213	2 323
Plus de cinq ans	466	49	417
Total	4 122 \$	404 \$	3 718 \$

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Investissement brut dans les créances au titre des contrats de location-financement	Revenus financiers futurs	Valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir au titre de la location
Moins de un an	1 221 \$	155 \$	1 066 \$
Plus de un an, mais au plus cinq ans	2 531	251	2 280
Plus de cinq ans	371	37	334
Total	4 123 \$	443 \$	3 680 \$

Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010 (en millions de dollars)	Investissement brut dans les créances au titre des contrats de location-financement	Revenus financiers futurs	Valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir au titre de la location
Moins de un an	802 \$	102 \$	700 \$
Plus de un an, mais au plus cinq ans	2 258	275	1 983
Plus de cinq ans	799	126	673
Total	3 859 \$	503 \$	3 356 \$

Au 31 octobre 2012, une valeur résiduelle non garantie de 25 millions de dollars (28 millions de dollars en 2011; 37 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) était comptabilisée, et le cumul du compte de correction de valeur pour paiements minimaux à recevoir au titre de la location irrécouvrables s'établissait à 19 millions de dollars (26 millions de dollars en 2011; 19 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

b) La Banque en tant que preneur

Engagements au titre des contrats de location simple

La Banque loue divers bureaux, succursales et autres locaux aux termes de contrats de location simple non résiliables. La durée, les révisions de prix et les droits de renouvellement varient selon le contrat de location. Il n'y a aucun loyer conditionnel à payer. La Banque loue également du matériel aux termes de contrats de location non résiliables. Le montant des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables dans le cadre desquels la Banque est le preneur s'établit comme suit :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Moins de un an	283 \$	234 \$
Plus de un an, mais au plus cinq ans	755	639
Plus de cinq ans	507	325
Total	1 545 \$	1 198 \$

Le montant total des paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables à la date de clôture s'établissait à 3 millions de dollars (1 million de dollars en 2011).

Les frais de location d'immeubles, comptabilisés sous « Locaux et technologie » dans le compte consolidé de résultat, se sont élevés à 321 millions de dollars (276 millions de dollars en 2011).

20 Dépôts

(en millions de dollars)	Aux				Ouverture au		
	31 octobre 2012				31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	
	Payables à vue		Payables sur préavis	Payables à une date déterminée	Total		
Portant intérêt	Ne portant pas intérêt						
Particuliers	4 796 \$	3 671 \$	58 310 \$	71 274 \$	138 051 \$	133 025 \$	128 850 \$
Entreprises et administrations publiques	46 165	14 994	18 804	215 625	295 588	266 965	233 349
Banques	1 645	467	858	27 000	29 970	21 345	22 113
Total	52 606 \$	19 132 \$	77 972 \$	313 899 \$	463 609 \$	421 335 \$	384 312 \$
Composition :							
Canada					308 085 \$	276 006 \$	262 942 \$
États-Unis					68 708	77 753	52 299
Mexique					9 046	8 513	9 206
Pérou					8 064	7 326	6 424
Chili					5 597	4 845	4 350
Colombie					5 698	55	–
Royaume-Uni					15 561	12 252	11 606
Autres pays					42 850	34 585	37 485
Total ¹⁾					463 609 \$	421 335 \$	384 312 \$

1) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 175 464 \$ (154 726 \$ au 31 octobre 2011; 125 773 \$ au 1^{er} novembre 2010), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 8 251 \$ (7 818 \$ au 31 octobre 2011; 8 389 \$ au 1^{er} novembre 2010) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 40 858 \$ (30 768 \$ au 31 octobre 2011; 31 386 \$ au 1^{er} novembre 2010).

Se reporter à la note 39b) pour connaître la structure par échéances contractuelles des dépôts, où les échéances à moins de trois mois, de trois à six mois, de six à douze mois, de un an à cinq ans et à plus de cinq ans sont présentées.

21 Programme d'obligations couvertes

Aux termes de son programme d'obligations couvertes à l'échelle mondiale, la Banque émet des titres de créance garantis par la Fiducie Scotia Covered Bond Trust (la « fiducie SCB »), entité ad hoc consolidée, en faveur d'investisseurs. Dans le cadre du programme, la fiducie SCB achète des prêts hypothécaires à l'habitation garantis par la SCHL auprès de la Banque, au moyen de financement fourni par cette dernière.

Au 31 octobre 2012, des obligations couvertes de 15,8 milliards de dollars (8,0 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 5,1 milliards de dollars au

1^{er} novembre 2010) étaient en circulation, ce montant étant comptabilisé sous « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques » à l'état consolidé de la situation financière. Les obligations couvertes en circulation de la Banque sont libellées en dollars américains et en dollars australiens.

Au 31 octobre 2012, la valeur des actifs donnés en nantissement au titre des obligations couvertes s'élevait à 17,1 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 7,3 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010).

22 Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux droits des déposants et autres créanciers de la Banque.

Au besoin, la Banque conclut des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir les risques connexes.

(en millions de dollars)			Aux		Ouverture au	
			31 octobre 2012		31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités ¹⁾	Valeur nominale	Valeur comptable ²⁾	Valeur comptable ²⁾	Valeur comptable ²⁾
Septembre 2013	8,30	Remboursables en tout temps.	250 \$	250 \$	251 \$	251 \$
Novembre 2017 ³⁾	5,25	Remboursables en tout temps. Après le 1 ^{er} novembre 2012, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,00 %.	1 000	1 000	1 000	1 000
Janvier 2018	5,30	Remboursables en tout temps. Après le 31 janvier 2013, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,90 %.	300	300	300	300
Mars 2018	4,99	Remboursables en tout temps. Après le 27 mars 2013, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 2 %.	1 700	1 704	1 713	1 722
Octobre 2018	6,00	Remboursables en tout temps. Après le 3 octobre 2013, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 3,25 %.	950	950	950	950
Avril 2019	4,94	Remboursables en tout temps. Après le 15 avril 2014, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 4,24 %.	1 000	1 000	1 000	1 000
Janvier 2021	6,65	Remboursables en tout temps. Après le 22 janvier 2016, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 5,85 %.	1 000	1 000	1 000	1 000
Août 2022	2,898	Remboursable à compter du 3 août 2017. Après cette date, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,255 %.	1 500	1 500	–	–
Octobre 2024	3,036	Remboursable à compter du 18 octobre 2017. Après le 18 octobre 2019, l'intérêt sera payable à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,14 %.	1 750	1 751	–	–
Juin 2025	8,90	Remboursables en tout temps.	250	267	268	270
Novembre 2037	3,015	10 milliards de yens japonais. Remboursables le 20 novembre 2017.	125	134	134	134
Avril 2038	3,37	10 milliards de yens japonais. Remboursables le 9 avril 2018.	125	135	136	137
Août 2085 ⁴⁾	Variable	152 millions de dollars américains portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Remboursables à toute date de paiement d'intérêt.	152	152	171	175
			10 102 \$	10 143 \$	6 923 \$	6 939 \$

Les échéances contractuelles des débentures sont résumées à la note 39b).

- 1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du Surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les remboursements sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation et aux modalités du prospectus concerné.
- 2) Il est possible que la valeur comptable des débentures subordonnées soit différente de leur valeur nominale en raison des ajustements relatifs à la comptabilité de couverture.
- 3) Il s'agit de billets secondaires – série A émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia, entité ad hoc consolidée.
- 4) Les rachats ont totalisé quelque 20 \$ américains pour l'exercice 2012 (néant en 2011).

23 Instruments de fonds propres

Selon l'évaluation réalisée, les instruments de fonds propres de la Banque constituent soit des instruments de passif, soit des instruments de capitaux propres, ou soit des instruments composés contenant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. Les instruments de fonds propres assortis de certaines modalités de paiement qui ne créent pas une obligation inévitable de livrer de la trésorerie sont classés, en totalité ou en partie, dans les « Participations ne donnant pas le contrôle – Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres ». Les instruments de fonds propres de la Banque sont émis par des entités ad hoc consolidées et sont admissibles à titre de capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation aux termes de l'accord de Bâle II.

(en millions de dollars)	Valeur nominale	Aux		Ouverture au			
		31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010			
		Passif	Capitaux propres ¹⁾	Passif	Capitaux propres ¹⁾	Passif	Capitaux propres ¹⁾
Titres fiduciaires							
Titres fiduciaires émis par la Fiducie de capital Scotia							
– Série 2000-1 ^{a)}	500 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	494 \$	– \$
Titres fiduciaires émis par la Fiducie de capital Banque Scotia							
– Série 2002-1 ^{b)}	750	–	–	696	46	653	89
– Série 2003-1 ^{c), f), g)}	750	708	34	657	85	618	124
– Série 2006-1 ^{d), f), g)}	750	–	743	–	743	–	743
Titres fiduciaires émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia							
– Série 2009-1 ^{e), f), g)}	650	650	–	650	–	650	–
Total		1 358 \$	777 \$	2 003 \$	874 \$	2 415 \$	956 \$

1) Déduction faite des distributions à payer comprises dans les autres passifs.

a) Le 31 décembre 2010, la Fiducie de capital Scotia a racheté la totalité des titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2000-1 émis et en circulation d'un montant de 500 millions de dollars.

b) Le 30 juin 2012, la Fiducie de Capital Banque Scotia a racheté la totalité des titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2002-1 (« TFB Scotia II de série 2002-1 ») émis et en circulation. Une fraction négligeable de ces titres ont été convertis en actions privilégiées de série W et rachetés par la Banque le 29 juillet 2012. Le rachat des TFB Scotia a entraîné une perte de 17 millions de dollars inscrite sous « Autres revenus opérationnels – Autres » et attribuée en totalité aux « Participations ne donnant pas le contrôle – Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres ».

c) Le 13 février 2003, la Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2003-1 (« TFB Scotia II de série 2003-1 »). Les TFB Scotia II de série 2003-1 donnent droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulative de 31,41 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres peuvent être rachetés en totalité ou en partie moyennant un paiement en trésorerie, au gré de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série U donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie de 0,50 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Dans certaines circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia II de série 2003-1 seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie non cumulatif de 0,61250 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ (se reporter aux passages des notes 26 et 27 portant sur les restrictions sur le paiement de dividendes). Dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2013, les actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Si les TFB Scotia II de série 2003-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série V de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

d) Le 28 septembre 2006, la Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2006-1 (« TFB Scotia II de série 2006-1 »). Les TFB Scotia II de série 2006-1 donnent droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulative de 28,25 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de

réglementation, ces titres peuvent être rachetés en totalité ou en partie moyennant un paiement en trésorerie avant le 30 décembre 2011 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 décembre 2011, au gré de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie de 0,4875 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ (se reporter aux passages des notes 26 et 27 portant sur les restrictions sur le paiement de dividendes). Dans certaines circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia II de série 2006-1 seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie non cumulatif de 0,625 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Si les TFB Scotia II de série 2006-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

e) Le 7 mai 2009, la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia a émis 650 000 titres de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia de série 2009-1 (« TFB Scotia III de série 2009-1 »). Ces titres font partie du capital de catégorie 1. Les intérêts sont payables semestriellement le dernier jour de juin et de décembre jusqu'au 30 juin 2019 et s'élèvent à 39,01 \$ par TFB Scotia III de série 2009-1. Après le 30 juin 2019 et chaque cinquième anniversaire par la suite jusqu'au 30 juin 2104, le taux d'intérêt sur les TFB Scotia III de série 2009-1 sera rajusté à un taux d'intérêt annuel correspondant au rendement des obligations du Canada sur cinq ans à ce moment, majoré de 7,05 %. À compter du 30 juin 2014, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia III de série 2009-1 pourront être rachetés en totalité ou en partie. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia III de série 2009-1, y compris l'intérêt couru et impayé sur ceux-ci, seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série R à dividende non cumulatif nouvellement émises de la Banque. En outre, dans certaines circonstances, les porteurs de TFB Scotia III de série 2009-1 pourraient être tenus d'investir l'intérêt payé sur ceux-ci dans une nouvelle série d'actions privilégiées à dividende non cumulatif émises par la Banque (chacune de ces séries est désignée par la Banque sous le nom « actions privilégiées dans un cas de report »). Si les TFB Scotia III de série 2009-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées, la Banque deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

f) Les TFB Scotia II de série 2003-1, les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 peuvent être échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont

entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) Le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) Le ratio du capital de catégorie 1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le ratio du capital total est inférieur à 8 %; ou iv) Le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance.

- g) Aucune distribution en trésorerie ne sera versée sur les TFB Scotia II de série 2003-1, les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 si la Banque ne déclare pas de dividendes réguliers sur ses

actions privilégiées ou, si aucune action privilégiée n'est en circulation, sur ses actions ordinaires. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de détenteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia II de série 2003-1, les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1, la Banque ne déclarera aucun dividende sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires pour une période donnée (se reporter aux passages des notes 26 et 27 portant sur les restrictions sur le paiement de dividendes).

24 Autres passifs

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Intérêts courus	2 035 \$	1 977 \$	2 096 \$
Créditeurs et charges à payer	6 050	5 990	5 165
Passifs d'impôt exigible	887	370	509
Passifs d'impôt différé (note 30)	538	478	444
Certificats et lingots d'or et d'argent	3 617	3 931	5 153
Comptes sur marge et en garantie	3 469	4 149	3 360
Montants à payer à des courtiers et à des clients	766	245	58
Provisions pour risques de crédit au titre d'éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière et autres provisions (note 25)	365	283	304
Passifs au titre des régimes de retraite (note 31)	359	382	389
Autres passifs des filiales et des entités ad hoc	9 392	8 070	8 559
Autres	4 275	3 973	3 688
Total	31 753 \$	29 848 \$	29 725 \$

25 Provisions

(en millions de dollars)	Risques de crédit au titre d'éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière		
	Autres	Total	
Au 1 ^{er} novembre 2011	137 \$	146 \$	283 \$
Provisions constituées durant l'exercice	47	110	157
Provisions utilisées ou devenues inutiles durant l'exercice	–	(75)	(75)
Solde au 31 octobre 2012	184 \$	181 \$	365 \$

Risques de crédit au titre d'éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière

La provision pour risques de crédit au titre d'éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière est essentiellement liée aux risques de crédit lié à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière comme les engagements non prélevés, les lettres de crédit et les lettres de garantie. Ceux-ci sont évalués collectivement d'une manière semblable au compte de correction de valeur collectif au titre des risques de crédit pour prêts productifs figurant à l'état de la situation financière.

Autres

Cette catégorie comprend essentiellement les provisions liées aux procédures juridiques. Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font régulièrement l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou éventuelles ou sont parties à des poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs. Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces procédures auront une incidence défavorable importante sur l'état consolidé de la situation financière de la Banque ou sur ses résultats opérationnels.

26 Actions ordinaires

Autorisées :

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émises et entièrement libérées :

(en millions de dollars)	Aux			
	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
En circulation au début de l'exercice	1 088 972 173	8 336 \$	1 042 912 914	5 750 \$
Émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires ¹⁾	15 764 487	822	11 651 346	632
Émises au titre de paiements fondés sur des actions, montant net (note 29)	3 282 012	134	3 014 910	151
Émises dans le cadre d'un appel public à l'épargne	66 350 000	3 329	–	–
Émises dans le cadre de l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée	10 000 000	518²⁾	31 393 003	1 803 ³⁾
En circulation à la clôture de l'exercice	1 184 368 672⁴⁾⁵⁾	13 139 \$	1 088 972 173 ⁴⁾⁵⁾	8 336 \$

- 1) Le 14 février 2012, le conseil a approuvé l'ajout de 15 100 000 actions ordinaires au bassin d'actions réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires (le « régime »). Au 31 octobre 2012, 7 103 491 actions ordinaires étaient réservées pour émission aux termes du régime.
- 2) Représente un montant de 518 \$ émis dans le cadre de l'acquisition de Banco Colpatría le 17 janvier 2012.
- 3) Comprend des actions d'un montant de 1 796 \$ émises dans le cadre de l'acquisition de Patrimoine Dundee inc. le 1^{er} février 2011.
- 4) Dans le cours normal de ses activités, la filiale de courtage réglementée de la Banque achète et vend des actions ordinaires de la Banque afin de faciliter les activités de transaction et les activités liées aux clients institutionnels. Le nombre d'actions ainsi achetées et vendues au cours de l'exercice 2012 s'est établi à 15 546 467 (14 416 246 en 2011; 13 319 524 en 2010).
- 5) Compte non tenu de 204 938 actions détenues par la Banque en 2012 (506 807 en 2011) relativement aux régimes de rémunération à base d'actions annulés.

Actions ordinaires émises aux termes d'un appel public à l'épargne

Le 9 février 2012 et le 7 septembre 2012, la Banque a réalisé des appels publics à l'épargne visant respectivement 33 millions et 33,35 millions d'actions ordinaires à un prix respectif de 50,25 \$ et de 52 \$ l'action ordinaire. En conséquence, la Banque a comptabilisé une hausse globale des capitaux propres ordinaires de 3 329 millions de dollars, déduction faite des coûts de transaction et de l'impôt connexe de 63 millions de dollars.

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance du capital, la liquidité ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les actionnaires privilégiés ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les distributions en trésorerie applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia (se reporter à la note 23, intitulée « Instruments de fonds propres ») ne sont pas versées à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires.

De façon semblable, si la Banque ne déclare aucun dividende régulier sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucune distribution en trésorerie ne sera versée sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia. À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement de dividendes sur les actions privilégiées ou ordinaires.

Dividende

Les dividendes versés sur les actions ordinaires se sont établis à 2 493 millions de dollars (2,19 \$ par action) en 2012 et à 2 200 millions de dollars (2,05 \$ par action) en 2011. Lors de sa réunion du 6 décembre 2012, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,57 \$ par action ordinaire. Ce dividende trimestriel sera versé le 29 janvier 2013 aux actionnaires inscrits le 2 janvier 2013.

27 Actions privilégiées

Autorisées :

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale.

Émises et entièrement libérées :

(en millions de dollars)	Aux					
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées^{a)}						
Série 12 ^{b)}	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série 13 ^{c)}	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 14 ^{d)}	13 800 000	345	13 800 000	345	13 800 000	345
Série 15 ^{e)}	13 800 000	345	13 800 000	345	13 800 000	345
Série 16 ^{f)}	13 800 000	345	13 800 000	345	13 800 000	345
Série 17 ^{g)}	9 200 000	230	9 200 000	230	9 200 000	230
Série 18 ^{h)}	13 800 000	345	13 800 000	345	13 800 000	345
Série 20 ⁱ⁾	14 000 000	350	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 22 ^{j)}	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 24 ^{k)}	10 000 000	250	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 26 ^{l)}	13 000 000	325	13 000 000	325	13 000 000	325
Série 28 ^{m)}	11 000 000	275	11 000 000	275	11 000 000	275
Série 30 ⁿ⁾	10 600 000	265	10 600 000	265	10 600 000	265
Série 32 ^{o)}	16 345 767	409	16 345 767	409	–	–
Total des actions privilégiées	175 345 767	4 384 \$	175 345 767	4 384 \$	159 000 000	3 975 \$

Modalités des actions privilégiées

	Dividende par action	Date d'émission	Prix d'émission	Dividende initial	Date de versement du dividende initial	Taux du dividende révisé	Date de rachat	Prix de rachat
Actions privilégiées								
Série 12 ^{b)}	0,328125 \$	14 juillet 1998	25,00 \$	0,381164 \$	28 octobre 1998	–	29 octobre 2013	25,00 \$
Série 13 ^{c)}	0,300000	15 mars 2005	25,00	0,440500	27 juillet 2005	–	Du 26 avril 2012 au 25 avril 2013	25,50
Série 14 ^{d)}	0,281250	24 janvier 2007	25,00	0,283560	26 avril 2007	–	Du 26 avril 2012 au 25 avril 2013	26,00
Série 15 ^{e)}	0,281250	5 avril 2007 17 avril 2007	25,00	0,348290	27 juillet 2007	–	Du 27 juillet 2012 au 28 juillet 2013	26,00
Série 16 ^{f)}	0,328125	12 octobre 2007	25,00	0,391950	29 janvier 2008	–	29 janvier 2013	26,00
Série 17 ^{g)}	0,350000	31 janvier 2008	25,00	0,337530	28 avril 2008	–	26 avril 2013	26,00
Série 18 ^{h)}	0,312500	25 mars 2008 27 mars 2008	25,00	0,431500	29 juillet 2008	2,05 %	26 avril 2013	25,00
Série 20 ⁱ⁾	0,312500	10 juin 2008	25,00	0,167800	29 juillet 2008	1,70 %	26 octobre 2013	25,00
Série 22 ^{j)}	0,312500	9 septembre 2008	25,00	0,482900	28 janvier 2009	1,88 %	26 janvier 2014	25,00
Série 24 ^{k)}	0,390600	12 décembre 2008	25,00	0,586500	28 avril 2009	3,84 %	26 janvier 2014	25,00
Série 26 ^{l)}	0,390625	21 janvier 2009	25,00	0,415240	28 avril 2009	4,14 %	26 avril 2014	25,00
Série 28 ^{m)}	0,390625	30 janvier 2009	25,00	0,376710	28 avril 2009	4,46 %	26 avril 2014	25,00
Série 30 ⁿ⁾	0,240625	12 avril 2010	25,00	0,282200	28 juillet 2010	1,00 %	26 avril 2015	25,00
Série 32 ^{o)}	0,231250	1 ^{er} février 2011 28 février 2011	25,00	0,215410	27 avril 2011	1,34 %	2 février 2016	25,00

- a) Les dividendes privilégiés non cumulatifs en trésorerie sur les actions de séries 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30 et 32 est payable trimestriellement lorsqu'il est déclaré par le conseil d'administration, le cas échéant. Les dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans (de séries 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30 et 32) sont versés au taux applicable pour la première période de taux fixe de cinq ans se terminant un jour avant la date de rachat. Après la première période de taux fixe de cinq ans, et après révision tous les cinq ans par la suite, les dividendes sur toutes les actions privilégiées à taux révisé seront déterminés par la somme des taux du gouvernement du Canada sur cinq ans et du taux de dividende révisé, multiplié par 25,00 \$. S'ils sont à payer, les dividendes en trésorerie privilégiés non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31 et 33 sont payables trimestriellement lorsqu'un tel dividende est déclaré par le conseil d'administration, le cas échéant. Les dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé (de séries 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31 et 33) sont payables au moyen du versement d'un montant par action égal à la somme du taux des bons du Trésor et du taux de dividende révisé des actions privilégiées converties, multipliée par 25,00 \$. Les détenteurs d'actions privilégiées à taux révisé pourront choisir de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées à taux variable d'une série appropriée à la date de conversion de la série à taux révisé applicable et tous les cinq ans par la suite. Si la Banque détermine que les choix reçus de se prévaloir de cette option de conversion auront pour résultat que le nombre d'actions privilégiées des séries 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30 ou 32 émises et en circulation deviendra inférieur à 1 000 000 à la date de conversion applicable, la totalité des actions privilégiées de série 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30 et 32 émises et en circulation seront automatiquement converties à la date de conversion applicable en un nombre équivalent d'actions privilégiées de séries 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31 ou 33.
- b) Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 12 pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en trésorerie de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat.
- c) Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 13 pourront être rachetées par la Banque au cours de la période du 26 avril 2012 au 25 avril 2013 moyennant un paiement de 25,50 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 avril 2014; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- d) Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 14 pourront être rachetées par la Banque au cours de la période du 26 avril 2012 au 25 avril 2013 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 26 avril 2013; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- e) Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 15 pourront être rachetées par la Banque au cours de la période du 27 juillet 2012 au 28 juillet 2013 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 26 juillet 2016; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- f) Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 16 pourront être rachetées par la Banque à compter du 29 janvier 2013 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 26 janvier 2017; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- g) Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 17 pourront être rachetées par la Banque à compter du 26 avril 2013 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 25 avril 2017; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- h) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 18 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 19 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 avril 2013 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 18 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 19 pourront être rachetées par la Banque le 26 avril 2013 et le 26 avril 2018, respectivement, et tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.

- i) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 20 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 21 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 octobre 2013 et chaque 26 octobre tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 20 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 21 pourront être rachetées par la Banque le 26 octobre 2013 et le 26 octobre 2018, respectivement, et chaque 26 octobre tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.
- j) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 22 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 23 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 janvier 2014 et chaque 26 janvier tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 22 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 23 pourront être rachetées par la Banque le 26 janvier 2014 et le 26 janvier 2019, respectivement, et chaque 26 janvier tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.
- k) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 24 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 25 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 janvier 2014 et chaque 26 janvier tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 24 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 25 pourront être rachetées par la Banque le 26 janvier 2014 et le 26 janvier 2019, respectivement, et chaque 26 janvier tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.
- l) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 26 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 27 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 avril 2014 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 26 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 27 pourront être rachetées par la Banque le 26 avril 2014 et le 26 avril 2019, respectivement, et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.
- m) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 28 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 29 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 avril 2014 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 28 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 29 pourront être rachetées par la Banque le 26 avril 2014 et le 26 avril 2019, respectivement, et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.
- n) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 30 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 31 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 avril 2015 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 30 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 31 pourront être rachetées par la Banque le 26 avril 2015 et le 26 avril 2020, respectivement, et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.
- o) Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 32 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 33 à dividende non cumulatif et à taux variable le 2 février 2016 et chaque 2 février tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 32 et, le cas échéant, les actions privilégiées de série 33 pourront être rachetées par la Banque le 2 février 2016 et le 2 février 2021, respectivement, et chaque 2 février tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés.

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance du capital, la liquidité ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, des dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les actionnaires privilégiés ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les distributions en trésorerie applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia (se reporter à la note 23, intitulée « Instruments de fonds propres ») ne sont pas versées à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires. De la même façon, si la Banque ne déclare aucun dividende régulier sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucune distribution en trésorerie ne sera versée sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia. À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions privilégiées ou ordinaires.

Pour chacun des exercices considérés, la Banque a versé la totalité des dividendes non cumulatifs sur ses actions privilégiées.

28 Gestion du capital

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Ce cadre de gestion du capital vise à atteindre les quatre principaux objectifs suivants : dépasser les seuils réglementaires et atteindre les cibles internes de capital à plus long terme, conserver une notation de crédit élevée, gérer le capital en fonction du profil de risque de la Banque et offrir un rendement intéressant aux actionnaires de la Banque.

Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. La haute direction élabore la stratégie en matière de capital et supervise les processus de gestion du capital de la Banque. Les groupes Finance, Trésorerie du Groupe et Gestion du risque global de la Banque jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital et dans la gestion du capital. Le capital est géré en fonction de mesures du capital réglementaire et de mesures internes.

Même si la Banque est assujettie à plusieurs exigences en matière de capital dans les différents secteurs d'activité et les divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, la suffisance du capital est gérée sur une base consolidée. La Banque prend également des mesures pour s'assurer que ses filiales respectent ou dépassent les exigences réglementaires en matière de capital au niveau local. La principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de son capital consolidé est le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les règles en matière de suffisance du capital au Canada sont conformes dans une large mesure aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux.

Les ratios de capital réglementaire sont déterminés conformément au cadre sur le capital fondé sur le rapport intitulé « Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé », communément appelé Bâle II.

Aux termes de ce cadre, il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer une partie ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul du capital réglementaire. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer le capital réglementaire au titre du risque de crédit. Lorsqu'une banque parvient à prouver sa conformité totale aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors l'utiliser pour calculer le capital requis.

La Banque utilise l'approche NI avancée pour calculer le risque de crédit à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et de l'Europe et, depuis 2011, à l'égard d'une proportion importante des portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises à l'échelle internationale. En 2013, la Banque adoptera l'approche NI avancée pour son portefeuille de prêts aux particuliers aux Antilles. La Banque continue d'évaluer la pertinence d'appliquer l'approche NI avancée à ses autres portefeuilles dans l'avenir. En 2012, la Banque a mis en œuvre le cadre

Le capital réglementaire de la Banque se divise en deux catégories, soit le capital de catégorie 1, qui est plus permanent, et le capital de catégorie 2. Le capital réglementaire se présente comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Total des capitaux propres attribuables aux porteurs de titres de capitaux propres de la Banque	39 636 \$	32 760 \$	27 631 \$
Ajustement visant à tenir compte de la transition aux IFRS	322	—	—
Composantes du cumul des autres éléments du résultat global exclues du capital de catégorie 1	(497)	(444)	(457)
Instruments de fonds propres et capitaux propres ²⁾	2 150	2 900	3 400
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	966	640	579
Goodwill et immobilisations incorporelles excédant 5 % du capital brut de catégorie 1	(5 239)	(4 662)	(3 050)
Autres déductions du capital ³⁾	(2 902)	(2 705)	(2 769)
Capital de catégorie 1	34 436 \$	28 489 \$	25 334 \$
Déventures subordonnées admissibles, après amortissement	9 893	6 723	6 790
Autres éléments de capital, montant net ⁴⁾	(2 136)	(2 679)	(2 525)
Capital de catégorie 2	7 757 \$	4 044 \$	4 265 \$
Capital réglementaire total	42 193 \$	32 533 \$	29 599 \$
Total des actifs pondérés en fonction du risque	253 309 \$	233 970 \$	215 034 \$
Ratios de capital			
Ratio du capital de catégorie 1	13,6 %	12,2 %	11,8 %
Ratio du capital total	16,7 %	13,9 %	13,8 %
Ratio actif/capital	15,0x	16,6x	17,0

1) Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités puisqu'ils représentent les ratios réels présentés pour cette période à des fins réglementaires.

2) Comprend les distributions payables comptabilisées sous « Autres passifs ».

3) Comprend 50 % de toutes les participations dans certaines sociétés définies, y compris des filiales d'assurance en date du 1^{er} novembre 2011, ainsi que d'autres éléments.

4) Comprend 50 % de toutes les participations dans certaines sociétés définies, ainsi que d'autres éléments, et 100 % des participations dans des sociétés d'assurance avant le 1^{er} novembre 2011, déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances admissible et du profit net latent après impôt sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

29 Rémunération fondée sur des actions

a) Régimes d'options sur actions

Aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des salariés, la Banque attribue des options sur actions, des composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions (les « composantes alternatives DAA ») et des droits à l'appréciation d'actions (les « DAA ») autonomes. Des options permettant d'acheter des actions ordinaires ou de recevoir un paiement équivalent en trésorerie, selon le cas, peuvent être attribuées à certains salariés. Le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le jour de bourse précédant la date de l'attribution. De plus, pour les options attribuées à compter de décembre 2005, le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours moyen pondéré en fonction du volume à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l'attribution.

Les droits à ces options s'acquiert de façon linéaire sur une période de quatre ans, et celles-ci peuvent être exercées au plus tard 10 ans après la

régissant le risque de marché, révisé par le Comité de Bâle. La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis au titre du risque opérationnel.

Les deux principaux ratios de capital réglementaire servant à évaluer la suffisance du capital, soit le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, sont obtenus en divisant ces composantes du capital par les actifs pondérés en fonction du risque. Les actifs pondérés en fonction du risque correspondent à l'exposition de la Banque au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel. Il est obtenu au moyen de l'application d'une combinaison de mesures internes du risque de crédit de la Banque et des pondérations en fonction du risque prescrites par le BSIF à l'exposition au risque au titre d'éléments figurant à l'état de la situation financière ou n'y figurant pas.

Les ratios minimums de capital réglementaire prescrits par le BSIF sont de 7 % dans le cas du capital de catégorie 1 et de 10 % dans le cas du capital total. La Banque dépassait amplement ces seuils minimums en date du 31 octobre 2012. Le BSIF a aussi prescrit un ratio actif/capital et la Banque respectait ce seuil au 31 octobre 2012.

date d'attribution. Si la date d'expiration tombe à l'intérieur d'une période de blocage aux fins d'opérations d'initiés, cette date sera reportée de 10 jours ouvrables après la fin de la période de blocage. Comme l'ont approuvé les actionnaires, 129 millions d'actions ordinaires au total ont été réservées en vue de leur émission aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des salariés. De ce nombre, 87,2 millions d'actions ordinaires ont été émises à l'exercice d'options et 22,3 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins des options en circulation, ce qui laisse 19,5 millions d'actions ordinaires pouvant être émises au titre des options. Les options en circulation arrivent à échéance entre le 6 décembre 2012 et le 5 décembre 2021.

Le coût de ces options est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition des droits liés à une tranche, auquel cas le coût est constaté entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite.

Les régimes d'options sur actions comprennent les éléments suivants :

- Composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions

Les options sur actions attribuées aux salariés du 1^{er} novembre 2002 au 1^{er} novembre 2009 sont assorties de composantes alternatives DAA permettant aux salariés d'exercer soit les options sur actions, soit les composantes alternatives DAA et, par conséquent, de recevoir la valeur intrinsèque des options sur actions en trésorerie. Au 31 octobre 2012, il y avait 4 628 608 composantes alternatives DAA en circulation (14 163 016 en 2011; 16 382 636 au 1^{er} novembre 2010).

L'obligation liée aux paiements fondés sur des actions au titre des composantes alternatives DAA acquises s'établissait à 56 millions de dollars au 31 octobre 2012 (199 millions de dollars en 2011; 285 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010). Au 31 octobre 2012, la valeur intrinsèque de cette obligation totalisait 56 millions de dollars (190 millions de dollars en 2011; 264 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

En 2012, un avantage de 23 millions de dollars (19 millions de dollars en 2011) a été enregistré sous « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat. Cet avantage tient compte des profits de 22 millions de dollars (pertes de 11 millions de dollars en 2011) découlant d'instruments dérivés utilisés pour gérer la volatilité de la rémunération fondée sur des actions.

- Renonciation aux composantes alternatives DAA

Au cours de l'exercice, certains salariés ont volontairement renoncé à 6 739 163 composantes alternatives DAA tout en conservant les options sur actions correspondantes. Ces renoncements ne sont pas considérés comme des modifications des options sur actions aux termes des IFRS. En conséquence, il n'est pas nécessaire de réévaluer les options sur actions, et la charge à payer existante de 75 millions de dollars et l'actif d'impôt différé connexe de 20 millions de dollars ont été reclassés dans les capitaux propres, ce qui a entraîné une hausse nette de 55 millions de dollars au poste « Capitaux propres – Autres réserves ». Les composantes alternatives DAA en circulation restantes demeurent classées dans les passifs, et elles sont réévaluées à la juste valeur chaque période de présentation de l'information.

- Options sur actions

Les options sur actions attribuées aux salariés à compter de décembre 2009 sont classées dans les capitaux propres, ce qui veut dire qu'elles doivent être réglées en actions et ne sont pas assorties de la composante alternative DAA.

Le montant comptabilisé au poste « Capitaux propres – Autres réserves » au titre des options sur actions acquises s'établissait à 151 millions de dollars au 31 octobre 2012 (61 millions de dollars en 2011; 25 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

En 2012, une charge de 31 millions de dollars (36 millions de dollars en 2011) a été enregistrée sous « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat. Au 31 octobre 2012, les coûts de rémunération non comptabilisés futurs au titre des options sur actions non acquises s'élevaient à 11 millions de dollars (16 millions de dollars en 2011), montant qui sera comptabilisé sur une période moyenne pondérée de 1,56 an (1,75 an en 2011).

Dans le cadre de l'acquisition du 1^{er} février 2011, les options sur actions de Patrimoine Dundee ont été converties en 1 293 308 options sur actions ordinaires de la Banque. Ces options expirent entre le 21 décembre 2012 et le 20 janvier 2021. Aucune option sur action n'a été attribuée aux termes de ce régime depuis le 1^{er} février 2011.

- Droits à l'appréciation d'actions

Des DAA autonomes sont attribués en lieu et place d'options sur actions à certains salariés résidant dans des pays dont les lois peuvent empêcher la Banque d'émettre des actions. Lorsqu'un DAA est exercé, la Banque verse en trésorerie le montant qui correspond à l'appréciation du cours de ses actions ordinaires depuis la date d'attribution.

Au cours de l'exercice 2012, 319 552 DAA ont été attribués (385 736 en 2011); au 31 octobre 2012, 2 195 093 DAA étaient en circulation (2 597 908 en 2011; 3 254 098 au 1^{er} novembre 2010), et les droits visant 2 079 498 DAA étaient acquis (2 410 478 en 2011; 2 887 488 au 1^{er} novembre 2010).

L'obligation liée aux paiements fondés sur des actions comptabilisée au titre des DAA acquis s'établissait à 21 millions de dollars au 31 octobre 2012 (34 millions de dollars en 2011; 63 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010). La valeur intrinsèque de cette obligation totalisait 19 millions de dollars au 31 octobre 2012 (30 millions de dollars en 2011; 63 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

En 2012, une charge de 2 millions de dollars (4 millions de dollars en 2011) a été enregistrée sous « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat. Cette charge tient compte des profits de 4 millions de dollars (pertes de 1 million de dollars en 2011) découlant d'instruments dérivés utilisés pour gérer la volatilité des paiements fondés sur des actions.

- Détermination des justes valeurs

L'obligation liée aux paiements fondés sur des actions et la charge correspondante liée aux DAA et aux options assorties de la composante alternative DAA ont été quantifiées au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes, en fonction des hypothèses moyennes pondérées et de la juste valeur par attribution résultante qui suivent :

Aux 31 octobre	2012	2011
Hypothèses		
Taux d'intérêt sans risque	1,26 % – 1,79 %	1,12 % – 1,85 %
Rendement prévu de l'action	3,96 %	3,83 %
Volatilité prévue	15,64 % – 23,57 %	20,76 % – 28,16 %
Durée prévue de l'option	0,04 – 6,24 années	0,05 – 5,81 années
Juste valeur		
Juste valeur moyenne pondérée	11,39 \$	15,38 \$

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux options sur actions (qui ne sont pas assorties de la composante alternative DAA) a été quantifiée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes à la date de l'attribution. Les attributions d'options sur actions des exercices 2012 et 2011 ont été évaluées à la juste valeur en fonction des hypothèses moyennes pondérées et de la juste valeur par attribution résultante qui suivent :

	Attributions de 2012	Attributions de 2011
Hypothèses		
Taux d'intérêt sans risque	1,74 %	2,70 %
Rendement prévu de l'action	4,16 %	3,43 %
Volatilité prévue	26,50 %	23,24 %
Durée prévue de l'option	6,23 années	6,12 années
Juste valeur		
Juste valeur moyenne pondérée	7,25 \$	9,42 \$

Les tableaux qui suivent présentent des détails sur le Régime d'options sur actions à l'intention des salariés de la Banque¹⁾ :

	Aux			
	31 octobre 2012		31 octobre 2011 ²⁾	
	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	22 406	43,39 \$	20 988	39,14 \$
Attribuées ³⁾	3 837	49,93	3 415	55,63
Émises à l'acquisition	–	–	1 293	43,98
Exercées en tant qu'options	(2 790)	28,11	(3 036)	28,73
Exercées en tant que composantes alternatives DAA	(125)	28,55	(68)	28,18
Renonciations/expirations ⁵⁾	(217)	53,93	(186)	37,80
En circulation à la clôture de l'exercice ⁴⁾	23 111	46,30 \$	22 406	43,39 \$
Exercables à la clôture de l'exercice ⁵⁾	13 252	44,02 \$	12 585	39,66 \$
Réservées aux fins d'attribution	19 706		23 202	

	Options en circulation			Options exercables	
	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Au 31 octobre 2012					
Fourchette de prix d'exercice					
De 24,40 \$ à 33,89 \$	5 132	4,61	32,58 \$	4 037	32,30 \$
De 38,19 \$ à 46,02 \$	2 588	2,65	42,89 \$	2 552	42,95 \$
De 47,39 \$ à 52,00 \$	9 332	7,35	49,44 \$	3 588	49,81 \$
De 52,57 \$ à 55,63 \$	6 059	7,08	54,54 \$	3 075	53,54 \$
	23,111	6,15	46,30 \$	13 252	44,02 \$

1) Compte non tenu des DAA.

2) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

3) Compte non tenu des composantes alternatives DAA auxquelles certains salariés ont renoncé tout en conservant les options sur actions correspondantes.

4) Comprend des options en circulation composées de 4 628 608 composantes alternatives DAA (14 163 016 en 2011) et de 847 800 options initialement émises aux termes des régimes de Patrimoine Dundee (1 057 349 en 2011).

5) Comprend des options exercables composées de 4 192 242 composantes alternatives DAA (11 518 088 en 2011) et de 314 723 options initialement émises aux termes des régimes de Patrimoine Dundee (162 864 en 2011).

b) Régimes d'actionariat des salariés

Les salariés admissibles peuvent généralement cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque. En règle générale, la Banque verse de son côté un montant correspondant à 50 % des cotisations admissibles jusqu'à concurrence d'un plafond en dollars, lequel est passé en charges au poste « Salaires et avantages du personnel ». En 2012, les cotisations de la Banque ont totalisé 28 millions de dollars (30 millions de dollars en 2011). Les cotisations, qui sont utilisées pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre, ne se traduisent pas par une charge ultérieure pour la Banque en raison de l'appréciation du cours des actions.

c) Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Les autres régimes de rémunération fondée sur des actions utilisent des unités notionnelles dont la valeur correspond au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires fondées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Ces régimes sont réglés en trésorerie et, par conséquent, sont classés dans les passifs. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération fondée sur des actions de la Banque. Comme il est décrit ci-dessous, la valeur d'une partie des unités d'actions liées à la performance varie également en fonction de la performance de la Banque. Au moment de l'exercice ou du rachat, des paiements sont versés aux salariés, la charge à payer étant réduite d'autant.

En 2012, une charge totale de 191 millions de dollars (charge de 215 millions de dollars, compte tenu des couvertures, en 2011) a été enregistrée sous « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat à l'égard de ces régimes. Cette charge tient compte de profits découlant des instruments dérivés utilisés pour couvrir la volatilité de la rémunération fondée sur des actions de 43 millions de dollars (pertes de 13 millions de dollars en 2011).

Au 31 octobre 2012, le passif lié à la rémunération fondée sur des actions comptabilisé au titre des attributions acquises dans le cadre de ces régimes s'établissait à 627 millions de dollars (539 millions de dollars en 2011; 351 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

Ces autres régimes de rémunération fondée sur des actions sont décrits ci-dessous :

Régime d'unités d'actions à dividende différé (« UADD »)

Aux termes du Régime UADD, les hauts dirigeants admissibles peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en trésorerie devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement annuel (que la Banque passe en charges au poste « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat) sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, contre trésorerie, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant un tel événement. Au 31 octobre 2012, 1 825 777 unités étaient en circulation (1 764 974 en 2011).

Régime d'unités d'actions à dividende différé à l'intention des administrateurs (« UADDA »)

Aux termes du Régime UADDA, les administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque passe en charges au poste « Autres frais » dans le compte consolidé de résultat) sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, contre trésorerie, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2012, 413 723 unités étaient en circulation (360 216 en 2011).

Régime de souscription d'unités d'actions restreintes (« SUAR »)

Aux termes du Régime SUAR, certains salariés reçoivent une prime sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis après trois ans, le paiement des unités aux salariés étant effectué en trésorerie au bout de ce délai. La charge de rémunération fondée sur des actions est constatée de façon linéaire sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Au 31 octobre 2012, 2 070 376 unités avaient été attribuées et étaient en circulation (2 107 385 en 2011), et les droits visant 1 456 926 unités étaient acquis (1 621 118 en 2011).

Régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP »)

Les dirigeants admissibles se voient attribuer des unités d'actions liées à la performance dont les droits deviennent acquis après une période de trois ans. Une partie des attributions d'UAP est soumise à des critères de performance mesurés sur une période de trois ans, aux termes desquels un multiplicateur est appliqué, lequel a une incidence sur le nombre additionnel d'actions en circulation à remettre aux salariés. Ces mesures de la performance sur trois ans tiennent compte du rendement sur les capitaux propres par rapport au chiffre cible et au chiffre total de la performance pour les actionnaires en comparaison d'un groupe de sociétés comparables avant l'attribution. Afin d'estimer l'incidence du multiplicateur, la Banque utilise la moyenne des montants de tous les résultats possibles, pondérés par leurs probabilités respectives. La charge de rémunération fondée sur des actions est constatée sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Cette charge varie en fonction de la performance obtenue par rapport aux mesures de la performance établies. Le paiement des unités aux salariés est effectué en trésorerie au moment de l'acquisition des droits. Au 31 octobre 2012, 9 144 347 unités (7 822 434 en 2011) avaient été attribuées et étaient en circulation [y compris 9 144 347 unités (7 385 718 unités en 2011) soumises à des critères de performance], et les droits visant 7 370 947 unités étaient acquis (6 085 003 en 2011).

Régime de paiements différés

Aux termes du Régime de paiements différés, une partie des primes attribuées aux salariés des Services bancaires et marchés mondiaux (montants comptabilisés et passés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rapportent) est versée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont payées en trésorerie aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sont passées en

charges de la même manière que les autres régimes de rémunération fondée sur des actions classés dans le passif de la Banque sous « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat.

d) Régimes d'actions gratuites et de primes de maintien en poste

Avant l'acquisition de Patrimoine Dundee le 1^{er} février 2011, celle-ci avait établi des régimes d'actions gratuites à l'intention des participants admissibles. Les régimes d'actions gratuites permettaient l'émission de nouvelles actions ordinaires de Patrimoine Dundee ou l'acquisition d'actions sur le marché. Au moment de l'acquisition de Patrimoine Dundee, les actions gratuites qui avaient été attribuées, mais dont les droits n'étaient pas encore acquis ont été converties en 377 516 nouvelles actions ordinaires de la Banque de Nouvelle-Écosse. Au 31 octobre 2012, il y avait 79 102 actions gratuites en circulation aux termes des régimes d'actions gratuites de Patrimoine Dundee (257 278 en 2011). En 2012, 153 675 nouvelles actions ordinaires ont été émises pour ces régimes (119 806 en 2011) et 24 501 attributions ont fait l'objet d'une renonciation (432 en 2011). Aucune action gratuite n'a été attribuée au titre de ces régimes depuis le 1^{er} février 2011.

Avant l'acquisition de Patrimoine Dundee, celle-ci avait établi des régimes de primes de maintien en poste fondées sur des actions selon lesquels Patrimoine Dundee achetait sur le marché des actions qui étaient conservées en fiducie pour certains salariés et gestionnaires de portefeuille. Au moment de l'acquisition de Patrimoine Dundee, les primes de maintien en poste ont été converties en actions ordinaires de la Banque, en autres titres et en trésorerie. Au 31 octobre 2012, il y avait 204 938 actions ordinaires de la Banque détenues en fiducie au titre de ces régimes (506 807 en 2011). Aucune attribution n'a été faite au titre de ces régimes depuis le 1^{er} février 2011.

Les régimes d'actions gratuites et de primes de maintien en poste sont considérés comme des attributions classées dans les capitaux propres. En 2012, une charge de 7 millions de dollars (10 millions de dollars en 2011) a été enregistrée sous « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat. Le montant comptabilisé sous « Capitaux propres –Autres réserves » au titre des attributions acquises s'établissait à 15 millions de dollars au 31 octobre 2012 (35 millions de dollars en 2011). Au 31 octobre 2012, les coûts de rémunération non comptabilisés futurs au titre des actions gratuites non acquises et aux primes de maintien en poste s'élevaient à 4 millions de dollars (11 millions de dollars en 2011), montant qui sera comptabilisé sur une période moyenne pondérée de 1,26 an (1,56 an en 2011).

30 Impôt sur le résultat

La Banque a constaté l'impôt sur le résultat suivant dans ses états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 octobre :

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Charge d'impôt sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat		
Impôt sur le résultat exigible		
Canada		
Impôt fédéral	94 \$	253 \$
Impôts provinciaux	200	260
Ajustements liés aux périodes antérieures	12	(10)
Étranger	784	747
Ajustements liés aux périodes antérieures	(21)	1
	1 069	1 251
Impôt sur le résultat différé		
Canada		
Impôt fédéral	296	113
Impôts provinciaux	186	30
Étranger	29	29
	511	172
Total de la charge d'impôt sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat	1 580 \$	1 423 \$
Charge d'impôt sur le résultat inscrite à l'état consolidé des variations des capitaux propres		
Impôt sur le résultat exigible	(47)\$	(61)\$
Impôt sur le résultat différé	12	72
	(35)	11
Presenté dans :		
Autres éléments du résultat global	(53)	11
Actions ordinaires	(2)	–
Autres réserves	20	–
Total de la charge d'impôt sur le résultat inscrite à l'état consolidé des variations des capitaux propres	(35)	11
Total de la charge économie d'impôt sur le résultat	1 545 \$	1 434 \$
Éléments de la charge d'impôt sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat :		
Charge (économie) d'impôt sur le résultat différé au titre de la naissance/du renversement de différences temporelles	571 \$	128 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat différé au titre des modifications du taux d'impôt	(41)	44
Économie d'impôt sur le résultat différé liée aux pertes fiscales non comptabilisées antérieurement, des crédits d'impôt et des différences temporelles	(19)\$	– \$

b) Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans le compte consolidé de résultat diffère pour les raisons suivantes du montant que la Banque aurait obtenu si elle avait appliqué le taux d'impôt combiné fédéral et provincial prévu par la loi :

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2012		2011	
	Montant	Pourcentage du bénéfice avant impôt	Montant	Pourcentage du bénéfice avant impôt
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi	2 122 \$	26,4 %	1 893 \$	28,0 %
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat imputable aux éléments suivants :				
Diminution du taux d'impôt moyen applicable aux filiales et aux succursales à l'étranger	(240)	(3,0)	(257)	(3,8)
Bénéfice non imposable provenant des titres	(185)	(2,3)	(309)	(4,6)
Incidence sur l'impôt différé sur le résultat des modifications du taux d'impôt quasi adopté	(41)	(0,5)	44	0,7
Autres, montant net	(76)	(1,0)	52	0,8
Total de l'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif	1 580 \$	19,6 %	1 423 \$	21,1 %

En 2012 et en 2011, les modifications des taux d'impôt prévus par la loi s'expliquent essentiellement par la baisse des taux d'impôt du gouvernement fédéral du Canada et de la province d'Ontario.

c) Impôt différé

Le tableau qui suit présente les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Banque :

(en millions de dollars)	Compte de résultat			État de la situation financière	
	Pour les exercices clos les		Aux	Ouverture au	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actifs d'impôt différé :					
Reports prospectifs de pertes	330 \$	195 \$	800 \$	1 114 \$	1 242 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	27	88	551	581	697
Rémunération différée	(39)	28	262	276	310
Revenus différés	18	12	256	218	214
Immobilisations corporelles	9	(66)	133	98	50
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite	37	9	408	421	393
Titres	(69)	16	120	129	227
Autres	167	155	413	257	318
Total des actifs d'impôt différé	480 \$	437 \$	2 943 \$	3 094 \$	3 451 \$
Passifs d'impôt différé					
Revenus différés	(5)\$	14 \$	110 \$	60 \$	8 \$
Immobilisations corporelles	37	4	37	54	101
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite	25	23	77	50	67
Titres	(142)	51	135	144	405
Immobilisations incorporelles	(49)	(13)	852	802	135
Autres	103	186	334	248	203
Total des passifs d'impôt différé	(31)\$	265 \$	1 545 \$	1 358 \$	919 \$
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net ¹⁾	511 \$	172 \$	1 398 \$	1 736 \$	2 532 \$

1) Aux fins de la présentation de l'état consolidé de la situation financière, les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués par entités. Par conséquent, le montant net d'impôt différé, soit 1 398 \$ (1 736 \$ en 2011; 2 532 \$ au 1^{er} novembre 2010) est composé d'actifs d'impôt différé de 1 936 \$ (2 214 \$ en 2011; 2 976 \$ au 1^{er} novembre 2010) et de passifs d'impôt différé de 538 \$ (478 \$ au 31 octobre 2011; 444 \$ au 1^{er} novembre 2010) à l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente les principales variations du montant net d'impôt différé :

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Solde au début de l'exercice	1 736 \$	2 532 \$
Économie (charge) d'impôt différé de l'exercice comptabilisée en résultat	(511)	(172)
Économie (charge) d'impôt différé de l'exercice comptabilisée dans les capitaux propres	(12)	(72)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	80	(639)
Autres	105	87
Solde à la clôture de l'exercice	1 398 \$	1 736 \$

L'impôt lié aux différences temporelles et les pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière totalisent 306 millions de dollars (335 millions de dollars en 2011; 317 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010). Le montant se rapportant aux pertes fiscales non comptabilisées se chiffre à 36 millions de dollars. Ces pertes expireront comme suit : 4 millions de dollars de 2013 à 2016 et 32 millions de dollars n'ayant pas de date d'expiration établie.

Les actifs d'impôt différé nets comprennent des avantages fiscaux de 76 millions de dollars (53 millions de dollars en 2011; 109 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) comptabilisés à l'égard de certaines filiales au Canada et à l'étranger qui ont subi des pertes durant l'exercice en cours ou l'exercice précédent. Pour déterminer si elle doit comptabiliser ces avantages

fiscaux, la Banque s'est appuyée sur des prévisions des bénéfices imposables futurs devant être dégagés à l'aide des stratégies de planification fiscale.

Des différences temporelles de 28,5 milliards de dollars (25,6 milliards de dollars en 2011; 21,8 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010) ont été comptabilisées au titre des placements de la Banque dans des filiales et des participations dans des coentreprises pour lesquels aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Le bénéfice de certaines filiales à l'étranger est assujéti à l'impôt uniquement lorsqu'il est rapatrié au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif d'impôt différé. Si les bénéfices non rapatriés de toutes les filiales à l'étranger étaient rapatriés, l'impôt à payer au 31 octobre 2012 s'établirait à quelque 985 millions de dollars (935 millions de dollars en 2011; 907 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

31 Avantages du personnel

La Banque parraine un certain nombre de régimes d'avantages sociaux, y compris des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux (avantages postérieurs au départ à la retraite et autres avantages sociaux à long terme) à l'intention de la majorité de ses salariés dans le monde. Les tableaux qui suivent présentent l'information financière liée aux régimes les plus importants de la Banque, soit les régimes de retraite, les régimes

d'avantages postérieurs au départ à la retraite et les autres régimes d'avantages sociaux à long terme les plus importants au Canada, aux États-Unis, au Mexique, au Royaume-Uni, en Irlande, en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et dans d'autres pays des Antilles où la Banque exerce des activités.¹⁾

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	2012	2011	2012	2011
Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)				
Variation de l'obligation au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	5 434 \$	5 560 \$	1 405 \$	1 369 \$
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	174	173	61	56
Coût financier afférent à l'obligation au titre des prestations	322	316	83	80
Cotisations des salariés	17	15	–	–
Prestations versées	(345)	(435)	(59)	(58)
Perte actuarielle (gain actuariel)	1 064	(150)	34	(18)
Coût des services passés	19	34	(23)	–
Regroupements d'entreprises	–	75	–	–
Compressions	–	–	(2)	–
Règlements	–	(122)	–	–
Conversion des monnaies étrangères	(7)	(32)	2	(24)
Obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice	6 678 \$	5 434 \$	1 501 \$	1 405 \$
Variation de la juste valeur des actifs				
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	5 213 \$	5 499 \$	286 \$	287 \$
Rendement prévu des actifs des régimes ²⁾	372	372	24	22
Gain actuariel (perte actuarielle) ²⁾	32	(262)	–	(10)
Cotisations de l'employeur	338	154	56	64
Cotisations des salariés	17	15	–	–
Prestations versées	(345)	(435)	(59)	(58)
Regroupements d'entreprises	–	75	–	–
Règlements	–	(170)	–	–
Conversion des monnaies étrangères	(20)	(35)	4	(19)
Juste valeur des actifs à la clôture de l'exercice ³⁾	5 607 \$	5 213 \$	311 \$	286 \$
Situation de capitalisation				
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport à l'obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice ⁴⁾	(1 071)\$	(221)\$	(1 190)\$	(1 119)\$
Perte actuarielle (gain actuariel) non comptabilisé(e), montant net ⁵⁾	1 100	63	78	4
Coût des services passés non comptabilisé ⁶⁾	5	6	(23)	(1)
Incidence des restrictions quant à la composition des portefeuilles d'actifs et de l'exigence de capitalisation minimale ⁷⁾	(63)	(60)	–	–
Actif (passif) à la clôture de l'exercice, montant net ⁸⁾	(29)\$	(212)\$	(1 135)\$	(1 116)\$
Ventilation :				
Autres actifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière de la Banque	330 \$	170 \$	– \$	– \$
Autres passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière de la Banque	(359)	(382)	(1 135)	(1 116)
Actif (passif) à la clôture de l'exercice, montant net	(29)\$	(212)\$	(1 135)\$	(1 116)\$
Charge au titre des prestations de l'exercice				
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	174 \$	173 \$	61 \$	56 \$
Coût financier afférent à l'obligation au titre des prestations	322	316	83	80
Coût des services passés	19	82	–	–
Rendement prévu des actifs ²⁾	(372)	(372)	(24)	(22)
Amortissement de la perte actuarielle nette (du gain actuariel net), compte tenu des restrictions quant à la composition des portefeuilles d'actifs	–	(1)	(42)	4
Montant (du profit) de la perte sur compression	–	–	(2)	–
Montant (du profit) de la perte sur règlement	–	(2)	–	–
Variation des restrictions quant à la composition des portefeuilles d'actifs et de l'exigence de capitalisation minimale	6	(84)	–	–
Charge (revenus) au titre des prestations, compte non tenu de la charge au titre des régimes à cotisations définies	149	112	76	118
Charge au titre des prestations à cotisations définies	13	7	–	–
Total de la charge au titre des prestations	162 \$	119 \$	76 \$	118 \$

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans les présentes informations.

2) Le rendement réel des actifs des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages sociaux s'est établi à 404 \$ et à 24 \$, respectivement (110 \$ et 12 \$ en 2011).

3) La juste valeur des actifs des régimes de retraite investis dans des titres (actions et obligations) de la Banque s'élevait à 429 \$ (421 \$ en 2011; 450 \$ au 1^{er} novembre 2010). La juste valeur des actifs des régimes de retraite investis dans des biens immobiliers occupés par la Banque totalisait 3 \$ (3 \$ en 2011; 4 \$ au 1^{er} janvier 2010).

4) Au 1^{er} novembre 2010, l'excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport à l'obligation au titre des prestations s'établissait à (61) \$ pour les régimes de retraite et à (1 082) \$ pour les autres régimes d'avantages sociaux.

5) Au 1^{er} novembre 2010, le montant net de la perte actuarielle (du gain actuariel) non comptabilisé(e) s'établissait à (54) \$ pour les régimes de retraite et à 14 \$ pour les autres régimes d'avantages sociaux.

6) Au 1^{er} novembre 2010, le coût des services passés non comptabilisé s'établissait à 6 \$ pour les régimes de retraite et à (1) \$ pour les autres régimes d'avantages sociaux.

7) Au 1^{er} novembre 2010, l'incidence des restrictions quant à la composition des portefeuilles d'actifs et de l'exigence de capitalisation minimale s'établissait à (146) \$ pour les régimes de retraite et à néant pour les autres régimes d'avantages sociaux.

8) Au 1^{er} novembre 2010, le montant net de l'actif (du passif) s'établissait à (255) \$ pour les régimes de retraite et à (1 069) \$ pour les autres régimes d'avantages sociaux.

L'obligation au titre des prestations comprend les montants suivants se rapportant aux régimes qui ne sont pas capitalisés et des régimes qui sont capitalisés en totalité ou en partie :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2012	2011	Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010
Obligation au titre des prestations des régimes qui ne sont pas capitalisés	339 \$	289 \$	289 \$	1 132 \$	1 060 \$	1 000 \$
Obligation au titre des prestations des régimes qui sont capitalisés en totalité ou en partie	6 339	5 145	5 271	369	345	369

Sommaire de l'information historique – exercice considéré et exercice précédent

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	2012	2011	2012	2011
Obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice	6 678 \$	5 434 \$	1 501 \$	1 405 \$
Juste valeur des actifs à la clôture de l'exercice	5 607	5 213	311	286
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport à l'obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice	(1 071)	(221)	(1 190)	(1 119)
Profits (pertes) lié(e)s à l'expérience relatifs à l'obligation au titre des prestations	28	–	(53)	50
Profits (pertes) lié(e)s à l'expérience relatifs aux actifs	32 \$	(262)\$	– \$	(10)\$

Hypothèses clés moyennes pondérées (en pourcentage)¹⁾

Les hypothèses clés moyennes pondérées utilisées par la Banque pour évaluer l'obligation et la charge au titre des prestations sont résumées dans le tableau qui suit :

Pour les exercices clos les 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2012	2011	Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice						
Taux d'actualisation	4,80 %	5,90 %	5,80 %	5,00 %	5,90 %	5,90 %
Taux de croissance de la rémunération future ²⁾	2,80 %	3,30 %	3,80 %	4,40 %	4,60 %	4,80 %
Pour déterminer la charge (les revenus) au titre des prestations pour l'exercice						
Taux d'actualisation	5,90 %	5,80 %	s.o.	5,90 %	5,90 %	s.o.
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	7,15 %	7,25 %	s.o.	8,43 %	7,94 %	s.o.
Taux de croissance de la rémunération future ²⁾	3,30 %	3,80 %	s.o.	4,60 %	4,80 %	s.o.
Taux tendanciels du coût des soins de santé à la clôture de l'exercice						
Taux de départ	s.o.	s.o.	s.o.	6,60 %	6,20 %	6,60 %
Taux final	s.o.	s.o.	s.o.	4,90 %	3,90 %	4,00 %
Exercice au cours duquel le taux final sera atteint	s.o.	s.o.	s.o.	2 029	2 029	2 029

1) Tient compte des régimes à l'étranger qui, normalement, présentent des taux plus élevés que ceux des régimes canadiens. Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer la charge au titre des prestations de 2012 s'établit à 5,7 % (5,6 % en 2011) pour tous les régimes de retraite canadiens et à 5,5 % (5,6 % en 2011) pour les autres régimes d'avantages sociaux canadiens. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de l'obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice 2012 s'établit à 4,6 % (5,7 % en 2011) pour tous les régimes de retraite canadiens et à 4,5 % (5,5 % en 2011) pour les autres régimes d'avantages sociaux canadiens. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs pour 2012 se chiffre à 7,0 % (7,0 % en 2011) pour tous les régimes de retraite canadiens.

2) Les taux moyens pondérés de croissance de la rémunération future présentés pour les autres régimes d'avantages sociaux ne tiennent pas compte des régimes flexibles d'avantages postérieurs au départ à la retraite canadiens mis en place au cours de l'exercice 2005, étant donné que ces régimes ne subissent pas l'incidence de la croissance de la rémunération future.

Analyse de sensibilité

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligation au titre des prestations	Charge au titre des prestations	Obligation au titre des prestations	Charge au titre des prestations
Incidence d'une baisse de 1 % du taux d'actualisation	1 212 \$	72 \$	237 \$	23 \$
Incidence d'une baisse de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs	s.o.	52	s.o.	3
Incidence d'une hausse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	80	13	1	–
Incidence d'une hausse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	129	24
Incidence d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	(102)	(20)

Actifs

De façon générale, les investissements dans les actifs des régimes de retraite les plus importants de la Banque visent l'optimisation à long terme du rendement global prévu, selon un niveau de risque acceptable eu égard à l'obligation au titre des prestations. La composition des portefeuilles d'actifs constitue un facteur clé de la gestion du risque lié aux investissements à long terme. La diversification des investissements dans les actifs des régimes par types d'actifs et par secteurs géographiques favorise l'atténuation du risque et réduit au minimum l'incidence des baisses relatives à un type d'actif, à une région ou à un type d'investissement donnés. Pour chaque type d'actif, les services de sociétés de gestion de portefeuilles, y compris de gestionnaires liés, sont retenus et des mandats précis leur sont confiés.

Les lignes directrices liées à la composition des portefeuilles d'actifs des régimes de retraite sont établies à long terme et elles sont consignées dans la politique en matière d'investissements de chacun des régimes. De façon générale, la politique en matière de composition des portefeuilles d'actifs tient également compte de la nature de l'obligation au titre des prestations des régimes. Les lois imposent certaines restrictions quant à la composition des portefeuilles d'actifs. Par exemple, des limites sont généralement fixées en ce qui a trait à la concentration d'un investissement donné. D'autres limites relatives à la concentration et à la qualité des investissements sont

prévues dans les politiques en matière d'investissements. L'utilisation d'instruments dérivés est normalement interdite, à moins qu'elle soit autorisée à des fins précises. À l'heure actuelle, les instruments dérivés servent essentiellement de couvertures des fluctuations des monnaies étrangères. Les lignes directrices relatives à la composition des portefeuilles d'actifs sont évaluées au moins une fois l'an et, au besoin, elles sont modifiées en fonction des conditions et des occasions sur le marché. Cependant, d'importants transferts de types d'actifs sont rares et ils reflètent normalement un changement dans la situation d'un régime de retraite (p. ex. sa résiliation). La composition réelle des portefeuilles d'actifs fait l'objet d'un examen périodique, et on détermine s'il est nécessaire qu'elle soit rééquilibrée en fonction de la composition cible, habituellement sur une base trimestrielle. De façon générale, les autres régimes d'avantages sociaux de la Banque ne sont pas capitalisés, les actifs indiqués pour ces régimes étant essentiellement liés à des programmes au Mexique.

Les taux de rendement à long terme prévus des actifs des régimes sont fondés sur les attentes à long terme en matière d'inflation, de taux d'intérêt, de primes de risque et de répartition cible des divers types d'actifs. Ces estimations tiennent compte des rendements historiques des types d'actifs, et elles sont déterminées avec l'aide des conseillers en placements et des actuaires conseils des régimes.

Les répartitions moyennes pondérées réelles et cibles des actifs des régimes les plus importants de la Banque aux 31 octobre, par types d'actifs, se présentaient comme suit :

Types d'actifs (en pourcentage)	Régimes de retraite				Autres régimes d'avantages sociaux			
	Répartition cible 2012	Répartition réelle 2012	Répartition réelle 2011	Répartition réelle 1 ^{er} nov. 2010	Répartition cible 2012	Répartition réelle 2012	Répartition réelle 2011	Répartition réelle 1 ^{er} nov. 2010
Placements en titres de capitaux propres	68 %	69 %	66 %	67 %	40 %	40 %	40 %	40 %
Placements en instruments à revenu fixe	31 %	30 %	34 %	32 %	60 %	60 %	60 %	60 %
Autres placements	1 %	1 %	– %	1 %	– %	– %	– %	– %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évaluations actuarielles

Les évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation du principal régime de retraite de la Banque sont réalisées annuellement, la plus récente ayant eu lieu le 1^{er} novembre 2011 (ce régime représente 75 % de l'obligation au titre des prestations des régimes de retraite les plus importants et 76 % de la juste valeur des actifs des régimes de retraite les plus importants). Les plus récentes évaluations actuarielles de la plupart des autres régimes d'avantages sociaux les plus importants de la Banque ont eu lieu le 31 juillet 2011 pour ce qui est des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et le 30 avril 2012 pour ce qui est des autres régimes d'avantages sociaux à long terme.

Paiements et cotisations en trésorerie

Au cours de l'exercice 2012, la Banque a effectué des paiements en trésorerie de 338 millions de dollars (154 millions de dollars en 2011) au titre de la capitalisation de ses régimes de retraite à prestations définies les

plus importants, notamment pour le versement de prestations aux prestataires dans le cadre d'ententes de retraite non capitalisées. La Banque a également effectué des paiements en trésorerie de 56 millions de dollars (64 millions de dollars en 2011) au titre des autres régimes d'avantages sociaux les plus importants. La majeure partie de ces paiements est liée aux prestations versées aux prestataires aux termes de ces régimes. La Banque a également effectué des paiements en trésorerie de 13 millions de dollars (7 millions de dollars en 2011) au titre des régimes de retraite à cotisations définies les plus importants.

Selon les estimations préliminaires, la Banque prévoit effectuer des cotisations de 350 millions de dollars au titre des régimes de retraite à prestations définies les plus importants, de 70 millions de dollars au titre des autres régimes d'avantages sociaux les plus importants et de 15 millions de dollars au titre des régimes de retraite à cotisations définies les plus importants pour l'exercice qui sera clos le 31 octobre 2013.

32 Secteurs opérationnels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs d'activité, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion du patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Les autres secteurs opérationnels de moindre envergure sont pris en compte dans le secteur Autres. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait aux revenus d'intérêts

nets exonérés d'impôt et aux autres revenus opérationnels, dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôt dans le cas des secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les autres revenus opérationnels imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Durant l'exercice, la Banque a modifié sa méthode de répartition au titre de certains secteurs d'activité. Ces attributions n'ont pas eu d'incidence sur les résultats consolidés de la Banque. Les modifications ont été apportées aux secteurs clés suivants :

- Prix de transfert des fonds – La Banque a recours à un modèle de prix de transfert des fonds pour attribuer les revenus et les charges d'intérêts par produits aux divers secteurs d'activité et au secteur Autres. Alors que

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

l'ancien modèle prévoyait l'application de taux à court terme aux prix de transfert des actifs et des passifs, les taux du modèle modifié concordent avec les échéances contractuelles et comportementales des actifs et des passifs de chaque secteur d'activité (prix de transfert à échéances symétriques). L'incidence de ce nouveau modèle s'est principalement fait sentir sur les résultats du Réseau canadien, de la Gestion du patrimoine mondiale et du secteur Autres. Les Opérations internationales et les Services bancaires et marchés mondiaux ont été moins touchés.

- Ententes de partage des revenus et des coûts entre le Réseau canadien, les Opérations internationales et la Gestion du patrimoine mondiale – La Banque a modifié les modèles de partage des revenus et des coûts entre la Gestion du patrimoine mondiale et les deux secteurs d'activité qui facilitent la vente et la distribution de produits de gestion du patrimoine. Les modèles ont été améliorés afin que les activités de vente croisée des autres secteurs d'activité soient correctement encouragées et rémunérées.

- Normalisation fiscale – Afin d'assurer le caractère raisonnable du taux d'impôt effectif des secteurs d'activité, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées fait dorénavant l'objet d'ajustements de normalisation fiscale, un ajustement correspondant étant apporté au secteur Autres. Cette modification n'a aucune incidence sur les résultats globaux de la Banque.
- Attributions au groupe Transactions bancaires mondiales – Les activités du groupe Transactions bancaires mondiales qui sont gérées par les succursales du Réseau canadien, mais qui sont attribuables aux Services bancaires et marchés mondiaux et prises en compte dans les résultats de ceux-ci étaient auparavant regroupées dans les revenus d'intérêts nets. Elles sont dorénavant présentées séparément, sans aucune incidence globale sur le bénéfice net. En outre, les revenus tirés des autres produits du groupe Transactions bancaires mondiales ont maintenant été attribués aux Services bancaires et marchés mondiaux.

Les montants de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter les modèles révisés. Les tableaux qui suivent présentent la répartition sectorielle des résultats et des actifs moyens de la Banque Scotia.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012

Sur une base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion du patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	4 756 \$	4 468 \$	502 \$	792 \$	(515)\$	10 003 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 477	1 299	2 469	1 246	(217)	6 274
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	4	384	210	1	(157)	442
Autres revenus opérationnels	50	347	392	1 543	650	2 982
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	506	613	3	30	100	1 252
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	148	181	63	53	5	450
Autres charges opérationnelles	3 004	3 506	2 004	1 466	(27)	9 953
Charge d'impôt sur le résultat	691	464	333	541	(449)	1 580
Bénéfice net	1 938 \$	1 734 \$	1 170 \$	1 492 \$	132 \$	6 466 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	169	25	2	–	198
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	–	–	–	–	25	25
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 936 \$	1 565 \$	1 145 \$	1 490 \$	107 \$	6 243 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	225 \$	109 \$	14 \$	219 \$	93 \$	660 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	150 \$	70 \$	16 \$	165 \$	222 \$	623 \$

- 1) Comprend les résultats de tous les autres secteurs opérationnels de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus opérationnels nets et dans la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos le 31 octobre 2012 (288 \$), pour parvenir aux montants présentés dans le compte consolidé de résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs opérationnels.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

Sur une base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion du patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	4 553 \$	3 579 \$	444 \$	768 \$	(330)	9 014 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 418	1 076	2 205	1 198	(170)	5 727
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	7	378	212	–	(164)	433
Autres revenus opérationnels	13	356	576	1 174	17	2 136
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	592	509	2	33	(60)	1 076
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	159	146	50	51	5	411
Autres charges opérationnelles	2 925	2 892	1 850	1 431	(28)	9 070
Charge d'impôt sur le résultat	645	375	280	367	(244)	1 423
Bénéfice net	1 670 \$	1 467 \$	1 255 \$	1 258 \$	(320)	5 330 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3	59	29	–	–	91
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	–	–	–	–	58	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 667 \$	1 408 \$	1 226 \$	1 258 \$	(378)	5 181 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	210 \$	93 \$	12 \$	192 \$	79 \$	586 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	143 \$	59 \$	13 \$	147 \$	194 \$	556 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs opérationnels de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus opérationnels nets et dans la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos le 31 octobre 2011 (287 \$), pour parvenir aux montants présentés dans le compte consolidé de résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs opérationnels.

Secteurs géographiques¹⁾

Les tableaux qui suivent présentent un résumé des résultats financiers de la Banque par secteurs géographiques. Les revenus et les charges qui n'ont pas été attribués à des secteurs opérationnels précis sont pris en compte sous « Ajustements du siège social ».

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Autres pays	Total
Revenus d'intérêts nets	4 762 \$	542 \$	846 \$	832 \$	3 144 \$	10 126 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	4 227	422	416	376	1 004	6 445
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	214	–	3	4	377	598
Autres revenus opérationnels	1 489	275	58	23	986	2 831
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	515	20	89	180	348	1 152
Charges opérationnelles	5 715	412	878	587	2 915	10 507
Charge d'impôt sur le résultat	879	290	28	156	374	1 727
	3 583 \$	517 \$	328 \$	312 \$	1 874 \$	6 614 \$
Ajustements du siège social						(148)
Bénéfice net						6 466 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						223
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales						198
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres						25
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque						6 243 \$
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	378 \$	91 \$	20 \$	12 \$	131 \$	632 \$
Ajustements du siège social						28
Total des actifs moyens, compte tenu des ajustements du siège social						660 \$

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Autres pays	Total
Revenus d'intérêts nets	4 613 \$	579 \$	879 \$	647 \$	2 382 \$	9 100 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	4 014	395	409	343	744	5 905
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	219	–	1	–	377	597
Autres revenus opérationnels	825	171	46	16	926	1 984
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	621	(12)	145	85	297	1 136
Charges opérationnelles	5 483	441	869	520	2 269	9 582
Charge d'impôt sur le résultat	626	264	73	138	234	1 335
	2 941 \$	452 \$	248 \$	263 \$	1 629 \$	5 533 \$
Ajustements du siège social						(203)
Bénéfice net						5 330 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						149
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales						91
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres						58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque						5 181 \$
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	360 \$	62 \$	19 \$	10 \$	113 \$	564 \$
Ajustements du siège social						22
Total des actifs moyens, compte tenu des ajustements du siège social						586 \$

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

33 Transactions avec des parties liées

Rémunération des principaux dirigeants de la Banque

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Banque, directement ou indirectement, y compris les administrateurs, le chef de la direction, toutes les personnes relevant directement de ce dernier ainsi que le chef des affaires financières.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Salaires et incitatifs en trésorerie ¹⁾	20 \$	19 \$
Rémunération fondée sur des actions ²⁾	31	29
Prestations de retraite et autres ¹⁾	1	1
Total	52 \$	49 \$

- 1) Passé en charges durant l'exercice.
2) Attribué durant l'exercice.

Les administrateurs peuvent affecter une partie ou la totalité de leurs jetons de présence à l'acquisition d'actions ordinaires de la Banque au prix du marché aux termes du Régime d'achat d'actions des administrateurs. Les

Transactions avec des sociétés associées et des coentreprises

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre les services bancaires habituels à des sociétés associées ou liées et conclut des transactions avec celles-ci selon des modalités analogues à celles qui sont offertes à des parties non liées. Les transactions qui sont éliminées au moment de la consolidation ne sont pas présentées dans les transactions avec des parties liées. Les transactions que la Banque conclut avec des sociétés associées et des coentreprises répondent aussi à la définition de transactions avec des parties liées et elles ont été comptabilisées comme suit :

Aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)	2012	2011
Bénéfice net	21 \$	25 \$
Prêts	451	255
Dépôts	572	392
Garanties et engagements	49	41

La Banque gère des actifs de 1,7 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2011), ce qui représente une tranche des actifs des régimes de retraite les plus importants de la Banque Scotia, et elle touche des commissions de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 octobre 2011).

administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Veuillez vous reporter à la note 29 pour connaître davantage de détails sur ces régimes.

Prêts et dépôts de principaux dirigeants

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2012	2011
Prêts	2 \$	4 \$
Dépôts	15 \$	15 \$

Au Canada, des prêts sont actuellement consentis aux principaux dirigeants selon les modalités du marché. Le 1^{er} mars 2001, la Banque a cessé de consentir des prêts à taux avantageux aux principaux dirigeants canadiens. Les prêts de ce type ayant été consentis avant le 1^{er} mars 2001 bénéficient d'une clause d'antériorité jusqu'à leur échéance.

Au 31 octobre 2012, les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par des administrateurs s'élevaient à 4,3 millions de dollars (4,4 millions de dollars en 2011), tandis que leur encours réel se chiffrait à 1,6 million de dollars (2,0 millions de dollars en 2011).

34 Principales filiales et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales

a) Principales filiales¹⁾

Le tableau qui suit présente les principales filiales détenues, directement ou indirectement, par la Banque. Toutes ces filiales sont prises en compte dans les états financiers consolidés de la Banque.

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Emplacement du siège social	Valeur comptable des actions	
		2012	2011 ²⁾
Au Canada			
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	11 711 \$	11 276 \$
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)		
Scotia Merchant Capital Corporation			
Banque Dundee du Canada	Toronto (Ontario)	784	753
Patrimoine Dundee inc.	Toronto (Ontario)	3 713	3 567
National Trustco Inc.	Toronto (Ontario)	620	601
Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)		
Compagnie Trust National	Stratford (Ontario)		
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	34	18
Gestion d'actifs Scotia s.e.c.	Toronto (Ontario)	318	322
Scotia Capitaux Inc.	Toronto (Ontario)	994	853
Scotia Dealer Advantage Inc.	Burnaby (Colombie-Britannique)	195	150
Agence d'assurances Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	2	2
Scotia-Vie compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	110	110
Société Hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	496	490
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	54	55
À l'étranger			
Banco Colpatría Multibanca Colpatría S.A. (51 %)	Bogota, Colombie	1 122	–
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaisie	268	241
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	10 393	9 476
BNS (Colombia) Holdings Limited (99,9 %)	Nassau, Bahamas		
Scotiabank Caribbean Treasury Limited	Nassau, Bahamas		
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade		
Grupo BNS de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica		
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour		
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas		
Scotiabank & Trust (Cayman) Ltd.	Grand Caïmans, Îles Caïmans		
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade		
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas		
Scotiabank (Belize) Ltd.	Belize City, Belize		
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.		
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine		
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande		
Scotiabank (Turks and Caicos) Ltd.	Providenciales, Îles Turques-et-Caïques		
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (97,3 %)	Mexico, D.F., Mexique	2 317	2 179
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	2 349	2 182
Scotiabank Chile (99,5 %)	Santiago, Chili		
Scotia Capital (Europe) Limited	Londres, Angleterre	64	79
Scotia Capital (USA) Inc. ³⁾	New York, New York		
Howard Weil Incorporated ³⁾	Nouvelle-Orléans, Louisiane		
Scotia Group Jamaica Limited (71,8 %)	Kingston, Jamaïque	493	496
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited	Kingston, Jamaïque		
Scotia Investments Jamaica Limited (77,0 %)	Kingston, Jamaïque		
Scotia Holdings (US) Inc. ⁴⁾	Houston, Texas		
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York		
Scotiabanc Inc.	Houston, Texas		
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	846	788
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla		
Scotiabank Brasil S.A. Banco Multiplo	Sao Paulo, Brazil	179	155
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	853	771
Scotiabank El Salvador, S.A. (99,3 %)	San Salvador, El Salvador	382	406
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	1 848	1 855
Scotiabank Peru S.A.A. (97,8 %)	Lima, Pérou	2 236	2 005
Scotiabank Trinidad and Tobago Limited (50,9 %)	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	262	238

1) Sauf indication contraire, la Banque (ou la société mère immédiate d'une entité) détient 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

4) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

La date de clôture de l'exercice des filiales peut différer de celle de la Banque, soit le 31 octobre. Ces différences peuvent découler de divers facteurs, notamment d'exigences locales en matière de communication de l'information ou de lois fiscales. Conformément à ses méthodes comptables, la Banque apporte des ajustements au titre des filiales ayant une date de clôture d'exercice différente aux fins de leur inclusion dans les états financiers consolidés de la Banque.

b) Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales

Les principales participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales de la Banque sont les suivantes :

	Aux		Pour les exercices clos les		
	31 octobre 2012		31 octobre 2011	31 octobre 2011	
	Pourcentage de la participation ne donnant pas le contrôle	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales
(en millions de dollars)					
Banco Colpatría Multiblanca Colpatría S.A. ¹⁾	49,0 %	327 \$	– \$	100 \$	– \$
Scotia Group Jamaica Limited	28,2 %	232	233	37	36
Scotiabank Trinidad and Tobago Limited	49,1 %	234	210	43	40
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V.	2,7 %	137	136	9	7
Scotiabank Peru S.A.A.	2,2 %	20	17	5	5
Autres	s.o.	16	30	4	3
Total		966 \$	626 \$	198 \$	91 \$

1) Les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans Banco Colpatría Multibanca Colpatría S.A. ont le droit de vendre leur participation à la Banque après le septième anniversaire (17 janvier 2019) et à des intervalles convenus par la suite à la juste valeur de marché.

35 Revenus tirés des frais et des commissions

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus tirés des frais et des commissions.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Services bancaires		
Revenus sur cartes	768 \$	608 \$
Services de dépôt et de paiement	1 083	973
Commissions de crédit	897	856
Autres	467	435
Total des revenus tirés des services bancaires	3 215 \$	2 872 \$
Services de gestion de patrimoine		
Fonds communs de placement	1 125 \$	940 \$
Commissions de courtage	721	728
Frais de gestion de placements et frais de fiducie	324	295
Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine	2 170 \$	1 963 \$

36 Revenus provenant des activités de transaction

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus provenant des activités de transaction.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Taux d'intérêt et crédit	520 \$	322 \$
Titres de capitaux propres	115	27
Marchandises	425	335
Conversion des monnaies étrangères	232	181
Autres	24	(35)
Total	1 316 \$	830 \$

37 Résultat par action

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars)

	2012	2011
Bénéfice de base par action ordinaire		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	6 023 \$	4 965 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 133	1 072
Bénéfice de base par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	5,31 \$	4,63 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	6 023 \$	4 965 \$
Ajustements du bénéfice net ²⁾		
Instruments de fonds propres	54	71
Options au titre de paiements fondés sur des actions	(21)	(21)
Bénéfice ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	6 056 \$	5 015 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 133	1 072
Ajustements du nombre moyen d'actions ²⁾		
Instruments de fonds propres (en millions)	23	30
Options au titre de paiements fondés sur des actions (en millions)	4	6
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 160	1 108
Bénéfice dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	5,22 \$	4,53 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines options et composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions étaient antidilutives au cours des périodes présentées et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Au cours de l'exercice, certains salariés ont volontairement renoncé à 6 739 163 composantes alternatives DAA tout en conservant les options sur actions correspondantes (se reporter à la note 29). Ces renoncations n'ont eu aucune incidence importante sur le bénéfice dilué par action. Après la date de clôture, 1 371 282 composantes alternatives DAA ont fait l'objet d'une renonciation (se reporter à la note 41).

Le calcul du bénéfice dilué par action tient compte de l'effet dilutif de certains instruments de fonds propres (titres fiduciaires de la Banque Scotia de séries 2000-1, 2002-1 et 2003-1) pour les périodes au cours desquelles ces titres étaient en circulation. L'incidence de l'inclusion de ces instruments sur le bénéfice dilué par action s'est chiffrée à 0,06 \$ (0,05 \$ en 2011). Le calcul tient également compte de l'effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et des composantes alternatives DAA. L'incidence de ces instruments s'est chiffrée à 0,03 \$ (0,05 \$ en 2011).

38 Garanties et engagements

a) Garanties

La Banque conclut divers types de garanties dans le cours normal de ses activités. Une garantie s'entend d'une entente avec une contrepartie aux termes de laquelle un paiement devra être effectué advenant des événements déclencheurs définis. Les garanties et engagements d'indemnisation que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres parties sont présentés ci-dessous.

	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
(en millions de dollars)			
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	22 136 \$	21 150 \$	20 450 \$
Facilités de trésorerie	3 926	2 854	1 837
Instruments dérivés	4 910	2 537	3 071
Engagements d'indemnisation	552	559	538

1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent l'être. Étant donné que bon nombre de ces garanties ne seront pas mises en jeu et que le plafond éventuel des paiements futurs indiqué ci-dessus ne tient pas compte d'un recouvrement possible par voie de recours ou de dispositions constitutives d'une sûreté prévus dans la garantie, les montants susmentionnés ne sont pas représentatifs des besoins futurs de trésorerie, du risque de crédit ni des pertes prévues de la Banque découlant de ces arrangements.

i) Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et lettres de garantie sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent une obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire à l'endroit du client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts. Au 31 octobre 2012, un montant de 4 millions de dollars (8 millions de dollars en 2011; 9 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) était inscrit sous « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière au titre de ces garanties.

ii) Facilités de trésorerie

La Banque fournit des facilités de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs, lesquels sont gérés par la Banque et par des tiers. Ces facilités représentent habituellement une source de financement de rechange, advenant qu'une perturbation du marché empêche un fonds multicédants d'émettre du papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de performance ne soient pas respectées. Ces facilités ont habituellement une échéance maximale de trois ans. Des facilités de trésorerie de sûreté fournies à des fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs de 3 926 millions de dollars (2 854 millions de dollars en 2011; 1 837 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010), une tranche de 89 % (85 % en 2011) correspondait à la trésorerie affectée aux fonds multicédants parrainés par la Banque.

iii) Instruments dérivés

La Banque conclut des contrats sur produits dérivés de crédit aux termes desquels la contrepartie est compensée pour les pertes sur un actif désigné, habituellement un prêt ou une obligation, advenant un événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options aux termes desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options sont habituellement liées à des taux d'intérêt, à des taux de change, à des prix de marchandises ou à des cours d'actions. En règle générale, une société ou une administration publique est la contrepartie aux contrats sur produits dérivés de crédit et aux options qui réunissent les caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux contrats sur produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les plafonds, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs. Au 31 octobre 2012, un montant de 372 millions de dollars (215 millions de dollars en 2011; 196 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) était inscrit dans les passifs liés aux instruments dérivés dans l'état consolidé de la situation financière relativement à ces instruments dérivés.

iv) Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut de nombreux contrats prévoyant des dispositions d'indemnisation, dont des contrats d'achat, des conventions de service, des contrats de licence de marques, des contrats d'entiercement, des ventes d'actifs ou d'entreprises, des ententes d'impartition, des contrats de location, des conventions de systèmes de compensation, des mécanismes de prêt de titres et des transactions structurées. En ce qui concerne certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir un engagement d'indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie aux termes des recours prévus au contrat. Dans bien des cas, les dispositions d'indemnisation ne renferment aucun montant ou plafond prédéterminés, et il est difficile de

prédire quand auront lieu les événements susceptibles d'entraîner un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut estimer dans tous les cas le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des recours prévus au contrat qui atténuerait ces paiements. À ce jour, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables aux termes de ces engagements d'indemnisation. Au 31 octobre 2012, un montant de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2011; 4 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) était inscrit sous « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière au titre des engagements d'indemnisation.

b) Autres engagements indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements indirects sont en cours, lesquels ne sont pas reflétés dans l'état consolidé de la situation financière. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales aux termes desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;
- le prêt de titres lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter des titres à un emprunteur. L'emprunteur doit garantir le prêt de titres en tout temps par l'affectation de biens suffisants. La valeur de marché des biens affectés en garantie est surveillée et comparée aux sommes dues aux termes du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie additionnelle;
- des engagements d'achat de titres aux termes desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de surveillance.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans l'état consolidé de la situation financière.

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012	31 octobre 2011 ¹⁾	1 ^{er} novembre 2010 ¹⁾
Lettres de crédit commerciales	1 133 \$	1 340 \$	1 090 \$
Engagements de crédit ²⁾			
Échéance initiale de un an ou moins	40 691	39 685	40 743
Échéance initiale de plus de un an	69 178	65 029	60 418
Prêts de titres	14 408	12 334	12 463
Engagements d'achat de titres et autres engagements	678	574	436
Total	126 088 \$	118 962 \$	115 150 \$

1) Les montants liés aux entités ad hoc sont présentés à la note 14.

2) Comprend les facilités de trésorerie, déduction faite des rehaussements de crédit.

c) Actifs donnés en nantissement et mise en pension de titres

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne des titres et d'autres actifs en nantissement de passifs. Des titres sont par ailleurs mis en pension. La valeur comptable des actifs donnés en nantissement et le détail des activités connexes sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars)	Aux		Ouverture au
	31 octobre 2012	31 octobre 2011 ¹⁾	1 ^{er} novembre 2010 ¹⁾
Actifs donnés en nantissement aux entités suivantes :			
Banque du Canada ²⁾	25 \$	25 \$	25 \$
Administrations publiques et banques centrales étrangères ²⁾	4 859	6 293	7 044
Systèmes de compensation et de paiement et dépositaires ²⁾	1 920	1 853	2 026
Actifs donnés en nantissement au titre de transactions sur instruments dérivés négociés en bourse	1 465	1 293	561
Actifs donnés en nantissement à titre de garantie pour les titres empruntés et prêtés	38 624	31 684	33 015
Actifs donnés en nantissement au titre de transactions sur instruments dérivés négociés de gré à gré	5 371	4 994	5 267
Actifs donnés en nantissement au titre du programme d'obligations couvertes (note 21)	17 071	11 235	7 335
Actifs donnés en nantissement aux termes des programmes de la SCHL (note 12)	25 476	25 002	23 381
Autres	3 005	3 395	352
Total des actifs donnés en nantissement	97 816 \$	85 774 \$	79 006 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	56 949	38 216	32 788
Total³⁾	154 765 \$	123 990 \$	111 794 \$

1) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

2) Comprend les actifs donnés en nantissement aux fins de participation dans des systèmes de compensation et de paiement ou en vue d'avoir accès à des dépositaires ou aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

3) Les actifs donnés en nantissement comprennent des actifs qui ont été reçus de contreparties dans le cours normal des activités dans le cadre de transactions de financement ou de transactions sur dérivés.

d) Autres contrats à exécuter

La Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécuter à long terme relativement à des services impartis. Les ententes d'impartition importantes sont assorties de taux variables fondés sur l'utilisation et sont résiliables moyennant préavis.

39 Instruments financiers – gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un état de la situation financière composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction que de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2012 :

- des pratiques exhaustives de gestion du risque qui déterminent la tolérance de la Banque au risque, qui établissent les plafonds et contrôles selon lesquels la Banque et ses filiales peuvent exercer leurs activités et qui tiennent compte des exigences des autorités de réglementation. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration de la Banque, directement ou par l'entremise du Comité de direction et de gestion du risque (le conseil);
- des lignes directrices sont élaborées afin de clarifier les plafonds inhérents au risque et les conditions aux termes desquelles les politiques de gestion du risque de la Banque doivent être mises en œuvre;
- des processus sont mis en place afin de permettre la définition, l'évaluation, la documentation, la communication et le contrôle des risques. Des normes établissent l'étendue et les attentes en matière de qualité de l'information nécessaire à la prise de décision;
- l'observation des politiques, des plafonds et des lignes directrices en matière de gestion du risque est évaluée et contrôlée, et des rapports à cet effet sont produits afin de veiller à ce que les objectifs établis soient atteints.

De plus amples détails sur la juste valeur des instruments financiers et sur la façon dont ces montants sont établis sont fournis à la note 6. La note 9 fournit des détails sur les modalités des instruments financiers dérivés de la Banque, notamment les montants notionnels, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des activités de transaction et de couverture.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Banque subisse une perte si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles. Le groupe Gestion du risque global élabore la stratégie de gestion du risque et la politique sur le risque de crédit de la Banque, et

celles-ci sont examinées et approuvées tous les ans par le conseil d'administration. La stratégie de gestion du risque de crédit définit les marchés cibles et le seuil de tolérance à l'égard du risque qui sont établis à l'échelle de la Banque, lesquels sont ensuite redéfinis en fonction de chaque secteur d'activité. Cette stratégie a pour objectifs de veiller à ce que pour la Banque, y compris chacun des secteurs d'activité :

- les marchés cibles et les produits offerts soient bien définis;
- les paramètres de risque à l'égard de l'octroi de nouveaux prêts et de l'ensemble des portefeuilles soient bien précisés;
- les transactions, notamment le montage, la syndication, la vente de prêts et les couvertures, soient gérées de manière à ce que les objectifs du portefeuille global soient atteints.

La politique de gestion du risque de crédit précise entre autres choses le détail des systèmes d'évaluation du risque de crédit et des paramètres estimatifs connexes, ainsi que de la délégation de pouvoir sur la question de l'octroi de crédit, du calcul du compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de l'autorisation des radiations. Elle fait partie intégrante des politiques et procédures à l'échelle de la Banque qui englobent la gouvernance, la gestion du risque et la structure du contrôle.

Les systèmes de notation du risque de crédit de la Banque permettent d'établir les paramètres estimatifs clés du risque de crédit, lesquels mesurent le risque de crédit et le risque inhérent à une transaction. Pour les expositions autres qu'envers les portefeuilles de prêts aux particuliers, les paramètres sont associés à chaque facilité de crédit au moyen d'une notation pour l'emprunteur et d'une notation pour la transaction. Le risque inhérent à l'emprunteur est évalué à l'aide de méthodes propres à un secteur du marché ou à un secteur d'activité donné. Le risque inhérent aux facilités accordées à un emprunteur donné est évalué à la lumière de la structure des facilités et des garanties. En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, chaque cas est attribué à une catégorie (prêts hypothécaires garantis, autres transactions de détail – crédit à terme, crédit renouvelable non garanti) et, au sein de chaque catégorie, à une notation du risque. Cette méthode permet de bien différencier les risques et d'estimer, d'une manière appropriée et uniforme, les caractéristiques de la perte éventuelle au niveau de la catégorie et des notations du risque. Il y a lieu de se reporter à la note 9 c) pour obtenir plus de détails sur le risque de crédit se rapportant aux dérivés.

i) Expositions au risque de crédit

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur des approches conformes à l'accord de Bâle II appliquées par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale depuis 2012. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles individuels. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques en ce qui a trait à la probabilité de défaut (« PD »), à la perte en cas de défaut (« PCD ») et à l'exposition en cas de défaut (« ECD »), lesquelles expressions sont définies comme suit :

- ECD : correspond normalement à l'exposition brute prévue, soit le montant en cours au titre de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre

de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

- PD : correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, que l'emprunteur se trouve en situation de défaut dans un horizon de un an.
- PCD : correspond à la gravité de la perte sur une facilité dans l'éventualité où l'emprunteur se trouve en situation de défaut, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle II, en fonction soit des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers. Les pondérations de risque aux fins de l'approche standard tiennent également compte d'autres facteurs tels que les provisions spécifiques pour les expositions en défaut, les garanties admissibles et le ratio prêt/valeur pour les expositions liées aux prêts aux particuliers garantis par des biens immeubles.

Aux (en millions de dollars)	IFRS				PCGR du Canada	
	31 octobre 2012				31 octobre 2011 ²⁾	Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010 ²⁾
Exposition en cas de défaut ¹⁾						
Catégories de notations internes	Montants prélevés ³⁾	Engagements non prélevés	Autres expositions ⁴⁾	Total	Total	Total
Par types de contreparties						
Prêts autres qu'aux particuliers						
Portefeuille soumis à l'approche NI avancée						
Prêts aux sociétés	77 418 \$	40 560 \$	39 356 \$	157 334 \$	147 177 \$	111 522 \$
Prêts aux banques	31 623	10 893	16 919	59 435	55 791	43 508
Prêts aux emprunteurs souverains ⁵⁾	137 073	1 198	3 220	141 491	105 314	82 728
	246 114	52 651	59 495	358 260	308 282	237 758
Portefeuille soumis à l'approche standard						
Prêts aux sociétés	35 556	2 496	1 846	39 898	30 653	51 202
Prêts aux banques	3 588	167	38	3 793	3 895	14 564
Prêts aux emprunteurs souverains	5 122	83	–	5 205	3 421	13 029
	44 266	2 746	1 884	48 896	37 969	78 795
Total – prêts autres qu'aux particuliers	290 380 \$	55 397 \$	61 379 \$	407 156 \$	346 251 \$	316 553 \$
Prêts aux particuliers						
Portefeuille soumis à l'approche NI avancée						
Prêts garantis par des biens immeubles	85 926 \$	11 759 \$	– \$	97 685 \$	103 515 \$	98 744 \$
Prêts renouvelables admissibles	14 414	11 613	–	26 027	26 434	19 783
Autres prêts aux particuliers	16 025	749	–	16 774	14 169	12 424
	116 365	24 121	–	140 486	144 118	130 951
Portefeuille soumis à l'approche standard						
Prêts garantis par des biens immeubles	18 848	–	–	18 848	16 592	16 666
Autres prêts aux particuliers	16 913	–	–	16 913	13 669	12 567
	35 761	–	–	35 761	30 261	29 233
Total – prêts aux particuliers	152 126 \$	24 121 \$	– \$	176 247 \$	174 379 \$	160 184 \$
Total	442 506 \$	79 518 \$	61 379 \$	583 403 \$	520 630 \$	476 737 \$
Par secteurs géographiques⁶⁾						
Canada	264 602 \$	51 343 \$	23 375 \$	339 320 \$	305 644 \$	280 984 \$
États-Unis	53 056	17 173	24 555	94 784	80 603	73 316
Mexique	13 078	242	759	14 079	12 501	12 658
Autres pays						
Europe	16 308	4 997	6 418	27 723	27 279	27 153
Antilles	28 942	1 744	2 014	32 700	31 835	30 490
Amérique latine (sauf le Mexique)	39 231	874	2 207	42 312	29 476	25 267
Tous les autres pays	27 289	3 145	2 051	32 485	33 292	26 869
Total	442 506 \$	79 518 \$	61 379 \$	583 403 \$	520 630 \$	476 737 \$

1) L'exposition en cas de défaut est présentée compte tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit. L'exposition ne tient pas compte des titres de capitaux propres disponibles à la vente ni des autres actifs.

- 2) Les montants de la période précédente n'ont pas été retraités puisqu'ils représentent les montants réels présentés pour cette période à des fins réglementaires.
- 3) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations, les dépôts auprès d'autres banques et les titres de créance disponibles à la vente. Les montants prélevés liés aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.
- 4) Ne s'applique pas aux expositions envers les prêts aux particuliers. Comprend les instruments de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés et les transactions de pension sur titres (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de titres), déduction faite des garanties connexes.
- 5) Les montants prélevés liés aux portefeuilles de prêts autres qu'aux particuliers selon l'approche NI avancée comprennent les prêts hypothécaires garantis par l'État. Les montants de 2012 comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation garantis qui figurent à l'état de la situation financière par suite de l'adoption des IFRS, mais ils en étaient exclus aux termes des PCGR du Canada.
- 6) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

Catégories d'actifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière, ventilées selon leur exposition au risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente les catégories d'actifs inscrites à l'état de la situation financière qui sont incluses dans les différentes catégories d'exposition aux risques aux termes de l'accord de Bâle II, telles que celles-ci sont présentées dans le sommaire des expositions au risque de crédit figurant à la page 168 des présents états financiers. Les montants aux termes des règles de Bâle II ne comprennent pas certains actifs tels que la trésorerie, les métaux précieux, les titres de placement (capitaux propres) et les autres actifs. Les expositions au risque de crédit aux termes de l'accord de Bâle II excluent également certains actifs détenus à des fins de transaction et tous les actifs des filiales d'assurance de la Banque.

	Expositions relatives aux actifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière				
	Montants prélevés ¹⁾			Autres expositions	
	Prêts autres qu'aux particuliers	Prêts aux particuliers	Titrisations	Transactions de pension sur titres	Instruments dérivés
Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	43 764 \$	– \$	– \$	9 039 \$	– \$
Actifs (prêts) détenus à des fins de transaction	10 395	–	–	–	–
Titres de placement (titres de créance)	28 958	–	158	–	–
Titres pris en pension	–	–	–	47 354	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–	30 327
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	88 968 ²⁾	86 076	–	–	–
Prêts personnels et sur cartes de crédit	–	65 907	1 771	–	–
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	108 277	–	6 442	9 264	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 932	–	–	–	–
Autres	1 086	143	–	–	–
Total	290 380 \$	152 126 \$	8 371 \$	65 657 \$	30 327 \$

- 1) Avant les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des expositions aux prêts soumis à l'approche NI avancée et déduction faite des comptes de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des expositions aux prêts soumis à l'approche standard.
- 2) Comprend des prêts hypothécaires de 88,7 milliards de dollars garantis par Société canadienne d'hypothèque et de logement, y compris 90 % des prêts hypothécaires assurés par le secteur privé.

	Expositions relatives aux actifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière				
	Montants prélevés ²⁾			Autres expositions	
	Prêts autres qu'aux particuliers	Prêts aux particuliers	Titrisations	Transactions de pension sur titres	Instruments dérivés
Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars) ¹⁾					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	36 396 \$	– \$	– \$	6 914 \$	– \$
Actifs (prêts) détenus à des fins de transaction	10 180	–	–	–	–
Titres de placement (titres de créance)	26 179	21 446	397	–	–
Titres pris en pension	–	–	–	34 582	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–	37 208
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	53 982 ³⁾	68 641	–	–	–
Prêts personnels et sur cartes de crédit	–	59 562	2 934	–	–
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	93 173	–	1 126	7 814	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 171	–	–	–	–
Autres	1 303	125	–	–	–
Total	229 384 \$	149 774 \$	4 457 \$	49 310 \$	37 208 \$
Au 1 ^{er} novembre 2010	201 014 \$	153 412 \$	6 926 \$	41 238 \$	26 852 \$

- 1) Les montants de la période précédente n'ont pas été retraités puisqu'ils représentent les montants réels présentés pour cette période à des fins réglementaires.
- 2) Avant les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des expositions aux prêts soumis à l'approche NI avancée et déduction faite des comptes de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des expositions aux prêts soumis à l'approche standard.
- 3) Comprend des prêts hypothécaires de 53,6 milliards de dollars garantis par Société canadienne d'hypothèque et de logement, y compris 90 % des prêts hypothécaires assurés par le secteur privé.

ii) Qualité du crédit relative aux prêts autres qu'aux particuliers

Les décisions en matière de crédit sont fondées sur l'évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons l'équipe de direction de l'emprunteur, les résultats financiers actuels et prévus ainsi que les antécédents en matière de crédit de l'emprunteur, le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités, les tendances économiques et le risque

géopolitique. Les unités opérationnelles de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue la qualité du crédit du portefeuille de prêts à l'échelle de la Banque afin d'évaluer si des tendances économiques ou des événements particuliers peuvent avoir une incidence sur le rendement du portefeuille.

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Aux 31 octobre 2012 et 2011 de même qu'au

1^{er} novembre 2010, une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisés était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une

notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations du risque de crédit n'affichent aucune variation importante par rapport au 31 octobre 2011.

Des notations internes sont utilisées afin de définir le risque de défaut d'un emprunteur. Le tableau qui suit présente les notations internes attribuées aux emprunteurs par la Banque et les notations équivalentes des agences de notation externes.

Notations internes et notations externes équivalentes

Notations internes	Notations externes équivalentes	
	Moody's	S&P
Première qualité		
99 – 98	De Aaa à Aa1	De AAA à AA+
95 – 90	De Aa2 à A3	De AA à A-
87 – 83	De Baa1 à Baa3	De BBB+ à BBB-
Qualité inférieure		
80 – 75	De Ba1 à Ba3	De BB+ à BB-
73 – 70	De B1 à B3	De B+ à B-
Sous surveillance		
65 – 30	De Caa1 à Ca	De CCC+ à CC
Défaut		
27 – 21		

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit du portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée, selon les catégories de risque des notations internes attribuées aux emprunteurs :

Aux 31 octobre (en millions de dollars) Catégories de notations internes	IFRS				PCGR du Canada	
	2012				2011 ¹⁾	
	Ouverture au 1 ^{er} novembre 2010 ¹⁾					
	Exposition en cas de défaut ²⁾					
	Montants prélevés	Engagements non prélevés	Autres expositions ³⁾	Total	Total	Total
Première qualité	113 241 \$	40 939 \$	52 861 \$	207 041 \$	190 928 \$	145 253 \$
Qualité inférieure	39 982	11 453	6 124	57 559	58 427	38 967
Sous surveillance	2 326	164	171	2 661	3 019	3 185
Défaut	1 821	95	81	1 997	1 763	837
Total, exclusion faite des prêts hypothécaires à l'habitation	157 370 \$	52 651 \$	59 237 \$	269 258 \$	254 137 \$	188 242 \$
Prêts hypothécaires à l'habitation garantis par l'État ⁴⁾	88 744	–	–	88 744	53 552	48 733
Total	246 114 \$	52 651 \$	59 237 \$	358 002 \$	307 689 \$	236 975 \$

1) Les montants de la période précédente n'ont pas été retraités puisqu'ils représentent les montants réels présentés pour cette période à des fins réglementaires.

2) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit.

3) Comprend des instruments de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que des lettres de crédit de soutien, des lettres de garantie, exclusion faite de la protection contre les premières pertes de 258 \$ (593 \$ au 31 octobre 2011; 783 \$ au 1^{er} novembre 2010) et des transactions de pension sur titres (prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres), déduction faite des garanties connexes.

4) Aux termes de l'accord de Bâle II, ces expositions sont classées à titre d'expositions aux emprunteurs souverains et elles font partie de la catégorie des prêts autres qu'aux particuliers.

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 octobre 2012, le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche standard se composait de montants prélevés, d'engagements non prélevés et d'autres expositions liées à des prêts à des sociétés, à des banques et à des emprunteurs souverains totalisant 49 milliards de dollars (38 milliards de dollars au 31 octobre 2011);

iii) Qualité du crédit relative aux prêts aux particuliers

Les méthodes de la Banque en matière d'octroi de crédit et de modélisation des risques sont davantage centrées sur le client que sur le produit. En règle générale, les décisions liées aux prêts à la consommation sont fondées sur des notations de risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs d'évaluation. Chaque demande de crédit est traitée par le logiciel d'approbation de crédit de la Banque, qui permet de calculer la dette maximale que le client peut contracter. Les portefeuilles de prêts aux

79 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010). Les expositions liées à la plupart des prêts à des sociétés et à des entreprises, principalement aux Antilles et en Amérique latine, se rapportent à des contreparties dont la cote de solvabilité n'est pas de première qualité selon les systèmes de notations internes de la Banque.

particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, au 31 octobre 2012, une tranche de 60 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée, et le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 54 %.

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche NI avancée

Les données du tableau qui suit présentent la répartition de l'exposition liée au portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche NI avancée pour chaque notation de PD, par catégories d'exposition.

		— IFRS —				— PCGR du Canada —			
Aux 31 octobre (en millions de dollars)		2012				Ouverture au 1 ^{er} novembre 2011 ¹⁾ 2010 ¹⁾			
Exposition en cas de défaut ²⁾									
Notation de PD	Fourchette de PD	Prêts garantis par des biens immeubles		Marges de crédit	Prêts renouvelables admissibles	Autres prêts aux particuliers	Total	Total	Total
		Prêts hypothécaires							
Très faible	0,0000 % – 0,2099 %	45 253 \$		22 283 \$	10 613 \$	2 382 \$	80 531 \$	92 167 \$	84 182 \$
Faible	0,2100 % – 0,4599 %	4 088		901	4 528	7 060	16 577	16 370	19 510
Moyenne	0,4600 % – 3,1999 %	16 026		4 742	7 635	5 467	33 870	27 682	23 249
Élevée	3,2000 % – 17,2899 %	1 344		1 994	2 735	1 474	7 547	6 253	2 461
Très élevée	17,2900 % – 99,9999 %	632		212	321	293	1 458	1 104	998
Défaut	100 %	179		31	195	98	503	542	551
Total		67 522 \$		30 163 \$	26 027 \$	16 774 \$	140 486 \$	144 118 \$	130 951 \$

1) Les montants de la période précédente n'ont pas été retraités puisqu'ils représentent les montants réels présentés pour cette période à des fins réglementaires.

2) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit.

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 octobre 2012, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 36 milliards de dollars (30 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 29 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des

particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 19 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 17 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immeubles résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

iv) Garanties

Garanties détenues

Dans le cours normal de ses activités, la Banque réduit son exposition au risque de contrepartie en obtenant des garanties relativement à des dérivés, à des emprunts et des prêts de titres ainsi qu'à d'autres transactions relatives aux marchés financiers. La liste qui suit présente des exemples de modalités usuelles en matière de garanties pour les transactions de cette nature :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en nantissement incombent à l'emprunteur sur garantie.
- Des garanties supplémentaires sont exigées lorsque la valeur de marché de l'opération dépasse le seuil convenu avec l'emprunteur sur garantie.
- La Banque est habituellement autorisée à vendre ou à redonner en nantissement les garanties qu'elle reçoit; ce droit dépend cependant de l'entente aux termes de laquelle chacune des garanties est donnée.
- Une fois l'obligation acquittée, la Banque doit rendre les actifs donnés en nantissement, sauf lorsque la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en nantissement les garanties reçues. La Banque peut alors rendre un actif comparable à l'emprunteur sur garantie.

Au 31 octobre 2012, la valeur de marché des garanties acceptées pouvant être vendues ou redonnées en nantissement par la Banque se chiffrait à

environ 72,3 milliards de dollars (59,3 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 44,3 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2010). Ces garanties sont détenues principalement dans le cadre de prises en pension, d'emprunts et de prêts de titres ainsi que de transactions sur dérivés.

Garanties données

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir des obligations, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. La nature et l'envergure des nantissements d'actifs de la Banque sont présentées en détail à la note 38 c). Les nantissements d'actifs sont exécutés selon les modalités habituelles et usuelles applicables aux activités normales visant des dérivés, aux activités d'emprunt et de prêt de titres de même qu'aux autres activités de prêt. La Banque met en œuvre des contrôles de gestion des risques en ce qui a trait au nantissement d'actifs.

Actifs acquis en échange de prêts

La valeur comptable des actifs non financiers acquis en échange de prêts se chiffrait à 375 millions de dollars au 31 octobre 2012 (292 millions de dollars au 31 octobre 2011; 274 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010) et elle est inscrite sous « Autres actifs – Autres ».

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Celui-ci reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif (« CGP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine à cette fin.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devises pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;

- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- simulations de crise visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque, à l'échelle mondiale et systémiques, ainsi qu'à l'échelle de la Banque et systémiques;
- plans d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

i) Échéances contractuelles

Les tableaux qui suivent fournissent des détails sur les flux de trésorerie contractuels non actualisés jusqu'à l'échéance de tous les passifs financiers et autres obligations.

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Sans échéance déterminée	Total
Dépôts	128 265 \$	34 824 \$	46 458 \$	98 913 \$	5 439 \$	149 710 \$	463 609 \$
Acceptations	8 628	299	5	–	–	–	8 932
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	18 622	–	–	–	–	–	18 622
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	35 299	35 299
Obligations relatives aux titres mis en pension	50 680	2 931	2 418	920	–	–	56 949
Débiteures subordonnées	1 000	–	250	–	8 893	–	10 143
Instruments de fonds propres	–	–	708	–	650	–	1 358
Autres passifs	1 293	1 670	622	3 254	2 547	22 367	31 753
Total	208 488 \$	39 724 \$	50 461 \$	103 087 \$	17 529 \$	207 376 \$	626 665 \$

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Sans échéance déterminée	Total
Dépôts	138 669 \$	19 241 \$	34 613 \$	95 961 \$	5 137 \$	127 714 \$	421 335 \$
Acceptations	8 025	141	6	–	–	–	8 172
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	15 450	–	–	–	–	–	15 450
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	40 236	40 236
Obligations relatives aux titres mis en pension	37 286	810	120	–	–	–	38 216
Débiteures subordonnées	–	–	–	251	6 672	–	6 923
Instruments de fonds propres	–	–	–	–	2 003	–	2 003
Autres passifs	722	149	396	5 819	958	21 804	29 848
Total	200 152 \$	20 341 \$	35 135 \$	102 031 \$	14 770 \$	189 754 \$	562 183 \$

ii) Engagements de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte des engagements de crédit qui représentent une promesse de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Ces engagements, qui ne sont pas reflétés dans l'état consolidé de la situation financière, sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit de même qu'aux procédures usuelles de contrôle financier et de contrôle du risque. Aux 31 octobre 2012 et 2011, la majorité des engagements de crédit avaient une durée à courir jusqu'à l'échéance de moins de un an.

c) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les cours de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité. Le risque de marché fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré au moyen du cadre de politiques et de plafonds à l'égard du risque de marché approuvé par le conseil d'administration. Le CGP et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques veillent à l'application du cadre établi par le conseil et surveillent les risques de marché auxquels la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ces risques.

La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour évaluer et contrôler le risque de marché. Les mesures utilisées sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité donnée. Les principales techniques d'évaluation sont la valeur à risque (« VAR »), les simulations de crise, l'analyse de sensibilité, les modèles de simulation et l'analyse de l'écart de sensibilité aux taux d'intérêt. Le conseil d'administration passe en revue les résultats de ces mesures sur une base trimestrielle. Les modèles sont validés séparément par la Banque avant leur mise en œuvre et ils font l'objet d'un examen périodique officiel.

La VAR est une mesure statistique qui sert à estimer la perte de valeur potentielle des positions vendeur de la Banque attribuable aux fluctuations défavorables des cours du marché sur un horizon temporel déterminé et selon un seuil de confiance donné. La qualité de la VAR de la Banque est

iii) Instruments dérivés

La Banque est exposée au risque de liquidité lorsqu'elle a recours à des instruments dérivés pour répondre aux besoins des clients, pour générer des revenus de ses activités de transaction, pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités d'octroi de prêts, de financement et de placement ainsi que pour réduire le coût de son capital. Un sommaire du profil d'échéance des montants notionnels des instruments dérivés de la Banque est présenté à la note 9 b).

validée par des évaluations rétroactives régulières, au cours desquelles la VAR est comparée aux résultats nets hypothétique et réel. À titre de complément à la VAR, la Banque a aussi recours à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence, sur les portefeuilles de transaction, de mouvements anormalement amples dans les facteurs du marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme de simulations de crise est conçu de manière à déterminer les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse absorber les pertes potentielles résultant d'événements anormaux. La Banque soumet ses portefeuilles de transaction à un ensemble de simulations de crise chaque jour, chaque semaine et chaque mois.

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet des variations des taux d'intérêt sur les résultats courants et sur la valeur économique des actifs et des passifs. Les modèles de simulation selon différents scénarios sont particulièrement importants au regard de la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre aux particuliers. L'analyse de l'écart de sensibilité aux taux d'intérêt sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt afférente aux services aux particuliers, aux services bancaires de gros et aux opérations internationales de la Banque. Dans le cadre d'une telle analyse, les actifs et les passifs ainsi que les instruments dérivés sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes données, selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche, en fonction des dates prévues de modification des taux.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné. La Banque gère activement son exposition au risque de taux d'intérêt en vue d'améliorer les revenus d'intérêts nets dans le cadre de tolérances établies à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux

Écart de sensibilité aux variations des taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des actifs, des passifs et des capitaux propres ainsi que les montants notionnels des instruments dérivés afin d'établir l'écart de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des

politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis les revenus d'intérêts nets et la valeur économique des capitaux propres. Le plafond relatif au bénéfice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le bénéfice net de la Banque au cours des douze prochains mois, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actuelle des actifs nets de la Banque. Celle-ci utilise aussi des plafonds d'écart pour contrôler le risque de taux d'intérêt afférent à chaque monnaie.

ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et reclasser les instruments détenus à des fins de transaction de la Banque dans les catégories « Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt » et « Moins de trois mois ».

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations des taux d'intérêt ¹⁾	Moins de trois mois	De trois à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune sensibilité aux variations des taux d'intérêt	Total
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	30 695 \$	18 385 \$	213 \$	– \$	– \$	5 511 \$	54 804 \$
Métaux précieux	–	–	–	–	–	12 387	12 387
Actifs détenus à des fins de transaction	38	12 244	7 502	23 665	13 730	30 417	87 596
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	197	197
Titres pris en pension	5 333	37 408	4 613	–	–	–	47 354
Titres de placement	3	10 436	4 518	14 355	1 533	2 516 ²⁾	33 361
Prêts	20 624	180 233	31 628	119 612	10 988	1 681 ³⁾	364 766
Autres actifs	–	–	–	–	–	67 579 ⁴⁾	67 579
Total des actifs	56 693 \$	258 706 \$	48 474 \$	157 632 \$	26 251 \$	120 288 \$	668 044 \$
Dépôts	60 475 \$	245 777 \$	50 220 \$	86 300 \$	4 974 \$	15 863 \$	463 609 \$
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	9	1 071	1 864	6 181	5 881	3 616	18 622
Obligations relatives aux titres mis en pension	18 197	35 018	3 734	–	–	–	56 949
Instruments de fonds propres	–	–	708	–	650	–	1 358
Débiteures subordonnées	–	1 300	3 053	3 500	2 290	–	10 143
Autres passifs	1 291	2 352	1 994	1 853	1 896	66 598 ⁴⁾	75 984
Capitaux propres	–	–	–	–	–	41 379 ⁴⁾	41 379
Total des passifs et des capitaux propres	79 972 \$	285 518 \$	61 573 \$	97 834 \$	15 691 \$	127 456 \$	668 044 \$
Écart lié aux éléments figurant à l'état de la situation financière	(23 279)	(26 812)	(13 099)	59 798	10 560	(7 168)	–
Écart lié aux éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière	–	98 027	(70 986)	(32 929)	6 030	(142)	–
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt en raison des révisions contractuelles	(23 279)	71 215	(84 085)	26 869	16 590	(7 310)	–
Ajustement en fonction des révisions contractuelles prévues	58 755	(95 346)	63 831	(5 600)	(9 972)	(11 668)	–
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt, montant total	35 476 \$	(24 131)\$	(20 254)\$	21 269 \$	6 618 \$	(18 978)\$	– \$
Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars)							
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt, montant total	39 222 \$	(11 239)\$	(8 013)\$	(1 785)\$	3 753 \$	(21 938)\$	– \$

- 1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux d'intérêt sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.
- 2) Comprend les actions ordinaires, les actions privilégiées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
- 3) Comprend le montant net des prêts douteux, déduction faite du compte de correction de valeur collectif se rapportant aux prêts productifs.
- 4) Comprend les instruments non financiers.

Taux effectifs moyens à la date contractuelle de révision ou d'échéance, selon la date la plus proche

Les tableaux ci-après donnent un aperçu des taux effectifs moyens des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt à la date contractuelle de révision ou d'échéance, selon la date la plus proche.

Au 31 octobre 2012 (en pourcentage)	Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt	Moins de trois mois	De trois à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune sensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	0,2 %	0,8 %	1,8 %	– %	– %	– %	0,5 %
Métaux précieux	–	–	–	–	–	–	–
Actifs détenus à des fins de transaction	0,6	1,4	1,8	2,1	4,1	–	2,4
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	–	–
Titres pris en pension	0,4	0,9	0,4	–	–	–	0,8
Titres de placement ¹⁾	–	3,0	3,9	2,7	3,8	–	3,0
Prêts ²⁾	4,3	3,9	5,9	4,6	6,6	–	4,4
Dépôts ³⁾	0,8	1,1	2,5	2,5	3,4	–	1,5
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	0,6	0,6	0,6	1,2	2,0	–	1,4
Obligations relatives aux titres mis en pension ³⁾	0,2	1,3	0,3	–	–	–	0,9
Instruments de fonds propres ³⁾	–	–	6,3	–	7,8	–	7,1
Débiteures subordonnées ³⁾	–	5,3	5,4	4,6	3,6	–	4,7⁴⁾
Autres passifs	2,3	4,5	1,8	3,8	2,5	–	3,5

Au 31 octobre 2011 (en pourcentage)	Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt	Moins de trois mois	De trois à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune sensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	0,4 %	1,0 %	1,4 %	– %	– %	– %	0,7 %
Métaux précieux	–	–	–	–	–	–	–
Actifs détenus à des fins de transaction	–	2,0	2,2	2,2	3,5	–	2,6
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	–	–
Titres pris en pension	0,1	1,3	1,0	–	–	–	1,1
Titres de placement ¹⁾	1,6	3,2	3,6	3,1	4,5	–	3,3
Prêts ²⁾	4,3	3,3	5,3	4,7	5,7	–	4,0
Dépôts ³⁾	0,9	0,8	2,4	2,9	3,8	–	1,5
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	0,2	0,9	1,1	1,0	2,3	–	1,5
Obligations relatives aux titres mis en pension ³⁾	0,1	1,4	1,4	–	–	–	1,1
Instruments de fonds propres ³⁾	–	–	6,6	6,3	7,8	–	6,9
Débiteures subordonnées ³⁾	–	–	4,6	5,6	5,7	–	5,5⁴⁾
Autres passifs	3,1	2,6	1,3	3,1	2,5	–	2,4

1) Le taux effectif est fonction du coût ou du coût amorti et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclarés, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux effectif des titres exonérés d'impôt n'a pas été calculé sur une base de mise en équivalence fiscale.

2) Le taux effectif est fonction de la valeur comptable, déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, et des taux d'intérêt contractuels, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus non acquis.

3) Le taux effectif est fonction de la valeur comptable et des taux contractuels.

4) Après ajustement pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes, le taux effectif s'établit à 4,2 % (5,2 % en 2011).

Sensibilité aux taux d'intérêt

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt, pour les principales monnaies, tel qu'il a été déterminé par la Banque.

Aux 31 octobre	2012						2011	
	Bénéfice net			Valeur économique des capitaux propres			Bénéfice net	Valeur économique des capitaux propres
	Dollar canadien	Autres monnaies	Total	Dollar canadien	Autres monnaies	Total		
(en millions de dollars)								
+ 100 points de base	(40)\$	17 \$	(23)\$	(245)\$	(316)\$	(561)\$	178 \$	(144)\$
- 100 points de base	30 \$	(15)\$	15 \$	116 \$	278 \$	394 \$	(185)\$	86 \$
+ 200 points de base	(80)\$	36 \$	(44)\$	(577)\$	(609)\$	(1 186)\$	368 \$	(300)\$
- 200 points de base	69 \$	(27)\$	42 \$	117 \$	469 \$	586 \$	(366)\$	124 \$

ii) Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des taux de change. Aussi appelé « risque de change structurel », le risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction découle essentiellement des placements nets de la Banque dans des établissements à l'étranger autonomes, et il est assujéti à un plafond approuvé par le conseil d'administration. Ce plafond tient compte de la volatilité éventuelle des capitaux propres et de l'incidence éventuelle des fluctuations des taux de change sur les ratios de capital. Chaque trimestre, le CGP examine l'exposition de la Banque à ces placements nets. La Banque peut couvrir en totalité ou en partie cette exposition par le financement des placements dans la même monnaie ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des produits dérivés.

La Banque est exposée au risque de change sur le bénéfice de ses établissements à l'étranger. Pour gérer ce risque, la Banque prévoit ses revenus et ses charges en monnaies étrangères, qui sont principalement libellés en dollars américains, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le

iii) Risque sur actions

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. Le risque sur actions est souvent divisé en deux catégories : le risque sur actions général, qui désigne la sensibilité d'un instrument ou de la valeur d'un portefeuille aux fluctuations du cours de l'ensemble des titres de capitaux propres, et le risque lié à des titres particuliers, qui désigne la partie de la volatilité du cours d'un instrument de capitaux propres donné qui est déterminée selon les caractéristiques propres à l'entité.

La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de placement en titres de capitaux propres, lesquels portefeuilles font l'objet de plafonds en matière de portefeuilles, de VAR et

iv) Gestion du risque lié aux portefeuilles de transaction

Les politiques, processus et contrôles de la Banque à l'égard de ses activités de transaction sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de transaction et la gestion de la volatilité des résultats, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de transaction sont surtout axées sur le client, mais elles tiennent également compte des besoins propres de la Banque.

Le risque de marché découlant des activités de transaction de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil d'administration, y compris les plafonds globaux établis au moyen de la VAR et de simulations de crise.

Les portefeuilles de transaction sont évalués à la valeur de marché conformément aux politiques d'évaluation de la Banque. Les positions sont évaluées à la valeur de marché quotidiennement, et les évaluations sont

CGP évalue aussi les données économiques et effectue des prévisions afin de déterminer quelle tranche des revenus et des dépenses estimatifs futurs en monnaies étrangères doit être couverte. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur monnaies étrangères ainsi que les options sur devises et les swaps de devises.

En l'absence de couverture, au 31 octobre 2012, une hausse (baisse) de 1 % du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 37 millions de dollars (33 millions de dollars au 31 octobre 2011), principalement en raison de sa position en dollars américains. Au 31 octobre 2012, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une augmentation (diminution) d'environ 185 millions de dollars (206 millions de dollars au 31 octobre 2011) des pertes de change latentes dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

de simulations de crise approuvés par le conseil d'administration. Les placements en titres de capitaux propres comprennent les actions ordinaires et privilégiées ainsi qu'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers.

La plupart des portefeuilles de placement en titres de capitaux propres de la Banque sont gérés par la Trésorerie du Groupe sous l'orientation stratégique du CGP. La Trésorerie du Groupe délègue la gestion d'une partie des portefeuilles de titres de capitaux propres et de titres de nature semblable à d'autres gestionnaires de fonds externes afin de bénéficier de leur expertise dans des créneaux et des produits déterminés.

La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 10.

examinées de façon régulière et indépendante par les services administratifs ou par les unités du groupe Gestion du risque global. En outre, ces unités établissent des rapports sur le résultat net, sur la VAR et sur le respect des plafonds établis. Elles remettent ces rapports aux dirigeants des secteurs d'activité et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin. La Banque calcule la VAR chaque jour selon un niveau de confiance de 99 % et une période de détention de un jour. Par conséquent, il est prévu qu'une fois par tranche de 100 jours, les positions des portefeuilles de transaction subiront une perte supérieure à celle prévue par la VAR. La Banque calcule la VAR liée au risque de marché général et au risque spécifique aux capitaux propres à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. Pour la VAR liée au risque spécifique à la dette, la Banque utilise une simulation fondée sur la méthode de Monte Carlo. Le tableau ci-dessous présente la VAR de la Banque par facteurs de risque :

(en millions de dollars)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012				Au 31 octobre 2011
	Au 31 octobre 2012	Moyenne	Haut	Bas	
Taux d'intérêt	12,9 \$	11,6 \$	18,6 \$	6,4 \$	8,3 \$
Actions	1,7	2,6	5,3	1,1	1,7
Change	0,8	1,1	2,5	0,4	1,3
Marchandises	3,3	2,8	4,2	1,5	2,6
Risque propre à la dette	13,7	14,5	17,6	11,9	12,5
Diversification	(14,0)	(13,9)	s.o.	s.o.	(11,3)
VAR à l'échelle de la Banque	18,4 \$	18,7 \$	24,2 \$	15,2 \$	15,1 \$
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	38,8 \$	37,1 \$	43,6 \$	32,5 \$	34,1 \$

Le tableau qui suit présente les exigences au titre du risque de marché au 31 octobre 2012.

(en millions de dollars)

VAR à l'échelle de la Banque	196 \$
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	421
Exigence de fonds propres incrémentale	118
Mesure du risque global	164
Exigence supplémentaire de fonds propres – mesure du risque global	169
Approche standard	38
Total du capital – risque de marché	<u>1 106¹⁾\$</u>

1) Équivaut à 13,8 milliards de dollars d'actifs pondérés en fonction du risque.

d) Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque opérationnel comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque opérationnel est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune

des activités commerciales et de soutien de la Banque. Outre des pertes financières, il peut donner lieu à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. La Banque a élaboré des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque opérationnel soit bien détecté et géré au moyen de contrôles efficaces dans le but de protéger les actifs des clients et de préserver la valeur pour les actionnaires.

40 Regroupements d'entreprises

Exercice considéré

Acquisition à l'étranger

Acquisition de Banco Colpatría, en Colombie

Le 17 janvier 2012, la Banque a acquis le contrôle de Banco Colpatría Multibanca S.A. (« Banco Colpatría »), en Colombie, par voie de l'acquisition de 51 % de ses actions ordinaires. En contrepartie de l'acquisition, la Banque a payé 500 millions de dollars américains en trésorerie et émis 10 000 000 d'actions ordinaires. La juste valeur des actions ordinaires, selon le cours des actions de la Banque à la date d'acquisition, s'élevait à environ 518 millions de dollars.

Banco Colpatría est une filiale de la Banque, ce qui entraîne la consolidation de la totalité de ses actifs et passifs et la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle à l'égard de la participation de 49 % détenue par un autre actionnaire. La participation ne donnant pas le contrôle a été évaluée à la juste valeur estimée à la date d'acquisition (ce qui exclut la quote-part du goodwill).

Le tableau qui suit présente la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de Banco Colpatría à la date de l'acquisition.

Juste valeur comptabilisée à l'acquisition (en millions de dollars)

Actifs	
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	571 \$
Titres de placement	480
Prêts	5 566
Immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition	65
Autres actifs	401
	<u>7 083 \$</u>
Passifs	
Dépôts	5 007 \$
Autres passifs	1 606
	<u>6 613 \$</u>
Total des actifs nets identifiables à la juste valeur	470 \$
Goodwill découlant de l'acquisition	789
Participations ne donnant pas le contrôle	(230)
Montant transféré au titre de la contrepartie de l'acquisition	<u>1 029 \$</u>
Composantes du montant transféré au titre de la contrepartie de l'acquisition	
Trésorerie	511 \$
Actions ordinaires	518
	<u>1 029 \$</u>

Les immobilisations incorporelles de 65 millions de dollars sont essentiellement liées aux dépôts de base, à la marque de commerce ainsi qu'aux autres avantages et droits découlant de diverses ententes contractuelles. Le goodwill de 789 millions de dollars reflète en grande partie la forte présence de Banco Colpatría sur le marché ainsi que ses perspectives de croissance.

Le montant contractuel brut des prêts acquis s'est établi à 6 115 millions de dollars. La Banque a comptabilisé un ajustement à la juste valeur représentant un ajustement au titre des pertes sur créances de 549 millions de dollars. Cet ajustement comprend un montant de 385 millions de dollars au titre des pertes subies et un montant de 164 millions de dollars au titre des pertes prévues évalué au niveau du portefeuille.

Depuis la date d'acquisition, Banco Colpatría a contribué au bénéfice net de la Banque à hauteur de 204 millions de dollars (104 millions de dollars attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque).

La direction est d'avis que, si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} novembre 2011, l'apport de Banco Colpatría au bénéfice net consolidé de l'exercice clos le 31 octobre 2012 aurait atteint environ 260 millions de dollars. Pour déterminer ce montant, la direction a présumé que les ajustements à la juste valeur à la date d'acquisition auraient été identiques si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} novembre 2011.

Exercice précédent

Acquisition au Canada

Acquisition de Patrimoine Dundee inc.

Dans le cadre de la stratégie de la Banque visant à accroître sa plateforme de gestion de patrimoine, le 1^{er} février 2011, la Banque a mené à terme l'acquisition de Patrimoine Dundee inc. (« Patrimoine Dundee »), société diversifiée de gestion de patrimoine. À l'issue de la transaction, la Banque détenait environ 120 millions d'actions ordinaires de Patrimoine Dundee (soit 97 % de ses actions ordinaires émises et en circulation) et la totalité des actions spéciales et des actions privilégiées de premier rang de série X émises et en circulation de Patrimoine Dundee. Par la suite, le 9 mars 2011, la Banque a acquis les 3 % d'actions ordinaires restantes de Patrimoine Dundee.

À titre de contrepartie pour l'acquisition de la participation supplémentaire de 81 % dans Patrimoine Dundee, la Banque a émis environ 31 millions d'actions ordinaires et 16 millions d'actions privilégiées et a versé un montant en trésorerie de 226 millions de dollars. La contrepartie totale, y compris la valeur de la participation détenue avant le regroupement d'entreprises, s'élève à 3 011 millions de dollars. La juste valeur des actions ordinaires correspond au cours du marché des actions de la Banque à la date d'acquisition. Avant la clôture de l'opération, Patrimoine Dundee a versé un dividende exceptionnel en trésorerie de 2,00 \$ par action ordinaire et action spéciale et de 1,67 \$ par action privilégiée de premier rang de série X. Patrimoine Dundee a également remis à ses actionnaires une action ordinaire de Marchés financiers Dundee inc. (« MFD ») pour chaque action ordinaire et action spéciale et 0,83 action ordinaire de MFD pour chaque action privilégiée de premier rang de série X. Par conséquent, la Banque détient environ 19 % des actions ordinaires émises et en circulation de MFD.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de Patrimoine Dundee à la date de l'acquisition.

Juste valeur comptabilisée à l'acquisition (en millions de dollars)

Actifs	
Trésorerie et dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres banques	262 \$
Titres de placement	162
Autres actifs	458
	<u>882 \$</u>
Passifs	
Autres passifs	1 047
Total des passifs nets identifiables à la juste valeur	(165)\$
Immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition ¹⁾	1 948
Goodwill découlant de l'acquisition	1 228
Montant transféré au titre de la contrepartie de l'acquisition	<u>3 011 \$</u>
Composantes du montant transféré au titre de la contrepartie de l'acquisition	
Trésorerie	226 \$
Actions ordinaires	1 796
Actions privilégiées	409
Juste valeur de la participation déjà détenue dans Patrimoine Dundee ²⁾	546
Autres réserves ³⁾	34
	<u>3 011 \$</u>

1) Déduction faite de l'impôt de 661 \$.

2) La Banque a constaté un profit de 260 \$ sous « Autres revenus – Autres » dans le compte consolidé de résultat à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation en titres de capitaux propres de Patrimoine Dundee détenue par la Banque avant le 1^{er} février 2011.

3) La Banque a été tenue de convertir les options sur actions de Patrimoine Dundee en options sur actions ordinaires de la Banque. À la date de l'acquisition, la juste valeur des attributions de remplacement acquises s'établissait à 34 \$.

Les actifs incorporels de 2 609 millions de dollars se composent principalement de contrats de gestion de fonds. Le goodwill de 1 228 millions de dollars rend essentiellement compte de la valeur des synergies prévues du regroupement de certaines activités au sein des groupes actuels de gestion des actifs et de patrimoine de la Banque, ainsi que de la présence marquée de Patrimoine Dundee sur les marchés et de ses perspectives futures de croissance.

Les coûts de transaction de 4 millions de dollars sont compris sous « Charges opérationnelles – Honoraires » dans le compte consolidé de résultat.

Pendant la période de neuf mois close le 31 octobre 2011, Patrimoine Dundee a contribué aux autres revenus à hauteur de 647 millions de dollars et au bénéfice net à hauteur de 111 millions de dollars.

La direction est d'avis que, si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} novembre 2010, les autres revenus consolidés du trimestre clos le 31 janvier 2011 auraient augmenté de 281 millions de dollars et le bénéfice net consolidé, de 42 millions de dollars. Ces montants correspondent à la participation supplémentaire de 81 % acquise. Pour déterminer ce montant, la direction a présumé que les ajustements à la juste valeur à la date d'acquisition auraient été identiques si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} novembre 2010.

Acquisitions à l'étranger

Services bancaires aux sociétés et aux entreprises de Royal Bank of Scotland au Chili

Le 17 décembre 2010, la Banque a mené à bien l'acquisition des services bancaires aux sociétés et aux entreprises de Royal Bank of Scotland (« RBS ») au Chili. Cette transaction a donné lieu à l'acquisition par la Banque d'actifs nets de RBS d'une valeur d'environ 189 millions de dollars, et la Banque a comptabilisé un goodwill négatif de 52 millions de dollars sous « Autres revenus – Autres ».

Participation dans Dresdner Bank, Brasil S.A.

Le 30 septembre 2011, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Dresdner Bank Brasil S.A. - Banco Multiplo (dont la nouvelle dénomination sociale est Scotiabank Brasil S.A. Banco Multiplo) en contrepartie d'un montant en trésorerie. Scotiabank Brasil S.A. Banco Multiplo possède un permis bancaire multiple et offrira une gamme de services bancaires de gros. Selon les modalités de la transaction, la Banque a acquis des actifs nets de 149 millions de dollars. La répartition du prix d'achat a été inscrite au quatrième trimestre, et la Banque a comptabilisé un goodwill négatif de 27 millions de dollars sous « Autres revenus – Autres ».

Participation dans la Banque de Guangzhou (« BGZ ») en Chine

Le 9 septembre 2011, la Banque a annoncé son intention d'acheter une part équivalant à 19,99 % de la Banque de Guangzhou pour environ 719 millions de dollars (4,65 milliards CNY). Cet investissement, dont la clôture n'a pas eu lieu, est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation.

Participation dans Pronto! et Nuevo Comercial S.A., Uruguay

La Banque a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Pronto! le 4 février 2011. Le 29 juin 2011, la Banque a également acquis la

totalité des actions ordinaires de Nuevo Banco Comercial S.A. Ces acquisitions représentent l'entrée de la Banque Scotia en Uruguay, et leur incidence n'est pas importante sur le plan financier pour la Banque.

41 Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière**Rachat de billets secondaires par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia**

Le 1^{er} novembre 2012, Fiducie de billets secondaires Banque Scotia a racheté la totalité des billets de fiducie secondaires de série A pour leur montant en capital global de 1 milliard de dollars plus les intérêts courus à la date du rachat.

Renonciation aux composantes alternatives DAA

Le 8 novembre 2012, certains salariés ont volontairement renoncé à 1 371 282 composantes alternatives DAA tout en conservant les options sur actions correspondantes.

Acquisition d'ING DIRECT

Le 15 novembre 2012, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Banque ING du Canada (« ING DIRECT ») pour une contrepartie en trésorerie de 3 126 millions de dollars. Banque à charte canadienne, ING DIRECT offre essentiellement des produits bancaires aux particuliers. L'acquisition élargit la base de financement de la Banque et soutient ses objectifs de croissance globaux.

La Banque n'a pas terminé sa comptabilisation initiale de l'acquisition d'ING DIRECT, puisqu'elle n'a pas encore achevé l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris, y compris les immobilisations incorporelles et le goodwill. Les actifs et les passifs d'ING DIRECT sont principalement composés de prêts et de titres de capitaux propres ainsi que de dépôts, respectivement.

Dividende déclaré

Lors de sa réunion du 6 décembre 2012, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,57 \$ par action ordinaire. Ce dividende trimestriel sera versé aux actionnaires inscrits le 2 janvier 2013 et est payable le 29 janvier 2013.

Approbation des états financiers consolidés

Le 7 décembre 2012, le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés de 2012 et en a autorisé la publication.

42 Première application des IFRS

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2010, la Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 ont été établis conformément aux IFRS. Puisqu'il s'agit des premiers états financiers consolidés que la Banque dresse conformément aux IFRS, les dispositions de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ont été appliquées. Auparavant, la Banque établissait ses états financiers principaux selon les PCGR du Canada.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des capitaux propres établis conformément aux PCGR du Canada et de ceux établis conformément aux IFRS. Les principales incidences selon les normes sont indiquées.

Rapprochement des capitaux propres

(en millions de dollars)	Notes	Au	Ouverture au
		31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada		33 400 \$	28 210 \$
Première application	(1)	(1 640)	(1 640)
Consolidation	(2)	683	721
Instruments financiers	(3)	34	186
Avantages du personnel	(4)	(157)	(190)
Regroupements d'entreprises	(5)	(45)	(44)
Autres	(6)	(35)	(25)
Total des ajustements selon les IFRS		(1 160)	(992)
Total des capitaux propres selon les IFRS		32 240 \$	27 218 \$

Se reporter aux pages 185 à 188 pour obtenir le détail des ajustements.

Les notes et tableaux qui suivent présentent des rapprochements et fournissent des explications sur la façon dont le passage aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière de la Banque au 1^{er} novembre 2010 (état de la situation financière d'ouverture), ainsi que sur sa performance financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 et sur ses flux de trésorerie.

Les rapprochements sont présentés en deux étapes :

- La première étape modifie la présentation selon les PCGR du Canada pour celle selon les IFRS en utilisant les montants établis selon les PCGR du Canada. La présentation de l'état consolidé de la situation financière a été modifiée dans le but de présenter les actifs et les passifs par ordre de liquidité, plutôt que selon un classement en fonction des produits, comme c'était le cas en vertu des PCGR du Canada. Les changements de présentation dans le compte consolidé de résultat reflètent les principales catégories de revenus. En outre, les éléments suivants ont été reclassés aux termes des IFRS :
 - le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées est désormais présenté dans un poste distinct des autres revenus opérationnels. Il était auparavant présenté soit dans les revenus d'intérêts sur les titres ou les revenus tirés des fonds

communs de placement, selon la nature des placements sous-jacents;

- les variations de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont désormais incluses dans les autres revenus opérationnels. Elles étaient auparavant présentées dans les revenus ou les charges d'intérêts;
- les revenus d'intérêts nets provenant des activités de transaction ont été reclassés dans les revenus provenant des activités de transaction.

Aucune valeur n'a été modifiée.

- La deuxième étape rend compte des ajustements découlant du reclassement et de la réévaluation des montants selon les PCGR du Canada en fonction des normes IFRS pour arriver aux états financiers en IFRS.

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière

Étape 1 – Modification de la présentation

(en millions de dollars)

Au 1^{er} novembre 2010

Présentation selon les PCGR du Canada	Soldes selon les PCGR du Canada	Modifications de la présentation		Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Présentation selon les IFRS
		De	Vers		
Actif					Actifs
Liquidités					
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques	3 730 \$	(3 730) ^{a)} \$			
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	35 800	–	3 730 ^{a)} \$	39 530 \$	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques
Métaux précieux	6 497	–	–	6 497	Métaux précieux
					Actifs détenus à des fins de transaction
Titres					
Détenus à des fins de transactions	64 684	(2 764) ^{b)}	–	61 920	Titres
Disponibles à la vente	47 228	(47 228) ^{c)}	–	–	
			9 329 ^{e)}	9 329	Prêts
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	4 651	(4 651) ^{d)}			
			2 764 ^{b)}		
			2 098 ^{e)}		
			4 862	4 862	Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Titres pris en pension	27 920	–	–	27 920	Titres pris en pension
			26 852 ^{f)}	26 852	Instruments financiers dérivés
			47 228 ^{c)}	47 228	Titres de placement
Prêts					Prêts
Prêts hypothécaires à l'habitation	120 482	–	–	120 482	Prêts hypothécaires à l'habitation
Prêts personnels et sur cartes de crédit	62 548	–	–	62 548	Prêts personnels et sur cartes de crédit
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	103 981	(11 427) ^{e)}	–	92 554	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2 787	–	–	2 787	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances
Autres					Autres
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 616	–	–	7 616	Engagements de clients en contrepartie d'acceptations
Instruments dérivés	26 852	(26 852) ^{f)}	–	–	
Terrains, immeubles et matériel	2 450	–	–	2 450	Immobilisations corporelles
			4 651 ^{d)}	4 651	Participations dans des sociétés associées
Écart d'acquisition	3 050	–	589 ^{g)}	3 639	Goodwill et autres immobilisations incorporelles
Autres actifs incorporels	589	(589) ^{g)}	–	–	
			2 219 ^{h)}	2 219	Actifs d'impôt différé
Autres actifs	11 366	(2 219) ^{h)}	–	9 147	Autres actifs
Total de l'actif	526 657 \$	(99 460)\$	99 460 \$	526 657 \$	Total des actifs

a), c), d), f), g), j), k), l) et m) – Ordre modifié ou déplacé vers un autre poste.

b) Les titres classés comme étant détenus à des fins de transaction (2 764 \$) sont maintenant présentés dans un poste distinct : « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ».

e) Provenant des « Prêts – Entreprises et aux administrations publiques » (11 427 \$) et séparé entre les « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net » (2 098 \$) et les « Actifs détenus à des fins de transaction – Prêts » (9 329 \$).

h) Provenant des « Autres actifs » (2 219 \$) et déplacé vers les « Actifs d'impôt différé » (2 219 \$).

i) Provenant des « Dépôts – Entreprises et des administrations publiques » (2 \$) et déplacé vers les « Autres passifs » (2 \$).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars)

Au 1^{er} novembre 2010

Présentation selon les PCGR du Canada	Soldes selon les PCGR du Canada	Modifications de la présentation		Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Présentation selon les IFRS
		De	Vers		
Passif et capitaux propres					Passifs
Dépôts					Dépôts
Particuliers	128 850 \$	–	–	128 850 \$	Particuliers
Entreprises et administrations publiques	210 687	(2) ^{j)} \$	–	210 685	Entreprises et administrations publiques
Autres banques	22 113	–	–	22 113	Autres banques
Autres					Autres
Acceptations	7 616	–	–	7 616	Acceptations
Obligations relatives aux titres mis en pension	40 286	(40 286) ^{j)}	–	–	Obligations relatives aux titres vendus à découvert
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	21 519	–	–	21 519	Instruments financiers dérivés
Instruments dérivés	31 990	–	–	31 990	Obligations relatives aux titres mis en pension
			40 286 ^{j)} \$	40 286	
Autres passifs	28 947	(28 947) ^{k)}	–	–	Autres passifs
Débitures subordonnées	5 939	–	–	5 939	Débitures subordonnées
Instruments de fonds propres – composante passif	500	–	–	500	Instruments de fonds propres
			28 947 ^{k)}	–	
			2 ^{l)}	–	
			28 949	28 949	Autres passifs
Capitaux propres					Capitaux propres
Actions privilégiées	3 975	(3 975) ^{l)}	–	–	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires					Actions ordinaires
Actions ordinaires et surplus d'apport	5 775	(25) ^{m)}	–	5 750	Résultats non distribués
Bénéfices non répartis	21 932	–	–	21 932	Cumul des autres éléments du résultat global
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(4 051)	–	–	(4 051)	Autres réserves
			25 ^{m)}	25	Actions privilégiées
			3 975 ^{l)}	3 975	Participations ne donnant pas le contrôle
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	579	–	–	579	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales
				–	Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres
Total du passif et des capitaux propres	526 657 \$	(73 235) \$	73 235 \$	526 657 \$	Total des passifs et des capitaux propres

a), c), d), f), g), j), k), l) et m) – Ordre modifié ou déplacé vers un autre poste.

b) Les titres classés comme étant détenus à des fins de transaction (2 764 \$) sont maintenant présentés dans un poste distinct : « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ».

e) Provenant des « Prêts – Entreprises et aux administrations publiques » (11 427 \$) et séparé entre les « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net » (2 098 \$) et les « Actifs détenus à des fins de transaction – Prêts » (9 329 \$).

h) Provenant des « Autres actifs » (2 219 \$) et déplacé vers les « Actifs d'impôt différé » (2 219 \$).

i) Provenant des « Dépôts – Entreprises et des administrations publiques » (2 \$) et déplacé vers les « Autres passifs » (2 \$).

Étape 2 – Ajustements découlant du reclassement et de la réévaluation

(en millions de dollars)

Au 1^{er} novembre 2010

Note	Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Première application des IFRS 1)	Consolidation 2)	Instruments financiers 3)	Avantages du personnel 4)	Regroupements d'entreprises 5)	Autres 6)	IFRS
Actifs								
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	39 530 \$	701 \$	–	–	–	–	–	40 231 \$
Métaux précieux	6 497	–	–	–	–	–	–	6 497
Actifs détenus à des fins de transaction								
Titres	61 920	–	67 \$	–	–	–	–	61 987
Prêts	9 329	2 098	–	–	–	–	–	11 427
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	4 862	(4 039)	–	–	–	–	–	823
Titres pris en pension	27 920	–	–	–	–	–	–	27 920
Instruments financiers dérivés	26 852	9	47	–	–	–	–	26 908
Titres de placement	47 228	(16 395)	304	244 \$	–	–	–	31 381
Prêts								
Prêts hypothécaires à l'habitation	120 482	31 844	–	–	–	(2)\$	–	152 324
Prêts personnels et sur cartes de crédit	62 548	–	983	–	–	–	–	63 531
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	92 554	813	1 444	–	–	–	–	94 811
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	2 787	–	–	(157)	–	–	–	2 630
Autres								
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 616	–	–	–	–	–	–	7 616
Immobilisations corporelles	2 450	–	–	–	–	(6)	(46)\$	2 398
Participations dans des sociétés associées	4 651	–	(37)	–	–	–	21	4 635
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	3 639	–	–	–	–	22	–	3 661
Actifs d'impôt différé	2 219	567	176	(61)	58 \$	4	13	2 976
Autres actifs	9 147	(1 380)	(279)	8	(3)	(20)	1	7 474
Total des actifs	526 657 \$	14 218 \$	2 705 \$	348 \$	55 \$	(2)\$	(11)\$	543 970 \$
Passifs								
Dépôts								
Clients	128 850 \$	–	–	–	–	–	–	128 850 \$
Entreprises et administrations publiques	210 685	23 661 \$	(997)\$	–	–	–	–	233 349
Autres banques	22 113	–	–	–	–	–	–	22 113
Autres								
Acceptations	7 616	–	–	–	–	–	–	7 616
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	21 519	–	–	–	–	–	–	21 519
Instruments financiers dérivés	31 990	(552)	–	–	–	–	–	31 438
Obligations relatives aux titres mis en pension	40 286	(7 498)	–	–	–	–	–	32 788
Débiteures subordonnées	5 939	–	1 000	–	–	–	–	6 939
Instruments de fonds propres	500	–	1 915	–	–	–	–	2 415
Autres passifs	28 949	247	66	162 \$	245 \$	42 \$	14 \$	29 725
Capitaux propres								
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires								
Actions ordinaires	5 750	–	–	–	–	–	–	5 750
Résultats non distribués	21 932	(5 798)	(270)	6	(178)	(43)	35	15 684
Cumul des autres éléments du résultat global	(4 051)	4 164	35	180	–	–	(59)	269
Autres réserves	25	–	–	–	–	–	–	25
Actions privilégiées	3 975	–	–	–	–	–	–	3 975
Participations ne donnant pas le contrôle								
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	579	(6)	–	–	(12)	(1)	(1)	559
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	–	–	956	–	–	–	–	956
Total des passifs et des capitaux propres	526 657 \$	14 218 \$	2 705 \$	348 \$	55 \$	(2)\$	(11)\$	543 970 \$

Il y a lieu de se reporter aux pages 185 à 188 pour obtenir une explication des ajustements.

Rapprochement du compte consolidé de résultat

Étape 1 – Modification de la présentation

(en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

Présentation selon les PCGR du Canada	Soldes selon les PCGR du Canada	Modifications de la présentation		Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Présentation selon les IFRS
		De	Vers		
Revenu d'intérêts	18 712 \$	(3 622) ^{a)} \$		15 090 \$	Revenus
Frais d'intérêts	9 442	224 ^{b)}	(3 283) ^{a)}	6 383	Revenus d'intérêts
Revenu d'intérêts net	9 270			8 707	Charges d'intérêts
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 046	(1 046) ^{c)}			Revenus d'intérêts nets
Total des autres revenus	8 018	(8 018) ^{d)}			
			6 007 ^{d)}	6 007	Revenus tirés des frais et des commissions
			216 ^{d)}	216	Charges liées aux frais et aux commissions
				5 791	Revenus nets tirés des frais et des commissions
					Autres revenus opérationnels
			111 ^{b)}		
			698 ^{d)}		
			809	809	Revenus provenant des activités de transaction
			239 ^{d)}	239	Profit net sur les titres de placement
			299 ^{a)}		
			163 ^{d)}		
			462	462	Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées
			294 ^{d)}	294	Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres
			40 ^{a)}		
			113 ^{b)}		
			833 ^{d)}		
			986	986	Autres
				2 790	Total des autres revenus opérationnels
				17 288	Total des revenus
			1 046 ^{c)}	1 046	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances
Frais autres que d'intérêts	9 564			9 564	Charges opérationnelles
Charge d'impôt	1 410			1 410	Charge d'impôt sur le résultat
Bénéfice net	5 268 \$	(10 818)\$	10 818 \$	5 268 \$	Bénéfice net

a) Provenant du « Revenu d'intérêts » (3 622 \$) et séparé entre les « Charges d'intérêts » (3 283 \$), le « Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées » (299 \$) et les « Autres revenus opérationnels – Autres » (40 \$).

b) Provenant des « Frais d'intérêts » (224 \$) et séparé entre les « Revenus provenant des activités de transaction » (111 \$) et les « Autres revenus opérationnels – Autres » (113 \$).

c) Déplacé vers un autre poste.

d) Provenant des « Autres revenus » (8 018 \$) et séparé entre les « Revenus tirés des frais et des commissions » (6 007 \$), les « Charges liées aux frais et aux commissions » (216 \$), les « Revenus provenant des activités de transaction » (698 \$), le « Profit net sur les titres de placement » (239 \$), le « Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées » (163 \$), les « Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres » (294 \$) et les « Autres revenus opérationnels – Autres » (833 \$).

Étape 2 – Ajustements découlant du reclassement et de la réévaluation

(en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

Note	Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Consolidation 2)	Titrisation 3)	Avantages du personnel 4)	Incidence des variations des cours du change 6)	Économies hyperinflationnistes 6)	Paiements fondés sur des actions 6)	Autres 6)	Présentation selon IFRS
Revenus									
Revenus d'intérêts	15 090 \$	56 \$	707 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	15 855 \$
Charges d'intérêts	6 383	(26)	484	–	–	–	–	–	6 841
Revenu d'intérêts net	8 707	82	223	–	–	–	–	2	9 014
Revenus tirés des frais et des commissions	6 007	(30)	–	–	(20)	–	–	(14)	5 943
Charges liées aux frais et aux commissions	216	–	–	–	–	–	–	–	216
Revenus nets tirés des frais et des commissions	5 791	(30)	–	–	(20)	–	–	(14)	5 727
Autres revenus opérationnels									
Revenus provenant des activités de transaction	809	29	20	–	(28)	–	–	–	830
Profit net sur les titres de placement	239	(3)	50	–	(1)	–	–	–	285
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	462	(8)	–	–	–	(17)	–	(4)	433
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres	294	–	–	–	–	–	–	–	294
Autres	986	33	(425)	2	136	–	–	(5)	727
Total des autres revenus opérationnels	2 790	51	(355)	2	107	(17)	–	(9)	2 569
Total des revenus	17 288	103	(132)	2	87	(17)	–	(21)	17 310
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 046	–	30	–	–	–	–	–	1 076
Charges opérationnelles	9 564	2	(22)	(31)	(2)	–	(10)	(20)	9 481
Charge d'impôt sur le résultat	1 410	28	(43)	8	25	–	–	(5)	1 423
Bénéfice net	5 268 \$	73 \$	(97) \$	25 \$	64 \$	(17) \$	10 \$	4 \$	5 330 \$

Rapprochement du bénéfice net selon les PCGR du Canada et du bénéfice net selon les IFRS

Pour l'exercice clos le (en millions de dollars)	Note	31 octobre 2011
Bénéfice net selon les PCGR du Canada		5 268 \$
Ajustements aux termes des IFRS		
Consolidation	(2)	73
Titrisation	(3)	(97)
Avantages du personnel	(4)	25
Incidence des variations des cours du change	(6)	64
Économies hyperinflationnistes	(6)	(17)
Paiements fondés sur des actions	(6)	10
Autres	(6)	4
Total des ajustements du bénéfice net		62
Bénéfice net selon les IFRS		5 330 \$

Il y a lieu de se rapporter aux pages 185 à 188 pour obtenir une explication des ajustements.

Rapprochement de l'état consolidé du résultat global

(en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

Note	Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS a)	Consolidation 2)	Instruments financiers 3)	Avantages du personnel 4)	Incidence des variations des cours du change 6)	Économies hyperinflationnistes 6)	Paiements fondés sur des actions 6)	Autres 6)	Présentation selon les IFRS	
	5 268 \$	73 \$	(97)\$	25 \$	64 \$	(17)\$	10 \$	4 \$	5 330 \$	
	Bénéfice net									
	Autres éléments du résultat global, après impôt									
	Variation nette des profits (pertes) de change latent(e)s	(654)	3	–	3	(37)	(13)	–	1	(697)
	Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur les titres de placement	(119)	24	(57)	–	(14)	–	(3)	(169)	
	Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	106	–	–	–	–	–	(1)	105	
	Autres éléments du résultat global, après impôt	(667)	27	(57)	3	(51)	(13)	(3)	(761)	
	Résultat global	4 601 \$	100 \$	(154)\$	28 \$	13 \$	(30)\$	10 \$	1 \$	4 569 \$

a) Il n'y a pas de variation découlant de la première étape pour ce qui est des autres éléments du résultat global.

Rapprochement du résultat global

Pour l'exercice clos le (en millions de dollars)

Note 31 octobre 2011

Résultat global selon les PCGR du Canada		4 601 \$
Consolidation	(2)	100
Instruments financiers	(3)	(154)
Avantages du personnel	(4)	28
Incidence des variations des cours du change	(6)	13
Économies hyperinflationnistes	(6)	(30)
Paiements fondés sur des actions	(6)	10
Autres	(6)	1
Total des ajustements du résultat global		(32)
Résultat global selon les IFRS		4 569 \$

Il y a lieu de se reporter aux pages 185 à 188 pour obtenir une explication des ajustements.

Explication des ajustements importants des PCGR du Canada aux IFRS

1. IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière (l'« IFRS 1 ») – exemptions facultatives et exceptions obligatoires

L'IFRS 1 exige l'application rétrospective de toutes les normes IFRS, mais prévoit certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires.

a) Exemptions facultatives

La Banque a choisi de se prévaloir des exemptions facultatives suivantes prévues par l'IFRS 1 à la date de transition du 1^{er} novembre 2010.

L'incidence des choix de la Banque en ce qui concerne les exemptions facultatives aux termes des IFRS est décrite ci-dessous.

Avantages du personnel

La Banque a choisi de constater toutes les pertes actuarielles non amorties cumulées des régimes à prestations définies des membres du personnel à la date de transition en diminution des résultats non distribués, au lieu de procéder à un retraitement rétrospectif. L'incidence de ce choix au moment de la transition a été une réduction de 1 037 millions de dollars des autres actifs, une hausse de 395 millions de dollars des autres passifs et une diminution de 1 432 millions de dollars des capitaux propres.

Montant cumulé des différences de conversion

La Banque a choisi de remettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion pour toutes les activités à l'étranger à la date de transition aux IFRS au lieu de recalculer rétrospectivement l'incidence selon les IFRS. Ainsi, le montant cumulé des pertes de conversion de 4 507 millions de dollars a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués dans les capitaux propres au 1^{er} novembre 2010.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

La Banque a reclassé certains actifs financiers à la date de transition et modifié leur désignation, comme suit :

- Prêts aux sociétés de 2 098 millions de dollars précédemment désignés comme étant évalués à la juste valeur selon les PCGR du Canada reclassés dans la catégorie des prêts détenus à des fins de transaction selon les IFRS. Les PCGR du Canada ne permettaient pas que ces prêts soient classés comme étant détenus à des fins de transaction.
- Certains titres de créance (555 millions de dollars) négociés sur un marché non actif reclassés des titres disponibles à la vente vers les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Les exemptions ci-dessous ont également été choisies, mais n'ont pas eu d'incidence sur l'état de la situation financière d'ouverture de la Banque.

Regroupements d'entreprises

La Banque a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises conclus avant le 1^{er} novembre 2010.

Coût présumé

La Banque a choisi de ne pas réévaluer les éléments des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles ou des immeubles de placement à la juste valeur à la date de transition.

Contrats de location

La Banque a choisi de ne pas réévaluer les déterminations effectuées d'après les PCGR du Canada pour évaluer si une entente contient un contrat de location.

Évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers au moment de la comptabilisation initiale

La Banque a prospectivement appliqué les directives de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, puisque cette norme est pour l'essentiel conforme aux PCGR du Canada. Cette directive porte précisément sur les actifs et les passifs financiers initialement comptabilisés à la juste valeur, lorsque la juste valeur est déterminée d'après des techniques d'évaluation.

Paiements fondés sur des actions

La Banque n'est pas tenue d'appliquer l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (l'« IFRS 2 »), aux titres de capitaux propres attribués avant le

7 novembre 2002. La Banque n'est pas non plus tenue d'appliquer l'IFRS 2 aux passifs découlant de transactions liées aux paiements fondés sur des actions qui ont été réglées avant la date de transition. La Banque a choisi d'appliquer ces deux exemptions.

Contrats d'assurance

La Banque a appliqué l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, prospectivement aux périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2005. De plus, la Banque a continué d'appliquer ses méthodes comptables actuelles applicables aux assurances selon les IFRS.

Coûts d'emprunt

La Banque inscrira prospectivement à l'actif les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés tel que l'exigent les IFRS. Selon les PCGR du Canada, la méthode comptable de la Banque consistait à passer ces coûts en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

b) Exceptions obligatoires

L'incidence des exceptions obligatoires selon les IFRS est décrite ci-dessous.

Titrisation

La Banque a appliqué les exigences des IFRS relatives à la décomptabilisation rétrospectivement depuis le 1^{er} janvier 2004.

L'application des critères de décomptabilisation se traduit par ce qui suit :

- La comptabilisation des équivalents de trésorerie, des prêts hypothécaires, des titres disponibles à la vente, des autres actifs et du passif au titre du financement et la décomptabilisation des swaps et autres passifs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,7 milliard de dollars, les prêts hypothécaires à l'habitation, de 14 milliards de dollars, les titres disponibles à la vente, de 0,8 milliard de dollars et les actifs d'impôt différé et les autres actifs, de 0,1 milliard de dollars. De plus, les dépôts des clients ont augmenté de 23,7 milliards de dollars, les obligations liées aux titres mis en pension ont diminué de 7,5 milliards de dollars et les dérivés et autres passifs ont reculé de 0,7 milliard de dollars.
- Les titres hypothécaires conservés ont été reclassés des titres disponibles à la vente vers les prêts hypothécaires à l'habitation. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 17,8 milliards de dollars, les titres disponibles à la vente ont diminué de 18,3 milliards de dollars, les actifs d'impôt différé ont augmenté de 0,1 milliard de dollars et le cumul des autres éléments du résultat global a diminué 0,4 milliard de dollars.
- Les titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction d'après les exigences de l'option de la juste valeur qui ne respectent plus le critère pour l'évaluation à la juste valeur ont été reclassés. Les titres disponibles à la vente ont augmenté de 1,9 milliard de dollars et les titres comptabilisés selon l'option de la juste valeur ont diminué d'un montant correspondant.

Globalement, les résultats non distribués ont augmenté de 140 millions de dollars et le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 336 millions de dollars en ce qui a trait aux titres disponibles à la vente, ce qui a entraîné une diminution du total des capitaux propres de 196 millions de dollars.

Comptabilité de couverture

Comme les stratégies de couvertures existantes de la Banque selon les PCGR du Canada sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les IFRS, il n'y a aucune incidence importante à cet effet.

Actifs et passifs de filiales

Comme la Banque a adopté les IFRS après certaines de ses filiales à l'étranger, le classement et la valeur comptable des actifs et des passifs de ces filiales dans les états financiers consolidés doivent être les mêmes que dans les états financiers distincts de ces filiales. L'incidence de ce choix représente une diminution des titres disponibles à la vente de 543 millions de dollars avec une hausse des titres détenus jusqu'à leur échéance de 270 millions de dollars, une hausse des prêts aux entreprises et aux

administrations publiques de 258 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 3 millions de dollars et une diminution des capitaux propres de 12 millions de dollars.

Estimations

Les estimations établies conformément aux IFRS à la date de transition sont conformes à celles déterminées selon les PCGR du Canada. Des ajustements

2. Consolidation

Selon les IFRS, une entité, y compris les entités ad hoc, est consolidée uniquement d'après le contrôle, qui est attesté par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité pour retirer des avantages de ses activités. Lorsqu'il s'agit d'évaluer le contrôle en vertu des IFRS, tous les facteurs pertinents sont pris en compte, y compris les aspects qualitatifs et quantitatifs.

Selon les PCGR du Canada, la consolidation d'une entité repose sur deux modèles différents : le modèle des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et celui du contrôle en vertu des droits de vote. Selon les PCGR

L'incidence globale sur la situation financière de la Banque est décrite ci-après.

(en millions de dollars)
Augmentation/(diminution)

Au 1^{er} novembre 2010

Entité	Actifs	Passifs	Résultats non distribués	CAERG	PDPC – Détenteurs d'instruments de fonds propres (composante capitaux propres)
Structures de financement de la Banque					
Consolidation de fiducies	(121)\$	(127)\$	6 \$	– \$	– \$
Passifs et capitaux propres	–	(956)	–	–	956
Fonds multicédants	(121)	(1 083)	6	–	956
Autres	2 951	3 084	(168)	35	–
Total	(125)	(17)	(108)	–	–
Total	2 705 \$	1 984 \$	(270)\$	35 \$	956 \$

CAERG = cumul des autres éléments du résultat global
PDPC = participations ne donnant pas le contrôle

Structures de financement de la Banque

La Banque émet certains instruments de fonds propres réglementaires par l'intermédiaire de fiducies (Fiducie de Capital Banque Scotia, Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia et Fiducie de billets secondaires Banque Scotia) qui n'étaient pas consolidées selon les PCGR du Canada. Les dépôts des fiducies étaient inclus dans les dépôts dans le bilan consolidé de la Banque selon les PCGR du Canada. Selon les IFRS, ces fiducies sont consolidées en raison du pouvoir décisionnel de la Banque et de sa capacité de conserver la majorité des avantages des fiducies. L'incidence de la consolidation représente une réduction des dépôts des entreprises et des administrations publiques (1,1 milliard de dollars), une hausse des débetures subordonnées (1,0 milliard de dollars), une réduction des actifs de 121 millions de dollars, en raison surtout de l'élimination des soldes intragroupe entre la Banque et les fiducies, et une hausse des résultats non distribués de 6 millions de dollars.

De plus, certains instruments de fonds propres émis par ces fiducies constituent selon les IFRS des titres de capitaux propres ou des instruments composés incluant des composantes passif et capitaux propres. Le classement dans les capitaux propres, pour une partie ou la totalité des instruments, découle de certaines modalités de paiement de ces instruments qui ne créent pas une obligation inévitable de livrer de la trésorerie. Les instruments des fiducies assortis de ces caractéristiques de capitaux propres sont classés, en totalité ou en partie selon le cas, dans les détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, sous les participations ne donnant pas le contrôle. L'incidence cumulée de la consolidation et du reclassement de ces instruments représente une réduction des dépôts des entreprises et des administrations publiques (2,9 milliards de dollars), une hausse des instruments de fonds propres – composante passif (1,9 milliard de dollars), une hausse de 29 millions de dollars des autres passifs et une augmentation de 956 millions de dollars des détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, sous les participations ne donnant pas le contrôle.

ont été apportés seulement pour rendre compte des différences quant aux méthodes comptables. Toute estimation supplémentaire qui est exigée par les IFRS, et qui ne l'était pas selon les PCGR du Canada, se fonde sur l'information et les conditions qui existaient à la date de l'estimation.

du Canada, la consolidation d'une EDDV dépend de la question à savoir si la Banque assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou si elle reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux, et si elle est considérée comme étant le principal bénéficiaire.

Les différences entre les critères de consolidation aux termes des IFRS et des PCGR du Canada ont pour résultat que certaines entités ad hoc sont consolidées selon les IFRS alors qu'elles ne l'étaient pas aux termes des PCGR du Canada. Aucune entité ad hoc n'a été déconsolidée à la transition aux IFRS.

Fonds multicédants

Le fonds multicédants parrainé par la Banque aux États-Unis a été consolidé au moment de la transition aux IFRS étant donné que la Banque possède un pouvoir décisionnel significatif en ce qui a trait au fonds multicédants et qu'elle peut être tenue d'assumer certaines de ses pertes dans le cadre d'une convention d'achat d'actifs liquides et du rehaussement de crédit pour l'ensemble du programme, ce qui a pour résultat que la Banque respecte le critère de contrôle des IFRS. La consolidation de ce fonds a accru les actifs d'environ 3,0 milliards de dollars, lesquels sont composés principalement de prêts et de titres de placement disponibles à la vente, et augmenté les passifs d'environ 3,1 milliards de dollars, lesquels se composent principalement de dépôts d'entreprises et d'administrations publiques. Une diminution nette des résultats non distribués de 168 millions de dollars et une hausse de 35 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global ont également été constatées.

Autres

En raison de la consolidation de certaines entités ad hoc, la variable sous-jacente d'une garantie financière a été modifiée, ce qui a entraîné son classement dans les instruments dérivés. La garantie financière était constatée au coût après amortissement selon les PCGR du Canada et, selon les IFRS, elle est inscrite à la juste valeur. L'incidence qui en a résulté correspond à une diminution des actifs de 125 millions de dollars, à une diminution des passifs de 17 millions de dollars et à une diminution des résultats non distribués de 108 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 73 millions de dollars en raison de la consolidation des structures de financement, d'un fonds multicédants et des autres entités ad hoc aux termes des IFRS.

3. Instruments financiers

Provisions pour pertes sur prêts

Les IFRS exigent que les provisions relatives à des engagements non prélevés soient présentées dans les autres passifs dans l'état de la situation financière de la Banque, alors que les PCGR du Canada exigeaient que ces provisions soient présentées dans la provision pour pertes sur créances. Ainsi, selon les IFRS, un montant de 157 millions de dollars a été reclassé du compte de correction de valeur pour pertes sur créances vers les autres passifs.

Les PCGR du Canada exigent la cessation de la comptabilisation du revenu d'intérêts sur les prêts considérés comme étant douteux. Selon les PCGR du Canada, la Banque classait certains prêts non productifs comme étant douteux, mais aucune provision n'était constatée en regard de ces prêts en raison du caractère adéquat de la garantie. Selon les IFRS, un prêt est considéré comme n'étant pas douteux s'il n'y a pas de compte de correction qui est constaté à son égard et les revenus d'intérêts continuent de s'accumuler et d'être constatés d'après le taux d'intérêt effectif initial. À la suite de cette réévaluation, une augmentation nette de 6 millions de dollars a été comptabilisée dans les résultats non distribués, contrebalancée par une hausse des autres actifs de 8 millions de dollars et une réduction des actifs d'impôt différé de 2 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 2 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Titres comptabilisés au coût

Les IFRS exigent que tous les titres disponibles à la vente soient comptabilisés à la juste valeur, alors que les PCGR du Canada permettent de comptabiliser au coût les titres de capitaux propres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Lors de la transition, une augmentation de l'ajustement à la juste valeur des titres de placement de 244 millions de dollars a entraîné une hausse de 180 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, une diminution des actifs d'impôt différé de 59 millions de dollars et une hausse des passifs d'impôt différé de 5 millions de dollars.

Titrisation

Aux termes des PCGR du Canada, un modèle fondé sur le contrôle sert à déterminer s'il convient de procéder à une décomptabilisation, alors que selon les IFRS, il faut principalement établir si la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée. En raison des différences entre les critères de décomptabilisation selon les IFRS et les PCGR du Canada, les titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation assurés de la Banque au moyen du Programme des Obligations hypothécaires (« POH ») du Canada qu'a instauré le gouvernement canadien ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation selon les IFRS.

De plus, les prêts hypothécaires titrisés et conservés comme titres hypothécaires, qui étaient classés comme étant disponibles à la vente dans le bilan de la Banque selon les PCGR du Canada, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires à l'habitation selon les IFRS.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a diminué de 97 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

4. Avantages du personnel

Les IFRS exigent que les entités choisissent une méthode comptable en ce qui concerne le traitement des écarts actuariels, après la date de transition. En vertu des IFRS, les écarts actuariels peuvent soit être :

- différés et amortis, sous réserve de certaines dispositions (la méthode du corridor);
- comptabilisés immédiatement en résultat net;
- comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global, sans être virés ultérieurement au résultat net.

En vertu des PCGR du Canada, la Banque utilisait la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels eu égard à ses régimes à prestations définies. La Banque a adopté la méthode du corridor en vertu des IFRS.

De plus, les IFRS exigent que l'évaluation des obligations au titre des prestations définies et des actifs des régimes s'effectue à la date de clôture, alors que, en vertu des PCGR du Canada, la date d'évaluation utilisée par la Banque était de deux ou trois mois avant la date des états financiers. Les

IFRS exigent également l'utilisation de la juste valeur pour déterminer le rendement prévu des actifs des régimes. La Banque utilisait une valeur liée au marché selon les PCGR du Canada.

Selon les IFRS, la valeur des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies est différente en raison des hypothèses actuarielles différentes applicables à des dates d'évaluation différentes. De plus, l'utilisation de la juste valeur et non de la valeur liée au marché entraînera également une valeur différente pour les actifs des régimes. La valeur des actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies ont une incidence sur la charge future liée aux avantages du personnel.

L'incidence sur l'état de la situation financière d'ouverture de la Banque des différences d'évaluation entre les PCGR du Canada et les IFRS correspond à une augmentation des autres actifs de 55 millions de dollars, à une hausse des autres passifs de 245 millions de dollars, à une diminution des résultats non distribués de 178 millions de dollars et à une baisse des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales de 12 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 25 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

5. Regroupements d'entreprises

Le modèle de regroupements d'entreprises des IFRS est un modèle de comptabilisation à la juste valeur qui rejoint essentiellement celui des PCGR du Canada que la Banque a adopté par anticipation le 1^{er} novembre 2010. Même si la Banque a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises conclus avant le 1^{er} novembre 2010, elle doit quand même apporter certains ajustements au moment de la transition aux IFRS, lesquels ne bénéficient pas d'une clause d'antériorité selon les choix permis par l'IFRS 1.

L'incidence de ces ajustements sur l'état de la situation financière d'ouverture de la Banque représente une diminution des capitaux propres de 44 millions de dollars, une diminution des actifs de 2 millions de dollars et une hausse des passifs de 42 millions de dollars, principalement en raison de la comptabilisation d'une contrepartie éventuelle à sa juste valeur.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a diminué de 1 million de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

6. Autres

L'adoption des IFRS a eu d'autres incidences qui, prises individuellement, ne sont pas importantes. Ces incidences sont résumées ci-dessous.

Immeubles de placement

Les IFRS exigent que les immeubles détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital soient classés séparément en tant qu'immeubles de placement. Selon les PCGR du Canada, ces immeubles étaient classés dans les terrains, immeubles et matériel. Ainsi, un montant de 255 millions de dollars a été reclassé des terrains, immeubles et matériel vers les immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière d'ouverture de la Banque selon les IFRS.

Immobilisations corporelles

Les IFRS exigent qu'un niveau d'évaluation plus modulaire soit utilisé pour évaluer les composantes des immobilisations corporelles, chaque composante importante étant amortie séparément sur sa durée d'utilité estimée. L'incidence de cette réévaluation pour certaines composantes des immeubles lors de la transition représente une réduction du solde des immobilisations corporelles de 46 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 12 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 34 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a diminué de 1 million de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Incidence des variations des cours du change

Les IFRS exigent que la monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger soit déterminée en tenant compte de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les IFRS distinguent les principaux facteurs à considérer pour déterminer la monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger, alors que les PCGR du Canada

n'établissent pas de priorité quant aux facteurs à considérer. Par conséquent, la monnaie fonctionnelle de certaines filiales de la Banque a été modifiée au moment de la transition aux IFRS.

En raison du changement de monnaie fonctionnelle de certaines filiales au moment de la transition aux IFRS, un ajustement transitoire a été apporté pour comptabiliser l'incidence cumulative de la conversion des devises sur certains titres de capitaux propres disponibles à la vente et du passif connexe au titre du financement, ce qui a entraîné une baisse de 51 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global et une hausse de 51 millions de dollars des résultats non distribués.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 64 millions de dollars du fait de l'adoption des IFRS. Cette variation est attribuable à la modification des monnaies fonctionnelles de certaines filiales et à la modification des couvertures d'investissement net connexes.

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

Selon les IFRS, si la monnaie fonctionnelle d'un établissement à l'étranger est hyperinflationniste, alors des ajustements en fonction du pouvoir d'achat doivent être apportés aux états financiers de l'établissement à l'étranger avant la conversion. L'incidence de cette réévaluation a correspondu à une hausse de 32 millions de dollars des participations dans des sociétés associées avec une hausse compensatoire des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a baissé de 17 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Paiements fondés sur des actions

Les IFRS exigent que les attributions réglées en trésorerie (c.-à-d. classées dans le passif) soient réévaluées chaque date de clôture d'après les variations de la juste valeur du passif alors que les PCGR du Canada utilisent la valeur intrinsèque. Cette différence entraîne des écarts d'évaluation entre les IFRS et les PCGR du Canada.

De plus, en vertu des IFRS, les renoncements doivent être estimés à la date d'attribution et être incluses dans l'évaluation du passif. Toutefois, en vertu des PCGR du Canada, les renoncements peuvent être comptabilisés lorsqu'elles se produisent ou faire l'objet d'une estimation lors de la comptabilisation initiale. La Banque a comptabilisé précédemment les renoncements à mesure qu'elles se produisaient.

En raison des différences de critères d'évaluation entre les IFRS (juste valeur) et les PCGR du Canada (valeur intrinsèque), l'ajustement apporté aux attributions qui n'avaient pas été réglées à la date de transition a correspondu à une diminution des résultats non distribués de 21 millions de dollars, à une réduction des actifs d'impôt différé de 1 million de dollars et à une augmentation des autres passifs de 20 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 10 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Impôt sur le résultat

Selon les IFRS, l'impôt lié aux éléments débités ou crédités directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres est directement débité ou crédité au même compte de l'état de la situation financière, peu importe la période pour laquelle l'impôt est constaté. Lors de la transition, cette situation a entraîné une hausse de 18 millions de dollars des résultats non distribués et une diminution correspondante du cumul des autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 9 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Incidence de l'adoption des IFRS pour le tableau consolidé des flux de trésorerie

Ajustements significatifs apportés au tableau des flux de trésorerie pour 2011

En vertu de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, les intérêts payés et l'impôt sur le résultat payé figurent désormais sous des postes distincts dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, tandis qu'ils étaient présentés antérieurement en tant qu'informations complémentaires. En outre, les prêts et les dépôts sont désormais classés comme des activités

Participations dans des coentreprises

Les IFRS permettent deux méthodes de comptabilisation des participations dans des coentreprises : la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence, alors que seule la consolidation proportionnelle était permise selon les PCGR du Canada. La Banque a choisi d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à toutes ses coentreprises. À la transition, la Banque a comptabilisé une diminution de 13 millions de dollars des autres passifs ainsi que des diminutions correspondantes des participations dans des sociétés associées de 11 millions de dollars et des autres actifs de 2 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada n'a pas été touché par l'adoption des IFRS.

Contrats d'assurance

Les IFRS exigent la présentation du montant brut des transactions de réassurance. Cette exigence s'est traduite par une hausse de 5 millions de dollars des autres actifs et des autres passifs à l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} novembre 2010.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada n'a pas été touché par l'adoption des IFRS.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Les IFRS prévoient l'utilisation d'une méthode axée sur la constatation des revenus aux fins de la comptabilisation des programmes de fidélisation de la clientèle, laquelle exige qu'une partie des revenus gagnés lors des transactions soit différée, alors que les PCGR du Canada utilisent une méthode fondée sur le passif. Ainsi, au moment de la transition, les autres passifs ont augmenté de 1 million de dollars, avec une diminution compensatoire des résultats non distribués.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 2 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

Perte de valeur du goodwill

Les IFRS prévoient l'utilisation d'une méthode en une étape pour les tests de dépréciation des actifs non financiers, selon laquelle la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Toutefois, en vertu des PCGR du Canada, le test de dépréciation comprend deux étapes, dont la première consiste en la comparaison de la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie futurs non actualisés, en vue de déterminer s'il y a dépréciation, et la deuxième, en l'évaluation de toute dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif avec sa juste valeur.

Aux termes des IFRS, le goodwill doit être attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou à des groupes d'UGT et il doit être soumis à un test de dépréciation au niveau des UGT ou des groupes d'UGT. Selon les IFRS, chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué doit représenter, au sein de l'entité, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne. La Banque a conclu que le niveau auquel le goodwill est testé selon les IFRS est le même que celui selon les PCGR du Canada. Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation lors de la transition le 1^{er} novembre 2010 et le 31 juillet 2011 et aucune dépréciation n'a été relevée.

Incidence sur le capital réglementaire

L'incidence des ajustements découlant des IFRS sur les ratios de capital réglementaire de la Banque correspond à une diminution d'environ 77 points de base du ratio du capital de catégorie 1 et à une augmentation de 0,9 du ratio actif/capital. Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a permis aux institutions financières de choisir de répartir cette incidence sur une période de cinq trimestres qui sera close le 31 janvier 2013, et la Banque a choisi de se prévaloir de cette possibilité.

Information à l'intention des actionnaires

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à la 181^e Assemblée annuelle des actionnaires ordinaires, qui se tiendra le 9 avril 2013 au World Trade and Convention Centre, Grand Ballroom B, 1800 Argyle Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada, à compter de 10 h (heure locale).

Renseignements sur le portefeuille d'actions et les dividendes

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent des transferts.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les porteurs de débetures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

Inscription boursière

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30 et 32 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Symboles boursiers

ACTIONS	SYMBOLES BOURSIERS	CODES CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées de série 12	BNS.PR.J	064149 81 8
Actions privilégiées de série 13	BNS.PR.K	064149 79 2
Actions privilégiées de série 14	BNS.PR.L	064149 78 4
Actions privilégiées de série 15	BNS.PR.M	064149 77 6
Actions privilégiées de série 16	BNS.PR.N	064149 76 8
Actions privilégiées de série 17	BNS.PR.O	064149 75 0
Actions privilégiées de série 18	BNS.PR.P	064149 74 3
Actions privilégiées de série 20	BNS.PR.Q	064149 72 7
Actions privilégiées de série 22	BNS.PR.R	064149 69 3
Actions privilégiées de série 24	BNS.PR.S	064149 13 1
Actions privilégiées de série 26	BNS.PR.T	064149 67 7
Actions privilégiées de série 28	BNS.PR.X	064149 65 1
Actions privilégiées de série 30	BNS.PR.Y	064149 63 6
Actions privilégiées de série 32	BNS.PR.Z	064149 61 0

Dates de paiement des dividendes pour 2013

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATE DE PAIEMENT
2 janvier	29 janvier
2 avril	26 avril
2 juillet	29 juillet
1 ^{er} octobre	29 octobre

Prochaine assemblée annuelle

L'assemblée annuelle pour l'exercice 2013 devrait avoir lieu le 8 avril 2014 à Kelowna (Colombie-Britannique), Canada.

Cours au jour de l'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le résultat au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 \$ déterminé à la suite du fractionnement d'actions à raison de deux pour une survenu en 1976, du fractionnement d'actions à raison de trois pour une survenu en 1984 et du fractionnement d'actions à raison de deux pour une survenu en 1998. Le dividende en actions de 2004 n'a pas eu d'incidence sur la valeur au jour de l'évaluation, les actions reçues dans le cadre de ce dividende en actions n'étant pas incluses dans le groupe des actions émises avant 1972.

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Certains actionnaires inscrits de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforcions de l'éviter, une telle duplication de l'information pourrait survenir si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse.

Si vous désirez mettre fin à des envois multiples que vous n'avez pas demandés, veuillez communiquer avec l'Agent des transferts afin de regrouper les comptes.

Notations

CRÉANCES/DÉPÔTS DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA
Fitch	AA -
Moody's	Aa1
Standard & Poor's	AA -

DÉPÔTS À COURT TERME/PAPIER COMMERCIAL

DBRS	R-1 (élevé)
Fitch	F1+
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

CRÉANCES DE SECOND RANG

DBRS	AA (bas)
Fitch	A+
Moody's	Aa2
Standard & Poor's	A

ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF

DBRS	Pfd-1 (bas)
Moody's	A3
Standard & Poor's	A / P-1 (bas)*

* Selon l'échelle canadienne

Glossaire

Acceptation bancaire : Titre de créance à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

Actifs pondérés en fonction du risque : Composés de trois grandes catégories, à savoir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel, lesquels sont évalués conformément au cadre de l'accord de Bâle II. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit sont fondés sur des formules stipulées dans le cadre de l'accord de Bâle II en fonction du degré de risque de crédit pour chaque catégorie de contreparties. Les instruments ne figurant pas à l'état de la situation financière sont convertis en équivalents figurant à l'état de la situation financière selon des facteurs de conversion précis, avant l'application des mesures de pondération du risque pertinentes. La Banque a recours tant à des modèles internes qu'à des approches standard pour calculer le capital lié au risque de marché et elle a recours à une approche standard pour calculer le capital lié au risque opérationnel. La conversion de ces exigences en matière de capital en actifs pondérés en fonction du risque équivalents est effectuée au moyen de la multiplication par un facteur de 12,5.

Actifs sous administration et actifs sous gestion : Actifs qui appartiennent à des clients auxquels la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces actifs ne sont pas inscrits à l'état consolidé de la situation financière de la Banque.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

Base de mise en équivalence fiscale (« BMEF ») : La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (« BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôt gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les autres revenus opérationnels jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des autres revenus opérationnels découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant imposable équivalent. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.

Capital : Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, actions privilégiées à dividende non cumulatif, instruments de fonds propres et débetures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances : Montant mis en réserve qui, de l'avis de la direction, suffit à absorber toutes les pertes sur créances du portefeuille de prêts de la Banque. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances inclut des comptes individuels et collectifs.

Contrat à terme standardisé : Engagement d'achat ou de vente d'un montant fixé de marchandises, de titres ou de monnaies étrangères à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les profits ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour en fonction des cours de clôture.

Contrat de change à terme : Engagement d'achat ou de vente d'un montant donné d'une monnaie à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

Contrat de garantie de taux : Contrat négocié entre deux parties en vertu duquel un taux d'intérêt fixé s'applique à un montant notionnel pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en trésorerie à la date de règlement. Ce genre de contrat offre une protection contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou permet d'en tirer parti.

Courbe de rendement : Représentation graphique de la structure par échéance des taux d'intérêt où sont tracées des courbes de taux de rendement de titres obligataires de même ordre selon leur terme jusqu'à échéance.

Couverture : Protection contre l'exposition aux risques de prix, de taux d'intérêt ou de change au moyen de positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

Entité ad hoc : Entité créée pour réaliser un objectif précis et bien défini. Une entité ad hoc peut prendre la forme d'une société, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont souvent créées avec des clauses juridiques qui imposent des limites strictes et quelquefois permanentes au pouvoir de décision de l'organe de direction, du fiduciaire ou de la direction quant aux transactions de l'entité ad hoc.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers à la date de clôture.

Instruments de crédit structuré : Vaste gamme de produits financiers qui comprend les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des prêts avec flux groupés, les véhicules de placement structuré et les titres adossés à des actifs. Ces instruments représentent des placements dans des groupes d'actifs adossés à des créances, dont la valeur est avant tout tributaire du rendement des groupes sous-jacents.

Instrument de fonds propres : Instrument novateur, faisant généralement partie du capital réglementaire, émis indirectement par l'intermédiaire d'une entité ad hoc dans le but d'obtenir du financement pour la Banque. Un instrument de fonds propres peut comporter des caractéristiques de passif, des caractéristiques de capitaux propres ou les deux à la fois (il s'agit alors d'un instrument composé).

Instrument ne figurant pas à l'état de la situation financière : Engagement de crédit indirect, y compris les engagements de crédit en vertu desquels aucune somme n'a été prélevée et les instruments dérivés.

Juste valeur : Montant de la contrepartie dont il serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre des parties consentantes et agissant en toute connaissance de cause.

Lettre de crédit de soutien et lettre de garantie : Engagement de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients envers des tiers. La Banque possède un droit de recours contre les clients auxquels elle avance ainsi des fonds.

Marge sur activités bancaires principales : Revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) sur les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et du total des actifs moyens liés au groupe Marché des capitaux mondiaux du secteur Services bancaires et marchés mondiaux. Les intérêts nets tirés des activités de transaction sont comptabilisés dans les revenus provenant des activités de transaction, qui sont inclus dans les autres revenus opérationnels.

Mise en pension : Ou encore « Obligation relative aux titres mis en pension », soit une transaction à court terme dans le cadre de laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

Montant notionnel : Montant prévu au contrat ou montant en principal devant servir à déterminer le paiement de certains instruments ne figurant pas à l'état de la situation financière tels que des contrats de garantie de taux, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises. Ce montant est dit « notionnel » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement une référence pour le calcul des montants qui changent effectivement de main.

Option : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une monnaie en particulier à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

Point de base : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

Prêt douteux : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement prévu par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

Prise en pension : Ou encore « titres pris en pension », soit une transaction à court terme dans le cadre de laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, auprès d'un client et convient au même moment de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt garanti à court terme. Ces prêts ne comprennent pas les prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC »).

Produit dérivé : Contrat financier dont la valeur est fonction d'un cours, d'un prix, d'un taux d'intérêt, d'un taux de change ou d'un indice boursier sous-jacent. Les contrats à terme standardisés, les options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

Ratio de productivité : Mesure de l'efficacité de la Banque utilisée par la direction. Ce ratio exprime les charges opérationnelles en pourcentage du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale). Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Rapport entre les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et les actifs pondérés en fonction du risque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires constituent généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences de notation et les investisseurs afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représentent le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires plus les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales, le goodwill et les immobilisations incorporelles non amorties (après impôt).

Ratios du capital de catégorie 1 et du capital total : Rapports entre le capital et les actifs pondérés en fonction du risque, tels qu'ils sont stipulés par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux. Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales et des instruments de fonds propres, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins le goodwill et les immobilisations incorporelles non admissibles et non amorties. Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débetures subordonnées et de la tranche admissible du compte de correction de valeur général. Collectivement, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total réglementaire.

Rendement des capitaux propres : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Swap : Un swap de taux d'intérêt est un contrat visant l'échange de flux de paiements d'intérêts, habituellement un taux variable contre un taux fixe, pour une période donnée et portant sur un montant notionnel. Un swap de devises est un contrat visant l'échange de paiements dans différentes monnaies, sur des périodes déterminées à l'avance.

Titrisation : Procédé dans le cadre duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet habituellement différentes catégories de titres adossés à des actifs à des investisseurs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise normalement ces transactions comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc retirés de l'état consolidé de la situation financière de la Banque.

Valeur à risque (« VAR ») : Estimation de la perte de valeur qui, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

Glossaire de l'accord de Bâle II

Paramètres du risque de crédit

Exposition en cas de défaut (« ECD ») : Correspond normalement à l'exposition brute prévue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Probabilité de défaut (« PD ») : Correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, qu'un emprunteur se trouve en situation de défaut dans un horizon de un an.

Perte en cas de défaut (« PCD ») : Correspond à la gravité de la perte sur une facilité dans l'éventualité où l'emprunteur se trouve en situation de défaut, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Types d'expositions au risque

Expositions non liées aux particuliers

Exposition sur les entreprises : Correspond à un titre de créance d'une société, d'une société de personnes ou d'une entreprise individuelle.

Exposition sur les banques : Correspond à un titre de créance d'une banque ou de l'équivalent [y compris certains organismes publics (« OP ») auxquels le même traitement que pour les banques est appliqué].

Exposition sur les emprunteurs souverains : Correspond à un titre de créance d'un État souverain, d'une banque centrale, de certaines banques multilatérales de développement (« BMD ») ou de certains OP auxquels le même traitement que pour les emprunteurs souverains est appliqué.

Titrisation : Placement figurant à l'état de la situation financière dans des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des prêts avec flux groupés ou des titres adossés à des créances avec flux groupés; facilités de trésorerie ne figurant pas à l'état de

la situation financière visant des fonds multicédants parrainés par la Banque ou par des tiers; et rehaussements de crédit.

Expositions liées aux particuliers

Prêts immobiliers garantis

Prêts hypothécaires à l'habitation : Prêts à des particuliers sur des biens immobiliers résidentiels (quatre unités ou moins).

Marges de crédit garanties : Marges de crédit personnelles renouvelables adossées à des biens immobiliers résidentiels.

Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles : Cartes de crédit et marges de crédit non garanties consenties à des particuliers.

Autres prêts aux particuliers : Tous les autres prêts aux particuliers.

Sous-catégories d'expositions au risque

Montants prélevés : Montant en cours des prêts, des contrats de location, des acceptations, des dépôts auprès d'autres banques et des titres de créance disponibles à la vente.

Engagements non prélevés : Tranche non utilisée des marges de crédit consenties.

Autres expositions au risque

Transactions de pension sur titres : Prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres.

Dérivés de gré à gré : Contrats dérivés négociés de gré à gré.

Autres éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière : Effets remplaçant directement des instruments de crédit tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les lettres de crédit commercial et les lettres et garanties de bonne exécution.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DIRECTION GÉNÉRALE

Banque Scotia

Scotia Plaza
44 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-6161
Télécopieur : 416-866-3750
Courriel : email@scotiabank.com

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Centre service clientèle

1-800-4-SCOTIA

Affaires financières

Banque Scotia
44 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-4790
Télécopieur : 416-866-4048
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille et autres investisseurs institutionnels

Téléphone : 416-775-0798
Télécopieur : 416-866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires veuillez consulter le site www.banquescotia.com.

Service des affaires publiques, internes et gouvernementales

Banque Scotia
44 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-6161
Télécopieur : 416-866-4988
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Services aux actionnaires

Agent des transferts et agent principal des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 9th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Télécopieur : 1-888-453-0330
Courriel : service@computershare.com

Coagent de transferts (États-Unis)

Computershare Trust Company N.A.
250 Royall Street
Canton, MA 02021, États-Unis
Téléphone : 1-800-962-4284

Notre programme philanthropique,

Un avenir meilleur de la Banque Scotia,

répond aux besoins de la **population** dans les collectivités locales du monde entier au **moyen de dons**, de commandites et des **activités bénévoles** des employés axées sur six domaines.

Visitez notre site Web pour connaître les dernières nouvelles et les bons coups du programme Un avenir meilleur de la Banque Scotia dans les collectivités locales.

Le programme Un avenir meilleur de la Banque Scotia s'attache à répondre aux besoins de la population dans les collectivités locales du monde entier. Le programme met en commun la passion de notre personnel, le savoir de nos partenaires et le dynamisme de nos collectivités. En 2012, cette passion, ce dynamisme et ce savoir ont été récompensés par la section de la région du Grand Toronto de l'Association of Fundraising Professionals, qui a remis à la Banque Scotia le prix philanthropique décerné à une société remarquable.

Ce prix annuel souligne le leadership transformationnel dans le domaine de la philanthropie et récompense les personnes ou les groupes qui ont manifesté un engagement exceptionnel envers la collectivité et qui donnent à des gens les moyens de relever des défis et de surmonter des obstacles.

La Banque Scotia appuie un large éventail de causes touchant des collectivités partout dans le monde. De plus, les employés de la Banque Scotia consacrent un nombre incalculable d'heures à des activités bénévoles visant à apporter des changements dans leurs collectivités locales.



Ensemble,

nous contribuons à
la vitalité des **collectivités**.



« Répondre aux besoins financiers de la clientèle grâce à une expertise mondiale et à un savoir local. »



Employés*

81 497

Succursales et bureaux*

3 123

Clients

plus de

19 millions

*Exclusion faite des sociétés affiliées

Établissements dans le monde[†]

Amérique du Nord : Canada, États-Unis, Mexique

Amérique centrale et Amérique du Sud : Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Guyana, Nicaragua, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela

Antilles : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Bonaire, Cuba, Curaçao, Dominique, Grenade, Haïti, îles Caïmans, îles Turks et Caïcos, îles Vierges américaines, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Puerto Rico, République dominicaine, Saint-Eustache, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago

Europe et Moyen-Orient : Égypte, Émirats arabes unis, Irlande, Royaume-Uni, Russie, Turquie

Asie-Pacifique : Australie, Chine, Corée (République de), Inde, Japon, Malaisie, RAS de Hong Kong-République populaire de Chine, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam

† Incluant les sociétés affiliées

 **Banque Scotia**^{MD}